

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI[e] SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

COURS

DE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

ET ÉDITIONS CLASSIQUES

ANNOTÉES

A L'USAGE DES PENSIONNATS ET DES COLLÉGES

PAR

Frédéric GODEFROY

Histoire de la Littérature française, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, par Frédéric Godefroy. *Ouvrage couronné par l'Académie française.* 8 volumes in-8. — Prix des 5 premiers volumes publiés de la 1re *édition* (épuisée)........................ 33 fr.

Prix des 9 volumes de la 2e *édition*........................ 60 fr.

Histoire de la Littérature française au XVIIe siècle. 1 volume in-8....... 6 fr.

Dans ce volume, divisé par genres, l'auteur a synthétisé toutes les notions d'histoire littéraire, de biographie et de critique qu'il importe de posséder sur les grands classiques et sur tous les écrivains de quelque valeur, prosateurs et poètes, du XVIIe siècle. L'intérêt que des extraits importants donnent à la grande *Histoire de la Littérature* de Frédéric Godefroy a été remplacé ici par la vivacité de l'exposition et par la multiplicité des aperçus.

Histoire de la Littérature française au XVIIIe siècle. 1 volume in-8........ 6 fr.

Ce volume se recommande aux mêmes titres que l'*Histoire de la Littérature* au XVIIe siècle. Il peut, aussi bien que le précédent, être mis entre les mains des jeunes gens et des jeunes filles, parce que l'auteur a apporté le soin le plus scrupuleux à éviter tout détail, à écarter toute idée qui ne conviendrait pas à la jeunesse chrétienne.

Morceaux choisis des Prosateurs et Poètes français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, présentés dans l'ordre chronologique, gradués et accompagnés de notices et de notes :

Cours préparatoire (1er âge). 1 vol. in-12, cartonné........................ 1 fr. 20

Ce *Cours préparatoire*, composé avec le soin le plus attentif et le plus scrupuleux de la quintessence des bons auteurs, offrira aux jeunes enfants des deux sexes, que l'on commence d'initier à l'étude de la langue française, un recueil de lectures *très-attachantes* et *très-variées*, et leur servira d'exercices de mémoire. Il fournira des textes aux maîtres et maîtresses pour quantité d'explications de morale, de grammaire, de style, d'histoire et de géographie.

1er Cours. 1 vol. in-12, cartonné (8e, 7e, 6e)........................ 2 fr. 75

L'objet de ce volume qui réunit, dans l'ordre chronologique, prosateurs et poètes, n'est pas seulement d'offrir au jeune enfant, garçon ou fille, un choix utile intéressant, varié, riche et neuf de morceaux à lire et à apprendre par cœur, mais de l'initier déjà, selon la portée de son âge, à la connaissance de l'histoire de la littérature française.

2e Cours. 1 volume in-12, cartonné (5e et 4e)........................ 3 fr. 75

Ce volume est composé sur le même plan que le précédent; mais les morceaux sont plus étendus et plus forts, les notices littéraires sont beaucoup plus développées; l'enseignement de la littérature commence véritablement, et pour cela même les maîtres, dans la prose et dans les vers, de nos trois grands siècles littéraires sont seuls introduits.

Cours supérieur. 2 vol. in-12 cartonnés (3e, Seconde et Rhétorique)........... 7 fr. 50

Le jeune homme qui fait ses humanités, la jeune fille qui termine ses études, trouveront dans ces deux volumes, l'un de prosateurs, et l'autre de poètes, une ample et magnifique matière pour l'exercice de leur mémoire, pour la formation de leur goût et de leur sens littéraire, pour la culture de leur imagination et de toutes leurs facultés les plus élevées.

3566-77 — Corbeil. Typ. de Crété.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS



PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

Ouvrage couronné par l'Académie française.



2e ÉDITION

XVIIe SIÈCLE

PROSATEURS

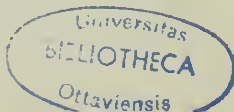
TOME I

PARIS

GAUME ET Cie, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1878



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIEME SIÈCLE

PROSATEURS

IDÉE GÉNÉRALE DE LA PROSE FRANÇAISE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Le dix-septième siècle est le grand siècle littéraire de la France, comparable en tout et supérieur en bien des points aux siècles immortels de Périclès, d'Auguste et de Léon X. Jamais on n'a fait voir, ni probablement on ne fera voir, comme au dix-septième siècle, de quoi la langue française est capable, lorsqu'on sait dispenser ses trésors. Les ouvrages de cette période peuvent, en fait de style et sous tous les rapports essentiels, être regardés comme le *non plus ultra* de la littérature française. C'est qu'ils sont tout pénétrés du véritable esprit français. La perfection du génie français est dans l'union de l'esprit ancien et de l'esprit national. C'est cette même union qui fait l'incomparable supériorité de l'ère de Louis XIV.

L'imitation, par voie ouverte ou dérobée, de l'antiquité est un des faits les plus caractéristiques du dix-septième siècle. Il se fit alors une trensfusion dans le génie français du génie grec et latin. On lit dans l'*Apologie pour M. de Balzac*, une phrase qui exprime ingénieusement la manière dont on imitait alors les Grecs et les Romains : « Comme les Lacédémoniens permettaient le larcin, et châtiaient toutefois ceux qui étaient surpris en dérobant ; ainsi me semble-t-il qu'il est permis de prendre les conceptions des anciens, pourvu que ce soit avec une telle adresse qu'on ne soit point surpris sur le fait, c'est-à-dire qu'on y apporte un tel déguisement, que la chose change de face, et ne puisse pas même être reconnue de ceux à qui elle appartient, s'ils revenaient aujourd'hui au monde. »

Les grands écrivains du dix-septième siècle avaient à un éminent degré le sentiment de l'antique ; ils avaient, dès l'enfance, mis leur esprit à la teinture de la plus saine antiquité ; l'impression, l'imbibition, si l'on nous permet ce terme, avait été profonde et ineffaçable.

Ce cnotact si intime excita chez eux la plus noble et la plus heureuse émulation ; leur idéal fut de s'élever jusqu'à ces grands anciens qui, après tant de siècles révolus, sont encore les premiers maîtres de l'art, et ne cesseront pas de l'être, en dépit des prôneurs exagérés du progrès continu, indéfectible, et en tous sens, de l'humanité. Ils atteignirent à la hauteur de leurs modèles ; ils surent, en parlant français, joindre la délicatesse et la pureté attiques à la majesté romaine. Non-seulement nos grands écrivains du dix-septième siècle n'ont rien à envier à ceux du meilleur temps de la Grèce et de Rome, mais, à plusieurs égards, ils les ont de très-loin surpassés, par la raison toute simple que le christianisme, en perfectionnant les idées morales, a créé une sorte de beau idéal qui ne pouvait exister dans l'antiquité.

Faut-il analyser, énumérer les qualités du style de ces grands maîtres ? Ils les réunissent toutes ; mais quelques-unes sont plus saillantes chez eux : et d'abord la majesté. Ouvrez une page quelconque des maîtres du dix-septième siècle, aussitôt vous sentez la grandeur ; vous êtes porté sur des hauteurs inaccoutumées ; ce sont des horizons sans fin, ce sont des resplendissements.

C'est dans ces chefs-d'œuvre qu'il faut apprendre l'art de présenter la pensée sous des aspects toujours larges, mais en même temps toujours nets ; c'est là qu'on peut non-seulement admirer le sublime, mais encore ce talent de la grâce correcte, qui est l'éternel prestige de l'art antique ; ce secret de ne prendre que la fleur d'une idée ; cet art merveilleux de serrer un beau sens en peu de paroles, de hautes, d'utiles ou d'agréables idées en peu de lignes ou de pages ; ce soin toujours attentif à ce que l'expression prenne et serre exactement la pensée, à ce que partout le contour soit arrêté et la ligne définie.

La phrase de ces suprêmes artistes, ordinairement abondante dans les détails, est toujours précise dans l'expression ; elle est riche, elle n'est pas chargée ; le point qui sépare le trop du trop peu de beautés est toujours touché avec une admirable sûreté. « Il n'y a point, disait Balzac, dès l'année 1624, il n'y a point de Muses si sévères que les françaises, ni de langue qui souffre moins le fard et l'apparence du bien que la nôtre. De façon que toutes sortes d'ornements ne lui sont pas propres, et sa pureté est si ennemie de la licence des autres, qu'il se fait souvent un vice français d'une vertu étrangère [1]. » Dans ces œuvres achevées, on admire constamment, avec le grand art des expressions placées, celui des nuances délicates qui charment dans le style comme dans la peinture. L'image y relève, elle n'y dérobe jamais, elle n'y fausse jamais la pensée, elle est toujours exactement calquée sur la pensée. Ce n'est pas la facile imagination qui ne consiste que dans des mots éclatants, dans les fleurs, dans les brillants de la diction, mais la puissante imagination qui sait réfléchir et reproduire la lumière et la couleur naturelle des idées. On s'est, depuis

[1] *Lettres*, liv. III, lettre X, 11 février 1624.

le commencement de notre siècle, singulièrement trompé sur l'essence de l'imagination. On l'a transportée tout entière, l'observation en a déjà été faite, dans le détail, dans la trame du style, dans un éclat redoublé d'images et de métaphores. Les maîtres du dix-septième siècle, au contraire, « admettaient peu, comme on l'a parfaitement dit[1], ces expressions brillantes, qui nuisent à l'ensemble de la diction en attirant l'attention sur les détails; leurs métaphores, en général modérées, à peine sensibles, n'interviennent que pour éclairer la raison ou pour élever de temps en temps, et d'un degré seulement, le ton ordinaire. » C'est ainsi qu'ils ont su montrer et cette variété d'imagination, et cette grâce qui fait vivre les livres, *et gratia vivax*, et cette conduite de jugement dont l'alliance constitue la perfection hellénique.

Il en est pour ce que nous appelons l'esprit comme pour l'imagination : l'esprit des écrivains les plus originaux du dix-septième siècle n'est généralement que de cette trempe qui est la fleur du bon sens. Le bon sens, justement défini ce jugement exquis, ennemi de tout excès, de toute affectation, de toute recherche, qui retient toujours dans de justes bornes l'esprit le plus subtil et l'imagination la plus féconde, voilà ce que le dix-septième siècle français posséda plus éminemment peut-être qu'aucun des grands siècles littéraires. Ce qu'il aimait, c'était le vrai habilement développé et fidèlement mis dans son jour; il avait la passion des idées raisonnables, et tous les assortiments de langage qu'il se permettait se terminaient à augmenter le plaisir de l'évidence. Les expressions, qui étaient exactes, nobles, empruntées à la langue générale, ni techniques ni abstraites, tiraient toujours leur principale grandeur de la solidité du sens; le style devait sa perfection à ce qu'il égalait toujours la pensée. Tout ce qu'écrivent ces auteurs, aussi sages que grands, brille d'un feu discret. En eux le jugement balance si parfaitement la verve, qu'ils ne sont jamais ni exagérés ni froids. Ils arrivent aux grands effets sans efforts et comme par suite d'un développement continu. On sent vivement qu'ils ont cette tranquillité de la main toujours sûre d'elle-même. Enfin, ne pas trop appuyer, ne rien pousser à bout, est leur grand secret. Ils paraissent aussi peu écrivains de profession qu'il est possible, et ils semblent, la plupart, avoir eu pour maxime qu'il faut, sur toutes choses, qu'un homme qui se mêle d'écrire évite de sentir l'auteur.

Autre caractère bien distinctif de ces écrivains modèles : ils ont supérieurement le talent de la composition. Toujours leurs pensées se suivent d'elles-mêmes, toujours elles ont un rapport immédiat les unes aux autres. Mots, phrases, parties diverses de l'ouvrage, tout s'appelle, tout est enchaîné, tout est lié et se soutient de manière qu'il ne semble pas qu'on en puisse ôter un seul mot. Essayez d'y

[1] M. Désiré Nisard.

faire quelque retranchement, il vous faudra couper dans le vif ; ce sera ou la fin de ce qui précède, ou le commencement de ce qui suit, toujours quelque chose d'essentiel, d'intimement lié au tout que vous sacrifierez.

Tant de perfections ne sont pas dues à leur seul génie, mais à ce qu'ils eurent une patience égale à leur talent, mais à ce qu'ils surent bien consulter leur aptitude la plus prononcée et se renfermer dans le genre pour lequel ils étaient le plus propres. Si les écrivains du dix-septième siècle ne se consacraient pas à un seul genre d'écrire, ils n'embrassaient, en général, que des genres étroitement unis. C'est, selon nous, caractériser le dix-septième siècle, de dire qu'il eut du génie parce qu'il eut de la patience et qu'il sut merveilleusement se circonscrire. On était alors plus modeste, moins ambitieux, et on aimait tout autrement l'étude et le travail qu'aujourd'hui ; on méditait longtemps avant de se mettre à la composition ; on attendait l'inspiration ; on n'écrivait que dans ces moments privilégiés où toutes les forces de l'esprit et de l'âme sont centuplées. Bien des ébauches précédaient l'exécution définitive. On n'était satisfait que lorsqu'on avait forcé la langue à recevoir l'empreinte aussi fidèle que possible de son esprit et de son âme, et qu'on sentait qu'on avait produit quelque œuvre capable de satisfaire le petit nombre des excellents juges que l'on avait seuls en vue ; car ces hommes d'autrefois, ces hommes d'un temps bien différent du nôtre, étaient plus sensibles au concert qu'au bruit des louanges ; ils visaient plus haut qu'à obtenir cette fausse monnaie de la gloire qu'on appelle la célébrité ; ils ne travaillaient que pour le profit des lettres et le délassement des esprits les plus polis qui furent jamais, et dont il n'était pas facile de contenter l'élégante délicatesse ; que pour obtenir, non pas la pluralité, mais l'élite des suffrages ; non pas les suffrages de leur siècle, mais ceux de la postérité : ils écrivaient pour un public éternel.

« Nous vivons en un siècle si poli qu'il faut que tout ce que l'on fait tienne de cette politesse, » dit le jésuite Menestrier, dans son *Traité des tournois, joutes, carrousels et autres spectacles publics.* Cette culture générale et exquise des classes élevées de la société était pour les écrivains un avantage immense. Un autre aussi considérable, c'est que le dix-septième siècle vivait dans la satisfaction tranquille de son avoir intellectuel, dans le repos de ses croyances, dans la confiance de son avenir. Cette naïve, heureuse, forte et affirmative époque était prédestinée pour la perfection de l'art.

En vain, pendant quelques années de notre siècle, a-t-on voulu rabaisser l'âge classique de la littérature française ; en vain les coryphées de ce qu'on appelle la nouvelle école ont-ils prétendu ne lui reconnaître qu'une grandeur de préjugé, et crié, avec une vaniteuse et ridicule emphase, que le dix-septième siècle avait été usé, passé, dépassé : l'insuccès de leurs turbulences n'a pas permis que le public fût longtemps abusé. Les romantiques eux-mêmes ont été amenés à

reconnaître les mérites supérieurs de « l'ancienne littérature patricienne [1] ». Et aujourd'hui nous sommes redevenus généralement classiques, — chacun, il est vrai, à sa manière et selon son pouvoir. — Mais, enfin, on comprend maintenant que l'on peut relire toujours avec un égal plaisir, ou plutôt avec un plaisir croissant, les grands écrivains du dix-septième siècle, par cette raison que les choses excellentes plaisent toujours par le degré de leur perfection intrinsèque, lorsqu'elles ne plaisent plus par la nouveauté et par la conformité aux habitudes, à la condition sociale. Et ne serait-ce qu'à ce même titre de la supériorité incomparable de la forme, nos plus reculés neveux liront le dix-septième siècle comme nous; surtout il paraîtra toujours de la plus extrême importance que la jeunesse soit formée au goût de ces grands auteurs.

Ils appartiennent désormais, et depuis longtemps, à l'Europe et au monde presque autant qu'à leur patrie. La France, sous Louis XIV, en même temps qu'elle étendait le progrès de ses armes, portait par toute l'Europe l'empire de sa langue. Peu après le milieu du dix-septième siècle, la langue française commença à devenir celle des traités et de la diplomatie; employée aux conférences préparatoires de la paix de Nimègue, elle servit à dicter des lois à une partie de l'Europe; tout se traita en français jusque dans les cercles des ambassadrices [2].

« On s'aperçut à Nimègue, dit le comte d'Avaux dans ses *Mémoires* [3], du progrès que la langue française avait fait dans les pays étrangers; car il n'y avait point de maison d'ambassadeurs où elle ne fût presque aussi commune que leur langue naturelle. Bien davantage, elle devint si nécessaire, que les ambassadeurs anglais, allemands, danois et ceux des autres nations tenaient leurs conférences en français. Les deux ambassadeurs de Danemark convinrent même de faire leurs dépêches communes en cette langue, parce que le comte d'Oldenbourg, l'un des deux, parlait allemand et n'entendait point le danois, comme son collègue; de sorte que, pendant tout le cours des négociations de la paix, il ne parut presque que des écritures françaises : les étrangers aimant mieux s'expliquer en français dans leurs mémoires publics que d'écrire dans une langue moins usitée que la française. »

Jean-Pierre Ludwig [4] se plaint de ce qu'à Riswick la paix fut traitée en français, et il exhorte les princes alliés à ne pas souffrir cet abus à la paix prochaine. Le traité de Rastadt, pour laisser le roi Stanislas en possession de la couronne, fut encore rédigé en français, et cette même langue qui avait été tant de fois l'interprète de nos succès, par un triste retour, écrivit les traités humiliants qui accablèrent la vieillesse du grand roi.

[1] G. Sand, *La Comtesse de Rudolstadt.*

[2] *Relat. de la paix de Nimègue;* le chevalier Temple, t. II de ses *Mémoires.*

[3] T. I, chap. XIII, p. 250.

[4] *De jure adlegandi S. Rom. imp.*

Depuis, l'universalité de la langue française n'a fait que s'affermir, et partout l'on admire, partout l'on étudie nos classiques. Ce nom, il est vrai, ne s'applique qu'à un certain nombre d'auteurs. C'est ici le lieu, après tant d'éloges, de faire quelques réserves : nous ne voudrions pas tomber dans l'excès des pompeuses mélopées qui ont si souvent retenti à propos du grand siècle. Fénelon, dans une lettre à la Motte-Houdard, du 4 mai 1714, à propos d'Homère, disait : « La marque de l'humanité est de n'être pas sans quelque reste d'imperfection. » Ces grands génies qui furent inspirés par toutes les muses de la parole, les Pascal, les Corneille, les Bossuet, les Molière, les la Fontaine, portent eux-mêmes cette marque de l'humanité, ne serait-ce que dans un excès de pompe, dans un air quelquefois trop visible d'apprêt et de solennité, même parfois dans une allure un peu théâtrale et dans un certain caractère décoratif propre à tout le siècle. Dans les écrivains de second ou de troisième ordre, trop souvent la langue laisse étonnamment à désirer. Elle est loin d'être sous leur plume aussi rigoureusement exacte que la langue courante de l'époque suivante. Fréquemment ils choquent les lois les plus essentielles de l'art d'écrire. On est rebuté de la lâcheté d'un style démesurément périodique, embarrassé de parenthèses, d'incidentes, perdu dans de longs circuits de paroles qui ne saisissent vivement ni l'esprit ni l'imagination ; sans parler des recherches de toute sorte qui faisaient dire à Fénelon : « Notre siècle est fertile en faux ornements[1], » Sainte-Beuve a signalé avec son ordinaire sagacité tous ces *desiderata*. « Il est une remarque que j'oserai glisser ici, bien que contraire à la prétention qui règne aujourd'hui en faveur du langage du siècle de Louis XIV, dit-il à propos de beaux esprits qui n'étaient pas auteurs de profession ; tous ces hommes d'esprit dont j'ai parlé causaient à merveille, mais comment écrivaient-ils pour la plupart ? » Voici du reste une remarque de lecteur dans toute sa simplicité et sa sincérité : « Je suis pour le moment en plein Louis XIV, je lis les *Négociations d'Espagne*, publiées par M. Mignet ; je vois de près l'ordinaire et le tous-les-jours de ce grand style que nous sommes accoutumés sans cesse à glorifier d'après quelques échantillons. Eh ! bien, oui, louons-le de loin ! mais en réalité nous ne nous arrangerions pas mieux, si nous y étions condamnés, de l'*ordinaire* du style écrit de ce temps-là que de l'ordinaire du régime politique de ce grand règne. — Cela est très-vrai (longueur rebutante de phrases et enchevêtrement continuel, amphibologie de sens, manque de précision, de netteté, etc., etc.)[2]. »

Deux langues, pour ainsi dire, se partagent le dix-septième siècle. Avec ses premiers auteurs, on est encore en pleine langue du seizième siècle. Jusque passé la première partie du dix-septième siècle, il fleurit un seizième siècle posthume : Pascal excepté, et en partie Corneille,

[1] *Dialogues sur l'éloquence.*
[2] *Portraits divers,* t. III, p. 354. M. Mignet.

la vraie langue classique date seulement de Racine et de Boileau. Du reste, c'est seulement de 1650 à 1660 que débutèrent tous les plus grands écrivains du dix-septième siècle : La Fontaine en 1650 ; — Pascal en 1656 ; — Bossuet en 1653 ; — Molière en 1658 ; — Boileau et Racine en 1660. — Le dix-septième siècle commençant formait le tour de ses phrases et de ses périodes sur les meilleurs écrivains du seizième, en particulier sur Amyot, et en gardait le plus grand nombre des expressions. Racan disait dans sa *Harangue prononcée à l'Académie*, le 9 juillet 1635 : « Nous nous servons des mêmes mots et des mêmes phrases dont Amyot et Montaigne se sont servis. » Ce français qui relève d'Amyot et de Montaigne n'est pas encore dégagé de l'embarras de la construction et de la période latines ; les conjonctions et les particules y sont multipliées très-pesamment ; les *qui* et les *que* sont innombrables ; on y voit abonder ces incidentes formées avec le participe présent qui ont généralement quelque chose de tortueux et de lourd.

Cependant, sous Louis XIII, la langue fit de signalés progrès, et la composition sut s'élever à une régularité puissante. Balzac dans la prose, Corneille au théâtre, Malherbe dans la poésie lyrique, en même temps que Poussin et Vouët dans la peinture, ouvrirent ce grand mouvement intellectuel, qui devait atteindre son apogée sous Louis XIV. Dès lors la révolution a reçu un branle irrésistible. Cependant d'assez nombreux écrivains retardèrent pour la diction sur leur époque, et conservèrent plus ou moins de l'ancien style : tels furent Mlle DE GOURNAY, LA MOTTE LE VAYER, NAUDÉ, GUY PATIN, MÉZERAY, le P. LE JEUNE, SAINT-ÉVREMOND, DANIEL HUET, même Mme DACIER, et sous certains rapports SAINT-SIMON qui, par sa langue si exceptionnelle, touche à la fois au seizième siècle et au dix-huitième.

Avec quelques défauts, les écrivains de la première moitié du dix-septième siècle renferment des qualités précieuses pour ceux qui veulent faire des études sur le vif de la langue. Par un oubli fâcheux, dont Bayle se plaignait déjà de son temps, on en laisse généralement la lecture aux coureurs de vieilleries littéraires : bien d'autres y pourraient profiter ; elle aurait pu particulièrement être utile à ceux qui ont voulu de notre temps retremper et enrichir l'idiome français. Les novateurs modernes en fait de style, qui négligent le fonds si riche du commencement du dix-septième siècle, nous paraissent ressembler à des hommes avides de richesses qui iraient au loin, en Californie, en Australie, chercher, à force de peine et au milieu de tous les dangers, quelques paillettes d'or, dans l'eau des fleuves, dans les flancs des montagnes, dans les entrailles de la terre, et qui laisseraient ensevelis dans leurs caves des monceaux de pierreries, de diamants, de bijoux, qui demanderaient seulement quelques coups de pioche pour être déterrés, et un léger travail pour être remis à neuf et acquérir une valeur inestimable.

Des écrivains un peu vieillis, quelquefois incorrects, sont préféra-

bles assurément à ces puristes dont Mlle de Gournay disait que « leur style est un bouillon d'eau claire, sans impureté et sans substance. » En effet, en se polissant et se perfectionnant, la langue perdit de sa couleur et de sa saveur. Un corps qui a grandement contribué à l'illustration de notre littérature, dont il compta parmi ses membres les modèles les plus transcendants, et auquel Richelieu, en l'organisant (1635), avait assigné la mission « d'établir des règles certaines de la langue française et de rendre le langage français non-seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, » l'Académie française, en entreprenant prématurément d'épurer, d'ordonner, de fixer le système entier de la langue, en précipita pour sa part l'appauvrissement. Un académicien d'un goût excellent, quoique un peu timide, a parfaitement dit : « On a voulu épurer notre langue depuis François Ier. Peut-être a-t-on fait comme ces médecins qui, à force de saigner et de purger, précipitent leur malade dans un état de faiblesse d'où il a bien de la peine à revenir [1]. » Là où l'Académie exerça une influence très-heureuse, ce fut quand elle sut remplir l'intention de Bossuet, qui voulait que ce « conseil réglé et perpétuel » prît pour tâche « de réprimer les bizarreries de l'usage, et de tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire [2] ».

L'action collective de l'Académie, à ses débuts, fut puissamment secondée par l'un des plus distingués de ses premiers membres, par Vaugelas (1585-1650). Ses *Remarques sur la langue française* devinrent le code de la correction et du bon goût. Il a lui-même parfaitement expliqué et délimité son objet :

« Mon dessein n'est pas de réformer notre langue, ni d'abolir des mots, ni d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits, et, s'il est douteux ou inconnu, de l'éclaircir et de le faire connaître. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer juge des différends de la langue, que je ne prétends passer que pour un simple témoin qui dépose ce qu'il a vu et ouï, ou pour un homme qui aurait fait un recueil d'arrêts qu'il donnerait au public. C'est pourquoi ce petit ouvrage a pris le nom de *Remarques* et ne s'est pas chargé du frontispice fastueux de *Décisions* ou de *Lois*, ou de quelque autre semblable ; car encore que ce soient, en effet, des lois d'un souverain, qui est l'*usage*, si est-ce qu'outre l'aversion que j'ai à des titres ambitieux, j'ai dû éloigner de moi tout soupçon de vouloir établir ce que je ne fais que rapporter [3]. »

Après avoir parlé des utilités de la lecture, de la fréquentation de la cour et de celle des gens savants en la langue, il ajoute :

« De tout cela, on peut inférer combien ces remarques seraient utiles et commodes, si elles faisaient toutes seules autant que ces trois moyens ensem-

[1] D'Olivet, *Remarques sur Racine*, XIII.
[2] *Discours de réception à l'Académie.*
[3] Préface des *Remarques*, I.

ble, et si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisaient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ai pas cette présomption de croire que je sois capable de rendre un service si signalé au public, et je ne voudrais pas dire non plus que la lecture d'un seul livre pût égaler le profit qui revient de ces trois moyens; mais j'oserais bien assurer qu'il en approcherait fort, si je m'étais aussi bien acquitté de cette entreprise qu'eût pu faire un autre qui aurait eu les mêmes avantages que moi, c'est-à-dire qui, depuis trente-cinq ou quarante ans, aurait vécu dans la cour, qui, dès sa tendre jeunesse, aurait fait son apprentissage en notre langue auprès du grand cardinal du Perron et de M. Coëffeteau, qui, sortant de leurs mains, aurait eu un continuel commerce de conférence et de conversation avec tout ce qu'il y a eu d'excellents hommes à Paris en ce genre, et qui aurait vieilli dans la lecture de tous les bons auteurs. Mais quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut guère proposer de doute ou difficulté, ou de question, soit pour les mots, ou pour les phrases, ou pour la syntaxe, dont la décision ne soit fidèlement rapportée dans ces *Remarques*[1]. »

Vaugelas s'est spécialement proposé de signaler les fautes qui se commettent habituellement, mais non pas toutes sortes de fautes :

« Ces *Remarques* ne sont pas faites contre les fautes grossières qui se commettent dans les provinces ou dans la lie du peuple de Paris; elles sont presque toutes choisies et telles, que je puis dire sans vanité, puisque ce n'est pas moi qui prononce ces arrêts, mais qui les rapporte seulement, qu'il n'y a personne à la cour, ni aucun bon écrivain, qui n'y puisse apprendre quelque chose, et que comme j'ai dit qu'il n'y en avait point qui ne fît quelque faute, il n'y en a point aussi qui n'y trouve à profiter. Moi-même, qui les ai faites, ai plus besoin que personne, comme plus sujet à faillir, de les relire souvent, et mon livre est sans doute beaucoup plus savant que moi; car il faut que je redise encore une fois que ce n'est pas de mon fonds que je fais ce présent au public ; mais que c'est le fonds de l'*usage*, s'il faut ainsi dire, que je distribue dans ces *Remarques*[2]. »

Assez peu profond dans ce qui regarde le génie et la théorie de la langue[3], Vaugelas est en effet un véritable oracle lorsqu'il parle usage ; et il atteignit si bien son but, — on l'a déjà observé, — que ceux mêmes qui lancèrent des livres contre lui, et lui reprochèrent d'entraver les conceptions du génie de scrupules impertinents et de superstitions puériles, n'osèrent se servir d'aucun des mauvais mots qu'il avait proscrits dans ses *Remarques* : ainsi, la Motte le Vayer dut employer le français épuré des *Remarques* pour les combattre. Les

[1] Préface des *Remarques*, III.

[2] *Ibid.*, XIV.

[3] Dans une réédition soignée de Vaugelas, que nous préparons, nous tâchons de déterminer avec précision et par des faits positifs les points sur lesquels l'autorité de Vaugelas est récusable, ceux où elle doit encore être acceptée, et ceux où il a dit vrai pour son temps, mais a été contredit par l'usage établi postérieurement.

plus fermes esprits furent unanimes à déclarer, avec Boileau, « Vaugelas le plus sage des écrivains de notre langue [1], » et à reconnaître, avec Saint-Réal, que « tout ce qui parle et parlera jamais français, lui sera éternellement redevable [2]. » Le dix-huitième siècle conserva cette estime pour le sagace critique. D'Olivet le déclare « éternellement digne de marcher à la tête de ceux qui ont le mieux connu et le mieux servi notre langue [3]. » — « C'est principalement à Vaugelas, le premier de nos grammairiens, dit-il encore, que nous devons le plus bel attribut de notre langue, une clarté infinie [4]. » Le ton constamment modeste et poli de Vaugelas lui a gagné autant de suffrages que la solidité de ses jugements.

« Il se trouva, dans le siècle passé, dit Voltaire, un homme qui donna un bel exemple de la critique la plus judicieuse et la plus sage : c'est Vaugelas. On croit qu'il n'a donné que des leçons de langage : il en a donné de la plus parfaite politesse; il critique trente auteurs, mais il n'en nomme ni n'en désigne aucun : il prend souvent même la peine de changer leurs phrases en y laissant seulement ce qu'il condamne, de peur qu'on ne reconnaisse ceux qu'il censure. Il songeait également à instruire et à ne pas offenser, et certainement il s'est acquis plus de gloire, en ne voulant pas flétrir celle des autres, que s'il s'était donné le malheureux plaisir de faire passer des injures à la postérité [5]. »

Outre les *Remarques*, Vaugelas a produit un ouvrage qui étonna justement Balzac, et qui est le premier qu'on ait vu en France écrit avec une pureté continue ; c'est la *Traduction de Quinte-Curce*, publiée près de dix ans avant les *Lettres provinciales*, où l'on trouve peu de tours, peu d'expressions qui aient vieilli.

A côté de l'influence générale de l'Académie, et de l'influence particulière de Vaugelas, il faut indiquer le rôle que joua l'Hôtel de Rambouillet à cette époque de remaniement de la langue. Ce cénacle littéraire, formé dès l'année 1600, sous le règne de Henri IV [6], à l'hôtel Pisani, et qui a été le premier, et longtemps le seul salon de Paris où se soit assemblée la bonne compagnie, fut le centre de réunion de talents très-variés. Dans la « Chambre du génie » (c'était le nom donné à l'appartement destiné aux lectures), on remarquait, outre le marquis de Rambouillet, parmi les grands seigneurs, le jeune évêque de Luçon, Richelieu, Condé, le galant marquis et joyeux chansonnier de la Salle, qui devint l'austère duc de Montausier ; parmi les hommes

[1] *Réflexions sur le Traité du sublime de Longin*, I.
[2] *De la critique*, chap. VII.
[3] *Prosodie française*, art. 4, I.
[4] *Remarques sur Racine*, LX.
[5] *Mélanges littéraires*, Mém. sur la satire.
[6] C'est l'opinion de M. Rœderer, dans son *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie*.

de plume, Malherbe, Vaugelas, Racan, Gombauld, Balzac, Voiture, Chapelain, Costar, Sarrasin, Mairet, Patin, Godeau, Bussy-Rabutin, Segrais, Malleville, Colletet, Corneille, Rotrou, Scarron, Benserade, Scudéri, Saint-Evremond, Charleval, Ménage, la Rochefoucauld, l'abbé Cottin, enfin Bossuet et Fléchier; parmi les femmes, Mme de Rambouillet et sa fille Julie d'Angennes, Mlle de Bourbon-Condé, qui devint la duchesse de Longueville, Mlle de Coligny, qui épousa le comte de Suze, la marquise de Sablé, la femme de Scudéri et sa sœur, Madeleine de Scudéri, Mme d'Adington, depuis comtesse de la Suze, enfin Mme de Sévigné elle-même.

Mme de Rambouillet se vantait un jour d'avoir *débrutalisé* (mot de son invention, que l'Académie ne sanctionna pas) la société française. La France, avant l'apparition d'*Arthénice*, n'était pas si *brutale*; et d'Urfé servit bien aussi à lui ôter son reste de rudesse, par ses bergers du Lignon, « dont la conversation ne retient chose quelconque du village, parce que ce sont les plus discrets et les plus civils que l'auteur ai jamais pratiqués [1]. » Il n'en est pas moins incontestable que le règne passager de l'hôtel Pisani, que Bayle appelait avec raison un véritable palais d'honneur, et dont l'admission était regardée comme un double brevet de culture intellectuelle et de vertu, a marqué une nouvelle phase dans l'histoire de la société française.

Dans une lettre du 22 mars 1638, Chapelain disait à Balzac : « Vous ne sauriez avoir de curiosité pour autre chose qui le mérite davantage que l'hôtel de Rambouillet. On n'y parle point savamment, mais on y parle raisonnablement, et il n'y a lieu au monde où il y ait plus de bon sens et moins de pédanterie. Je dis pédanterie, Monsieur, que je prétends qui règne dans la cour aussi bien que dans les universités, et qui se trouve aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes. » Généraliser ce bon ton et ce bon goût, voilà le service que l'hôtel de Rambouillet, dans son beau moment, rendit à la langue et à la société, et Fléchier n'était que juste lorsque, en 1672, dans l'oraison funèbre de la fille de Mme de Rambouillet, la célèbre Julie d'Angennes, devenue duchesse de Montausier, il disait : « Souvenez-vous, mes frères, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'*incomparable Arthénice*, où se rendaient tant de personnages de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. »

Cette même Julie d'Angennes, élevée dans l'affectation et le faux esprit, contribua notablement à la décadence de l'hôtel de Rambouillet, et y fit trôner le mauvais goût, qui ne gagna que trop au dehors. L'hôtel de Rambouillet, en masse, a été compris dans le ridicule que

[1] *Astrée*, t. IV, p. 856.

Molière, dans les *Précieuses ridicules*, les *Femmes savantes*, la *Comtesse d'Escarbagnas* et plusieurs autres de ses comédies, destinait surtout à des parodistes sans esprit et sans goût, et le nom dont s'honoraient les la Fayette, les Sévigné et les Deshoulières, est devenu un sobriquet injurieux. Avouons cependant que la plupart des membres de cette petite académie italienne s'étaient bien attiré ce discrédit par toutes les affectations, les fadaises et les fadeurs qui se mêlèrent de plus en plus à leurs discussions littéraires, à leurs correspondances, à leurs représentations théâtrales [1] ou mythologiques, à leurs ballets épigrammatiques, à leurs mascarades florentines, à leurs jeux espiègles, à leurs jolis tours.

Les femmes qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet prirent, on le sait, comme un titre d'honneur et un diplôme de bel esprit et de pureté de mœurs, le nom de *Précieuses*. Les *précieuses* se divisaient, suivant l'âge, en jeunes et anciennes, et dans l'ordre moral, elles se classaient en *galantes* ou *spirituelles,* selon leur vocation pour les délicatesses du sentiment ou les finesses de l'esprit. Les hommes s'appelaient *Esprits-doux*.

Ce monde à part s'était fait un langage de convention dont le sieur de Somaize a composé son *Dictionnaire des Précieuses*. Paris s'était transformé en Athènes; l'île Notre-Dame se nommait Délos; la place Royale, place Dorique; Poitiers était Argos ; Tours, Césarée; Lyon, Milet; Aix, Corinthe; on n'était plus en France, mais en Grèce; les hommes étaient débaptisés comme les villes : Louis XIV avait échangé son nom contre celui d'Alexandre ; le grand Condé, contre celui de Scipion; Richelieu était devenu Sénèque; Mazarin, Caton; Voiture, Valère; Sarrasin, Sésostris; la Calprenède, Calpurnius; Scudéri, Sarraïdès.

Il semblerait qu'on voulût dépayser les profanes pour le langage habituel comme pour les noms propres. Les dames de l'hôtel de Rambouillet, — qui presque toutes étaient très-lettrées, et savaient toutes l'italien, et dont telle même, comme M[me] de Guémené, avait un professeur de langue hébraïque, — se firent un système de la recherche et de l'obscurité dans la conversation et dans les écrits : « Elles sont fortement persuadées, disait Somaize, qu'une pensée ne vaut rien lorsqu'elle est entendue de tout le monde, et c'est une de leurs maximes de dire qu'il faut nécessairement qu'une précieuse parle autrement que le peuple, afin que ses pensées ne soient entendues que de ceux qui ont des clartés au-dessus du vulgaire [2]. » C'est ainsi que les *chères*, — elles s'appelaient de ce nom entre elles, — affaiblirent, comme de gaieté de cœur, le service qu'elles rendirent à la langue par

[1] On lit dans les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly (1[re] partie, année 1636) des détails piquants sur une de ces réunions littéraires, où les habitués de l'hôtel jouèrent entre eux la *Sophonisbe* de Mairet.

[2] *Le grand Dictionnaire des précieuses*, 1661, t. II, p. 10.

tant de mots nouveaux et nécessaires, par tant de tours hardis et heureux, par tant de métaphores agréables ou énergiques dont elles l'enrichirent.

En même temps que dans les salons élégants de l'hôtel italien des Pisani la langue française prenait de la souplesse et de la grâce, malheureusement gâtée d'affeterie, dans le désert de Port-Royal elle apprenait la fermeté et la mâle énergie. Pascal achevait l'œuvre des Balzac et des Voiture. Cette autre influence sera, dans son lieu, étudiée avec les développements convenables. Une remarque assez curieuse, est que ces hommes austères, capitalement ennemis de l'afféterie et de l'efféminationdu style, louèrent, en plusieurs occasions, l'hôtel de Rambouillet.

Les talents les plus rares dans tous les genres contribuèrent à la splendeur de ce siècle unique. Quelques-uns seulement seront l'objet, dans ce travail, d'une étude particulière. Nous voulons, dans cette revue générale, donner quelques détails sur ceux qui n'ont pu entrer dans notre cadre, et indiquer au moins les principaux noms, les principaux uniquement, car s'il fallait dire un mot de tous les talents de quelque marque, l'énumération serait infinie.

Parmi tous ces grands écrivains, dont la gloire est inséparable de celle de la France, la Religion en revendique avec justice un nombre très-considérable. Si les plus sublimes vertus sont réservées à l'action de la doctrine catholique, certes elle n'a pas exercé une influence moins heureuse sur la culture de l'esprit ; elle n'a pas moins favorisé l'éclosion du génie : témoin tous ces moralistes, théologiens, orateurs catholiques surtout.

Si les grands auteurs du dix-septième siècle sont toujours modèles et toujours inimitables, c'est principalement pour l'éloquence chrétienne. Le triomphe de la prose dans le genre sérieux, ce fut, au dix-septième siècle, l'éloquence de la chaire. Elle ne brilla pas cependant dès les premiers temps de cette grande ère. Encore au commencement du dix-septième siècle, les Bosquier, les Valladier, les Jean Guérin, sermonaires de l'école de Menot et de Maillard, avaient la vogue. Nombre de prédicateurs entassaient encore dans leurs sermons ces indigestes citations et toutes ces éruditions déplacées, qui, rassemblées dans une composition bizarre, faisaient douter si c'était un sermon ou un recueil de dissertations qu'ils prononçaient, si la pièce était latine ou française. D'autres, imitant la manière espagnole ou italienne, épuisaient leur esprit en pointes frivoles, en ornements superflus, en faux brillants. On le sait de reste : une pensée leur paraissait basse si elle était raisonnable, une preuve leur paraissait faible si elle était commune, ils jugeaient une expression plate dès qu'elle était simple ; ils cherchaient à surprendre plutôt qu'à persuader, et faisaient consister la beauté d'une pensée dans sa bizarrerie, la force d'une preuve dans sa nouveauté et dans l'éloignement du sens commun, le

sublime d'une expression dans la singularité, et souvent dans le ridicule de la métaphore la plus outrée. Jusque dans la seconde moitié du dix-septième siècle, beaucoup de prédicateurs, même réguliers, avaient encore gardé l'excès du genre scolastique, et Nicole pouvait dire :

« Qui ne s'étonnera que les prédicateurs choisis par des compagnies réglées, où l'on ne les admet à ce ministère qu'avec discernement et avec mûre délibération, fassent souvent paraître si peu de spiritualité et si peu de lumière dans leurs sermons, et qu'ils ne les remplissent pas moins que les autres d'une scolastique basse et inutile[1] ? »

Ces défauts gâtent toutes les *actions publiques* de François Ogier (mort à Paris, en 1670), vanté en son temps comme s'il reproduisait avec toutes ses grâces et ses ornements l'éloquence des Pères de l'Église grecque.

Un autre défaut était l'imitation mal entendue des anciens. Ainsi, pendant le règne de Henri IV, du Besse et Valladier firent entendre des homélies philosophiques sous le nom de sermons.

Cependant l'éloquence de la chaire commença de se transformer sous le règne du premier des Bourbons. La preuve la plus frappante de ses progrès, ce sont les discours funèbres qu'inspira la mort de ce monarque. Il en fut prononcé vingt-huit en France ; et il n'en est pas un qui n'offre quelque passage éloquent et pathétique : celui de Fenoillet, alors évêque de Montpellier, est presque un chef-d'œuvre.

Notre éloquence sacrée dut de nouveaux progrès aux Lingendes (1591-1660), aux Joly (1610-1678), aux Senault (1599-1672), aux Hercule Audiffret (1603-1659).

Lingendes est célèbre surtout par les emprunts connus que lui fit Fléchier.

« Le Père de Lingendes, jésuite, excellent prédicateur, avait enlevé tout Paris durant trente ans, dit le Père de la Rue, lorsque M. Joly entra dans la grande vogue. Outre la force des mouvements, qu'ils avaient tous deux d'une manière éminente, il avait par-dessus lui l'étendue du savoir et la dignité de l'action, dans un degré où peu d'orateurs depuis lui ont pu atteindre. Mais il était si éloigné d'étudier les grâces de la langue et d'affecter la justesse de la mémoire qu'il composait ses sermons presque tout entiers en latin, pour les prononcer en français. L'édition qui en paraît en notre langue est un travail des copistes fort imparfait, sans nerf et presque sans feu. La véritable édition est toute latine, et n'est qu'un recueil abondant de matières arrangées, prêtes à recevoir la forme que son génie lui inspirait dans la prononciation[2]. »

[1] *Essais de morale*, t. III, 8e traité. Des moyens de profiter des sermons.
[2] De la Rue, préface de ses *Sermons*.

Le Père Jean-François Senault, mort général de l'Oratoire, fut peut-être celui qui contribua le plus à purger la chaire chrétienne de tant de défauts qui la déshonoraient. Il remit en honneur la méthode, la pure doctrine de l'Évangile expliquée par les Pères, et la gravité que demande l'auguste ministère de la prédication ; glorieux témoignage qui lui a été rendu entre autres par le Père de Lingendes, son concurrent dans la gloire de l'éloquence de la chaire. Senault, de son propre aveu, travailla douze ou quinze ans à se former le style et à polir son langage, sans néanmoins discontinuer l'étude de la théologie, de l'Écriture et des saints Pères ; où, dit l'abbé Goujet[1], il se fit un fonds inépuisable de doctrine, qui a fourni à quarante carêmes qu'il a prêchés, la plupart à Paris, à la cour et dans les plus grandes chaires. Senault, au témoignage de Charles Perrault, dans ses *Hommes illustres*, a formé nombre de prédicateurs célèbres du dix-septième siècle. Outre ses sermons, Senault a laissé plusieurs ouvrages, en particulier le traité de l'*Usage des passions*, remarquables par la solidité des pensées et par un style constamment sain et correct.

Le Père Hercule Audiffret, général de la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, oncle et maître de Fléchier, né à Carpentras en 1603 et mort en 1659, fit voir un bon goût d'éloquence rare de son temps, dans ses oraisons funèbres de Marguerite de Montmorency, princesse de Condé, et du duc de Candale.

Ce que nous connaissons des sermons, des panégyriques et autres discours religieux du cardinal de Retz, permet de le nommer parmi les restaurateurs et les instaurateurs en France de l'éloquence chrétienne. Le même honneur doit être accordé, quoique à des titres assez différents, au célèbre oratorien, le Père le Jeune, surnommé, à cause de sa cécité, *le Père l'Aveugle* (1592-1672), dont l'éloquence brilla dans les chaires des grandes villes et à la cour, comme dans les missions. Un autre illustre religieux du même ordre, le P. Lami, l'appelait justement « un des premiers prédicateurs du siècle ». Il fait parler ainsi un des personnages des dialogues de ses *Entretiens sur les sciences* : « Je suis charmé lorsque j'entends lire ses ouvrages. Ce ne sont point les richesses du langage et la rareté de ses pensées qui me surprennent, j'y admire un zèle admirable (*sic*) pour le salut des âmes, qui lui fait trouver les moyens d'insinuer les vérités qu'il prêche, de les faire comprendre, de les faire aimer. Il se proportionne à la capacité de son auditeur. Il se sert des termes qu'il sait être connus au peuple. Il n'a pas égard si ces mots sont purs, pourvu qu'il les entende. Il lui propose des comparaisons familières. Il ne dit rien qui ne soit à sa portée, si ce n'est que pour réveiller son attention et s'acquérir quelque estime autant qu'il est nécessaire, pour le tenir appliqué, il cite quelque passage latin et autorise ce qu'il avance. Le peuple, dit-il dans les avis qu'il donne aux jeunes prédicateurs, n'é-

[1] *Bibliothèque française*, t. II, p. 291.

couterait pas avec plaisir, s'il ne croyait que celui qui lui parle est savant, et il ne le croirait pas savant s'il ne parlait quelquefois latin[1]. »

Enfin l'éloquence de la chaire toucha son point de perfection. Elle remonta hautement à la tradition des Pères. « Ce que je viens de vous dire, mes frères, c'est de la pure Écriture sainte, » disait Bourdaloue dans un *Sermon pour une vêture prêché aux Nouvelles-Catholiques*. Il avait souvent sujet de faire la même déclaration, aussi bien que ses illustres confrères en éloquence. Tous faisaient aux Pères beaucoup d'emprunts, seulement la manière dont ils les employaient les leur appropriait. Généralement les grands orateurs catholiques du dix-septième siècle ont donné plus à la grâce et à l'élégance du langage que les saints Pères. Ils s'étudiaient non-seulement à être corrects, mais à combiner avec un art supérieur les idées et les images ; ils obéissaient aux exigences d'un auditoire délicat et poli. « Jusque dans la chaire, disait la Bruyère, l'on se croit obligé souvent de suspendre l'évangile pour les prendre par leur faible et les ramener à leurs devoirs par des choses qui soient de leur goût et de leur portée[2]. » Mais, tout en étant d'admirables orateurs, ils surent se montrer des apôtres.

Quand les Bossuet, les Bourdaloue eurent fait entendre leur forte éloquence, Massillon put dire justement que depuis les premiers siècles de l'Église, les chaires chrétiennes n'avaient pas publié les maximes de l'Évangile avec plus de force, plus d'exactitude, plus de lumières[3]. On peut aller plus loin et affirmer que les grands orateurs chrétiens du dix-septième siècle sont les plus complets orateurs qui aient jamais existé.

Massillon lui-même, auquel nous ajouterons Fléchier, mérite de figurer parmi ces successeurs des Chrysostome, des Grégoire de Nazianze, des Basile, et nous l'étudierons avec le même soin. Mascaron a été quelque temps associé à ces grands oracles de la chaire : bien à tort. « L'éloquence, dit le plus grand orateur de l'Église grecque, est plutôt un fruit de l'art qu'un don de la nature[4]. » Combien l'art est faible auprès de la nature, si diligemment soit-il employé, c'est ce que prouve l'exemple de plusieurs prédicateurs du dix-septième siècle qui ont gardé quelque renommée, et tout spécialement celui de Mascaron. Mme de Sévigné a parlé de lui très-avantageusement, et elle le suivait aussi assidûment que Bourdaloue, comme le montrent ces passages de ses *Lettres* : « Je dis un peu de bien de moi en passant : j'en demande pardon au Bourdaloue et au Mascaron ; j'entends tous les matins ou l'un ou l'autre : un demi-quart d'heure des merveilles qu'ils disent devrait faire une sainte. » Et ailleurs[5] : « Ne vous a-t-on pas envoyé

[1] Lami, *Entretiens sur les sciences*, VIIe Entret. De la prédication.

[2] *Discours sur Théophraste*.

[3] Premier sermon *pour une profession religieuse*.

[4] S. Chrysostome, *Du sacerdoce*.

[5] *Lettre à Mme de Grignan,* 1er janvier 1676.

l'oraison funèbre de M. de Turenne?... Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, mais je l'en défie ; il pourra parler d'un héros ; mais ce ne sera pas de M. de Turenne, et voilà ce que M. de Tulle a fait divinement, à mon gré. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre, et cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il était pétri ; et puis ce caractère, comme il dit, également éloigné de la souplesse, de l'orgueil et du faste de la modestie. Je vous avoue que je suis charmée ; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée,

Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romaine [1]. »

La célèbre marquise était probablement sous le charme du débit. Le jugement exact est celui de Mme de Maintenon écrivant : « Je viens d'entendre une belle déclamation du Père Mascaron ; il divertit l'esprit et ne touche pas le cœur ; son éloquence est hors de sa place : cependant il est à la mode. »

Parmi les maîtres de la parole, à la place de Mascaron, nous rangerons plutôt le Père DE LA RUE (1643-1725), « ce prédicateur, comme disent les *Mémoires de Trévoux*, que la plus délicate cour de l'Europe a écouté neuf fois pendant le carême ou l'avent, avec les mêmes applaudissements que Paris et les provinces lui ont donnés pendant quarante ans [2]. » C'était un des orateurs dont le roi aimait le plus à suivre les sermons. « Il s'y rendait aussi assidu que ses affaires ou sa santé le lui permettaient. Quand il ne pouvait y assister, jamais il ne manquait, pour tenir l'auditoire en respect, d'y faire occuper sa place par la Reine, par Monseigneur, et dans les derniers temps par M. le duc de Bourgogne. »

Le jésuite de la Rue, dans ses sermons, suivait habituellement la méthode que conseillait et pratiquait Fénelon, la méthode improvisatrice des Pères de l'Église.

« C'étaient là les modèles, dit-il lui-même, que je m'étais proposés. Mes premiers essais furent selon leur méthode, et je m'y serais attaché, si je n'eusse été insensiblement emporté par le goût du temps, que je voyais suivi des plus habiles, sans exception, et des plus vertueux, sans scrupule. Il m'est souvent survenu des occasions où j'ai eu besoin de rappeler mon ancienne facilité. J'ai même osé la hasarder à la cour dans un sermon presque entier du jour de Pâques : et il me parut que l'impromptu n'avait point été remarqué. Trois années de mission que le roi m'envoya faire en Languedoc au commencement du siècle, me remirent en pleine liberté. Le soulèvement des fanatiques et leurs cruautés inouïes, qui répandaient la terreur dans tous les pays, me donnèrent lieu de m'exercer sur divers événements et divers sujets singuliers, capables des plus vives couleurs de l'éloquence. Il m'arrivait quelquefois de réduire par écrit ce que j'avais dit, même des pièces entières, quand j'en

[1] Vers de Corneille dans les *Horaces*.

[2] *Mémoires de Trévoux*, septembre 1719

trouvais le loisir. Mais la précipitation ne me permettant pas alors de les rendre assez correctes, je n'ai pas cru en devoir charger le public. L'avantage que j'en rapportai à mon retour, fut une manière de dire plus dégagée et plus touchante ; et si j'avais su m'en prévaloir, sans me réconcilier avec ma mémoire, je me serais bien épargné du travail, mais je n'en eus pas le courage, et je ne fus pas longtemps sans m'en repentir. Je doute que je sois assez heureux pour inspirer à d'autres ce que je n'ai pu gagner sur moi[1]. »

Racine [2] et plusieurs contemporains sont témoins du bruit que faisaient les sermons de la Rue, dont l'air était imposant, la manière de dire grande et animée. Il a quelquefois approché de Bossuet par la force et la véhémence ; souvent il jetait l'épouvante dans les âmes ; d'autres fois sa parole était pleine de charme, et il paraissait être poëte autant qu'orateur ; en relisant aujourd'hui ses sermons, on y retrouve même trop l'auteur de tant de poésies françaises comme latines, qui méritèrent les éloges du grand Corneille. Dans nombre de pages, il est inégal et négligé : l'improvisation se sent trop. Le ton est plus généralement soutenu dans ses panégyriques, et surtout dans ses oraisons funèbres ; une d'elles est particulièrement vantée. « Le chef-d'œuvre du Père de la Rue, a dit un juge excellent quand la passion ne le fait pas excéder, est l'oraison funèbre du maréchal de Luxembourg. Je la trouve comparable à tout ce que nous avons de plus beau en ce genre. Sans sortir des bornes où doit se renfermer un orateur évangélique, il a fait un tableau parfait de son héros, tableau digne des plus grands peintres [3]. »

Le dix-septième siècle est inépuisable en prédicateurs distingués. Nommons encore le jésuite Cheminais (1652-1689), si doux et si correct ; Antoine Anselme (1652-1737), surnommé le *petit Prophète*, qui fit entendre sa voix avec non moins de succès à la cour que dans la province, et brilla surtout par ses panégyriques et ses oraisons funèbres ; et passant sous silence nombre d'orateurs sacrés qui surent éblouir la foule par l'éclat brillant de leurs pensées, de leurs expressions, de leurs traits, fermons cette liste par le nom oublié de ce Père capucin dont parle la Bruyère, que les courtisans eux-mêmes furent obligés d'admirer ; de ce Père Séraphin, qui fit déserter la chapelle de Versailles pour venir l'entendre, et à qui l'illustre Bourdaloue rendit si noblement justice, lorsque, interrogé par le roi sur ce qu'il pensait de ce missionnaire, il répondit avec la franchise d'un grand homme : « Sire, on rend à ses sermons les bourses qu'on a coupées aux miens. » Saint-Simon [4], malgré l'ironie de son ton, témoigne aussi des qualités apostoliques de cet homme de Dieu et surtout de son évangélique hardiesse. Il fut, ce semble, le Bridaine du dix-septième siècle finissant.

[1] P. de la Rue, préface de ses *Sermons*.
[2] *Lettres de Racine à son fils*.
[3] Desfontaines, t. XXII des *Observations*.
[4] *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, chap. XXXII.

Resterait, pour ne rien oublier, à mentionner les prédicateurs protestants : les plus célèbres d'entre eux, les Jean Claude (1619-1687), les Jacques Saurin (1677-1730), avec des talents mâles et élevés, demeurèrent bien au-dessous des grands orateurs catholiques.

Le dix-septième siècle, à jamais illustre par ses orateurs sacrés, reçut aussi quelque éclat de ses orateurs profanes. Le barreau se perfectionna en même temps, si ce n'est au même degré que la chaire. Au milieu du seizième siècle, on commence à trouver quelque éloquence dans le barreau français ; mais elle est entièrement gâtée par les bavarderies les plus fastidieuses et les plus fatigantes, et par cette érudition pédantesque qui fut si fort à la mode sous le règne des Valois. Les plaidoyers de cette époque étaient des rapsodies barbares et souvent burlesques, composées presque uniquement de citations grecques et latines bizarrement mêlées avec du français plat ou ampoulé, et où les Pères de l'Église et les poëtes grecs étaient également mis en pièces, où les conciles, les historiens et les rhéteurs latins étaient confondus pêle-mêle ; et saint Augustin, Homère, saint Basile, placés dans les affaires les plus litigieuses à côté de Dumoulin, de Grotius, du président d'Argentré.

La gloire d'avoir été les restaurateurs du barreau français appartient à Antoine le Maistre (1608-1658) et à Olivier Patru (1604-1681). Ils surent comprendre qu'on ne doit citer dans un plaidoyer que des autorités absolument nécessaires, et puisées uniquement dans les plus fameux jurisconsultes. Cependant les plaidoyers de le Maistre renferment encore bien des citations ecclésiastiques ; mais il paraît les avoir ajoutées après coup, dans sa retraite de Port-Royal, à la grande édification et admiration des solitaires. « Tout le monde sait, disent-ils, que M. le Maistre a fait des plaidoyers que les jurisconsultes admirent, où l'éloquence défend la justice, où l'Écriture instruit, où les Pères prononcent, où les conciles décident. » L'excès qui nous frappe aujourd'hui chez le Maistre paraît avoir été peu senti au dix-septième siècle, à preuve cet éloge de l'auteur des *Hommes illustres :*

« Il y a près de soixante ans que les harangues qu'il prononça alors ont été faites, et elles sont néanmoins dans une aussi grande pureté de langage que si elles venaient d'être composées. C'est une chose surprenante que cet excellent homme ait su non-seulement se défendre des vices et des défauts de son temps, des jeux de mots et des antithèses, qui faisaient alors les délices de l'orateur et de ses auditeurs, mais que par la force de sa raison il ait prévu et comme saisi par avance la manière parfaite de s'exprimer, qui n'a été en usage qu'après une longue suite d'années [1]. »

Patru, non plus que le Maistre, n'eut aucune occasion de déployer la grande éloquence ; il ne pouvait guère songer à rivaliser avec Cicéron, auquel longtemps on l'a comparé, lorsqu'il avait à plaider pour

[1] Perrault, *Hommes illustres,* le Maistre.

la cassation du testament d'un pauvre particulier, ou pour un jeune laquais allemand, qu'une servante de cabaret accusait du crime de séduction : ses talents et ses lumières d'avocat et de jurisconsulte lui méritèrent cependant une réputation assez durable pour que son portrait figure encore au Palais dans ce qu'on appelle la *Galerie des Douze*, où sont rassemblés les plus illustres représentants du droit, de la magistrature et du barreau. Ses plaidoyers ne sont pas néanmoins son principal titre, et s'il a mérité d'être rangé, comme Vaugelas et d'Ablancourt, parmi ceux qui « ont mis notre langue dans la perfection [1], » ç'a été surtout à cause de l'influence de ses avis et de ses directions, et pour avoir été le conseil de Boileau, qui l'appelait le « Quintilien de notre siècle [2] ».

Parmi les orateurs distingués du commencement du dix-septième siècle, on doit mentionner aussi Omer TALON (1595-1653), que Guy Patin appelait « le plus beau sens commun qui ait jamais été dans le Palais », et dont on a, outre ses *Plaidoyers*, des *Mémoires* sur différentes affaires agitées au Parlement pendant les troubles de la Fronde.

D'autres talents oratoires brillèrent encore au barreau dans le courant du siècle. Parmi ceux qui ont su ne pas être orateurs, quand il ne fallait être qu'avocats, mais aussi ne s'en pas tenir aux formules du palais, quand la nature et l'intérêt de la cause permettaient des mouvements oratoires, nommons l'académicien BARBIER D'AUCOURT (1641-1694), qui, par sa manière judicieuse, par son style précis, nerveux, et en même temps élégant, a mérité d'être loué comme ayant donné le ton aux Cochin, aux Normant et aux Aubri. Il n'est pas moins recommandable comme critique par ses *Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène par le Père Bouhours, jésuite*. Distinguons également Claude ERARD (mort en 1700), dont la diction fut sinon aussi élégante, au moins plus véhémente et plus nerveuse que celle de Patru, et qui est célèbre surtout par son plaidoyer pour le duc de Mazarin contre Hortense Mancini, sa femme, qui l'avait quitté pour passer en Angleterre. Il n'y a aucun plaidoyer de Patru ni de le Maistre comparable pour la force à un autre plaidoyer d'Erard, celui pour le fils d'un magistrat, contre une demoiselle de la cour de la première naissance. Un magistrat illustre, qui fut aussi un grand avocat, le chancelier d'Aguesseau, recommandait la lecture des plaidoyers d'Erard comme de ceux de le Maistre et de Patru, en relevant ce qui lui a manqué. « L'on y trouvera, dit-il, un style doux et coulant ; un tour d'esprit naturel ; une ironie assez fine et assez délicate, qui en faisait le principal ornement, mais qui laissait à désirer cette force de raisonnement et ce progrès de preuves toujours plus pressantes l'une que l'autre, qui fait le principal mérite de ces sortes de discours [3]. »

[1] Saint-Évremond, *Dissertation sur le mot* VASTE.

[2] *Lettre à Brossette.*

[3] *Instruction sur l'étude et les exercices, etc.*

Suivant le même d'Aguesseau, l'éloquence du barreau déclina déplorablement sur la fin du siècle. Il signale tous les vices de décadence dans les plaidoyers de cette époque, longueur fatigante, répétitions ennuyeuses, mépris des auditeurs, irrévérence pour la sainteté de la justice et pour la dignité du sénat, bassesse de style, familiarité indécente du discours, plus convenable à la liberté d'une conversation particulière, qu'à la majesté d'une audience publique [1]. Heureusement Henri Cochin (1687-1747), continuant la tradition de Normant, surnommé *l'Aigle du barreau*, releva la dignité d'avocat par les grâces sévères de sa diction comme par sa science solide. Lui aussi, de même que d'Aguesseau, fut non-seulement avocat, mais jurisconsulte éminent. Nous reparlerons d'eux avec plus de détail, quand nous en serons au dix-huitième siècle, auquel ils appartiennent plutôt, Cochin surtout.

Le grand jurisconsulte du dix-septième siècle, c'est Jean Domat (1625-1695), qui, le premier, dans son traité des *Lois civiles dans leur ordre naturel*, publié en 1689, débrouilla le chaos de la législation française. On est unanime à louer le ton sage, grave et mesuré de ce digne ami de Pascal. D'Aguesseau conseille à l'homme de loi de le prendre pour guide, étant « celui qui a traité ces matières avec le plus de méthode, et toujours dans la vue de les ramener à ce droit primitif, qui doit être aussi commun à toutes les nations que la justice même. » « On peut, continue le célèbre chancelier, l'appeler le jurisconsulte des magistrats ; et quiconque posséderait bien son ouvrage, ne serait peut-être pas le plus profond des jurisconsultes, mais il serait le plus solide et le plus sûr de tous les juges [2]. »

L'Histoire ne parvint pas, comme l'Éloquence, à sa perfection, au dix-septième siècle. Elle fut cependant cultivée avec succès par des écrivains très-distingués. Nous étudierons avec étendue Mézeray, Pellisson, Fleury. D'autres représentants de l'histoire au dix-septième siècle méritent ici une mention, et d'abord Hardouin de Beaumont de Péréfixe (1605-1670), précepteur de Louis XIV et archevêque de Paris. Son style est vieilli, mais généralement correct et coulant. L'historien de Henri IV a un accent de simplicité touchante qui rappelle le souvenir du bon Joinville, l'historien de saint Louis. Voltaire en a parlé très-honorablement. « Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un grand roi. Il la composa pour son élève. On crut que Mézeray y avait eu part : en effet, il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler ; mais Mézeray n'avait pas ce style touchant et digne en plusieurs endroits du prince dont Péréfixe écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellents conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même, ne furent insérés que dans la seconde édition après la mort du cardinal Mazarin [3]. »

[1] D'Aguesseau, *Ouvertures des audiences de* 1698.

[2] *Instruction sur l'étude et les exercices, etc.*

[3] *Siècle de Louis XIV*, Écrivains.

Saint-Réal (1639-1692) porta plus loin l'art d'écrire, mais fut beaucoup moins véridique et beaucoup moins consciencieux. L'*Histoire de la conjuration que les Espagnols formèrent en* 1618 *contre la république de Venise* et la *Conjuration des Gracches*, si estimées pour la diction, toujours élégante, mais non toujours correcte, tiennent du roman autant que de l'histoire.

Saint-Réal eut un imitateur de sa manière, qui outra jusqu'au dernier excès les défauts de l'auteur de la *Conjuration de Venise* : c'est Varillas (1624-1696), « si connu, dit Saint-Simon, par les histoires qu'il a écrites ou traduites [1]. » Son *Histoire de France*, depuis la naissance de Louis XI, en 1423, jusqu'à la mort de Henri III, en 1589, avec la minorité de saint Louis en outre, et son *Histoire des hérésies*, pour ne pas parler de ses autres compositions, fourmillent de fautes et d'inexactitudes plus ou moins graves, que ne rachètent pas suffisamment l'agrément de son style et son zèle pour l'orthodoxie.

Le même reproche d'altération de la vérité historique s'adresse à Vertot (1655-1735), celui-là véritablement disciple de Saint-Réal, et qui se fit une réputation solide et plus étendue que celle de son maître, par son *Histoire des révolutions de Portugal*, son *Histoire des révolutions de Suède,* et surtout son *Histoire des révolutions romaines*. L'abbé de Vertot avait près de quarante-cinq ans lorsqu'il publia le premier morceau d'histoire ; il en avait plus de soixante-dix quand il acheva son dernier ouvrage, l'*Histoire de Malte,* qui se ressent trop par la langueur constante, et souvent par l'incorrection du style, de la vieillesse de l'auteur. Ses autres ouvrages, surtout les *Révolutions de Suède* et de *Portugal,* ont été et sont encore fort loués pour ces qualités d'écrivain qui faisaient dire à Bossuet que c'était une plume taillée pour écrire la vie de Turenne. Le Père Bouhours assurait qu'il n'avait rien vu en notre langue qui, pour le style, fût au-dessus des *Révolutions de Suède* et de *Portugal.* Mably comparait les *Révolutions de Suède* à ce que les anciens ont de plus beau. Le même écrivain disait encore : « Je regarde Vertot comme celui de nos écrivains qui a été le plus capable d'écrire l'histoire. Il a l'âme élevée et généreuse. Son imagination ne le domine point et ne lui sert qu'à donner aux objets qu'il traite les ornements qui leur sont convenables. Ses peintures sont dessinées avec hardiesse, ses réflexions courtes, sa marche rapide. Son style brillant et léger, sa narration vive et ingénieuse, son art d'intéresser et d'attacher, peuvent le faire comparer à Quinte-Curce. »

Une œuvre plus consciencieuse, plus difficile et plus étendue, fut entreprise, à la fin du règne de Louis XIV, par le savant jésuite Gabriel Daniel (1649-1729), auteur de l'*Histoire de France*, 1713, 3 vol. in-4°, et de l'*Histoire de la Milice française*, 1721, 2 vol. in-4°. Dans l'histoire de France, précédée de deux dissertations sur les premiers temps de cette histoire, et d'une préface sur la manière de la traiter, Daniel se

[1] *Mémoires*, t. I, chap. XXXIV.

proposa de suivre une voie toute différente de celle de *Mézeray*, *qui*, dit-il, *ignorait ou négligeait les sources*. Le savant jésuite, le premier en France, visa surtout à l'exactitude historique et à la reproduction de la couleur des historiens originaux ; il eut le grand mérite de bannir la phraséologie moderne du récit des temps anciens, et se moqua judicieusement des auteurs qui, comme Varillas, donnent à Louis XI le titre de *Majesté*, lequel ne fut à la mode que sous Louis XII ; qui parlent de colonels avant François Ier et de régiments avant Charles IX ; qui attribuent des armoiries aux rois de la première et de la seconde race. Admirable de bon sens, de science et d'impartialité pour les premières époques de notre histoire qu'il avait le plus approfondies, le père Daniel est moins estimé pour ce qu'il a écrit sur les temps modernes ; l'ensemble de son œuvre n'en a pas moins mérité cet honorable éloge de M. Augustin Thierry : « Le Père Daniel a le premier enseigné la vraie méthode de l'histoire de France, bien qu'il ait manqué de force et de talent pour la mettre en pratique ; c'est une gloire qui lui appartient, et que néanmoins peu de personnes lui accordent. Entre ceux qui ont écrit après lui, bien peu se sont efforcés, je ne dis pas seulement d'acquérir une science égale à la sienne, mais même de profiter de l'exemple et des leçons que présente son livre [1]. » Cette histoire mérite un rang à part pour l'art d'écrire comme pour le fond des choses, et Saint-Simon, qui en a tant décrié l'intention, n'a pu s'empêcher d'y reconnaître un « style admirable. » « Jamais, ajoute-t-il, un français si net, si pur, si coulant, des transitions heureuses, en un mot tout ce qui peut attacher et charmer un lecteur : préface admirable, prémisses magnifiques, courtes dissertations savantes, une pompe, une autorité la plus séductrice [2]. »

Jacques Marsollier (1647-1724), auteur de l'*Histoire du cardinal Ximenès*, de l'*Histoire de Henri VII*, de l'*Histoire de l'Inquisition et de son origine*, de la *Vie de saint François de Sales*, de la *Vie de Mme de Chantal*, de la *Vie de Dom Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, et de l'*Histoire de l'origine des dîmes et autres biens de l'Église*, etc., malgré les longueurs, la pompe oratoire, l'uniformité et la monotonie qu'on peut quelquefois lui reprocher, mérite, pour la pureté et l'élégance continue de son style, d'avoir une place parmi les historiens distingués du dix-septième siècle que nous avons nommés sans en épuiser la liste.

Le dix-septième siècle est généralement moins vanté pour ses historiens que pour ses auteurs de *Mémoires*. Les principaux, Retz et Saint-Simon, auront une belle place dans nos études. Indiquons rapidement ici les noms de quelques-uns de ceux que nous sommes forcé d'omettre : Tallemant des Réaux, si piquant, mais trop souvent scandaleux dans ses *Historiettes* ; Bussy-Rabutin, placé par la Bruyère, à côté de Bouhours, parmi ceux qui ont aidé à polir la langue ; excel-

[1] *Lettres sur l'Histoire de France*, lettre IV.
[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XI, chap. II.

lent surtout pour ses portraits qui ont, dit Saint-Évremond, « une grâce négligée, libre et originale, qu'on ne saurait imiter ; » l'abbé de Choisy, ce singulier dameret qui, après avoir mis tant d'années tout son bonheur à « faire la belle », finit par être un prêtre assez édifiant, et avec nombre d'histoires religieuses, *Histoire de l'Église, Vie de David, Vie de Salomon*, et d'énormes in-quarto sur saint Louis, Philippe de Valois, Charles V, etc., a laissé de curieux mémoires, remarquables, comme ceux de Bussy, par les portraits, les portraits en particulier de Fouquet, de le Tellier, de Lyonne, de Colbert, de Mlle de la Vallière ; tout cela d'un style qui, selon la juste expression de Duclos, a les *grâces négligées d'une femme.*

Parmi les importants témoignages historiques du grand siècle, il ne faut pas oublier les mémoires courts et inachevés du paresseux marquis de la Fare (1644-1712), qui, bien supérieurs à ses faibles vers, ont de la finesse et du piquant, et aussi du sérieux et de la solidité. Malheureusement, ses principes sont sceptiques et fatalistes, et il explique toutes les actions des hommes et tous les événements, par le *tempérament*, la *fortune* et l'*habitude :* telle est sa philosophie de l'histoire. En outre, boudeur hargneux, comme le sera plus tard, et pour les mêmes causes, le duc de Saint-Simon, et dénué naturellement du sens des grandes choses, il se montre souvent faux et injuste dans ses appréciations, surtout à l'égard de Louis XIV, qu'il dénigre en toute occasion, et dans lequel il ne voit qu'un roi d'une *humeur naturellement pédante et austère.*

On possède du marquis de Dangeau (1638-1720), un journal de la cour, de 1686 jusqu'en 1720, qui a aussi son importance. Le fameux courtisan Dangeau était un des beaux esprits de la cour de Louis XIV. Il fut reçu de l'Académie française en 1688. Ses mémoires, chargés de quantité de détails minutieux, d'inutilités et de *nouvelles à la main*, écrites quelquefois, assure Voltaire [1], par un de ses domestiques, renferment aussi un grand nombre d'anecdotes intéressantes. Le marquis d'Argenson en a parlé avec plus d'estime que Voltaire. Selon ce ministre, « on peut dire que, si ce n'est pas là une vraie histoire de la cour de France pendant trente-cinq ans, ce sont du moins de bons matériaux pour la composer [2]. » Mme de Maintenon, dans ses lettres à Mme de Caylus, parle plusieurs fois de ces mémoires, qui « sont si agréables qu'elle a tout lu [3] ». Elle les reprend, et ils « l'amusent toujours très-agréablement [4]. » Elle ne témoigne qu'un regret : « C'est dommage, dit-elle, qu'il n'écrive pas aussi lisiblement que nous ! » Elle aurait pu ajouter : et aussi correctemeut.

Généralement, le style des *Mémoires* du dix-septième siècle, même

[1] *Siècle de Louis XIV*, chap. xxvi.

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. I, p. 76. 1857. P. Jannet.

[3] Lettre du 20 juin 1716.

[4] Lettres des 19 juin et 9 juillet.

des moins vantés et des moins connus, est très-original et très-beau. « Qu'y a-t-il de plus noble que ces mémoires de M. le vice-amiral comte d'Estrées, pages toutes empreintes de ce grand langage du dix-septième siècle ? » dit l'auteur de l'*Histoire de la Marine française*[1]. Cependant un grand nombre de ces écrivains par occasion sont peu exacts dans la langue, et le style faisait le moindre de leurs soucis. Tel était Dangeau, dont nous venons de parler ; tel était aussi l'abbé Arnauld, fils d'Arnauld d'Andilly, dont les mémoires, terminés en 1677, offrent, avec le charme d'une lecture agréable, des portraits bien tracés, et des particularités peu connues, sur la fin de Louis XIII et sur le commencement de Louis XIV.

« Pour le style, avoue-t-il, je ne me flatte point qu'il soit sans défaut ; il est sans étude et sans art, ne m'étant jamais appliqué aux règles. Je parle ma langue naturelle telle que je l'ai apprise dès le berceau ; et s'il arrive que ces Mémoires passent pour n'être pas mal écrits, on ne devra pas m'en estimer davantage. On pourrait dire seulement ce que mon père dit autrefois assez agéablement, quoique avec un peu de vanité, à propos du livre de la Fréquente Communion, de M. Arnauld son frère ; car comme on lui témoignait de l'admiration qu'un jeune homme qui ne faisait qu'à peine de sortir des écoles, sans aucun usage du monde, eût pu écrire si bien et si poliment, il répondit qu'il n'y avait pas lieu de s'en étonner, et qu'il parlait simplement la langue de sa maison. Ceci me fait souvenir d'un certain valet que son maître avait emmené tout neuf de Paris à Turin, et qui lui vint dire comme une grande merveille qu'il venait de voir un enfant de quatre ans qui parlait italien. »

Le scandale déborde moins dans les mémoires du dix-septième siècle que dans ceux du seizième ; il en est beaucoup cependant où il n'est pas épargné, et auxquels peut s'appliquer ce blâme de Massillon :

« Vous le savez vous-mêmes, mes frères, encore aujourd'hui ne lit-on pas tous les jours avec un nouveau péril ces mémoires scandaleux faits dans le siècle de nos pères, qui ont conservé jusqu'à nous les désordres des cours précédentes, et immortalisé les passions des principales personnes qui les composaient[2] ? »

Les romans sont aussi, en quelque sorte, comme les mémoires, une dépendance de l'histoire, en ce qu'ils peignent les mœurs contemporaines, lors même qu'ils n'offrent guère qu'une idéalisation, une quintessence des choses réelles, comme les romans héroïques, les « pastorales », dernier refuge, au commencement du dix-septième siècle, de la chevalerie vaincue. Le père de toute cette littérature est Honoré d'Urfé (1567-1625). Dès 1610, il publia, et dédia à Henri IV, la première partie de l'*Astrée*, ouvrage qui transportait dans le roman le genre pastoral dont l'*Aminta* du Tasse et le *Pastor fido* du Marino avaient offert les premiers exemples célèbres. L'*Astrée* eut une in-

[1] E. Sue, Introduction de l'*Histoire de la Marine française*.

[2] Massillon, *Sermons sur les vices et les vertus des Grands*. 1re partie.

fluence très-marquée et très-longue sur le dix-septième siècle. Pendant plus de quarante ans, on en tira le sujet de presque toutes les pièces de théâtre, et les poëtes se contentèrent ordinairement de mettre en vers ce que d'Urfé avait fait dire en prose aux personnages de son roman. Par son style noble, riche, abondant et nombreux bien avant Balzac, d'Urfé servit de modèle, comme par le fond des choses, aux grands écrivains qui le suivirent.

Rien de curieux comme les témoignages d'estime et d'enthousiasme que reçut d'Urfé. Des évêques approuvèrent l'*Astrée* ; l'auteur reçut une lettre signée de vingt-neuf princes ou princesses, dix-neuf grands seigneurs ou dames d'Allemagne, qui, sous les noms des personnages de l'*Astrée*, avaient formé une *Académie des vrais amants*. Cette lettre, datée du carrefour de Mercure [1], le 10 mars 1624, priait d'Urfé de vouloir bien prendre pour lui le nom de Céladon, qu'aucun des membres de cette académie n'avait eu l'audace d'usurper [2]. Selon Huet, « M. d'Urfé fut le premier qui tira les romans de la barbarie, et les remit dans les règles en son incomparable *Astrée*, l'ouvrage le plus ingénieux et le plus poli qui eût jamais paru en ce genre, et qui a terni la gloire que la Grèce, l'Italie et l'Espagne s'y étaient acquise. » L'*Astrée* était, avec les œuvres de Marot et de Rabelais, une des lectures préférées de la Fontaine :

« Non que monsieur d'Urfé n'ait fait une œuvre exquise.
Étant petit garçon, je lisais son roman,
Et je le lis encore ayant la barbe grise [3]. »

« C'est d'où il tirait, dit d'Olivet, ces images champêtres qui lui sont familières, et qui font toujours un si bel effet dans la poésie [4]. »

Fontenelle, au milieu de beaucoup de critiques, a encore parlé très-avantageusement de l'*Astrée*.

« Les auteurs modernes, dit-il dans son *Discours sur la nature de l'Églogue*, ne sont pas ordinairement tombés dans le défaut de faire leurs bergers trop grossiers. M. d'Urfé ne s'en est que trop éloigné dans son roman, qui d'ailleurs est plein de choses admirables. Il y en a qui sont de la dernière perfection dans le genre pastoral ; mais il y en a aussi, si je ne me trompe, qui demanderaient à être dans *Cyrus* ou dans *Cléopâtre*. Souvent les bergers de l'*Astrée* me paraissent des gens de cour déguisés en bergers et qui n'en savent pas bien imiter les manières ; quelquefois ils me paraissent des sophistes très-pointilleux ; car quoique Silvandre fût le seul qui eût étudié à l'école des Massiliens, il y en a d'autres à qui il arrive d'être aussi subtils que lui, et je ne sais seulement comment ils pouvaient l'entendre, eux qui n'avaient pas fait leurs cours chez les Massiliens. »

[1] Un des lieux célèbres de l'*Astrée*.

[2] Les d'*Urfé, souvenirs historiques du Forez*, par Aug. Bernard, 1839, p. 166 et 167.

[3] La Fontaine, *Poésies diverses*, ballade, 1667.

[4] *Histoire de l'Académie*.

Des esprits très-fins sont, de notre temps, revenus à la pastorale de d'Urfé. « Je viens de lire l'*Astrée* que je n'avais jamais lue, dit P. L. Courrier; cela m'ennuya d'abord, et puis j'y pris plaisir [1]. » Des critiques comme Patin, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, ont été d'avis aussi qu'on pouvait ouvrir ce vieux roman, même après ceux de l'école moderne, sans crainte de trop s'ennuyer, pourvu qu'on eût quelque patience, et sans compromettre son goût.

De tant d'auteurs qui marchèrent sur les pas de d'Urfé, sans se tenir aux champs comme lui, nous ne parlerons que des deux plus célèbres, la Calprenède et M[lle] de Scudéri.

LA CALPRENÈDE (mort en 1663) a écrit *Cassandre*, en 10 vol., *Cléopâtre* et *Faramond* chacun en 24 vol. Tous ces romans, surtout *Cassandre*, ont une certaine grandeur, et on est quelquefois saisi de la noblesse des sentiments, de la générosité du caractère des principaux personnages. Le style de la Calprenède, plus fleuri encore que celui de d'Urfé, emprunte trop souvent les ornements de la poésie, et est, malgré cela, d'une fatigante monotonie. Boileau a bien apprécié *Cléopâtre*, dans son *Art poétique*, par ce seul vers :

Calprenède et Juba parlent du même ton.

Défaut de vérité dans les personnages et dans leurs discours, monotonie des descriptions, multiplicité des incidents, voilà ce qui choque dans *Cassandre* et dans *Faramond*, comme dans *Cléopâtre*, et ce qui fait trouver un peu étonnant que ces romans aient rencontré de si nombreux partisans et des admiratrices comme M[me] de Sévigné écrivant, mais avec une légère honte :

« Je n'ose vous dire que je suis revenue à *Cléopâtre*, et que par le bonheur que j'ai de n'avoir pas de mémoire, cette lecture me divertit encore : cela est épouvantable ; mais vous savez que je ne m'accommode guère bien de toutes les pruderies qui ne me sont pas naturelles ; et comme celle de ne plus aimer ces livres-là ne m'est pas encore entièrement arrivée, je me laisse divertir sous le prétexte de mon fils qui m'a mise en train [2]. »

Et encore :

« Je reviens donc à nos lectures, c'est sans préjudice de *Cléopâtre* que j'ai gagé d'achever ; vous savez comme je soutiens les gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là ; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles ; j'ai quelques lumières pour les bons, et personne n'est plus touché que moi des charmes de l'éloquence. Le style de la Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de la Calprenède est

[1] *Lettre à M[me] la princesse de Salm-Dick*, 25 juillet 1813.
[2] *Lettres de M[me] de Sévigné*, aux Rochers, dimanche 5 juillet 1671.

détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu : la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille : j'entre dans leurs desseins ; et si je n'avais M. de la Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. Vous m'apparaissez pour me faire honte ; mais je me dis de mauvaises raisons, et je continue [1]. »

Et de nouveau, trois jours plus tard :

« *Cléopâtre* va son train, mais sans empressement et aux heures perdues : c'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur la belle âme. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui est bien, pourvu qu'on m'en garde le secret. »

La gloire de la Calprenède fut éclipsée par celle de Mlle DE SCUDÉRI (1607-1701). Il n'y eut rien de comparable à la vogue de « la sans pareille Scudéri [2] », comme disait Scarron, de « l'illustre Sapho », c'est ainsi que l'appelait le grave Huet. Elle fit longtemps paraître ses ouvrages sous le nom de son frère, le poëte bravache que l'on connaît ; la société polie apprit avec transport que les merveilleux récits qu'elle admirait étaient de la main d'une femme.

« Enfin, s'écrie Huet, le temps lui a rendu la justice qu'elle s'était refusée et nous a appris que l'*Illustre Bassa, le Grand Cyrus* et *Clélie*, sont les ouvrages de mademoiselle de Scudéri : afin que désormais l'art de faire des romans, qui pouvait se défendre contre les censeurs scrupuleux, non-seulement par les louanges que lui donne le patriarche Photius, mais encore par les grands exemples de ceux qui s'y sont appliqués, pût aussi se justifier par le sien ; et qu'après avoir été cultivé par des philosophes, comme Apulée et Athénagoras, par des préteurs romains, comme Sisenna ; par des consuls, comme Pétrone ; par des prétendants à l'empire, comme Claudius Albinus ; par des prêtres, comme Théodorus Prodromus ; par des évêques, comme Héliodore et Achilles Tatius ; par des papes, comme Pie second, qui avait écrit les amours d'Euryale et de Lucrèce ; et par des saints, comme Jean Damascène, il eût encore l'avantage d'avoir été exercé par une sage et vertueuse fille [3]. »

L'un de ses plus célèbres romans, *Clélie*, publié en 1656, 19 vol. in-8°, renferme, entre autres, une description d'un pays allégorique, le pays du Tendre, que Boileau a ridiculisé dans ses *héros de roman*, et ailleurs, comme dans une lettre à Brossette, où il dit :

« C'est effectivement une très-grande absurdité à la demoiselle auteur de cet ouvrage d'avoir choisi le plus grand siècle de la république romaine, pour y

[1] Lettre du 12 juillet 1671.
[2] SCARRON, *Lettre au maréchal d'Albret.*
[3] HUET, *De l'origine des romans.*

peindre les caractères de nos Français. Car on prétend qu'il n'y a pas, dans ce livre, un seul Romain ni une seule Romaine qui ne soit copié sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnait autrefois une clef qui a couru, mais je ne me suis jamais soucié de l'avoir. Tout ce que je sais, c'est que le généreux Herminius, c'était M. Pellisson; l'agréable Scaurus, c'était Scarron; le galant Amilcar, Sarrasin, etc.[1]. »

S'il y avait lieu à la critique, la justice demandait de faire aussi la part de l'éloge. La *Clélie*, malgré tout le ridicule pédantesque de sa métaphysique amoureuse, est, à l'étudier de près, un livre sérieux et curieux, où sont traités, d'une manière piquante et judicieuse, toutes les questions qui tiennent à la condition des femmes dans le monde; le rang que la civilisation moderne leur donne, et ce qu'elles doivent faire pour avoir et pour garder ce rang. Les portraits et descriptions dont Boileau s'est moqué ont aussi leur prix, et Voltaire a su le reconnaître. « *Clélie*, écrit-il à une des dames les plus spirituelles du dix-huitième siècle, est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui faisaient du bruit dans le monde du temps de Mlle de Scudéri; tout Port-Royal y est; le château de Villars, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Prâlin, y est décrit avec la plus grande exactitude[2]. »

La vogue de la féconde romancière fut immense et durable, et sa réputation franchit les bornes de la France. Un passage des *Puritains d'Écosse*[3], de Walter Scott, marque que le goût des romans de Mlle de Scudéri, comme de ceux de la Calprenède, s'était fort répandu dans le Nord. « Miss Édith Bellenden, dit le grand romancier, écoutait avec une égale indifférence les compliments qu'on lui adressait, et dont la plupart étaient pillés des longs romans de la Calprenède et de Scudéri, modèles dans lesquels la jeunesse de ce temps aimait à étudier ses sentiments et ses discours, jusqu'à ce que la folie du temps, s'ennuyant de ces éternelles rapsodies de *Cyrus*, de *Cléopâtre* et d'autres, les réduisît en petits volumes aussi courts que ceux que j'entreprends de lire aujourd'hui. »

Au moins, tous ces romans n'étaient pas au fond immoraux. Un auteur, qui en a composé par centaines d'un genre bien différent, a justement dit :

« Quelque prévenu qu'on soit aujourd'hui contre les romans héroïques, tels que *Cassandre, Cléopâtre, le Grand Cyrus, Polexandre*, etc., j'aurais moins de peine à les mettre entre les mains des jeunes gens, que cette multitude d'histoires amoureuses et de nouvelles galantes, qu'on est dans le goût d'écrire depuis trente ou quarante ans. En voulant peindre les hommes au naturel, on y fait des portraits trop charmants de leurs défauts; et, loin que de pareilles images puissent inspirer la haine du vice, elles en cachent la difformité pour

[1] *Lettres de Despréaux à Brossette*, 7 janvier 1703

[2] *Lettre à Mme du Deffand*, 24 avril 1769.

[3] Chap. II.

le faire aimer. Au lieu que, dans les romans héroïques, rien n'est appelé vertu que ce qui en mérite le nom. Si l'amour y joue les premiers rôles, il y produit du moins des sentiments si nobles et de si grandes actions, qu'un lecteur n'y saurait trouver de quoi justifier ses faiblesses. Au contraire, on se sent élevé au-dessus de soi-même, en lisant une suite d'événements produits par les motifs les plus sublimes ; et je craindrais moins qu'une telle lecture ne fît des lâches et des voluptueux, que des superbes qui dédaignassent le commun des hommes, et qui n'eussent que du mépris pour tous ceux qui n'auraient pas les grandes qualités des Orondate et des Artamène[1]. »

Dans tous les romans héroïques dont l'auteur de *Manon Lescaut* relève ainsi les mérites un peu trop mêlés, l'élément dominant est la dissertation galante, que devaient remplacer, au dix-huitième siècle, la dissertation philosophique, les tirades sur le duel, sur le suicide, sur la religion naturelle, mêlées aux scènes de boudoir et d'alcôve.

Il y a plus d'action dans les romans de Mme DE VILLEDIEU, appelée aussi Mme DES JARDINS (1632-1683), dont le sujet est pris tantôt à l'antiquité, tantôt aux temps modernes et à la société même de l'époque, mais ils ne respirent que mollesse et volupté, et sont en bien des points l'écho de sa vie désordonnée.

La vie commune fut abordée dans le roman par SCARRON, dans le *Roman comique* (1662), peinture vive et burlesque, et quelquefois d'une expression supérieure, de l'existence aventureuse des comédiens ; par FURETIÈRE, dans le *Roman bourgeois* (1666), peinture aussi naturelle que facétieuse d'une certaine classe ; et longtemps avant par Charles SOREL, dans la *Vraie Histoire comique de Francion* (1622). Contre l'intention de l'auteur, ce livre est souvent immoral par la crudité des tableaux, mais il est narré vivement, et est très-curieux sous le rapport de la langue ; il renferme des trésors d'expressions familières, et l'auteur a pu dire :

« N'est-il pas vrai que c'est une très-agréable et très-utile chose que le style comique et satirique ? L'on y voit toutes les choses dans leur naïveté. Toutes les actions y paraissent sans dissimulation, au lieu que dans les livres sérieux il y a de certains respects qui empêchent de parler de cette sorte, et cela fait que les histoires sont imparfaites et plus remplies de mensonge que de vérité. Que si l'on est curieux du langage, comme en effet l'on le doit être, où le peut-on considérer mieux qu'ici ? Je pense que dedans ce livre on pourra trouver la langue française tout entière, et que je n'ai point oublié les mots dont use le vulgaire, ce qui ne se voit pas partout, car dans les ouvrages trop modestes l'on n'a pas la liberté de se plaire à cela, et cependant ces choses basses sont souvent plus agréables que les plus relevées[2]. »

Dans un ouvrage antérieur, dans le *Berger extravagant, où parmi des fantaisies amoureuses, l'on voit les impertinences des romans et de la poé-*

[1] Prévost, *Mémoires d'un homme de qualité*, liv. VI.
[2] *Francion*, liv. X.

sie (1646), SOREL avait entrepris de décréditer et de ridiculiser les fadeurs des médiocres imitateurs de d'Urfé.

« Autrefois, dit-il, il n'y avait personne qui prît la hardiesse de mettre un livre en lumière, s'il n'était rempli d'une doctrine nécessaire, et s'il ne pouvait servir à la conduite de la vie; mais aujourd'hui le recours des fainéants est d'écrire, et de nous donner des histoires amoureuses et d'autres fadaises, comme si nous étions obligés de perdre notre temps à lire leurs œuvres, à cause qu'ils ont perdu le leur à les faire. Ce sont de petits bouffons, des faiseurs d'airs dignes de cour, et des gens que l'on n'estime qu'un peu plus que des joueurs de violon, qui nous apprêtent maintenant de quoi lire, au lieu des auteurs et des philosophes que l'antiquité a révérés [1]. »

L'impitoyable dénigreur du genre pastoral et sentimental avait sujet de craindre de se mettre sur les bras les dames tant exaltées dans les romans dont il se moquait. Il tâcha de leur persuader qu'il était le vrai défenseur de leurs intérêts.

« Les dames doivent donc remarquer qu'au lieu de me vouloir du mal, elles me doivent être obligées de ce que je leur apprends, que ceux qui les entretiennent en termes pétrarchistes se moquent d'elles, et que c'est leur faire injure, de leur dire que leur visage est de neige, de roses, de cristal et d'ivoire, pour ce que cette matière n'est pas si noble que celle dont il est composé [2]. »

Avec des mérites divers, tous ces différents ouvrages n'atteignirent pas la perfection du genre ; elle ne devait apparaître enfin que dans Mme DE LA FAYETTE, l'auteur, que nous étudierons à part, de *Zaïde*, de la *Princesse de Montpensier* et de la *Princesse de Clèves*.

Une autre branche littéraire, très-riche au dix-septième siècle, où les femmes tiennent une place plus belle encore que dans le roman, c'est le genre épistolaire. Que de noms dont nous pourrons à peine étudier quelques-uns avec un peu de détails! D'abord, l'école solennelle, éloquente ou recherchée, recommandable seulement par le choix de l'expression et la correction habituelle, les Balzac, les Voiture, les Méré ; puis l'école naturelle et vraie, représentée surtout par des femmes aimables, dont quelques-unes cependant eurent un fonds d'études solide et étendu, les Sévigné, les Maintenon, les princesse des Ursins, et tant d'autres moins connues, dont la beauté de la plume étonne encore, comme les duchesse de Villars, les marquise de Courcelles.

Il est un auteur de lettres d'un genre à part, qui mérite que nous lui consacrions quelques développements, ne pouvant lui donner place dans nos études, c'est Guy Patin. Les *Lettres* de GUY PATIN [3] (1601-

[1] Préf. du *Berger extravagant*.
[2] Remarques sur le livre II du *Berger extravagant*.
[3] Il en existe une édition moderne sous ce titre : *Lettres de Guy Patin*, nou-

1672), nous peignent une époque fort curieuse de la Faculté de médecine de Paris, et de la science elle-même, celle qu'on a appelée l'*époque érudite*. Patin, qui veut *décharlataner la médecine* [1], combat chaleureusement les Arabes et tout leur appareil thérapeutique, mais il se montre fanatique d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, et de Fernel, leur disciple ; il se soulève avec dédain contre toutes les découvertes anatomiques, physiologiques et thérapeutiques de son temps ; il ne veut ni de la circulation du sang ni de la chimie, qui ont le tort de n'être ni dans Gallien ni dans Hippocrate. Dominé par toutes les préventions, il hait l'*antimoine* parce qu'il nous vient des chimistes, et le *quinquina* parce qu'il nous vient des Jésuites ; entre les remèdes nouveaux, il ne fait guère grâce qu'au séné. Il est fort amusant de voir, dans les lettres de Guy Patin la manière dont il fait la guerre aux *Arabes*, à l'*antimoine*, aux *apothicaires*, aux *apothicaires* surtout, contre lesquels sa bile s'allume à chaque instant pour leur reprocher injurieusement, et leur *arabisme*, et leur *chimie*, et leurs *drogues*, et leurs *parties*. Il se prenait à Descartes, qui « tâchait de tout gâter en philosophie, en même temps que les chimistes gâtaient tout en médecine, » comme il se prenait au médecin novateur Bourdelot, et à Théophraste Renaudot, le fondateur de la *Gazette* en France. Malgré tous ces excès et ces ridicules, Guy Patin était autre chose qu'un bizarre et un grotesque. C'était un esprit partial et entier, mais aussi un esprit vif, pénétrant, prompt et ouvert sur bien des points. En écrivant ses nombreuses lettres, il n'eut aucune prétention littéraire. « Vous voyez que je n'y mets aucun soin de style et d'ornement, dit-il lui-même, et que je n'y emploie ni *Phœbus ni Balzac*. » Il apprend que quelques-unes de ses lettres ont été communiquées. Il se plaint qu'on le laisse voir ainsi dans son négligé. « L'un d'eux me dit, écrit-il, que vous lui aviez montré quelques-unes de mes lettres, ce qui me fit rougir, vu qu'elles ne sont écrites que très-familièrement, car j'y mets tout ce qui me vient en pensée, sans choisir ou affecter des termes : c'est pourquoi je vous prie de m'épargner une autre fois [2]. » Il défend ainsi souvent de laisser voir ses missives sans façon. « Ne montrez pas tout ceci à madame votre femme, de peur qu'elle n'ait mauvaise opinion de moi [3]. »

L'incorrection et la négligence apparaissent réellement et très-souvent dans les lettres du médecin-littérateur. Le langage, comme le déclarait Richelet, « n'en est pas toujours selon Vaugelas ni Patru.

velle édition augmentée de lettres inédites, précédée d'une notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires, par J.-H. Reveillé-Parise, membre de l'Académie royale de médecine, en 3 volumes in-8°, à Paris, 1846. Une autre édition plus complète et plus conforme aux originaux a été publiée depuis.

[1] *Lettres de Guy Patin*, 1re édit., lettre DXXXII.

[2] Lettre CLXVII.

[3] Lettre CLXXI, 1re édit.

Mais elles ont, par accès fréquents, ce qui vaut bien la correction continue, le jet, la verve, le trait, le piquant, l'originalité enfin, malgré la profusion des citations latines. Il était célèbre par sa conversation savante et enjouée, pleine de bons mots et de bons contes. « Monsieur Patin, lit-on dans l'*Avis au lecteur* de la première édition des *Lettres*, était un des plus spirituels et des plus agréables railleurs qui fût en France ; et non pas de ces railleurs qui rient les premiers de leurs bons mots. Il disait les choses avec un froid de stoïcien, mais il emportait la pièce, et sur ce chapitre il eût donné des leçons à Rabelais. » Tel on le retrouve dans ses *Lettres*, et elles doivent leur principal agrément de lecture à cette raillerie caustique, à ce ton malin donné à la plupart des choses d'une façon vertement gauloise. Malheureusement, cette ironie n'est pas toujours suffisamment discrète, et elle s'attaque trop souvent aux moines, aux prêtres, aux cardinaux, comme Mazarin, contre lequel il est impitoyable et injuste, au pape lui-même, et jusqu'à la religion, sous prétexte de superstitions. Il paraît cependant que ce disciple de Rabelais, des *Lettres* duquel Bayle a dit qu'elles « *témoignent que le symbole de l'auteur n'était pas chargé de beaucoup d'articles*[1], et qu'on a même été jusqu'à accuser d'athéisme, était un croyant sincère et pratique[2].

Les lettres de Patin, très-curieuses par leur originalité, ne doivent être consultées qu'avec précaution pour les choses elles-mêmes. « Les lettres de Guy Patin, a dit Ménage, sont remplies de faussetés. Nous en remarquâmes un grand nombre, M. Bigiet et moi. M. Patin ne prenait pas de précautions quand il écrivait, et la préoccupation lui faisait croire mille choses qui n'étaient pas. » L'abbé Lenglet-Dufresnoy a porté le même jugement sur les lettres de Patin, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire* : « Il y a tout lieu d'être surpris de l'estime qu'on a eue pour les *Lettres*..... de M. Patin. On a cru y trouver quantité de faits historiques, et il est arrivé que ce médecin n'avait ordinairement que de fausses nouvelles à mander à ses amis. Souvent il écrivait moins ce qui arrivait que les choses qui lui venaient dans la pensée. On ne peut assez blâmer sa négligence dans les faits les plus connus, etc. »

Guy Patin nous amène naturellement à dire un mot des érudits. L'érudition fut généralement bien moins goûtée au dix-septième siècle qu'elle ne l'avait été au seizième. La Fontaine, dans une lettre à Racine, parle ainsi de l'érudition :

« C'est un vice aujourd'hui : l'on oserait à peine
En user seulement une fois la semaine.
Quand il plaît au hasard de vous en envoyer,
Il faut la bien choisir, puis la bien employer. »

Dans la première partie du siècle, cependant, et même plus avant,

[1] *Dictionnaire historique et critique*, art. Guy Patin, remarque G.

[2] Voir *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, par Philippe-Louis Joly.

l'érudition un peu à la façon de l'époque antérieure eut encore des représentants et des partisans. En tête de ces successeurs des Casaubon et des Scaliger, il faut placer le protestant Claude de SAUMAISE, dans la langue des doctes *Salmasius* (1588-1653). Les connaissances de celui que Guy Patin appelait « ce grand héros des belles-lettres », étaient vastes, mais mal digérées, et la grossièreté dégradait trop souvent ses connaissances, témoin le ton de ses attaques contre Juste Lipse, Scaliger, Sirmond, Pétau, Heinsius, Héraut, Spanheim et cent autres doctes, ses rivaux. Un contemporain qui l'a bien connu et l'estimait, a dit : « Il n'y a pas moyen d'être tant soit peu dissentant de ses opinions, sans devenir un ignorant, une bête ou bien un fripon et un méchant homme, et il se faut résoudre, pour peu qu'on ose lui résister, à recevoir dix mille injures, qui attaquent la personne plutôt qu'elles ne défendent la matière dont il est question [1]. » Le réfutateur d'un de ses principaux ouvrages, le Jésuite Denis Pétau (1583-1652), eut une érudition plus étendue encore, embrassant les langues savantes, les sciences, les beaux-arts, l'antiquité profane et l'antiquité sacrée, et il sut bien mieux la conduire et la présenter.

Gabriel NAUDÉ (1600-1653) était un docte de la même trempe que Saumaise. Corneille a parfaitement dit de lui qu'il « était sans doute très-savant, mais qu'il mêlait plus de doctrine que d'agrément dans ses ouvrages [2] ». D'une condition pauvre, il écrivit en grande partie pour vivre. Il aimait à faire valoir « son petit talent dans la vie contemplative, sans se vouloir empêcher et empêtrer dans l'active ». Ses ouvrages, farcis de citations accumulées, se ressentent de la précipitation du besoin ; comme il le dit, « il aimait à aller rondement en besogne, ne cherchant qu'un gain honnête et modéré, ne faisant point le muguet, le marjolet, l'enfariné, le fanfaron, ennemi de toutes sortes de grivelées. » Il préférait sa bibliothèque mazarine, dont il était conservateur et qu'il enrichit de 40,000 volumes, au premier royaume d'Europe. Ses ouvrages les plus célèbres sont les *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639), où des actes comme le massacre de la Saint-Barthélemy sont justifiés et célébrés d'un ton déclamatoire, et d'un style dur et incorrect ; et le *Mascurat, ou Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin* (1652) : c'est une apologie sans réserve de toute l'administration de l'habile ministre. L'*Addition à la Vie de Louis XI* (1630), quoique peu connue, est peut-être l'ouvrage le meilleur et le plus utile de Gabriel Naudé.

Guy Patin, grand ami de Naudé, et admirateur passionné des Scaliger, des Baudius, des Heinsius, des Salmasius, des Grotius, des Pelampius, « ces hommes divins, » a droit d'être rangé parmi les érudits comme parmi les épistoliers : lui aussi est de l'école du seizième siècle.

[1] M. de Sorbière au P. Mersenne, de Leyde, 11 janvier 1648.
[2] *Lettre* au P. Boulard, 10 juin 1656.

Un autre fameux érudit qu'on ne peut pas oublier, et qui suivit un peu davantage le train du siècle, est Gilles Ménage (1613-1692). Il fut en même temps avocat, poëte et bel esprit. Sa *Requête des Dictionnaires*, dirigée contre le *Dictionnaire de l'Académie*, a de la verve et du sel. Ses *Observations sur la langue française*, et surtout son *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue française*, sont, malgré bien des erreurs, des œuvres d'une solide érudition. Un grand honneur pour Ménage est d'avoir été le maître de Marie de Chantal, depuis Mme de Sévigné, qui lui adressa ses premières lettres, et qui lui disait, dans un billet daté de 1655, et où l'on sent son passage à l'hôtel de Rambouillet : « Je veux parer mon esprit de toutes sortes de belles choses, afin qu'il ne vous ennuie pas d'y demeurer. » Il eut aussi pour élève Mlle de Lavergne, plus tard Mme de la Fayette. Le savant homme avait le faible, on le sait, de se prendre de passion pour ses belles écolières.

Après Ménage, citons un critique d'un jugement très-fin, si ce n'est toujours très-solide, contre lequel l'auteur des *Observations sur la langue française* batailla longtemps et vivement, le Jésuite Bouhours (1628-1702), l'auteur de la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* et des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, dont Voltaire a dit : « La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligation. Il a fait de ouvrages, dont on a fait quelques bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit*[1]. »

Nous ne pouvons omettre deux hommes qui, pendant toute une longue vie, se captivèrent à des travaux qui effrayent l'imagination : le bénédictin Jean Mabillon (1632-1707), auquel la diplomatique et les antiquités religieuses sont si redevables ; et l'officier de finances du Fresne du Cange (1610-1688), auteur de tant d'ouvrages historiques, et particulièrement de l'*Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, et fameux surtout par ses savants glossaires : le *Glossaire de la basse latinité*, et le *Glossaire de la langue grecque du moyen âge*.

Daniel Huet (1630-1721), érudit d'une curiosité universelle, qui a touché à tous les sujets dont se préoccupaient les lettres et les sciences au dix septième siècle, doit encore être nommé ici, avec un tribut particulier d'éloges, mais en ajoutant cette restriction, que celui qu'on appelait en son temps « l'illustre M. Huet », en cultivant successivement ou simultanément la littérature, la poésie, l'érudition, la linguistique, la philosophie, l'histoire, les mathématiques, l'astronomie, la chimie, la physique, la mécanique, etc., etc., ne sut pas creuser et enfoncer son sillon dans un champ suffisamment large et fécond, et resta attardé parmi ses illustres contemporains, dont il ne comprit guère nombre des plus grands, Descartes, Pierre Corneille, Molière, la Fontaine, Boileau, tandis qu'il se passionnait pour Brébeuf, Sarrazin, Chapelain et sa *Pucelle*, d'Urfé, Mlle de Scudéri. La vaste érudition de Daniel Huet se concentra dans un ouvrage qui appartient peu à notre

[1] *Siècle de Louis XIV*, Écrivains.

sujet, parce qu'il fut écrit en latin, la *Demonstratio evangelica*, 1679, in-folio. Huet avait cherché dans toutes les religions les notions fondamentales du christianisme : il put ainsi présenter une démonstration historique, un argument de faits, un groupe d'événements, de prophéties, de figures ; un tableau de rapports très-multipliés, et souvent, si ce n'est toujours, très-frappants ; laissant ainsi la démonstration se former d'elle-même, sans avoir besoin de la réduire en forme dialectique.

Nous consacrerons un article au spirituel autant que savant Bayle, et nous aurons ainsi l'occasion de dire un mot de son estimable prédécesseur dans la biographie, l'infatigable abbé Moréri ; en même temps nous caractériserons ce qui a été appelé *la Littérature réfugiée*.

Une classe d'érudits qui a été particulièrement utile au dix-septième siècle, ce sont les traducteurs. Les belles infidèles, sorties tour à tour de la plume de MALHERBE, de DU VAIR, de COEFFETEAU, de VAUGELAS, de PATRU, de PERROT D'ABLANCOURT, méritèrent de servir de modèles aux maîtres eux-mêmes et donnèrent à la langue une forme plus souple, plus nombreuse, plus élégante et plus noble.

Une place à part est due à Mme DACIER (1651, ou plus probablement 1654-1720), célèbre par son rôle dans la querelle renouvelée des anciens et des modernes. Voltaire a dit d'elle : « C'était sans doute une femme au-dessus de son sexe, et qui a rendu de grands services aux lettres, ainsi que son mari ; mais, quand elle se fit homme, elle se fit commentateur ; elle outra tant ce rôle, qu'elle donna envie de trouver Homère mauvais. Elle s'opiniâtra au point d'avoir tort avec M. de la Motte même. Elle écrivit contre lui en régent de collége ; et la Motte répondit comme aurait fait une femme polie et de beaucoup d'esprit[1]. » Sévérités de jugement d'un homme qui connaissait trop peu l'enthousiasme passionné, et qui avait un médiocre sentiment du grand. D'excellents juges ont rendu un plus bel hommage à la traductrice d'Homère et à l'auteur des *Causes de la corruption du goût*, ouvrage regardé encore comme une des productions solides de l'ancienne critique française.

Le nom de Mme Dacier appelle quelques détails sur la célèbre querelle des anciens et des modernes. Un tort des érudits était d'outrer leur admiration pour l'antiquité, secondés en cela par de grands écrivains qui se proposaient les anciens pour modèles uniques, et ne juraient que par Aristote et Homère. De là naquit cette dispute bruyante.

Elle fut entamée, vers 1670, et poussée pendant cinq ans, par DESMARETS DE SAINT-SORLIN, esprit bizarre, mais plein d'idées. Charles PERRAULT, dont les *Contes* feront vivre le nom, la reprit en 1687 et la continua jusqu'en 1694. Cette période est marquée d'abord par le poëme sur le *Siècle de Louis le Grand*, lu en assemblée solennelle de l'Académie. Charles Perrault, par une secrète rancune contre Boileau et les

[1] *Dictionnaire philosophique*, art. Epopée.

amis du satirique, avait omis à dessein leurs noms dans la liste des principaux poëtes de son temps qu'il opposait aux anciens grecs et latins ; il avait vanté les Regnier, les Maynard, les Gombaud, les Malherbe et les Racan ; il avait désigné

« Les galants Sarrazins et les tendres Voitures,
Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans. »

Il n'avait pas oublié

« Le célèbre Corneille,
Du théâtre français l'honneur et la merveille. »

Mais il avait eu la petitesse de ne pas dire un mot de Racine, de la Fontaine et de Boileau. De là des colères dont ne s'émut pas Perrault qui bientôt publia son *Parallèle des anciens et des modernes*, pour confirmer ses arguments contre les anciens. Ce livre fameux, dont la première partie, imprimée en 1688, regarde les arts et les sciences, fit scandale. Fontenelle seul osa soutenir le parti de Perrault; mais Boileau, Racine, la Fontaine, Longepierre, Huet, Arnault et d'autres embrassèrent chaleureusement celui des anciens. Malheureusement c'était un parti pris d'exagération, comme quand Huet ne craignait pas de soutenir publiquement que les modernes n'étaient que « des pygmées montés sur la tête d'un géant qui est l'antiquité [1] ». Dans tous ces parallèles, il y avait autant d'absurdité que d'injustice. Opposer sérieusement Mézerai à Tite-Live et à Thucydide, sans daigner parler de Xénophon, de Salluste, ni de Tacite; comparer l'avocat le Maistre à Cicéron et à Démosthène ; Chapelain, Desmarets, le Moine, Scudéri, à Homère et à Virgile ; déprimer l'*Iliade* et l'*Énéide*, pour exalter le *Clovis*, le *Saint-Louis*, l'*Alaric*, la *Pucelle*; et donner aux romans de l'*Astrée*, de *Cléopâtre*, de *Cyrus*, de *Clélie*, le double avantage de n'avoir *aucun des défauts que l'on remarque dans les anciens poëtes, et d'offrir une infinité de beautés nouvelles*, notamment plus d'invention et plus d'esprit que les poëmes d'Homère ; préférer les poésies de Voiture, de Sarrazin, de Benserade, pour leur galanterie fine, délicate, spirituelle, à celles de Tibulle, de Properce et d'Ovide ! etc., n'était-ce pas une sorte de gageure contre le bon sens? Ce bon sens fut, comme toujours, énergiquement défendu par Boileau ; il faut cependant ajouter qu'il ne montra pas dans cette querelle une raison libre de tout esprit de parti, et que trop souvent, surtout dans les notes de la traduction du *Traité du Sublime* de Longin, il répondit par la grossièreté à la politesse et à la modération de langage de son adversaire.

Après la réconciliation de Despréaux et de Perrault, il y eut quelques années de trêve. La traduction d'Homère par Mme Dacier fut l'occasion d'une reprise de guerre plus vive que jamais. La savante dame eut un spirituel champion dans la personne de la Motte-Houdard (1714),

[1] *Huetiana*, 1722, in-12, p. 33.

autre traducteur, ou plutôt singulier arrangeur en vers du naïf et sublime poëte de la Grèce. Et celui-ci, dans la mêlée contre les *Homéristes* et les *érudits*, eut un second digne d'être nommé, l'abbé de Pons, le célèbre bossu de la Motte. Pons avait la naïveté de regarder Houdard comme un Descartes et de le mettre plus haut qu'un Homère : ce qui n'empêche pas qu'il n'ait été un très-fin critique et un homme d'idées aussi justes souvent qu'originales. Quelques années plus tard, la bataille homérique devait être rengagée par Marivaux, mais cette fois n'intéresser plus personne.

Grandeur morale et religieuse aussi bien que grandeur littéraire et artistique, voilà ce que représente à l'esprit le dix-septième siècle. En effet l'idée de la grandeur morale de l'homme respire dans tous les chefs-d'œuvre de cette forte époque. Ce siècle religieux est aussi un siècle éminemment philosophique ; la philosophie a, dans les écrits de Descartes, de Malebranche, un caractère spéculatif et désintéressé qu'elle n'aura plus au dix-huitième siècle où elle sera surtout analytique et critique. A côté des grands noms que nous venons de prononcer et qui se retrouveront dans nos études, plusieurs mériteraient d'être cités. Nous nous contenterons d'indiquer Pierre-Sylvain Régis (1632-1707), défenseur distingué du cartésianisme qu'il s'efforça de concilier avec la foi, et le P. Bernard Lami (1645-1715), auteur, entre autres ouvrages, des *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*, 1706.

A côté de cette philosophie religieuse, il s'en élevait insensiblement une autre qui enfanta le libertinage dans les mœurs comme dans les opinions. Contenue en France, elle se donna toute carrière à l'étranger, en Hollande principalement, ce pays si odieux à Louis XIV, et contre lequel il fit la guerre de 1672, surtout pour se venger de ses « faiseurs de gazettes et de médailles [1] ». En France le raffinement de tous les beaux-arts avait produit, quoique moins visiblement, des fruits non moins funestes; religion et morale s'affaiblissaient également. On unissait quelquefois une certaine dévotion avec le désordre, comme la duchesse de Longueville, la trop galante héroïne de la Fronde, qui portait un cilice sous ses habits de bal, comme Mme de Montespan, l'adultère maîtresse du grand roi, qui était exacte à toutes les rigueurs du carême, et disait : « Parce qu'on fait une faute, faut-il donc les commettre toutes ? » Mais souvent aussi on glissait à fond et sans remords dans l'épicuréisme le plus abandonné.

« . . . Sans nul pensement,
Se laissant aller doucement
A la loi naturelle, »

comme disait Régnier de lui-même. *Bonne loi naturelle*, on sait ce que

[1] Fénelon, *Projet de lettre anonyme à Louis XIV*.

cela veut dire ; ç'avait été la règle du seizième siècle, ce redevenait celle au moins d'un certain monde, à la fin du dix-septième : la philosophie irréligieuse s'essayait dans des chansons à boire à des excès qui ne devaient pas connaître de bornes.

On ne compte guère, parmi les incrédules du dix-septième siècle, que les principaux disciples de Théophile de Viaud, des Barreaux, Saint-Pavin, Bardouville et le poëte Hénault, quatre libertins fameux qui ont fourni à Molière les principaux traits du caractère de don Juan. Il y en avait bien d'autres, puisque Bourdaloue pouvait s'écrier en chaire : « La grande maladie du siècle n'est pas l'hérésie, c'est l'impiété ; » et Nicole même aller plus loin et dire : « La grande hérésie n'est pas le calvinisme, c'est l'athéisme. » L'opinion commençait à circuler, que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée. Déjà l'on invoquait Dieu uniquement comme la raison universelle des esprits ; le déisme pointait ; forme déguisée de l'athéisme. Tous les jours davantage on voyait apparaître des productions opposées à l'esprit et au fond de la religion, on voyait étaler et répandre des doctrines tendant à affaiblir la règle des mœurs et à lâcher la bride à tous les désirs de la nature corrompue.

De là vient que Fénelon, n'ayant pas encore trente-quatre ans et vivant loin du monde, écrivait du fond de sa solitude : *Un bruit sourd d'impiété vient jusqu'ici frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré!* et que bientôt, dans une occasion solennelle, il croit devoir attaquer de front *cette sagesse vaine et intempérante, cette curiosité superbe et effrénée qui commençait à emporter les esprits* ; et que plus tard, dans un panégyrique solennel, il s'écriait : « Quels discours viennent chaque jour frapper mes oreilles et déchirer mon cœur ! J'entends, j'entends qu'on se moque de la piété. Dans un royaume où le prince veut faire régner Jésus-Christ, la vérité souffre encore violence. Les faibles rougissent de l'Évangile, comme du temps du paganisme. On insulte aux âmes touchées, et on leur demande, comme à David : Où est votre Dieu [1] ? »

De là viennent ces tableaux, ces invectives, ces désolations dont sont pleins les sermons de tous les grands orateurs catholiques de la fin du dix-septième siècle ; comme ces passages frappants de Massillon que nous rapprochons de divers endroits d'un même discours :

« Il est bien triste pour notre ministère, que la corruption de nos mœurs nous oblige à faire ici ce que les premiers défenseurs de la foi faisaient autrefois avec tant de dignité devant les tribunaux païens : c'est-à-dire, l'apologie des serviteurs de Jésus-Christ, et qu'il faille apprendre à des chrétiens à honorer ceux qui font profession de l'être : cependant rien n'est plus nécessaire ; et ce qui paraît le plus dominer dans le langage du monde, ce sont les censures et les dérisions de la piété... Le scandale de l'incrédulité, si commun dans ce siècle, si autorisé parmi nous, et qui, devenu plus hardi par le grand nombre et la quantité de ses partisans, ne se renferme plus dans ces ténèbres

[1] Sermon pour la fête de saint Bernard, 2[e] part.

obscures où la crainte le retenait, et ose se montrer presque à visage découvert, bravant en quelque sorte la religion du prince et le zèle des pasteurs... Je n'oserais le dire ici, mes frères, si le langage des doutes sur la foi n'était devenu si commun parmi nous, que nous n'avons plus besoin de précaution pour entreprendre de le combattre. Voilà le prétexte presque le plus universel dont on se sert tous les jours dans le monde pour s'autoriser dans une vie toute criminelle... La foi est si éteinte dans le siècle où nous vivons, qu'on ne saurait presque trouver dans le monde des hommes qui se piquent d'esprit, et d'un peu plus de lecture et de connaissances que les autres, lesquels ne se permettent sur nos mystères, et sur ce que la religion a de plus auguste et de plus sacré, des objections et des doutes [1]. »

De là vient que Mme de la Vallière, dans le livre de sa *Pénitence*, parle de la France comme d'une nation qui regarde la croix comme un scandale, que, dans un autre endroit, elle exprime son horreur pour « ces méchants qui se parent de leur libertinage ; » que, dans une de ses lettres enfin, elle s'écrie avec effroi : « Je frémis quand je vois à quel point est montée la corruption. » Une princesse royale à la fin du siècle exprimait sur l'état moral et religieux de la France un jugement encore plus sévère. La duchesse d'Orléans, mère du Régent, écrivait en juillet 1699 : « Rien n'est plus rare en France (il eût été plus exact de dire : à la Cour) que la foi chrétienne ; il n'y a plus de vice ici dont on ait honte ; et, si le roi voulait punir tous ceux qui se rendent coupables des plus grands vices, il ne verrait plus autour de lui, ni nobles, ni princes, ni serviteurs, il n'y aurait même aucune maison de France qui ne fût en deuil. »

Enfin Louis XIV entendit jusqu'au pied de son trône de ces *conversations* où l'impiété se trahissait par des *railleries envenimées*, par des *questions* captieuses, par des *ris dédaigneux*, et quelquefois par des *blasphèmes*; et Fénelon ne pouvait retenir cette sombre et douloureuse parole : *Le mystère d'iniquité se forme !*

C'est ainsi que dès le vivant de Louis XIV le dix-huitième siècle s'annonçait, existait et agissait sourdement ; c'est ainsi que le dix-septième siècle a légué au dix-huitième l'incrédulité bel-esprit et le goût des turpitudes aimables.

[1] *Sermons* de MASSILLON, Doutes sur la religion.

BALZAC (Guez de)

(1594-1654)

Dans l'œuvre commune de perfectionnement de la prose française, au commencement du dix-septième siècle, Balzac a eu le bonheur, plus encore peut-être que le mérite, de faire éclater son nom par-dessus celui de la plupart de ses rivaux. Nous allons examiner sans prévention les titres qui lui ont donné un si haut rang parmi ses contemporains.

Jean-Louis Guez de Balzac naquit en 1594, à Angoulême. A l'âge de dix-sept ans, il alla en Hollande on ne sait à quelle occasion. Peu de temps après, il accompagna dans plusieurs voyages le duc d'Épernon, à qui son père était attaché. Il alla ensuite, en qualité d'agent du cardinal de la Valette, passer dix-huit mois à Rome, pendant les années 1621 et 1622.

A son retour d'Italie, n'étant encore âgé que de vingt-huit ans, il se confina dans sa terre de Balzac, sur les bords de la Charente, d'où il ne sortit presque plus le reste de ses jours, si ce n'est pour se montrer cinq ou six fois à Paris. Il y fut attiré par quelques lueurs de fortune sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui, dit l'abbé d'Olivet [1], avant que d'être ministre et cardinal, avait recherché son amitié. Mais son âme fière ne put se plier aux longues importunités et aux basses intrigues, sans lesquelles le mérite ne peut guère se pousser. Supérieur à l'ambition et capable de se contenter de peu, il se retira définitivement dans ses terres pour y mener une vie philosophique et chrétienne.

Balzac ne demeura pas obscur dans sa solitude. Du fond de la Saintonge, il était en rapports fréquents, par l'entremise de Chapelain, avec l'hôtel de Rambouillet, où l'on avait la plus rare estime « pour l'ermite de la Charente »; et ses *Lettres*, dont le premier volume parut en 1624, firent bientôt connaître son nom au monde d'une manière éclatante. Elles ne répondent en rien à notre idée actuelle du style épistolaire. « Otez-en *Monseigneur*, et *Votre très-humble serviteur*, dit un écrivain du temps [2], elles seront tout ce qu'il vous plaira qu'elles soient, et il n'y aura titre, pour superbe qu'il soit, dont elles ne puissent soutenir l'éclat et la dignité. » Les lettres de Balzac sont, en général, des réflexions morales et politiques sur les événements de l'époque, sur les

[1] *Histoire de l'Académie.*

[2] Le Prieur Ogier, *Apologie pour M. Balzac*, p. 153. 1627.

affaires de religion, les conclaves, l'hérésie, les troubles de l'État, la paix et la guerre. L'idée lui en avait été donnée par le cardinal de la Valette, « lequel lui avait commandé, dit-il, de ne rien laisser passer dans le monde sans lui en écrire son sentiment, et de faire des sujets de lettres de toutes les affaires publiques [1]. »

On ne peut nier que nombre de ces lettres ne soient graves, nobles, judicieuses, quelques-unes très-enjouées, toutes spirituelles. La plupart « sont de très-jolis compliments tournés avec esprit et avec une incroyable variété de formes. Jamais politesse ne fut plus féconde et plus ingénieuse que celle de Balzac; jamais on ne déploya tant de ressources pour ne pas se copier, sans cependant être trop forcé. Balzac eut le génie de ces formules finales qui terminent toutes les lettres, et ce qu'il dépensa d'esprit pour amener de mille manières différentes, et toutes spirituelles, l'inévitable *Votre très-humble et très-obéissant serviteur*, est incroyable. S'il eût employé ces ressources d'esprit à traiter un sujet, peut-être eût-il fait un livre durable [2]. »

Du reste, comme l'a observé l'abbé Noblet [3], on peut justifier le goût de ses lettres, ou plutôt le justifier lui-même sur le goût dans lequel il les a écrites, par celles des beaux esprits ses contemporains, comme Costar et quelques autres. Toutes ces lettres paraissent faites sur le même modèle et d'après une idée commune sur le goût épistolaire.

« Balzac, dit encore le célèbre historien de la littérature que nous avons cité [4], fut la victime de son esprit : ses lettres étaient une richesse et une curiosité que chacun voulait avoir ; on lui en demandait de toutes parts, on les colportait d'une maison à l'autre, on se les prêtait, on invitait des gens à dîner pour leur en faire la lecture. Balzac ne pouvait pas suffire à toutes les exigences, il fallait qu'il fît quatre-vingt-dix mécontents pour dix heureux. Les maris employaient leurs femmes pour l'attendrir et en tirer un de ces chiffons de papier où il avait laborieusement combiné cinq ou six fadeurs qui faisaient pâmer d'aise les heureux correspondants. Il se peint lui-même dans son septième entretien : « Il est la butte de tous les mauvais compliments de la chrétienté, pour ne rien dire des bons, qui lui donnent encore plus de peine. Il est persécuté, il est assassiné des civilités qui lui viennent des quatre parties du monde, et il y avait hier soir, sur la table de sa chambre, cinquante lettres qui lui demandaient des réponses, mais des réponses éloquentes, des réponses à être montrées, à être copiées, à être imprimées. » M. Nisard ajoute : « Ne le plaignons pas, jamais homme ne fut plus heureux de son malheur. » Il paraît cependant que, sérieusement, il ne se trouvait pas si heureux, au moins par moments. Écoutez ses gémissements : « Vous ne sauriez croire, dit-il dans une

[1] *Recueil des lettres de Balzac*, 1624, lettre XXXVI.

[2] Nisard, *Précis de l'histoire de la littérature française*, 3e partie, chap. I, § 1.

[3] *Apologie de Balzac*, t. I, p. 238.

[4] Nisard, *ibid.*

lettre à Chapelain, comme je suis las du monde et dégoûté de moi-même. Toutes les choses qui m'ont chatouillé me blessent. J'estime autant un almanach qu'une histoire. Les simples mots de style, de phrase et de période me choquent l'oreille et me font mal à la tête. Plût à Dieu m'être défait de ma bonne ou de ma mauvaise réputation ; je la résignerais de bon cœur à qui la voudrait, et j'ai quasi envie de changer de nom, afin de ne plus prendre part à tout ce qui se dit de Balzac, et ne m'intéresser ni des louanges ni des blâmes qu'on lui donne [1]. »

Pour comprendre ce qu'il y a de sincère dans ces plaintes et dans ce découragement, il faut savoir d'abord que Balzac n'avait pas la composition facile. Il avoue, parlant de Saumaise, « qu'*une petite lettre lui coûtait plus qu'un gros livre à ce dévoreur de livres.* » Et dans une autre de ses lettres [2], il s'écrie : « O bienheureux écrivains, M. de Saumaise en latin, et M. Scudéri en français ! j'admire votre facilité, et j'admire votre abondance ; vous pouvez écrire plus de calepins que moi d'almanachs. »

Et puis l'envie et la malveillance donnaient beaucoup d'exercice à Balzac. Il eut plusieurs dépréciateurs impitoyables ou détracteurs violents, comme l'auteur de la *Comédie des comédies*, qui, sous le pseudonyme du sieur du Peschier, fit un centon — fort applaudi à l'époque — des passages les plus ampoulés de l'écrivain si fort en vogue ; comme Charles Sorel, qui le ridiculisa sans mesure dans son *Histoire comique de Francion*, sous le nom d'*Hortensius*, et qui consacra tout un chapitre de sa *Bibliothèque française* à rabaisser son éloquence. Il eut en particulier à souffrir de ses démêlés avec les Feuillants. Il avait très-indiscrètement attaqué les religieux dans plusieurs passages de ses *Lettres* et de son *Aristippe* ; il avait, entre autres, laissé échapper ces paroles : « Qu'il y a quelques petits moines qui sont dans l'Église, comme les rats et les autres animaux imparfaits étaient dans l'arche [3]. » Ces termes de mépris enflammèrent le zèle d'un jeune feuillant, nommé dom André de Saint-Denis, qui lâcha contre le fameux écrivain un pamphlet assez piquant, intitulé : *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*. Dans cet écrit, le feuillantin s'attachait à prouver que Balzac avait puisé les plus beaux traits de ses discours dans des sources étrangères, et surtout dans les meilleurs auteurs de l'antiquité. Les amis de Balzac répliquèrent pour lui. La querelle s'enflamma. Le général même des Feuillants, Jean Goulu, y voulut prendre part. Sous le nom de Phylarque, comme qui dirait Prince des feuilles, par allusion à sa qualité de général des Feuillants, il publia contre Balzac deux volumes, intitulés *Lettres de Phylarque à Ariste*. Ils parurent, le premier en 1627, et le second

[1] Tome I, p. 878.
[2] *Ibid.*, p. 920.
[3] Tome I, p. 141.

en 1628. Le père Goulu y traite son adversaire de plagiaire, d'ignorant, de voluptueux, de libertin et d'athée. Le général des Feuillants continua jusqu'à sa mort ses attaques contre Balzac.

Cependant la gloire du célèbre épistolier ne cessait de grandir. Le poëte Racan l'exaltait dans les termes les plus pompeux. Deux de ses odes lui sont adressées. Dans la dernière, qui n'est guère qu'une correction de la première, il le compare au soleil à l'apparition duquel

« Grandes et petites clartés
Sont également effacées. »

Il n'a pas de termes assez pompeux pour célébrer

« Ce grand soleil des beaux esprits. »

Il s'écrie, dans son enthousiasme peut-être un peu factice, comme le genre lui-même de l'ode moderne :

« Divin Balzac, qui par tes veilles
Acquiers tout l'honneur de nos jours,
Grand démon de qui les discours
Ont moins de mots que de merveilles,
Dieu qui, vivant avecque nous,
As rendu l'Olympe jaloux
Et toute la terre étonnée, etc. »

Tout le monde s'extasiait devant ses lettres, même les esprits les plus sérieux et les plus élevés. Descartes en parlait ainsi : « Quelque dessein que j'aie en lisant ces lettres, soit que je les lise pour les examiner ou seulement pour divertir, j'en retire toujours beaucoup de satisfaction ; et bien loin d'y trouver quelque chose qui soit digne d'être repris, parmi tant de belles choses que j'y vois, j'ai de la peine à juger quelles sont celles qui méritent le plus de louange. La pureté de l'élocution y règne partout, comme fait la santé dans le corps, qui n'est jamais plus parfaite que lorsqu'elle se fait le moins sentir. La grâce et la politesse y reluisent comme la beauté dans une femme parfaitement belle, laquelle ne consiste pas dans l'éclat de quelque partie en particulier, mais dans un accord et un tempérament si juste de toutes les parties ensemble, qu'il n'y en doit avoir aucune qui l'emporte par-dessus les autres, de peur que, la proportion n'étant pas bien gardée dans le reste, le composé n'en soit moins parfait [1]. » Renchérissant encore sur les éloges, le grand philosophe continue dans la même lettre latine dont nous offrons la traduction : « Pour M. de Balzac, il explique avec tant de force tout ce qu'il entreprend de traiter et l'enrichit de si grands exemples, qu'il y a lieu de s'étonner que l'exacte observation de toutes les règles de l'art n'ait point affaibli la véhémence de son style, ni retenu l'im-

[1] Lettre C du tome I.

pétuosité de son naturel, et que, parmi l'ornement et l'élégance de notre âge, il ait pu conserver la force et la majesté de l'éloquence des premiers siècles ; car il n'abuse point, comme font la plupart, de la simplicité de ses lecteurs : et quoique les raisons qu'il emploie soient si plausibles qu'elles gagnent facilement l'esprit du peuple, elles sont avec cela si solides et si véritables que plus une personne a d'esprit, et plus infailliblement il en est convaincu, principalement lorsqu'il n'a dessein de prouver aux autres que ce qu'il s'est auparavant persuadé à lui-même. Car bien qu'il n'ignore pas qu'il est quelquefois permis d'appuyer de bonnes raisons les propositions les plus paradoxales et d'éviter avec adresse les vérités un peu périlleuses, on aperçoit néanmoins dans ses écrits une certaine liberté généreuse qui fait assez voir qu'il n'y a rien qui lui soit plus insupportable que de mentir. »

Balzac voulut appuyer sa réputation sur d'autres ouvrages que ses *Lettres* qui lui avaient déjà fait tant d'honneur. Il fit d'abord paraître en 1631 le *Prince*, qu'il avait primitivement nommé le *Ministre d'État*. Ce n'est point un traité méthodique, et c'est loin aussi d'être un ouvrage basé sur une profonde observation, et sur des faits étudiés avec génie, comme le *Prince* de Machiavel, œuvre sur laquelle il peut être dit tant de bien comme tant de mal. « C'est, dit M. Nisard, un portrait par chapitres du prince tel qu'un honnête rêveur peut l'imaginer ; avec un caractère, des mœurs, des qualités qui n'existent que sur le papier ; ce sont encore des pensées en l'air sur le prince, terminées à chaque chapitre par des flatteries très-positives à Louis XIII et à son ministre Richelieu [1]. »

Trois ans après la publication du *Prince*, Balzac fut reçu de l'Académie française, et par un honneur particulier, on le dispensa de venir remercier l'Académie en personne.

Après avoir publié quelques ouvrages que nous ne pouvons ici qu'indiquer : *Discours sur une tragédie* (de Daniel Heinsius) *intitulée* HERODES INFANTICIDA, 1636 ; *Discours politique sur l'état des Provinces-Unies*, 1638 ; *Œuvres diverses*, 1644 ; le *Barbon*, 1648 ; *Carminum libri tres* [2] ; *ejusdem Epistolæ selectæ*, 1650 ; Balzac donna, en 1652, le *Socrate chrétien*. Ce traité apologétique de la religion, de ses pratiques, de ses cérémonies, renferme des pages fortement pensées et d'un grand style. Mais la méthode, mais la composition manquent au *Socrate chrétien* comme au *Prince*.

[1] *Précis de l'hist. de la littér. franç.*, 3e part., chap. I, § 1.

[2] Les compositions latines de Balzac ont été presque aussi estimées que ses ouvrages français : « Cet homme, sans mentir, dit Voiture, est admirable en tout ce qu'il fait. Je vois de temps en temps des vers de lui, qui sont, sans doute, beaucoup au-dessus de ce que je croyais que notre siècle pût produire, et qui donneraient de la jalousie, je ne dis pas à Lucain ni à Claudien, mais à Lucrèce et à Virgile. » (*Lettre* CXXVII. Édit. de Lyon, 1661.) « Nous avons de Balzac, dit aussi Trublet, des vers latins qui pourraient être avoués des Santeuil et des Commire. (*Caract. et apol. de Balzac*, t. I, p. 230.)

On publia, après la mort de Balzac, quelques ouvrages qui ajoutèrent encore à sa renommée : les *Entretiens*, en 1657, et l'*Aristippe*, en 1658. On regarde assez généralement ce dernier traité comme le chef-d'œuvre de Balzac. C'était le sentiment de Perrault. « Le style, dit-il dans ses *Hommes illustres*, en est plus pur et plus châtié que celui de tous ses autres ouvrages, et il contient une infinité de préceptes de morale et de politique, qui ayant toute la solidité qu'on trouve dans les livres qui n'ont que cela, ont encore un agrément singulier dans la diction et dans l'harmonie des paroles. » C'était aussi l'ouvrage de prédilection de l'auteur : « Mon *Aristippe*, écrivait-il, est mon bien-aimé, il est les délices de mes yeux et la consolation de ma vieillesse. Je l'ai fait et refait une douzaine de fois ; j'ai employé à le faire toute ma science, tout mon esprit, tout celui des autres [1]. »

« *Aristippe*, dit encore M. Nisard, qui est un peu sévère pour cet ouvrage, *Aristippe* est une sorte de traité de la cour. Qu'est-ce que la cour, et de quoi se compose la vie de la cour ? les bons ministres et les mauvais ministres, leurs caractères, leurs vertus, leurs vices ; des portraits factices des gens de cour ; beaucoup d'érudition ancienne appliquée au sujet, si sujet il y a ; une sorte d'extrait et de quintessence de ce qu'on appelle la cour ! voilà le fond de cet étrange livre. Du reste, toutes les observations sont faites *à priori* sur le lieu commun *Cour*, et comme par un homme qui n'aurait jamais vu la cour que dans les livres. C'est de la cour rêvée par un solitaire, et, disons-le à l'honneur de Balzac, par un homme trop honnête et trop indépendant pour avoir pu toucher de près les hommes et les choses dont il parle. »

L'Académie, plus de quarante ans après la mort de l'auteur, entreprit de faire de l'*Aristippe* un examen comme elle en avait fait un du *Cid* et de quelques poésies de Malherbe. Mais elle était peu favorablement disposée pour Balzac. Boileau parle ainsi de ce dessein : « Ces messieurs examinent présentement l'*Aristippe* de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point [2]. »

Ce projet n'eut point de suite, et Boileau parle ainsi, un mois plus tard, de son abandon : « L'Académie de Paris a enfin abandonné l'examen de l'*Aristippe* de Balzac, comme ne jugeant pas Balzac digne d'être examiné par une compagnie comme elle. Voilà une furieuse ignominie pour un auteur qui a été, il n'y a pas quarante ans, les délices de la France ; à mon avis pourtant, il n'est pas si méprisable que cette compagnie se l'imagine, et elle aurait peut-être de la peine à trouver, à l'heure qu'il est, des gens dans son assemblée qui le vaillent, car quoique ses beautés soient vicieuses, ce sont néanmoins des beautés : au lieu que la plupart des auteurs de ce temps pèchent moins par avoir des défauts que par n'avoir rien de bon [3]. »

[1] *Lettres*, liv. XXV, lettre xxx.
[2] *Lettre à Brossette*, 2 juin 1700.
[3] *Lettre à Brossette*, 3 juillet 1700.

On le voit : si la réputation de Balzac, comme écrivain, n'était plus aussi générale, elle se soutenait chez les meilleurs esprits. Boileau a encore, dans une autre occasion, parlé très-avantageusement de ce distingué prosateur, tout en contestant énergiquement la légitimité de sa réputation de *grand épistolier* : « Mais dans quelle estime, dit-il, n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac ! on ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes ; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre ; car, bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure ; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne les disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

« Il n'est point de mortel qui parle comme lui. »

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent, mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde [1]. »

Pour qu'on ait une suffisante idée de l'opinion du dix-septième siècle sur Balzac, au jugement de Boileau, nous en joindrons quelques autres. L'historien de l'Académie observe que « la république des lettres devint tout à coup une monarchie où M. de Balzac fut élevé à la royauté par tous les suffrages. On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. » Le père Bouhours, dont les préférences étaient pour Voiture, en parle plus modérément, mais encore très-élogieusement. « Balzac, dit-il, qui n'est pas si correct que Voiture dans les pensées, quoiqu'il le soit plus dans l'élocution et dans le style, ne laisse pas d'avoir quelquefois beaucoup de justesse : témoin ce qu'il dit de Montaigne, que c'est un guide qui égare, mais qui mène en des pays plus agréables qu'il n'avait promis [2]. » Tallemant des Réaux loue, sans la goûter, sa belle imagination ; il lui accorde la finesse de l'oreille et l'art de donner de la grâce aux choses. C'est aussi le principal mérite que lui reconnaît Bossuet dans un fragment publié pour la première fois par M. Floquet : « Il a peu de pensées, mais il apprend par là même à donner plusieurs formes à une idée simple. Au reste, il le

[1] *Réflexions sur Longin*, VII.
[2] *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, 1er dialog.

faut bientôt laisser, car c'est le style du monde le plus vicieux, parce qu'il est le plus affecté et le plus contraint; mais il parle très-proprement et a enrichi la langue de belles locutions et de phrases très-nobles [1]. »

Balzac déchut beaucoup, au dix-huitième siècle, de la gloire dont il avait joui au dix-septième. On ne s'occupa plus guère de lui, ou ce ne fut que pour parler de ses emphases et de ses hyperboles outrées. Le chanoine Trublet fut presque le seul à le défendre et à lui trouver des mérites sérieux. « Balzac, a dit cet académicien dont Voltaire s'est trop moqué, Balzac n'a plus de lecteurs que parmi ceux qui lisent tout ce qui a eu quelque sorte de réputation, qui veulent connaître le caractère et le génie des principaux écrivains de chaque siècle, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, étudier l'histoire des révolutions de l'esprit humain dans les différents âges. Le monde poli ignore aujourd'hui ses ouvrages, dont il faisait autrefois ses délices. Il demanderait volontiers si l'on avait du goût à l'hôtel de Rambouillet [2]. » Dans ce monde poli cependant un esprit supérieur, dont les mémoires authentiques viennent d'être publiés, disait : « Je sache peu d'auteurs qui méritent plus d'être lus et médités que Balzac. On a généralement l'idée fausse qu'il est pédant et ampoulé; c'est qu'on ne le connaît pas. Ce n'est même pas à la première lecture qu'il peut plaire, ni surtout à une lecture superficielle. On lui dénie justice parce qu'on lui refuse audience. Ce qui me charme en sa prose, c'est l'élévation de ses pensées et la pureté de sa diction [3]. »

Notre époque a été plus favorable à Balzac que le dix-huitième siècle. Dès qu'après les bouleversements de la Révolution on fut revenu aux études calmes, on se remit à le lire et à l'estimer, enfin à lui faire raison du décri où l'on avait trop longtemps tenu ses productions. « En cette renaissance de toutes choses, a dit M. Sainte-Beuve, on reprenait quelques anciens livres oubliés : Balzac redevint de mode un instant; on en publia des pensées, on en causait beaucoup. Il semblait que la société voulût refaire par lui sa rhétorique. Un jour, à Champlâtreux, comme la conversation roulait sur cet auteur, M. Molé, qui l'avait sous la main, l'ouvrit, le commenta. Plus d'un auditeur en a gardé le souvenir comme d'une agréable leçon [4]. »

Balzac a encore été jugé favorablement par un esprit des plus délicats et des plus sagaces du commencement du dix-neuvième siècle : « Balzac, un de nos plus grands écrivains, et le premier entre les bons, si l'on consulte l'ordre des temps, est utile à lire et à méditer,

[1] *Études sur la vie de Bossuet*, 1855.

[2] *Apologie de Balzac*, t. I, p. 231.

[3] *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*, t. V, p. 162. P. Jannet, 1858.

[4] *Portraits contemporains*. — M. L. Moreau a beaucoup contribué, par son excellente édition abrégée (2 vol. in-12, 1854), à ramener des lecteurs au vieux Balzac.

et excellent à admirer. Il est également propre à instruire et à former, par ses défauts et par ses qualités. Souvent il dépasse le but, mais il y conduit; il ne tient qu'au lecteur de s'y arrêter, quoique l'auteur aille au delà. Balzac ne sait pas rire, mais il est beau quand il est sérieux[1]. » Le même écrivain dit encore, mêlant l'éloge au blâme : « Ses phrases ont presque toujours un beau son, mais il a raison trop magnifiquement et ne sait pas assez se jouer de ses grands mots. »

Citons encore les jugements de deux grands maîtres de la critique moderne : « Le talent de Balzac, dit M. Villemain, a disparu dans la perfection même de la langue. L'heureuse combinaison des tours et la noblesse des termes sont entrées dans le trésor de la prose oratoire; l'exagération emphatique, le faux goût, la recherche, sont demeurés sur le compte de Balzac, et l'on n'a plus compris la gloire de cet écrivain, parce que ses fautes seules lui restaient, tandis que ses qualités heureuses étaient devenues la propriété commune de la langue qu'il avait embellie[2]. » M. Nisard compare l'auteur d'*Aristippe* et du *Prince* aux grands génies qui seront la gloire éternelle de notre littérature : « Balzac, dit-il, eut la gloire d'attacher des détails durables à un ensemble artificiel, et s'il est vrai que son édifice soit tombé, une partie des matériaux, employés par des mains plus heureuses, a servi à des constructions qui ne périront pas. Je pourrais vous montrer, dans ses *Discours à Ménandre*, de grands traits de mélancolie que Pascal semble avoir recueillis et placés en premier lieu; dans la fameuse lettre sur Rome et dans beaucoup de pensées de religion, la hardiesse et la pompe solides de Bossuet; dans *Aristippe* et le *Prince*, des portraits que la Bruyère n'a fait que retoucher[3]. » Le caractère de mélancolie que l'éminent académicien a remarqué dans Balzac avait déjà été observé au dix-septième siècle : « Balzac, dit Richelet, ne fait point de plainte qu'il n'y ait quelque chose d'ingénieux, de nouveau et d'éloquent... Il avait une mélancolie douce et ingénieuse; elle paraît dans ses *Lettres*, et il n'en parle jamais sans chatouiller le cœur et inspirer de la joie... Il y a une certaine mélancolie pleine de charmes, qui vaut mieux que toute la gaieté du monde. »

Il faut conclure que Balzac a été réellement un écrivain très-remarquable, et qu'il a rendu à la langue des services dignes de faire vivre son nom. Le premier mérite incontestable de Balzac est l'extrême correction et pureté de son style. « Ceux qui ne sont pas nés dans la pureté du langage, dit Bayle, sont souvent les meilleurs auteurs, parce qu'ils se défient des vices de leur terroir. M. de Balzac s'en défiait de telle manière que *tout lui était suspect de gasconisme*; que, sur chaque mot d'un écrivain de province, il consultait l'oreille d'un habitant de Paris, et que peu s'en faut qu'il n'appelât Rouergue la Touraine proche

[1] J. Joubert, *Pensées*, t. II, p. 181 et 182.
[2] *Discours d'ouvert. du cours d'éloq. franç.* — 1822.
[3] *Précis de l'hist. de la littér.*

du Poitou[1]. » Voiture nous témoigne aussi que Balzac ne trouvait jamais assez parfait ce qu'il écrivait; il montre en même temps quel illustre personnage jouait son rival de gloire littéraire : « Je trouve étrange, lui dit-il à lui-même, dans une de ses lettres, qu'avec tant de raisons que vous avez d'être content, vous ne le puissiez être, et que, tous les grands hommes étant satisfaits de vous, il n'y ait que vous seul qui ne le soyez pas. Aujourd'hui, toute la France vous écoute; il n'y a plus personne qui sache lire à qui vous soyez indifférent. Tous ceux qui sont jaloux de l'honneur de ce royaume ne s'informent pas plus de ce que fait M. le maréchal de Créqui que de ce que vous faites; et nous avons plus de deux généraux d'armée qui ne font pas tant de bruit avec trente mille hommes que vous n'en faites dans votre solitude. Ne vous étonnez donc point qu'avec tant de gloire vous ayez beaucoup d'envie, et souffrez doucement que ces mêmes juges, devant qui Scipion a été criminel, et qui ont condamné Aristide et Socrate, ne vous donnent pas tout d'une voix ce que vous méritez. »

Non-seulement Balzac eut sur ses devanciers et sur un grand nombre de ses contemporains l'avantage d'une correction constante, il eut encore celui d'une phrase débarrassée de tout enchevêtrement, de toute longueur, de toute gêne de construction : « Le style asiatique, dit-il lui-même, me déplaît partout, et encore plus en vers qu'en prose. Les longues, ou clauses, ou périodes, font de la peine à la bouche, donnent à l'esprit un sérieux désagréable; et c'est, comme vous savez, un grand secret de notre art, de savoir couper et partager[2]. »

Enfin, la grande gloire de Balzac n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, d'avoir donné à la prose française un tour et un nombre qu'elle n'avait pas auparavant. Il y avait certes du tour et du nombre chez du Vair, chez Fenouillet, chez d'Urfé, même chez Senault et Lingendes : le principal mérite de Balzac est d'avoir perfectionné cette agréable qualité de la diction. Né avec une aptitude singulière au style oratoire et n'ayant pas assez bien su placer ce talent, il a peut-être trop recherché, vu les sujets qu'il a traités, l'harmonie et la cadence; mais, comme l'a judicieusement observé d'Olivet, « c'est une faute qui ne fait tort qu'à lui, et dont l'effet ne laisse pas d'être heureux pour nous, puisqu'elle nous a découvert le mérite de l'harmonie. Il a mal appliqué son art, mais il l'a trouvé, et nous en profitons[3]. »

Enfin Malherbe vint, et le premier, en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,

dit Boileau. Mais cette cadence, Malherbe ne la voulait que pour les vers. « Il se moquait, lisons-nous dans sa *Vie* par Racan, de ceux qui disaient que la prose avait ses nombres, et il s'était mis dans l'esprit

[1] *Nouvelles de la République des lettres.* — Mai 1685.
[2] *Entretiens*, VI.
[3] *Hist. de l'Acad.*, chap. I.

que de faire des périodes nombreuses c'était faire des vers en prose. » Balzac voulut que la langue française imitât la grecque et la latine par le nombre et l'harmonie, en prose comme en vers. Non pas le premier, mais plus que personne avant lui, il mit la proportion dans la phrase française; il la partagea par membres harmonieux, et ainsi il contribua glorieusement à transformer notre prose.

Bien que Balzac se distinguât principalement par un genre de mérite que Malherbe sentait peu, ce poëte lui a rendu justice, et a prophétisé *sa grande réputation* sur les premières lettres qui parurent de son temps. Un jour, on reprochait à Malherbe de ne donner de louange à personne et de n'approuver rien. « J'approuve, répondit le poëte réformateur, ce qui est bon; et, pour marque que j'approuve quelque chose, je vous annonce que le jeune homme qui a fait ces lettres (il parlait de Balzac) sera le restaurateur de la langue française. »

En rendant hommage à Balzac comme à un grand écrivain, il ne faut pas oublier de glorifier en lui le philosophe chrétien. Toujours il défendit, honora et pratiqua la religion. Il avait un moment songé à se faire homme d'Église; et l'on prétend qu'il avait eu l'ambition d'obtenir non-seulement quelque bénéfice, mais un évêché, ambition qui ne dura guère, si elle s'éveilla un instant dans le cœur du modéré Balzac. A propos des démarches qu'on lui proposait dans cette vue, il écrivait en 1639 : « Votre ami est résolu de ne pas même se servir des plus faciles moyens. Il connaît trop son indignité pour être capable de la haute pensée que vous lui voulez mettre dans l'esprit, et il a lu avec trop d'attention les livres que saint Chrysostome a écrits du sacerdoce pour ne pas appréhender un fardeau qui est redoutable aux forces des anges; il n'oserait dire aux épaules, comme saint Bernard... Laissons courir les autres et demeurons en repos. N'employons pas l'Évangile ni saint Paul à solliciter notre fortune; ils méritent un plus digne emploi. Au lieu de servir Dieu, ne nous servons pas de lui. Il vaut mieux être catéchumène toute sa vie et mourir à la porte de l'église que d'entrer dans le sanctuaire par la brèche qu'y fait naître l'ambition. Que je me trouve bien du village et de la retraite! Que j'ai pitié de l'inquiétude et de la fièvre des prétendants!... »

Toute la conduite de Balzac était conforme à ces beaux sentiments. Sa piété était très-effective; elle se marquait surtout par la charité. Selon Bayle[1], il dépensa, de son vivant, huit mille écus tournois en œuvres pies. Il s'efforçait d'être aussi pur dans ses intentions que généreux dans ses actes. Il écrivait quelques mois avant sa mort, à un père jésuite, son confesseur : « J'ai bien peur de mêler de la vaine gloire et de l'amour-propre dans le secours que je veux rendre à autrui. Que sais-je si je ne gâte pas le bien que je fais lors même que je le fais? Il n'y a que la seule grâce de Dieu, j'en tombe d'accord avec vous, qui puisse remédier à cela et donner du prix et du mérite à

[1] *Dictionnaire historique et critique*, art. Balzac.

l'indignité et à l'imperfection. J'espère, puisque vous me le faites espérer, que cette grâce, purifiant mes mains et mon cœur, rectifiera ce qui ne sera pas droit dans mon action ; qu'elle empêchera que le bien de la chose ne se corrompe par le mal qui est en moi, et qu'elle donnera la vie à mes œuvres mortes. »

Enfin, Balzac montra combien sa religion était sincère par la manière dont il oublia les blessures qui avaient été faites à son amour-propre. « Rien de plus glorieux pour M. de Balzac, dit l'abbé d'Olivet; rien de plus exemplaire que sa réconciliation avec les Feuillants. Tout se passa de part et d'autre dans les règles de la charité. Dom André de Saint-Denis, qui avait été l'agresseur, alla tout exprès à Balzac pour le voir, et M. de Balzac, non-seulement le reçut à bras ouverts, mais lui jura une tendre amitié, dont, en effet, ses derniers ouvrages sont tout pleins. Il voulut même laisser à l'église de ce religieux un monument de sa piété ; et, comme ses idées ne se bornaient pas à quelque chose de vulgaire, son présent fut une cassolette de vermeil, avec une fondation pour l'entretien des parfums[1]. »

L'auteur du *Socrate chrétien* termina sa vie, comme il l'avait passée, en parfait catholique. Longtemps avant sa fin, il s'était fait préparer deux chambres chez les capucins d'Angoulême. Il y venait souvent faire de pieuses et longues retraites. Il redoublait et rendait chaque jour plus édifiants ses actes de religion.

C'est ainsi qu'il mourut, éminent parmi ses contemporains par sa foi comme par ses talents.

Balzac raconte au cardinal la Valette ses occupations, ou plutôt sa vie de plaisir et d'oisiveté à Rome.

Mais encore vous veux-je informer de quelle façon j'emploie votre argent, et vous rendre compte plus particulièrement des affaires que je fais pour nous à Rome. Premièrement, au mois où nous sommes, je cherche tous les remèdes imaginables contre la violence de la chaleur. J'ai un éventail qui lasse les mains de quatre valets, et fait un vent en ma chambre, qui ferait des naufrages en pleine mer. Je ne dîne point que je ne noircisse de la neige dans du vin de Naples, et que je ne la fasse fondre sous des melons. Je vis la moitié du temps dans l'eau, et l'autre sur terre. Je me lève tous les jours deux fois, et quand je sors du lit, c'est pour entrer dans un bois d'orangers, où je rêve au bruit de douze fontaines. Que si un jour de la semaine je suis obligé d'aller plus loin, je ne traverserais pas la rue sans monter en carrosse, et marcher toujours à couvert entre le ciel et la terre. C'est à faire

[1] *Histoire de l'Académie*, chap. I.

au vulgaire à [1] sentir les fleurs, j'ai trouvé le moyen de les manger et de les boire; et le printemps est toute l'année chez moi, ou en eaux ou en conserve. Je change de parfums selon la diversité des saisons : j'en ai qui ont plus de douceur, et d'autres qui ont plus de force; et quoique l'air soit une chose que la nature donne pour rien, et dont les pauvres mêmes sont riches, celui que je respire en ma chambre me coûte aussi cher que le louage de mon logis. Outre cela, en qualité de monsieur votre Agent, je suis presque toujours en festin, et là cependant que [2] les autres se chargent de matières, et de ce qui pèse le plus, moi qui n'ai guère d'appétit, je choisis les oiseaux qui sont engraissés de sucre, et me nourris de l'âme du fruit et de la viande, qu'on appelle la gelée. Ce sont, Monseigneur, tous les services que je vous rends au lieu où je suis, et toutes les fonctions de ma résidence auprès de notre Saint-Père. Et c'est de quoi aussi je vous dois remercier pour la seconde fois, car par votre moyen j'ai deux choses qui ne se rencontrent guère ensemble, un maître et la liberté, et le grand loisir que vous me donnez n'est pas le moindre présent que vous me faites. » (*Lettres*, au card. la Valette, 15 juill. 1621.)

A Monseigneur l'évêque d'Angoulême.

Monseigneur,

Je ne veux plus me plaindre de ma pauvreté, puisque vous m'avez envoyé des trésors de roses, d'ambre et de sucre, et que c'est des choses agréables que je prétends d'être riche, et laisser au peuple les nécessaires. Deux éléments ont contribué [3] ensemble ce qu'ils avaient de matière à leur libéralité, et faisant peu de cas de l'or et des perles, comme je fais, je ne pouvais rien souhaiter de la terre ni de la mer, que je ne trouve dans vos présents. Vous m'avez donné à pleines mains ce qu'on met avec épargne sur les autels, ce que les hommes comptent par grains, et dont il n'y a que le roi de Tunis qui soit aussi mauvais mé-

[1] C'est *à* faire à telle personne *à*, suivi d'un infinitif, il n'appartient qu'à elle *de;* il lui appartient, il lui convient particulièrement *de*. « C'est *à faire à lui à* produire ses titres. » (Naud., *Masc.*, in-4°, p. 43.) « Vraiment c'est bien *à faire à une villageoise* comme vous *à* écrire si joliment ! » (Maucr., *Lettr.*, édit. L. Paris.)

[2] Il faudrait dire aujourd'hui *et pendant que*.

[3] Activ. comme le latin *contribuere*. On a continué de parler ainsi longtemps après Balzac.

nager que vous. En effet, cette profusion d'odeurs étrangères, que vous avez jetée dans vos confitures, m'oblige de parler de la sorte, et de vous dire que si vous paissiez toutes vos brebis à ce prix-là, il n'y en aurait point en votre diocèse qui ne vous coûtât davantage par jour que l'éléphant ne fait à son maître. Je vois donc bien, Monseigneur, que je suis la tête la plus chère que vous ayez sous votre conduite, et je ne recevrais pas de vous une nourriture si délicate et si précieuse que je la reçois, si votre affection ne vous faisait accroire que ma vie vaut plus que celle des autres, et qu'elle mérite, par conséquent, d'être plus soigneusement conservée. Mais de vous rendre des compliments pour des choses si excellentes, ce serait n'en estimer pas assez la valeur, si je pensais m'acquitter par là. Notre langue est trop pauvre pour me prêter de quoi vous payer; et puisqu'au jugement d'Homère, les paroles du plus éloquent des Grecs n'étaient guère meilleures que le miel, qui est la viande [1] de nos bergers, il n'y aurait point d'apparence que les miennes fussent aussi bonnes que l'ambre et le sucre, qui sont les délices de nos princes. C'est pourquoi j'ai grand'peur que je vous devrai [2] toute

[1] *Viande* s'est employé d'abord et pendant lontemps pour *nourriture*, *mets* en général. « C'est *viande* céleste, manger à dejeuner raisins avec fouace fraische. » (Rabel., liv. XXV.) Et plus loin, parlant de poires. « Si on les cuisoit en casserons par quartiers avec un peu de vin et de sucre, je pense que seroit *viande* tres salubre tant ès malades comme ès sains. » (Id., IV, 54.) « Les gardes du corps du roi couchèrent dans la salle à la porte de ma chambre, me suivirent partout, et allèrent à mon couvert, marchèrent devant ma *viande*. » (Mlle de Montp., *Mém.*, année 1637.) « Il fallut réchauffer les *viandes*. » (Id., *ibid.*, ann. 1659.) « Qu'il ne faille pas de grands apprêts de *viandes* pour les nourrir, ni de divertissements pour les réjouir. » (Fén., *Éduc. des fill.*, c. v.) « Pour la nourriture et les autres besoins de la vie, les patriarches n'étaient aucunement délicats. Les lentilles que Jacob avait préparées, et qui tentèrent si fort Esaü, peuvent faire juger de leurs *viandes* ordinaires. » (Fleury, *Mœurs des Israél.*, iv.) « Le mot de pain se prend communément dans l'Écriture pour toutes sortes de *viandes*. » (Id., *ibid.*, xii.) « On apporta les *viandes*, et nous nous assîmes tous deux à table. » (Le Sage, *Guzm.*, liv. II, ch. iv.) « Que vois-je, ma sœur? dit-il d'un air de maître; pourquoi toutes ces *viandes?* Qui de nous deux se marie aujourd'hui? » (Id., *ibid.*)

[2] *Avoir peur que*, comme *craindre que*, qui aujourd'hui gouvernent toujours le subjonctif, s'employaient fréquemment au dix-septième siècle, avec le futur. « Il y a cette heure un grand ordre à Paris pour les boues, parce que les maisons sont taxées à deux fois plus qu'elles ne l'étaient, mais *j'ai peur que* cette grande furie ne *durera* pas, et qu'insensiblement nous retournerons au premier désordre, et qu'il y fera crotté comme devant. » (Malh. à Peiresc, 3 oct. 1608.) « M. le duc de Bourgogne, qui est notre unique ressource, est malheureusement décrédité, et *je crains qu'*on ne *fera* rien de ce qu'il faut pour relever sa réputation. » (Fén. au duc de Chevr., 3 déc. 1708.) « Si la paix ne vient point,

ma vie tout ce bien que vous m'avez fait, et que ce sera seulement dans mon cœur que je serai aussi libéral que vous. Mais vous êtes si généreux que vous vous contenterez, je m'assure, de cette reconnaissance secrète, et aimerez en moi une bonté toute nue, qui me tiendra lieu de ces autres vertus plus fines et plus subtiles, que je n'ai pu apprendre à la cour. Certes, comme je ne demande point de louanges (qui sont les seconds parfums que vous me donnez), à cause que je ne pense pas en être digne : aussi, crois-je que vous ne me sauriez refuser de l'affection, puisque c'est la mériter que d'être passionnément comme je suis,

Monseigneur,

Votre, etc.

Le 25 décembre 1626.

A Monsieur de la Motte Saint-Surin.

Monsieur,

Encore qu'étant à Rome, je doive craindre l'Inquisition, néanmoins je vous aime si fort, que je ferai volontiers un péché pour l'amour de vous, et me hasarderai de parler à un excommunié, afin d'avoir le contentement de vous entretenir. Ce sera pourtant, s'il vous plaît, à la charge que vous me ferez une réponse catholique, et qu'on ne saura point que j'ai d'intelligence avec les Huguenots. Mais peut-être que vous n'êtes plus de ces gens-là, et que le voyage de Béarn et la prise de Prague vous ont converti. Au moins il me semble que vous seriez bien aveugle si vous ne vous hâtiez de sortir d'un vaisseau qui fait naufrage, et si vous ne considériez que ceux de votre parti sont si vivement poursuivis de tous côtés, qu'ils ne se peuvent plus sauver qu'en se jetant dans l'Église. Je pardonnerais à un homme qui se laisserait mourir en temps de peste. Mais à cette heure que la corruption a cessé, et que cette fatale influence est passée, ne trouvez pas mauvais si je vous dis que vous ne sauriez plus être malade que par votre faute. Il ne faut pas que vous vous mépreniez en cette occasion, ni que l'exemple de nos voisins soit cause que vous vous flattiez de quelque espérance. Ce n'est qu'aux

il est à *craindre que* la campagne prochaine nous donnera de grands embarras. » (Id., *ibid.*, 14 sept. 1711.) « *Je* ne *crains que* trop qu'*elle sera occupée* des jalousies, des délicatesses, des ombrages, des aversions, des dépits, et des finesses de femme. *Je* ne *crains que* trop qu'*elle* n'*entrera* que dans des partis faibles, superficiels. » (Id., *ibid.*, 3 mars 1712.)

Pays-Bas où [1] il semble que Dieu favorise les révoltes. Partout ailleurs il est du côté de la royauté, et veut que nous laissions à sa providence le changement des États et la punition des princes, sans toucher à une chose qu'il s'est entièrement réservée. Pour moi, comme je trouve bon que la puissance souveraine soit modérée par le conseil des gens de bien, je n'ai jamais approuvé qu'elle fût affaiblie par la désobéissance des rebelles. La liberté ne doit pas être plus éloignée de la servitude que de la licence, et pour rendre un État heureux, il faut qu'un prince soit aimé des sujets qui le redoutent. Vous m'avouerez que ceux de la Rochelle n'ont point été, jusques ici, de cette opinion ; ils veulent toujours avoir quelque chose qui les dispense de l'obéissance, et s'ils étaient assurés que le roi se fît demain huguenot, encore aujourd'hui ils seraient catholiques. C'est un peuple ennemi de l'ordre et de la police. Il ne peut souffrir que la tête soit au-dessus des autres parties du corps. Il voudrait, ou dégrader ou éteindre toute la noblesse. Ne vous mêlez donc point, si vous me croyez, avec ces gens-là, qui haïssent en partie le roi à cause qu'il est le premier gentilhomme de son royaume, et qui vous ôteront d'abord tous les avantages que votre naissance vous a donnés sur ceux qui sont au-dessous de vous. Parmi eux, un artisan sera bien fondé de vous disputer la préférence, et il vaut beaucoup mieux être de la maison de ville, que de celle de Rohan ou de la Trémouille. Et si cela est, voulez-vous employer votre bien et votre fortune pour maintenir une si honteuse tyrannie, et vous embarquer en cette guerre, où vous ne pouvez pas seulement espérer des blessures honnêtes ni une mort innocente. Je ne crois pas que vous soyez si ennemi de vous-même, que de vous porter à une telle résolution, ni que vous fassiez difficulté de changer avec le temps, les hommes et les affaires. Il n'y a que ceux qui sont ennuyés de vivre qui s'attaquent aujourd'hui au roi, et tout le monde demeure d'accord que rien ne lui est impossible en son État, et qu'il n'y a plus de salut hors de son service. Je vous avoue bien que la nécessité a de cruelles armes, et que les morsures des bêtes qui sont aux abois, sont quelquefois dangereuses. Mais vous m'avouerez aussi qu'il y a une infinité de remèdes contre le désespoir des vaincus, et qu'après tout, la raison veut que les plus forts soient maîtres des autres. J'attends là-dessus de vos nouvelles, mais je vous supplie qu'elles soient telles que je les désire, puisqu'il est en votre pouvoir de les faire

[1] Aujourd'hui il faudrait *que*.

bonnes ou mauvaises, et que si vous n'avez dessein de vous perdre, vous pouvez encore passer du côté de la victoire [1]. Je suis,

Monsieur,

Votre, etc.

(*Lettres*, I, 26.)

Caractères de la fausse piété.

Qu'on ne me parle point de cette grossière imitation de piété, qui ne cherche que des spectateurs ; qui amuse le monde de mines, et s'emploie plutôt à conduire les mouvements de la tête et à donner un certain ton au visage, qu'à régler les affections de l'âme. C'est une pure action du corps et des moins difficiles de cette vie. Les plus maladroits y réussissent du premier coup ; elle ne demande ni force ni industrie, et ne baille pas plus de peine que ces petits jeux qui divertissent sans travailler et qui s'apprennent sans maître. C'est une sorte d'oisiveté déguisée sous un nom plus honnête que le sien propre ; ou pour le plus une occupation languissante et paresseuse, de laquelle un homme se sait fort dignement acquitter, encore qu'il ne sache rien faire, et qui se passe quasi toute, ou à murmurer quelques parties confuses, ou à remuer simplement les lèvres, ou à s'adoucir tout d'un coup les yeux, après avoir contrefait le triste. (*Le Prince*, ch. VII.)

La France a toujours tout fait pour sa perte ; la Providence a toujours réparé ses fautes.

Nous avons beau nous flatter, et corrompre la fidélité de notre histoire, jusqu'ici nous devons notre conservation plutôt à toute autre chose qu'à nous-mêmes ; et si depuis la naissance de l'État, on excepte seulement la vie de deux princes et quelques années de celle des autres, il se peut dire que la fortune a gouverné parmi nous souverainement, et qu'en la conduite de nos affaires, elle n'a laissé que fort peu de part au sens et à la raison. On a mis en proverbe notre légèreté, notre inconstance et notre folie. On a dit que la France était un vaisseau à qui la tempête servait de pilote. Nos pères ont conduit leurs guerres sans discipline, et leurs négociations sans secret. Leur façon d'agir était aussi peu

[1] Cette lettre ne peut pas être citée comme un modèle d'élévation de sentiments.

réglée que s'ils eussent eu dessein de perdre en tous les traités; leur vaillance aussi étourdie que s'ils se fussent bandé les yeux pour combattre. Ils nous ont pourtant laissé ce qu'ils gouvernaient si mal, et leur État est venu jusqu'à nous dans cette confusion et dans ce désordre. Toutes les maximes reçues universellement pour véritables, se sont trouvées fausses en ce qui nous regarde; tous les signes d'une mort certaine ont été vains quand ils ont paru sur nous : toute la sagesse étrangère s'est trompée, au [1] jugement qu'elle a fait de la durée de notre monarchie.

Après la prison de Jean et de François, qui furent l'une et l'autre des fruits de leur imprudence, il y avait toutes les apparences du monde que ce royaume changerait de maître et ne serait plus qu'une province de nos ennemis : toutefois le voici encore sous la puissance de l'héritier légitime de ces braves prisonniers. Les rois d'Angleterre, qui ont régné et qui ont été couronnés à Paris, n'y avaient hier qu'un ambassadeur, et n'y ont plus aujourd'hui personne. Il ne leur reste de toutes ces conquêtes qu'ils ont faites, qu'un nom inutile que nous leur laissons, pour embellir leurs titres, et pour se consoler de leurs pertes : et après tant de batailles gagnées, je ne sais quoi les a fait fuir, et les a chassés d'un pays où ils croyaient être chez eux, et où il n'y avait plus que trois ou quatre villes qui fussent françaises.

L'Espagne ayant quasi eu les mêmes avantages, s'est vue trompée par le même événement. Nous lui avions ouvert toutes nos portes; nous avions reçu ses garnisons dans nos villes, et ses ministres dans notre conseil. La plupart de nos gens, s'ils eussent été nés à Madrid ou à Tolède, ne pouvaient pas être meilleurs Espagnols qu'ils n'étaient, et tout le monde courait en foule et les yeux fermés à la servitude. Néanmoins cette disposition au changement et ces avances de la victoire n'ont de rien servi à Philippe ni à son infante. Nous n'avons pu perdre ce que nous avions donné; nous n'avons pu tomber sous une domination étrangère, quoique notre chute fût notre dessein. Les chaînes que nous demandions nous ont été refusées, et notre patrie nous a demeuré [2] après l'avoir livrée à notre ennemi.

Ailleurs il ne faut qu'une guerre civile pour mettre un État en

[1] Emploi excellent, quoique aujourd'hui peu usité de *à* pour *dans*, *au sujet de*. On a dit de même : « Si l'on dit vrai, je suis bien trompée *à* cette femme. » (Mme de Maint. à d'Aubigné, 19 avril 1675.)

[2] L'emploi de l'auxiliaire *être*, avec *demeurer*, dans cette signification, serait aujourd'hui de rigueur.

pièces, et abolir le gouvernement monarchique, mais qu'avons-nous vu autre chose que des guerres civiles depuis la mort de Henri second? Et n'ont-elles pas été si fréquentes qu'on a pu longtemps compter les années par les traités de paix qu'il fallait faire? Nos rois signèrent l'arrêt de leur mort, ou au moins de leur déposition, quand ils signèrent la Ligue, et que, pressés entre les deux factions qui déchiraient leur royaume, ils donnèrent à celle-ci leurs armes et leur autorité, afin de demeurer désarmés et découverts contre les entreprises de l'une et de l'autre. S'ils se fussent gouvernés par la raison, ils n'eussent jamais fait une telle faute; et s'il y eût eu de la prudence en ce temps-là, il n'y eût eu ni Ligue, ni Huguenots. Ce dernier parti, qu'il fallait étouffer au berceau, lorsqu'il n'était qu'à demi formé, et que les plus débiles mains le pouvaient défaire, a crû aussi par l'indulgence du souverain, a pris sa première vigueur du mépris qu'on faisait de sa faiblesse, et est monté enfin à une si prodigieuse grandeur, qu'il a souvent balancé les forces royales, et qu'il a fallu que sa ruine ait été le chef-d'œuvre de Louis le Juste.

Mais avant que ce généreux prince fût venu au monde pour accomplir notre salut, et arrêter les choses au point où elles doivent demeurer, combien de fois ces deux puissantes factions ont-elles failli leur coup! A combien peu a-t-il tenu que nous n'ayons vu une république de Languedoc? qu'il n'y ait eu des états de Guyenne? qu'il ne se soit fait des ducs de Bourgogne et des comtes de Provence? Et qui pouvait répondre à nos pères que la rébellion attendît à faire ses derniers et ses extrêmes efforts contre celui qui seul était capable de la détruire? Nous avons toujours été les ouvriers et les artisans de nos malheurs. Nos ennemis ont élevé leurs remparts et bâti leurs forts à l'ombre de nos paix et de nos traités. Ils se sont agrandis et maintenus sous notre protection. Ils se sont chauffés et nourris en notre sein. La faiblesse et la timidité des maîtres a été cause de l'audace et des entreprises des serviteurs. Tout l'État s'est ressenti des victoires et de la lâcheté du cabinet. Du mépris que le prince faisait de sa charge, est venu celui qu'on a fait de son autorité. Il eût été obéi, s'il eût su régner.

Parmi nous la peine ni la récompense n'ont presque jamais été connues. Les grands ont toujours offensé impunément les petits, les faibles ont toujours été la proie des plus forts; on a toujours méprisé les gens de bien, pour ce qu'on [1] n'a point de

[1] Forme vieillie, synonyme de *parce que*.

peine à les conserver, ni de crainte à les défendre. Aristophon se glorifiait à Athènes, d'avoir été accusé soixante et quinze fois, et d'avoir autant de fois corrompu ses juges. Ici les méchants ont bien plus heureusement réussi. Ils n'ont pas seulement joui de l'impunité, on leur a donné des récompenses. Ils ont été recherchés avec beaucoup de soin, et traités avec toute sorte de faveurs. Ils ont gagné perpétuellement à l'exercice du mal : ils ont profité de toutes leurs fautes. Celles qui méritaient le plus sévère châtiment ont été les plus chèrement payées ; et nous avons vu un vieux pêcheur qui montrait trois maisons qu'il avait acquises de l'argent que le roi lui avait donné, pour avoir été des trois conjurations contre son service. Tellement que lui et ses compagnons n'avaient garde de se repentir d'un si bon crime, ni de trouver que la rébellion fût une chose mauvaise, puisqu'ils en tiraient de si notables commodités, et qu'elle était si libéralement récompensée.

Ce n'était pas régner ; ce n'était pas vaincre ; ce n'était pas triompher ce qu'on faisait en ce temps-là : c'était vivre seulement, et aller d'un jour à un autre ! L'état des affaires n'était ni paix, ni guerre, ni trêve : c'était un repos d'assoupissement, qu'on procurait au peuple par artifice ; et le somme des criminels et des obsédés n'était pas plus agité ni plus inquiet que cette trompeuse tranquillité. On ne savait point guérir, on savait seulement farder les malades et leur faire le visage bon. Ceux qui gouvernaient voulaient apprivoiser la rébellion en la caressant. Ils la soûlaient de bienfaits et de gratifications. Mais par là ils la rendaient plus puissante, et non pas meilleure ; ils augmentaient sa force, et ne diminuaient point sa malice. Aucunes fois [1] ils lui ôtaient quelques hommes qui étaient à vendre, et des avantages qui ne leur servaient de rien, et ne voyaient pas que c'était cultiver le désordre, que de toucher ainsi légèrement à ses branches et à ses rejetons, et ne point mettre le fer à son tronc et à sa racine.

Toutes les hautes entreprises les épouvantaient, toutes les grandes choses leur paraissaient monstrueuses. Tout ce qui n'était pas aisé, ils l'appelaient impossible ; et la peur leur grossissant les objets, et leur multipliant presque à l'infini chaque individu, quand trois mal contents se retiraient de la cour avec leur train, ils se figuraient une armée de rebelles à la campagne, qui entraînait les villes et les communautés [2] après elle, sans

[1] *Quelquefois*. Archaïsme.

[2] *Les communes*.

trouver de résistance. Ensuite de quoi ils ne se mettaient point en devoir de les châtier, mais ils tâchaient de les adoucir, et au lieu de les aller visiter avec des canons et des soldats, ils leur envoyaient des gens de robe longue, chargés d'offres et de conditions, et leur promettaient beaucoup plus qu'ils ne pouvaient espérer de la victoire.

Ainsi la bonté du prince était une rente et un revenu certain aux [1] méchants. Il épuisait ses coffres pour soudoyer les armées de ses ennemis, et payait tous les jours une chose qu'il n'acquérait jamais. A la moindre rumeur, il descendait de son trône pour traiter avec ses sujets. D'un souverain, il se faisait une personne privée, et d'un législateur un avocat. Par cette brèche, l'entre-deux qui le sépare du peuple était rompu, et la puissance changée en égalité. Les coupables montaient sur le tribunal, et délibéraient de leur propre fait avec leur juge : ils nommaient le lieu de la conférence, et on acceptait : ils choisissaient pour conférer les personnes en qui ils avaient plus de confiance, et on leur donnait ces personnes agréables. Et là il ne se parlait ni de grâce ni de pardon : ces termes eussent été trop rudes, et leur eussent fait mal aux oreilles ; mais le maître offensé déclarait solennellement que tout avait été fait pour le bien de son service, et savait bon gré à ses serviteurs infidèles des affronts qu'il avait reçus d'eux.

Finalement le dessein du cabinet n'étant que de séparer les alliés et de détourner l'orage présent, on leur accordait plus qu'ils ne demandaient, on était prodigue de la foi publique ; on ne ménageait point le nom du roi, et de cette sorte ils se trouvaient sur le bord de deux extrémités également dangereuses ; car, soit qu'il voulût tenir sa parole en ruinant ses affaires, soit qu'il les remît en la violant, il était toujours réduit à une déplorable élection [2], ou de hasarder son État pour être fidèle, ou de manquer à son honneur pour demeurer roi.

Ces désordres et autres semblables ne devaient-ils pas perdre

[1] *Pour les*. Tout le dix-septième siècle a gardé cette acception qui a, de nos jours, été reprise par quelques écrivains.

[2] Choix, alternative. *Élection* dans le sens de choix en général, est tout à fait passé d'usage, mais se rencontre dans plusieurs bons écrivains du dix-septième siècle. « Les preuves que le public a déjà reçues de la sagesse et de la probité de monsieur le chancelier... ne permettent pas de craindre que sa conduite ne réponde à l'éclat de ses ancêtres, à la splendeur de sa charge, et à l'*élection* de son prince. (Le Maistre, *Plaid.*) » Corneille, dans une de ses comédies et dans une de ses tragédies, a plusieurs fois employé *élection* dans la signification particulière de *choix de cœur*.

la France? et beaucoup d'États n'ont-ils pas péri à moins que cela? Elle a pourtant fait mentir tous les devins; elle a réfuté tous les politiques; elle a mis des exceptions à toutes les règles générales; et il n'y aurait pas tant de quoi s'étonner, qu'un corps dont le tempérament fût mauvais et la constitution déréglée, fût parvenu à une extrême vieillesse par des blessures, par des excès et par des débauches que de considérer douze cents ans que cet État a duré contre toutes les apparences humaines. C'est un vieux débauché qui a fait ce qu'il a pu pour mourir et qui vit en dépit des médecins : c'est notre fortune qui a corrigé tous les défauts de notre conduite; c'est le hasard qui nous a sauvés : ou pour nommer notre bonheur plus chrétiennement, et quitter les termes de l'usage corrompu qui sentent encore le paganisme : c'est Dieu qui a pris un soin particulier de la France abandonnée, et a voulu être son curateur dans la confusion de ses affaires, c'est sa providence qui a perpétuellement combattu contre l'imprudence des hommes, c'est le ciel qui a fait autant de miracles qu'ils faisaient de fautes. (*Le Prince*, ch. XV.)

Tibère exemple de la punition des tyrans.

Tiberium non fortuna, non solitudines protegebant, quin tormenta pectoris suasque ipse pœnas fateretur. Quippe si recludantur tyrannorum mentes, posset aspici laniatus et ictus.

Que les princes se glorifient tant qu'il leur plaira de ne voir rien que le ciel qui soit plus élevé que leur trône; qu'ils parlent tant qu'ils voudront de l'indépendance de leurs couronnes; il y a deux tribunaux dont ils ne peuvent décliner la juridiction et devant lesquels il faut, tôt ou tard, qu'ils se représentent. C'est au dehors le tribunal de la *renommée*, et celui de la *conscience* au dedans. Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent, ils sont du ressort de ces deux juges. Ils ne sauraient s'empêcher de comparaître devant l'un et l'autre tribunal, et d'y rendre compte de leurs actions.

Tibère a humilié toutes les âmes; il a dompté tous les courages, il a mis sous ses pieds toutes les têtes; il s'est élevé au-dessus de la raison, de la justice et des lois. Il pense avoir ôté à Rome jusqu'à la liberté de la voix et de la respiration. Ou les pauvres Romains sont muets, ou ils n'ouvrent la bouche que pour flatter le tyran. Mais un homme possédera-t-il sans trouble la gloire d'être plus craint que les Dieux? (On parlait ainsi en ce

temps-là.) Goûtera-t-il sans contradiction le fruit de cette victoire inhumaine qu'il a remportée sur les esprits? Jouira-t-il paisiblement des avantages de sa cruauté, de la peur et du silence de ses sujets, de la lâcheté et des mensonges de ses courtisans? La vérité, qu'on retient captive, ne sortira-t-elle point par quelque endroit? Ne paraîtra-t-elle point en quelque lieu à la honte et à la confusion de Tibère? Oui certes! et d'une étrange sorte.

Des extrémités de l'Orient il lui vient une grande lettre qui délivre la vérité opprimée; qui la venge des espions et des délateurs, qui efface les odes et les panégyriques de la flatterie. Cette lettre injurieuse est écrite de la main du roi des Parthes, et il n'y a pas moyen de la supprimer. Ce n'est point un cartel d'ennemi à ennemi; c'est une satire, c'est un pasquin; c'est quelque chose de pis, ou plutôt ce sont les premières pièces d'un procès criminel intenté par le genre humain que les vices de Tibère avaient offensé. Au nom de toute la terre, un roi se déclare partie, prend la parole contre un empereur.

Après lui avoir reproché sa mauvaise haleine, sa tête pelée, son visage pétri de boue et de sang, les monstres [1] et les prodiges de ses débauches, en un mot, les plus visibles défauts de sa personne et les crimes les plus connus de sa vie, cette grande lettre, cette lettre injurieuse lui conseille, pour conclusion, *de mettre fin, par une mort volontaire, à tant de maux qu'il souffre et qu'il*

[1] Synonyme de prodige, chose prodigieuse, chose inouïe. Sens vieilli, mais très-fréquent au dix-septième siècle et encore employé au dix-huitième. « Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épouvante : c'est un *monstre* pour moi. » (Pasc., *Pens.* I.) « Quels *monstres* d'opinions se faut-il mettre dans l'esprit, quand on veut secouer le joug de l'autorité divine! » (Boss., *Hist. univers.*, 2e partie, chap. XXVII.) « Détestable raffinement de nos jours! *monstre* de nos mœurs! » (Fén., *Serm. pour l'Épiph.*, 2e part.) « La tradition universelle rejette comme un *monstre* un ministère dressé par une confédération de laïques. » (Id., *Minist. des Past.*, chap. IX.) « Je suis inexcusable de m'aveugler moi-même par un doute capricieux, et mon doute universel est un *monstre.* » (Id., *Exist. de Dieu,* I, 1.) « Il faut donc de deux choses l'une: ou que votre vie soit un *monstre* dans l'ordre de la grâce, ou que saint André, avec toute la vertu et toute la force de son apostolat, ne vous ait pas encore persuadé. Que votre vie soit un *monstre* dans l'ordre de la grâce, si, croyant d'une façon, vous vivez de l'autre... » (Bourd., *Panég. de saint André*, 1re part.) « Une pièce mal écrite, mal débrouillée, obscure, chargée d'incidents incroyables, qui n'a de mérite que celui d'un pantomime ou d'un décorateur, n'est qu'un *monstre* dégoûtant. » (Volt., *Des divers changements arrivés à l'art tragique.*) « Ces pièces sont des *monstre* en tragédie. » (Id., *Essai sur la poésie épiq.*, chap. II.) « J'aimerais peut-être mieux l'Opéra, si on n'avait pas trouvé le secret d'en faire un *monstre* qui me révolte. » (Id., *Candide*, XXV.)

fait souffrir, l'exhorte de donner par là à toute la terre la seule satisfaction qu'elle pouvait recevoir de lui.

Vous voyez comme la renommée condamne Tibère par la bouche des étrangers ; mais la conscience souscrit à cet arrêt par le propre témoignage de Tibère ; car, environ ce temps-là, il écrit lui-même une autre lettre au sénat, dans laquelle il maudit sa malheureuse grandeur avec des paroles de désespoir. Il découvre à nu les inquiétudes et les peines d'une âme ennuyée de tout, et mal satisfaite de soi-même, abandonnée de Dieu et des hommes, qui a perdu jusqu'à ses propres désirs, qui ne peut ni vivre ni mourir. Il semble qu'il veuille faire pitié à ceux à qui il faisait encore peur.

Quid scribam vobis, patres conscripti, aut quomodo scribam, aut quid omnino non scribam hoc tempore! Dii me deæque pejus perdant quàm perire quotidie sentio, si scio. L'histoire ajoute : *Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium verterant!*

Les saintes Écritures et les saints Pères sont partout de l'opinion de l'histoire et ne trouvent point de pareil supplice à celui de la conscience [1]. Si nous les en croyons, la mauvaise chose que c'est quand le bourreau est la même personne que le criminel ! La justice divine paraît quelquefois avec éclat et fait des exemples qui sont vus de tout le monde : quelquefois aussi, elle s'exerce secrètement et abandonne les méchants à leur propre cœur et à leurs propres pensées.

Cette impunité apparente n'est ni grâce ni faveur ; l'entrée du palais ne montre rien de funeste, et tout rit par le dehors ; mais le lieu du supplice, c'est le cabinet, c'est l'intérieur de l'homme, c'est le plus profond de l'âme. Et, là dedans, il y a une solitude affreuse et terrible, qui est plus à craindre que les spectateurs et que l'échafaud, parce qu'elle n'a ni qui la console ni qui la plaigne. Sans parler de ce qui doit se faire en l'autre monde, Dieu a divers moyens de se venger de ses ennemis en celui-ci ; mais il ne saurait mieux les punir qu'en laissant leur peine à leur discrétion. (*Socrate chrétien*, discours XIe.)

Les bienfaits d'un sage gouvernement se prolongent bien au delà de sa durée.

Il est vrai que nous apprenons de quelques exemples qu'on a

[1] Il faudrait dire aujourd'hui : ne trouvent point de supplice pareil à celui de la conscience.

vécu autrefois assez heureusement sous ces molles et languissantes dominations et qu'elles n'ont pas toujours été funestes à la patrie. Mais il faut prendre garde dans l'histoire, si l'administration que nous louons n'est pas la suite d'un meilleur règne, si ce n'est point la chaleur d'un feu qui n'est plus et le mouvement du branle qui a cessé. Il faut remarquer si ce ne sont point les vertus des pères qui soutiennent les vertus des enfants et leur épargne qui fournit à leurs débauches. Car, en effet, après un long ordre les affaires vont presque d'elles-mêmes et la police [1] ne peut pas recevoir sitôt d'altération, se ressentant encore de la bonne impression de quelque grand prince. D'ailleurs, c'est le naturel des choses du monde de demander du temps et d'avoir de la peine à passer d'un état à l'autre ; de sorte que, s'il est arrivé que la république soit demeurée sous telles puissances, faibles, débiles, mal assurées, elle était peut-être obligée de son repos aux bons et solides fondements qui avaient été posés de longue main, quoiqu'on ne mît au-dessus que du chaume ou de la terre. Ce n'était pas tant un fruit du gouvernement présent que les restes de l'heureuse conduite du passé.

(*Aristippe*, discours v^e^.)

[1] *Administration régulière de l'État;* ancienne signification conforme à l'étymologie grecque, πολιτεία.

VOITURE (Vincent).

(1598-1648)

Balzac appelle Voiture. Ce sont deux auteurs qui se suivent nécessairement dans une histoire de la littérature française, à cause de leurs ressemblances et de leurs différences, et parce que l'un a été en quelque sorte le père de l'autre. « La mémoire de son auteur m'est chère, disait Balzac, du livre de Voiture, lorsqu'il eut paru, et je suis intéressé à sa réputation, parce que je puis dire sans reproche que j'y ai contribué quelque chose. S'il est vrai, ce que vous croyez, que j'aie montré le chemin à beaucoup de gens, comme j'avoue qu'ils y ont fait plus de progrès que moi, ils ne peuvent pas nier que je ne leur aie ouvert le passage en leur montrant le chemin. M. de Voiture a été de ces gens-là... »

Voiture n'a jamais voulu être auteur et n'a jamais rien imprimé; néanmoins par ses lettres, qu'il adressait de tous les coins de la France et de l'Europe à ses amis et amies, mais qu'il ne croyait pas, comme Balzac, dignes d'occuper la moitié du monde, et dont une partie fut publiée après sa mort par son neveu Pinchesne, il s'est fait un nom durable dans les lettres.

Balzac voulait surtout étonner et se faire admirer ; Voiture chercha principalement à faire rire; toutefois, avec un objet différent, il tomba, comme son rival, dans le phœbus ; mais, dans l'emphase de ces deux auteurs, il y avait une différence essentielle, qui a été bien saisie par Bouhours : « Une des différences qu'il y a entre Voiture et Balzac, dit ce bel esprit, c'est que le premier ne s'élève point au-dessus de sa portée ordinaire, qu'il n'y fasse faire réflexion et qu'il ne se corrige lui-même, en quelque sorte [1]. » Et un peu plus loin : « En se moquant de soi-même et des autres, il raccommode ce qu'il vient de dire, et on voit bien que cela n'est dit que pour être raccommodé. » Et encore : « Je m'étonne que Girac ait accusé Voiture de n'avoir rien qui sentît Balzac: *Nihil habet Balzacianum.* Après tout, quelque essor que Voiture prenne, il ne s'élève jamais si haut qu'on le perde de vue. Dans ses hyperboles les plus fortes et les plus hardies, il y a quelque chose de son caractère, et Voiture académicien, enflé et guindé, si vous voulez, est toujours Voiture, ou n'est tout au plus que Balzac mitigé. » L'élégant jésuite revient sur la même pensée dans un autre ouvrage :

[1] Bouhours, *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes.*

« Voiture, dit-il, est bien éloigné de ce caractère. Il le prend sur un ton railleur dès qu'il avance quelque chose d'hyperbolique. C'est un écrivain enjoué, qui, dans une petite débauche d'esprit, dit des folies de gaieté de cœur pour se réjouir et pour réjouir les autres ; de même à peu près qu'en dirait un homme de belle humeur qui, étant à table avec ses amis, ferait semblant d'extravaguer après avoir un peu bu[1]. »

Le neveu de Voiture, Pinchesne, recommandait les ouvrages de son oncle à la bienveillance du lecteur, « par la raison, dit-il, qu'on n'avait rien lu de lui qui ne fût à l'avantage de ceux dont il avait parlé. » En effet, le fond de ses lettres n'est que galanterie quand il écrit à des femmes, ou flatterie quand il écrit à des hommes. Il faut avouer qu'il possédait d'une manière remarquable le talent de flatter et de louer.

« Voiture, dit Bouhours[2], à mon gré, est de tous nos écrivains celui qui prépare le mieux une louange, qui loue le plus finement en prose : car il sait louer en ne faisant semblant de rien, en faisant quelquefois des reproches, ou en donnant des avis, en disant même quelquefois des injures, ou en témoignant du dépit.

« Voyez de quelle manière il loue le duc d'Enghien sur le succès de la bataille de Rocroy. « Monseigneur, vous en faites trop pour le pouvoir souffrir en silence ; et vous seriez injuste si vous pensiez faire les actions que vous faites, sans qu'il en fût autre chose. Si vous saviez de quelle sorte tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir de vous, je suis assuré que vous en auriez honte, et que vous seriez étonné de voir avec combien peu de respect et peu de crainte de vous déplaire tout le monde s'entretient de ce que vous avez fait. A dire la vérité, Monseigneur, je ne sais à quoi vous avez pensé ; et ç'a été sans mentir trop de hardiesse d'avoir à votre âge choqué deux ou trois vieux capitaines que vous deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur ancienneté ; fait tuer le pauvre comte de Fontaines, qui était un des meilleurs hommes de Flandre, et à qui le prince d'Orange n'avait jamais osé toucher ; pris seize pièces de canon qui appartenaient à un prince qui est oncle du roi et frère de la reine, avec qui vous n'aviez jamais eu de différend, et mis en désordre les meilleures troupes des Espagnols qui vous avaient laissé passer avec tant de bonté. J'avais bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, et qu'il ne faisait pas bon vous rien disputer ; mais j'avoue que je n'eusse pas cru que vous vous fussiez emporté à ce point-là. Si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe, et l'Empereur ni le roi d'Espagne ne pourront durer avec vous. »

L'art d'assaisonner la louange du sel de la plaisanterie est incontestablement prodigieux chez Voiture.

Quelques-unes de ses lettres ont des mérites plus sérieux ; ainsi celles à Costar, dans lesquelles il discute avec une aisance et une légèreté charmante plusieurs points d'érudition. Certaines sont ravissantes de sentiment, comme celle au maréchal de Grammont sur la mort de son père. Plusieurs autres sont d'un ton élevé sans emphase ; ainsi le fragment de l'éloge du comte d'Olivarès, et surtout la lettre

[1] *Manière de bien penser*, 1er dial.

[2] *Ibid.*, 2e dialog.

sur le siége de Corbie, où Voiture, avec la grande manière de Balzac, et une aisance dans le relevé qui manquait à Balzac, sut se placer pour juger le cardinal-roi encore vivant au point de vue de la postérité.

Voiture était d'une naissance très-obscure ; son père était marchand de vin ; cependant il fit des études soignées au collége de Boncour, puis alla étudier en droit à l'université d'Orléans.

Vers 1624 ou 1625, Chaudebonne rencontra Voiture dans le monde : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes trop galant homme pour demeurer dans la bourgeoisie ; il faut que je vous en tire. » Il le conduisit à l'hôtel de Rambouillet, et bientôt il devint « l'âme du rond[1] ». Sa fortune était décidée.

Par son esprit aimable et liant, par ses talents agréables, il se fit estimer de M. de Chavigny, des maréchaux de Schomberg et de Grammont, du grand Condé, du prince de Conti. Il fut admis à l'intimité de Gaston, duc d'Orléans, qui, par les grâces de son esprit plus encore que par ses largesses, gagna Voiture à sa cause et l'employa dans des affaires très-délicates.

Il accompagna M. de Fargis en Espagne, en qualité de fondé de pouvoirs de Monsieur, pour négocier auprès du comte d'Olivarès, au profit du frère de Louis XIII. Pellisson nous apprend que Voiture, pendant son séjour en Espagne, avait composé plusieurs mémoires ; mais il n'en est resté aucune trace.

Voiture sut et voulut principalement plaire aux dames : « Cet homme, dit Mme de Motteville, avait de l'esprit, et, par l'agrément de sa conversation, il était l'amusement des *belles ruelles* des dames qui font profession de recevoir bonne compagnie. »

Le favori de toutes les dames qui se piquaient de bel esprit, le héros de l'hôtel de Rambouillet, avait été reçu de l'Académie française en 1634. En 1638, étant allé à Rome solliciter un procès en faveur de Mlle de Rambouillet, il fut élu membre de l'Académie des Humoristes. « Il y a, écrit-il à Costar, parmi eux (les Romains), une académie de certaines gens qui s'appellent les *Humoristes*, qui est à peu près comme qui dirait *bizarres* ; et en effet ils le sont tant, qu'il leur a pris fantaisie de me recevoir dans leur corps, et de m'en donner avis par une lettre que m'a écrite un de leur compagnie. » Voiture avait des titres particuliers à cette admission. Il paraît qu'il parlait et écrivait aussi bien en italien et en espagnol qu'en sa langue originaire.

Le dix-septième siècle fut en général favorable au héros de l'hôtel de Rambouillet. Dans la pompe funèbre de Voiture, Sarrasin, mêlant ingénieusement l'éloge et la critique, parle ainsi de son rival : « On fit plusieurs jugements de son génie dans les lieux où il passa : les uns le prenaient pour un génie enjoué, les autres pour un génie particulier, quelques-uns pour un grand génie. Il ne sembla commun à pas un, et pas un ne le trouva mauvais. »

[1] *Lettre de Chapelain à Voiture.*

« Ce qu'il y a de plus à louer dans ses écrits, dit Pellisson, c'est que ce ne sont pas des copies, mais des originaux ; et que, sur la lecture des anciens et des modernes, de Cicéron, de Térence, de l'Arioste, de Marot et de plusieurs autres, il a formé je ne sais quel caractère nouveau qu'il n'a imité de personne, et que personne presque ne peut imiter de lui [1]. »

La Bruyère lui accorde des éloges plus grands encore : « Balzac, dit-il, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture ; mais si ce dernier, pour le tour, pour l'esprit et pour le naturel, n'est pas moderne et ne ressemble en rien à nos écrivains, c'est qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter, et que le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre [2]. »

Charles Perrault accorda une belle place à Voiture dans ses *Hommes illustres* et le célébra en ces termes : « Il entrait dans les écrits de Voiture, soit en prose, soit en vers, une certaine naïveté et une sorte de plaisanterie d'honnête homme qui n'avaient pas d'exemple, et dont toute l'antiquité la plus polie ne fournit point de modèle. S'il eut des admirateurs, il eut aussi des envieux de sa gloire, qui tâchèrent de la ternir d'une manière bien particulière, parce que c'était en le louant. Ils ne louaient et n'admiraient que deux ou trois de ses lettres : l'une, par exemple, où une carpe et un brochet font un dialogue ; l'autre, où il loue une abbesse de ne pas laisser aller le chat au fromage, voulant insinuer par là qu'il n'avait excellé que dans des bagatelles. M. Costar, qui sentait bien la malice de ces louanges, prit plaisir à en faire voir l'artifice ; il ramassa ce qu'il y a de plus fort, de plus noble et de plus pathétique dans toutes ses lettres, et fit un tissu où l'on voit briller une éloquence qui charme et qui enlève. Quoiqu'on ait lu plusieurs fois ces belles choses dans les endroits où elles sont placées, il n'est pas croyable combien on en est ébloui quand on les voit toutes ensemble. »

La Fontaine aima singulièrement Voiture ; mais, dans son épître au savant Huet, il avoue qu'il fut près de se laisser égarer par le goût des antithèses et des *concetti*, dont cet auteur est plein.

Boileau, dans sa meilleure satire, sa neuvième, a fait de Voiture un éloge qui a été souvent cité. Dans cet éloge, il ne compare point Voiture à Horace, comme on l'a souvent répété après Voltaire. Il demande à son esprit s'il a le talent et le génie qui font le vrai poëte :

« Et ne savez-vous pas que, sur le mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré ;
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure ? »

L'abbé de Pure voulait imiter la galanterie de Voiture, et Boileau

[1] *Histoire de l'Académie française*, ch. x.
[2] *Des ouvrages de l'esprit.*

faisait des satires dans le goût d'Horace. L'auteur, s'égayant dans les remontrances qu'il se fait à lui-même, dit à son esprit qu'il prenne garde d'avoir le même sort, en imitant Horace, que l'abbé de Pure en imitant Voiture.

Dans un âge plus mûr, Despréaux caractérisa beaucoup mieux ce bel esprit par ces vers adressés à l'*Équivoque* :

« Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'insipide figure.
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,
Présenter au lecteur sa pensée ambiguë,
Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté,
Faire de son discours la piquante beauté. »

Dans ces critiques il y a encore une très-belle part d'éloge.

C'est ainsi que Voiture, lors même que tant de brillants génies avaient paru, était toujours considéré des esprits les plus sains ; seulement on sentait mieux chaque jour que le bon et le mauvais étaient chez lui mêlés. Racine écrivait à son fils : « Vous pouvez prendre Voiture parmi mes livres, si cela peut vous faire plaisir; mais il faut un grand choix pour lire ses lettres[1]. »

On disait dans un journal fameux, sous la fin du règne de Louis XIV : « Voiture et Costar, avec tous leurs talents, ne rétabliraient pas aujourd'hui les deux espèces de style épistolaire auxquels ils ont donné cours dans le siècle passé[2]. » On n'essaya pas de rétablir un genre justement tombé, mais beaucoup continuèrent de lire et d'estimer celui qu'ils n'osaient plus imiter. On ne cessa pas, pendant un siècle, de 1649 à 1747, de réimprimer fréquemment Voiture. A partir de cette époque, le bel esprit de l'hôtel de Rambouillet ne fut presque plus lu. Le goût avait changé. « Le style de Voiture, qui a eu autrefois quelque réputation, disait le marquis d'Argenson, est à présent avec raison bien décrié. C'est un plaisant qui a quelque esprit, mais sans noblesse ni justesse[3]. »

Outre le changement opéré dans le goût public, une cause contribua beaucoup au discrédit où tomba Voiture : c'est que nombre de lettres sont difficiles à saisir, ou même sont, dans certains passages, tout à fait incompréhensibles, à cause des mutilations prudentes, mais quelquefois maladroites, que les premiers éditeurs firent subir au texte de Voiture.

Cependant ce siècle, où Fontenelle, la Motte, Marivaux, jouirent

[1] *Lettres de Racine à son fils.*

[2] *Mémoires de Trévoux*, février 1709.

[3] *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*, t. V, p. 161. P. Jannet, 1858.

d'une vogue si excessive, ne devait pas rejeter complétement Voiture. Il lui conserva, au contraire, de si nombreux partisans, que le bon goût de Voltaire dut protester avec obstination dans nombre de ses ouvrages : dans son *Temple du Goût*, dans son *Siècle de Louis XIV*, dans son *Dictionnaire philosophique*, dans sa *Correspondance* enfin. Citons quelques-uns de ses jugements. Il dit dans le *Siècle de Louis XIV* : « Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un badinage de l'esprit que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et le caractère des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit[1]. » Dans le *Temple du Goût* : « Voiture est celui de tous ces illustres du temps passé qui eut le plus de gloire, et celui dont les ouvrages le méritent le moins. » Et un peu plus loin : « Voiture a été admiré, parce qu'il est venu dans un temps où l'on commençait à sortir de la barbarie et où on courait après l'esprit sans le connaître. » Dans le même ouvrage, il dit encore que les lettres de Voiture « ne valent guère mieux que celles de le Pays et de Boursault ». Jugement aussi sévère dans sa curieuse *Lettre sur la correction du style* : « On a voulu parler de sciences, comme Voiture parlait à Mlle Paulet de galanterie, sans songer que Voiture même n'avait pas saisi le véritable goût de ce genre dans lequel il passa pour exceller ; car souvent il prenait le faux pour le délicat et le précieux pour le naturel. » En 1786, d'Olivet ayant loué la *naïveté* de Voiture, Voltaire lui écrivit avec humeur : « Vous allez louer la naïveté du style le plus pincé et le plus ridiculement recherché. Laissez là ces fadaises, c'est du plâtre et du rouge sur le visage d'une poupée. »

Ce n'est pas sans raison que Clément, dans sa *Seconde Lettre à Voltaire*, trouvait de l'excès dans ces critiques, et faisait observer au philosophe qui avait prononcé, dans son *Temple du Goût*, « qu'on pourrait aisément réduire Voiture à quinze pages », que la *Lettre sur le cardinal de Richelieu* et l'*Épître au prince de Condé* en tiendraient seules plus de vingt.

Des juges plus autorisés que le critique de Dijon ont depuis rendu meilleure justice à Voiture, et lui ont reconnu le mérite d'avoir créé la finesse et la délicatesse de la langue, en même temps que Balzac en créait la pompe et l'éclat, d'avoir assoupli la phrase et de l'avoir enrichie par des tours et des combinaisons nouvelles, et même d'avoir eu quelquefois un style ferme et large sous une forme incisive. La Harpe, qui ne goûtait et n'a guère plus ménagé Voiture que l'a fait Voltaire, reconnaissait lui-même « qu'il avait l'esprit fin et délicat, et que, dans plusieurs de ses écrits, il donna la première idée de cet art heureux et difficile que Voltaire a si éminemment possédé dans la poésie badine et dans le style épistolaire, l'art de rapprocher et de

[1] *Siècle de Louis XIV*, ch. xxx.

familiariser ensemble le talent et la grandeur, sans compromettre ni l'un ni l'autre[1]. »

Les extraits que nous offrons suffiront à faire voir qu'on peut encore profiter à la lecture de Voiture. Nos notes avertiront de ce qui est à éviter. « Voiture, qui paraît aisé, dit Boileau, travaillait extrêmement ses ouvrages[2]. » Il les travaillait au point de mettre jusqu'à quinze jours à la composition d'une lettre. Ils ne sont pas cependant, il s'en faut beaucoup, d'une correction irréprochable, et un esprit très-fin du dix-septième siècle a justement remarqué que « Voiture fait des solécismes à tout moment[3] ». Mais Maucroix, comme plus tard la Harpe, a probablement pris plusieurs archaïsmes pour des solécismes.

La prose de Voiture est plus châtiée et plus exacte que ses vers. « Ses vers, disait Pellisson, ne sont peut-être guère moins beaux, encore qu'ils soient plus négligés. Il méprise souvent les règles, mais en maître, comme un homme qui se croit au-dessus d'elles, et qui ne daignerait pas se contraindre pour les observer. » La vérité est que le mépris de toutes les règles de la versification va chez Voiture jusqu'à la plus excessive licence. Tallemant lui reprochait justement d'avoir introduit le *libertinage* dans la poésie. Cependant il a laissé des pièces à peu près irréprochables. Il y a telle de ses élégies[4] où tout est naturel, simple, élégant, coulant, harmonieux ; c'est presque du Tibulle.

Voiture avait des qualités morales qui, de son temps, le firent estimer autant que ses talents. On doit de particuliers éloges à son exacte probité. On en trouve une curieuse preuve dans l'humeur que lui donne la partialité d'un juge rapporteur qui lui avait fait obtenir beaucoup au delà de ce qu'il pouvait légitimement prétendre. « M.***, dit il, qui m'a fait ce qui s'appelle un tour d'ami, me croit sans doute obligé d'être le sien tant que je vivrai, et je vous avoue que je ne le puis, et que même il m'est impossible de n'avoir pas pour lui du mépris et la haine. » Il ajoute à ce propos : « Quand les magistrats vendent nos fortunes et nos vies, ou qu'ils les sacrifient à la passion et aux intérêts des autres, alors j'en ai autant d'aversion et d'horreur que ce bon empereur qui disait souvent : *qu'il avait toujours un doigt tout prêt pour crever un œil à un mauvais juge.* » Voiture n'alla pas crever l'œil du rapporteur qui avait faussé la justice pour lui être agréable, mais au moins il ne voulut pas profiter de l'iniquité d'autrui : « Puisque je suis cause, dit-il, de la perte que souffriront mes parties, j'ai résolu de les dédommager par quelque voie indirecte, et j'en ai trouvé les moyens. »

Malheureusement, toutes les belles qualités de Voiture étaient gâtées par son excessif amour du plaisir, qui lui causa une mort prématurée en 1640, à l'âge de cinquante ans[5].

[1] *Lycée*, Introd.

[2] Boileau, *Préface* pour l'édit. de 1701 et 1713.

[3] Maucroix, *Lettre* LXXXIV. Édit. L. Paris.

[4] « Je fis dessein d'étouffer en mon âme, etc. »

[5] *Voir* Halphen, *Études sur Voiture*.

A Monsieur *, après que la ville de Corbie eut été reprise sur les Espagnols par l'armée du Roi [1].**

Monsieur,

Je vous avoue que j'aime à me venger, et qu'après avoir souffert pendant deux mois que vous vous soyez moqué de la bonne espérance que j'avais de nos affaires, vous en avoir vu condamner la conduite parles événem ents, et vous avoir ouï triompher des victoires de nos ennemis, je suis bien aise de vous mander que nous avons repris Corbie. Cette nouvelle vous étonnera, sans doute, aussi bien que tou te l'Europe, et vous trouverez étrange, que ces gens que vous tenez si sages [2], et qui ont particulièrement cet avantage sur nous, de bien garder ce qu'ils ont gagné, aient laissé reprendre une place sur laquelle on pouvait juger que tomberait tout l'effort de cette guerre, et qui, étant conservée ou étant reprise, devait donner pour cette année le prix et l'honneur des armes à l'un ou à l'autre parti. Cependant, nous en sommes les maîtres, ceux que l'on avait jetés dedans ont été bien aises que le roi leur ait permis d'en sortir, et ont quitté avec joie ces bastions qu'ils avaient élevés, et sous lesquels il semblait qu'ils se voulussent enterrer. Considérez donc, je vous prie, quelle a été la fin de cette expédition qui a tant fait de bruit. Il y avait trois ans que nos ennemis méditaient ce dessein, et qu'ils nous menaçaient de cet orage. L'Espagne et l'Allemagne avaient fait pour cela leurs derniers efforts; l'Empereur y avait envoyé ses meilleurs chefs et sa meilleure cavalerie. L'armée de Flandres avait donné toutes ses meilleures troupes. Il se forme de cela une armée de vingt-cinq mille chevaux, de quinze mille hommes de pied, et de quarante canons. Cette nuée, grosse de

[1] « Le cardinal de Richelieu qui fut en son temps l'idole des poëtes et des orateurs, si j'ose parler de la sorte, n'a peut-être jamais été mieux loué que par Voiture. La lettre qu'il écrivit après que la ville de Corbie eut été reprise par les Espagnols, est l'éloge le plus juste qui se soit fait de ce grand ministre. L'endroit surtout qui regarde sa magnanimité dans le désordre des affaires a des pensées fort flatteuses, mais fort nobles et fort délicates. » (Bouhours, *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes.*)

[2] *Que vous regardez comme.* Cette forme a vieilli, bien qu'elle ait été employée par nos plus grands écrivains.

« Pour conserver un sang qu'il *tient* si précieux
Il n'a rien fait encor s'il n'évite mes yeux. »

(Corn., *Hor.*, IV, i.)

foudres et d'éclairs, vient fondre sur la Picardie, qu'elle trouve à découvert, toutes nos armes étant occupées ailleurs. Ils prennent d'abord la Capelle et le Castelet; ils attaquent et prennent Corbie en neuf jours. Les voilà maîtres de la rivière, ils la passent, ils ravagent tout ce qui est entre la Somme et l'Oise, et tant que personne ne leur résiste, ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages. Mais sur le premier bruit qui leur vient que Monsieur s'avance avec une armée, et que le roi le suit de près, ils se retirent, ils se retranchent derrière Corbie, et quand ils apprennent que l'on ne s'arrête point, et qu'on marche à eux tête baissée, nos conquérants abandonnent leurs retranchements. Ces peuples si braves et si belliqueux, et que vous dites qui sont nés pour commander à tous les autres, fuient devant une armée qu'ils disaient composée de nos cochers et de nos laquais; et ces gens si déterminés, qui devaient percer la France jusques aux Pyrénées, qui menaçaient de piller Paris, et d'y venir reprendre, jusque dans Notre-Dame, les drapeaux de la bataille d'Avein, nous permettent de faire la circonvallation d'une place qui leur est si importante, nous donnent le loisir de faire des forts, et ensuite de cela, nous la laissent attaquer et prendre par force à leur vue. Voilà où se sont terminées les bravades de Piccolomini, qui nous envoyait dire par ses trompettes, tantôt qu'il souhaitait que nous eussions de la poudre, tantôt qu'il nous vînt de la cavalerie; et quand nous avons eu l'un et l'autre, il s'est bien gardé de nous attendre. De sorte, Monsieur, que hors la Capelle et le Castelet, qui sont de nulle considération, tout le fruit qu'a produit cette grande et victorieuse armée, a été de prendre Corbie pour la rendre, et pour la remettre entre les mains du roi, avec une contrescarpe, trois bastions, et trois demi-lunes qu'elle n'avait point. S'ils avaient pris encore dix autres de nos places avec un pareil succès, notre frontière en serait en meilleur état, et ils l'auraient mieux fortifiée que ceux qui, jusques ici, en ont eu la commission. Vous semble-t-il que la reprise d'Amiens ait été en rien plus importante ou plus glorieuse que celle-ci? Alors, la puissance du royaume n'était point divertie [1] ailleurs, toutes nos forces furent jointes ensemble pour cet effet, et toute la France se trouva devant une place. Ici, au contraire, il nous a fallu reprendre celle-ci dans le fort d'une infinité d'autres affaires qui nous pressaient de tous côtés, en un temps où il semblait que cet État fût épuisé

[1] *Détournée.*

de toutes choses, et en une saison en laquelle, outre les hommes, nous avions le ciel à combattre. Et au lieu que devant Amiens les Espagnols n'eurent une armée que cinq mois après le siége pour nous le faire lever, ils en avaient une de quarante-cinq mille hommes à Corbie, devant que [1] celui-ci fût commencé. Je m'assure que si cet événement ne vous fait pas devenir bon Français, au moins il vous mettra en colère contre les Espagnols, et que vous aurez dépit de vous être affectionné à des gens qui ont si peu de vigueur, et qui se savent si mal servir de leur avantage. Cependant, ceux qui, en haine de celui qui gouverne, haïssent leur propre pays, et qui, pour perdre un homme seul, voudraient que la France se perdît, se moquaient de tous les préparatifs que nous faisions pour remédier à cette surprise. Quand les troupes que nous avions ici levées prirent la route de la Picardie, ils disaient que c'étaient des victimes que l'on allait immoler à nos ennemis; que cette armée se fondrait aux premières pluies, et que ces soldats, qui n'étaient point aguerris, fuiraient au premier aspect des troupes espagnoles. Puis, quand ces troupes dont on nous menaçait se furent retirées, et que l'on prit dessein [2] de bloquer Corbie, on condamna encore cette résolution. On disait qu'il était infaillible que les Espagnols l'auraient pourvue de toutes les choses nécessaires, ayant eu deux mois de loisir pour cela, et que nous consommerions devant cette place beaucoup de millions d'or, et beaucoup de milliers d'hommes, pour l'avoir peut-être dans trois ans. Mais quand on se résolut de l'attaquer par force, bien avant dans le mois de novembre, alors il n'y eut personne qui ne criât. Les mieux intentionnés avouaient qu'il y avait de l'aveuglement; et les autres disaient qu'on avait peur que nos soldats ne mourussent pas assez tôt de misère et de faim, et que l'on les voulait faire noyer dans leurs propres tranchées. Pour moi, quoique je susse les incommodités qui suivent nécessairement les siéges qui se font en cette saison, j'arrêtai mon jugement. Je pensais que ceux qui avaient présidé à ce conseil avaient vu les mêmes choses que je voyais, et qu'ils en voyaient assez d'autres que je ne voyais pas; qu'ils ne se seraient pas engagés légèrement au siége d'une place sur laquelle toute la chrétienté avait les yeux, et dès que je fus assuré qu'elle était attaquée, je ne doutai quasi plus qu'elle ne dût être prise. Car, pour en parler sainement, nous avons vu quelquefois monsieur

[1] *Avant que.*

[2] On dirait plutôt aujourd'hui : *que l'on forma le dessein;* mais la locution *prendre dessein* est en elle-même excellente.

le Cardinal se tromper dans les choses qu'il a fait faire par les autres; mais nous ne l'avons jamais vu encore manquer dans les entreprises qu'il a voulu exécuter lui-même et qu'il a soutenues de sa présence. Je crus donc qu'il surmonterait toutes sortes de difficultés, et que celui qui avait pris la Rochelle, malgré l'Océan, prendrait encore bien Corbie, en dépit des pluies et de l'hiver. Mais puisqu'il vient à propos de parler de lui, et qu'il y a trois mois que je ne l'ai osé faire, permettez-le-moi à cette heure, et trouvez bon que, dans l'abattement où vous met cette nouvelle, je prenne mon temps de dire ce que je pense.

Je ne suis pas de ceux qui, ayant dessein, comme vous dites, de convertir des éloges en brevets, font des miracles de toutes les actions de monsieur le Cardinal, portent ses louanges au delà de ce que peuvent et doivent aller celles des hommes, et, à force de vouloir trop faire croire de bien de lui, n'en disent que des choses incroyables. Mais aussi n'ai-je pas cette basse malignité de haïr un homme à cause qu'il est au-dessus des autres ; et je ne me laisse pas non plus emporter aux affections ni aux haines publiques, que je sais être presque toujours fort injustes. Je le considère avec un jugement que la passion ne fait pencher ni d'un côté ni de l'autre, et je le vois des mêmes yeux que la postérité le verra. Mais lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire, que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle, abattu l'hérésie, et que, par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que du temps de son ministère les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein; et qu'ils verront que tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles, s'ils ont quelques gouttes de sang français dans les veines, et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui, et à votre avis, l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins, à cause que de son temps les rentes sur l'Hôtel de ville se seront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la chambre des comptes?

Toutes les grandes choses coûtent beaucoup, les grands efforts abattent, et les puissants remèdes affaiblissent; mais si l'on doit regarder les États comme immortels, et y considérer les commodités à venir comme présentes, comptons combien cet

homme, que l'on dit qui a ruiné la France, lui a épargné de millions par la seule prise de la Rochelle, laquelle, d'ici à deux mille ans, dans toutes les minorités des rois, dans tous les mécontentements des grands et toutes les occasions de révoltes, n'eût pas manqué de se rebeller, et nous eût obligés à une éternelle défense. Ce royaume n'avait que deux sortes d'ennemis qu'il dût craindre, les Huguenots et les Espagnols. Monsieur le Cardinal, en entrant dans les affaires, se mit en l'esprit de ruiner tous les deux. Pouvait-il former de plus glorieux ni plus utiles desseins? Il est venu à bout de l'un, et il n'a pas achevé l'autre : mais s'il eût manqué au premier, ceux qui crient à cette heure que ç'a été une résolution téméraire, hors de temps, et au-dessus de nos forces, que de vouloir attaquer et abattre celles d'Espagne, et que l'expérience l'a bien montré, n'auraient-ils pas condamné de même le dessein de perdre les Huguenots? n'auraient-ils pas dit qu'il ne fallait pas recommencer une entreprise où trois de nos rois avaient manqué, et à laquelle le feu roi n'avait jamais osé penser? Et n'eussent-ils pas conclu aussi follement qu'ils font en cette autre affaire, que la chose n'était pas faisable, à cause qu'elle n'avait pas été faite? Mais jugeons, je vous supplie, s'il a tenu à lui ou à la fortune qu'il ne soit venu à bout de ce dessein. Considérons quel chemin il a pris pour cela, et quels ressorts il a fait jouer. Voyons s'il s'en est fallu beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusques aux racines ce tronc qui de deux branches couvre le septentrion et le couchant, et qui donne de l'ombrage au reste de la terre. Il fut chercher jusque dans le pôle ce héros [1] qui semblait être destiné à y mettre le fer et à l'abattre. Il fut l'esprit mêlé à ce foudre, qui a rempli l'Allemagne de feux et d'éclairs, et dont le bruit a été entendu par tout le monde. Mais quand cet orage fut dissipé, et que la fortune en eut détourné le coup, s'arrêta-t-il pour cela? et ne mit-il pas encore une fois l'Empire en plus grand hasard qu'il n'avait été par les pertes de la bataille de Leipzig et de celle de Lutzen? Son adresse et ses pratiques nous firent avoir tout d'un coup une armée de quarante mille hommes, dans le cœur de l'Allemagne, avec un chef [2] qui avait toutes les qualités qu'il faut pour faire un changement dans un État. Que si le roi de Suède s'est jeté dans le péril plus avant que ne le devait un homme de ses desseins et de sa con-

[1] Gustave-Adolphe.

[2] Wallenstein, duc de Friedland, gagné à la cause de Richelieu, et qui allait se déclarer au moment où il fut assassiné à Égra par ordre de Ferdinand II.

dition, et si le duc de Friedland, pour trop différer son entreprise, l'a laissé découvrir, pouvait-il charmer la balle qui a tué celui-là au milieu de sa victoire, ou rendre celui-ci impénétrable aux coups de pertuisane? Que si, ensuite de tout cela, pour achever de perdre toutes choses, les chefs [1] qui commandaient l'armée de nos alliés devant Nordlingen, donnèrent la bataille à contretemps, était-il au pouvoir de monsieur le Cardinal, étant à deux cents lieues de là, de changer ce conseil et d'arrêter la précipitation de ceux qui, pour un empire (car c'était le prix de cette victoire), ne voulurent pas attendre trois jours. Vous voyez donc que, pour sauver la maison d'Autriche, et pour détourner ses desseins, que l'on dit à cette heure avoir été si téméraires, il a fallu que la fortune ait fait, depuis, trois miracles, c'est-à-dire trois grands événements qui, vraisemblablement, ne devaient pas arriver : la mort du roi de Suède, celle du duc de Friedland, et la perte de la bataille de Nordlingen. Vous me direz qu'il ne se peut pas plaindre de la fortune pour l'avoir traversé en cela, puisqu'elle l'a servi si fidèlement dans toutes les autres choses; que c'est elle qui lui a fait prendre des places sans qu'il en eût jamais assiégé auparavant, qui lui a fait commander heureusement des armées, sans aucune expérience; qui l'a mené toujours comme par la main, et sauvé d'entre les précipices où il était jeté, et enfin, qui l'a fait souvent paraître hardi, sage et prévoyant. Voyons-le donc dans la mauvaise fortune, et examinons s'il y a moins de hardiesse, de sagesse et de prévoyance. Nos affaires n'allaient pas trop bien en Italie, et comme c'est le destin de la France de gagner des batailles et de perdre des armées, la nôtre était fort dépérie depuis la dernière victoire qu'elle avait remportée sur les Espagnols. Nous n'avions guère plus de bonheur devant Dôle, où la longueur du siége nous en faisait attendre une mauvaise issue, quand on sut que les ennemis étaient entrés en Picardie, qu'ils avaient pris d'abord la Capelle, le Castelet et Corbie, et que ces deux places, qui les devaient arrêter plusieurs mois, les avaient à peine arrêtés huit jours. Tout est en feu jusque sur les bords de la rivière d'Oise; nous pouvons voir de nos faubourgs la fumée des villages qu'ils nous brûlent. Tout le monde prend l'alarme, et la capitale ville du royaume est en effroi. Sur cela, on a avis de Bourgogne que le siége de Dôle est levé; et de Saintonge, qu'il y a quinze mille paysans révoltés qui tiennent la campagne, et que l'on craint

[1] Le comte Gustave de Horn et le duc de Saxe-Weimar.

que le Poitou et la Guyenne ne suivent cet exemple. Les mauvaises nouvelles viennent en foule, le ciel est couvert de tous côtés, l'orage nous bat de toutes parts, et il ne nous luit pas, de quelque endroit que ce soit, un rayon de bonne fortune. Dans ces ténèbres, monsieur le Cardinal a-t-il vu moins clair? A-t-il perdu la tramontane durant cette tempête? N'a-t-il pas toujours tenu le gouvernail d'une main et la boussole de l'autre? S'est-il jeté dedans l'esquif pour se sauver? Et si le grand vaisseau qu'il conduisait avait à se perdre, n'a-t-il pas témoigné qu'il y voulait mourir devant tous les autres? Est-ce la fortune qui l'a tiré de ce labyrinthe, ou si ç'a été sa prudence, sa constance et sa magnanimité? Nos ennemis sont à quinze lieues de Paris, et les siens sont dedans. Il y a tous les jours avis que l'on y fait des pratiques pour le perdre. La France et l'Espagne, par manière de dire, sont conjurées contre lui seul. Quelle contenance a tenue parmi tout cela cet homme que l'on disait qui s'étonnerait au moindre mauvais succès, et qui avait fait fortifier le Havre pour s'y jeter à la première mauvaise fortune? Il n'a pas fait une démarche en arrière pour cela, il a songé aux périls de l'État et non pas aux siens; et tout le changement que l'on a vu en lui, durant ce temps-là, est, qu'au lieu qu'il n'avait accoutumé de sortir qu'accompagné de deux cents gardes, il se promena tous les jours, suivi seulement de cinq ou six gentilshommes. Il faut avouer qu'une adversité soutenue de si bonne grâce, et avec tant de force, vaut mieux que beaucoup de prospérités et de victoires; il ne me sembla pas si grand ni si victorieux, le jour qu'il entra dans la Rochelle, qu'il me le parut alors, et les voyages qu'il fit de sa maison à l'Arsenal me semblent plus glorieux pour lui que ceux qu'il a faits delà les monts, et desquels il est revenu avec Pignerol et Suze. Ouvrez donc les yeux, je vous supplie, à tant de lumières, ne haïssez pas plus longtemps un homme qui est si heureux à se venger de ses ennemis, et cessez de vouloir du mal à celui qui le sait tourner à sa gloire, et qui le porte si courageusement. Quittez votre parti devant [1] qu'il vous quitte. Aussi bien, une grande partie de ceux qui haïssaient monsieur le Cardinal, se sont convertis par le dernier miracle qu'il vient de faire. Et si la guerre peut finir, comme il y a apparence [2] de l'espérer, il trouvera moyen de gagner bientôt tous les autres. Étant si sage qu'il est, il a connu après tant d'expériences ce qui est de meilleur; et il tournera ses desseins à rendre cet État le

[1] Forme autrefois plus usitée que *avant que*.

[2] *Sujet, motif;* vieux.

plus florissant de tous, après l'avoir rendu le plus redoutable. Il s'avisera d'une sorte d'ambition qui est plus belle que toutes les autres, et qui ne tombe dans l'esprit de personne : de se faire le meilleur et le plus aimé d'un royaume, et non pas le plus grand et le plus craint. Il connaît que les plus nobles et les plus anciennes conquêtes sont celles des cœurs et des affections, que les lauriers sont des plantes infertiles qui ne donnent au plus que de l'ombre et qui ne valent pas les moissons et les fruits dont la paix est couronnée. Il voit qu'il n'y a pas tant de sujets de louanges à étendre de cent lieues les bornes d'un royaume qu'à diminuer un sol de la taille, et qu'il y a moins de grandeur et de véritable gloire à défaire cent mille hommes qu'à en mettre vingt millions à leur aise et en sûreté. Aussi ce grand esprit, qui n'a été occupé jusqu'à présent qu'à songer aux moyens de fournir aux frais de la guerre, à lever de l'argent et des hommes, à prendre des villes et à gagner des batailles, ne s'occupera désormais qu'à rétablir le repos, la richesse et l'abondance. Cette même tête qui nous a enfanté Pallas armée, nous la rendra avec son olive, paisible, douce et savante, et suivie de tous les arts qui marchent d'ordinaire avec elle. Il ne se fera plus de nouveaux édits que pour régler le luxe et pour rétablir le commerce. Ces grands vaisseaux qui avaient été faits pour porter nos armes au delà du détroit, ne serviront qu'à conduire nos marchandises et à tenir la mer libre, et nous n'aurons plus la guerre qu'avec les corsaires. Alors, les ennemis de monsieur le Cardinal ne sauront plus que dire contre lui, comme ils n'ont su que faire jusqu'à cette heure. Alors, les bourgeois de Paris seront ses gardes, et il connaîtra combien il est plus doux d'entendre ses louanges dans la bouche du peuple que dans celle des poëtes. Prévenez ce temps-là, je vous en conjure, et n'attendez pas à être de ses amis que vous y soyez contraint. Que si vous voulez demeurer dans votre opinion, je n'entreprends pas de vous l'arracher par force ; mais aussi ne soyez pas si injuste que de trouver mauvais que j'aie défendu la mienne. Et je vous promets que je lirai volontiers tout ce que vous m'écrirez quand les Espagnols auront repris Corbie.

Je suis, Monsieur,

Votre, etc.

De Paris, ce 24 décembre 1636.

Au Président de Maisons.

Monsieur, madame de Marsilly s'est imaginé que j'avais quelque crédit auprès de vous, et moi, qui suis vain, je ne lui ai pas voulu dire le contraire. C'est une personne qui est aimée et estimée de toute la cour, et qui dispose de tout le parlement. Si elle a bon succès d'une affaire dont elle vous a choisi pour juge, et qu'elle croie que j'y ai contribué quelque chose, vous ne sauriez croire l'honneur que cela me fera dans le monde, et combien j'en serai plus agréable à tous les honnêtes gens. Je ne vous propose que mes intérêts pour vous gagner; car je sais bien, Monsieur, que vous ne pouvez être touché des vôtres. Sans cela, je vous promettrais son amitié. C'est un bien par lequel les plus sévères juges pourraient se laisser corrompre, et dont un aussi honnête homme que vous doit être tenté. Vous le pouvez acquérir justement : car elle ne demande de vous que la justice [1].

A Monsieur de Chaude-bonne.

Monsieur,

Je vous écris à la vue de la terre de Barbarie, et il n'y a entre elle et moi qu'un canal qui n'a au plus que trois lieues de largeur, quoique ce soit l'Océan et la mer Méditerranée tout ensemble. Vous serez étonné de voir si loin un homme qui prend si peu de plaisir à courir et qui avait tant de hâte de se rapprocher de vous. Mais l'avis que l'on m'a donné que cette saison n'était guère propre à la navigation pour les calmes qu'il y a, et que difficilement je trouverais *embarcation* devant [2] le mois de septembre, m'a fait naître l'envie et le loisir de faire cette promenade, et j'ai mieux aimé souffrir le travail du chemin que l'oisiveté de Madrid. De sorte qu'après avoir vu à Grenade tout ce qui y reste de la magnificence des rois maures, *el Alhambra*, *el Zacatin*, et cette célèbre place de *Vivarambla* où j'avais imaginé autrefois tant de tournois et de combats, je suis venu jusqu'à la pointe de Gibraltar, d'où, aussitôt qu'on m'aura équipé une frégate, j'espère passer le détroit et voir Ceuta, et au retour de là, prendre le chemin de Cadix, San-Lucar et Séville, et me rendre à Lisbonne. Jusques ici,

[1] Ce billet, par l'habileté du tour, par le naturel du ton et l'enjouement dans une question sérieuse et délicate, n'est-il pas digne d'Horace et de Voltaire?
[2] Avant.

Monsieur, je ne me suis point repenti de cette entreprise, laquelle en cette saison a semblé téméraire à tout le monde. L'Andalousie m'a réconcilié avec tout le reste de l'Espagne, et l'ayant passée en tant d'autres endroits, je serais bien fâché de ne l'avoir point vue en celui seul où elle peut paraître belle. Vous ne trouverez pas étrange que je loue un pays où il ne fait jamais froid et où naissent les cannes de sucre [1]. Mais je vous assure qu'il y a ici tel melon que l'on pourrait venir manger de quatre cents lieues, et cette terre pour laquelle tout un peuple erra si longtemps dans les déserts ne pouvait être à mon avis guère plus délicieuse que celle-ci. J'y suis servi par des esclaves qui pourraient être mes maîtresses, et, sans péril, j'y puis partout cueillir des palmes. Cet arbre, pour qui toute l'ancienne Grèce a combattu et qui ne se trouve en France que dans nos poëtes, n'est pas ici plus rare que les oliviers, et il n'y a pas un habitant de ces côtes qui n'en ait plus que tous les Césars. On y voit tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes couvertes de fruits. On y a de la glace en août et des raisins en janvier, l'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble, et quand la vieillesse de l'année blanchit la terre partout ailleurs, elle est ici toujours verte de lauriers, d'oranges et de myrtes. Je vous avoue, Monsieur, que je tâche à [2] vous la faire sembler la plus belle qu'il me sera possible, et vous ayant exagéré autrefois le mal que j'ai rencontré en Espagne, si je ne m'en veux point dédire, je crois au moins être obligé de vous décrire avantageusement ce que j'y trouve de bon.

A Monsieur le Marquis de Montausier, qui fut tué depuis à la Valteline.

Monsieur,

J'ai lu votre lettre avec tout le contentement et la satisfaction que l'on doit recevoir cet honneur d'un des plus paresseux et des plus honnêtes hommes du monde. Il me semble qu'il n'y a plus rien que je ne doive attendre de votre amitié, puisque pour l'amour de moi vous avez pu prendre un peu de peine, et vous ne sauriez faire voir de meilleure preuve des paroles que vous me donnez, que de les avoir écrites. Il me déplaît seulement de penser qu'avec toute cette tendresse que vous me témoignez, il y

[1] On dirait aujourd'hui: *les cannes à sucre.*

[2] On dirait plutôt maintenant : *je tâche de.*

a quelque occasion pour laquelle vous voudriez que je fusse pendu. A dire le vrai, Monsieur, il me semble que c'est quelque défaut dans l'affection que vous me portez, et je crois que, sans être trop pointilleux, je le pourrais trouver mauvais. Toutefois, j'encours tant de risque d'ailleurs, et je désire aussi avec tant de passion que vous ayez tout ce que vous méritez, que s'il ne tenait qu'à cela, que vous eussiez un royaume, sans mentir je crois que j'y consentirais aussi bien que vous. Je pardonnerais plutôt cet outrage à la fortune que celui qu'elle vous fait de ne vous pas accorder ce qui vous est dû, et de vous refuser un titre qu'elle a donné à M. Dubellay. Mais puisque la chose ne dépend point de là, et que je pourrais avoir cent couronnes de martyr, sans que cela vous en donnât une de souverain, il en faut chercher par un autre chemin, et sans qu'il en coûte la vie à pas un de vos amis, ne devoir cet honneur qu'à vous-même. Je vous assure qu'en courant tant de différents royaumes, je songe toujours à vous, et je tâche à former quelque dessein que vous puissiez un jour exécuter. Il y a quelque temps que j'en vis sept tout d'une vue, dont il y en avait quatre en Afrique, que je vous souhaite, et lesquels c'est dommage que vous les laissiez [1] dans les mains des Mores. Que si le séjour de Barbarie ne vous plaît pas, l'on a eu ici avis que l'île de Madère était sur le point de se révolter, et qu'elle se veut donner au premier qui la voudra défendre de la domination d'Espagne. Imaginez-vous, je vous supplie, le plaisir d'avoir un royaume de sucre, et si nous ne pourrions pas vivre là avec toute sorte de douceurs. Quelque grands que puissent être les charmes et les engagements de Paris, selon que je vous connais, je sais qu'ils ne vous arrêteront pas en une occasion comme celle-là, et que si quelque chose vous peut retenir, ce sera seulement l'incommodité du chemin et la peine de vous lever matin. Mais, Monsieur, les conquérants ne peuvent pas dormir jusques à onze heures ; les couronnes ne s'acquièrent pas sans travail, même celles qui ne sont que de lauriers ou de myrtes s'achètent bien chèrement, et la gloire veut que ses amants souffrent pour elle. Je vous avoue que je suis bien étonné que la renommée ne m'ait point appris de vos nouvelles devant que vous me fissiez l'honneur de m'en mander, et j'avoue que je suis plus loin que je n'avais jamais cru pouvoir aller, quand je songe que je suis dans un pays où l'on ne vous connaît point. Ne souffrez pas qu'une réputation si juste que la vôtre soit limitée, ni

[1] Il faudrait dire aujourd'hui : *et qu'il est dommage que vous laissiez.*

qu'elle demeure au pied des Pyrénées, par-dessus lesquelles tant d'autres ont passé ; venez vous-même lui ouvrir passage, et si la Gazette ne dit rien de vous, faites que l'histoire en parle. Pour ce qui est de ce que l'on vous a voulu faire trouver mauvais, que je vous eusse donné la qualité de Damoisel, je vous assure, Monsieur, qu'il n'y eût eu guère de raison de vous offenser. Je vous ferai voir qu'Amadis de Gaule, sous le titre de Damoisel de la mer, mit à fin ses plus belles aventures, et qu'Amadis de Grèce, lorsqu'il était appelé le Damoisel de l'ardente épée, occit un grand lion, et délivra le roi Magadan ; mais ce sont des artifices de la damoiselle que vous connaissez, laquelle ayant juré, ma ruine, est fâchée de voir que je suis en la protection d'un des plus braves hommes du monde. Il lui sera pourtant difficile de m'ôter la vôtre, car je vous jure, Monsieur (et ceci je le dis plus sérieusement que tout le reste), que je tâcherai toujours, par toutes sortes de devoirs et de très-humbles services, à mériter l'honneur de votre affection. Il me semble que ce serait manquer d'esprit, de générosité et de vertu, que de ne pas aimer parfaitement une personne en qui toutes ces choses se trouvent en un si haut point, et moi qui estime avec passion ces qualités, quelque part où [1] je les trouve, je n'ai garde que je ne [2] les chérisse très-particulièrement en vous, où elles sont jointes à tant d'autres grâces, et accompagnées de tant de civilité. Croyez donc, je vous supplie, que comme je vous sais mieux connaître que personne, je vous saurai aussi toujours mieux honorer et que, tant que je vaudrai quelque chose, je ne puis manquer d'être,

Monsieur,

Votre, etc.

A Lisbonne, le 22 octobre 1633.

A Monsieur le Marquis de Pisany, qui avait perdu au jeu tout son argent, et son équipage au siége de Thionville.

Monsieur,

A ce que j'ai appris, on aurait grand tort, si on vous reprochait que vous avez gardé le mulet au camp de Thionville ; au diable le mulet que vous y avez gardé. On m'a dit aussi que, considérant que plusieurs armées se sont autrefois perdues par leur bagage, vous vous êtes défait de tout le vôtre ; et qu'ayant

[1] L'exactitude grammaticale veut *quelque part que.*

[2] Forme vieillie.

lu souvent dans les histoires romaines (voilà ce que c'est que de tant lire) que les plus grands exploits que leur cavalerie ait faits autrefois, elle les a faits ayant mis pied à terre, et s'étant démontée volontairement dans le fort des combats les plus douteux, vous vous êtes résolu d'éloigner tous vos chevaux, et que vous avez si bien fait, qu'il ne vous en est demeuré pas un seul.

Il va de son pied, l'éminent personnage.

Peut-être que vous en recevrez quelque incommodité : mais aussi, cela est, sans mentir, bien honorable, qu'aussi bien que Bias (Bias, vous le connaissez tant !), vous puissiez dire que vous avez avec vous tout ce qui est à vous. Non pas, à dire le vrai, une quantité de chevaux, ni une extrême abondance d'or et d'argent monnayé, mais probité, générosité, magnanimité, fermeté dans les périls, opiniâtreté dans les disputes, mépris des langues étrangères, ignorance des faux dés et une tranquillité inouïe dans la perte des biens faux et périssables : qualités, Monsieur, qui vous sont propres et essentielles ; et lesquelles ni le temps ni la fortune ne sauraient séparer de vous. Or, comme ainsi soit [1] qu'Euripide, qui était, comme vous savez ou comme vous ne savez pas, un des plus graves auteurs de Grèce, écrive en l'une de ses tragédies, que l'argent fut un des maux qui sortit de la boîte de Pandore, et peut-être le plus pernicieux; j'admire, comme une qualité divine, en vous, l'incompatibilité que vous avez avec lui, et il me semble que c'est une excellente marque d'une âme grande

[1] Forme vieillie, qui signifie *attendu que*, *vu que*, *quoique*, et s'explique ainsi : *comme*, c'est-à-dire attendu que, *la chose est ainsi*. *Comme* a ici exactement la valeur du *cùm* latin, et c'est par imitation du latin que la conjonction française est suivie du subjonctif. La proposition qui achève le sens commencé par *comme ainsi soit que*, est toujours au subjonctif, comme on le voit dans la phrase de Voiture, et comme on le peut voir encore dans ces exemples d'écrivains du seizième et du dix-septième siècle. « Si Tamberlan avait tant fait par ses bœufs qu'il était monté en une telle grandeur, en quel degré devons-nous penser qu'étaient montés les rois de Perse, qui déjà du ventre de leur mère apportaient une puissance infiniment grande, et toutefois, entrant au tombeau, la laissaient de beaucoup augmentée ? Or *comme ainsi soit qu*'on puisse donner beaucoup de bonnes enseignes d'icelle, néanmoins je me contenterai de celles-ci, prises des historiens. » (H. Estienne, *Apol. pour Hérod.*, Disc. prélim.) « Or *comme ainsi soit que* cette trop grande crédulité reçoive et approuve également toutes sortes de propos sans aucune discrétion, s'il fallait alléguer des exemples de chacune, ce serait une chose non-seulement longue, mais infinie, et qui n'apporterait ni grand profit ni grand plaisir aux lecteurs : et portant je me contenterai de ceux d'une sorte, qui pourront comme acheminer l'argument que j'ai entrepris de traiter ici. » (Id., *ibid.*)

et extraordinaire, de ne pouvoir durer avec le corrupteur de la raison, l'empoisonneur des âmes, et l'auteur de tant de désordres, d'injustices et de violences. Mais je voudrais, Monsieur, que votre vertu ne fût pas tout à fait à un si haut point, que vous pussiez vous accommoder en quelque sorte avec cet ennemi du genre humain, et que vous fissiez quelque paix avec lui, comme nous en faisons avec le Grand Turc, pour des considérations politiques et pour la raison du commerce. Considérant donc qu'il est très-difficile de se passer de lui, et m'imaginant que comme je jouai pour vous à Narbonne, vous avez peut-être joué pour moi à Thionville, et que c'est en mon nom que vous avez massé les mulets, je vous envoie cent pistoles sur et tant moins de la perte que vous pouvez avoir faite pour moi; et afin qu'il n'en arrive pas de celles-ci, comme des autres, je vous supplie de ne pas souiller vos mains, et de les mettre entre celles de François, pour la consolation duquel je les envoie principalement.

DESCARTES (René).

1596-1650.)

Descartes, premier géomètre, premier métaphysicien, et premier physicien de son siècle, en a été aussi un des premiers écrivains. Il aimait à écrire dans l'idiome des savants, et il semblerait qu'il maniait le latin plus facilement que le français, si l'on considère que, lorsqu'il écrivait à ses amis et qu'il était pressé, il *entrelardait* sa lettre de latin, selon ses expressions. Il n'en a pas moins puissamment contribué à porter la langue française à son point de perfection. Il excelle par le mérite de la clarté, de la précision, de l'exactitude, par la sagesse que n'eurent pas Balzac et Voiture, et qui n'appartient qu'à la force consciente d'elle-même, de rejeter tous les ornements étrangers et inutiles au sujet, pour ne songer qu'aux idées, par où il atteint la vraie grandeur du style; hautes qualités qui distinguèrent éminemment tous les rares génies qui ont suivi Descartes, et sur lesquels il eut une si active influence en leur apprenant à connaître leurs forces, à savoir les employer, et à s'enfermer dans la spécialité qui leur était propre, tout en donnant à leur esprit une culture générale.

René Descartes naquit à la Haye, petite ville de Touraine, le 31 mars 1596. Il n'était encore âgé que de huit ans, lorsque son père, gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de la Touraine, et conseiller au parlement de Rennes, l'envoya en pension au collége qui venait d'être fondé cette même année à la Flèche, et dont la direction avait été confiée par Henri IV aux jésuites, pour y commencer le cours de ses études.

Le jeune Descartes demeura huit ans et demi sous la conduite de ces habiles maîtres pour lesquels, toute sa vie et en pays protestant comme en France, il conserva reconnaissance et respect.

A seize ans, Descartes avait fini son cours de philosophie et quitté le collége. Il avait commencé à douter dès l'âge de quinze ans. A dix-huit ans, il s'aperçut que les plus savants hommes ne lui avaient guère enseigné que des erreurs. Il voulut renoncer pour toujours aux sciences. A dix-neuf ans, il se remit à l'étude des mathématiques. A vingt il commença de voyager pour étudier les hommes. Il travailla plusieurs années de suite dans le seul but de se défaire de ses préjugés, et sans aucune prétention encore de réformer les sciences pour le public. A vingt ans, il abandonna les mathématiques et la physique, les unes lui paraissant trop vides, l'autre trop incertaine. Il avait résolu de ne

plus s'occuper que de la morale; mais continuellement il était rentraîné comme malgré lui à l'étude de la nature et des sciences abstraites. Il les quitta encore pour revenir à l'homme. Il passa des années dans ces alternatives d'idées contraires. Enfin, à trente-deux ans, ces incertitudes et ces orages cessèrent. Il s'arrêta décidément à la pensée de créer une philosophie nouvelle, et de combattre ouvertement le péripatéticisme dégénéré. Pour rencontrer moins d'obstacles dans sa lutte et dans ses innovations, il s'exila de la France, et, secrètement, alla s'établir dans un pays libre. Au mois de mars 1629, à l'âge de trente-quatre ans, sans avertir ni amis ni parents, afin d'échapper à toutes observations et à tous reproches, et ne se confiant qu'au P. Mersenne, encore sous le sceau du secret le plus absolu, il partit pour la Hollande. Pendant vingt-cinq ans, durant lesquels il ne fit que quatre courts voyages dans sa patrie, en 1644, 1647, 1648, il vécut caché dans ce pays étranger, conformément à sa devise :

.... Bene qui latuit, bene vixit.

Il résidait habituellement auprès d'Egmond ou à Amsterdam, dont il a laissé de célèbres descriptions :

« En cette grande ville où je suis, écrivait-il à Balzac, le 15 mai 1631, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun y est tellement attentif à son profit que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées; et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois que je ferais les arbres qui se rencontrent en vos forêts ou les animaux qui y paissent; le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau [1] ? »

On a remarqué que cet amour dominant de Descartes pour la tranquillité a été aussi celui de Newton, et que les deux philosophes des derniers siècles qui se sont le plus couverts de gloire, sont en même temps ceux qui l'ont le moins ambitionnée. Newton nous apprend qu'il a présenté sa doctrine sous une forme géométrique, dans la crainte que *la chose ne tournât en dispute : ne res traheretur in disputationem.* Il déclare qu'il préfère le repos à tout, et il l'appelle *une chose entièrement substantielle : rem prorsus substantialem.* Descartes évitait avec le même soin les contestations bruyantes, et accueillait avec reconnaissance les critiques calmes et éclairées. Il écrivait au P. Mersenne :

« Je vous ai beaucoup d'obligation des objections que vous m'écrivez, et je vous supplie de continuer à me mander toutes celles que vous oirez, et ce en la façon la plus désavantageuse pour moi qu'il se pourra; ce sera le plus grand

[1] *Lettre* CXIX, t. I.

plaisir que vous me puissiez faire, car je n'ai point coutume de me plaindre pendant qu'on panse mes blessures, et ceux qui me feront la faveur de m'instruire et qui m'enseigneront quelque chose me trouveront toujours fort docile [1]. »

Son caractère ami de la tranquillité et sa modestie éclatent encore dans ces paroles au même religieux :

« Je vous prie d'ôter plutôt l'opinion à ceux qui la pourraient avoir, que j'ai dessein d'écrire, que de l'augmenter. Car je vous jure que si je n'avais pas ci-devant témoigné avoir ce dessein, et qu'on pourrait dire que je n'en ai su venir à bout, je ne m'y résoudrais jamais. Je ne suis pas si sauvage que je ne sois bien aise, si on pense à moi, qu'on en ait bonne opinion ; mais j'aimerais mieux qu'on n'y pensât point du tout. Je crains plus la réputation que je ne la désire, estimant qu'elle diminue toujours en quelque façon la liberté et le loisir de ceux qui l'acquièrent, lesquelles deux choses je possède si parfaitement et les estime de telle sorte qu'il n'y a point de monarque au monde qui fût assez riche pour les acheter de moi. Cela ne m'empêchera pas d'achever le petit traité que j'ai commencé ; mais je ne désire pas qu'on le sache, afin d'avoir toujours la liberté de le désavouer ; et j'y travaille fort lentement, pour ce que je prends beaucoup plus de plaisir à m'instruire moi-même que non pas à mettre par écrit le peu que je sais [2]. »

« Je suis ennemi de toutes les louanges, écrivait-il encore (*Lettre* XII, t. II), non que je sois insensible, mais parce que j'estime que c'est un plus grand bien de jouir de la tranquillité de la vie et d'un honnête loisir, que d'acquérir beaucoup de renommée, et que j'ai bien de la peine à me persuader que, dans l'état où nous sommes, et de la manière dont on vit, on puisse posséder les deux biens ensemble.» Enfin, presque à chaque page de ses ouvrages, on trouve l'expression des mêmes sentiments.

Dans sa philosophique solitude, Descartes poursuivait ses travaux et opiniâtrait ses recherches avec la constance d'un homme qui veut arriver à de grandes découvertes: mais il ne se hâtait pas de publier; enfin, le 8 juin 1637, date à jamais mémorable, parut le fameux *Discours sur la méthode*. Descartes le publia à la tête de ses *Essais de philosophie*. Il ne le donna pas comme un traité, mais simplement comme un avis. A une critique sur le titre, il répondait : « Je n'ai su bien entendre ce que vous objectez touchant le titre ; car je ne mets pas *Traité de la méthode*, mais *Discours sur*, ce qui est le même que Préface ou Avis touchant la méthode, pour montrer que je n'ai pas dessein de l'enseigner, mais seulement d'en parler; car, comme on peut voir de ce que j'en dis, elle consiste plus en pratique qu'en théorie ; et je nomme les traités suivants des essais de cette méthode, pour ce que je prétends que les choses qu'ils contiennent n'ont pu être trouvées sans elle, et qu'on peut connaître par elle ce qu'elle vaut. Comme

[1] *Œuvr. philos.*, Corresp., n° 3, éd. A. Martin.

[2] *Lettre* du 15 avr. 1630.

aussi j'ai inséré quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dans le premier discours, pour montrer qu'elle s'étend à toutes sortes de matières [1]. »

Dans ce travail simple, mais puissant, que le philosophe voulait d'abord appeler *Histoire de mon esprit*, il indique les moyens suivis par lui pour tâcher de parvenir à la vérité, et ce qu'il faut faire pour aller plus avant. Là est exposé le système célèbre de son doute méthodique, idée fondamentale qu'il a encore développée dans deux autres ouvrages, dans le premier livre de ses *Principes*, et dans la première de ses *Méditations métaphysiques*.

Descartes n'étendait pas la pratique de ce doute aussi loin qu'on l'a souvent cru. On verra, par un de nos extraits, qu'il ne proposait sa méthode qu'à peu de personnes. De plus, la lecture attentive des six *Méditations* sur l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme, et celle de ses *Réponses à diverses objections*, apprend que Descartes veut qu'une fois dans sa vie, non pas chaque individu, mais les esprits d'élite, révoquent momentanément en doute, non pas les premiers principes dont tout le monde convient, et qu'il croyait innés dans l'homme moral, ni même les conclusions pratiques qui en découlent naturellement, mais les jugements spéculatifs, les conclusions métaphysiques qu'on en a tirées soi-même ou reçues de confiance ; qu'enfin il excepte formellement et à plusieurs reprises, même du doute et de l'examen des esprits les plus solides, toutes les vérités surnaturelles et de foi.

Il n'entre pas dans notre plan de parler de la *Géométrie* de Descartes, qui parut avec le *Discours de la méthode*, de même que le *Traité des météores* et la *Dioptrique*, formant ensemble ses *Essais de philosophie*. Mais nous dirons un mot du livre des *Principes*, qui présente toute la physique de Descartes, et renferme en même temps beaucoup d'idées métaphysiques. Cet ouvrage, qui parut en 1644, est divisé en quatre parties. La première est toute métaphysique et contient les principes des connaissances humaines ; la seconde est sa physique générale, et traite des premières lois de la nature, des éléments de la matière, des principes de l'espace et du mouvement; la troisième est l'explication particulière du système du monde et de l'arrangement des corps célestes ; la quatrième contient tout ce qui concerne la terre.

En 1641, Descartes avait publié un ouvrage qui est davantage de notre sujet, les *Méditations métaphysiques*. C'est de tous ses écrits celui qu'il estimait le plus. Il croyait y avoir exposé le moyen de démontrer les vérités métaphysiques d'une manière plus évidente que les axiomes de géométrie. Ce qui a surtout rendu célèbres les *Méditations*, c'est qu'elles contiennent la fameuse démonstration de Dieu par l'idée, et que la distinction de l'esprit et de la matière y est plus solidement établie qu'on ne l'avait encore fait dans aucun traité de philosophie.

[1] *Œuvres philosophiques de Descartes*, Correspondance, n° 3, éd. A. Martin.

Descartes provoqua de toutes parts des objections contre le livre des *Méditations*, dans le dessein d'obtenir de plus grands éclaircissements sur un sujet si important et si difficile. Le P. Mersenne invita les docteurs de la faculté de théologie de Paris à entrer dans les vues du philosophe. Antoine Arnauld, qui n'était encore qu'un jeune docteur, se rendit seul à cette invitation : ses objections furent très-bien accueillies de Descartes; il y répondit avec soin, et avec des marques d'une estime distinguée pour leur auteur. Arnault, flatté de ces réponses, se montra, jusqu'à la fin de sa vie, un zélé défenseur des *Méditations*.

Quelques années plus tard, en 1646, le philosophe réformateur composa le traité des *Passions de l'âme*, pour l'usage particulier de la princesse Élisabeth. Il l'envoya manuscrit à la reine de Suède sur la fin de 1647, et, à la sollicitation de ses amis, le fit imprimer en 1649. Son dessein, dit-il, dans la composition de cet ouvrage, était d'essayer si sa physique pourrait lui servir à établir des fondements certains de la morale. Aussi n'y parle-t-il guère des passions qu'en physicien.

Leibnitz ne cesse de traiter la philosophie de Descartes d'*antichambre de la vérité*. Acheminer, préparer les voies, est en effet ce que surtout sut faire l'auteur du *Discours de la méthode*. Le caractère le plus original de Descartes est de s'être séparé violemment de l'antiquité qui, jusqu'à lui, avait tyranniquement dominé les esprits. Le hardi novateur veut que désormais l'autorité, en fait de science, soit nulle. « Descartes, par le *Discours de la méthode*, a-t-on parfaitement dit, a mis du premier coup l'esprit français de pair avec l'esprit ancien. L'érudition a fait son temps. Descartes est un disciple devenu maître. Le premier de tous les préjugés dont il s'est délivré, c'est la superstition de l'antiquité. Il marche seul, et son pas est si ferme, qu'on s'imagine qu'il crée ce que, le plus souvent, il ne faisait que restaurer. Avant lui, la raison n'ose guère se séparer de l'autorité, ni le nouveau de l'ancien ; tout se prouve par des témoignages discutés et interprétés, par des livres, par des auteurs ; toute argumentation est historique. Descartes ne veut pour preuves que des raisons pures, des vérités de sens intime. Jamais les témoignages humains n'interviennent dans son raisonnement ; point de citation ; point de commentaire[1]. »

Cette indépendance dans l'investigation de la vérité est la gloire de Descartes; mais lui aussi quelquefois il dépasse le but. Ainsi, dans son ardeur de s'émanciper et d'émanciper l'esprit humain de la tradition et de la routine, il va jusqu'à l'excès de railler l'étude de l'antiquité et de regretter d'avoir appris le latin, qui empêche, dit-il, d'écrire en français. Bossuet et Fénelon étaient de profonds latinistes ; en furent-ils moins des écrivains français originaux ?

[1] NISARD, *Hist. de la littér. franç.*, liv. III, ch. IV, § 6.

La philosophie de Descartes rencontra d'abord des oppositions en France ; elle fut plus favorablement accueillie en Angleterre, où l'on désira d'attirer ce grand homme. Milord Cavendish, habile mathématicien, *et éperdument amoureux*, dit Baillet, *de la philosophie de Descartes*, l'invita de la part du roi Charles Ier, qui aimait les sciences, à passer en Angleterre. Ce prince voulut même l'y fixer par les propositions les plus flatteuses pour un homme tel que Descartes ; car il promettait de consacrer de grandes sommes aux expériences de physique. Descartes était prêt à se rendre à l'invitation du roi, mais les troubles qui commençaient à agiter la Grande-Bretagne et devaient aboutir à l'échafaud du malheureux Stuart, l'arrêtèrent en Hollande.

Cependant sa réputation grandissait chaque jour dans son pays natal et elle fut bientôt triomphante. Il fut l'oracle de la raison ressuscitée. « On avait philosophé trois mille ans, dit Nicole, sur divers principes, et il s'élève, dans un coin de la terre, un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses ; car il faut avouer que ce nouveau venu donne plus de lumière sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaient donné [1]. »

Les femmes elles-mêmes raffolaient de la philosophie de Descartes ; les grands seigneurs et les courtisans en faisaient la plus chère de leurs distractions. Le comte de Coulanges écrivait à Bussy-Rabutin (27 août 1673) : « Pendant votre séjour de Paris, je vous conseille de vous faire instruire de la philosophie de Descartes : mesdemoiselles de Bussy l'apprendront plus vite qu'aucun jeu. Pour moi, je la trouve délicieuse, non-seulement parce qu'elle détrompe d'un million d'erreurs où est tout le monde, mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste. Sans elle nous serions morts d'ennui dans cette province. » Enfin, la Fontaine était l'interprète de l'enthousiasme du dix-septième siècle pour Descartes, quand il s'écriait :

« Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit......... [2]. »

Les contradicteurs ne manquèrent pas à l'auteur du *Discours de la méthode* ; mais les apologistes étaient nombreux et ardents. « On peut dire avec vérité, dit un célèbre philosophe de nos jours, que depuis le *Discours de la méthode*, de 1637 jusqu'à la fin du siècle, il ne parut pas un livre philosophique de quelque importance qui ne fût pour, ou contre, ou sur Descartes [3]. »

[1] Nicole, *Essais de morale*, t. II, p. 30 et suiv.

[2] *Fables*, X, 1.

[3] V. Cousin, *Procès-verbal de quelques séances d'une Société cartésienne* (Journal des savants, fév. 1842).

Le dix-huitième siècle quitta généralement Descartes pour Newton. On se mit à dire avec Voltaire :

« Ma raison n'a plus de foi
Pour René le visionnaire :
Songeur de la nouvelle loi,
Il éblouit plus qu'il n'éclaire.
Dans une épaisse obscurité
Il fait briller des étincelles ;
Il a gravement débité
Un tas brillant d'erreurs nouvelles
Pour mettre à la place de celles
De la bavarde antiquité. »

Le nombre des disciples du philosophe français se réduisit au point que d'Alembert pouvait dire : « Telle est aujourd'hui la fortune de ce grand homme, qu'après avoir eu des sectateurs sans nombre, il est presque réduit à des apologistes [1]. »

Notre siècle n'est pas redevenu cartésien à la manière du dix-septième siècle ; mais il a su professer le respect qu'on doit à ce qu'a d'essentiel la méthode cartésienne, et surtout reconnaître la puissance du génie qui a si fortement dominé toute une grande époque. « Le rôle de Descartes apparaît dans toute sa grandeur, dit l'auteur d'un savant mémoire sur le cartésianisme naguère couronné par l'Académie française ; on le voit conduisant à la conquête de la vérité l'élite de son siècle et la plus belle partie de la famille des royales intelligences. Quelle merveilleuse et universelle influence ! En est-elle moins vivante pour être quelquefois niée par ceux même qui la subissent ? Seuls parmi les plus grands, Bossuet, Arnauld, Malebranche, reconnaissent sa valeur, et se sauvent de l'ingratitude. Tant d'autres qui ne lui doivent pas moins, Leibnitz, Newton, Huyghens, Pascal, Locke, cherchent à le déprécier et à dissimuler une gloire qui les importune. Mais ils ont beau vouloir se dérober à Descartes, ils portent son empreinte, si j'ose me permettre cette comparaison, comme l'univers celle de Dieu [2]. »

A toutes les époques on a rendu aussi hautement hommage à Descartes écrivain qu'à Descartes philosophe. Bossuet l'étudia pour la forme comme pour les idées. Fleury, dans son cinquième discours *sur l'Histoire ecclésiastique*, propose son style pour modèle dans les matières dogmatiques. Après avoir blâmé le mauvais langage dans lequel avaient écrit les théologiens scolastiques, il observe « que ce n'est point la nécessité de la matière, mais le mauvais goût du treizième siècle, qui a introduit ce langage dans les écoles. Chacun, ajoute-t-il, peut philosopher, en parlant bien sa langue. Les écrits d'Aristote

[1] *Encyclopédie*, Disc. prél.

[2] Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme*, Conclusion.

sont en bon grec, les ouvrages philosophiques de Cicéron en bon latin, et, dans le dernier siècle, Descartes a expliqué sa doctrine en bon français, et d'un style net et précis, qui peut servir de modèle pour le dogmatique. » Maupertuis disait dans son discours de réception à l'Académie française : « Descartes, géomètre profond, métaphysicien sublime, nous a laissé des ouvrages dans lesquels on admirerait le style, si le fond des choses ne s'était emparé de toute l'admiration. » Au jugement de l'abbé Trublet, esprit fin et délicat, en dépit des railleries de Voltaire, « Descartes n'eût pas moins été capable qu'Aristote de donner des règles d'éloquence et de poésie. » Voltaire lui-même partageait ce sentiment. « Descartes, dit-il, était né avec une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner. Cette imagination ne put se cacher même dans ses ouvrages philosophiques, où l'on voit à tout moment des comparaisons ingénieuses et brillantes. La nature en avait presque fait un poëte[1]. » Thomas, dans son *Éloge de Descartes*, n'a pas craint de dire, qu'il n'aurait tenu qu'à Descartes d'être le plus bel esprit de son siècle. Il se fonde en partie sur une lettre latine de notre philosophe à Balzac, qu'il a traduite en français.

La gloire littéraire de Descartes est loin d'avoir baissé dans notre temps. Tous les bons juges ont placé le *Discours de la méthode* parmi les plus parfaits monuments de la prose française. Selon M. Nisard, dont l'étude sur Descartes est une des plus belles de son *Histoire de la littérature*, ce philosophe « a réalisé l'idée de l'*Éloquence*, » le *Discours de la méthode* est le premier de nos ouvrages en prose où l'esprit français ait atteint sa perfection et la langue son point de maturité; enfin Descartes est un écrivain plus original et plus naturel qu'aucun de ceux qui l'ont précédé, et le premier dans l'histoire de la prose française qui ait atteint la perfection de l'art d'écrire. Malgré ces éloges, il faut reconnaître que Descartes, dont la phrase longue et périodique est perpétuellement enchaînée par des conjonctions, a un style encore trop rempli de latinités. Dans sa correspondance en particulier il surcharge ses phrases ; elle offre cependant de rares beautés de diction, en particulier la lettre à Balzac qu'on verra dans nos extraits, et dont la date de 1631 doit être remarquée. On n'avait guère encore écrit avec cette pureté. On ne doit pas moins admirer le jugement qu'il a porté sur les lettres du grand *épistolier*. Là, le grave philosophe lutte non sans succès avec le bel esprit de pensées fines et ingénieuses, d'expressions figurées et brillantes. L'abbé Trublet appelait justement cet écrit un *chef-d'œuvre de goût*.

Ce prosateur nerveux n'était pas dénué des grâces de l'imagination. Ce philosophe toujours enfoncé dans les plus profondes spéculations était capable d'écrire dans le genre badin et léger, comme le montre la seconde de ses lettres à Balzac, que nos lecteurs verront aux ex-

[1] *Dictionnaire philosophique*, Newton, sect. I.

traits. Il avait même cultivé la poésie et écrit une comédie [1] en prose et en vers, pendant son court et funeste séjour en Suède, sur les instances de la reine. Baillet avait appris des amis de Descartes que cette pièce *avait fait une grande sensation à la cour de Suède* ; que les vers furent jugés d'une rare beauté, et qu'*ils étonnèrent d'autant plus, que l'imagination et le génie poétique de Descartes semblaient avoir dû être depuis longtemps étouffés sous les épines de l'algèbre et des sciences les plus sombres qui l'avaient occupé* tout entier dès sa première jeunesse. *Les fragments qui nous en restent*, continue le biographe, *nous font juger qu'il aurait été plus heureux à mettre en vers la philosophie que ne l'ont été Thalès, Xénophane, Empédocle, Épicure, Cléanthe, parmi les Grecs, et Lucrèce, Varron et Boëce, parmi les Latins* [2].

Peu d'hommes furent doués d'aptitudes aussi variées. Il paraît avoir possédé de belles parties de l'orateur, à en juger seulement par un mémoire apologétique, composé en latin, qu'il présenta aux magistrats d'Utrecht pour se défendre contre les accusations des Voétius père et fils.

Descartes avait du goût et de l'inclination pour la morale : il se proposait de consacrer les dernières années de sa vie à cette science, dans laquelle ses lettres à la princesse Élisabeth suffisent à montrer qu'il aurait excellé.

Enfin, il a fait voir, selon Baillet, « qu'il possédait la grammaire de toutes les langues, non pas en simple grammairien, mais comme un philosophe à qui il appartient proprement de donner une grammaire générale et raisonnée. Il en donna un essai suffisant dans la réponse qu'il fit au P. Mersenne, en 1629, sur le projet latin qu'un auteur de ce temps-là proposait d'une nouvelle langue par le moyen de laquelle on pût connaître toutes les langues du monde. Après lui avoir fait remarquer les inconvénients et l'impossibilité même d'une telle langue, suivant les vues et les moyens de cet auteur, il lui substitua sur-le-champ une autre invention d'une langue universelle, qui pourrait être enseignée en peu de temps, soit pour la parler, soit pour l'écrire seulement, en établissant un ordre entre toutes les pensées qui peuvent entrer dans l'esprit humain, de même qu'il s'en trouve un naturellement établi entre les nombres. C'est sur ce projet qu'il en avait tracé que M. Wren, Anglais, a donné un essai de cette langue universelle, et que quelques savants de France ont conçu de semblables desseins. » On sait quel prix Leibnitz attachait à la découverte de cette langue universelle dont il avait, a-t-il assuré, conçu l'idée avant de sortir du collége.

Descartes, éminent philosophe, grand écrivain, est revendiqué par l'Église comme un de ses glorieux enfants. Le janséniste Arnauld se

[1] *Vie de Descartes*, t. II, p. 484, Baillet dit : « Nous avons cette comédie manuscrite. » Elle a disparu comme beaucoup d'autres manuscrits du grand philosophe français.

[2] *Vie de Descartes*, t. II, p. 393.

fâchait contre le Père des Gabets, de la Congrégation de Saint-Vannes, qui « prenait M. Descartes pour un homme fort éclairé dans les choses de la religion, au lieu que ses lettres sont pleines de pélagianisme. » Il ajoutait : « Hors les points dont il s'était persuadé par sa philosophie, comme est l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, tout ce qu'on peut dire de lui de plus avantageux est qu'il a toujours paru être soumis à l'Église [1]. » L'accusation de pélagianisme est très-suspecte dans la bouche du fameux défenseur de l'*Augustinus*, et il aurait pu reconnaître plus expressément la soumission envers l'Église que Descartes professa toute sa vie. Un écrivain, d'opinions bien différentes, le vénérable M. Émery, nous paraît au contraire s'être fait une idée exagérée de la docilité et de l'humilité de la foi de Descartes. Ainsi, après avoir raconté que Descartes, apprenant la condamnation par la Congrégation de l'Index des opinions de Galilée, suspendit la publication d'un ouvrage où il soutenait ou supposait la même doctrine [2], et pensa même à le brûler, l'auteur de la *Vie religieuse de Descartes* ajoute un peu plus loin : « On est vraiment étonné, et, pour mieux dire, édifié, quand on le voit encore, trois années après, déclarer, dans son *Discours de la méthode*, que *les messieurs inquisiteurs n'avaient guère moins de pouvoir sur ses actions, que sa propre raison sur ses pensées.* » N'y a-t-il pas un peu de pieuse naïveté à prendre pour argent comptant de telles paroles de la part du célèbre philosophe ? M. l'abbé Émery dit encore : « Telle était la crainte qu'avait Descartes de toute censure ecclésiastique. M. Bossuet croit même qu'il la poussait trop loin. *M. Descartes*, dit-il, *a toujours craint d'être noté par l'É-*

[1] *Œuvres complètes d'Arnauld*, t. I, p. 670.

[2] On lira, nous pensons, avec intérêt cette page curieuse du grand philosophe.

« Vous savez sans doute que Galilée a été repris depuis peu par les inquisiteurs de la foi, et que son opinion touchant le mouvement de la terre a été condamnée comme hérétique : or je vous dirai que toutes les choses que j'expliquais en mon Traité, entre lesquelles était aussi cette opinion du mouvement de la terre, dépendaient tellement les unes des autres que c'est assez de savoir qu'il y en ait une qui soit fausse pour connaître que toutes les raisons dont je me servais n'ont point de force ; et quoique je pensasse qu'elles fussent appuyées sur des démonstrations très-certaines et très-évidentes, je ne voudrais toutefois pour rien du monde les soutenir contre l'autorité de l'Église. Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut premièrement que le concile y ait passé ; mais je ne suis point si amoureux de mes pensées que de me vouloir servir de telles exceptions pour avoir moyen de les maintenir ; et le désir que j'ai de vivre au repos et de continuer la vie que j'ai commencée, en prenant pour ma devise : *Benè vixit, bene qui latuit*, fait que je suis plus aise d'être délivré de la crainte que j'avais d'acquérir plus de connaissances que je ne désire, par le moyen de mon écrit, que je ne suis fâché d'avoir perdu le temps et la peine que j'ai employés à le composer. » (*Lettre au P. Mersenne*, 10 janv. 1634.)

glise, et on lui voit prendre sur cela des précautions qui allaient jusqu'à l'excès. » (Lett. cv, t. X.) Le principal sentiment qui poussait Descartes à tant de ménagements, à tant de précautions, était l'amour d'une vie calme et tranquille qui lui paraissait, comme plus tard à Newton, le plus grand de tous les biens. Il préférait la tranquillité de la vie à tout, même à la gloire qu'il haïssait et fuyait, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Il y eut, croyons-nous, quelque politique dans certains actes et dans certaines paroles de l'auteur du *Discours de la méthode* ; mais nous n'en reconnaissons pas moins que ce fut un esprit profondément religieux. Il a laissé sur Dieu des pages dignes de Bossuet, et il était tout pénétré de cette grande idée. « Je ne puis pardonner à Descartes, dit Pascal ; il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » A cette accusation célèbre, l'auteur contemporain déjà cité répond ainsi : « Évidemment on ne saurait prendre plus de travers Descartes. Il voulait si peu, même dans sa physique, se passer de Dieu, qu'une de ses erreurs fondamentales est de lui avoir trop attribué et pas assez aux créatures. Il est vrai qu'il pensait le soustraire à la dégradante nécessité d'intervenir à toute heure extraordinairement dans le gouvernement du monde, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire des anges, des génies, et montrer que les corps subsistent, se meuvent, vivent, se renouvellent, en vertu des propriétés qu'il leur a données en les créant, et qu'il leur conserve par une action immédiate et par les lois générales qui dérivent de ces propriétés [1]. »

Non-seulement on doit voir dans Descartes un homme essentiellement religieux, mais on peut sans crainte le ranger parmi les catholiques pratiques et sincères. « Il faudrait, dit M. Émery, ne connaître ni sa vie ni ses œuvres, pour suspecter seulement sa foi. Descartes semble avoir eu sur la religion cette conviction de sentiment que font naître dans les âmes droites la sainteté de ses lois et la sublimité de sa morale. C'est ce qui était cause qu'il n'osait l'asservir à de vains raisonnements, comme il le répète en plusieurs endroits de sa *Méthode* et dans ses autres ouvrages. Il ne se bornait pas toutefois à la respecter ; mais il la professait, il la chérissait et apprenait aux autres à la chérir et à la professer comme lui. On en a surtout un témoignage bien éclatant dans le certificat par lequel la célèbre Christine, reine de Suède, avoue qu'elle lui doit, après Dieu, ainsi qu'à son illustre ami, M. Canut, sa conversion à la foi catholique. On peut voir dans sa vie écrite par M. Baillet, d'autres preuves aussi frappantes de son zèle pour la religion, de son exactitude à en remplir les devoirs, de son assiduité à fréquenter les sacrements au sein de la Hollande et de la Suède, de sa foi humble et soumise lors même qu'il philosophait

[1] Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme*, IIe part., c. I.

le plus librement, et souvent alors sa philosophie venait à l'appui de la foi, et confirmait son accord avec la raison, comme il le témoigne lui-même dans plusieurs de ses lettres, aussi conformes à la religion qu'à la saine philosophie. C'est ce qui l'autorisa à écrire à quelqu'un, au sujet de ses ouvrages, qu'il ne craignait nullement au fond qu'il s'y trouvât quoi que ce fût contre la foi. « Au contraire, ajoutait-il, jamais la foi n'a été si fortement appuyée par les raisons humaines qu'elle peut l'être si l'on suit mes principes : mais surtout la transsubstantiation, que les calvinistes reprennent comme impossible à expliquer par la philosophie ordinaire, est très-facile par la mienne. » (Tome Ier des *Lettres*, p. 518.)

Malgré ces témoignages et ces faits, il ne faudrait pas croire que Descartes, dans ses grands ouvrages, se soit occupé de foi et de religion positive. Un philosophe catholique contemporain d'une très-haute autorité a parfaitement dit : « Descartes ne s'occupe que de philosophie naturelle et non de théologie, met à part la foi, et distingue « les deux ordres de l'intelligible divin » jusqu'à les isoler [1]. »

Descartes, en dépit de toutes les études et recherches de médecine qu'il avait faites spécialement pour prolonger sa vie, mourut encore dans la force de l'âge, à cinquante-trois ans onze mois et onze jours, dans la ville de Stockholm, où il s'était laissé attirer par la reine Christine, flatté de l'espoir d'y trouver d'extraordinaires ressources pour ses expériences.

Descartes ne propose sa Méthode qu'à peu de personnes.

Je ne saurais aucunement approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes, qui, n'étant appelées ni par leur naissance, ni par leur fortune, au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque nouvelle réformation ; et si je pensais qu'il y eût la moindre chose en cet écrit, par laquelle on me pût soupçonner de cette folie, je serais très-marri de souffrir qu'il fût publié. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées, et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi. Que si, mon ouvrage m'ayant assez plu, je vous en fais voir ici le modèle, ce n'est pas pour cela que je veuille conseiller à personne de l'imiter. Ceux que Dieu a mieux partagés de ses grâces auront peut-être des desseins plus relevés ; mais je crains bien que celui-ci ne soit déjà que trop hardi pour plusieurs. La seule résolution de se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance, n'est pas un exemple que chacun doive suivre ; et le

[1] GRATRY, *Théodicée du dix-septième siècle.* Pascal.

monde n'est quasi composé que de deux sortes d'esprits, auxquels il ne convient aucunement; à savoir, de ceux qui, se croyant plus habiles qu'ils ne sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs jugements, ni avoir assez de patience pour conduire par ordre toutes leurs pensées; d'où vient que, s'ils avaient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont reçus et de s'écarter du chemin commun, jamais ils ne pourraient tenir le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureraient égarés toute leur vie; puis de ceux qui, ayant assez de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vrai d'avec le faux, que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits, doivent bien plutôt se contenter de suivre les opinions de ces autres, qu'en chercher eux-mêmes de meilleures. (*Discours de la Méthode*, 2e part.)

Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de l'idée de Dieu qui est en nous.

Entre toutes les idées qui sont en moi, il en est qui me représentent des choses inanimées, des animaux, des anges, etc., et il en est une qui me représente Dieu. Quant aux premières, je conçois facilement qu'elles peuvent venir de moi, qu'elles peuvent être formées par le mélange et la composition des autres idées que j'ai des choses corporelles et de Dieu, quoique hors de moi il n'y eût dans le monde ni hommes, ni animaux, ni anges... Mais quant à l'idée de Dieu, elle ne peut venir de moi seul.

Par Dieu j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute connaissante, toute-puissante, et par laquelle moi-même, et toutes les autres choses qui sont (s'il est vrai qu'il y en ait qui existent), ont été créées et produites. Or ces avantages sont si grands et si éminents, que plus je les considère attentivement, moins je me persuade que l'idée que j'en ai puisse tirer son origine de moi seul, et par conséquent il faut nécessairement conclure, de tout ce que j'ai dit auparavant, que *Dieu existe :* car, quoique l'idée de la substance soit en moi, cependant de cela seul que je suis une substance, je n'aurais pas tiré l'idée d'une substance infinie, moi qui suis un être fini, si elle n'avait été mise en moi par quelque substance qui fût véritablement infinie.

Et je ne dois pas m'imaginer que je ne conçois pas l'infini par une véritable idée, mais seulement par la négation de ce qui est fini, de même que je comprends le repos et les ténèbres par la

négation du mouvement et de la lumière; puisqu'au contraire je vois manifestement qu'il se rencontre plus de réalité dans la substance infinie que dans la substance finie, et par conséquent qu'en quelque façon la notion de l'infini précède en moi celle du fini, c'est-à-dire de moi-même : car, comment serait-il possible que je pusse connaître que je doute et que je désire, c'est-à-dire qu'il me manque quelque chose, et que je ne suis pas tout parfait, si je n'avais en moi aucune idée d'un être plus parfait que le mien, par la comparaison duquel je connaîtrais les défauts de ma nature.

Mais pourquoi, dira-t-on, est-il impossible que l'idée de Dieu vienne de nous? Peut-être je suis quelque chose de plus que je ne m'imagine, et toutes les perfections que j'attribue à la nature d'un Dieu, sont en quelque façon en moi en puissance, quoiqu'elles ne se produisent pas encore, et ne se fassent point paraître par leurs actions. En effet, j'expérimente déjà que ma connaissance s'augmente et se perfectionne peu à peu, et je ne vois rien qui puisse empêcher qu'elle ne s'augmente ainsi de plus en plus jusqu'à l'infini; ni aussi pourquoi, étant ainsi accrue et perfectionnée, je ne pourrais pas acquérir par son moyen toutes les autres perfections de la nature divine; ni enfin pourquoi la puissance que j'ai pour l'acquisition de ces perfections, s'il est vrai qu'elle soit maintenant en moi, ne serait pas suffisante pour en produire les idées.

Cependant, en y regardant un peu de près, je reconnais que cela ne peut être; car, premièrement, quoiqu'il fût vrai que ma connaissance acquît tous les jours de nouveaux degrés de perfection, et qu'il y eût en ma nature beaucoup de choses en puissance, qui n'y sont pas encore actuellement, cependant tous ces avantages n'appartiennent et n'approchent en aucune sorte de l'idée que j'ai de la Divinité, dans laquelle rien ne se rencontre seulement en puissance, mais où tout est actuellement et en effet. Et même n'est-ce pas une preuve infaillible et très-certaine d'imperfection dans ma connaissance, de ce qu'elle s'accroît peu à peu, et qu'elle s'augmente par degrés? De plus, quoique ma connaissance s'augmentât de plus en plus, néanmoins je ne laisse pas de concevoir qu'elle ne saurait être actuellement infinie, puisqu'elle n'arrivera jamais à un si haut point de perfection qu'elle ne soit encore capable d'acquérir quelque plus grand accroissement. Mais je conçois Dieu actuellement infini en un si haut degré, qu'il ne se peut rien ajouter à la souveraine perfection qu'il possède. Et enfin je com-

prends fort bien que l'être objectif d'une idée ne peut être produit par un être qui existe seulement en puissance, lequel à proprement parler n'est rien, mais seulement par un être formel ou actuel.

Mais je veux aller plus loin, et considérer si moi-même, qui ai cette idée de Dieu, je pourrais être, en cas qu'il n'y eût point de Dieu, et je demande, de qui aurais-je mon existence? Est-ce de moi-même ou de mes parents, ou bien de quelques autres causes moins parfaites que Dieu? car on ne peut rien imaginer de plus parfait ni même d'égal à lui.

Or, 1° si j'étais indépendant de tout autre, et que je fusse moi-même l'auteur de mon être, je ne douterais d'aucune chose, je ne concevrais point de désirs, et enfin il ne me manquerait aucune perfection, car je me serais donné moi-même toutes celles dont j'ai en moi quelque idée, et ainsi je serais Dieu.

2° Je ne dois pas m'imaginer que les choses qui me manquent sont peut-être plus difficiles à acquérir que celles dont je suis déjà en possession; car, au contraire, il est très-certain qu'il a été beaucoup plus difficile que moi, c'est-à-dire une chose ou une substance qui pense, soit sorti du néant, qu'il ne me le serait d'acquérir les lumières et les connaissances de plusieurs choses que j'ignore, et qui ne sont que des accidents de cette substance. Et certainement si je m'étais donné ce plus que je viens de dire, c'est-à-dire si j'étais moi-même l'auteur de mon être, je ne me serais pas au moins refusé les choses qui peuvent s'acquérir avec plus de facilité, comme sont une infinité de connaissances dont ma nature se trouve dénuée; je ne me serais pas même refusé aucune des choses que je vois être contenues dans l'idée de Dieu, parce qu'il n'y en a aucune qui me semble plus difficile à faire ou à acquérir.

Et quoique je puisse supposer que peut-être j'ai toujours été comme je suis maintenant, je ne saurais pas pour cela éviter la force de ce raisonnement, et je ne laisse pas de connaître qu'il est nécessaire que Dieu soit l'auteur de mon existence : car tout le temps de ma vie peut être divisé en une infinité de parties, chacune desquelles ne dépend en aucune façon des autres; et ainsi, de ce qu'un peu auparavant j'ai été, il ne s'ensuit pas que je doive maintenant être, si ce n'est qu'en ce moment quelque cause me produise et me crée, pour ainsi dire, derechef, c'est-à-dire me conserve. En effet, c'est une chose bien claire et bien évidente (à tous ceux qui considéreront avec attention la nature du temps), qu'une substance, pour être conservée dans tous les

moments qu'elle dure, a besoin du même pouvoir et de la même action qui serait nécessaire pour la produire et la créer tout de nouveau, si elle n'était point encore; en sorte que c'est une chose que la lumière naturelle nous fait voir clairement, que la conservation et la création ne diffèrent qu'à l'égard de notre façon de penser, et non point en effet.

Il faut donc seulement ici que je m'interroge et me consulte moi-même, pour voir si j'ai en moi quelque pouvoir et quelque vertu, au moyen de laquelle je puisse faire que moi, qui suis maintenant, je sois encore un moment après ; car puisque je ne suis rien qu'une chose qui pense (ou du moins puisqu'il ne s'agit encore jusqu'ici précisément que de cette partie-là de moi-même), si une telle puissance résidait en moi, certes, je devrais pour le moins le penser et en avoir connaissance; mais je n'en ressens aucune dans moi, et par là je connais évidemment que je dépends de quelque être différent de moi.

Mais, 3°, peut-être que cet être-là, duquel je dépends, n'est pas Dieu, et que je suis produit ou par mes parents, ou par quelques autres causes moins parfaites que lui? Mais cela ne peut être : car c'est une chose très-évidente qu'il doit y avoir pour le moins autant de réalité dans la cause que dans son effet : et par conséquent, puisque je suis une chose qui pense, et qui ai en moi quelque idée de Dieu, quelle que soit enfin la cause de mon être, il faut nécessairement avouer que cette cause est aussi une chose qui pense et qu'elle a en soi l'idée de toutes les perfections que j'attribue à Dieu.

On peut encore rechercher si cette cause tient son origine et son existence d'elle-même ou de quelque autre chose : car si elle la tient d'elle-même, il s'ensuit, par les raisons que j'ai ci-devant alléguées, que cette cause est Dieu : puisque ayant la vertu d'être et d'exister par soi, elle doit aussi sans doute avoir la puissance de posséder actuellement toutes les perfections dont elle a en soi les idées, c'est-à-dire toutes celles que je conçois être en Dieu. Que si elle tient son existence de quelque autre cause que d'elle-même, on demandera encore, par la même raison, de cette seconde cause, si elle est par soi, ou par autrui, jusqu'à ce que de degrés en degrés on parvienne enfin à une dernière cause qui se trouvera être Dieu ; il est très-manifeste qu'en cela il ne peut y avoir de progrès à l'infini, vu qu'il ne s'agit pas tant ici de la cause qui m'a produit autrefois, que de celle qui me conserve présentement.

4° On ne peut pas feindre aussi que peut-être plusieurs causes

ont ensemble concouru en partie à ma production, et que de l'une j'ai reçu l'idée d'une des perfections que j'attribue à Dieu, et d'une autre, l'idée de quelque autre, en sorte que toutes ces perfections se trouvent bien, à la vérité, quelque part dans l'univers, mais ne se rencontrent pas toutes jointes et assemblées dans une seule qui soit Dieu; car, au contraire, l'unité, la simplicité ou l'inséparabilité de toutes les choses qui sont en Dieu, est une des principales perfections que je conçois être en lui. Et certes, l'idée de cette unité de toutes les perfections de Dieu, n'a pu être mise en moi par aucune cause, de qui je n'aie point aussi reçu les idées de toutes les autres perfections; car elle n'a pu faire que je les comprisse toutes jointes ensembles et inséparables, sans avoir fait en sorte en même temps que je susse ce qu'elles étaient et que je les connusse toutes en quelque façon.

Enfin, pour ce qui regarde les parents dont il semble que je tire ma naissance, quoique tout ce que j'en ai jamais pu croire soit véritable, cela ne fait pourtant pas que ce soient eux qui me conservent, ni même qui m'aient fait et produit, en tant que je suis une chose qui pense, n'y ayant aucun rapport entre l'action corporelle, par laquelle j'ai coutume de croire qu'ils m'ont engendré, et la production d'une telle substance : mais ce en quoi ils ont tout au plus contribué à ma naissance, est qu'ils ont mis quelques dispositions dans cette matière, dans laquelle j'ai jugé jusqu'ici que moi, c'est-à-dire mon esprit, lequel seul je prends maintenant pour moi-même, est renfermé ; et par conséquent il ne peut y avoir ici à leur égard aucune difficulté : mais il faut nécessairement conclure que de cela seul que j'existe, et que l'idée d'un être souverainement parfait (c'est-à-dire de Dieu) est en moi, l'existence de Dieu est très-évidemment démontrée.

Il me reste seulement à examiner de quelle façon j'ai acquis cette idée : car je ne l'ai pas reçue par les sens, et jamais elle ne s'est offerte à moi contre mon attente, ainsi que font d'ordinaire les idées des choses sensibles, lorsque ces choses se présentent, ou semblent se présenter aux organes extérieurs des sens. Elle n'est pas aussi une pure production ou fiction de mon esprit; car il n'est pas en mon pouvoir d'y diminuer ni d'y ajouter aucune chose : et par conséquent il ne reste plus autre chose à dire, sinon que cette idée est née et produite avec moi dès lors que j'ai été créé, ainsi que l'est l'idée de moi-même.

Et, dans le vrai, on ne doit pas trouver étrange que Dieu, en me créant, ait mis en moi cette idée, pour être comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage; et il n'est pas aussi

nécessaire que cette marque soit quelque chose de différent de cet ouvrage même : mais de cela seul que Dieu m'a créé, il est fort croyable qu'il m'a, en quelque façon, produit à son image et ressemblance, et que je conçois cette ressemblance (dans laquelle l'idée de Dieu se trouve contenue) par la même faculté par laquelle je me conçois moi-même ; c'est-à-dire que lorsque je fais réflexion sur moi, non-seulement je connais que je suis une chose imparfaite, incomplète, et dépendante d'autrui, qui tend et qui aspire sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand que je ne suis ; mais je connais aussi en même temps que celui dont je dépends possède en soi toutes ces grandes choses auxquelles j'aspire, et dont je trouve en moi les idées, non pas indéfiniment et seulement en puissance, mais qu'il en jouit en effet, actuellement et infiniment ; et ainsi qu'il est Dieu. Et toute la force de l'argument, dont j'ai ici usé pour prouver l'existence de Dieu, consiste en ce que je reconnais qu'il ne serait pas possible que ma nature fût telle qu'elle est, c'est-à-dire que j'eusse en moi l'idée d'un Dieu, si Dieu n'existait véritablement; ce même Dieu, dis-je, duquel l'idée est en moi, c'est-à-dire qui possède toutes ces hautes perfections, dont notre esprit peut bien avoir quelque légère idée, sans pourtant les pouvoir comprendre, qui n'est sujet à aucun défaut, et qui n'a rien de toutes les choses qui dénotent quelque imperfection.

D'où il est assez évident qu'il ne peut être trompeur, puisque la lumière naturelle nous enseigne que la tromperie dépend nécessairement de quelque défaut.

Mais avant que j'examine cela plus soigneusement et que je passe à la considération des autres vérités que l'on en peut recueillir, il me semble très à propos de m'arrêter quelque temps à la contemplation de ce Dieu tout parfait, de peser tout à loisir ses merveilleux attributs, de considérer, d'admirer et d'adorer l'incomparable beauté de cette immense lumière, au moins autant que la force de mon esprit, qui en demeure en quelque sorte ébloui, pourra me le permettre; car, comme la foi nous apprend que la souveraine félicité de l'autre vie ne consiste que dans cette contemplation de la majesté divine, ainsi expérimentons-nous dès à présent qu'une semblable méditation, quoique incomparablement moins parfaite, nous fait jouir du plus grand contentement que nous soyons capables de ressentir en cette vie. (*Méditation III*e.)

On ne saurait se former une trop haute idée des œuvres de Dieu, et on présumerait trop de soi-même si l'on entreprenait de connaître toutes les fins que Dieu s'est proposées en créant le monde.

Dans l'explication que nous avons donnée, à l'aide de nos seuls principes, de tous les phénomènes, c'est-à-dire des effets qui sont dans la nature et que nous apercevons par l'entremise de nos sens, nous avons commencé par ceux qui sont les plus généraux et dont tous les autres dépendent, à savoir, par l'admirable structure de ce monde visible. Mais pour ne point se tromper en les examinant, il me semble qu'on doit soigneusement observer deux choses.

La première est que nous ayons toujours devant les yeux que la puissance et la bonté de Dieu sont infinies, afin que cela nous fasse connaître que nous ne devons point craindre de nous tromper en imaginant ses ouvrages trop grands, trop beaux ou trop parfaits, mais que nous pouvons bien nous tromper, au contraire, si nous supposons en eux quelques bornes ou quelques limites dont nous n'ayons aucune connaissance certaine.

La seconde est que nous ayons aussi toujours devant les yeux que la capacité de notre esprit est fort médiocre, et que nous ne devons pas trop présumer de nous-mêmes, comme il semble que nous ferions si nous supposions que l'univers eût quelques limites, sans que cela nous fût assuré par révélation divine, ou du moins par des raisons naturelles fort évidentes, parce que ce serait vouloir que notre pensée pût s'imaginer quelque chose au delà de ce à quoi la puissance de Dieu s'est étendue en créant le monde; mais aussi encore plus, si nous nous persuadons que ce n'est que pour notre usage que Dieu a créé toutes les choses, ou bien seulement si nous prétendions pouvoir connaître par la force de notre esprit quelles sont les fins pour lesquelles il les a créées.

Car quoique ce soit une pensée pieuse et bonne, en ce qui regarde les mœurs, de croire que Dieu a fait toutes choses pour nous, afin que cela nous excite d'autant plus à l'aimer et à lui rendre grâces de tant de bienfaits, quoique cette pensée soit vraie en quelque sens, parce qu'il n'y a rien de créé dont nous ne puissions tirer quelque usage, quand ce ne serait que celui d'exercer notre esprit en le considérant, et d'être incités à louer Dieu par ce spectacle, il n'est cependant aucunement vraisem-

blable que toutes choses aient été faites pour nous, en sorte que Dieu n'ait eu aucune autre fin en les créant; et ce serait, ce me semble, hors de raison [1] de vouloir se servir de cette opinion pour appuyer des raisonnements de physique; car nous ne saurions douter qu'il n'y ait une infinité de choses qui sont maintenant dans le monde, ou bien qui y ont été autrefois et ont déjà entièrement cessé d'être, qu'aucun homme n'a jamais vues ou connues, et qui ne lui ont jamais servi à aucun usage. (*Principes de la Philosophie*, 3e part., p. 131.)

Remède général contre les passions.

Je compte, entre les remèdes contre les passions, la préméditation, et l'industrie par laquelle on peut corriger les défauts de son naturel, en s'exerçant à séparer en soi les mouvements du sang et des esprits d'avec les pensées auxquelles ils ont coutume d'être joints. J'avoue qu'il y a peu de personnes qui se soient assez préparées de cette façon contre toutes sortes d'attaques, et que ces mouvements excités dans le sang, par les objets des passions, suivent d'abord si promptement des seules impressions qui se font dans le cerveau, et de la disposition des organes, quoique l'âme n'y contribue en aucune façon, qu'il n'y a point de sagesse humaine qui fût capable de leur résister, lorsqu'on n'y est pas assez préparé... Ainsi ceux qui sont fort portés de leur nature aux émotions de la joie et de la pitié, ou de la peur, ou de la colère, ne peuvent s'empêcher de se pâmer, ou de pleurer, ou de trembler, ou d'avoir le sang tout ému, comme s'ils avaient la fièvre, lorsque leur imagination est fortement touchée par l'objet de quelqu'une de ces passions. Mais ce qu'on peut toujours faire en telle occasion, et que je pense devoir indiquer ici, comme le remède le plus général et le plus aisé à pratiquer contre tous les excès des passions, c'est que, lorsqu'on se sent le sang ému, on doit être averti et se souvenir que tout ce qui se présente à l'imagination tend à tromper l'âme, et à lui faire paraître les raisons qui servent à persuader l'objet de sa passion beaucoup plus fortes qu'elles ne sont, et celles qui servent à la dissuader beaucoup plus faibles. Et lorsque la passion ne persuade que des choses dont l'exécution souffre quelque délai, il faut s'abstenir d'en porter sur l'heure aucun jugement, et se distraire par d'autres pensées, jusqu'à ce que le temps et le repos aient entièrement apaisé l'émotion qui est dans le sang;

[1] Pour : *Ce serait une chose hors de raison.*

et enfin lorsqu'elle incite à des actions, à l'égard desquelles il est nécessaire qu'on prenne une résolution sur-le-champ, il faut que la volonté se porte principalement à considérer et à suivre les raisons qui sont contraires à celles que la passion représente, quoiqu'elles paraissent moins fortes. Ainsi, par exemple, lorsqu'on est inopinément attaqué par quelque ennemi, l'occasion ne permet pas, il est vrai, qu'on emploie aucun temps à délibérer; mais ce qu'il me semble que ceux qui sont accoutumés à faire réflexion sur leurs actions peuvent toujours, c'est que, lorsqu'ils se sentiront saisis de la peur, ils tâcheront de détourner leur pensée de la considération du danger, en se représentant les raisons pour lesquelles il y a beaucoup plus de sûreté et plus d'honneur dans la résistance que dans la fuite; et au contraire, lorsqu'ils sentiront que le désir de la vengeance et la colère les incitent à courir inconsidérément vers ceux qui les attaquent, ils auront soin de penser que c'est imprudence de se perdre, quand on peut sans déshonneur se sauver, et que, si la partie est fort inégale, il vaut mieux faire une honnête retraite ou demander quartier, que s'exposer brutalement à une mort certaine. (*Traité des passions*, p. 231.)

A M. de Balzac.

29 mars 1631.

Douceur de la vie de Descartes dans sa retraite.

Je ne suis plus en humeur de rien mettre par écrit, ainsi que vous m'y avez autrefois vu disposé. Ce n'est pas que je ne fasse grand état de la réputation, lorsqu'on est certain de l'acquérir bonne et grande, comme vous avez fait; mais pour une médiocre et incertaine, telle que je la pourrais espérer, je l'estime beaucoup moins que le repos et la tranquillité d'esprit que je possède. Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais aucun soin me réveille. Après que le sommeil a longtemps promené mon esprit dans des bois, des jardins et des palais enchantés, où j'éprouve tous les plaisirs qui sont imaginés dans les fables, je mêle insensiblement mes rêveries du jour avec celles de la nuit; et quand je m'aperçois d'être réveillé, c'est seulement afin que mon contentement soit plus parfait et que mes sens y participent; car je ne suis pas si sévère que de leur refuser aucune chose qu'un philosophe leur puisse permettre sans offenser sa conscience. (*Lettre* CI, *tome* I.)

Au même.

15 mai 1631.

Description des agréments qu'offre Amsterdam pour un homme d'étude.

J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici; et maintenant encore, je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle, que comme si je l'avais seulement songée. Cependant je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne puisse s'accommoder de ces contraintes serviles auxquelles on est obligé à la cour; et puisque vous m'assurez que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirais pécher contre le Saint-Esprit, si je tâchais de vous détourner d'une si sainte résolution; vous devez même pardonner à mon zèle, si je vous invite à choisir Amsterdam pour votre retraite, et à le préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des capucins et des chartreux, où beaucoup d'honnêtes gens se retirent, mais encore à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre ermitage que vous habitiez l'année passée. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité des commodités qui ne se trouvent que dans les villes; et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais parfaitement. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire, qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie; mais malaisément peut-il se faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins qui vous vont quelquefois importuner, et dont les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris; au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce le négoce, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie, sans être jamais vu de personne. Je vais me promener tous les jours au milieu d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous en auriez dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferais les arbres qui se rencontrent dans vos forêts, ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries, que ferait celui de quelque ruisseau. Si je fais quelque réflexion sur

leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous auriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, et à faire que je n'y manque d'aucune chose. S'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers, et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux, qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, et tout ce qu'il y a de rare en Europe. Quel autre lieu pourrait-on choisir dans le reste du monde, où toutes les commodités de la vie soient si faciles à trouver que dans celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté aussi entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour nous garder, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies soient moins connus, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos aïeux?

Je ne sais comment vous pouvez tant aimer l'air de l'Italie, avec lequel on respire si souvent la peste, et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la fraîcheur du soir malsaine, et où l'obscurité de la nuit couvre des larcins et des meurtres. Que si vous craignez les hivers de septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines vous pourraient si bien préserver à Rome des inconvénients de la chaleur, comme [1] un poêle et un grand feu vous exempteront ici d'avoir froid.

Au reste, je vous dirai que je vous attends avec un petit recueil de rêveries qui ne vous seront peut-être pas désagréables, et, soit que vous veniez ou que vous ne veniez pas, je serai toujours passionnément, etc. (*Lettre* CII, *tome* I.)

[1] Il faudrait aujourd'hui *que*.

PASCAL (Blaise)

(1623-1662)

Pascal eut incontestablement plus de correction et d'originalité dans le style que Descartes ; et, bien que plusieurs écrivains antérieurs aient pu servir de quelque modèle à la force et à la pureté du style de Pascal, on lui accorde unanimement la gloire d'avoir donné le premier ouvrage où la langue ait paru fixée, où elle ait pris tous les tons de l'éloquence, où elle ait été portée au plus haut point de perfection ; enfin d'avoir le premier eu l'instinct de toutes les formes de délicatesse, de dignité ou de grandeur. On peut seulement regretter qu'il ait consacré la proscription trop absolue de la vieille langue.

Pascal, comme Descartes, est un de ces rares génies, honneur de l'humanité, dont la gloire rajeunit de siècle en siècle. Dès son enfance il s'annonça pour un de ces esprits qui arrivent d'un bond et dans toutes les directions jusqu'aux bornes et par delà les bornes des connaissances du siècle. Sa santé était aussi faible que son génie était puissant. On lit dans la vie de Pascal, écrite par Mme Périer, sa sœur aînée, qu'à dix-huit ans et à la suite d'études profondes et opiniâtres, sa santé était déjà sensiblement altérée, et que plus tard il déclarait lui-même n'avoir pas cessé depuis cet âge de souffrir. Mais on a bien établi de nos jours qu'il faut faire remonter plus haut dans la vie de Pascal l'apparition des maladies qui la troublèrent, et que, dès le berceau, il avait montré une de ces organisations supra-nerveuses, presque toujours en dehors de l'état de santé, et excessives jusque dans leurs maladies.

Nous n'avons besoin de rien dire ici sur l'éclosion précoce du génie de Pascal, et sur le merveilleux, exagéré probablement, des découvertes intuitives de son enfance qui sut si bien deviner les sciences mathématiques que la prudence de son père voulait pendant quelque temps soustraire à son avide curiosité. Constatons seulement que toute l'application du jeune Pascal allait aux sciences ; il y fit de prodigieux progrès, et bientôt put rivaliser avec les Torricelli et les Descartes, sinon les surpasser. L'admiration qu'il inspirait fit de toute sa famille des physiciens et des savants. Toute sa vie il conserva sinon un goût actif, du moins une préférence d'estime pour la géométrie. Il disait : « Ce qui passe la géométrie, nous surpasse ; » et encore :

« La méthode de ne point errer est recherchée de tout le monde. Les logiciens font profession d'y conduire, les géomètres seuls y arrivent; et hors de leur science et de ce qui l'imite, il n'y a point de véritables démonstrations. »

L'étude ne coûtait pas de grands efforts à Pascal; jamais on ne vit pénétration d'esprit plus vive. Il avait, nous dit Nicole, une mémoire prodigieuse, où les choses, encore mieux que les mots, se gravaient à tel point, que lui-même avouait franchement n'avoir jamais laissé fuir ce qu'une fois il avait saisi par le raisonnement. Cependant l'excès de passion qu'il mit à approfondir les sciences, prit désastreusement sur sa santé naturellement si faible, et elle était déjà presque irréparablement altérée, lorsqu'à l'âge de dix-neuf ans, il inventa sa machine arithmétique destinée à abréger les opérations de calcul.

Les recherches sur les fluides furent les derniers efforts de son génie scientifique. Avant d'avoir atteint sa vingt-sixième année, il dut renoncer à ces hautes études qu'il aimait d'un culte désintéressé. « Mon frère, dit Mme Périer, n'a jamais eu de passion pour la réputation. La vérité, la découverte des causes en elle-même, l'occupaient bien plus que l'effet et le but de cette découverte dans l'esprit des autres hommes. » Son renoncement aux sciences fut complet, et il n'y revint jamais, sauf en une occasion mémorable, et seulement pour un peu de temps, lors du problème de la courbe appelée *cycloïde*.

La mélancolie s'empara de lui et le domina en même temps que ses forces déclinaient. Dès lors il tourna toute l'application de son esprit sur l'homme, sa nature, son origine, ses destinées. Comprenant, dans ces hautes méditations, combien le cercle qui termine la vue de l'homme est étroit, il inclina, avec le plus humble respect, son génie inquiet et chercheur devant la haute incompréhensibilité des mystères de la religion.

Vers l'automne de l'année 1547, pour se distraire et pour consulter les médecins, il fit, avec sa sœur Jacqueline, un voyage à Paris, pendant lequel il contracta une liaison qui devait avoir sur toute sa vie la plus grande influence ; il suivit les sermons de M. Singlin dans l'église de Port-Royal de Paris. L'homme qui devait écrire plus tard : « J'aime les adorateurs inconnus au monde et aux prophètes mêmes [1], » sentit un vif attrait pour ces principes austères et un peu singuliers, et il ne tarda pas à se retirer à Port-Royal afin d'y étudier dans le silence l'Écriture sainte. Pascal s'acquit bientôt l'admiration et l'amour de tous les solitaires.

Sacy, passionné admirateur de saint Augustin, conçut une toute particulière estime pour Pascal, dans la conversation duquel il retrouvait, avec un suprême étonnement, les pensées et quelquefois la manière de dire du grand docteur d'Hippone.

[1] *Pensées*, édit. Ch. Louandre, ch. xxv, xcv.

Du moment de sa retraite à Port-Royal, Pascal rompit tout commerce avec le monde, et renonça même à un mariage avantageux qu'il était sur le point de conclure. Sa séparation du siècle devint encore plus complète du moment qu'il fut entré dans les querelles des Jansénistes contre les Jésuites.

On connaît l'histoire des « Lettres écrites par Louis de Montalte à « un provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites sur la morale et « la politique de ces pères, » pamphlet extrêmement original, quoique Pasquier, dans le *Catéchisme des Jésuites*, eût en partie tracé le plan qui a été suivi dans les *Provinciales*. Les adversaires de Port-Royal rencontraient un adversaire aussi habile que prévenu. « Combien de rôles leur fait-il jouer, dit Racine ! tantôt il amène un jésuite bonhomme, tantôt un jésuite méchant et toujours un jésuite ridicule [1]. »

Dans les trois premières *Provinciales*, Pascal discute l'examen qu'on faisait en Sorbonne de la deuxième lettre d'Arnauld à un duc et pair, et prétend démontrer l'injustice des examinateurs, la partialité qui les animait, et le tort qu'ils faisaient à la vérité. Les quinze autres lettres, où il n'est plus question de la censure d'Arnauld, ont pour objet de relever ce que le parti opposé aux Jésuites appelait les étranges égarements des casuistes modernes. Après s'être adressé au provincial [2] dans les dix premières lettres, Pascal écrit les suivantes aux RR. Pères Jésuites, et les deux dernières au Père Annat.

Comme la plupart des hommes n'analysent pas et ne vont pas jusqu'au fond, et qu'ils sont incapables de pénétrer au delà de la surface, tout livre spécieux et séduisant les gagnera toujours ; c'est ce qui arriva pour les *Petites Lettres*, elles furent crues parce qu'elles faisaient rire et étaient éloquentes, mais elles n'en étaient pas moins une odieuse diffamation, et c'est avec justice que les Jésuites sollicitèrent la condamnation des *Provinciales* à Rome et dans plusieurs tribunaux de France ; et l'on a parlé contre la vérité quand on a regardé comme le triomphe de l'esprit de parti la condamnation que prononcèrent l'inquisition de Rome, le parlement d'Aix et le conseil d'État.

Fénelon croyait devoir prévenir contre « le venin caché dans ce livre, qui a été tant applaudi [3] ». « Il y a du vrai dans les *Provinciales*, » disait Mme de Maintenon. S'il faut admettre, avec toutes réserves, ce jugement, pour les opinions particulières de quelques docteurs de la société, qui se trompèrent de bonne foi et par un abus de la scolastique, qui certes ne leur était pas particulier, la vérité veut qu'avec la

[1] Deuxième lettre à l'auteur des *Visionnaires*.

[2] « Ce provincial, dit le P. Daniel, n'était pas un homme en l'air, comme plusieurs le croient ; c'était un nommé M. Périer, conseiller de la cour des aides à Clermont, en Auvergne. » (*Entret. de Cléandre et d'Eudoxe.*)

[3] *Lettre au duc de Beauvilliers.*

même Mme de Maintenon, on proclame pour l'ensemble ces lettres « diffamantes, pleines d'aigreur, d'animosité et de médisances [1]. »

Ces flétrissantes épithètes doivent s'appliquer surtout aux efforts qu'a faits Pascal, dans toute l'étendue de ses lettres, pour établir ce révoltant principe que la diversité de casuistes sévères et relâchés qu'on voit, selon lui, dans la compagnie de Jésus n'est pas l'effet du hasard ou de la liberté individuelle des opinions, mais le résultat de la politique systématique des jésuites, conjurés unanimement contre l'Évangile et la morale de Jésus-Christ, pour la gloire et l'établissement de leur société. Un jésuite auquel nous avons donné précédemment de justes éloges à titre d'historien, le P. Daniel, a réfuté aussi spirituellement que fortement cette atroce imputation dans ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe.* Il fait ainsi parler le défenseur des enfants de Loyola à un homme prévenu de l'opinion qui fait le fond des *Provinciales :*

« Hé quoi ! lui répondis-je, quel peut donc être le dessein du corps entier? « C'est sans doute qu'ils n'en ont aucun d'arrêté, et que chacun a la liberté de « dire à l'aventure ce qu'il pense. Cela ne peut pas être, me répondit-il : un « si grand corps ne subsisterait pas dans une conduite téméraire, et sans une « âme qui le gouverne et qui règle tous ses mouvements; outre qu'ils ont un « ordre particulier de ne rien imprimer sans l'aveu de leurs supérieurs. Mais « quoi ! lui dis-je, comment ces supérieurs peuvent-ils consentir à des maximes « si différentes ? C'est ce qu'il faut vous apprendre, me répliqua-t-il. Sachez « donc, etc. »

C'est ce qui est répété dans la neuvième *Provinciale*, comme un point de la dernière importance. « Et ne savez-vous pas (dit le jésuite qu'on y fait parler) « que notre Société répond de tous les livres de nos Pères? Il faut vous ap- « prendre cela : il est bon que vous le sachiez. Il y a un ordre dans notre So- « ciété par lequel il est défendu à toutes sortes d'imprimeurs et de libraires « de vendre aucun ouvrage de nos Pères sans approbation des théologiens de « notre Compagnie et sans la permission de nos supérieurs... de sorte que tout « notre Corps est responsable des livres de chacun de nos Pères. Et de là vient « qu'il ne sort aucun ouvrage de chez nous, qui n'ait l'esprit de la Société. « Voilà ce qu'il était à propos de vous apprendre. »

Par là vous voyez, continua Eudoxe, que Pascal prétend que c'est dans les supérieurs de la Compagnie que réside cette politique, et que c'est de concert avec eux que les inférieurs agissent pour l'exécution du dessein de tout le Corps. Et non-seulement il le prétend, mais encore il le prouve, en marquant, ce qui est vrai, qu'ils ont un ordre particulier de ne rien imprimer sans l'aveu de leurs supérieurs.

Ce sont de ces mots fins, repartit Cléandre, dont vous parliez tout à l'heure, qui sont jetés, comme en passant, sans qu'il y paraisse d'affectation, et qui font néanmoins le plus d'effet sur l'esprit des lecteurs. On a fait toujours sonner bien haut, à l'occasion des apologies des jésuites, la règle qu'ils ont de ne rien imprimer sans la permission de leur général. Mais, comme cette semaine je repassais toutes ces matières, il me prit envie de m'éclaircir de ce point-là entre tous les autres. Je fus trouver avant-hier un jésuite de ma connaissance, homme d'esprit et considérable parmi eux, que je mis là-dessus. Je lui dis que cet

[1] *Entretiens sur l'éducation*, p. 327.

ordre particulier, que l'on savait qu'ils avaient dans leurs règles, de ne rien imprimer sans la permission de leur général, était tiré à conséquence par leurs adversaires et faisait attribuer au Corps toutes les fautes qui pouvaient échapper aux particuliers.

Vous êtes bon, me dit-il, de donner encore dans ce panneau. Vous appelez cet ordre un ordre particulier, comme si cela ne nous était pas commun avec presque toutes les communautés et tous les Corps où il y a de la régularité et de la subordination; mais ce n'est que contre nous qu'on s'avise de le faire valoir. La seule manière, ajouta-t-il, dont la chose s'exécute, vous convaincra de la faiblesse des raisonnements que nos ennemis bâtissent sur ce principe. Nous avons cet ordre et cette règle, de ne rien imprimer sans la permission de notre père général. Mais vous voyez bien que ce n'est pas à dire que le père général lise tous les livres qui s'impriment par les jésuites dans toutes les parties du monde, et qu'il en juge par lui-même. Il faudrait pour cela qu'il ne fût général que pour lire des livres; car il y a eu tel général sous le gouvernement duquel il s'est fait assez de volumes sur la seule controverse, en Allemagne, en Flandre, en France, en Angleterre, pour l'occuper à la lecture tout le temps de son généralat. Voici donc comme cela se fait pour l'ordinaire.

Le général donne pouvoir aux provinciaux d'approuver les livres qui se font dans leur district. Ne vous imaginez pas encore que les provinciaux les lisent eux-mêmes, ces livres. Non : leurs autres occupations ne le leur permettent pas non plus; mais ils nomment pour cela trois personnes, sur le suffrage desquelles ils donnent ou refusent leur approbation ; et ces trois personnes ont pour règle principale de leur jugement, non pas leurs propres idées et leurs préjugés particuliers, mais (surtout en matière de théologie) les sentiments communément reçus dans les Universités et les écoles catholiques. C'est là la règle la plus ordinaire qu'ils suivent, et qui en renferme beaucoup d'autres très-bonnes. Voilà la manière dont la chose se fait, et il est impossible qu'elle se fasse autrement. Ainsi, vous voyez qu'il n'y a guère de différence entre un livre imprimé avec l'approbation de trois docteurs de Sorbonne, par rapport à toute la maison de Sorbonne, et un livre imprimé avec l'approbation de trois théologiens jésuites, par rapport à toute la Compagnie des jésuites.

C'est ainsi que me parla ce Père de ma connaissance, en me faisant encore souvenir des persécutions qu'on suscita à leur Compagnie du temps du Père Cotton et au commencement de leur établissement en France par des livres que l'on faisait venir d'Italie et d'ailleurs, pour rendre les jésuites de France criminels d'État, ou les faire regarder comme ennemis des libertés gallicanes : et comment la cour et le parlement de ce temps-là, nonobstant leur prévention et les soupçons qu'on leur inspirait incessamment contre les jésuites, entendirent toujours parfaitement raison là-dessus.

Or la chose étant ainsi, continua Cléandre, et ne pouvant pas en effet être autrement, ne vous paraît-il pas que le système de la politique des jésuites que Pascal a bâti et appuyé sur un fondement aussi ruineux que celui-là, porte à faux ? Et, cela supposé, la comparaison que j'ai apportée, sans prétendre qu'elle fût fort juste, ne le serait-elle pas un peu plus que vous ne pensiez d'abord? Quel plaisant raisonnement! Le provincial d'une province d'Espagne approuve un livre sur les suffrages de trois Espagnols de la Société : donc ce livre, en tant qu'approuvé par ce supérieur, contient l'esprit de toute la Société ; donc, comme les jésuites ont divers sentiments dans leurs livres sur les mêmes matières, cette diversité, qui se trouve tous les jours entre les autres théologiens, sera un effet de la politique du supérieur général qui préside à tout, et qui a

soin, pour la gloire et l'utilité de la Compagnie, de faire et d'entretenir ce partage de sentiments, en dût-il coûter à l'Église le renversement du christianisme et de l'Évangile de Jésus-Christ. Ce sont là de ces choses qu'on a honte d'avoir pensées ou même soupçonnées, pour peu qu'on s'avise de réfléchir [1].

Pour les détails, le pamphlétaire de génie était plus occupé à réfuter qu'à transcrire un exemple. On lit dans la lettre sixième : « Selon nos Pères Cellot et Réginaldus, l'on ne doit pas suivre dans la morale les anciens Pères, mais les nouveaux casuistes. » Avant de se récrier, qu'on lise le texte exact du Père Réginald.

« Pour définir les difficultés qui naissent dans les matières de foi, plus les auteurs sont anciens, plus leurs décisions acquièrent d'autorité, parce qu'ils ont été eux-mêmes plus voisins des sources de la tradition et des doctrines apostoliques; mais, pour la solution de ces embarras de morale, l'autorité des docteurs modernes connus par l'éminence de leur savoir est préférable, parce qu'ils ont une pleine connaissance des mœurs et usages de leur temps. »

Comparez les deux versions et jugez des idées fausses qu'on peut se faire des sentiments des Jésuites sur le témoignage du trop séduisant écrivain. Nous ne pouvons pas nous étendre ici à montrer comment Pascal, plus ou moins sciemment, nous ne l'examinerons pas, a travesti la vérité sur le compte de ses adversaires. C'est du reste un détail dans lequel un estimable auteur, M. l'abbé Maynard, est entré à fond, dans sa belle édition des *Provinciales*. Les introductions et les notes de ce travail qu'on s'étonne qui n'ait pas été fait plus tôt, établissent la vérité sur les matières débattues, et montrent avec une évidente clarté les falsifications commises par Pascal dans les citations qu'il produit avec tant d'assurance et d'un air si triomphant. On est confondu de voir comment le grand homme qui a tant de fois affirmé ne rien citer qu'il n'eût lu et extrait lui-même, qui est par conséquent inexcusable, détourne les textes de leur sens véritable, les travestit, les transpose, en retranche la partie essentielle, fait les confusions les plus étranges, et ose attribuer aux auteurs qu'il bafoue et qu'il anathématise les sentiments qu'ils condamnent expressément.

Quelques écrivains laïques de notre temps ont eu aussi l'honorable hardiesse et la conscience de justifier la société de Jésus contre leur trop partial ennemi. « Le pamphlet de Pascal, sous le titre de *Lettres provinciales*, est peut-être, aux yeux de l'observateur impartial, dit un historien distingué, la démonstration la plus évidente des principes avancés du jésuitisme ; il n'y a pas de plume plus atrabilaire, plus nerveuse et plus despotique que celle de Pascal. Que reproche-t-il aux jésuites ? La connaissance de la civilisation, l'intelligence de leur époque : puritain sombre et enthousiaste, Blaise Pascal passe en revue

[1] *Réponse aux Lettres à un Provincial* par Montalte, *ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, t. II, p. 32 et suiv.

tous les principes de l'école de saint Ignace, et que trouve-t-il à reprocher? précisément les innovations que la marche des idées avait introduites au sein des idées chrétiennes. C'est un solitaire en face d'une vie spéculative, qui écrit contre le monde actuel et la vie réelle; il reproche aux jésuites de ne pas ordonner le jeûne avec assez de rigueur, de ne point se macérer sous d'incessantes pénitences, de permettre le prêt à intérêt, les vastes gains dans le commerce, les entraînements du cœur dans une vie toute d'entraînement, de ne point appliquer rigidement la loi chrétienne quand toute la sociabilité consiste à rapprocher les côtés sensuels de l'homme de cette loi inflexible. Je ne sache rien de plus illibéral que les *Provinciales*, méditations d'un esprit qui déclame contre les mœurs de son siècle [1]. »

Après ces recherches consciencieuses, après les témoignages nombreux et autorisés qui les confirment, l'opinion devrait se fixer, sur le fond des *Provinciales*, dans un sens différent de ce qu'elle a été généralement jusqu'aujourd'hui, et tout le monde désormais, à quelque parti qu'il appartienne, devrait oser dire à pleine bouche : Pascal a entassé les calomnies.

Cet aveu fait, on peut relever sans crainte, parce que la justice le demande, le mérite littéraire des *Provinciales*. Elles furent, à proprement parler, le début de Pascal, à titre d'écrivain. Il avait bien déjà écrit sur la physique, sur les expériences touchant le vide, avait publié un avis sur sa machine arithmétique et adressé à la reine Christine, en lui envoyant sa machine, une assez grande lettre qu'on verra dans nos extraits. Mais dans tout cela nulle préoccupation marquée de style et nulle empreinte fortement originale. Ce furent les *Provinciales* qui révélèrent Pascal écrivain. Dès leur apparition l'admiration de tous les hommes de goût fut égale à leur surprise.

Personne n'ignore que Boileau trouvait les *Petites Lettres* « inimitables » et soutenait que Pascal, par la publication de ce livre, « avait surpassé et les vieux et les nouveaux : » sa dispute à ce sujet avec le Père Bourdaloue est connue par le piquant récit de madame de Sévigné. Cette dame un peu janséniste, comme l'on sait, traitait les *Provinciales* de « divines lettres, » (6 août 1677). C'était une de ses lectures favorites. Elle écrit encore à sa fille à la date du 14 décembre 1689 :

« Quelquefois, pour nous divertir, nous lisons les *Petites lettres:* bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! Je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse et de raisonnement serait digne d'elle; mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose. Ah! mon Dieu! tant mieux; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces *Dialogues de Platon,* qui sont si beaux! Et lorsqu'après les dix premières lettres il s'adresse aux révérends (*jésuites*), quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et pour la vérité! Quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! C'est

[1] Capefigue, *Charlemagne*, p. 201.

tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants : mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir.

Perrault en parle ainsi dans le troisième dialogue de son *Parallèle des anciens et des modernes.*

L'ABBÉ.

Je pourrais leur opposer bien des auteurs qui excellent aujourd'hui dans ce genre d'écrire, mais je me contenterai d'en faire paraître un seul sur les rangs : c'est l'illustre monsieur Pascal, avec ses dix-huit *Lettres provinciales.* D'un million d'hommes qui les ont lues, on peut assurer qu'il n'y en a pas un seul qu'elles aient ennuyé un seul moment.

LE CHEVALIER.

Je les ai lues plus de dix fois, et, malgré mon impatience naturelle, les plus longues ont toujours été celles qui m'ont plu davantage.

L'ABBÉ.

Tout y est: pureté dans le langage, noblesse dans les pensées, solidité dans les raisonnements, finesse dans les railleries, et partout un agrément que l'on ne trouve guère ailleurs.

D'Aguesseau compare l'auteur des *Provinciales* à Démosthène et à Cicéron. « Les *Lettres provinciales* et surtout les dernières, par rapport à l'objet qu'on se propose, de plaire en prouvant, peuvent, dit le célèbre magistrat, se placer hardiment à côté de ces grands orateurs : et je ne sais quels sont ceux qui devront avoir le plus de peur du voisinage. La quatorzième lettre surtout est un chef-d'œuvre d'éloquence qui peut le disputer à tout ce que l'antiquité a le plus admiré, et je doute que les *Philippiques* de Démosthène et de Cicéron offrent rien de plus fort ou de plus parfait [1]. » Voltaire le compare à Molière et à Bossuet; il dit dans le *Siècle de Louis XIV :* « Ses *Lettres provinciales*, qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence et de plaisanterie. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières lettres provinciales. Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières [2]. »

Ces *Provinciales* n'ont pas été jugées moins favorablement, de nos jours, au point de vue littéraire. Un des maîtres de la critique moderne en relève ainsi l'éloquence : « Cette grande éloquence, dit-il, est le ton naturel des dernières *Provinciales.* Tout est amer, véhément, passionné. Ces mêmes questions sur lesquelles Pascal s'était joué d'abord et qu'il avait comme épuisées par la plaisanterie, il les reprend, il les renouvelle par le sérieux et la colère, au point de faire bien re-

[1] *Instruct. sur l'étude et les exerc.*, etc.
[2] *Siècle de Louis XIV*, c. XXXIV.

gretter à ses ennemis ce style railleur dont ils s'étaient plaints d'abord [1]. »

Ces divers éloges sont mérités. Toutes les sortes d'éloquence sont renfermées dans les *Provinciales*, et on n'en aime pas moins la simplicité que le sublime. Le dialogue y est rempli de ces expressions familières et proverbiales qne la délicatesse aristocratique de la cour de Louis XIV n'avait pas encore bannies du style. Plusieurs bons mots des *Provinciales* ont eux-mêmes fait proverbe dans la langue; on a puisé dans ces lettres, dont la vogue a été si grande, mille locutions vives, mille traits, que tout le monde depuis a imités et reproduits, et dont quelques littérateurs seulement connaissent l'origine ; enfin, peu d'ouvrages ont davantage contribué à donner à la langue plus de grâce, plus de noblesse, plus de fini.

L'auteur des *Provinciales* en travaillait et retravaillait la rédaction avec une patience infatigable. « Il était souvent, dit Nicole, vingt jours entiers sur une seule lettre. Il en recommençait même quelques-unes jusqu'à sept ou huit fois, afin de les mettre au degré de perfection où nous les voyons. » Pascal ne soignait pas seulement la correction du style, qui est merveilleux dans ces *Lettres*, — où cependant, comme dans la première, ou pourrait relever d'étonnantes lourdeurs, et où la période gagnerait à être déchargée des incidentes qui l'embarrassent fréquemment, — il s'appliquait, avec un scrupule digne de toute l'admiration de Boileau, à ménager les transitions. Elles n'étaient pas faciles en pareilles matières; l'habile écrivain a su cependant les pratiquer d'une manière si heureuse que le lecteur n'éprouve jamais le moindre soubresaut en passant d'un sujet à un autre tout différent.

Ceux qui n'ont pas lu les *Provinciales* y attachent généralement l'idée de quelque chose de très-amusant. Pascal était né avec un grand fonds de gaieté, que ses maux n'avaient pu détruire, et qu'il sut si bien garder au milieu même des austérités de la pénitence que son aimable et spirituelle sœur Jacqueline pouvait écrire : « Je ne sais comment M. de Saci s'accommode d'un pénitent si réjoui. » On retrouve une marque bien frappante de cet esprit de vivacité et de gaieté de Pascal, dans ce passage célèbre des *Pensécs* :

« On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes, et comme les autres riant avec leurs amis : et quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, ils l'ont fait en se jouant. C'était la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie. La plus philosophe était de vivre simplement et tranquillement [2]. »

Ce caractère se sent assurément dans maints endroits des *Provinciales* où l'auteur a su égayer les matières les plus graves et même les plus rebutantes; l'ensemble du livre n'en est pas moins, pour les lecteurs

[1] VILLEMAIN, *De Pascal*.
[2] Édit. Louandre, ch. VIII, XXXVIII.

ordinaires d'aujourd'hui qui l'ouvrent par hasard, notablement ennuyeux et soporatif.

Par les *Provinciales*, Pascal s'est acquis une gloire très-mêlée; les *Pensées* lui ont valu une gloire pure. Pendant les quatre dernières années de sa vie, au milieu des langueurs d'une santé délabrée, Pascal médita et prépara un grand monument où il se proposait d'insinuer en quelque sorte le christianisme dans la raison par le cœur, et devait tourner, à l'avantage de la certitude religieuse, l'incertitude générale de la connaissance humaine, et renouveler l'apologétique en lui donnant pour point de départ la plus profonde psychologie. Le grand homme dont le génie trop actif épuisait le corps, demandait dix ans de santé et de loisir pour achever cette œuvre à la perfection de laquelle il voulait employer toutes les ressources de son génie. Ce qu'il a laissé n'était que des pierres, quelques-unes à peine taillées, destinées à entrer, à une place ou à l'autre, dans la construction de ce magnifique édifice.

« Quoiqu'il attendît que sa santé fût entièrement rétablie pour y travailler tout de bon, et pour écrire les choses qu'il avait déjà digérées et disposées dans son esprit, disent les premiers éditeurs de l'ouvrage posthume de Pascal, cependant, lorsqu'il lui survenait quelques nouvelles pensées, quelques vues, quelques idées, ou même quelque tour ou quelques expressions qu'il prévoyait lui pouvoir un jour servir pour son dessein, comme il n'était pas alors en état de s'y appliquer aussi fortement que lorsqu'il se portait bien, ni de les imprimer dans son esprit et dans sa mémoire, il aimait mieux en mettre quelque chose par écrit pour ne pas les oublier, et pour cela il prenait le premier morceau de papier qu'il trouvait sous sa main, sur lequel il mettait sa pensée en peu de mots, et fort souvent même seulement à demi-mot, car il ne l'écrivait que pour lui ; et c'est pourquoi il se contentait de le faire fort légèrement pour ne pas se fatiguer l'esprit, et d'y mettre seulement les choses qui étaient nécessaires pour le faire ressouvenir des vues et des idées qu'il avait.

« C'est ainsi qu'il a fait la plupart des fragments qu'on trouvera dans ce recueil; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'il y en a quelques-uns qui semblent assez imparfaits, trop courts et trop peu expliqués, dans lesquels on pût même trouver des termes et des expressions moins propres et moins élégantes. Il arrivait néanmoins quelquefois qu'ayant la plume à la main, il ne pouvait s'empêcher, en suivant son inclination, de pousser ses pensées et de les étendre un peu davantage, quoique ce ne fût jamais avec la même force et la même application d'esprit que s'il eût été en parfaite santé. Et c'est pourquoi l'on en trouvera aussi quelques-unes plus étendues et mieux écrites, et des chapitres plus suivis et plus parfaits que les autres. »

Ces fragments furent trouvés tous ensemble enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre, sans aucune suite ; à peine s'ils étaient déchiffrables. Les amis qui voulaient utiliser ces reliques précieuses dans leur désordre et dans leur incomplet, le duc de Roannez, Arnauld, Nicole, de Tréville, Du Bois de la Chaise et Périer l'aîné, firent un choix dont ils nous ont ainsi rendu compte :

« L'on a pris seulement, parmi ce grand nombre de pensées, celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées ; et on les donne telles qu'on les a trouvées, sans y rien ajouter ni changer ; si ce n'est qu'au lieu qu'elles étaient sans suite, sans liaison, et dispersées confusément de côté et d'autre, on les a mises dans quelque sorte d'ordre, et réduit sous les mêmes titres celles qui étaient sur les mêmes sujets ; et l'on a supprimé toutes les autres qui étaient ou trop obscures, ou trop imparfaites.

« Ce n'est pas qu'elles ne continssent aussi de très-belles choses, et qu'elles ne fussent capables de donner de grandes vues à ceux qui les entendraient bien. Mais, comme l'on ne voulait pas travailler à les éclaircir et à les achever, elles eussent été entièrement inutiles en l'état qu'elles sont. Et afin que l'on en ait quelque idée, j'en rapporterai ici seulement une pour servir d'exemple, et ar laquelle on pourra juger de toutes les autres que l'on a retranchées. Voici donc quelle est cette pensée, et en quel état on l'a trouvée parmi ces fragments : « Un artisan qui parle des richesses, un procureur qui parle de la guerre, de la royauté, etc. Mais le riche parle bien des richesses, le roi parle froidement d'un grand don qn'il vient de faire, et Dieu parle bien de Dieu. »

« Il y a dans ce fragment une fort belle pensée ; mais il y a peu de personnes qui la puissent voir, parce qu'elle y est expliquée très-imparfaitement et d'une manière fort obscure, fort courte et fort abrégée ; en sorte que, si on ne lui avait souvent ouï dire de bouche la même pensée, il serait difficile de la reconnaître dans une expression si confuse et si embrouillée [1]. »

A ces matériaux, les éditeurs de Port-Royal joignirent des extraits de lettres, de préfaces, de dissertations sur divers sujets, et disposèrent le tout dans un ordre arbitraire. Pour embellir le style, éclaircir ou compléter les pensées, ils firent subir aux textes des changements et y firent des interpolations que plusieurs, depuis qu'on a retrouvé le manuscrit, leur ont reproché trop vivement. M. Sainte-Beuve a très-sainement apprécié cette édition timide, mais sage.

« La famille Périer, dit l'historien de Port-Royal, était bien d'avis de retrancher, de modifier le moins possible : l'intérêt de famille se trouvait d'accord, en ce cas, avec l'intérêt littéraire (ce qui est si rare) ; mais il y avait d'autre part des considérations puissantes, invincibles, les approbateurs à satisfaire, l'archevêque à ménager, la paix de l'Église à respecter loyalement.

« C'est merveille, en vérité, qu'entre tous ces écueils, en présence de cette masse de papiers très-peu lisibles, de ces pensées souvent incohérentes, souvent scabreuses, on ait, du premier coup, tiré un petit volume si net, si lumineux, si complet d'apparence, et qui, avec une ou deux bévues, pour ne rien céler, triompha si incontestablement auprès de tous.

« On a beau dire après coup sur l'exactitude littéraire, il y avait ici une question de fidélité bien autrement grave et qui dominait tout, et cette fidélité fut respectée des premiers éditeurs. Oui, l'esprit qui présida à cette première édition fut, je ne crains pas de le proclamer, et tout ce qui s'est passé à l'occasion de la dernière vient assez hautement à l'appui, fut, dis-je, un esprit de discrétion, de respect, de ménagement et d'édification pour les lecteurs. »

Grâce aux précautions des amis de Pascal, les *Pensées* purent paraî-

[1] Préface des *Pensées de Pascal*. 1670.

tre avec l'approbation de trois évêques et de plusieurs docteurs en théologie de la Faculté de Paris. Toutes ces *approbations* sont remarquables; une mérite particulièrement d'être citée. On n'a pas fait un plus bel éloge des *Pensées*.

« Il m'est arrivé, en examinant cet ouvrage en l'état qu'il est, ce qui arrivera presque à tous ceux qui le liront, qui est de regretter plus que jamais la perte de l'auteur, qui était seul capable d'achever ce qu'il avait si heureusement commencé. En effet, si ce livre, tout imparfait qu'il est, ne laisse pas d'émouvoir puissamment les personnes raisonnables, et de faire connaître la vérité de la religion chrétienne à ceux qui la chercheront sincèrement, que n'eût-il pas fait si l'auteur y eût mis la dernière main? Et si ces diamants bruts et épars çà et là jettent tant d'éclat et de lumière, quel esprit n'auraient-ils pas ébloui, si ce savant ouvrier avait eu le loisir de les polir et de les mettre en œuvre? Au reste, s'il eût vécu plus longtemps, ses secondes pensées auraient été sans doute dans un meilleur ordre que ne sont les premières qu'on donne au public dans cet écrit; mais elles ne pouvaient être plus sages: elles auraient été plus polies et plus liées; mais elles ne pouvaient être ni plus solides ni plus lumineuses. C'est le témoignage que nous en rendons, et que nous n'y avons rien remarqué qui ne soit conforme à la créance et à la doctrine de l'Église. A Paris, le 21 de septembre 1669.

E. Le Camus, *docteur de la Faculté de théologie de Paris, conseiller et aumônier du roi.*

Le public jugea comme les docteurs de Sorbonne. Nous ne rapporterons qu'une seule des appréciations contemporaines; elle est peu connue et dispense de citer les autres. Dans une lettre adressée à Périer fils, le Nain de Tillemont, homme de caractère peu louangeur, parle des *Pensées* en ces termes magnifiques :

« Ce dernier écrit (les *Pensées*) a surpassé ce que j'attendais d'un esprit que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle; et si je n'ose pas dire que saint Augustin aurait eu peine à égaler ce que je vois par ces fragments que M. Pascal pouvait faire, je ne saurais dire qu'il pût le surpasser; au moins, je ne vois que ces deux que l'on puisse comparer l'un à l'autre. Je vous avoue encore une fois que je reconnais M. Pascal tout autrement éminent dans ses fragments que je ne l'avais reconnu jusqu'ici. Je sais bien que les *Petites Lettres* seront toujours un chef-d'œuvre inimitable, et peut-être qu'elles ne me paraissent inférieures que parce que je ne suis pas capable d'en pénétrer les beautés; mais peut-être aussi que la matière y fait quelque chose, et qu'un écrit, fait pour des personnes ordinaires, doit presque paraître ordinaire. Quoi qu'il en soit, on voit ici un homme qui, embrassant le sujet le plus vaste et le plus relevé qui soit au monde, paraît encore s'élever au-dessus de sa matière, et se jouer d'un fardeau qui étonnerait et accablerait tous les autres. »

Le dix-huitième siècle sut honorer dans Pascal le géomètre; il affecta de prôner l'éloquent ennemi des Jésuites; mais il voulut à tout prix déconsidérer l'auteur des *Pensées*, et attribua ses croyances si ardentes et si fermes à un affaiblissement d'esprit. Les philosophes de l'ère de Voltaire mirent tout le fort de leur attaque contre les idées et la

vie de Pascal à dire et redire qu'il avait été fou ou à peu près dans ses dernières années. Lorsque Condorcet se préparait à composer l'éloge de Pascal, le patriarche des incrédules lui disait : « Mon ami, ne vous lassez pas de répéter que, depuis l'accident du pont de Neuilly, le cerveau de Pascal était dérangé. » Mensonge audacieux : depuis l'accident de Neuilly, il était sorti de ce cerveau dérangé les *Provinciales* et les théorèmes sur la roulette.

Pour prouver cette prétendue folie, Voltaire lui-même entreprit un commentaire du livre de l'apologiste. Il s'écrie : « Vrai discours de malade, » après les pensées les plus sublimes, comme après celle-ci : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme ! quelle nouveauté ! quel chaos ! quel sujet de contradiction ! » L'espèce humaine lui paraît calomniée par la misanthropie de Pascal : « J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime ; j'ose assurer que nous ne sommes ni si méchants ni si malheureux qu'il le dit [1]. »

L'auteur de *Candide* ne trouve pas seulement de la misanthropie dans les *Pensées* ; il y dénonce de la bassesse :

« Cela est admirable : on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelles et suivi de sept à huit laquais. Eh quoi ! il me fera donner les étrivières si je ne le salue. Cet habit, c'est une force ; il n'en est pas de même d'un cheval bien enharnaché à l'égard d'un autre. »

« Bas et indigne de Pascal [2]. »

Le coryphée des philosophes a-t-il pu ne pas voir la fière ironie de ce morceau ?

Tout le dix-huitième siècle partagea cette injustice. L'éloge même n'avait rien de franc, et était mêlé de traits satiriques, comme ce passage de Condorcet :

« Pascal est un de ces génies extraordinaires qui ont plus de droit à notre admiration qu'à notre reconnaissance, et que la nature semble avoir formés pour étonner les hommes et déployer à leurs yeux toute sa puissance [3]. »

Le dix-neuvième siècle a généralement été plus juste envers Pascal, surtout envers Pascal écrivain et auteur des *Pensées*. Un esprit très-distingué du dix-septième avait dit : « Je ne sais si jamais on a mieux écrit que M. Pascal en moins de paroles, et en même temps plus vivement et plus noblement [4]. » Pour avoir l'idée de toute la grandeur du style de Pascal, il fallait la publication du véritable texte des *Pensées* ; alors seulement on a vu ce puissant génie dans sa fière et indépendante originalité, et il a été placé avec Bossuet, Molière et la Fontaine,

[1] *Remarques sur les Pensées de Pascal.*

[2] *Dernières remarques sur les Pensées de Pascal*, LXXI.

[3] *Éloge de Pascal.*

[4] LAMI, *Entretiens sur les sciences*, VII[e] entr., de la prédication.

dans ce petit groupe à part de grands hommes éminents comme écrivains parmi tous ceux de la même époque et que notre siècle devait particulièrement honorer. Désormais personne n'oserait plus éclarer « les *Pensées* de Pascal bien inférieures aux *Provinciales*[1]. »

La publication du texte authentique a grandi la gloire littéraire de Pascal ; mais en même temps elle a été l'occasion de terribles imputations contre le philosophe et le chrétien.

Se fondant sur certains passages dont nous ne savons pas l'usage que l'apologiste de la religion devait faire et que les éditeurs de Port-Royal avaient modifiés ou supprimés, on n'a accusé Pascal de rien moins que d'un scepticisme universel, habituel et désespéré, contre lequel il aurait cherché un refuge dans la foi par un effort aveugle de la volonté, sans conviction, et sans aucune espérance d'y parvenir. Selon Pascal, a-t-on prétendu, il n'y a point de certitude naturelle pour l'homme, et pas plus dans le sentiment que dans la raison : « Pascal, a dit M. Cousin, respire le scepticisme, il en est plein, il en proclame le principe, il en accepte toutes les conséquences et il le pousse d'abord à son dernier terme qui est le mépris avoué et presque la haine de la philosophie. » Ce n'est point assez du scepticisme ; la doctrine de Pascal, c'est le pyrrhonisme, c'est-à-dire le doute universel et absolu, la négation radicale du pouvoir de connaître. « Le pyrrhonisme a si bien pris possession de l'esprit de Pascal, que hors de là Pascal n'aperçoit qu'extravagances. » Ce jugement, de si haut qu'il parte, et par cela même qu'il part de haut, doit être combattu comme foncièrement injuste. Pascal n'a nié en aucune façon qu'il y ait des preuves suffisantes des grands principes que le scepticisme combat ; il a soutenu seulement que nous ne pouvons y arriver par voie de démonstration. Il sait faire la part de la foi et celle de la raison, comme Bayle l'a loyalement reconnu. C'est ce qu'a su déclarer aussi, contrairement à l'opinion de l'illustre chef de l'éclectisme, un penseur distingué de notre temps.

« Au fond, dit-il, Pascal ne sort de son scepticisme qu'en se saisissant et en saisissant Dieu dans les idées générales, comme Descartes. C'est pourquoi il faut se garder de le confondre avec Montaigne, Huet, évêque d'Avranches, M. de Lamennais, et de s'imaginer qu'il nie la raison humaine et tente de la remplacer par la foi et l'autorité sacerdotale. Très-gratuitement on lui a prêté quelquefois cette extravagante absurdité. Ses réflexions sur l'*autorité en matière de religion*, sur la *géométrie en général*, sur l'*art de persuader*, où il traite de la raison et des moyens naturels de la conduire et de la convaincre, attestent sa confiance en elle. Il est vrai qu'il lui suppose, particulièrement en ce qui concerne nos devoirs religieux et moraux, le besoin d'une assistance extérieure divine. Mais par là, encore une fois, il ne fait que remplir une lacune, ou redresser une erreur de Descartes. En général, il prend assez bien le juste milieu[2]. »

[1] *Des jésuites*, par d'Alembert, p. 157.

[2] Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme*, Ire part., ch. iv.

Le grand objet de la vie de Pascal fut d'établir par un ouvrage monumental que le christianisme seul satisfait aux besoins moraux et aux exigences légitimes de la raison ; il voulait rendre la religion également vénérable et aimable. Un tel projet, a-t-on déjà justement demandé, est-il compatible avec l'état d'un homme accablé de difficultés que sa raison ne peut surmonter, et que sa volonté seule a écartées ? Des preuves si solides, si nombreuses, si bien liées, permettent-elles de supposer que le génie qui les a conçues, se soit précipité en aveugle et en désespéré dans l'asile de la foi ? Et sa piété vive, généreuse, sublime même dans ses écarts, n'est-elle pas une preuve de sa fermeté inébranlable dans sa croyance ? Le bon sens et la justice demandent que dans toutes les idées sceptiques, au sujet desquelles quelques écrivains ont mené si grand bruit, on ne voie que des objections, puisque habituellement elles contredisent les sentiments que Pascal a émis dans ses ouvrages achevés, ou au moins qu'on ne les regarde que comme des pensées adoptées provisoirement et qu'il aurait soumises plus tard à un nouvel examen.

La mort si pieuse de celui qu'on a donné pour un « universel sceptique », cette mort arrivée le 19 août 1662, à l'âge de trente-neuf ans et deux mois, après des souffrances endurées avec une résignation de martyr, témoigne hautement, comme sa vie et ses écrits, de sa foi profonde. En reconnaissant et combattant les erreurs qu'il a partagées avec de grands hommes ses contemporains, il faut honorer Pascal comme une des gloires les plus pures de l'Église catholique; il faut l'admirer en même temps comme un de ces rares génies qui n'apparaissent qu'à de longues distances dans l'histoire du monde. En vain a-t-on prétendu un moment soutenir qu'il n'appartient pas à la famille des grandes intelligences dont les découvertes et les pensées composent l'histoire intellectuelle du genre humain. La gloire de Pascal sera éternelle. Il sera toujours célébré comme le rival d'Archimède et de Galilée, le précurseur de Molière et de Boileau, l'égal de Démosthènes et de Bossuet.

Les preuves de la religion mêlées d'évidence et d'obscurité.

Les prophéties, les miracles même et les autres preuves de notre religion, ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils sont absolument convaincants. Mais ils le sont aussi de telle sorte, qu'on ne peut dire que ce soit être sans raison que de les croire. Ainsi il y a de l'évidence et de l'obscurité, pour éclairer les uns et obscurcir les autres. Mais l'évidence est telle, qu'elle surpasse ou égale pour le moins, l'évidence du contraire; de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse déterminer à ne pas la suivre : ainsi ce ne peut être que la malice ou la con-

cupiscence du cœur. Et par ce moyen il y a assez d'évidence pour condamner, et non assez pour convaincre; afin qu'il paraisse qu'en ceux qui la suivent, c'est la grâce et non la raison qui fait suivre, et qu'en ceux qui la fuient, c'est la concupiscence et non la raison qui fait fuir.

On peut ne pas admirer et embrasser une religion qui connaît à fond tout ce qu'on reconnaît d'autant plus qu'on a plus de lumière.

Un homme qui découvre des preuves de la religion chrétienne est comme un héritier qui trouve les titres de sa maison. Dira-t-il qu'ils sont faux, et négligera-t-il de les examiner? (*Pensées*, art. XVI. Édit. Faugère.)

La nécessité des divertissements et des jeux, preuve de la faiblesse de l'homme.

Divertissement [1]. — Quand je me suis mis quelquefois à considérer les diverses agitations des hommes, et les périls et les peines où ils s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises, j'ai dit souvent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre. Un homme qui a assez de bien pour vivre, s'il savait demeurer chez soi avec plaisir, n'en sortirait pas pour aller sur la mer ou au siége d'une place. On n'achètera une charge à l'armée si cher que parce qu'on trouvera insupportable de ne bouger de la ville; et on ne recherche la conversation et les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir.

Mais quand j'ai pensé de plus près, et qu'après avoir trouvé la cause de tous nos malheurs, j'ai voulu en découvrir la raison, j'ai trouvé qu'il y en a une bien effective, qui consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable, que rien ne peut nous consoler, lorsque nous y pensons de près [2].

[1] Par ce mot *divertissement*, qui se trouve dans le manuscrit répété en tête de plusieurs fragments, Pascal fait allusion au besoin qu'éprouvent les hommes de s'occuper ou de s'amuser, pour ne point penser au problème de la vie présente et aux mystères de la vie future. C'est ce qui ressort de ce paragraphe et de tous ceux qui portent le même titre (Louandre).

[2] *De plus près, de près*, dans la même phrase; mauvaise répétition que Pascal aurait corrigée.

Quelque condition qu'on se figure, si l'on assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde, et cependant qu'on s'imagine (un roi) accompagné de toutes les satisfactions qui peuvent le toucher; s'il est sans divertissement, et qu'on le laisse considérer et faire réflexion sur ce qu'il est, cette félicité languissante ne le soutiendra point; il tombera par nécessité dans les vues qui le menacent, des révoltes qui peuvent arriver, et enfin de la mort et des maladies qui sont inévitables; de sorte que, s'il est sans ce qu'on appelle divertissement, le voilà malheureux, et plus malheureux que le moindre de ses sujets qui joue et qui se divertit.

De là vient que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois, sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait en effet du bonheur, ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude soit dans l'argent qu'on peut gagner au jeu, ou dans le lièvre qu'on court. On n'en voudrait pas s'il était offert. Ce n'est pas cet usage mol et paisible, et qui nous laisse penser à notre malheureuse condition, qu'on recherche, ni les dangers de la guerre, ni la peine des emplois, mais c'est le tracas qui nous détourne d'y penser et nous divertit.

De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement; de là vient que la prison est un supplice si horrible; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. Et c'est enfin le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on essaye sans cesse à les divertir, et à leur procurer toutes sortes de plaisirs.

Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi, et l'empêchent de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense.

Voilà tout ce que les hommes ont pu inventer pour se rendre heureux. Et ceux qui font sur cela les philosophes, et qui croient que le monde est bien peu raisonnable de passer tout le jour à courir après un lièvre qu'ils ne voudraient pas avoir acheté, ne connaissent guère notre nature. Ce lièvre ne nous garantirait pas de la vue de la mort et des misères qui nous en détournent [1],

[1] « Ces mots « qui nous en détournent » se trouvant dans le manuscrit, nous avons cru devoir les reproduire, malgré leur obscurité. Nous pensons cependant qu'on peut les comprendre ainsi : « Ce lièvre ne nous garantirait ni de la vue de la mort, ni des chagrins (des misères) qui font que nous ne pensons pas à la mort, mais la chasse nous en garantit. — Ainsi nous sommes distraits de la pensée de la mort, et des chagrins qui nous détournent de cette pensée, par la chasse. » (Louandre).

mais la chasse nous en garantit. Et ainsi, quand on leur reproche que ce qu'ils cherchent avec tant d'ardeur ne saurait les satisfaire, s'ils répondaient, comme ils devraient le faire s'ils y pensaient bien, qu'ils ne cherchent en cela qu'une occupation violente et impétueuse qui les détourne de penser à soi, et que c'est pour cela qu'ils se proposent un objet attirant qui les charme et les attire avec ardeur, ils laisseraient leurs adversaires sans repartie. Mais ils ne répondent pas cela, parce qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes ; ils ne savent pas que ce n'est que la chasse, et non la prise, qu'ils recherchent.

Ils s'imaginent que, s'ils avaient obtenu cette charge, ils se reposeraient ensuite avec plaisir, et ne sentent pas la nature insatiable de leur cupidité. Ils croient chercher sincèrement le repos, et ne cherchent en effet que l'agitation.

Ils ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressentiment de leurs misères continuelles ; et ils ont un autre instinct secret, qui reste de la grandeur de notre première nature, qui leur fait connaître que le bonheur n'est en effet que dans le repos, et non pas dans le tumulte ; et de ces deux instincts contraires, il se forme en eux un projet confus, qui se cache à leur vue dans le fond de leur âme, qui les porte à tendre au repos par l'agitation, et à se figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera, si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos.

Ainsi s'écoule toute la vie. On cherche le repos en combattant quelques obstacles ; et, si on les a surmontés, le repos devient insupportable ; car, ou l'on pense aux misères qu'on a, ou à celles qui nous menacent. Et quand on se verrait même assez à l'abri de toutes parts, l'ennui, de son autorité privée, ne laisserait pas de sortir au fond du cœur, où il a des racines naturelles, et de remplir l'esprit de son venin.

Le conseil qu'on donnait à Pyrrhus, de prendre le repos qu'il allait chercher par tant de fatigue, recevait bien des difficultés.

Aini l'homme est si malheureux, qu'il s'ennuierait même sans aucune cause d'ennui, par l'état propre de sa complexion ; et il est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et une balle qu'il pousse, suffisent pour le divertir [1]. (*Pensées*, éd. Louand., ch. v.)

[1] Nicole a énoncé, sur ces idées de Pascal, un jugement sévère, mais qui mérite d'être lu. C'est dans une lettre adressée au marquis de Sévigné, et à propos d'un mot de madame de Lafayette, aux yeux de laquelle c'était *méchant*

Pourquoi il est honteux à l'homme de succomber sous le plaisir.

Il n'est pas honteux à l'homme de succomber sous la douleur, et il lui est honteux de succomber sous le plaisir. Ce qui ne vient pas de ce que la douleur nous vient [1] d'ailleurs, et que nous recherchons le plaisir, car on peut rechercher la douleur, et y succomber à dessein, sans ce genre de bassesse. D'où vient donc qu'il

signe pour ceux qui ne goûteraient pas le livre des *Pensées*. L'auteur des *Essais* avoue ainsi ce qui le choque dans les *Pensées* de Pascal, et en particulier dans celles qu'on vient de lire :

« Pour vous dire la vérité, j'ai eu jusqu'ici quelque chose de ce *méchant signe*. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentiments qui ne me paraissent pas tout à fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. Ce qu'il dit, par exemple, titre xxv, 15, que *le titre par lequel les hommmes possèdent leur bien n'est dans son origine que fantaisie*, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui est la faiblesse de l'homme, et que nous ne possédons notre bien que sur un titre de fantaisie; car il y a nulle faiblesse à établir des lois de fantaisie dans les choses indifférentes, qui demandent à être réglées seulement de manière ou d'autre, et à ne demeurer pas incertaines ; et, quand on possède du bien sur un titre de cette sorte, on le possède avec une vraie et solide justice, parce qu'il est juste, selon Dieu et dans la vérité, que le bien appartienne à ceux à qui il est donné par des lois indifférentes dans leur origine : il n'y a nulle faiblesse en cela.

« Ce qu'il dit au même endroit, n. 17, touchant les *principes naturels*, me semble trop général. Nous nous aimons naturellement, c'est-à-dire notre corps, notre âme et notre être. Nous aimons tout ce qui est naturellement joint à ces premiers objets de notre amour, comme le plaisir, la vie, l'estime, la grandeur. Nous haïssons tout ce qui est contraire, comme la douleur, la mort, l'infamie : la bizarrerie des coutumes n'a lieu que dans les choses qui ne sont pas naturellement liées avec ces premiers objets de nos passions.

« Il suppose, dans tous les discours du divertissement ou de la misère de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi, et que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut-être plus subtil que solide. Mille personnes s'ennuient sans penser à eux. Ils s'ennuient non de ce qu'ils pensent, mais de ce qu'ils ne pensent pas assez. Le plaisir de l'âme consiste à penser, et à penser vivement et agréablement. Elle s'ennuie sitôt qu'elle n'a plus que des pensées languissantes ; ce qui lui arrive dans la solitude, parce qu'elle n'y est pas si fortement remuée : c'est pourquoi ceux qui sont bien occupés d'eux-mêmes peuvent s'attrister, mais ne s'ennuient pas. La tristesse et l'ennui sont des mouvements différents. L'ennui cherche le divertissement, la tristesse le fuit. L'ennui vient de la privation du plaisir et de la langueur de l'âme qui ne pense pas assez; la tristesse vient des pensées vives, mais affligeantes. M. Pascal confond tout cela. (Nicole, *Essais*, lettre lxxxviii.)

[1] Deux fois *vient ;* négligence d'un premier jet.

est glorieux à la raison de succomber sous l'effet de la douleur, et qu'il lui est honteux de succomber sous l'effet du plaisir? C'est que ce n'est pas la douleur qui nous tente et nous attire. C'est nous-mêmes qui volontairement la choisissons et voulons la faire dominer sur nous; de sorte que nous sommes maîtres de la chose; et en cela c'est précisément l'homme qui succombe à soi-même : mais, dans le plaisir, c'est l'homme qui succombe au plaisir. Or il n'y a que la maîtrise et l'empire qui font la gloire, et que la servitude qui fait la honte. (*Pensées*, éd. Louandre, c. xxv, 6.)

Le danger des spectacles.

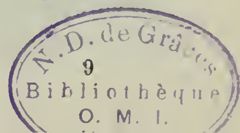
Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête. Car, plus il paraît innocent aux âmes innocentes, plus elles sont capables d'en être touchées. La violence plaît à notre amour-propre, qui forme aussitôt un désir de causer les mêmes effets que l'on voit si bien représentés; et l'on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnêteté des sentiments qu'on y voit, qui éteint la crainte des âmes pures, lesquelles s'imaginent que ce n'est pas blesser la pureté, d'aimer d'un amour qui leur semble si sage. Ainsi l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si persuadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie. (*Pensées*, article xvi. Éd. Faugère.)

Pascal à la reine Christine [1].

Madame,

Je sais que Votre Majesté est aussi éclairée et savante que puissante et magnanime. Voilà la raison qui m'a déterminé à m'adresser plutôt à Votre Majesté qu'à tout autre prince. J'ai

[1] En lui dédiant son ouvrage de la *Roulette*.



une vénération bien plus grande pour les personnes d'un mérite sublime que pour celles qui n'ont que des titres pompeux, un nom célèbre, des aïeux illustres et une fortune brillante. Les premiers sont les vrais souverains de la terre. Il me semble que le pouvoir des rois sur leurs sujets n'est qu'une image imparfaite et grossière du pouvoir de l'esprit fort sur les esprits faibles. Le droit de persuader et d'instruire est, parmi ces philosophes, ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Quelque puissant, quelque redoutable que soit un monarque, tout manque à sa gloire, s'il n'a pas l'esprit éminent. Un citoyen obscur, sans biens, qui fait de sa vertu tout son appui, est au-dessus du conquérant du monde.

Régnez donc, incomparable princesse, puisque votre génie est supérieur à votre rang; régnez sur l'univers, il est votre domaine; les savants et les gens de bien sont vos sujets. Que les souverains apprennent avec admiration que la fille de Gustave est l'âme des savants et le modèle des rois.

La violence impuissante contre la vérité.

C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge ; mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales : car il y a cette extrême différence, que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque : au lieu que la vérité subsiste éternellement, et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. (*Lettres provinciales*, XII.)

Quand on veut reprendre avec utilité, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose, car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse. Il se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. (*Ibid.*)

CORNEILLE (Pierre)

(1606-1684.)

Descartes, Pascal, Corneille, voilà les trois grands hommes de la première moitié du dix-septième siècle. Nous aurons à nous occuper longuement du dernier, comme du plus éminent des poëtes français ; nous lui devons ici une place à titre de prosateur.

Voltaire a dit, à propos de l'épître dédicatoire de Cinna : « Voilà une étrange lettre, et pour le style et pour les sentiments. On n'y reconnaît point *la main qui crayonna l'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna*. Celui qui faisait des vers si sublimes n'est plus le même en prose [1]. » C'est là une de ces injustices que Voltaire, soit légèreté, soit d'autres motifs, a commises au sujet de Corneille. Un bel esprit, contemporain du grand poëte, a porté un jugement tout contraire. Saint-Évremond, parlant d'une lettre où l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* le remerciait de ses favorables appréciations, s'exprimait ainsi : « Je suis fort obligé à monsieur Corneille de l'honneur qu'il me fait. Sa lettre est admirable, et je ne sais s'il écrit mieux en vers qu'en prose [2]. » Plusieurs lettres de Corneille méritent ces éloges ; mais ils sont surtout applicables aux *Examens* de ses pièces, et à ses trois *Discours sur la poésie dramatique*. Corneille n'a continué à faire les examens de ses poëmes, que jusqu'à *la Toison d'or*, et leur a substitué pour les pièces suivantes des avis au lecteur, qui sont beaucoup moins détaillés. Ses *Examens*, brillant d'une noble candeur, présentent des aperçus heureux ; ses *Discours* sur la tragédie, fondés sur une psychologie saine et quelquefois assez fine, renferment des observations dont le langage simple de Corneille et sa bonhomie ne laissent pas d'abord soupçonner toute la portée [3]. Aristote n'a pas rencontré de plus libre et de plus pénétrant interprète de sa théorie poétique que Corneille [4], l'exposant et le discutant, tout simplement et sans esprit de contestation après cinquante ans de travail pour la scène. Nous donnons un long extrait de ce dernier ouvrage qui permettra de bien juger Corneille prosateur. Dans le premier de ces

[1] *Comment. sur Corneille*, Rem. sur *Cinna*.

[2] *Lettre à M. de Lionne*.

[3] Vinet, *Chrestom. Franç.*, t. III, Disc. sur la litt. franç.

[4] *Discours sur le poëme dramatique, sur la tragédie, sur les trois unités*, 1663.

Discours, le poëte devenu rhéteur expose en peu de mots son objet. Après avoir parlé de l'utilité des règles pour la tragédie, il ajoute :

« Il faut donc savoir quelles sont ces règles ; mais notre malheur est qu'Aristote, et Horace après lui, en ont écrit assez obscurément pour avoir besoin d'interprètes, et que ceux qui leur en ont voulu servir jusqu'ici ne les ont souvent expliquées qu'en grammairiens ou en philosophes. Comme ils avaient plus d'étude et de spéculation que d'expérience du théâtre, leur lecture nous peut rendre plus doctes, mais non pas nous donner beaucoup de lumières fort sûres pour y réussir.

« Je hasarderai quelque chose sur cinquante ans de travail pour la scène, et en dirai mes pensées tout simplement, sans esprit de contestation qui m'engage à les soutenir, et sans prétendre que personne renonce en ma faveur à celles qu'il aura conçues. »

Ces *préfaces*, ces *examens*, ces *discours*, prouvent que Corneille ne fut pas, comme on l'a dit plusieurs fois, livré au seul instinct du génie, mais qu'il avait profondément médité sur son art, et que personne peut-être ne calcula plus fortement et plus patiemment ses effets de théâtre.

Comme modèle de la prose de Corneille, outre un extrait des discours sur la poésie dramatique, nous donnons la plus grande partie d'une des préfaces de la traduction de l'*Imitation*. On ne fait plus guère de préfaces de ce ton.

Il est une autre pièce en prose de Corneille dont nous nous sommes donné garde de rien citer ; c'est le discours qu'il prononça le jour de sa réception à l'Académie. Il est étonnamment lourd et négligé, et, bien qu'il soit très-court, renferme plusieurs traits du plus mauvais goût, comme quand l'auteur peint l'*épanouissement de son cœur*, et la liquéfaction intérieure qui relâche toutes les puissances de son âme. Pardonnons à ce fier et mâle génie de n'avoir pas été lui-même dans une harangue de pur appareil prononcée au sein d'une assemblée dont il n'avait guère à se louer.

Des trois unités, d'action, de jour et de lieu.

Je tiens que l'unité d'action consiste, dans la comédie, en l'unité d'intrigue, ou d'obstacle aux desseins des principaux acteurs, et en l'unité de péril dans la tragédie, soit que son héros y succombe, soit qu'il en sorte. Ce n'est pas que je prétende qu'on ne puisse admettre plusieurs périls dans l'une, et plusieurs intrigues ou obstacles dans l'autre, pourvu que de l'un on tombe nécessairement dans l'autre ; car alors la sortie du premier péril ne rend point l'action complète, puisqu'elle en attire un second, et l'éclaircissement d'une intrigue ne met point les acteurs en repos, puisqu'il les embarrasse dans une nouvelle...

En second lieu, ce mot d'unité d'action ne veut pas dire que la tragédie n'en doive faire voir qu'une sur le théâtre. Celle que le poëte choisit pour son sujet doit avoir un commencement, un milieu et une fin, et ces trois parties non-seulement sont autant d'actions qui aboutissent à la principale; mais, en outre, chacune d'elles en peut contenir plusieurs avec la même subordination. Il n'y doit avoir qu'une action complète, qui laisse l'esprit de l'auditeur dans le calme, mais elle ne peut le devenir que par plusieurs autres imparfaites, qui lui servent d'acheminements, et tiennent cet auditeur dans une agréable suspension. C'est ce qu'il faut pratiquer à la fin de chaque acte pour rendre l'action continue. Il n'est pas besoin qu'on sache précisément tout ce que font les acteurs durant les intervalles qui les séparent, ni même qu'ils agissent lorsqu'ils ne paraissent point sur le théâtre, mais il est nécessaire que chaque acte laisse une attente de quelque chose qui se doive faire dans celui qui le suit.

Si vous me demandiez ce que fait Cléopâtre dans *Rodogune*, depuis qu'elle a quitté ses deux fils au second acte, jusqu'à ce qu'elle rejoigne Antiochus au quatrième, je serais bien empêché à vous le dire, et je ne crois pas être obligé à en rendre compte; mais la fin de ce second prépare à voir un effort de l'amitié des deux frères pour régner, et dérober Rodogune à la haine envenimée de leur mère. On en voit l'effet dans le troisième, dont la fin prépare encore à voir un autre effort d'Antiochus, pour regagner ces deux ennemies l'une après l'autre, et à ce que fait Séleucus dans le quatrième, qui oblige cette mère dénaturée à résoudre et faire attendre ce qu'elle tâche d'exécuter au cinquième.

Dans le *Menteur*, tout l'intervalle du troisième au quatrième vraisemblablement se consume à dormir par tous les acteurs : leur repos n'empêche pas toutefois la continuité d'action entre ces deux actes, parce que le troisième n'en a point de complète. Dorante le finit par le dessein de chercher les moyens de regagner l'esprit de Lucrèce, et dès le commencement de l'autre il se présente pour tâcher de parler à quelqu'un de ses gens, et prendre l'occasion de l'entretenir elle-même, si elle se montre.

Quand je dis qu'il n'est pas besoin de rendre compte de ce que font les acteurs pendant qu'ils n'occupent point la scène, je n'entends pas dire qu'il ne soit quelquefois fort à propos de le rendre; mais seulement qu'on n'y est pas obligé, et qu'il n'en faut prendre le soin que quand ce qui s'est fait derrière le théâtre sert à l'intelligence de ce qui se doit faire devant les spectateurs.

Ainsi je ne dis rien de ce qu'a fait Cléopâtre depuis le second acte jusqu'au quatrième, parce que durant tout ce temps-là elle a pu ne rien faire d'important pour l'action principale que je prépare; mais je fais connaître, dès le premier vers du cinquième, qu'elle a employé tout l'intervalle d'entre ces deux derniers, à tuer Séleucus, parce que cette mort fait une partie de l'action. C'est ce qui me donne lieu de remarquer que le poëte n'est pas tenu d'exposer à la vue toutes les actions particulières qui amènent à la principale. Il doit choisir celles qui lui sont les plus avantageuses à faire voir, soit par la beauté du spectacle, soit par l'éclat et la véhémence des passions qu'elles produisent, soit par quelque autre agrément qui leur soit attaché, et cacher les autres derrière la scène, pour les faire connaître au spectateur, ou par une narration, ou par quelque autre adresse de l'art. Surtout il doit se souvenir que les unes et les autres doivent avoir une telle liaison ensemble, que les dernières soient produites par celles qui les précèdent, et que toutes aient leur source dans la protase qui doit fermer le premier acte.

La liaison des scènes qui unit toutes les actions particulières de chaque acte l'une avec l'autre, est un grand ornement dans un poëme, et qui sert beaucoup à former une continuité d'action par la continuité de la représentation; mais enfin ce n'est qu'un ornement, et non pas une règle. Les anciens ne s'y sont pas toujours assujettis, bien que la plupart de leurs actes ne soient chargés que de deux ou trois scènes; ce qui la rendait bien plus facile pour eux, que pour nous qui leur en donnons quelquefois jusqu'à neuf ou dix. Je ne rapporterai que deux exemples du mépris qu'ils en ont fait. L'un est de Sophocle dans l'*Ajax*, dont le monologue, avant que de se tuer, n'a aucune liaison avec la scène qui le précède, ni avec celle qui le suit. L'autre est du troisième acte de l'*Eunuque* de Térence, où celle d'Antiphon seul n'a aucune communication avec Chrémès et Pythias qui sortent du théâtre quand il y entre. Les savants de notre siècle, qui les ont pris pour modèles dans les tragédies qu'ils nous ont laissées, ont encore plus négligé cette liaison qu'eux, et il ne faut que jeter l'œil sur celles de Buchanan, de Grotius et de Heinsius, pour en demeurer d'accord. Nous y avons tellement accoutumé nos spectateurs, qu'ils ne sauraient plus voir une scène détachée, sans la marquer [1] pour un défaut. L'œil et l'oreille même s'en scandalisent, avant que l'esprit y ait pu faire de réflexion. Le

[1] *La signaler, la relever, la regarder comme.*

quatrième acte de *Cinna* demeure au-dessous des autres par ce manquement, et ce qui n'était point une règle autrefois, l'est devenu maintenant par l'assiduité de la pratique.

Bien que l'action du poëme dramatique doive avoir son unité, il y faut considérer deux parties, le nœud et le dénoûment. *Le nœud est composé,* selon Aristote, *en partie de ce qui s'est passé hors du théâtre avant le commencement de l'action qu'on y décrit, et en partie de ce qui s'y passe; le reste appartient au dénoûment. Le changement d'une fortune en l'autre fait la séparation de ces deux parties. Tout ce qui le précède est de la première; et ce changement avec ce qui le suit, regarde l'autre.* Le nœud dépend entièrement du choix et de l'imagination industrieuse du poëte, et l'on n'y peut donner de règle, sinon qu'il y doit ranger toutes choses selon le vraisemblable ou le nécessaire dont j'ai parlé dans le second discours; à quoi j'ajoute un conseil de s'embarrasser le moins qu'il lui est possible des choses arrivées avant l'action qui se représente. Ces narrations importunent d'ordinaire, parce qu'elles ne sont pas attendues, et qu'elles gênent l'esprit de l'auditeur, qui est obligé de charger sa mémoire de ce qui s'est fait dix ou douze ans auparavant, pour comprendre ce qu'il voit représenter : mais celles qui se font des choses qui arrivent et se passent derrière le théâtre, depuis l'action commencée, font toujours un meilleur effet, parce qu'elles sont attendues avec quelque curiosité, et font partie de cette action qui se représente. Une des raisons qui donne tant d'illustres suffrages à *Cinna* pour le mettre au-dessus de ce que j'ai fait, c'est qu'il n'y a aucune narration du passé, celle qu'il fait de sa conspiration à Æmilie, étant plutôt un ornement qui chatouille l'esprit des spectateurs, qu'une instruction nécessaire de particularités qu'ils doivent savoir et imprimer dans leur mémoire pour l'intelligence de la suite. Æmilie leur fait assez connaître dans les deux premières scènes qu'il conspirait contre Auguste en sa faveur, et quand Cinna lui dirait tout simplement que les conjurés sont prêts au lendemain, il avancerait autant pour l'action, que par les cent vers qu'il emploie à lui rendre compte, et de ce qu'il leur a dit, et de la manière dont ils l'ont reçu. Il y a des intrigues qui commencent dès la naissance du héros, comme celle d'*Héraclius;* mais ces grands efforts d'imagination en demandent un extraordinaire à l'attention du spectateur, et l'empêchent souvent de prendre un plaisir entier aux premières représentations, tant elles le fatiguent.

Dans le dénoûment je trouve deux choses à éviter, le simple changement de volonté et la machine. Il n'y a pas grand artifice

à finir un poëme quand celui qui a fait obstacle au dessein des premiers acteurs, durant quatre actes, en désiste au cinquième, sans aucun événement notable qui l'y oblige. La machine n'a pas plus d'adresse [1], quand elle ne sert qu'à faire descendre un dieu pour accommoder toutes choses, sur le point que les acteurs ne savent plus comment les terminer. C'est ainsi qu'Apollon agit dans l'*Oreste :* ce prince et son ami Pylade, accusés par Tyndare et Ménélas de la mort de Clytemnestre et condamnés à leur poursuite, se saisissent d'Hélène et d'Hermione ; ils tuent ou croient tuer la première, et menacent d'en faire autant de l'autre, si l'on ne révoque l'arrêt prononcé contre eux. Pour apaiser ces troubles, Euripide ne cherche point d'autre finesse, que de faire descendre Apollon du ciel, qui d'autorité absolue ordonne qu'Oreste épouse Hermione, et Pylade Electre, et, de peur que la mort d'Hélène n'y servît d'obstacle, n'y ayant pas d'apparence qu'Hermione épousât Oreste qui venait de tuer sa mère, il leur apprend qu'elle n'est pas morte, et qu'il l'a dérobée à leurs coups, et enlevée au ciel dans l'instant qu'ils pensaient la tuer. Cette sorte de machine est entièrement hors de propos, n'ayant aucun fondement sur le reste de la pièce, et fait un dénoûment vicieux ; mais je trouve un peu de rigueur au sentiment d'Aristote, qui met en même rang le char dont Médée se sert, pour s'enfuir de Corinthe, après la vengeance qu'elle a prise de Créon. Il me semble que c'en est un assez grand fondement, que de l'avoir faite magicienne et d'en avoir rapporté dans le poëme des actions autant au-dessus des forces de la nature que celle-là. Après ce qu'elle a fait pour Jason à Colchos, après qu'elle a rajeuni son père Æson depuis son retour, après qu'elle a attaché des feux invisibles au présent qu'elle a fait à Créüse, ce char volant n'est point hors de la vraisemblance, et ce poëme n'a point besoin d'autre préparation pour cet effet extraordinaire.

De l'action je passe aux actes, qui en doivent contenir chacun une portion, mais non pas si égale, qu'on n'en réserve plus pour le dernier que pour les autres, et qu'on n'en puisse moins donner au premier qu'aux autres. On peut même ne faire autre chose dans ce premier que peindre les mœurs des personnages, et marquer à quel point ils en sont de l'histoire qu'on va représenter. Aristote n'en prescrit point le nombre, Horace le borne à cinq, et bien qu'il défende d'y en mettre moins, les Espagnols s'opiniâtrent à l'arrêter à trois, et les Italiens font souvent la même

[1] *Ne renferme rien de plus ingénieux.*

chose. Les Grecs les distinguaient par le chant du chœur, et comme je trouve lieu de croire qu'en quelques-uns de leurs poëmes, ils le faisaient chanter plus de quatre fois, je ne voudrais pas répondre qu'ils ne les poussassent jamais au delà de cinq. Cette manière de les distinguer était plus incommode que la nôtre ; car, ou l'on prêtait attention à ce que chantait le chœur, ou l'on n'y en prêtait point. Si l'on y en prêtait, l'esprit de l'auditeur était trop tendu, et n'avait aucun moment pour se délasser. Si l'on n'y en prêtait point, son attention était trop dissipée par la longueur du chant, et lorsqu'un autre acte commençait, il avait besoin d'un effort de mémoire pour rappeler en son imagination ce qu'il avait déjà vu, et en quel point l'action était demeurée. Nos violons n'ont aucune de ces deux incommodités. L'esprit de l'auditeur se relâche durant qu'ils jouent, et réfléchit même sur ce qu'il a vu, pour le louer ou le blâmer, suivant qu'il lui a plu, ou déplu, et le peu qu'on les laisse jouer lui en laisse les idées si récentes, que quand les acteurs reviennent, il n'a point besoin de se faire d'effort pour rappeler et renouer son attention [1].

Le nombre des scènes dans chaque acte ne reçoit aucune règle : mais comme tout l'acte doit avoir une certaine quantité de vers qui proportionne sa durée à celle des autres, on y peut mettre plus ou moins de scènes, selon qu'elles sont plus ou moins longues, pour employer le temps que tout l'acte ensemble doit consumer. Il faut, s'il se peut, y rendre raison de l'entrée et de la sortie de chaque acteur. Surtout pour la sortie, je tiens cette règle indispensable et il n'y a rien de si mauvaise grâce qu'un acteur qui se retire du théâtre, seulement parce qu'il n'a plus de vers à dire.

Je ne serais pas si rigoureux pour les entrées. L'auditeur attend l'acteur, et, bien que le théâtre représente la chambre, ou le cabinet de celui qui parle, il ne peut toutefois s'y montrer, qu'il ne vienne de derrière la tapisserie, et il n'est pas toujours aisé de rendre raison de ce qu'il vient de faire en ville, avant que de rentrer chez lui, puisque même quelquefois il est vraisemblable qu'il n'en est pas sorti. Je n'ai vu personne se scandaliser de voir Æmilie commencer *Cinna*, sans dire pourquoi elle vient dans sa chambre. Elle est présumée y être avant que la pièce commence, et ce n'est que la nécessité de la représentation qui la fait sortir de derrière le théâtre pour y venir. Ainsi je dispen-

[1] Pittoresque expression pour signifier rattacher son attention à ce qui l'occupait précédemment.

serais volontiers de cette rigueur toutes les premières scènes de chaque acte, mais non pas les autres, parce qu'un acteur occupant une fois le théâtre, aucun n'y doit entrer qui n'ait sujet de parler à lui, ou du moins qui n'ait lieu de prendre l'occasion, quand elle s'offre. Surtout, lorsqu'un acteur entre deux fois dans un acte, soit dans la comédie, soit dans la tragédie, il doit absolument, ou faire juger qu'il reviendra bientôt quand il sort la première fois, comme Horace dans le second acte, et Julie dans le troisième de la même pièce, ou donner raison en rentrant pourquoi il revient si tôt.

Aristote veut que la tragédie bien faite soit belle et capable de plaire, sans le secours des comédiens, et hors de la représentation. Pour faciliter ce plaisir au lecteur, il ne faut non plus gêner son esprit, que celui du spectateur, parce que l'effort qu'il est obligé de se faire pour la concevoir, et se la représenter lui-même dans son esprit, diminue la satisfaction qu'il en doit recevoir. Ainsi je serais d'avis que le poëte prît grand soin de marquer à la marge les menues actions qui ne méritent pas qu'il en charge ses vers, et qui leur ôteraient même quelque chose de leur dignité, s'il se ravalait à les exprimer. Le comédien y supplée aisément sur le théâtre, mais sur le livre on serait assez souvent réduit à deviner, et quelquefois même on pourrait deviner mal, à moins que d'être instruit par là de ces petites choses. J'avoue que ce n'est pas l'usage des anciens, mais il faut m'avouer aussi, que faute de l'avoir pratiqué ils nous laissent beaucoup d'obscurités dans leurs poëmes, qu'il n'y a que les maîtres de l'art qui puissent développer ; encore ne sais-je s'ils en viennent à bout, toutes les fois qu'ils se l'imaginent. Si nous nous assujettissions à suivre entièrement leur méthode, il ne faudrait mettre aucune distinction d'actes, ni de scènes, non plus que les Grecs. Ce manque est souvent cause que je ne sais combien il y a d'actes dans leurs pièces, ni si à la fin d'un acte un acteur se retire, pour laisser chanter le chœur, ou s'il demeure sans action cependant qu'il chante, parce que ni eux ni leurs interprètes n'ont daigné nous en donner un mot d'avis à la marge...

La règle de l'unité de jour a son fondement sur ce mot d'Aristote, *que la tragédie doit renfermer la durée de son action dans un tour du soleil, ou tâcher de ne le passer pas de beaucoup*. Ces paroles donnent lieu à cette dispute fameuse, si elles doivent être entendues d'un jour naturel de vingt-quatre heures, ou d'un jour artificiel de douze. Ce sont deux opinions dont chacune a des partisans considérables, et pour moi je trouve qu'il y a des sujets si

mal aisés à renfermer en si peu de temps, que non-seulement je leur accorderais les vingt-quatre heures entières, mais je me servirais même de la licence que donne ce philosophe de les excéder un peu, et les pousserais sans scrupule jusqu'à trente. Nous avons une maxime en droit qu'il faut élargir la faveur, et restreindre les rigueurs : *Odia restringenda, favores ampliandi*, et je trouve qu'un auteur est assez gêné par cette contrainte, qui a forcé quelques-uns de nos anciens d'aller jusqu'à l'impossible. Euripide, dans les *Suppliantes*, fait partir Thésée d'Athènes avec une armée, donner une bataille devant les murs de Thèbes, qui en étaient éloignés de douze ou quinze lieues, et revenir victorieux en l'acte suivant; et depuis qu'il est parti, jusqu'à l'arrivée du messager qui vient faire le récit de sa victoire, Æthra et le chœur n'ont que trente-six vers à dire. C'est assez bien employer un temps si court. Eschyle fait revenir Agamemnon de Troie avec une vitesse encore tout autre. Il était demeuré d'accord avec Clytemnestre sa femme, que sitôt que cette ville serait prise, il le lui ferait savoir par des flambeaux disposés de montagne en montagne, dont le second s'allumerait incontinent à la vue du premier, le troisième à la vue du second, et ainsi du reste, et par ce moyen elle devait apprendre cette grande nouvelle dès la même nuit. Cependant, à peine l'a-t-elle apprise par ces flambeaux allumés, qu'Agamemnon arrive, dont il faut que le navire, quoique battu d'une tempête, si j'ai bonne mémoire, ait été aussi vite que l'œil à découvrir ces lumières. Le *Cid* et *Pompée*, où les actions sont un peu précipitées, sont bien éloignés de cette licence ; et s'ils forcent la vraisemblance commune en quelque chose, du moins ils ne vont point jusqu'à de telles impossibilités.

Beaucoup déclament contre cette règle, qu'ils nomment tyrannique, et auraient raison, si elle n'était fondée que sur l'autorité d'Aristote : mais ce qui la doit faire accepter, c'est la raison naturelle qui lui sert d'appui. Le poëme dramatique est une imitation, ou, pour en mieux parler, un portrait des actions des hommes, et il est hors de doute que les portraits sont d'autant plus excellents qu'ils ressemblent mieux à l'original. La représentation dure deux heures, et ressemblerait parfaitement, si l'action qu'elle représente n'en demandait pas davantage pour sa réalité. Ainsi ne nous arrêtons point ni aux douze ni aux vingt-quatre heures ; mais resserrons l'action du poëme dans la moindre durée qu'il nous sera possible, afin que sa représentation ressemble mieux, et soit plus parfaite. Ne donnons, s'il se peut, à l'une que les deux heures que l'autre remplit ; je ne crois

pas que *Rodogune* en demande guère davantage et peut-être qu'elles suffiraient pour *Cinna*. Si nous ne pouvons la renfermer dans ces deux heures, prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons pas de beaucoup les vingt-quatre, de peur de tomber dans le déréglement, et de réduire tellement le portrait en petit, qu'il n'ait plus ses dimensions proportionnées, et ne soit qu'imperfection.

Sur tout je voudrais laisser cette durée à l'imagination des auditeurs, et ne déterminer jamais le temps qu'elle emporte, si le sujet n'en avait besoin; principalement quand la vraisemblance y est un peu forcée, comme au *Cid*, parce qu'alors cela ne sert qu'à les avertir de cette précipitation. Lors même que rien n'est violenté dans un poëme par la nécessité d'obéir à cette règle, qu'est-il besoin de marquer à l'ouverture du théâtre que le soleil se lève, qu'il est midi au troisième acte, et qu'il se couche à la fin du dernier? C'est une affectation qui ne fait qu'importuner. Il suffit d'établir la possibilité de la chose dans le temps où on la renferme, et qu'on le puisse trouver aisément, si l'on y veut prendre garde, sans y appliquer l'esprit malgré soi. Dans les actions même qui n'ont point plus de durée que la représentation, cela serait de mauvaise grâce, si l'on marquait d'acte en acte qu'il s'est passé une demi-heure de l'un à l'autre.

Je répète ce que j'ai dit ailleurs, que quand nous prenons un temps plus long, comme de dix heures, je voudrais que les huit qu'il faut prendre, se consumassent dans les intervalles des actes, et que chacun d'eux n'eût en son particulier que ce que la représentation en consume, principalement lorsqu'il y a liaison de scène perpétuelle, car cette liaison ne souffre point de vide entre deux scènes...

Quand la fin de l'action dépend d'acteurs qui n'ont point quitté le théâtre, et ne font point attendre de leurs nouvelles, comme dans *Cinna* et dans *Rodogune*, le cinquième acte n'a pas besoin de ce privilége, parce qu'alors toute l'action est en vue; ce qui n'arrive pas quand il s'en passe une partie derrière le théâtre depuis qu'il est commencé. Les autres actes ne méritent point la même grâce. S'il ne s'y trouve pas assez de temps pour y faire rentrer un acteur qui en est sorti, ou pour faire savoir ce qu'il a fait depuis cette sortie, on peut attendre à en rendre compte dans l'acte suivant, et le violon qui les distingue l'un de l'autre en peut consumer autant qu'il en est besoin; mais, dans le cinquième, il n'y a point de remise, l'attention est épuisée, et il faut finir.

Je ne puis oublier que bien qu'il nous faille réduire toute l'action tragique en un jour, cela n'empêche pas que la tragédie ne fasse connaître par narration, ou par quelque autre manière plus artificieuse, ce qu'a fait son héros en plusieurs années, puisqu'il y en a dont le nœud consiste en l'obscurité de sa naissance qu'il faut éclaircir, comme *Œdipe*. Je ne répéterai point que moins on se charge d'actions passées, plus on a l'auditeur propice, par le peu de gêne qu'on lui donne en lui rendant toutes les choses présentes, sans demander aucune réflexion à sa mémoire, que pour ce qu'il a vu : mais je ne puis oublier que c'est un grand ornement pour un poëme que le choix d'un jour illustre et attendu depuis quelque temps. Il ne s'en présente pas toujours des occasions, et dans tout ce que j'ai fait jusqu'ici, vous n'en trouverez de cette nature que quatre : celui d'*Horace*, où deux peuples devaient décider de leur empire par une bataille, celui de *Rodogune*, d'*Andromède* et de *Don Sanche*. Dans *Rodogune*, c'est un jour choisi par deux souverains pour l'effet d'un traité de paix entre les deux couronnes ennemies, pour une entière réconciliation de deux rivales par un mariage, et pour l'éclaircissement d'un secret de plus de vingt ans, touchant le droit d'aînesse entre deux princes jumeaux dont dépendent le royaume et le succès de leur amour. Celui d'Andromède et celui de don Sanche ne sont pas de moindre considération ; mais, comme je viens de le dire, les occasions ne s'en offrent pas souvent, et dans le reste de mes ouvrages je n'ai pu choisir des jours remarquables que par ce que le hasard y fait arriver et non pas par l'emploi où l'ordre public les ait destinés de longue main.

Quant à l'unité de lieu, je n'en trouve aucun précepte ni dans Aristote ni dans Horace. C'est ce qui porte quelques-uns à croire que la règle ne s'en est établie qu'en conséquence de l'unité du jour, et à se persuader ensuite qu'on le peut étendre jusques où un homme peut aller et revenir en vingt-quatre heures. Cette opinion est un peu licencieuse [1], et, si l'on faisait aller un acteur en poste, les deux côtés du théâtre pourraient représenter Paris et Rouen. Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, et que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre qui ne change point, pût être concentré dans une chambre ou dans une salle, suivant le choix qu'on en aurait fait ;

[1] *Renferme une licence non autorisée, est plus libre que les règles établies ne le permettent.*

mais souvent cela est si malaisé, pour ne pas dire impossible, qu'il faut de nécessité trouver quelque élargissement pour le lieu, comme pour le temps...

Nos anciens, qui faisaient parler leurs rois en place publique, donnaient assez aisément l'unité rigoureuse de lieu à leurs tragédies. Sophocle toutefois ne l'a pas observée dans son *Ajax*, qui sort du théâtre afin de chercher un lieu écarté pour se tuer, et s'y tue à la vue du peuple; ce qui fait juger aisément que celui où il se tue n'est pas le même que celui d'où on l'a vu sortir, puisqu'il n'en est sorti que pour en choisir un autre.

Nous ne prenons pas la même liberté de tirer les rois et les princesses de leurs appartements; et comme souvent la différence et l'opposition des intérêts de ceux qui sont logés dans le même palais ne souffrent pas qu'ils fassent leurs confidences, et ouvrent leurs secrets en même chambre, il nous faut chercher quelque autre accommodement pour l'unité de lieu, si nous la voulons conserver dans tous nos poëmes : autrement il faudrait prononcer contre beaucoup de ceux que nous voyons réussir avec éclat.

Je tiens donc qu'il faut chercher cette unité exacte autant qu'il est possible; mais comme elle ne s'accommode pas avec toute sorte de sujets, j'accorderais très-volontiers que ce qu'on ferait passer en une seule ville aurait l'unité de lieu. Ce n'est pas que je voulusse que le théâtre représentât cette ville tout entière, cela serait un peu trop vaste, mais seulement deux ou trois lieux particuliers enfermés dans l'enclos de ses murailles. Ainsi la scène de *Cinna* ne sort point de Rome, et est tantôt l'appartement d'Auguste dans son palais, et tantôt la maison d'Émilie. Le *Menteur* a les Tuileries et la Place Royale dans Paris, et la *Suite* fait voir la prison, et le logis de Mélisse dans Lyon. Le *Cid* multiplie encore davantage les lieux particuliers sans quitter Séville, et, comme la liaison de scène n'y est pas gardée, le théâtre, dès le premier acte, est la maison de Chimène, l'appartement de l'Infante dans le palais du Roi, et la place publique. Le second y ajoute la chambre du Roi, et sans doute il y a quelque excès dans cette licence. Pour rectifier en quelque façon cette duplicité de lieu, quand elle est inévitable, je voudrais qu'on fît deux choses : l'une, que jamais on n'en changeât dans le même acte, mais seulement de l'un à l'autre, comme il se fait dans les trois premiers de *Cinna;* l'autre, que ces deux lieux n'eussent point de diverses décorations, et qu'aucun des deux ne fût jamais nommé, mais seulement le lieu général où tous les deux sont

compris, comme Paris, Rome, Lyon, Constantinople, etc. Cela aiderait à tromper l'auditeur, qui, ne voyant rien qui lui marquât la diversité des lieux, ne s'en apercevrait pas, à moins d'une réflexion malicieuse et critique, dont il y en a peu qui soient capables, la plupart s'attachant avec chaleur à l'action qu'ils voient représenter. Le plaisir qu'ils y prennent est cause qu'ils n'en veulent pas chercher le peu de justesse pour s'en dégoûter, et ils ne le reconnaissent que par force, quand il est trop visible, comme dans le *Menteur* et la *Suite*, où les différentes décorations font reconnaître cette duplicité de lieu, malgré qu'on en ait.

Mais comme les personnes qui ont des intérêts opposés ne peuvent pas vraisemblablement expliquer leurs secrets en même place, et qu'ils sont quelquefois introduits dans le même acte, avec liaison de scène qui emporte nécessairement cette unité, il faut trouver un moyen qui la rende compatible avec cette contradiction qu'y forme la vraisemblance rigoureuse, et voir comment pourra subsister le quatrième acte de *Rodogune*, et le troisième d'*Héraclius*, où j'ai déjà marqué cette répugnance du côté des deux personnes ennemies qui parlent en l'un et en l'autre. Les jurisconsultes admettent des fictions de droit, et je voudrais, à leur exemple, introduire des fictions de théâtre, pour établir un lieu théâtral qui ne serait ni l'appartement de Cléopâtre ni celui de Rodogune dans la pièce qui porte ce titre, ni celui de Phocas, de Léontine, ou de Pulchérie dans *Héraclius*, mais une salle sur laquelle ouvrent ces divers appartements, à qui j'attribuerais deux priviléges : l'un, que chacun de ceux qui y parleraient fût présumé y parler avec le même secret que s'il était dans sa chambre ; l'autre, qu'au lieu que dans l'ordre commun il est quelquefois de la bienséance que ceux qui occupent le théâtre aillent trouver ceux qui sont dans le cabinet pour parler à eux, ceux-ci pussent les venir trouver sur le théâtre sans choquer cette bienséance, afin de conserver l'unité de lieu et la liaison des scènes. Ainsi Rodogune, dans le premier acte, vient trouver Laonice qu'elle devait mander pour parler à elle ; et, dans le quatrième, Cléopâtre vient trouver Antiochus au même lieu où il vient de fléchir Rodogune, bien que, dans l'exacte vraisemblance, ce prince devrait aller chercher sa mère dans son cabinet, puisqu'elle hait trop cette princesse pour venir parler à lui dans son appartement, où la première scène fixerait le reste de cet acte, si l'on n'apportait ce tempérament dont j'ai parlé à la rigoureuse unité de lieu.

Beaucoup de mes pièces en manqueront, si l'on ne veut point

admettre cette modération, dont je me contenterai toujours à l'avenir, quand je ne pourrai satisfaire à la dernière rigueur de la règle. Je n'ai pu y en réduire que trois, *Horace*, *Polyeucte* et *Pompée*. Si je me donne trop d'indulgence dans les autres, j'en aurai encore davantage pour ceux dont je verrai réussir les ouvrages sur la scène avec quelque apparence de régularité. Il est facile aux spéculatifs d'être sévères; mais s'ils voulaient donner dix ou douze poëmes de cette nature au public, ils élargiraient peut-être les règles encore plus que je ne fais, sitôt qu'ils auraient reconnu par l'expérience quelle contrainte apporte leur exactitude, et combien de belles choses elle bannit de notre théâtre. (*Troisième discours.*)

Préface de l'imitation.

Au lecteur.

Je n'invite point à cette lecture ceux qui ne cherchent dans la poésie que la pompe des vers : ce n'est ici qu'une traduction fidèle, où j'ai tâché de conserver le caractère et la simplicité de l'auteur. Ce n'est pas que je ne sache bien que l'utile a besoin de l'agréable pour s'insinuer dans l'amitié des hommes; mais j'ai cru qu'il ne fallait pas l'étouffer sous les enrichissements, ni lui donner des lumières qui éblouissent au lieu d'éclairer. Il est juste de lui prêter quelques grâces, mais de celles qui lui laissent toute sa force, qui l'embellissent sans le déguiser, et l'accompagnent sans le dérober à la vue. Autrement, ce n'est plus qu'un effet ambitieux qui fait plus admirer le poëte qu'il ne touche le lecteur. J'espère qu'on trouvera celui-ci dans une raisonnable médiocrité, et telle que demande une morale chrétienne qui a pour but d'instruire et ne se met pas en peine de chatouiller les sens. Il est hors de doute que les curieux n'y trouveront point de charme; mais peut-être qu'en récompense de bonnes intentions n'y trouveront point de dégoût; que ceux qui aimeront les choses qui y sont dites supporteront la façon dont elles y sont dites, et que ce qui pénétrera dans le cœur ne blessera point les oreilles. Le peu de dispositions que les matières y ont à la poésie, le peu de liaison non-seulement d'un chapitre avec l'autre, mais d'une période même avec celle qui la suit, et les répétitions assidues qui se trouvent dans l'original, sont des obstacles assez malaisés à surmonter, et qui par conséquent méritent bien que vous me fassiez quelque grâce.

Surtout les redites y sont si fréquentes, que quand notre langue serait dix fois plus abondante qu'elle n'est, je l'aurais épuisée fort aisément, et j'avoue que je n'ai pu trouver le secret de diversifier mes expressions toutes les fois que j'ai eu la même chose à exprimer. Il s'y rencontre même des mots si farouches pour nos vers, que j'ai été contraint d'avoir souvent recours à d'autres qui n'y répondent qu'imparfaitement et ne disent pas tout ce que mon auteur veut dire. J'espérais trouver quelque soulagement dans le quatrième livre, par le changement des matières ; mais je les y ai rencontrées encore plus éloignées des ornements de la poésie, et les redites encore plus fréquentes : il ne s'y parle que de communier et de dire la messe. Ce sont des termes qui n'ont pas un bon son dans nos vers pour soutenir la dignité de ce qu'ils signifient : la sainteté de notre religion les a consacrés, mais en quelque vénération qu'elle les ait mis, ils sont devenus populaires à force d'être dans la bouche de tout le monde. Cependant j'ai été obligé de m'en servir souvent, et de quelques autres de même classe, etc. (*Édition de* 1670.)

ARNAULD (Antoine).

(1612-1694.)

Après les écrivains habiles et les auteurs de génie qui ont déjà passé sous nos yeux, la langne française moderne est formée, presque fixée, et elle va désormais s'enrichir dans tous les genres de chefs-d'œuvre impérissables. Cependant elle ira toujours acquérant de nouvelles qualités et se perfectionnant. Parmi les influences qui la modifièrent fortement dans la première moitié du siècle, et plus tard, nous devons, après avoir étudié Pascal, nous arrêter encore sur celle de ces savants personnages qui se retirèrent les uns après les autres à l'abbaye de Port-Royal des Champs, « sorte de couvent libre, et qui était à la fois une ferme et un collége [1]. » Cette influence se peut comparer à celle qu'exerçait en même temps l'Académie française.

Port-Royal est demeuré fâcheusement célèbre par des erreurs de philosophie et de morale aussi bien que de théologie où il s'opiniâtra orgueilleusement, et dont les principales, puisées dans l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres, Jansénius, et en partie communes à Baïus, à Calvin, à Hobbes, étaient : que, depuis la chute d'Adam, l'homme a perdu son libre arbitre ; que les bonnes œuvres sont un don purement gratuit de Dieu, et que la prédestination des élus est un effet non de la prescience qu'il a des œuvres, mais de sa pure volonté. Ensemble de doctrines trop conforme au calvinisme, et plus stoïque que chrétien, qui anéantissait la liberté de l'homme, et, en même temps, prétendait introduire dans la conduite universelle de la vie une austérité impossible à tous les hommes à peu près : « système funeste, a parfaitement dit M. de Maistre, qui tend directement à décourager l'homme et à le mener insensiblement du découragement à l'endurcissement ou au désespoir, en attendant la grâce et le désir [2]. »

Comment Port-Royal a-t-il racheté, par ses services littéraires, le mal causé par ses aberrations religieuses ?

Les écrivains de Port-Royal commencèrent à écrire à une époque où la prose française n'avait point encore produit un chef-d'œuvre durable dans le style définitif qui devait illustrer le dix-septième siècle. Les solitaires qui se firent dès l'abord un système de l'usage exclusif de la langue française dans leurs écrits, contribuèrent puissamment à

[1] La Vallée, *Histoire des Français,* t. II, p. 174.

[2] *Soirées de Saint-Péterbourg*, VI[e] Entretien.

introduire le bon goût dans presque toutes les parties des études profanes et sacrées; et, indépendamment des chefs-d'œuvre de Pascal, avancèrent le progrès de la langue par leur diction sérieuse et nourrie, par leur constante correction, par leur habituel éloignement de toutes les recherches du bel esprit. Leur exemple excita à l'entour d'eux, et jusque chez leurs adversaires, une émulation de délicatesse et de distinction. Leur style n'est pas irréprochable. Le néologisme y abonde ; il est souvent d'une fatigante lenteur, et, comme observe Saint-Réal, « tout le monde a trouvé à redire à la longueur exorbitante de leurs périodes [1].» Mais que de qualités fermes et solides nouvelles alors en français !

Les principaux de ces écrivains, après Pascal, sont S. Cyran, Hermant, Le Maistre de Sacy, Lancelot, Arnauld, Nicole. Ils publièrent presque tous leurs livres sous des noms supposés, *d'Étouville*, *de Montalte*, *de Beuil*, *de Royaumont*, *de Rebeck*, *de Fresne*, etc.

C'est à tort qu'on donne souvent tous ces personnages comme sortis de Port-Royal. M. de Maistre le fait observer avec sa vive sagacité, « Quand on dit que Port-Royal a *produit* de grands talents, dit-il, on ne s'entend pas bien. Port-Royal n'était point une institution. C'était une espèce de club théologique, un lieu de rassemblement, *quatre murailles* enfin, et rien de plus. S'il avait pris fantaisie à quelques savants *français* de se réunir dans tel ou tel café pour disserter à l'aise, dirait-on que ce café a produit de grands génies ? Lorsque je dis, au contraire, que l'ordre des Bénédictins, des Jésuites, des Oratoriens, etc., a produit de grands talents, de grandes vertus, je m'exprime avec exactitude, car je vois aussi un instituteur, une institution, un ordre enfin ; un esprit vital qui a *produit* le sujet ; mais le talent de Pascal, de Nicole, d'Arnauld, etc., n'appartient qu'à eux, et nullement à Port-Royal qui ne les forma point; ils portèrent leurs connaissances et leurs talents dans cette solitude. Ils y furent ce qu'ils étaient avant d'y entrer. Ils se touchent sans se pénétrer, ils ne forment point d'unité morale : je vois bien des *abeilles*, mais point de *ruche* [2]. »

Cependant Port-Royal, pendant un temps très-court il est vrai, forma de véritables disciples; ce fut pendant les quelques années que durèrent les célèbres *Petites-Écoles*, où étaient élevés « dans la piété et dans les sciences, avec un soin extraordinaire, un très-petit nombre de jeunes enfants [3], » et dont la destruction fut attribuée par l'esprit de parti à la jalousie des Jésuites qui, dit Racine, « eurent peur que le P. R. ne leur enlevât l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire ne tarît leur crédit dans sa source [4]. » Racine donne quelques détails intéressants sur ce collége dont les fondateurs nous paraissent avoir recueilli ou du moins continué les traditions de la fameuse université de

[1] *De la critique*, c. X.
[2] De Maistre, *Église gallicane*, liv. I, ch. V.
[3] Arnaud d'Andilly, *Mémoires*, 2e part.
[4] *Histoire de Port-Royal*, 1re part.

Salamanque. « Quelques personnes de qualité, dit l'historien de Port-Royal, craignant pour leurs enfants la corruption qui n'est que trop ordinaire dans la plupart des colléges, et appréhendant aussi que s'ils faisaient étudier ces enfants seuls, ils ne manquassent de cette émulation qui est souvent le principal aiguillon pour faire avancer les jeunes gens dans l'étude, avaient résolu de les mettre plusieurs ensemble sous la conduite de gens choisis. Ils avaient pris là-dessus conseil de M. Arnauld et de quelques ecclésiastiques de ses amis, et on leur avait donné des maîtres tels qu'ils les pouvaient souhaiter. Ces maîtres n'étaient pas des hommes ordinaires. Il suffit de dire que un d'entre eux était le célèbre M. Nicole. Un autre était ce même M. Lancelot à qui l'on doit les *nouvelles Méthodes*, grecques et latines, si connues sous le nom de *Méthodes de P. R.* M. Arnauld ne dédaignait pas de travailler lui-même à l'instruction de cette jeunesse par des ouvrages très-utiles. Et c'est ce qui a donné naissance aux excellents livres de la Logique, de la Géométrie et de la Grammaire générale. On peut juger de l'utilité de ces écoles par les hommes de mérite qui s'y sont formés. De ce nombre ont été MM. Bignon, l'un conseiller d'État, et l'autre premier président du grand conseil; M. de Harlay et M. de Bagnols, aussi conseillers d'État; et le célèbre M. Le Nain de Tillemont, qui a tant édifié l'Église et par la sainteté de sa vie et par son grand travail sur l'histoire ecclésiastique. » Pour que la liste de ces élèves distingués ou illustres soit complète, il faut ajouter le nom de Racine lui-même et celui de La Bruyère. Mademoiselle de Montpensier a vanté aussi l'éducation de cette maison. « Il y avait à Port-Royal des Champs un petit collége où l'on recevait des pensionnaires qui étaient parfaitement bien élevés, en la crainte de Dieu, aux belles-lettres et en mille sciences qu'on leur apprenait, qui sont nécessaires dans le monde, et pour bien vivre. De sorte que, contre l'ordinaire des écoliers, qui sortent fort sots du collége, et à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes et des honnêtes gens, ceux-là, au sortir de leurs études, avaient la même politesse que s'ils eussent été nourris dans la cour et dans le grand monde [1]. »

Il est resté de ces écoles de bons livres élémentaires qu'il faut louer sans déprécier ceux des rivaux de Port-Royal, et des travaux sur la Grammaire générale et l'Analyse comparée des langues, dont le principal mérite est de présenter le premier emploi depuis la renaissance de la méthode philosophique dans la philolyie.

Aux talents solides *ces Messieurs* joignaient une vie austère et un extérieur tout primitif qui imposait. « Ce qu'on peut dire des mœurs de cette compagnie, écrivait mademoiselle de Montpensier, dans les mémoires déjà cités, c'est qu'elles sont admirables et d'exemple... Leur dévotion est sincère : retirés du commerce du monde, ils sont sans intérêts, sans ambition, et charitables au dernier point. » Malheu-

[1] *Mémoires de Mademoiselle*, 1657.

reusement, il faudra toujours le répéter, l'Église ne reconnaît aucune vertu séparée de la soumission. Quoi qu'il en soit, la séduction était forte. Aussi la réputation de génie et de vertu des solitaires fut-elle bientôt incomparable, et dura-t-elle en dépit des condamnations du saint-siége et des sévérités de Louis XIV. La grande Mademoiselle disait : « Ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence du monde, font des ouvrages merveilleux à la gloire de l'Église et des saints [1]. » Madame de Sévigné, « charmante affiliée de Port-Royal [2], » écrivant à Pauline, sa petite-fille, lui dit avec son style original et imagé : « Si vous n'aimez pas ces solides lectures, votre goût aura toujours les pâles couleurs. » Selon Racine, les Jésuites ne purent pas s'empêcher d'être jaloux de la gloire du bien-dire conquise par leurs adversaires. « A toutes ces querelles de religion, dit-il, il se joignait encore entre les Jésuites et les écrivains de P. R. une pique de gens de lettres. Les Jésuites s'étaient vus longtemps en possession du premier rang dans les lettres, et on ne lisait presque d'autres livres de dévotion que les leurs. Il leur était donc très-sensible de se voir déposséder de ce premier rang et de cette vogue par de nouveaux venus devant lesquels il semblait, pour ainsi dire, que tout leur génie et tout leur savoir se fussent évanouis. »

Saint-Simon était aussi un grand admirateur du talent des solitaires. « Les plus beaux ouvrages de morale, et qui ont le plus éclairé dans la science et la pratique de la religion, dit-il, sont sortis de leurs mains et ont été trouvés tels par tout le monde. »

Saint-Réal, en critiquant un certain nombre d'expressions et de locutions nouvelles introduites par les écrivains de Port-Royal, et dont la plupart ont été depuis adoptées par l'usage, les reconnaît pour « le plus fort parti des gens de lettres qu'il y ait aujourd'hui en France [3]. »

[1] Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, année 1657. — *Mémoires* de Saint-Simon, t. VII, ch. xxxvi.

[2] De Maistre, *De l'Église gallicane*, ch. iii.

[3] *De la critique*, ch. x. Les principaux de ces mots osés par les port-royalistes sont : *fatuité*, *déchirement*, *invitation*, *inexact*, *incorruption*, *inexécuté*, *intenable*, *nous renoncer nous-mêmes*. La hardiesse ne nous semble pas grande aujourd'hui ; il paraît qu'elle l'était alors. Plusieurs autres termes de la même source n'ont pas réussi : comme *inforçable*, *incontradiction*.

Dans le chapitre xiv, Saint-Réal donne encore une liste d'expressions insolites et de néologismes de Port-Royal dont quelques-uns seulement ont fait fortune. « Y a-t-il quelqu'un qui ait besoin d'être averti qu'on ne dit pas : *le cheval à mon frère*, *à raison que*, *accostable*, *advertance*, *cécité*, *affluer*, *barboter*, *calvitie ou chauveté*, *dépiqué*, *disetteux*, *explorateur*, *immiséricordieux*, *impieusement*, *immortification incharitable*, *chandelle de cire*, *cieux de lit*, *rhetorication*, *plus bien* au lieu de *mieux*, et vingt autres semblables que je me lasse de rapporter ? »

Ces expressions avaient été citées ou employées par l'auteur des *Réflexions sur l'état présent de la langue*, pp. 1, 16, 20, 32, 39, 85, 100, 166, 177, 223, 257, 258, 116, 114, 609, 231.

La réputation de Port-Royal se maintint très-grande encore au dix-huitième siècle, le siècle du jansénisme comme du philosophisme. On célébra surtout les livres d'éducation. « Messieurs de Port-Royal, dit Condillac, ont les premiers porté la lumière dans les livres élémentaires. Cette lumière, il est vrai, était faible encore, mais enfin c'est avec eux que nous avons commencé à voir, et nous leur avons d'autant plus d'obligation, que, depuis des siècles, des préjugés grossiers fermaient les yeux à tout le monde [1]. » On reconnaît le style et les exagérations ignorantes de l'époque.

De nos jours la gloire littéraire des hommes de ce parti a été encore hautement relevée ; nous rappellerons particulièrement les jugements de M. Sainte-Beuve et de M. S. de Sacy, un des descendants du fameux *Royaumont*.

L'impartialité historique veut que l'on déclare qu'il y a beaucoup à rabattre des éloges prodigués aux mérites littéraires des fameux Solitaires. L'école de Port-Royal est pauvre en noms éminents, et ce n'est pas par les hautes et puissantes qualités du génie que ses écrivains se recommandent à la postérité.

Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, avait dit des solitaires de Port-Royal, *que, par le tour d'esprit mâle, vigoureux et animé qui faisait le caractère de leurs livres et de leurs entretiens..., ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la véritable éloquence*. M. de Maistre s'inscrit en faux contre ce jugement en ces termes : « Je déclare sur mon honneur n'avoir jamais parlé à ces messieurs, ainsi je ne puis juger de ce qu'ils étaient *dans leurs entretiens* ; mais j'ai beaucoup feuilleté leurs livres, à commencer par le pauvre *Royaumont* qui fatigua si fort mon enfance, et dont l'épître dédicatoire est un des monuments de platitude les plus exquis qui existent dans aucune langue ; et je déclare avec la même sincérité que non-seulement il ne serait pas en mon pouvoir de citer une page de Port-Royal, Pascal excepté (faut-il toujours le répéter ?), écrite d'un *style mâle, vigoureux et animé*, mais que le *style mâle, vigoureux et animé* est ce qui m'a paru manquer constamment et éminemment aux écrivains de Port-Royal. Ainsi, quoiqu'il n'y ait pas, en fait de goût, d'autorité plus imposante que celle de Voltaire, Port-Royal m'ayant appris que le Pape et même l'Église peuvent se tromper sur les faits, je n'en veux croire que mes yeux ; car, sans pouvoir m'élever jusqu'au *style mâle, vigoureux et animé*, je sais cependant ce que c'est, et jamais je ne m'y suis trompé [2]. »

Le grand écrivain, se montrant sévère pour des hommes qu'il aima si peu, va jusqu'à dire qu'il n'y a rien de si froid, de si vulgaire, de si sec, que ce qui est sorti de la plume des écrivains de Port-Royal. Selon lui : « Deux choses leur manquent éminemment,

[1] *Grammaire française*. Objet.

[2] De Maistre, *Église gallicane*, liv. I, ch. v

l'éloquence et l'onction ; ces dons merveilleux, ajoute-t-il, sont et doivent être étrangers aux sectes. Lisez leurs livres ascétiques, vous les trouverez tous morts et glacés. La puissante convertissante ne s'y trouve jamais. » Il dit encore : « Ouvrez un livre de Port-Royal, vous direz sur-le-champ, en lisant la première page : *Il n'est ni assez bon, ni assez mauvais pour venir d'ailleurs.* Il est aussi impossible d'y trouver une absurdité ou un solécisme qu'un aperçu profond ou un mouvement d'éloquence ; c'est le poli, la dureté et le froid de la glace. [1] »

Ce jugement à son tour est excessif. Le mérite des ouvrages dits de Port-Royal est très-réel ; mais il a été surfait : telle est, selon nous, la vérité. Où M. de Maistre est très-exact, c'est à signaler les manœuvres par lesquelles les partisans de Port-Royal accrurent la réputation des Solitaires. « Tout écrit de Port-Royal, dit-il, était annoncé d'avance comme un prodige, un météore littéraire. Il était distribué par les frères, communément sous le manteau, vanté, exalté, porté aux nues dans toutes les coteries du parti, depuis l'hôtel de la duchesse de Longueville, jusqu'au galetas du colporteur. » Saint-Réal, longtemps auparavant, avait déjà justement signalé ce que la réputation de plusieurs de *ces messieurs* dut à la cabale. « Ils firent d'abord, dit cet écrivain distingué, quelques ouvrages d'une bonté incontestable, qui, entre autres beautés, en avaient une toute nouvelle en ce temps-là, et d'un grand poids : c'était de traiter les matières de religion avec politesse, au lieu que jusqu'alors presque tous les livres français de dévotion étaient écrits avec une grossièreté ou du moins une sécheresse à rebuter tout le monde. Ajoutez à cela la retraite et l'obscurité affectées dans laquelle ces auteurs vivaient ; la jalousie qu'ils donnèrent, et les mauvaises affaires qu'elle leur attira ; l'agrément du mystère, et le mérite de la persécution : faut-il s'étonner que toutes ces causes jointes ensemble aient produit ce fantôme de réputation, à l'ombre duquel tant d'autres livres moins bons, qu'ils ont publiés depuis environ vingt ans, ont quasi supplanté les excellents ; en sorte qu'on ne parle presque plus des excellents, et qu'on ne lit plus les autres [2]. » Fénelon a constaté le même fait, avec sa haute autorité. « Paraît-il un libelle chargé des plus ennuyeuses répétitions, des déclamations les plus vagues et des sophismes les plus grossiers, dit-il dans une *Instruction pastorale sur le jansénisme*, tout le parti se récrie, admire et triomphe. Les injures les plus atroces et les traits les plus envenimés paraissent un langage apostolique. Les auteurs de ces libelles, qui sont réfugiés en Hollande pour y écrire impunément contre l'Église, sont révérés comme des confesseurs exilés pour la pure foi. Les politiques, qui n'osent les imiter ouvertement, leur applaudissent en secret. Offrez-leur de les détromper

[1] *De l'Église gallicane*, liv. I, ch. VI.

[2] SAINT-RÉAL, *De la critique*, ch. XV. — *De la réputation des livres en France.*

par des preuves courtes et démonstratives, vous ne trouvez en eux qu'une hauteur moqueuse et qu'un entêtement incurable. »

Il s'agit surtout ici des jansénistes de la seconde génération ; ils ne se distinguaient plus guère que par la taquinerie et l'opiniâtreté, auxquelles allait bientôt succéder le fanatisme des convulsionnaires. L'esprit du jansénisme primitif, l'esprit de Port-Royal, se personnifie dans Arnauld et Nicole. Nous allons étudier à part et successivement ces deux écrivains célèbres.

La langue française doit plus à la discipline et à l'influence d'Arnauld, qu'aux nombreux écrits publiés par lui dans l'espace de soixante ans. On y reconnaît une puissance polémique de premier ordre, on y voit que le fils du célèbre défenseur de l'université contre les jésuites eut incontestablement beaucoup de force et d'étendue d'esprit ; on y rencontre des pages précieuses à étudier, surtout parce qu'elles apprennent à donner la préférence à l'exactitude du raisonnement sur les enjolivements de la rhétorique ; mais on n'y aperçoit pas l'originalité de génie que le dix-septième siècle vanta si haut. Néanmoins on lui assignera toujours une place distinguée parmi les grands hommes de cette époque, pour ses mérites de théologien, de philosophe, de métaphysicien, de géomètre, d'homme de lettres.

Reçu docteur de Sorbonne, en 1641, à l'âge de vingt-neuf ans, Antoine Arnauld se retira bientôt à Port-Royal, sur l'invitation de Du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, à laquelle il avait ainsi répondu :

« Pour ce qui est de tout ce que vous me proposez, je l'accepte de tout mon cœur ; car je ne trouve rien de plus raisonnable, et cela me fait adorer les ressorts merveilleux de la Providence divine, qui se sert des persécutions pour le bien de ceux qu'elle aime, voyant fort bien que la demeure de Sorbonne ne m'était nullement propre pour vivre en bon prêtre ; mais que celle de Pont-Royal était absolument nécessaire pour cela. Car, de mon humeur, je ne vais pas chercher les occasions de divertissement, mais je m'y laisse aisément emporter, lorsque j'en trouve ; et ce qui est de pis, c'est que ma trop grande facilité me rend le commerce du monde fort contagieux, comme je l'ai éprouvé à ma confusion en beaucoup de rencontres. Ainsi il était absolument nécessaire que je fusse dans un lieu où l'on pût facilement se débarrasser de tous les engagements du siècle, tel qu'est celui où je prétends m'établir [1]. »

Dans une lettre à son frère aîné qui devait quelques années plus tard se retirer dans la même solitude, il explique encore ses motifs de retraite :

« Pour moi, je suis résolu tout de bon de me retrancher dans ce monastère, comme dans une solitude, et de fuir désormais la conversation du monde comme un air empoisonné. Dieu m'a fait depuis quelque temps des grâces si particulières que je m'estimerais le plus ingrat de tous les hommes, si j'avais

[1] *Œuvres complètes* d'Antoine Arnauld, t. I, p. 18. Lettre VIII, à M. de Saint-Cyran, 15 septembre 1641.

d'autre pensée que de me donner tout entier à son service, pour me rendre digne de défendre les vérités de son Évangile, et de mourir pour cela, s'il me veut faire tant de grâce [1]. »

En 1643, il publia, avec l'approbation de quelques évêques et de vingt-quatre docteurs de Sorbonne, le traité *De la fréquente Communion*. Son objet était d'y montrer, contre le Père Le Moine et l'enseignement général des jésuites, les abus et les dangers des communions trop fréquentes et trop facilement accordées aux pécheurs. Mêmes arguments au sujet de l'absolution. Arnauld apportait un nombre énorme de témoignages des Pères de l'Église et des anciens docteurs pour l'établissement de sa thèse. Elle fut néanmoins vivement attaquée par ceux qui étaient mis en cause, mais fut défendue encore plus vivement.

Ce livre, antérieur de plus de dix ans aux *Provinciales*, un peu traînant en quelques endroits, est partout très-remarquable de clarté et de propriété d'expressions. Plusieurs passages sont éloquents, comme le chapitre XIV de la deuxième partie, qui a pour titre : *Réponse à une autre objection: Que ceux qu'on laisserait en pénitence, selon les Pères, seraient en danger de leur salut, s'ils mouraient en cet état, avant que d'être absous.* Antoine Arnauld marchait ainsi de bonne heure sur les traces de sa famille illustrée dès longtemps dans les lettres et dans l'éloquence. On s'étonnait un jour devant M. d'Andilly que son très-jeune frère, le docteur Arnauld, au sortir des écoles, eût pu produire en français un livre aussi bien écrit que celui de la *Fréquente Communion*. « Mais il me semble, répliqua M. d'Andilly un peu fièrement, qu'il n'avait pour cela qu'à parler la langue de sa maison. »

Son éloquence se déploya bientôt avec plus de force et d'éclat dans les querelles sur la grâce, au début desquelles il fut censuré par la Sorbonne (1656), pour avoir soutenu cette proposition, antérieurement déjà foudroyée d'anathème, que l'Évangile nous montre un juste, en la personne de saint Pierre, à qui la grâce a manqué dans une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché. Sur son refus de rétractation, il fut exclu du corps, et son nom effacé du catalogue des docteurs. Par le même décret on obligeait tous ceux qui voudraient entrer aux assemblées de la faculté, et tous les bacheliers qui voudraient faire leurs actes de Théologie, de souscrire à cette censure et à cette condamnation. Il n'appartient point à notre sujet de nous engager dans les détails de ces disputes célèbres. Nous avons déjà fait connaître les opinions d'Arnauld. Deux courtes citations les rappelleront et les préciseront assez nettement. Il dit dans un de ses principaux traités, après des raisonnements qui ne paraissent pas aux lecteurs ordinaires aussi clairs qu'ils le semblaient à lui-même :

« Ne faut-il pas reconnaître que les démonstrations les plus convaincantes

[1] *Ibid.*, p. 30. Lettre XI, à M. d'Andilly, 12 octobre 1641.

des sciences les plus certaines ne le sont point davantage que cette considération, pour persuader à tous les esprits raisonnables qu'il n'y eut jamais rien de plus éloigné de la doctrine des saints Pères et en toutes les parties du monde ait toujours été présentée, et le soit encore aujourd'hui à tous les hommes sans exception [1]. »

Il écrivait à une religieuse de Port-Royal, en 1664 :

« Il faut que vous fassiez de la grâce efficace (c'est-à-dire de la doctrine qui nous enseigne l'empire souverain de Dieu sur la volonté des hommes, qui nous apprend à attendre notre salut de sa pure miséricorde, et à ne nous appuyer que sur son secours) l'objet de votre dévotion et de votre amour, et le fondement de votre humilité et de votre reconnaissance. »

Voilà bien le fonds d'erreurs reproché au jansénisme.

La plume féconde d'Arnauld enfanta de nombreux écrits pour la défense de ses opinions qu'il soutenait être celles même de tous les Pères de l'Église, et en particulier de saint Augustin. Jansénius et saint Augustin, c'est tout un. « N'ayant jamais pu séparer, en la moindre chose, ce savant prélat d'avec cet incomparable Père, ils étaient obligés maintenant de les envelopper tous deux dans une même condamnation, et de censurer saint Augustin, pour pouvoir censurer M. d'Ypres, qui n'est que sa voix et son interprète [2]. » Cette thèse est soutenue à grand renfort d'érudition théologique dans l'*Apologie pour les saints Pères*. Le prétendu adversaire des Pères que combat Arnauld, c'est le jésuite Le Moine. Il ne lui ménage pas les invectives. Il l'appelle philosophe plutôt que chrétien : « Orgueilleuse philosophie ! tu ne mérites pas le nom de théologie, étant si ingrate contre ton Dieu : jusqu'à quel excès portes-tu ceux que tu enivres de tes folles et extravagantes maximes [3] ! » Les opinions de son adversaire sont pélagiennes, antichrétiennes : « Comparons ces pensées chrétiennes de saint Augustin avec les pensées pélagiennes ou plutôt antichrétiennes de M. Le Moine [4]. » Il lui semble que tout est perdu dans l'Église ; après une tirade virulente, il s'écrie :

« Pardonnez-moi, mon cher lecteur, si je me suis laissé emporter à ce mouvement d'une juste indignation contre un si étrange renversement de la doctrine de l'Église : si je n'ai pu souffrir sans émotion cet attentat insupportable d'une sagesse du monde et toute païenne, qui tâche encore aujourd'hui, comme autrefois, d'anéantir la croix de mon Sauveur ; si, étant chrétien par la grâce de mon Dieu, j'ai eu quelque zèle pour cette grâce même par laquelle nous sommes chrétiens, *gratia quâ christiani sumus ;* si je n'ai pu être froid et indifférent en voyant qu'on s'efforçait de lui dérober sa gloire, en lui ravissant la qualité de grâce, ou plutôt qu'on s'efforçait de l'abolir entièrement, puisqu'elle

[1] *Apologie pour les saints Pères,* liv. V, ch. II.
[2] *Œuvres complètes* d'Antoine Arnauld, t. I, p. 518.
[3] *Apologie pour les saints Pères*, préf., n° 7.
[4] *Ibid.*, liv. VI, ch. XXVII.

ne serait plus grâce en aucune sorte, dit saint Augustin, si elle était due et non tout à fait gratuite : *Gratia Dei non erit gratia ullo modo, nisi gratuita fuerit omni modo;* qu'on travaillait autant à étouffer dans le cœur des chrétiens tous les sentiments de la véritable reconnaissance qu'ils doivent avoir à la miséricorde de Dieu, que saint Paul a travaillé pour les inspirer, et qu'on leur apprenait à dire à Dieu, avec une témérité sacrilége : Parce que je suis obligé de vous aimer et de vous *servir, quand vous me donnez votre grâce pour le faire, vous ne me donnez rien qui ne me soit dû* [1]. »

Comme Pascal, pour mieux décrier ses adversaires, Arnauld ne se contenta pas de les attaquer sur le dogme, il les entreprit sur la morale. Tel est l'objet de la *Morale pratique des Jésuites*, en 8 vol., composée, au moins pour la plus grande partie, par l'infatigable docteur. Cet ouvrage partial respire des principes austères; cependant, en général, Arnauld n'était pas porté à outrer sur la morale. Il écrivait au beau-frère de Pascal :

« Il y a des personnes qui croient qu'il n'y a qu'une sorte d'excès à craindre, qui est celui de la mollesse et de la condescendance ; au lieu que celui d'une indiscrète et fausse sévérité n'est guère moins à appréhender, parce qu'elle rend la religion odieuse et les vérités mêmes suspectes, quand on les trouve mêlées parmi des opinions qui paraissent fort déraisonnables [2]. »

Sous le rapport littéraire cet ouvrage a un mérite remarquable; d'Aguesseau en faisait grand cas : « Le livre de la *Morale pratique* d'Arnauld, a-t-il dit, est plein de modèles dans l'art de réfuter les faits, de digérer et de réunir les preuves, les conjectures, les présomptions, pour leur donner une évidence parfaite, ou du moins ce degré de vraisemblance et de probabilité qui, dans les questions de fait (qu'on ne peut démontrer) tient lieu, en quelque manière, de l'évidence et équipolle presque à la vérité [3]. »

Le fougueux Arnauld s'emportait dans des extrémités dont son parti même était alarmé. Ce n'était qu'en murmurant et en grondant qu'il se soumettait quelquefois à des adoucissements et à des tempéraments qu'on lui demanda souvent.

« J'ai retranché de la réponse à M. Le Nain, dit-il dans une lettre confidentielle, ce que vous avez désiré ; mais je vous supplie de considérer en quelles extrémités on me réduit. On soulève contre moi presque tout ce que j'ai d'amis au monde, jusqu'à mes propres frères. On me décrie partout comme un opiniâtre et un entêté, comme un homme qui empêche seul la paix de l'Église par un attachement à son propre sens. Et tout le fondement de ces reproches si sensibles, c'est que je ne me rends pas à l'avis du plus grand nombre de nos amis. Car pour les autorités des saints, ou leurs exemples, ou les raisons qui ont été autrefois notre règle, il ne s'en parle plus, et tout se réduit au sentiment de

[1] *Ibid.*, liv. V, ch. XXVII.

[2] *Œuvres*, t. I, p. 645. Lettre à M. Perrier, 29 décembre 1668.

[3] *Œuvres* de d'Aguesseau, t. I, p. 402.

cinq ou six personnes, qu'on prétend que je suis obligé de suivre, à moins que d'être condamné de Dieu et des hommes[1]. »

Arnauld poussa cette polémique avec une ardeur toujours croissante jusqu'à la courte paix de Clément IX (1668). Il fut alors présenté au nonce, à Louis XIV, à toute la cour, et comblé de marques de distinction. L'ardent docteur tourna sa plume guerrière contre les calvinistes, et produisit la *Perpétuité de la foi*, le *Renversement de la morale de Jésus-Christ, par les calvinistes* (1672), l'*Impiété de la morale des calvinistes* (1675) et plusieurs autres ouvrages de controverse qui le firent redouter des protestants.

Nicole paraît avoir eu grande part à la composition de la *Perpétuité de la foi*. Cet ouvrage démontrait avec une grande force de logique et une victorieuse érudition que la croyance de l'Église sur l'Eucharistie n'avait jamais varié depuis les premiers temps. M. de Maistre, toujours content de rabaisser tout ce qui est sorti de Port-Royal, parle ainsi de ce grand traité :

« Je citerai sur le sujet que je traite ici l'un des livres qui font le plus d'honneur à Port-Royal, la *Perpétuité de la foi*. Lisez Bellarmin, lisez les frères Wallembourg, lisez surtout l'ouvrage du chanoine régulier Garet, écrit précisément sur le même sujet, et vous verrez que, de cette foule de textes cités par Arnauld et Nicole, il n'y en a peut-être pas un seul qui leur appartienne ; mais ils étaient à la mode, ils écrivaient en français ; Arnauld avait des parents et des amis influents, il tenait à une secte puissante. Le pape, pour sceller une paix apparente, se croyait obligé d'accepter la dédicace de l'ouvrage ; la nation enfin (c'est ici le grand point de la destinée des livres) ajoutait son influence au mérite intrinsèque de l'ouvrage. Il n'en fallait pas davantage pour faire parler de la *Perpétuité de la foi*, comme si jamais on n'avait écrit sur l'Eucharistie dans l'Église catholique[2]. »

On a beaucoup écrit sur cet auguste sujet, mais, pourquoi ne pas l'avouer franchement ? peu de choses aussi fortes et aussi belles que la *Perpétuité de la foi*. C'était le jugement des papes Clément IX, Clément X et Innocent XI, qui tous adressèrent à l'auteur des lettres de remercîment.

Le *Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes* et l'*Impiété de la morale des calvinistes* sont des ouvrages très-solidement écrits ; ils sont bien à tort oubliés aujourd'hui ; l'histoire y pourrait puiser d'utiles renseignements. L'*Impiété de la morale des calvinistes* a été honorée d'une approbation de Bossuet qui mérite d'être citée.

Approbation de Monseigneur l'Évêque de Condom, précepteur de Monseigneur le Dauphin.

J'ai lu avec attention le livre qui a pour titre l'*Impiété de la morale des calvinistes*, etc., et je l'ai trouvé non-seulement très-orthodoxe, mais encore très

[1] *Œuvres*, t. I, p. 321. Lettre à M. Singlin, 26 mars 1653.
[2] *De l'Église gallicane*, liv. I, ch. VII.

fort et très-concluant. L'auteur continue à faire toucher au doigt l'impiété et la fausseté du paradoxe le plus étrange qui ait jamais été enseigné parmi les hommes. Il a raison d'insister sur ce point et d'approfondir une matière qui pourrait toute seule, étant pénétrée, désabuser ceux à qui le nom de *réformation* fascine les yeux. On ne peut lire, sans en être touché, la manière dont il déplore l'aveuglement de nos nouveaux réformés, qui, après s'être élevés au-dessus de l'autorité de l'Église, se rendent captifs de celle de leurs ministres; et le dernier chapitre de ce livre serait seul capable de leur ouvrir les yeux, s'ils ne les fermaient opiniâtrement à la lumière.

Donné à Saint-Germain en Laye, le sixième décembre 1674.

Arnauld étant encore enfant, et se trouvant à la campagne, dans le cabinet du cardinal du Perron, raconte-t-on, lui demanda une plume. « Qu'en voulez-vous faire? lui dit le prélat. — Écrire comme vous contre les huguenots. — C'est très-bien, répondit du Perron ; je suis vieux et j'ai besoin d'un substitut. Je vous la donne donc, comme le berger Damétas remit, en mourant, son chalumeau au petit Corydon. »

Par les ouvrages dont nous venons de parler, le fameux docteur de Sorbonne se montra digne successeur et l'héritier de l'illustre cardinal.

Cependant de nouveaux orages s'apprêtaient sur sa tête. L'animosité s'était réveillée contre lui; de dangereuses accusations se répandaient sur son compte; ses amis craignaient pour sa sûreté, tandis que lui demeurait calme et imperturbable.

« Vous croyez peut-être, Madame, que je me fais un grand effort pour ne point appréhender ce qui vous paraît si terrible, et pour me mettre au-dessus de ces discours désagréables qui vous font tant de peine par l'affection que vous avez pour moi, écrivait-il à madame Le Coigneux en 1675 ; mais je vous proteste que non. Je suis accoutumé depuis longtemps à en entendre bien d'autres. On m'a déchiré par cent libelles comme un hérésiarque pire que Luther et Calvin. On m'a dit que je ne devais proposer mes nouveautés que la corde au col, afin que l'on m'étranglât aussitôt, si elles n'étaient pas approuvées. On a demandé ma tête aux puissances, et on leur a représenté qu'elles devaient se servir de l'épée que Dieu leur a mise entre les mains pour exterminer ce prétendu chef des hérétiques, arnauldistes, cyranistes, jansénistes. On m'a fait un des principaux auteurs d'une assemblée tenue à Bourg-Fontaine pour ruiner la religion, quoiqu'on eût si mal ajusté cette imposture qu'il se trouvait que je n'avais que neuf ou dix ans au temps qu'on disait que s'était tenue cette assemblée ; et enfin on a prétendu avoir des preuves convaincantes, par le témoignage des deux sorciers convertis, que j'allais au sabbat et que j'y haranguais à merveille sur les moyens de détruire l'Église, jusqu'à me faire admirer des diables mêmes. Après cela, quelque tendre que j'eusse pu être d'abord aux piqûres de la médisance, n'y aurais-je pas dû être endurci ? Mais, à vous dire vrai, ce n'est pas cela seul qui me rend si peu sensible à ces discours désagréables que l'on fait de moi. C'est qu'en vérité, Madame, quand je les considère de sang-froid, je me voudrais du mal à moi-même, si je criais de si peu de chose et si j'en étais effrayé, comme me pouvant faire beaucoup de tort [1]. »

[1] *Œuvres complètes* d'Arnauld, t. I, p. 756. A madame Le Coigneux, 2 février 1675.

Il eut à craindre sérieusement de la part du gouvernement. Personne n'avait montré autant de chaleur qu'Arnauld à défendre le jansénisme, cette hérésie religieuse qui était en même temps une école politique, qui attaquait à la fois les deux puissances spirituelle et temporelle, qui luttait contre le pape et contre le roi, et qui par son origine touche au protestantisme et par sa fin à la révolution. Les accusations politiques avaient retenti très-haut contre les hommes de Port-Royal. Parlant des jésuites, Racine dit : « Aux accusations d'hérésie ils ajoutaient encore celle de crime d'État, voulant faire passer trois ou quatre prêtres et une douzaine de solitaires qui ne songeaient qu'à prier Dieu et à se faire oublier de tout le monde, comme un parti de factieux qui se formait dans le royaume. Ils imputaient à cabale les actions les plus saintes et les plus vertueuses [1]. »

Les adversaires de Port-Royal s'en exagéraient la puissance : « Ils ne parlaient, dit encore le poëte-historien, d'autre chose que de la puissante faction des jansénistes. Ils mettaient M. Arnauld à la tête de ce parti, et peu s'en fallait qu'on ne lui donnât déjà des soldats et des officiers. » Arnauld donnait quelque apparence à ces soupçons, par le concours des visites qu'il recevait. Il se décida à se cacher, mais il trahissait à chaque instant son secret par l'impétuosité de son caractère. Il avait trouvé une retraite à l'hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paraîtrait qu'en habit séculier, une grande perruque sur la tête et l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fièvre, et madame de Jouy ayant fait venir le médecin Broyer, lui recommanda un gentilhomme qu'elle honorait d'une protection particulière, et à qui elle avait donné un appartement dans son hôtel. Broyer monte chez le malade qui, après avoir parlé de son indisposition, demande des nouvelles. « On parle, lui dit le médecin, d'un livre nouveau qu'on attribue à M. Arnauld ou à M. de Sacy, mais je ne le crois pas de M. de Sacy, il n'écrit pas si bien ; il est de M. Arnauld. — Que voulez-vous dire ? s'écrie-t-il. Mon neveu écrit mieux que moi. » Broyer envisage son malade, se met à rire, descend chez madame de Jouy et lui dit : « La maladie de votre gentilhomme n'est pas considérable ; je vous conseille pourtant de faire en sorte qu'il ne voie personne ; il ne faut pas le laisser parler. »

Cependant Louis XIV avait signé l'ordre d'arrêter cet homme qui faisait toujours tant de bruit. Boileau, on le sait, dit ingénieusement à ce propos : « Le roi fait chercher M. Arnauld, mais le roi est trop heureux pour le trouver. » Enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, et d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques ; lui dont le neveu avait été ministre d'État ; lui qui aurai pu être cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout [2]. »

[1] *Hist. de Port-Royal*, 1re part.
[2] VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXIV.

Un jour Nicole représentait à son ami qu'il était las de cette guerre, et qu'il voulait se reposer. « Vous reposer, répond Arnauld : eh ! n'aurez-vous pas, pour vous reposer, l'éternité tout entière ? » Hors de France comme en France, il conserva ces goûts de labeur et de lutte. Il s'était retiré au mois de juin 1679, et se tenait caché, ne voyant que trois ou quatre personnes. Sur la fin de l'année 1680, le livre de la *Politique du clergé de France* lui étant tombé entre les mains, il en eut tant d'indignation, qu'il se résolut de venger autant qu'il était en lui l'honneur de l'Église de France, *contre les faussetés et les artifices de cet écrivain séditieux*, dit-il, et de justifier, autant qu'il lui serait possible, l'innocence des catholiques d'Angleterre. Il composa pour cet effet les deux parties de l'*Apologie pour les catholiques*, l'an 1681.

L'auteur indique ainsi lui-même les divisions de son ouvrage en faisant connaître la marche tenue par son adversaire qu'il suit pas à pas.

« J'ai cru qu'il ne serait pas inutile de repousser les accusations générales contre les catholiques. Elles se peuvent réduire à deux chefs. L'un regarde la fidélité que des sujets doivent à leurs souverains; sur quoi il (l'auteur de la *Politique du clergé de France*) s'efforce de prouver en différentes manières, toutes fausses et ridicules, que les catholiques ont des principes de religion qui les obligent, lors même qu'ils auraient le plus d'inclination d'être soumis à leurs princes, de ne l'être pas autant qu'ils devraient, selon les maximes du christianisme. L'autre regarde la doctrine et la foi; sur quoi il n'est pas moins déraisonnable ni moins emporté. Car, d'une part, il ne craint point de me faire entendre que le livre de monseigneur l'évêque de Condom ne convertit personne, parce qu'il lui plaît supposer qu'il ne se fait aucunes véritables conversions, et que tous les religionnaires qui se font catholiques ne le font que par intérêt; d'où il prend occasion de faire passer pour une chose abominable les charités que l'on fait à ceux qui se convertissent pour soulager leur pauvreté [1]. »

Arnauld repousse ces attaques avec une triomphante vigueur, et porte à ses adversaires de rudes coups.

On n'a pas souvent malmené si rudement les diverses sectes protestantes, « ces religions plâtrées du beau nom de réformation [2]. » Les hérétiques accusaient de conspiration les catholiques d'Angleterre; il retourne l'accusation contre eux et dénonce à tous les souverains, « ces boute-feu des guerres civiles [3]. » « L'éloquence de M. Arnauld est admirable [4], » a dit un célèbre Oratorien du temps. Cet écrit suffirait à justifier ce sentiment. Il fut partagé par un bon juge plus rapproché de nos jours, le cardinal Maury, qui a célébré « cet Arnauld si

[1] *Apologie pour les catholiques*, 1re part., ch. I.
[2] 2e part., ch. XXV.
[3] 1re part., ch. IV.
[4] LAMI, *Entretiens sur les sciences*. VIIe Entret., De la prédication.

supérieur aux plus éloquents orateurs de la tribune, dans l'*Apologie des catholiques d'Angleterre*[1]. » L'éloquence y est quelquefois incorrecte, mais toujours véhémente, quelquefois diffuse, mais toujours abondante.

Le batailleur Arnauld s'engagea bientôt (1683) dans une nouvelle querelle. Malebranche, dans son *Traité de la nature et de la grâce*, soumis par l'auteur à l'examen du fameux docteur, avait soutenu des idées sur la grâce contraires aux siennes. Il prit un chemin détourné pour l'attaquer. Il l'entreprit sur le paradoxe célèbre avancé dans la *Recherche de la vérité*, « que l'on voit toutes choses en Dieu. » Arnauld intitula sa réfutation : *Des vraies et des fausses idées* et y soutint que les idées ne sont que des moralités de notre âme. Par là, disait-il, il voulait apprendre à Malebranche à se défier de ses plus chères spéculations métaphysiques, et le préparer ainsi à se laisser plus facilement désabuser sur la grâce. Le disert Oratorien répondit en se plaignant de ce qu'une matière dont il n'était nullement question avait été choisie, parce qu'elle était la plus métaphysique, et par conséquent la plus susceptible de ridicule aux yeux du monde[2]. Arnauld répliqua par la *Défense de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, contre la Réponse au livre des vraies et des fausses Idées*, à Cologne, 1684, in-12. Ce petit livre était diffus. L'auteur avait d'avance répondu à l'accusation qu'il prévoyait.

« Il est vrai, disait-il, qu'à l'égard de ceux qui ont beaucoup de pénétration d'esprit, et qui entendent à demi-mot, j'aurais pu être bien plus court. Mais on écrit pour toutes sortes de personnes, et il est juste que les plus forts s'accommodent à la portée des plus faibles, selon ce que saint Augustin disait à son peuple : *Patiantur aquilæ dum pascuntur columbæ*. J'ai de plus ce défaut (car c'en est peut-être un), que j'ai trop d'attache à faire en sorte, autant que j'en suis capable, que ce que je crois vrai soit expliqué d'une manière qu'il soit facile de le bien comprendre et d'en être persuadé. C'est cela seul, ce me semble, qui me fait être plus long que je ne voudrais. »

Un peu plus loin il se justifie de n'avoir pas gardé la même douceur et la même modération, qu'il croit avoir gardées dans le livre précédent et en rejette toute la faute sur son antagoniste, qui l'a obligé, dit-il, par ses manières fières et hautaines, à ne pas souffrir que l'on

[1] *Discours sur les sermons de Bossuet.*

[2] Arnauld, nous devons le dire, repoussa toujours cette interprétation de sa conduite à l'égard de Malebranche. Il lui disait beaucoup plus tard : « Il faudrait que vous eussiez trouvé dans mes livres des passages par lesquels j'eusse fait entendre que c'est le chagrin que j'ai eu de voir que vous n'étiez pas dans les mêmes sentiments que moi sur la grâce qui me les a fait écrire. A moins de cela, avec quelle confiance avez-vous pu dire que ç'a été là assurément la cause de mon chagrin contre vous, et que sans cela, je n'aurais jamais pris le dessein de vous critiquer comme j'ai fait. » (*Quatre lettres au P. Malebranche*, IVe lettre.)

abusât de l'inclinaison qu'ont bien des gens, de donner gain de cause à celui qui crie le plus haut et qui parle avec le plus de confiance. Arnauld disait dans sa *Lettre à M. le marquis de Roucy* :

> J'aurais été satisfait si j'y avais au moins trouvé quelques marques de notre ancienne amitié. Quand elles auraient été entremêlées de quelques plaintes honnêtes, s'il avait cru avoir lieu d'en faire, comme cela peut arriver aux meilleurs amis entre lesquels il peut survenir de petites dissensions. Mais, loin de cela, j'ai été surpris d'y rencontrer d'abord, pour toute civilité, et encore plus dans la suite, lorsque je l'ai parcourue, des reproches personnels, aigres et envenimés, tout à fait hors de propos, qui ont aussi peu de rapport à la matière des idées qu'à la guerre contre les Turcs, et qui ne sont fondés que sur gements du monde les plus téméraires, et qu'on devait le moins attendre de la piété d'un prêtre et de l'honnêteté d'un ami, qui aurait encore quelque respect pour une amitié passée à laquelle il aurait voulu renoncer. »

En effet, la discussion s'était déjà bien écartée des bornes d'une polémique purement philosophique. Malebranche, qui avait un esprit intraitable et supportait difficilement la contradiction, s'irritait de la dialectique serrée que son rude adversaire employait contre lui, et, non content de se plaindre qu'Arnauld ne l'entendît pas, et fît jusqu'à quatre méprises dans une période, ce qui faisait dire à Boileau : « Et qui donc, mon père, voulez-vous qui vous comprenne ? » il se jetait sur les personnalités et les injures à peine voilées. « Il y eut, dit Fontenelle, plusieurs écrits de part et d'autre. Comme ils étaient en forme de lettres à un ami commun, d'abord les deux adversaires, en lui parlant l'un de l'autre, disaient souvent *notre ami*; mais cette expression vint à disparaître dans la suite. Il lui succéda des reproches assaisonnés de tout ce que la charité chrétienne y pouvait mettre de restrictions et de tours qui ne nuisissent guère au fond [1]. »

En 1685, Arnauld porta décidément la lutte sur le terrain de la grâce, et aidé, comme dans ses ouvrages précédents, des conseils de Nicole, publia par parties, en trois volumes, ses *Réflexions philosophiques et théologiques sur le Traité de la nature et de la grâce,* qui le rendirent victorieux dans l'esprit de ses partisans, tandis que de son côté Malebranche paraissait aux siens avoir eu incontestablement l'avantage. Le vieux docteur ferma la discussion avec son antagoniste beaucoup plus jeune que lui, en le renvoyant à son confesseur ou à son supérieur, pour savoir quelle satisfaction il lui devait faire. Calmée quelque temps, la querelle reprit plus vive au bout de neuf ans. Arnauld rejeta toute la faute de ces nouvelles disputes sur Malebranche qui avait rendu inutiles ses efforts pour « terminer leurs disputes d'une manière si honnête et si modérée, que les plus scrupuleux en matière de douceur en fussent édifiés [2]. » La violence et l'aigreur furent égales des deux côtés ; mais les deux champions manièrent les armes avec une brillante habileté. On lit dans la *Quatrième lettre au P. Malebranche* :

[1] *Éloges des académiciens.* Malebranche.

[2] *Quatre lettres au P. Malebranche.* IIe lettre.

« Au reste, Monsieur, dites-vous, ne vous fiez plus sur la véhémence de votre discours. Cet air de confiance que vous prenez, lorsque vous sentez votre faiblesse, n'en impose qu'à ceux qui vous sont déjà acquis. On vous connaît depuis longtemps en qualité d'auteur. Vos manières sont usées, et la hardiesse avec laquelle vous avancez les faussetés les plus notoires fait que, depuis longtemps, les gens sages ne vous croient jamais sur votre parole.

« Je vois par là, mon révérend père, que vous êtes encore à mon égard dans la même disposition où je vous avais laissé il y a huit ou neuf ans, et qu'ayant conservé jusques à la fin ds cette dispute ce même esprit d'aigreur par lequel vous l'aviez commencée, il vous porte encore à me traiter aussi mal que vous ayez jamais fait, après une si longue interruption. »

Malebranche finit par déclarer à Arnauld « qu'il était las de donner au monde un spectacle et dé remplir le *Journal des Savants* de leurs pauvretés réciproques, » mais l'ardent polémiste s'obstina dans cette lutte jusqu'à sa mort.

Dans sa querelle avec Malebranche, ainsi que dans plusieurs autres particularités de la vie, on voit que cet homme, avant tout dévoué au parti dont il était le chef, avait bien aussi son coin de vanité, comme son coin d'ambition personnelle ; la vanité éclate assez visiblement ; pour l'ambition, il a su n'en laïsser apercevoir aucune trace dans ses écrits dont le caractère est aussi impersonnel que tous ceux de Port-Royal.

Du reste, il était le plus modéré des hommes dans ses goûts et dans ses habitudes. « J'ai ouï dire à des gens qui avaient été admis à sa familiarité, raconte Bayle, que c'était un homme fort simple dans ses manières, et qu'à moins qu'on ne lui proposât quelque question, ou qu'on ne lui demandât quelque instruction, il ne disait rien qui fût au-dessus des conversations communes, et qui pût faire conjecturer qu'il était habile ; mais dès qu'il s'agissait de répondre à ceux qui le voulaient mettre sur quelque matière de sciences, on le voyait comme transformé en un autre homme, on l'entendait débiter cent belles choses avec beaucoup de clarté et beaucoup d'érudition, et l'on trouvait qu'il avait un don tout particulier de se rendre intelligible aux esprits les moins pénétrants [1]. »

« Il vécut, dit Voltaire, jusqu'en 1694, dans une retraite ignoeré du monde et connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, et donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une âme pure, forte et inébranlable [2]. » A ces traits il faudrait joindre l'opiniâtreté.

Arnauld demeura invariablement dans le jansénisme jusqu'à la fin. Mourant à Bruxelles plus qu'octogénaire, il voulut rendre le dernier soupir dans les bras de Quesnel. Il l'appela à lui, et expira, après avoir

1 *Dictionnaire historique et critique*, art. Arnauld.

2 VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXIV.

protesté dans son testament qu'il persistait dans ses sentiments. On lit dans une petite pièce du temps que Racine fut le seul qui osa se trouver au convoi du grand chef de parti.

Peu d'hommes ont joui pendant leur vie d'une aussi grande célébrité. Nécessairement dans le parti on le trouvait incomparable. « Monsieur Pascal, dit Racine, était fort touché du grand mérite de M. Arnauld[1]. » Nicole le suivait docilement quoiqu'il eût souhaité que les choses n'eussent pas été poussées si loin ni si vivement.

Racine, dans son *Histoire de Port-Royal,* a fait d'Antoine Arnauld le portrait le plus élogieux. Le lecteur, croyons-nous, ne le lira pas sans intérêt, et fera de lui-même les réserves nécessaires :

« Tout le monde sait que c'était un génie admirable pour les lettres et sans bornes dans l'étendue de ses connaissances; mais tout le monde ne sait pas, ce qui est pourtant très-véritable, que cet homme si merveilleux était aussi l'homme le plus simple, le plus incapable de finesse et de dissimulation, et le moins propre, en un mot, à former ni à conduire un parti ; qu'il n'avait en vue que la vérité, et qu'il ne gardait sur cela aucunes mesures, prêt à contredire ses amis lorsqu'ils avaient tort, et à défendre ses ennemis s'il lui paraissait qu'ils eussent raison; qu'au reste jamais théologien n'eut des opinions si saines et si pures sur la soumission qu'on doit au roi et aux puissances ; que non-seulement il était persuadé, comme nous l'avons déjà dit, qu'un sujet pour quelque occasion que ce soit, ne peut point s'élever contre son prince, mais qu'il ne croyait pas même que dans la persécution il pût murmurer.

« Toute la conduite de sa vie a bien fait voir qu'il était dans ces sentiments. En effet, pendant plus de quarante ans qu'on a abusé pour le perdre du nom et de l'autorité du roi, a-t-il manqué une occasion de faire éclater, et son amour pour sa personne, et son admiration pour les grandes qualités qu'il reconnaissait en lui ? Obligé de se retirer dans les pays étrangers pour se soustraire à la haine implacable de ses ennemis, à peine y fut-il arrivé qu'il publia son *Apologie pour les catholiques;* et l'on sait qu'une partie de ce livre est employée à justifier la conduite du roi à l'égard des huguenots et à justifier les jésuites mêmes. M. le marquis de Grana, ayant su qu'il était caché dans Bruxelles, le fit assurer de sa protection ; mais il témoigna en même iemps un fort grand désir de voir ce docteur dont la réputation avait rempli toute l'Europe. M. Arnauld ne refusa point sa protection ; mais il le fit prier de le laisser dans son obscurité, et de ne point l'obliger à voir un gouverneur des Pays-Bas espagnols, pendant que l'Espagne était en guerre avec la France ; et M. de Grana fut assez galant homme pour approuver la délicatesse de son scrupule.

« Lorsque le prince d'Orange se fut rendu maître de l'Angleterre, les jésuites, qu'on regardait partout comme les principales causes des malheurs du roi Jacques, ne furent pas, à ce qu'on prétend, les derniers à vouloir se rendre favorable le nouveau roi. Mais M. Arnauld, qui avait tant d'intérêt à ne pas s'attirer son indignation, ne put retenir son zèle. Il prit la plume, et écrivit avec tant de force pour défendre les droits du roi Jacques, et pour exhorter tous les princes catholiques à imiter la générosité avec laquelle le roi l'avait recueilli en France, que le prince d'Orange exigea de tous ses alliés, et sur-

[1] *Histoire de Port-Royal*, p. 89, éd. de 1742.

tout des Espagnols, de chasser ce docteur de toutes les terres de leur domination. Ce fut alors qu'il se trouva dans la plus grande extrémité où il se fût trouvé de sa vie, la France lui étant fermée par les jésuites, et tous les autres pays par les ennemis de la France.

« On a su de quelques amis qui ne le quittèrent point dans cette extrémité qu'un de leurs plus grands embarras était d'empêcher que, dans tous les lieux où il cherchait à se cacher, son trop grand zèle pour le roi ne le fît découvrir. Il était si persuadé que ce prince ne pouvait manquer dans la conduite de ses entreprises, que sur cela il entreprenait tout le monde; jusque-là que, sur la fin de ses jours étant sujet à tomber dans un assoupissement que l'on croyait dangereux pour sa vie, ces mêmes amis ne savaient point de meilleur moyen pour l'en tirer que de lui crier, ou que les Français avaient été battus, ou que le roi avait levé le siége de quelque place; et il reprenait toute sa vivacité naturelle pour disputer contre eux et leur soutenir que la nouvelle ne pouvait être vraie. Il n'y a qu'à lire son *Testament*, où il déclare à Dieu le fond de son cœur. On y verra avec quelle tendresse, bien loin d'imputer au roi toutes les traverses que lui ou ses amis ont essuyées, il plaide, pour ainsi dire, devant Dieu la cause de ce prince, et justifie la pureté de ses intentions.

« Oserai-je parler ici des épreuves extraordinaires où l'on a mis son amour inébranlable pour la vérité? De grands cardinaux, très-instruits des intentions de la cour de Rome, n'ont point caché qu'il n'a tenu qu'à lui d'être revêtu de la pourpre de cardinal, et que, pour parvenir à une dignité qui aurait si glorieusement lavé tous les reproches d'hérésie que ses ennemis lui ont osé faire, il ne lui en aurait coûté que d'écrire contre les Propositions du clergé de France touchant l'autorité du pape. Bien loin d'accepter ces offres, il écrivit même contre un docteur flamand qui avait traité d'hérétiques ces propositions. Un des ministres du roi qui lut cet écrit, charmé de la force de ses raisonnements, proposa de le faire imprimer au Louvre; mais la jalousie des ennemis de M. Arnauld l'emporta, et sur la fidélité du ministre, et sur l'intérêt du roi même. Voilà quel était cet homme qu'on a toujours dépeint comme si dangereux pour l'État, et contre lequel les jésuites, peu de temps avant sa mort, firent imprimer un livre avec cet infâme titre: *Antoine Arnauld fugitif pour se dérober à la justice du roi*[1]. »

On sait l'enthousiasme un peu intéressé que Boileau professait pour « le grand Arnauld ». Le poëte écrivait au docteur lui-même :

« Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis, dans nos entretiens, de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre gloire et de l'étendue de vos connaissances. Mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de vo-

[1] On trouverait quelques correctifs utiles à ces éloges, mérités seulement en partie, dans un ouvrage curieux publié il y a une dizaine d'années: *La vérité sur les Arnauld, à l'aide de leur correspondance inédite*, par P. Varin.

tre âme et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris; car je ne démords point sur cet article, cet article, non plus que sur celui des *Lettres au provincial*, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. »

Despréaux, dans l'*Épître sur l'amour de Dieu*, appelait Arnauld :

« Le plus savant mortel qui jamais ait écrit. »

Ivre de joie de la manière dont il avait été défendu contre Perrault par l'illustre docteur, il s'écriait dans l'*Epître à mes vers :*

« Mais des heureux regards de mon astre étonnant
Marquez bien cet effet encore plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place,
Que tant d'écrivains de l'école d'Ignace
Étant, comme je suis, ami si déclaré,
Ce docteur toutefois si craint, si révéré,
Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie. »

Rappelons enfin la petite pièce intitulée :

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE LAMOIGNON, SUR LE PORTRAIT DU P. BOURDALOUE QU'ELLE M'AVAIT ENVOYÉ.

Du plus grand orateur dont la chaire se vante
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents.
J'ai connu Bourdaloue; et, dès mes jeunes ans,
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.

Arnauld a recueilli des hommages plus indépendants. Bossuet qui approuva dans les termes que nous avons vus un de ses ouvrages, et facilita l'introduction en France de ses écrits contre Malebranche, l'estimait et ne s'en taisait pas dans l'occasion. Le grand évêque de Meaux écrivait à son neveu : « Le recueil des *Hommes illustres* de ce siècle, par M. Perrault, de l'Académie, paraît depuis quelques semaines. La brigue et la jalousie de certaines gens ont fait mutiler cet ouvrage, et retrancher des hommes qui méritaient bien d'y avoir place [1]. » Or, l'abbé Ledieu, secrétaire du prélat, explique dans la lettre suivante adressée le 23 février 1697, à Bossuet lui-même, quels étaient ces personnages : « Les pères jésuites, dit-il, ont fait rayer du nombre des

[1] *Œuvres* de Bossuet, édit. de S. Sulp., t. XII, p. 75, lettre XCIV.

hommes illustres M. Pascal et M. Arnauld qui étaient gravés, et dont les éloges étaient imprimés à leur rang. Cela a révolté, surtout les gens de lettres ; et leur indignation a paru même dans une lettre imprimée qui a couru [1]. » Bossuet plaçait donc Arnauld avec Pascal parmi les illustres du siècle, pendant que les jésuites s'élevaient avec force contre l'épithète de *Grand* dont les jansénistes accompagnaient le nom de leur docteur, et que Bourdaloue, qui plus d'une fois n'a pas craint de défendre sa compagnie jusque dans la chaire, y faisait allusion dans son *Sermon sur l'aveugle-né*.

Sa réputation s'étendait à l'étranger. Leibnitz avouait qu'*il ne connaissait personne qui pût mieux que M. Arnauld pénétrer dans l'intérieur des matières*, *répandre plus de lumière sur un sujet ténébreux*, et dont on pût se promettre un *jugement plus solide*, *plus pénétrant*, *et en même temps plus sincère* [2]. Quelques années plus tard il écrivait à Malebranche, alors ami d'Arnauld : « Je vous supplie de me recommander à M. Arnauld, quand vous en trouverez l'occasion, et de lui témoigner que j'honorerai toute ma vie sa vertu et son savoir, qui sont également incomparables. Laurent Mosheim, dans ses *Institutions de l'histoire chrétienne*, parle d'Arnauld aussi favorablement que le grand philosophe allemand. Le célèbre Warburton, dans son *Traité de la mission de Moïse*, après avoir rapporté le sentiment de trois habiles protestants, qu'il regarde comme les *trois colonnes* de leur religion, cite *le grand Arnauld*, *cette grande lumière*, dit-il, *et ce grand ornement de l'Église gallicane*, comme ayant exposé la vérité importante dont il s'agit *avec encore plus de force*.

Au dix-huitième siècle, en dehors du parti devenu une coterie fanatique, la réputation d'Arnauld baissa prodigieusement et Voltaire pouvait écrire : « *Nous avons d'Arnauld cent quatre volumes* (il fallait dire, a observé M. de Maistre, cent quarante), *dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques qui honorent le siècle de Louis XIV* [3]. » « *Il n'est resté*, dit-il encore, *que sa Géométrie*, *sa Grammaire raisonnée et sa Logique*. »

De nos jours on a compris qu'Arnauld fut supérieur à ce qu'il a laissé, et qu'il domina surtout par son action, par son influence et par l'à-propos de ses écrits. C'en est assez pour que sa gloire ne paraisse pas un problème. « Grand homme de son vivant, a dit M. Villemain, il n'est plus estimé que sur la foi de son siècle, parce que, dans la foule de ses compositions précipitées, il a négligé cet immortel talent d'écrire qui produit l'intérêt par l'élégance, et met dans un ouvrage l'impérissable empreinte de l'imagination et du goût. Arnauld n'est plus un orateur pour la postérité, parce qu'il ne fut jamais un grand écrivain [4]. »

[1] *Lettre* de juillet 1686 et du 1er août 1687.

[2] *Lettres* du 13 janvier 1679.

[3] *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.

[4] *Discours d'ouverture du cours d'éloq. franç.*, 1822.

Grand écrivain, non, mais cependant maître encore très-utile à étudier dans l'art d'écrire comme dans celui de penser.

Les principaux titres d'Arnauld, aujourd'hui, sont la *Logique*, et la *Grammaire générale et raisonnée*, sur lesquels il nous reste à dire quelques mots.

La *Grammaire générale* parut deux ans avant les *Provinciales*. Lancelot ayant communiqué à ce docteur quelques difficultés qui l'arrêtaient au sujet des langues, lit-on dans la *Vie de Nicole*, donna lieu à celui-ci de faire diverses réflexions sur les vrais fondements de l'art de parler. Il en entretint M. Lancelot, qui les trouva si solides, qu'il engagea M. Arnauld à les lui dicter à ses heures de loisir, et les ayant ainsi recueillies et mises en ordre, il en composa cette grammaire. Rollin recommandait beaucoup la *Grammaire générale et raisonnée* de M. Arnauld, où, dit-il, « l'on reconnaît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme [1]. » L'on en doit encore ainsi juger, mais en reconnaissant ce qu'il y a de vrai dans cette observation de M. de Maistre : « La *Grammaire générale*, quoiqu'elle contienne de fort bonnes choses, est cependant le premier livre qui a tourné l'esprit des Français vers la métaphysique du langage, et celle-ci a tué le grand style [2]. »

Arnauld passait pour le plus grand dialecticien de son siècle, et depuis tous les bons juges ont reconnu que la logique la plus exacte, conduite et dirigée par un esprit naturellement géomètre, est l'âme de tous ses ouvrages. « Il pourrait, dit d'Aguesseau, dans un écrit composé pour l'instruction de ses enfants, suffire seul pour donner un modèle de la méthode avec laquelle on doit traiter, approfondir, épuiser une matière, et faire en sorte que toutes les parties du même tout tendent et conspirent également à produire une entière conviction [3]. »

Le talent de dialecticien d'Arnauld éclate particulièrement dans la *Logique* ou *l'Art de penser*, dont une partie est de Nicole. Le biographe de l'auteur des *Essais de morale* raconte ainsi comment Arnauld fut amené à composer cet ouvrage. « Ce docteur s'entretenant un jour sur cette matière avec M. Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, alors fort jeune, et une autre personne de condition, il dit que si le jeune seigneur voulait en prendre la peine, on s'engagerait bien de lui apprendre en quatre ou cinq jours tout ce qu'il y avait d'utile dans la logique. Cette proposition surprit un peu, quoiqu'on ne doutât nullement de la capacité singulière de celui qui la lui faisait. On en parla pendant quelque temps, et enfin M. Arnauld, qui l'avait avancée, résolut d'essayer s'il pourrait la justifier. Dans cette vue, il se mit à composer un petit abrégé de logique, qu'il espérait finir dans le jour même ; mais en méditant, il lui vint tant de réflexions nouvelles dans

[1] *Traité des études*, liv. II, ch. I, art. 2.
[2] *De l'Église gallicane*, liv. I, ch. VII.
Œuvres de d'Aguesseau, t. I, p. 401.

l'esprit, qu'il y employa quatre ou cinq jours, pendant lesquels il forma le corps de l'ouvrage dont nous parlons, auquel on a depuis ajouté diverses choses. Il courut longtemps manuscrit avant que d'être imprimé, et ce ne fut que parce que l'on menaçait de le publier sur des copies imparfaites, que l'auteur se détermina lui-même à le mettre au jour. M. Nicole y eut beaucoup de part, et plus encore aux éditions qui ont suivi la première, à laquelle il fit plusieurs additions importantes, que l'on a publiées dans ces nouvelles éditions. »

Un dernier mot sur quelques petites productions littéraires d'Arnauld, qui peuvent être lues aujourd'hui avec le plus grand profit, et d'abord sur ses *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*. Voici comment Rollin en a parlé :

« Je ne puis m'empêcher ici d'exhorter les lecteurs à se donner la peine de lire un petit traité de M. Arnauld, qui a pour titre : *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*. Il y réfute une partie de la Préface que M. Dubois son ami avait mise à la tête de sa traduction des *Sermons* de saint Augustin, où il prétendait montrer que la manière de prêcher de la plupart des prédicateurs était contraire à celle de ce saint docteur, en ce qu'on y faisait trop d'usage de l'éloquence humaine, qu'il croyait ne devoir pas être employée dans les prédications. Cette Préface avait ébloui beaucoup de personnes, et avait reçu de grands applaudissements. On fut fort étonné, quand le petit traité de M. Arnauld parut, de voir qu'elle était presque tout entière fondée sur de faux principes et sur de faux raisonnements [1]. »

Boileau disait à propos du même ouvrage :

« Je n'ai point vu les traductions des *Traités de la Vieillesse et de l'Amitié*, qu'a faites aussi bien que vous le dévot dont vous vous plaignez : tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de traduire les *Confessions* de saint Augustin, après messieurs de Port-Royal ; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'était tout à coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au-devant de sa traduction des *Sermons* de saint Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens. M. Arnauld, un peu avant de mourir, a fait contre cette préface une dissertation qui est imprimée. Je ne sais si on nous l'a envoyée, mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont jugé, et jamais ouvrage n'a été mieux réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudrait qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il dirait en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld [2]. »

Naturellement Boileau faisait encore un plus grand cas du dernier ouvrage d'Arnauld, qui est la fameuse lettre que le fameux docteur lui adressa pour le soutenir dans sa querelle contre Perrault.

[1] *Traité des Études*, liv. V, ch. II, art. 1.
[2] *Lettre à M. de Maucroix*, 27 avril 1695.

« J'ai l'honneur, dit le grand partisan des anciens, que c'est par mes louanges que ce grand personnage a fini, puisque la lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier écrit. Vous savez sans doute ce que c'est que cette lettre, qui me fait un si grand honneur; et M. le Verrier en a une copie qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas encore envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse, ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire qui paraît dans ces deux écrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter, la faiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même [1]. »

Arnauld, qui avait une connaissance approfondie des parties les plus solides des belles-lettres, a fait encore un *Plan d'études* qui, si l'espace nous le permettait, mériterait ici mieux qu'une mention.

Plan général de la prétendue conspiration (attribuée aux catholiques d'Angleterre).

Les commissaires qui parlèrent d'abord prétendirent faire voir que cette conspiration était un complot général de tous les catholiques d'Angleterre, de la cour de Rome, de France et d'Espagne. « Les confédérés, » dit l'un d'eux, « étaient plusieurs, et « agissaient en plusieurs endroits; en Angleterre, en France, « en Espagne, en Écosse, en Irlande. Ils se servaient aussi de « plusieurs moyens : ils avaient de grands et maudits desseins « sur le tapis, pour détruire notre roi et l'ôter du monde. Et « pourquoi cela, Messieurs? parce qu'ils espéraient avoir un « meilleur temps sous celui qui devait lui succéder. Une autre « partie du dessein était de perdre non-seulement celui-ci ou « celui-là qui leur nuisait, mais le corps entier des protestants « en Angleterre : ils ne voulaient pas seulement commettre un « assassinat ou un meurtre, mais ils voulaient faire un massa- « cre et une boucherie de tous ceux qui les approcheraient, et « il ne devait en échapper aucun : car, si quelques-uns préten- « daient fuir, ils avaient résolu de les arrêter et de les tuer. »

Cela est fondé sur la déposition d'un de leurs témoins, qui s'explique en ces termes : « J'ai ouï dire, que dans le temps « qu'on tuerait le roi, on armerait du monde qui serait prêt à « se soulever en moins d'une heure, et qu'on se jetterait sur les « protestants, auxquels on couperait la gorge : c'était là ce « qu'on se proposait de faire; et ajoutait que, s'il en échappait « quelques-uns, on aurait une armée pour les dissiper et les « égorger à mesure qu'ils fuiraient.

[1] *Lettre à M. de Maucroix*, 27 avril 1695.

« Les moyens étaient proportionnés à la grandeur de l'entre-« prise : car le même témoin assure qu'il avait ouï dire que « l'armée destinée pour massacrer tous les protestants devait « être de deux cent mille hommes au moins. » Car, sur ce qu'il avait dit, qu'il savait la conspiration il y avait quinze ou seize ans, et qu'on se pourvoyait d'armes et d'argent, le milord de Stafford lui fit demander quelle quantité d'armes on avait préparée? A quoi il répondit en ces termes : « Je n'ai jamais ouï « dire absolument combien ; j'ai ouï parler de quelques nom-« bres. On a parlé depuis peu qu'on devait lever de delà la « mer pour armer trente mille hommes. J'ai oublié combien il « devait y en avoir en Angleterre : mais je crois avoir ouï dire « à M. Gavon et à quelques autres prêtres que, s'il était néces-« saire, il pourrait y avoir du moins[1] deux cent mille hommes « pour les assister. Je suppose qu'ils avaient préparé des armes « aussi bien que des hommes. »

Et sur ce qu'on demanda de quelle religion devaient être ces deux cent mille? « Je compris, dit-il, je crois, ainsi que le fit « toute la compagnie qui l'entendit, qu'ils étaient catholiques « romains. » Mais le milord ayant répliqué : « C'est une chose « étrange qu'on dût lever deux cent mille catholiques, et qu'il « n'y en a pas vingt mille en Angleterre capables de porter les « armes ; » le grand sénéchal dit pour soutenir son témoin : « Hé ! milord, ne pouvaient-ils pas venir de delà la mer ; et « ainsi on aurait pu assembler ici un tel nombre de catholiques « romains bien qu'il n'y en ait pas tant en Angleterre? »

C'est afin que l'on ne fût pas en doute de savoir d'où viendraient ces troupes de delà la mer, qui, avec les catholiques, devaient achever de composer cette armée de deux cent mille hommes; ils disent nettement que c'était la France qui les devait fournir. « Cette armée, » dit l'un de ces commissaires, « ne « se devait pas seulement lever ici au milieu de nous, mais on « en devait faire venir une partie de France ; on avait pour cela « écrit des lettres de part et d'autre ; on avait eu des correspon-« dances et des promesses de la part des ministres de ce pays-« là. » Ç'a été peut-être par retenue qu'il n'a pas nommé le roi très-chrétien. Mais le témoin sur la foi duquel il parle le nomme expressément. « Il a aussi été dit en ma présence que « le roi de France avait connaissance de toutes ces eutrepri-

[1] *Du moins* s'employait ainsi fréquemment au dix-septième siècle pour *au moins*.

« ses, et qu'il nous fournirait des troupes et nous donnerait « toute sorte d'aide et d'assistance, s'il arrivait aucun chan- « gement, si le roi mourait, ou si on s'en défaisait, ou si en- « fin il arrivait quelque chose de cette nature. »

Voilà le plan qu'ils nous donnent eux-mêmes de cette affreuse conjuration dont la découverte, dit l'un des commissaires, « est l'ouvrage de Dieu et non pas des hommes. » On devait tuer le roi, et dans le même temps armer du monde qui serait prêt de se soulever en moins d'une heure, et se jeter sur les protestants, auxquels on couperait la gorge, et, s'il en échappait quelques-uns, on eût fait marcher contre eux cette armée de deux cent mille hommes, dont une grande partie devait être envoyée par le roi de France, qui les aurait dissipés et égorgés à mesure qu'ils eussent fui.

§ 2. PREMIÈRE RÉFLEXION.

Je ne sais quelle opinion ces Messieurs ont de toutes les autres nations de l'Europe, mais ils se trompent fort, s'ils s'imaginent qu'elles en puissent avoir une grande de la sagesse ou de la probité de ceux qui veulent bien que l'on croie qu'ils ont ajouté foi à de si grandes folies, et que c'est pour cela qu'ils ont assis un jugement de mort contre une personne d'une si grande qualité, sans parler des autres qu'ils avaient fait mourir auparavant. Je ne dis encore rien du prétendu complot de faire mourir le roi : j'en ai déjà parlé dans les chapitres précédents, et j'en parlerai encore dans la suite. Je ne m'arrête ici qu'au massacre général des protestants dont ces commissaires parlent si tragiquement sur la foi de leur témoin. Dans le même temps qu'on assassinerait le roi, on devait armer du monde qui serait prêt de se soulever en moins d'une heure, pour égorger les protestants. Afin que cela pût avoir quelque ombre de vraisemblance, il fallait ajouter que ces conspirateurs papistes étaient magiciens ou sorciers, qui avaient tous les démons à leurs gages : que ce seraient ces démons qui, dans le temps même qu'on tuerait le roi, avertiraient tous les conspirateurs répandus par l'Angleterre (car il est clair qu'il aurait fallu de la magie, afin que ce soulèvement se pût faire en moins d'une heure) : que d'autres démons endormiraient tous les protestants, afin qu'ils fussent plus faciles à égorger ; car, sans cela, y ayant en Angleterre cent protestants pour un catholique, le moyen que ces catholiques soulevés en une heure pussent égorger presque tous les pro-

testants; que la plus grande partie de l'armée de deux cent mille hommes devant venir de delà la mer, d'autres démons fourniraient des hippogriffes pour la cavalerie et vaisseaux enchantés pour l'infanterie, afin qu'ils fussent à temps en Angleterre pour égorger à mesure que s'enfuiraient les protestants qui auraient échappé à la fureur *des soulevés en une heure.*

Partout ailleurs on enfermerait comme des fous, ou on punirait comme des scélérats, des témoins qui viendraient déposer de si ridicules chimères : mais ces honnêtes gens de la chambre des communes ne trouvent rien en cela que de vraisemblable. Ils veulent que l'on prenne pour indubitable tout ce que disent leurs fripons qu'ils produisent pour témoins, quelque extravagant qu'il puisse être; et c'est sur ce prétendu massacre de tous les protestants, si bien concerté et si facile à exécuter, selon le projet que ces témoins assuraient qu'on en avait fait, qu'ils voulaient qu'on exterminât tous les catholiques! Je me souviens d'avoir lu dans une gazette burlesque, que le roi d'Éthiopie avait fait pendre son cordonnier, parce qu'il avait découvert qu'il l'avait voulu faire périr par une mine qu'il avait faite dans le talon de son soulier. Quelque fou que cela fût, et on le donnait aussi pour tel, il l'était moins certainement que ces protestants égorgés par toute l'Angleterre par ces papistes soulevés en moins d'une heure, et soutenus par une armée de deux cent mille hommes de deçà et de delà la mer, qui aurait achevé ceux qui s'en seraient enfuis et auraient évité le premier massacre.

§ 3. SECONDE RÉFLEXION.

Il faut être plus barbare que les Cyclopes pour n'avoir point de respect pour les rois. Le christianisme nous oblige de les regarder comme les oints de Dieu, et ses ministres dans le gouvernement des peuples, en qui on doit vénérer l'image de sa puissance. Les rois entre eux sont trop intéressés à donner l'exemple de cette vénération, pour ne se la pas témoigner les uns aux autres. Ils n'y manquent pas aussi dans les guerres même les plus échauffées : ils ravagent les provinces les uns des autres, sans que chacun cesse de respecter, dans son ennemi, comme une chose sacrée, le caractère de la dignité royale. Que si les Romains, à qui le nom de roi était devenu si odieux depuis qu'ils les avaient chassés de leur ville, ne laissaient pas de le respecter dans les autres nations, et s'ils ont regardé comme exécrable, quelque avantage qu'ils en eussent pu tirer, la trahi-

son de ce médecin qui leur promettait d'empoisonner Pyrrhus, qui peut concevoir qu'un roi, et un roi chrétien, fût assez brutal pour consentir à l'assassinat d'un autre roi, son parent et son allié, et pour promettre à ces parricides de leur envoyer une armée de plus de cent mille hommes, pour les aider à égorger la plus grande partie de leur nation ?

Cependant c'est ce qu'un scélérat, un infâme parjure, un Dugdale, a l'impudence d'attribuer au Roi Très-Chrétien ; et c'est ce que ces messieurs de la chambre des communes, non-seulement n'ont pas rejeté comme une abominable calomnie, mais ce qu'ils ont appuyé comme une vérité certaine et dont la découverte avait été le salut de l'Angleterre. C'est sur cela qu'ils se fondent pour demander l'extermination des catholiques, avec autant de fureur que les païens demandaient autrefois dans leurs théâtres celle des chrétiens. Ils supposent comme indubitable ce que dit un fripon, qu'apparemment ils ont fait parler comme ils ont voulu ; et c'est sur cela qu'ils représentent, d'un accent lugubre, ce carnage général de tous les protestants, que les *papistes anglais* avaient dessein de faire ; non par leurs seules forces (car ils avouent qu'ils sont trop faibles pour cela,) mais étant assistés par une armée très-nombreuse, que le roi de France devait envoyer à leur secours, aussitôt qu'ils se seraient défaits de leur roi. On ne saurait croire que Sa Majesté Britannique ait connaissance de cette particularité du procès du vicomte de Stafford : il a trop d'honneur et de courage, pour laisser sans aucune réparation une injure si atroce, faite au plus grand roi de la terre, son parent et son allié, par ces misérables restes du parti de Cromwell ; ou si quelque raison l'obligeait de dissimuler, ce ne pourrait être que la crainte de la brutalité de ces factieux, qu'on est peut-être obligé de ménager, pour ne leur pas donner occasion de se porter aux dernières extrémités. Quoi qu'il en soit, qu'ils soient si enragés qu'ils voudront, ils ne sauraient empêcher que cette seule accusation, si folle, si outrée, si incroyable, qu'ils ont relevée avec tant de soin, et qu'ils ont pris tant de peine à appuyer, ne fasse voir à toute l'Europe, que tout ce qu'ils ont dit de cette prétendue conjuration, qui leur a déjà donné lieu de répandre tant de sang innocent, n'est qu'un pur ouvrage du père du mensonge. (*Apologie pour les catholiques d'Angleterre*, IIe part.)

Lettre de M. l'abbé le Camus, nommé à l'évêché de Grenoble, à M. Arnauld, qu'il consulte à ce sujet.

J'étais en peine de vous écrire, Monsieur, sur une autre affaire que celle dont vous me parlez; c'était de savoir si, connaissant les dispositions de mon esprit et de mon cœur, et les désordres de ma vie passée pendant plus de vingt ans, vous croyiez que les cinq années de retraite que j'ai faite, l'éloignement que j'ai assez fait paraître pour l'épiscopat, et les contradictions que j'ai eues de tous côtés, sont des marques suffisantes de vocation, et si je puis me prêter à la résolution, que tout le monde me fait prendre, de me faire sacrer. Je vous supplie de me le mander, comme devant Dieu, afin que je puisse prendre une dernière résolution.

Lettre d'Arnauld à M. l'abbé le Camus, en réponse à la précédente.

Août 1671.

J'ai considéré devant Dieu ce que vous m'avez proposé; mais je ne sais comment pouvoir reconnaître si ce qui m'est venu dans l'esprit sur ce sujet est de Dieu, ou de moi-même. L'engagement où est déjà cette personne, l'embarras étrange où il se trouverait s'il changeait tout d'un coup de résolution, l'improbation qu'en feraient plusieurs personnes de mérite, qui l'ont poussé à ce qu'il est près de conclure, donnent beaucoup de lieu d'appréhender qu'on ne puisse que bien difficilement se mettre dans cet équilibre où il semble que l'on devrait être pour examiner comme il faut une affaire si importante, sans se sentir porté à pencher plutôt d'un côté que d'un autre par des considérations humaines. Je suis d'ailleurs épouvanté, lorsque j'envisage les suites que peut avoir le conseil que l'on me demande. Car, d'une part, qui ne tremblerait quand il s'agit de prendre sur soi la vocation d'un homme à la dignité d'un apôtre, en le déterminant à l'accepter, à se charger d'un fardeau redoutable aux anges mêmes, comme disent les conciles, surtout quand il ne se trouve pas dans l'état où saint Paul veut que soient tous ceux qu'on élève à l'épiscopat, et qu'il est lui-même convaincu qu'il en devrait être exclu en demeurant dans la rigueur des canons. Mais, d'autre part aussi, quand je regarde l'état pitoyable où l'Église se trouve réduite, et combien il est plus vrai, en ce temps-ci qu'en celui dont parle saint Augustin, qu'elle trouve à peine un seul pasteur entre des milliers de mercenaires, qui n'aurait peur de lui en ôter un,

que la Providence divine semble lui donner, en qui on peut raisonnablement espérer qu'elle trouvera quelque aide et quelque support dans ses extrêmes besoins? Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que des sujets de frayeur. Néanmoins, si on doit s'arrêter aux pensées que l'on a dans l'esprit en priant Dieu, je ne puis pas dissimuler que je n'ai presque été occupé que de la dernière, et que j'ai été fort frappé de ce que dit le même Père, que l'Église trouve bon que, pour lui procurer un grand bien on fasse quelque plaie à la discipline; et il m'a semblé qu'on pourrait user, en cette rencontre, de cette condescendance. Mais j'ai été en même temps très-fortement persuadé, que... cette personne avait une obligation toute particulière de mener une vie si édifiante et si sainte, qu'il pût abondamment réparer par là ce qu'il peut y avoir dans son entrée de moins conforme à la sainteté des canons. Il n'ignore pas ce qui a été ordonné dans le quatrième concile de Carthage, et renouvelé dans celui de Trente touchant la modestie, la frugalité et l'éloignement du luxe, où doivent être les évêques. Je voudrais qu'il en fît d'abord sa règle, et qu'il commençât par imiter ceux d'entre les prélats de France qui l'ont suivie plus religieusement. Car je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient qu'il ne faut pas d'abord effaroucher le monde par une manière de vie qui paraisse trop austère et trop singulière. Je crois, au contraire, qu'en ce qui regarde la conduite d'un prélat en son particulier, il doit faire tout d'un coup ce qu'il doit faire toujours; afin d'y accoutumer le monde, et lui imprimer l'idée qu'il doit avoir d'un vrai évêque, qui veut sérieusement se sauver et sauver son peuple. Il y a en cela deux grands avantages : l'un, que l'on s'engage soi-même à son devoir, et que l'on s'impose une espèce de nécessité de ne s'en point départir par la honte qu'on en recevrait; ce qui est d'un grand secours à la charité, qui doit être le ressort principal qui nous fait agir, pour arrêter la pente naturelle que nous avons au relâchement; l'autre, que les gens du monde reçoivent mieux de certaines duretés, dont on est obligé d'user envers eux, en leur refusant ce qu'ils demandent contre les règles de l'Église, lorsqu'ils sont persuadés par la vie réglée, austère et sainte d'un évêque, qu'il ne regarde que Dieu dans tout ce qu'il fait. J'ajoute à tout cela, qu'un homme à qui la pénitence conviendrait mieux que l'épiscopat, selon le vrai esprit de l'Église, est au moins obligé de joindre un peu de la vie pénitente à la vie épiscopale, et de s'appliquer ce que saint Grégoire dit généralement de ceux qui ont commis des actions illicites. Enfin, je ne crois pas devoir

omettre une pensée qui me vient présentement dans l'esprit en écrivant ce cas. Je ne sais si une personne élevée à l'épiscopat contre les véritables règles de l'Église, dans la seule vue de ses extrêmes besoins, ne devrait point se regarder comme étant seulement dépositaire de cette dignité, et toujours disposée à s'en défaire, quand Dieu lui donnerait un moyen de s'en pouvoir démettre entre les mains d'une personne plus innocente et capable de rendre à l'Église les mêmes services. Cette sincère disposition pourrait beaucoup servir, ce me semble, à rectifier son entrée et à en réparer les défauts. Voilà tout ce que je puis vous dire sur le sujet dont vous m'avez contraint de parler, en me conjurant de vous écrire ce que j'en pensais comme devant Dieu. Sans cela je n'aurais pas osé le faire, et je ne prétends point que cette personne s'y doive arrêter. C'est de Dieu qu'il doit attendre les lumières et les mouvements qui le détermineront dans une occasion si importante. (*Œuvres*, t. I, p. 689.)

NICOLE (Pierre).

(1625-1695.)

Nicole était d'un caractère assez opposé à celui du fougueux Arnauld ; et l'on a pu vanter surtout « la raison insinuante, la finesse judicieuse et la douceur de Nicole, qui semblait le Mélanchthon de cette réforme orthodoxe et mitigée [1]. » Inutile, en adoptant le fond de ce jugement, de relever l'expression de *réforme orthodoxe.*

Pierre Nicole naquit à Chartres, ville épiscopale du duché de même nom, le 19 octobre 1625, de Jean Nicole, avocat au parlement de Paris, et chambrier de la chambre ecclésiastique de Chartres, et de Louise Constant. Son père, bon latiniste, bon helléniste, orateur qui brilla souvent par ses plaidoyers à Paris, à Chartres et ailleurs, auteur de divers travaux littéraires, se chargea de la première éducation de son fils, et lui fit étudier tous les écrivains de l'antiquité.

A l'âge de quatorze ans il avait achevé le cours ordinaire des humanités, et lu tous les livres grecs et latins qui étaient en grand nombre dans la bibliothèque de son père. Il fut alors envoyé à Paris (1642) pour y faire sa philosophie. Il reçut le bonnet de maître ès arts, le 23 juillet 1644. Il passa alors à la théologie, à l'étude de laquelle il joignit celle de l'hébreu que l'épuisement de la fatigue le força d'abandonner, et, après avoir fini ses trois années ordinaires, il prit le degré de bachelier, et soutint la thèse appelée dans ce temps-là *Tentative*, le 17 de juin 1649.

Cependant il avait eu l'occasion de connaître le célèbre monastère da Port-Royal des Champs, et les solitaires qui habitaient au dehors de cette maison. Malgré sa grande jeunesse, il devint bientôt leur ami, et consacra une partie de son temps aux petites Écoles qu'ils avaient établies, d'après les idées de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et par les soins principalement de Lancelot, et d'où sortirent les méthodes si connues sous le nom de *Méthode de P. R.* Nicole enseigna les belles-lettres à ces écoles qui durèrent peu et furent dispersées en 1650. Cette occupation n'empêchait pas Nicole de continuer ses études en théologie, mais les troubles survenus en Sorbonne, à propos des cinq fameuses propositions de Jansénius, le firent renoncer à la licence et au doctorat auxquels ils se préparait, et le déterminèrent à se retirer à Port-Royal des Champs, où il se mit sous la direction de M. Singlin. Dans cette profonde solitude, il médita pendant plusieurs années assidûment l'Écriture sainte et étudia à fond les

[1] Villemain, *De Pascal.*

saints Pères et l'histoire ecclésiastique. Il fit diversion à ses travaux pour aider de ses avis et de sa plume son ami le docteur Arnauld, dans l'affaire que lui fit, en 1655, sa *Deuxième Lettre à un grand seigneur de la cour*. Nicole eut grande part à tous les écrits polémiques qu'Arnauld publia en 1655 et 1656, et il se rendit à Paris pour être plus à portée de lui prêter son concours. Dès lors, sa plume féconde n'eut presque aucun repos. Nous passons sur tous ces premiers écrits français ou latins qui n'ont plus aujourd'hui aucun intérêt, pour dire de suite un mot de la part que Nicole eut à la composition des *Lettres provinciales*. Il revit les deux premières avec Arnauld, et corrigea seul la seconde. Il donna les mêmes soins à la sixième, à la septième et à la huitième. Il dressa le plan de la neuvième, de la onzième et de la douzième. Il revit aussi et corrigea la treizième et la quatorzième, enfin il fournit la matière des trois dernières, c'est-à-dire, de la seizième, de la dix-septième et de la dix-huitième. Lorsque toutes ces lettres eurent été publiées en un corps d'ouvrage, Nicole entreprit un voyage en Allemagne, pendant lequel il en fit une traduction latine avec un commentaire, des préfaces et des notes, où il continuait la guerre de Montalte contre les Jésuites et prenait occasion de leurs apologies pour les accabler de nouveaux coups. Dans cet écrit violemment polémique, publié à Cologne, en 1658, Nicole, caché sous le pseudonyme de Guillaume Wendrock, et le titre supposé de docteur en théologie dans l'université de Saltzbourg en Allemagne, parle toujours comme un théologien allemand qui écrit pour l'instruction de ses compatriotes, dans le temps même que ces disputes faisaient le plus de bruit en France. On assure qu'il lut plusieurs fois Térence avant que de s'appliquer à cette traduction, et ses amis crurent y trouver en effet le style et les délicatesses de ce comique. Elle avait du reste été revue à l'avance par Pascal, et le prétendu docteur allemand avait recueilli les avis de plusieurs autres de ses amis.

Quoique Nicole fût d'une santé très-délicate, et affligé de plusieurs incommodités, il avait toujours la plume à la main. Nous ne pouvons pas seulement indiquer ses nombreux écrits sur les questions de la grâce, et sur l'affaire du formulaire : d'ailleurs ils sont la plupart suspects ou formellement condamnés, et tous très-peu intéressants au point de vue littéraire. Plusieurs ouvrages qui suivirent méritent plus d'attention, et d'abord, la *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie*, que l'on appelle communément la *Petite Perpétuité*, pour distinguer cet ouvrage in-12 qui parut en 1664, du grand traité en 3 volumes in-4°, que Nicole composa avec l'aide, l'on croit, de l'abbé Renaudot et d'Arnauld, et qu'il publia en 1670, 1672 et 1674, pour répondre aux attaques du ministre Claude contre la *Petite Perpétuité*.

Dans l'intervalle, l'infatigable polémiste donna les lettres si connues dans le temps sous le titre de *Visionnaires* et d'*Imaginaires*. Les premières, dont le vrai titre est *Lettres sur l'hérésie imaginaire*, étaient une

réponse à l'*Idée véritable du jansénisme* du Père Ferrier, et une exposition, parfois très-partiale, de tous les différends que ceux qui s'appelaient les disciples de saint Augustin avaient eus jusque-là avec les jésuites : les différends entre Saint-Cyran et le Père Garasse ; entre Petrus Aurelius (c'est-à-dire le même Saint-Cyran) et la Société tout entière ; la dispute de la fréquente communion ; la guerre contre les casuistes ; la querelle de la grâce. Les dernières *Imaginaires* (elles sont au nombre de dix) furent consacrées à la défense des religieuses de Port-Royal obstinées à refuser la soumission qu'exigeait d'elles l'autorité ecclésiastique.

Les *Visionnaires* s'attaquent à Desmarets de Saint-Sorlin, de l'Académie française, auteur de la *Réponse à l'insolente Apologie de Port-Royal.* Dans les huit lettres qui parurent successivement sous le nom de *Visionnaires,* non content de répondre aux accusations de son adversaire, Nicole emploie toutes les ressources de son talent à le flétrir, et à le faire passer pour un fanatique qui avait voulu follement trancher du prophète. Desmarets ayant affecté dans ses derniers ouvrages de prêcher la spiritualité, Nicole s'applique à faire voir qu'il y a une grande différence entre la vraie spiritualité que l'Église admet et que les saints, comme saint Bernard, saint Bonaventure, l'auteur du livre de l'*Imitation*, ont connue, et la fausse mysticité dont son adversaire a rempli tous ses livres. Le spirituel écrivain, pour accabler l'ennemi de Port-Royal, se jette avec habileté sur sa vie passée, sur ses romans, sur son poëme de *Clovis*, et sur son livre des *Délices de l'esprit.*

Le talent de l'auteur de tous ces écrits et de quantité d'autres que nous taisons, n'avait cessé de grandir. Les *Essais de morale*, dont le premier volume parut en 1671, sous le nom de Mombrigny, le firent voir dans toute sa force. Les premiers tomes sont des traités philosophiques aussi bien écrits que religieux. Il les fit suivre de la *Continuation des Essais de morale*, où il explique les épîtres et les évangiles des dimanches de l'année et des fêtes de carême. Il a lui-même ainsi justifié le titre de cette *Suite* aujourd'hui trop oubliée et fait connaître son objet :

« On ne voit pas pourquoi il n'aurait point été permis de donner à ces sortes de discours le nom d'*Essais de morale;* puisqu'ils n'en sont pas moins discours de morale, parce que les vérités qu'on y propose y sont jointes de plus près à la source et à la règle de la vraie morale qui est contenue dans l'Écriture, et principalement dans les Évangiles et les écrits des Apôtres. Soit qu'on propose d'abord une vérité, et qu'on la prouve ensuite par les principes de l'Écriture; soit qu'on propose d'abord les paroles de l'Écriture, et qu'on en tire par forme de conséquence les vérités qu'elles contiennent, c'est toujours la même chose ; c'est-à-dire, que ce sont toujours des vérités de morale prouvées et autorisées par l'Écriture ; comme c'est le même chemin de monter du bas d'une montagne en haut, ou de descendre du haut en bas.

C'est en effet la principale différence qu'il y ait entre les discours qui ont paru sous le titre d'*Essais de morale*, et ceux-ci qu'on a appelés la *Continua-*

tion des Essais, etc. On propose dans les premiers certaines vérités, et l'on remonte jusqu'aux principes d'où elles naissent, et qui y servent d'éclaircissement et de preuves. Mais dans ces derniers-ci, ce sont des paroles de l'Écriture que l'on propose d'abord, et l'on descend de là aux conséquences qui s'en tirent.

Il est vrai qu'il niait de là une autre différence. C'est qu'ayant proposé d'abord dans les premiers traités certaines vérités de morale qui en font le sujet, comme il ne s'agit dans la suite que de les développer, on s'y arrête davantage, ce qui fait que ces vérités y sont traitées avec plus d'étendue : au lieu qu'ayant eu dessein ici d'éclaircir en un certain nombre de points, non une seule vérité, mais les principales de celles qui sont contenues dans une épître ou un évangile, on a été obligé de se resserrer beaucoup davantage, et d'en proposer un plus grand nombre ; parce que chaque épître et chaque évangile en contient plusieurs [1]. »

Les contemporains, surtout les adhérents plus ou moins déclarés de Port-Royal, portèrent aux nues cet ouvrage écrit pour la seule utilité et sans aucune prétention. L'admiration de Mme de Sévigné pour les *Essais* de Nicole est connue comme son enthousiasme pour les *Petites Lettres* de Pascal. Elle ne tarit pas d'éloges. Rappelons quelques-unes de ces appréciations si connues : « Nous avons aussi un livre nouveau de Nicole : c'est de la même étoffe que Pascal et que l'*Éducation d'un prince* ; mais cette étoffe est merveilleuse : on ne s'en ennuie point [2]. » Elle compare plusieurs fois ainsi Nicole à Pascal. « Nous avons commencé la *Morale*, c'est la même étoffe que Pascal [3] ; » et encore : « Cette *Morale* de Nicole est admirable [4]. » « Je poursuis cette *Morale* de Nicole, que je trouve délicieuse ; elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends : car j'y trouve tout, et la conformité à la volonté de Dieu pourrait me suffire, si je ne voulais un remède spécifique. Enfin je trouve ce livre admirable ; personne n'a encore écrit comme ces messieurs ; car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est beau. On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments, que, quoique ce soit en mal, on en est charmé. J'ai même pardonné l'*enflure* du cœur en faveur du reste, et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil, qui sont proprement du vent : cherchez un autre mot ; j'achèverai cette lecture avec plaisir [5]. » « Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève ; surtout je suis charmée du troisième *Traité des moyens de conserver la paix avec les hommes* : lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin : ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec

[1] Avertissement de la *Continuation des Essais de Morale*.
[2] A Malicorne, 23 mai 1671.
[3] Aux Rochers, dimanche 12 juillet 1671.
[4] Mercredi 15 juillet 1671.
[5] Mercredi 2 septembre 1671.

une lanterne, c'est ce qu'il fait ; il nous découvre ce que nous sentons tous les jours, et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer ; en un mot, je n'ai jamais vu écrire comme ces messieurs-là [1]. »

A chaque nouveau volume, recrudescence d'enthousiasme : « Ripert vous porte un troisième petit tome des *Essais de morale*, qui me paraît digne de vous ; je n'ai jamais vu une force et une énergie comme il y en a dans le style de ces gens-là : nous savons tous les mots dont ils se servent ; mais jamais, ce me semble, nous ne les avons vus si bien placés ni si bien enchâssés [2]. » Elle écrit encore le mois suivant : « Vous me ravissez d'aimer les *Essais de morale*; n'avais-je pas bien dit que c'était votre part ? Dès que j'eus commencé à les lire, je ne songeai plus qu'à vous les envoyer ; vous savez que je suis communicative, et que je n'aime point à jouir d'un plaisir toute seule. Quand on aurait fait ce livre pour vous, il ne serait pas plus digne de vous plaire. Quel langage ! quel ton dans l'arrangement des mots ! on croit n'avoir lu de français qu'en ce livre. Cette ressemblance de la charité avec l'amour-propre, et de la modestie héroïque de M. de Turenne et de M. le Prince avec l'humilité du christianisme..... Mais je m'arrête, il faudrait louer cet ouvrage depuis un bout jusqu'à l'autre, et ce serait une bizarre lettre [3]. »

Voilà comment le grave Nicole était jugé par une femme du monde qui, malgré sa piété, avait conservé quelque chose des goûts frivoles de la société élégante, par une lectrice assidue des romans de la Calprenède et de Mlle de Scudéri. Il était aussi apprécié très-favorablement par les plus éminents juges. Une lettre de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe, du 2 décembre 1675, témoigne de l'estime qu'il faisait des *Essais*. Bossuet reconnaît qu'il *dit bien*, quoiqu'il ne dise *pas tout* [4]. « M. Nicole, dit Lami, est un de ces auteurs originaux qu'on doit lire pour prendre de bonne heure une belle manière d'écrire [5]. »

D'Aguesseau recommandait d'étudier « les ouvrages de M. Nicole, et surtout les quatre premiers volumes des *Essais de Morale*, qui sont plus travaillés que les autres, et où il est plus aisé d'apercevoir un plan et un ordre suivi [6]. » Rollin prescrivait ces mêmes quatre premiers tomes pour la philosophie [7].

Voltaire a dit dans le *Siècle de Louis XIV*, en parlant de Nicole : « Ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront

[1] Mercredi 30 septembre 1671.

[2] A madame de Grignan, 1er décembre 1675.

[3] A la même, 12 janvier 1676.

[4] *Lettre à la sœur Cornuau*, dim. mat., 1694.

[5] *Entretiens sur les sciences*. 7e entr. De la prédic.

[6] *Instruction sur l'étude et les exercices*, etc.

[7] *Traité des études*, l. II, c. I, art. 2.

pas. Le chapitre surtout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité en ce genre. » Plus tard il a porté un jugement bien différent; après avoir cité quelques belles maximes du législateur des Chinois, il dit, dans un des libelles de sa vieillesse : « Il y a plus de mille sentences pareilles de Confucius, de ses disciples, et de leurs imitateurs. Ces maximes valent bien les secs et fastidieux *Essais* de Nicole [1]. » Mais ce n'est là qu'une boutade; dans sa manie de relever la Chine idolâtre pour abaisser les pays catholiques, il aurait aussi bien immolé Pascal et Bossuet à son cher Confucius. Au reste, dans un autre de ces petits écrits que le patriarche de Ferney lançait à chaque instant à travers le monde, il met Nicole en illustre compagnie : « On ne peut, dit-il, gouverner la France, après qu'elle a été éclairée par les Pascal, les Nicole, les Arnauld, les Bossuet, les Descartes, les Gassendi, les Bayle, les Fontenelle, etc., comme on la gouvernait du temps des Garasse et des Menot [2]. »

On pourrait citer, comme défavorable à Nicole, un jugement de Vauvenargues. Faisant le portrait de *Lacon ou le Petit Homme*, ce grand peintre dit : « Il met dans une même classe Bossuet et Fléchier, et croit faire honneur à Pascal de le comparer à Nicole, dont il a lu les *Essais* avec une patience tout à fait chrétienne [3]. » Mais déclarer que la lecture de Nicole demande de la patience, et refuser de le mettre en parallèle avec Pascal, de même qu'on n'établit aucune comparaison entre Bossuet et Fléchier, ce n'est pas méconnaître les mérites du modeste solitaire.

Les Jésuites de Trévoux, appréciant un ouvrage posthume de l'auteur des *Essais de morale*, ont fait à cet écrivain qui malmena si rudement leur ordre, la part de l'éloge et du blâme avec un tact exquis. « On y reconnaît M. Nicole, disent-ils, au soin d'approfondir les matières et de les digérer dans un bel ordre, à la précision des idées, à la justesse des conclusions tirées quelquefois de principes assez douteux, enfin à la sécheresse presque inséparable de cette exactitude géométrique, dont il fait profession; on doit ajouter à une grande connaissance du cœur humain, et à une expression toujours pure et toujours délicate [4]. » A s'arrêter à ce jugement, Nicole garde certes un beau rang parmi les écrivains du dix-septième siècle. Même à cette époque, les qualités qui lui sont accordées par ses adversaires n'étaient pas si communes.

De nos jours, Nicole, dont plusieurs traités ont été récemment réédités par un descendant d'un des plus célèbres Port-Royalistes [5],

[1] *Lettres chinoises*, etc.

[2] *Traité sur la tolérance*, c. XX.

[3] *Caractères*, VI.

[4] *Mémoires de Trévoux*, février 1707.

[5] *Petits Traités* de Nicole, faisant partie de la *Bibliothèque spirituelle*, publiée par M. de Sacy.

occupe encore une place distinguée dans l'estime des hommes lettrés. On sait bien que ce ne fut pas un Pascal ni un Bossuet, pas même un Bourdaloue ; ce n'est pas chez lui qu'on va chercher les vues éclatantes de l'esprit ni les hautes et brillantes qualités du style ; mais on lui reconnaît, pour la forme comme pour le fond, des mérites solides qui seront toujours infiniment estimables. M. de Maistre lui-même était de cet avis, quoique, dans sa sévère orthodoxie, il ait cru ne devoir pas faire *de compliments* avec lui, et que, parodiant un vers de Boileau, il ait appelé un peu ironiquement *Nicole auteur correct de quelques bons livres* [1]. Dans le même endroit il donne la raison de son peu de goût pour cet écrivain : « De la part de ces docteurs rebelles, dit-il, tout me déplaît, et même ce qu'ils ont écrit de bon ; *je crains les Grecs jusque dans leurs présents.* »

On est d'autant plus enclin à rendre justice à Niçole, qu'il rechercha et ambitionna moins la gloire. Personne de plus modeste ni de plus désintéressé. Il écrivait confidentiellement :

« Si je m'occupe quelquefois à écrire, ce n'est point dans la vue que le monde ait grand besoin de ce que je fais. Il y a plus de dix ans que je n'ai point d'autre dessein en écrivant, que de m'occuper, et d'appliquer mon esprit à certains sujets qui me paraissent utiles pour moi-même. Ainsi je suis payé de mon travail par mon travail même ; et quand je serais tout seul au monde, je ne ferais pas autre chose que ce que je fais. Si je pouvais lire autant que je le voudrais, ou que j'eusse une autre occupation, on ne verrait guère d'ouvrages de ma façon, car je ne travaille guère que quand je n'ai pas autre chose à faire. J'aime néanmoins mieux m'occuper en cette manière, que d'écrire des pensées vagues et sans ordre, parce que cela tient plus l'esprit en haleine, et l'empêche de tomber dans la langueur et dans l'ennui, qui est un état que je crois qu'on est obligé d'éviter. Mais quand j'ai achevé quelque écrit, ce ne m'est nullement une peine que l'on ne le juge bon à rien, comme il m'est quelquefois arrivé [2]. »

Son caractère et ses vertus étaient aussi estimés que ses talents ; Boileau écrivait à Racine : « Faites bien, je vous prie, mes baise-mains au père Bouhours et à tous nos amis ; mais surtout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite, et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. » Telle était l'opinion générale sur Nicole, qui, après avoir été obligé de changer plusieurs fois de pays, avait depuis longtemps renoncé aux querelles religieuses sans abandonner ni désavouer ses anciens amis, qui lui trouvaient un trop grand amour du repos et de la paix, quand il mourut, en 1695, à l'âge de soixante-dix ans.

[1] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, VIe entretien.

[2] *Essais de morale, ou Lettres écrites par feu Monsieur Nicole*, lettre XCVII.

L'Ambitieux.

Quand on marche dans la campagne, la vue se borne par un certain cercle; on a beau avancer par un endroit, le cercle avance comme nous, et l'on voit toujours autant d'espace devant soi. Les enfants s'imaginent qu'en allant ils parviendront au bout du cercle; mais les hommes sages se rient de leur simplicité.

Les ambitieux de même s'imaginent que qnand ils seront arrivés à un certain état ils ne désireront plus rien ; ils se trompent comme les enfants : le cercle se reculera; ils verront toujours de nouvelles grandeurs à acquérir et ils croiront pouvoir le faire; mais, en considérant l'ambition dans chaque partie du temps, elle est bornée par un certain hémisphère comme notre vue.

Toutes ces grandes fortunes par lesquelles les ambitieux s'élèvent, comme par différents degrés, sur la tête des peuples et des grands, n'ont qu'une base bien fragile.

Il ne faut qu'un tour d'imagination dans l'esprit d'un prince, une vapeur maligne qui s'élèvera dans ceux qui l'environnent, pour ruiner cet édifice ; et, après tout, il est bâti sur la vie de cet ambitieux : lui mort, voilà sa fortune renversée; et qu'y a-t-il de plus fragile que la vie d'un homme?

(*Essais de morale.*)

Qu'il est étrange que les hommes, ayant toujours la mort devant les yeux, et ayant tant d'intérêt d'y penser, y pensent néànmoins si peu.

Ce n'est pas seulement de la mort des martyrs qu'on peut dire, avec saint Augustin (*De civ. Dei*, l. I, c. IV), *que par une grâce admirable du sauveur la peine du péché est devenue l'instrument de la vertu*, c'est de la mort de tous les hommes. Elle serait pour eux un des plus puissants moyens de leur salut, et l'un des plus grands remèdes de leurs maux, s'ils en savaient tirer les avantages que la miséricorde divine leur veut procurer par ce châtiment que sa justice exerce sur eux.

On ne meurt que parce que l'on a péché ; et il suffirait pour ne plus pécher de bien penser que l'on doit mourir. C'est l'Écriture même qui nous en assure, en nous découvrant par là ce secret de la bonté de Dieu envers les pécheurs. *Souvenez-vous*, dit-elle, *de votre fin, et vous ne pécherez jamais* (Eccli., VII, 40).

En effet, qu'y a-t-il de plus capable de faire rentrer l'homme dans lui-même, et de plus propre à le dégoûter du monde, à réprimer son orgueil, à le frapper d'une crainte salutaire des jugements de Dieu, que la pensée de la mort? Aussi Dieu, qui voyait combien cette pensée nous était utile, a voulu qu'elle pût être renouvelée dans nos esprits par une infinité d'objets différents et de différentes actions qui, nous présentant sans cesse l'idée de la mort, ne nous permettent pas de l'oublier, à moins que nous n'en détournions volontairement les yeux.

Nous ne sommes pas seulement avertis qu'il faut mourir, par la mort de tant d'hommes qui disparaissent à tous moments à nos yeux, par celle de tous les autres animaux auxquels nous avons été égalés en ce point, en punition de notre péché, par les maladies qui nous arrivent, par la défaillance continuelle de nos corps que nous éprouvons sans cesse, par une infinité d'accidents qui nous en menacent à tout moment; nous le sommes aussi par une grande partie de nos actions qui, ayant pour but d'éviter la mort, nous en devraient continuellement remettre l'image devant les yeux.

Car qu'est-ce que la vie des hommes, qu'un combat perpétuel contre la mort? L'on ne mange que pour ne point mourir de faim. L'on ne boit qu'afin de ne point mourir de soif. L'on ne dort que pour s'empêcher de mourir par le défaut de sommeil. L'on ne travaille que pour repousser la mort que la disette nous pourrait causser. L'on ne se repose qu'afin de ne pas mourir de lassitude. L'on est donc sans cesse aux prises avec la mort. En étant ainsi obligés de faire de continuels efforts pour la repousser, il est bien étrange que nous puissions nous empêcher d'y penser.

Dieu n'a pas même voulu que l'impression que la mort est capable de faire sur l'esprit des hommes pût être diminuée par un artifice dont ils se servent à l'égard de la plupart des vérités qui les incommodent, qui est d'en obscurcir l'évidence et la certitude par des doutes affectés. Car encore qu'il n'y ait rien de plus dur à la nature que la nécessité de mourir, il n'y a rien néanmoins dont on puisse moins douter. On ne se flatte point sur cela par de vaines espérances; et l'expérience de tant de siècles dans lesquels on a vu tous les hommes assujettis à la mort, sans exception ni privilége, forme sur ce point dans tous les esprits une conviction si pleine, que ceux même qui ont voulu se tirer du rang des hommes, et se faire adorer comme des dieux, n'ont pas été assez fous pour se promettre de ne point mourir.

Chacun est donc persuadé qu'il mourra : on en reçoit de toutes parts des avertissements continuels. Et la religion chrétienne nous apprend de plus, que cette mort si inévitable nous doit mettre pour jamais dans un état de bonheur ou de misère, et que ces deux extrémités si différentes, l'une si désirable, l'autre si horrible, dépendent de la disposition du cœur où nous trouvera ce dernier moment; qu'il se donnera à cet instant même un arrêt irrévocable qui décidera de notre sort pour jamais, et que ce qui nous rendra cet arrêt ou favorable ou contraire, est l'usage que nous faisons du petit espace de notre vie, qui ne nous est donné que pour nous y préparer.

Qui ne penserait que les hommes, qui font profession de croire ces vérités, seraient occupés continuellement de ces terribles objets? Et, en effet, c'est ce que Dieu prétend, en nous les mettant sans cesse devant les yeux. C'est ce que la raison nous dicte, et c'est ce qu'elle nous fait faire en des rencontres bien moins importantes.

Il ne faut point avertir des criminels enfermés dans une prison dans l'attente d'un jugement où il y va de leur honneur, de leur bien et de leur vie, de penser au danger où ils sont, aux moyens de l'éviter, aux voies de se rendre leurs juges favorables. Leur état les en avertit assez, et leur pensée s'y porte naturellement, sans qu'il soit besoin qu'ils fassent effort pour s'y appliquer. Mais combien y penseraient-ils encore davange, s'ils croyaient pouvoir avancer leurs affaires en y pensant, et qu'il n'y eût point de meilleur moyen de gagner l'esprit de leurs juges et de rendre leur cause bonne, que d'avoir sans cesse dans l'esprit le jour auquel ils devraient être jugés!

C'est là l'image de l'état des hommes; mais ce n'est pas l'image de leur conduite. Ils sont prisonniers comme ces criminels dont nous parlons. Car la terre tout entière est la prison générale de tous les hommes, et l'on n'en sort que par le supplice. La mort en est un auquel ils ont tous été condamnés par la justice de Dieu. Personne ne meurt proprement de ce qu'on appelle *sa belle mort*. Toute mort est l'exécution d'un arrêt de Dieu qui nous y condamne. Les uns sont condamnés à mourir par l'épée, les autres par le feu, les autres par le naufrage, les autres par le poison, les autres par la peste, par la fièvre et par les autres maladies; et la mort de ces derniers, quoique accompagnée de circonstances moins effroyables aux sens, est souvent plus dure et plus pénible que celle des autres.

Ils sont dans l'attente non-seulement de l'exécution de l'ar-

rêt de mort qui est déjà donné contre eux, mais de celle d'un autre arrêt beaucoup plus terrible qui n'est pas encore prononcé, et qui les doit rendre bienheureux ou malheureux pour jamais. Ils savent qu'il leur peut beaucoup servir d'avoir l'esprit plein de ces pensées et de se représenter souvent ce dernier moment qui finira leur vie et commencera leur éternité. Tout ce qui les environne les en avertit. Et cependant la vérité est qu'il y en a très-peu qui y pensent, et beaucoup moins qui y pensent sérieusement. La plupart des hommes mettent au contraire tout leur soin et toute leur étude à bannir ces objets de leur esprit; à ne voir la mort que le moins qu'ils peuvent, à éloigner d'eux tout ce qui la représente un peu vivement, et ils y réussissent si bien, qu'ils arrivent presque tous à la mort, sans y avoir jamais bien pensé. (*Essais de morale*, t. IV, *Traité des quatre dernières fins de l'homme*, l. I, c. 1.)

Que le précepte Connais-toi toi-même, vient plutôt de l'impatience des hommes à l'égard des défauts des autres, que d'un désir sincère de se connaître eux-mêmes.

Cette aversion si constante et si uniforme qui se trouve parmi les hommes pour les vérités qui les découvrent à eux-mêmes, et cette inclination si générale à éviter la vue de leurs défauts, comme leur plus grand malheur, donnent aussi sujet de croire que cette maxime commune, qui les rappelle à eux-mêmes, et qui leur ordonne de se connaître, *Nosce teipsum*, n'est pas formée sur une lumière commune, qui leur persuade que cette connaissance est un bien pour eux, et qui la leur fasse désirer; mais qu'elle pourrait bien avoir sa source dans la malignité du cœur de chacun en particulier, qui, se sentant incommodé de la vanité et de l'injustice qu'il remarque dans les autres, leur ordonne de désirer et de rechercher pour eux cette connaissance qu'il ne cherche et ne désire pas pour soi.

Cette pensée est d'autant plus vraisemblable que rien ne nous choque tant, dans les défauts que nous remarquons dans les autres, que l'aveuglement où l'on voit qu'ils sont à l'égard d'eux-mêmes. Qu'y a-t-il de plus incommode qu'un homme vain qui n'est occupé que de lui, qui voudrait qu'on ne s'appliquât qu'à lui, qui s'admire continuellement, et qui s'imagine que les autres en font de même, ou qu'ils ont grand tort de ne pas le faire? Et qui est-ce qui ne se sent pas tenté de dire à des gens ainsi faits, qu'ils feraient bien de travailler à se connaître eux-mê-

mes, pour se détromper de l'illusion où ils sont? *Nosce teipsum.*

Le monde est plein de gens qui remarquent les défauts des autres, avec un discernement admirable, qui ne leur pardonnent rien, et qui, étant sujets aux mêmes ou à de plus grands défauts qu'eux, n'y font pas la moindre réflexion. Les personnes les plus vaines ne laissent pas de se moquer de la vanité des autres. Les plus trompés se rient de ceux qu'ils croient trompés. Les plus injustes reprochent aux autres leur injustice. Les plus aigres font des leçons de douceur. Les plus prévenus parlent avec force contre les préventions. Les plus opiniâtres sont les premiers à accuser les autres d'opiniâtreté. Il est bien difficile qu'on n'ait pas envie d'avertir ces sortes de gens qu'ils feraient bien de se dire à eux-mêmes ce qu'ils disent des autres, et de se reconnaître dans les portraits qu'ils en font. *Nosce teipsum.*

Quand on voit de même ces ambitieux qui entassent entreprises sur entreprises, qui forment des desseins auxquels plusieurs vices ne suffiraient pas, qui troublent par leurs caprices le repos des autres et le leur propre, qui ne songent jamais à leur mort qui les menace à tout moment, qui s'imaginent que les autres hommes ne vivent que pour eux, qui dévorent avec une avidité insatiable les biens des autres; qui est-ce qui ne se sent pas porté à les rappeler à la connaissance de leur condition fragile, mortelle, et à les faire souvenir qu'ils sont hommes?

On sent les mêmes mouvements dans une infinité d'autres rencontres, comme quand on voit des gens qui, faute de se connaître, entreprennent des choses infiniment au-dessus d'eux, et dans lesquelles ils ne sauraient réussir; qui veulent tout faire, parce qu'ils se jugent capables de tout, et qui gâtent tout par leur peu d'habileté, qui font gloire de ne prendre conseil de personne; qui se prennent aux autres du mauvais succès qu'ils ont attiré par leur imprudence. Enfin, comme l'ignorance de soi-même se trouve presque dans tous les vices, et que c'est même ce qui nous choque le plus, on serait à tout moment porté à tirer les gens de leur illusion en leur apprenant à se connaître, si ce mouvement n'était retenu par des mouvements plus puissants.

On a droit de conclure, ce me semble, de ce que je viens de dire, que ce précepte, *Connais-toi toi-même*, dans la bouche de ceux qui n'ont agi que par l'amour-propre, était plutôt l'effet d'un mouvement d'impatience et de chagrin, excité par les défauts qu'ils voyaient dans les autres que d'une vue claire de la nécessité de cette connaissance pour chaque homme en particulier, et pour son propre bien. Nous voudrions que les au-

tres se connussent eux-mêmes, afin qu'ils agissent d'une manière moins choquante à notre égard ; nous ne voulons pas nous connaître pour ne pas voir en nous ce qui nous y choquerait, et pour ne nous pas sentir obligés de travailler à corriger des défauts dans lesquels nous sommes bien aises de demeurer. Nous trouvons moyen de nous consoler dans notre propre illusion, en n'attachant notre pensée qu'à certains objets et en nous cachant les autres. Mais nous trouvons l'illusion des autres ridicule, parce que nous voyons en eux ce qu'ils n'y veulent pas voir, et que nous jouissons de tout le spectacle des jugements que l'on fait d'eux, dont ils ne voient qu'une partie. On ne laisse pas pourtant d'envier souvent la condition de ces personnes trompées, et de souhaiter leur place ; mais c'est en s'imaginant que si on y était on éviterait les défauts qu'on voit en eux, et qu'on se procurerait tout ce qui leur manque. Et je ne sais si on la voudrait, à condition de vivre dans la même illusion où on les voit. Car les hommes ont encore assez de lumière pour ne pas croire les autres heureux que par la possession d'un faux bien, et ils ne sont capables d'y mettre leur bonheur qu'en éloignant d'eux la pensée qu'il soit faux, et en le prenant pour véritable. (*Essais de morale*, *Traité de la connaissance de soi-même*, chap. VII.)

De la vue que l'on aura dans l'un et dans l'autre jugement, de la multitude de ses péchés.

Tous les chrétiens croient que Dieu fera connaître à l'âme tous ses péchés, soit dans le jugement particulier qu'il en fera lorsqu'elle sortira du corps, soit dans le jugement public qu'il prononcera à la fin du monde à la vue de tous les hommes. Toutes les chaires retentissent de cette menace, qu'il n'y a rien ce si caché dans nos actions, dans nos pensées, dans les mouvements de notre cœur, qui ne soit découvert; qu'il nous mettra tout cela devant les yeux, et qu'il en fera toujours un sérieux examen. Cependant, presque personne n'est touché de cette vérité si terrible. Il semble qu'elle ne nous regarde pas, et que ce soient d'autres que nous qui doivent passer par cet examen.

Il nous arrive, à l'égard de cette vérité, ce qui arrive à l'égard de toutes les autres. On en est d'abord un peu effrayé, mais ensuite on s'y accoutume, et l'on prend l'habitude de les écouter sans émotion. Ce n'est pas ni que ces vérités ni que notre esprit se fortifient par la coutume. Ce qui est terrible le serait toujours si nous le concevions toujours de la même sorte. Mais l'effet de

l'accoutumance est de changer nos idées, de les rendre plus superficielles et plus confuses, et de faire que l'esprit s'y applique plus légèrement. Pour remédier donc à ce mauvais effet, il est bon de concevoir quelquefois ces vérités si terribles en elles-mêmes par quelques images qui les rendent plus sensibles, et peut-être que celle dont nous nous servirons ici y pourra contribuer quelque chose.

Qu'on s'imagine donc une chambre vaste, mais obscure, et qu'un homme travaille toute sa vie à la remplir de vipères et de serpents; qu'il y en apporte tous les jours grande quantité, et qu'il emploie même diverses personnes pour l'aider à en faire amas; mais que sitôt que ces serpents sont dans cette chambre, ils s'y assoupissent en s'entassant les uns sur les autres, en sorte qu'ils permettent même à cet homme de se coucher sur eux sans le piquer et sans lui faire aucun mal; que cet état durant assez longtemps, cet homme s'y accoutume, et n'appréhende rien de ce tamas de serpents, mais que lorsqu'il y pense le moins, les fenêtres de cette chambre venant à s'ouvrir tout d'un coup, et à laisser entrer un grand jour, tous ces serpents se réveillent aussitôt, et se jettent tous sur ce misérable, qu'ils le déchirent par leurs morsures, et qu'il n'y en ait aucun qui ne lui fasse sentir son venin.

Quelque terrible que soit cette image, ce n'est qu'un faible crayon de ce que sont ordinairement les hommes, et de ce qui leur arrive au jour de leur mort.

L'homme vit ici plongé dans des ténèbres si épaisses qu'à peine s'aperçoit-il des plus grossières de ses fautes, et encore les oublie-t-il ordinairement à mesure qu'il les commet. Sa conscience est ce lieu obscur où il les entasse, et il ne fait presque rien qui n'en augmente le nombre, parce qu'il fait tout pour soi et rien pour Dieu.

Souvent même il se sert pour cela du ministère des autres comme s'il avait dessein d'en faire un plus grand amas. Car il y en a beaucoup qui, outre leurs propres péchés, se chargent encore de ceux des autres, et qui ont tous une infinité de gens qui pèchent, pour ainsi dire, sur leur compte, parce que les péchés qu'ils font leur sont imputés par la justice de Dieu.

Tous ces péchés demeurent comme assoupis pendant cette vie, parce qu'ils ne se font point sentir. On les souffre sans peine. On y prend son repos. On n'en appréhende rien. On n'a point de soin de s'en délivrer, et on ne fait au contraire qu'en augmenter tous les jours l'amas.

La mort trouve donc la plupart des hommes dans ce malheureux exercice. C'est elle qui fait entrer ce jour qui réveille tous ces péchés. La lumière que Dieu donne à l'âme au moment de la mort, la tire de son assoupissement, et dans ce réveil elle vient tout d'un coup à découvrir tous ces monstres qu'elle enfermait dans son sein. Elle ne les découvre pas seulement, elle en sent les piqûres mortelles. Elle en est cruellement déchirée, n'y ayant aucun de ces péchés qui ne se fasse sentir à elle.

Qui en pourrait comprendre la multitude? Tous ceux que les hommes ont connus en les commettant, et qu'ils ont été ensuite bien aises d'oublier; tous ceux qu'ils se sont dissimulés à eux-mêmes; toutes les vaines pensées auxquelles ils se sont arrêtés; tous les mauvais mouvements auxquels ils ont consenti; toutes leurs mauvaises actions, toutes leurs omissions et toutes leurs négligences dans leurs devoirs; tous les scandales qu'ils ont donnés, et toutes les mauvaises suites de ces scandales, tout cela se présente distinctement à leurs yeux, et se fait voir malgré qu'ils en aient. C'est-à-dire, qu'ils voient pour la plupart, qu'ils n'ont fait toute leur vie que se remplir de poison, que s'accabler de nouveaux poids, et que se préparer de nouveaux supplices. (*Essais de morale*, t. IV.)

Jésus-Christ constamment élevé au-dessus de tout ce qui est de ce monde.

Jamais il n'y eut une extinction plus absolue et plus entière de toute curiosité, que celle qui paraît dans la vie de Jésus-Christ. Il n'y a pas un discours qui puisse appliquer l'esprit aux choses du monde et à la beauté des créatures. Celui qui savait toutes les choses passées, présentes et futures, qui pénétrait le fond des cœurs, qui lisait dans l'avenir, connaissait à plus forte raison tous les secrets de la nature, toutes les inventions utiles à la vie humaine, ce qu'il y a de vrai dans toutes les sciences et dans tous les arts. Cependant il n'en parla jamais. Il n'apprend rien aux apôtres et à ses disciples d'aucun art, ni d'aucune science humaine. Les esprits des hommes étaient occupés, durant son temps, de certains objets qui les remplissaient des Romains, des Grecs, des empereurs, d'Hérode et de sa famille. Jésus-Christ en parle aussi peu que s'ils n'eussent point été au monde. Il nomme seulement une fois le nom de César, pour se défendre d'une question captieuse qui lui avait été faite, mais c'était après se l'être fait nommer, pour marquer qu'il ne se portait pas de lui-

même à en parler. Il n'explique à ses apôtres aucune des difficultés de l'Écriture qui pouvaient tenir quelque chose de la curiosité. Son esprit ne paraît occupé que de Dieu, du salut des hommes et des choses éternelles. Qu'on examine tous les hommes que nous pouvons conaître par les livres, et que l'on voie s'il ny a rien de ce caractère : Socrate, qui paraît le plus singulier de tous, est un homme tout rempli de petites idées et de petits raisonnements qui ne regardent que la vie présente, un homme qui prend plaisir à discourir de vérités, pour la plupart inutiles, et qui ne tendent qu'à éclairer l'esprit à l'égard de quelques objets humains. Mais on ne voit rien ni dans lui, ni dans aucun des autres hommes, du caractère de Jésus-Christ, de cette élévation au-dessus du monde présent et de toutes les choses de la terre, et de cette application unique à ce qui regarde l'autre vie...

Qu'on examine toutes les actions et toutes les paroles de Jésus-Christ, aucune ne se rapporte à la vie présente ; il ne paraît point qu'il en désire la moindre chose ni qu'il en ait inspiré le désir à personne. Il ne la compte pour rien ; il est tout occupé d'une autre vie et d'autres objets invisibles aux sens. C'est ce qui ne se voit en aucun autre. Quoiqu'il y ait eu une infinité de philosophes persuadés de l'immortalité de l'âme, et par conséquent convaincus que la vie présente n'est qu'un instant dans la durée infinie de nos âmes, ils n'ont pas laissé de donner à cette vie d'un moment les principaux de leurs soins. Ce qui devait arriver en l'autre vie n'a été que le sujet de quelques entretiens stériles, dont ils ne tiraient aucune conséquence pour leur conduite. Il est étrange même combien les prophètes, et Moïse, le plus grand d'entre eux, parlent peu de l'autre vie, quoique sans doute ils y pensassent beaucoup. Il n'y a que Jésus-Christ seul qui en paraît non-seulement occupé, mais qui ne paraît occupé d'aucune autre chose et qui en fait l'unique objet de sa vie et de ses paroles. (*Essais de morale*, t. VIII, p. 130-133.)

Le peu de cas que l'on doit faire des divers jugements des hommes, et de leurs préventions sur notre conduite.

A M. de Sacy.

J'ai tant éprouvé, Monsieur, depuis près de trois ans de jugements de toutes sortes, que je pense en avoir tiré l'avantage d'y être un peu moins sensible, et d'être moins porté à

les deviner. Je compte pour assez peu de chose maintenant les préventions qui ne me sont pas expressément déclarées. Ainsi, comme il ne m'est rien revenu de fort exprès sur le sujet dont vous avez eu la bonté de m'écrire, ce que j'aurais pu soupçonner de la disposition de quelques amis, par certain procédé, a fait peu d'impression sur moi. Mais pour vous, Monsieur, je vous puis bien assurer qu'il ne m'est pas venu dans l'esprit le moindre soupçon sur votre sujet, et que quand même il m'en serait venu, il ne m'aurait point été pénible. Quand on connaît assez la bonté et l'équité d'une personne, pour se tenir assuré que quand même elle aurait été prévenue, elle souhaite néanmoins d'avoir lieu de quitter ses impressions, et qu'elle est toujours prête d'écouter favorablement ce qu'on lui veut dire pour l'en éclaircir, on a beaucoup moins de peine des soupçons qu'on lui peut avoir donnés de notre conduite. Or c'est là, Monsieur, proprement l'idée que j'ai toujours eue de vous, et je ne vois pas qu'on puisse justement demander rien davantage de personne, que ce que je suis assuré d'obtenir de vous. Car il serait trop injuste de prétendre que nous sommes tellement exempts de défauts, que ce fût nous faire grand tort de nous croire capables de fautes humaines. Lors même que nous croyons avoir le plus raison, nous devons toujours craindre de nous tromper dans ce que nous nous imaginons voir avec le plus d'évidence. Et ainsi nous devons être bien aises d'avoir lieu de rendre compte de notre conduite à des personnes sages et éclairées. Le monde est plein de gens qui se trompent de bonne foi, et qui ne voient point en eux-mêmes ce que les autres y voient. Et cela nous doit suffire pour craindre pour nous, ce que nous voyons que tant de gens ne craignent pas assez pour eux-mêmes, et pour avoir de la défiance des choses mêmes dont nous croyons être les plus assurés [1].

Je vous puis dire, Monsieur, que si je me suis trompé en quelque point dans tout ce qui s'est passé, ce n'a pu être qu'en cette manière, et que j'ai eu cette forte persuasion qui n'exclut pas néanmoins une défiance générale. Quoique je sois vacillant et irrésolu dans beaucoup de choses par la diversité de vues qui me viennent, je n'ai point eu dans tout ceci cette agitation de pensées. Je n'ai vu qu'un chemin, et j'y ai marché, tous les autres me paraissant fermés par des raisons de conscience qui me persuadaient pleinement. Vous jugez assez, Monsieur, que je n'entends parler que des choses principales et essentielles : car il

[1] La grammaire voudrait aujourd'hui *le plus assurés*.

y a toujours quelque chose dans les manières à l'égard desquelles je prendrais d'autres tours, si j'avais à recommencer. Je ne puis pas même dire qu'à l'égard de ces choses que j'appelle essentielles je n'aie pas prévu ce qui est arrivé. Car, dès le commencement de cette affaire, toutes les suites s'en peignirent si nettement dans mon imagination, que je n'ai été surpris de rien. Chacun a agi comme je m'attendais qu'il agirait. Mais tout cela était tellement emporté par des raisons vieilles et nouvelles que j'avais dans l'esprit, que je n'ai pu jamais avoir aucun doute. Ainsi, parmi ces agitations qui ont été grandes, ayant été obligé de changer seize fois de demeure, sans m'être porté de moi-même à aucun changement, j'ai toujours été dans une espèce de paix, parce que, ne voyant pas autre chose à faire que ce que je faisais, la nécessité me paraissait une marque de la volonté de Dieu.

Il est difficile, Monsieur, que vous entendiez tout ce que je vous dis ici; mais tout ce que je prétends que vous en tiriez, est qu'il y a beaucoup de choses en tout ceci qui sont fort peu entendues de ceux qui se sont mêlés d'en juger et d'en parler. J'ai toujours désiré d'avoir occasion de vous en éclaircir de vive voix. Car quoique j'aie écrit diverses choses sur ce sujet, que je vous pourrais envoyer, tout cela néanmoins, quoique sincère et vrai, est fort peu de chose, et n'est fondé que sur certaines raisons extérieures, n'étant destiné qu'à arrêter les jugements précipités de ceux à qui on ne peut pas parler plus ouvertement.

Pour ce qui est de ce qu'on appelle mon accommodement, je n'ai pas vu où on y a pu trouver à redire, n'y ayant eu presque aucune part, et n'ayant été obligé ni d'écrire, ni de parler. Ç'a été l'effet d'un discours que le hasard fit naître, et je n'ai eu de ma part qu'à accepter ce qu'on m'offrait sans rien exiger de moi. Je n'ai donc eu qu'à délibérer sur le choix de ces deux partis, ou d'accepter ce qui m'a été offert en cette manière, ou d'être toujours errant, inutile, incommode à tout le monde, et un objet de terreur pour la plupart de mes amis qui appréhendaient mes visites et mes lettres, comme on appréhende les apparitions des spectres et des esprits, le monde étant rempli de gens qui aiment la générosité pour les autres et la sûreté pour eux.

La résolution où je suis de m'appliquer plutôt à certaines études qu'à d'autres, n'est nullement un effet de mon état présent, ni du désir du repos, ni des craintes que le monde a pris plaisir à s'imaginer; mais d'un grand nombre de raisons et de résolutions fort anciennes. Il est vrai que je n'ai pas été

fâché qu'on le sût, parce que l'impression contraire m'aurait été dangereuse, et que j'ai vu que c'est une sorte de charité et de précaution qu'on n'a jamais manqué de pratiquer envers ceux à l'égard de qui on l'a pu faire, en publiant par exemple, de M. de Tillemont, qu'il ne s'applique qu'à l'Histoire de l'Eglise, et ainsi des autres. Mais pour le choix de ces occupations en soi, il est plus ancien de six années que tout ce qui est arrivé, et je ne m'y suis porté qu'avec beaucoup de réflexion. Ainsi je vous avoue, Monsieur, que les discours de plusieurs de nos amis ont fait peu d'impression sur moi, parce qu'ils ne me paraissent fondés que sur des divinations téméraires. Mais aussi je vous puis dire qu'ils n'ont nullement détruit l'estime et l'affection sincères que j'ai toujours eues pour eux. Je les ai regardés comme des misères humaines et comme des avertissements que Dieu me donnait d'éviter à leur égard ce qu'ils n'avaient pas évité au mien.

Au reste, j'ai encore très-peu joui du repos qu'il semble que le séjour de cette ville me devrait donner, parce que j'y ai trouvé des affaires de famille fort embarrassantes, qu'il a fallu accommoder par la voie la plus courte, qui est de prendre sur soi la perte, et d'acheter son repos. J'en ai eu encore d'autres d'une autre nature qui ne m'ont pas moins occupé. On ne laisse pas néanmoins parmi tout cela de faire quelque peu de chose, autant qu'une mauvaise tête et de mauvais yeux le peuvent permettre. Mais je ne m'y propose nullement d'y rendre de grands services à l'Église. Je n'ai ni les talents, ni la vocation pour cela. Ainsi, la première vue que j'ai dans tout ce que je fais, est de considérer s'il serait bon de m'y occuper, au cas que je fusse seul au monde. Quand j'y trouve cette condition, il me semble que cela me doit suffire pour toute vocation, parce que chacun est appelé à s'y édifier soi-même. Que s'il se trouve avec cela que ce que je fais puisse être utile à d'autres, à la bonne heure. Il est vrai que je serais assez porté même à quitter cette sorte de travail, si j'avais trouvé un lieu où je pusse partager ma vie par un office, et quelque lecture, et quelques autres petites occupations qui fussent suffisantes pour la remplir, et je ne désespère pas de trouver quelque jour une retraite de cette nature. Ce sera quand il plaira à Dieu. Cependant il faut tâcher d'user le mieux que je pourrai du loisir que je trouverai ici. C'est ce que je vous prie de demander à Dieu pour moi, car il n'est pas souvent moins difficile de bien user du repos que de l'agitation. (*Ess. de mor.*, t. VIII, lettre LXIII.)

DUGUET (Jacques-Joseph)

(1649-1733)

Duguet vient naturellement après Nicole avec lequel il eut tant de ressemblances d'opinions, de caractère et de talent, et à côté duquel il fut inhumé en témoignage de ces conformités que sentirent parfaitement les contemporains.

Jacques-Joseph Duguet, que quelques opinions erronées ne doivent pas empêcher de considérer comme l'une des grandes lumières de l'Église de France au dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle, naquit à Montbrison, petite ville du Forez, près de Lyon, le 9 décembre 1649. Son père, Claude Duguet, avocat distingué au présidial de Montbrison, et sa mère, Marguerite Colombert, aux talents comme à la vertu de laquelle il rend les plus beaux hommages dans ses lettres, veillèrent avec une pieuse attention à ce qu'il fût élevé dans la vertu comme dans la science. Il fit ses humanités dans le collége du lieu de sa naissance dirigé par les prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, qu'il étonna par l'étendue de sa mémoire et par la pénétration de son esprit.

Après avoir achevé avec éclat son cours de philosophie, il entra, du consentement de son père, dans la Congrégation de l'Oratoire. Il alla, en 1667, faire son noviciat dans la maison de l'Institution, à Paris. Il reçut ensuite les ordres mineurs, et fut envoyé à Saumur pour y faire un cours de théologie. En 1671 il fut choisi pour aller professer la philosophie à Troyes. En 1677, il fut chargé d'enseigner la théologie scolastique au séminaire de Saint-Magloire à Paris. Il fut ordonné prêtre cette même année. En 1679 et 1680, il fit, dans le même séminaire, des conférences publiques sur la théologie positive, c'est-à-dire, sur les difficultés qui peuvent se trouver dans l'Écriture sainte, sur l'Histoire ecclésiastique et sur la Discipline. Ces conférences, qui firent grand bruit à l'époque, furent plus tard publiées sous le titre de *Conférences ecclésiastiques* en 2 volumes in-4°, contenant 67 dissertations sur les écrivains, les conciles et la discipline des premiers siècles de l'Église. Cet ouvrage, aujourd'hui très-peu connu, est des plus estimables pour la science et pour le style, et ne renferme absolument rien de contraire à la plus stricte orthodoxie.

Duguet continua d'être employé dans l'Oratoire au grand applaudissement de ses supérieurs, jusqu'au mois de février 1684, qu'il sortit de cet ordre : entre autres raisons, par répugnance pour un plan d'études imposé par l'archevêque de Paris, M. de Harlay, qui bannissait la philosophie de Descartes pour adopter exclusivement celle

d'Aristote, et en même temps proscrivait rigoureusement toutes les opinions plus ou moins entachées de baïanisme et de jansénisme. Il se retira à Bruxelles, auprès du docteur Arnauld, son ami. L'air de cette ville ne lui étant pas favorable, il revint en France à la fin de la même année, et vécut dans la plus grande retraite au milieu de Paris.

Duguet ne put demeurer caché comme il l'aurait voulu. Dès qu'on parvenait à connaître sa retraite, on s'empressait de l'aller consulter, et l'admiration que témoignaient de ses lumières tous ceux qui l'avaient vu augmentait sans cesse la foule des visiteurs. Il lisait avec une si merveilleuse clarté dans les plus secrets replis des cœurs, qu'on le surnomma le *Voyant*.

Il eut sous sa direction de grandes dames du temps, comme Mme de la Fayette, dont les idées se tournaient sérieusement à la religion depuis la mort de M. de la Rochefoucauld, avec lequel elle avait eu pendant plusieurs années la plus tendre liaison. La célèbre pénitente, qui penchait du côté de Port-Royal, sans en être une des affiliées déclarées, demanda des conseils et des directions à Duguet dont elle estimait la modération autant que les lumières et la piété. Il lui adressa des paroles d'une sévérité tempérée qui montrent en lui un vrai caractère de prêtre. Il écrivait à l'auteur de la *Princesse de Clèves*, à l'amie de la Rochefoucauld :

« J'ai cru, Madame, que vous deviez employer utilement les premiers moments de la journée, où vous ne cessez de dormir que pour commencer à rêver. Je sais que ce ne sont point alors des pensées suivies, et que souvent vous n'êtes appliquée qu'à n'en point avoir. Mais il est difficile de ne pas dépendre de son naturel, quand on veut bien qu'il soit le maître ; et l'on se retrouve sans peine, quand on en a beaucoup à se quitter. Il est donc important de vous nourrir alors d'un pain plus solide que ne sont des pensées qui n'ont point de but, et dont les plus innocentes sont celles qui ne sont qu'inutiles ; et je croirais que vous ne pourriez mieux employer un temps si tranquille qu'à vous rendre compte à vous-même d'une vie déjà fort longue et dont il ne vous reste rien, qu'une réputation dont vous comprenez mieux que personne la vanité.

« Jusqu'ici les nuages dont vous avez essayé de couvrir la religion vous ont cachée à vous-même. Comme c'est par rapport à elle qu'on doit s'examiner et se connaître, en affectant de l'ignorer vous n'avez ignoré que vous. Il est temps de laisser chaque chose à sa place et de vous mettre à la vôtre. La vérité vous jugera, et vous n'êtes au monde que pour la suivre, et non pour la juger. En vain on se défend, en vain on dissimule : le voile se déchire à mesure que la vie et ses cupidités s'évanouissent, et l'on est convaincu qu'il en faudrait mener une toute nouvelle quand il n'est plus permis de vivre. Il faut donc commencer par le désir sincère de se voir soi-même comme on est vu par son juge. Cette vue est accablante, même pour les personnes les plus déclarées contre le déguisement. Elle nous ôte toutes nos vertus et même toutes nos bonnes qualités, et l'estime que tout cela nous avait acquise. On sent qu'on a vécu jusque-là dans l'illusion et le mensonge, qu'on s'est nourri de viande en peinture, et qu'on n'a pris de la vertu que l'ajustement et la parure, et qu'on en a négligé le fond, parce que ce fond est de rapporter tout à Dieu

et au salut et de se mépriser soi-même en tous sens, non par une vanité plus sage et par un orgueil plus éclairé et de meilleur goût, mais par le sentiment de son injustice et de sa misère, etc. »

La suite de cette lettre, que nous regrettons de ne pouvoir donner en entier, n'est pas moins belle, grave et pratique. Telle était la direction spirituelle de Bossuet et de Fénelon.

Les opinions particulières de Duguet lui suscitèrent plusieurs fois des tracasseries, et le forcèrent assez souvent à changer de demeure et de pays. Cependant, à part des moments troublés, sa vie, pendant ses quarante dernières années, s'écoula dans une obscure et grave retraite, dont il profita pour composer les ouvrages qui lui assignent un si beau rang parmi les moralistes chrétiens du dix-septième siècle. Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous ces écrits, tous également soignés, malgré leur nombre. Nous nous contenterons de quelques mots sur les trois qui sont restés les plus célèbres, le *Traité de la Prière publique et des dispositions pour offrir les saints mystères*, l'*Ouvrage des six jours, ou Histoire de la création*, l'*Institution d'un prince, ou Traité des qualités, des vertus et des devoirs d'un souverain* [1].

[1] Nous croyons bon de présenter au moins les titres des ouvrages sur lesquels, faute d'espace, nous ne pouvons rien dire. Il n'en est guère qui ne puissent être consultés très-utilement.

Traité sur les devoirs d'un évêque. Caen, 1710. (Réimprimé plus exactement, avec les *Opuscules*.)

Règle pour l'intelligence des saintes Écritures, 1 vol. in-12. Paris, 1716.

Réfutation du système de M. Nicole touchant la grâce universelle, brochure in-12, 1716. (Réimprimé depuis beaucoup plus correctement, avec les *Opuscules*.)

Traité des scrupules, etc., 1 vol. in-12. Paris, 1717.

Lettres sur divers sujets de morale et de piété, 9 vol. Paris, 1718, 1728, 1729, 1733, 1735, 1736, 1737.

Pensées d'un magistrat sur la déclaration qui doit être portée au Parlement, 1720, brochure in-4.

Conduite d'une dame chrétienne, 1 vol. in-12. Paris, 1725.

Dissertation théologique et dogmatique sur les exorcismes et autres cérémonies du baptême. Traité dogmatique de l'Eucharistie. Réfutation d'un écrit sur l'usure. 1 vol. in-12. Paris, 1727.

Caractères de la charité, etc., 1 vol. in-12. Paris, 1727. (On en a fait depuis plusieurs éditions : la meilleure est de 1735.)

Maximes abrégées sur les décisions de l'Église et préjugés légitimes contre la Constitution, etc., brochure in-4°, 1727 ; et in-12, dans *Recueil de divers ouvrages sur la Constitution.* 1740, Utrecht.

Explication du mystère de la Passion ou Jésus crucifié, 2 vol. in-12. Paris, 1728.

Réflexions sur le mystère de la sépulture ou le Tombeau de Jésus-Christ, 2 vol. in-12. 1731.

Explication de la Genèse, 6 vol. in-12. Paris, 1732.

Explication du Livre de Job, 4 vol. in-12. Paris, 1732.

Le *Traité de la prière publique*, publié en 1707, est une réponse à un chanoine qui se plaignait de la longueur des offices auxquels son ministère l'obligeait d'assister, des distractions et des sécheresses qu'il y éprouvait. L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première Duguet engage celui qui le consulte à faire l'humble aveu de son infirmité, si la faiblesse de son attention se refuse à de trop longues prières, plutôt que de cacher sous une présence extérieure une absence de cœur et d'esprit, qui éteint la piété, et réduit la religion à un pur paganisme. Dans la seconde, il expose sous quatorze titres les moyens les plus propres à soutenir l'attention et à ranimer la ferveur en touchant l'âme. Cet ouvrage, dont la destination était particulière, n'en renferme pas moins, dans un style généralement excellent, mais quelquefois un peu diffus, plusieurs pensées utiles à tous ; seulement quelque chose de l'esprit janséniste perce çà et là.

L'*Ouvrage des six jours*, imprimé en 1731, est regardé comme le chef-d'œuvre de Duguet ; c'est pourquoi nous en offrons un assez ample extrait. Fénelon, dans son *Traité de l'existence de Dieu*, ne peint pas la nature avec plus de grâce et de charme, et ne reporte pas l'homme avec plus de force et d'onction de la matière à son auteur.

L'*Institution d'un prince* ne fut publiée qu'en 1739, six ans après la mort de l'auteur, mais elle avait été composée longtemps auparavant. Il suffira, pour en donner une idée, de citer une partie de l'appréciation que la Harpe a faite de cet ouvrage, le seul, ce semble, de tous ceux de Duguet, qu'il connût.

« Duguet, dit le célèbre critique, est digne de se produire aux regards de la postérité, par le mérite et l'importance du sujet qu'il a traité sous le titre d'*Institution d'un prince*, livre composé pour le fils aîné du duc de Savoie, Victor-Amédée. Il est vrai que ce qui concerne la religion et le clergé occupe trop de place dans cet ouvrage : de quatre volumes, les deux derniers y sont entièrement consacrés ; et Fénelon, dans une direction de conscience, en dit cent fois moins sur les matières ecclésiastiques que Duguet dans un traité de l'art de gouverner. C'est que le premier, comme tous les esprits supérieurs, se restreint à l'essentiel, s'oublie lui-même pour son sujet, et ne prétend pas qu'un souverain en sache autant qu'un évêque ou un docteur ; l'autre, au contraire, abonde avec complaisance dans ce qui a été l'objet de ses études, et ne songe pas que, pour bien instruire, il ne faut pas dire tout ce qu'on sait, mais

Lettre à un professeur, etc. 1732.

Explication de plusieurs psaumes, 4 vol. in-12. Paris, 1733.

Explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ suivant la Concorde, 9 ou 14 vol. in-12. Paris, 1733.

Explication des 25 premiers chapitres d'Isaïe, etc., 6 vol. in-12. Paris, 1734.

Traité des principes de la foi chrétienne, 3 vol. in-12. Paris, 1733.

Recueil de quatre opuscules, savoir : *Traité des devoirs d'un évêque*, *Lettre sur la grâce générale*, *Lettre à M. de Montpeltier*, *Lettre à M. Van Espen*. 1 vol. in-12. Utrecht, 1737.

Explication des Livres des Rois, 5 vol. in-12. Paris, 1738, etc.

seulement ce qui convient à ceux qu'on instruit. Cependant, en laissant de côté ces deux volumes, qui, pour un prince, auraient pu être réduits à dix pages, on trouve dans les deux premiers, quoiqu'ils soient encore trop diffus, beaucoup d'ordre et de clarté, un fond d'instruction solide, des principes sages et des moyens très-judicieusement présentés pour garantir un souverain de tous les piéges qui l'environnent, pour trouver la vérité et des amis, écarter le mensonge et éviter l'injustice. Le plan de conduite et de gouvernement qu'il trace est certainement très-bon à suivre ; mais aussi celui qu'il a suivi lui-même dans son livre lui ménageait de grands secours. Il en a fait une espèce de recueil des plus beaux préceptes de sagesse et des traits les plus heureux des anciens philosophes qui ont écrit pour former de bons princes ou pour les louer, de Tacite, de Sénèque, de Pline, et des meilleurs historiens du siècle d'Auguste ou du moyen âge. Personne n'a plus mis à contribution l'antiquité, mais personne n'a mis plus de bonne foi dans ses emprunts : il cite régulièrement en note tout ce qu'il traduit dans son texte ; et son érudition et sa candeur font un honneur égal aux bonnes études qu'il avait faites et aux maîtres qui les avaient dirigées. Son style a plus de force et d'intérêt que celui de Nicole, quoiqu'on puisse désirer qu'au talent de fondre habilement l'esprit des anciens dans son ouvage il eût joint celui de s'exprimer, comme eux, avec cette imagination qui anime tout : il est du moins animé d'un sincère amour de la vertu et du bien public : il déteste toute flatterie, et n'oublie rien pour mettre le prince en garde contre elle et faire tomber toutes les sortes de masques dont elle se couvre. On pourra juger de la sévérité de ses maximes par ce morceau, qui aurait un peu embarrassé les prédicateurs qui se font panégyristes. « Un prince doit défendre en public comme en secret tout « ce qui est excessif, et regarder comme excessif tout ce qui blesse la vérité. « Un discours flatteur, prononcé dans une cérémonie, doit être interrompu par « lui, si celui qui le fait n'a pas profité des avis qu'on lui a fait donner, de n'y « rien mêler que de sage et de raisonnable. Une action de cet éclat est suc dans « tout le royaume ; elle ferme la bouche à tous ceux qui croiraient avoir de l'es- « prit en disant de belles paroles, sans se mettre en peine qu'elles fussent vraies ; « elle met en honneur le prince, comme ennemi déclaré du mensonge ; elle « apprend à tous ses sujets que le moyen de lui plaire est d'aimer, comme lui, « la vérité..... » Et ailleurs : « Les inscriptions qu'on gravera sur le marbre ou « sur l'airain seront condamnées par le prince, et changées par son ordre, si « elles ne sont simples et sincères. C'est un mal plus grand de perpétuer la « flatterie par des monuments durables que de la souffrir dans des discours qui « ne laissent point de vestiges. C'est rendre le scandale comme éternel, et ap- « prendre à la postérité à mépriser la vérité, que de lui laisser de si mauvais « exemples. Les hommes s'y accoutument ; mais l'indignation de Dieu ne passe « point, et une statue avec un titre insolent est une espèce d'idole qui lui rend « odieux le lieu où elle est érigée, et le peuple qui n'en gémit pas [1]. »

Le ton général de l'*Institution d'un prince* est d'une gravité sévère ; le style cependant ne manque pas de variété et d'agrément : ainsi le chapitre qui a pour titre : *A quelles marques on peut reconnaître un politique et un mondain, caché sous le nom et le ministère de confesseur du prince* [2], est un morceau plein du meilleur sel et de la plus fine ironie.

[1] *Lycée*, IIe partie, liv. II, chap. III, sect. 2.

[2] *Institution d'un prince*, IIIe partie, c. XX.

En donnant à cet ouvrage les éloges qu'il mérite pour sa valeur littéraire, nous devons avertir qu'il a été mis à l'index pour les opinions gallicanes et jansénistes qui y sont soutenues.

Duguet appartient au parti des hommes qui furent trop célèbres sous le nom de Jansénistes, de disciples de saint Augustin, ou d'Appelants. Il était intimement lié avec Arnauld, avec Nicole, avec Quesnel. Pendant douze ou quinze ans, il fut comme l'âme des opposants à la célèbre bulle contre les jansénistes (1713) connue sous le nom de bulle *Unigenitus*. Il composa ou inspira plusieurs ouvrages pour la combattre, et par toutes sortes de moyens il ne cessa d'exciter et d'encourager les résistances. Il était le principal conseil des évêques appelants, les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne. Cependant le jansénisme de Duguet est très-adouci. Les opinions extrêmes ne vont pas à sa nature ; le bruit et la dispute lui sont antipathiques. Duguet aussi sonne l'alarme contre la société de Jésus, mais il ne leur fait pas une guerre acharnée comme les Pascal, les Arnauld, les Nicole. Le fanatisme des sectaires lui était odieux, témoin deux écrits où il s'élève contre les *Convulsions* des dévots du diacre Pâris, et contre la feuille hebdomadaire intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*, dont la polémique était souvent aussi âcre et aussi indécente qu'entêtée.

Dans tous les ouvrages dont nous venons de parler, le style de Duguet est digne des maîtres, quoiqu'il n'en ait pas la grandeur et l'éclat. Son langage n'est jamais sublime, mais il est toujours exact et coloré avec sobriété. Il s'occupe peu de parer l'expression ; il vise surtout à éclairer la pensée, et la pensée chez lui n'est jamais commune. Il est bien loin d'avoir la force et l'amplitude d'esprit des Bossuet et des Fénelon, mais il a une raison et un bon sens de premier ordre.

Les contemporains de cet autre Nicole, mais un Nicole plus tendre et plus onctueux, apprécièrent très-haut son mérite d'écrivain. Rollin, d'après son propre témoignage, faisait sa récréation du dimanche des ouvrages de Duguet. Il écrivait à J.-B. Rousseau dans une lettre du 10 mars 1734 : « Il m'est venu dans l'esprit de vous envoyer un consolateur : c'est le livre admirable de Duguet sur la passion de Jésus-Christ, dont la lecture me charme et m'enlève. »

Sa réputation a eu dans ces derniers temps comme une sorte de reverdissement. Ses principaux traités ont été réédités, et tous les recueils en offrent des extraits. Juste et utile hommage rendu à un mérite modeste et solide.

Peu d'hommes furent aussi laborieux que Duguet. Il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort qui arriva dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 27 octobre 1733.

Merveilles des plantes.

A cette seule parole : *Que la terre produise de l'herbe verte*, une surface sèche et stérile devient tout d'un coup un paysage di-

versifié de prairies, de riches vallons, d'agréables collines, de montagnes couvertes de forêts, semé de fleurs de toute espèce, et chargé de fruits de tout genre et de toutes sortes de goûts.

Mais ne nous livrons pas si fort à la nouveauté et à la surprise d'un tel spectacle, que nous devenions incapables de l'examiner.

La première chose qui me frappe est le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes qu'il vient de produire. Le vert naissant dont il les a revêtues a une telle proportion avec les yeux, qu'on voit bien que c'est la même main qui a coloré la nature et qui a formé l'homme pour en être spectateur. S'il eût teint en blanc et en rouge toutes les campagnes qui aurait pu en soutenir l'éclat ou la dureté? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui aurait pu faire ses délices d'une vue si triste et si lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités, et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse au lieu de le tendre, et qu'elle le soutient et le nourrit au lieu de l'épuiser.

Mais ce que je croyais d'abord n'être qu'une couleur est une diversité de teinture qui m'étonne. C'est du vert partout, mais ce n'est nulle part le même. Aucune plante n'est colorée comme une autre. Je les approche, je les compare, et je trouve en les comparant que la différence est sensible. Cette surprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, se diversifie encore dans chaque plante, qui est, dans son origine, dans son progrès et dans sa maturité, d'une espèce de vert différent. Et je suis moins surpris, après cette observation qui augmente mon admiration, que les nuances innombrables d'une même couleur m'attirent toujours et ne me rassasient jamais.

De ces observations générales je passe à une étude particulière des plantes, et, outre la variété incompréhensible que je trouve entre elles, pour la figure, l'odeur, le goût, les usages, ou pour la nourriture, ou pour les remèdes, je suis principalement touché de deux choses : de la manière dont chaque plante est pourvue de tout ce qui est nécessaire à sa nature, et de la décence avec laquelle tout y est placé. Je ne vois aucune feuille négligée. L'ordre et la symétrie sont sensibles en tout ; et cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'ornements, de beautés, que, si je n'étais détourné de cette réflexion par d'autres aussi légitimes et aussi touchantes, elle me fixerait pour longtemps.

Mais je jette les yeux sur les différentes parties de la terre pour observer si quelques-unes sont pleinement destituées de la parure

qui embellit les autres. Et je vois avec admiration qu'il y a des plantes pour toutes les situations : que les unes ont besoin de soleil et les autres d'ombre ; que les montagnes sont propres aux unes et les vallons aux autres ; que le voisinage de l'eau et les lieux secs ont les leurs ; que la bruyère et un sable aride se conviennent ; qu'il y a une destination de chaque plante à chaque terrain. Et je m'affermis de plus en plus dans la pensée que tout est l'ouvrage d'un seul, et que chaque partie n'est si parfaite que parce qu'elle entre dans le dessein général du Créateur.

Qui porte de la graine. Ceci est encore plus merveilleux que tout ce que je viens de dire ; car Dieu s'engage par là à conserver les plantes, et il leur donne par un seul mot une espèce d'immortalité. Nous serons étonnés, en examinant la puissance de cette parole, *qui porte de la graine*, qui a mis tant de vertu, de force et d'efficace dans les plus petites graines. Mais comme elles sont ordinairement les suites de la fleur, arrêtons-nous un moment à considérer dans chaque plante la manière dont elle fleurit, à moins que nous ne préférions d'abord une vue générale d'une campagne fleurie.

Quel émail ! quelles couleurs ! quelles richesses ! Mais quelle harmonie et quelle douceur dans leur mélange et dans les nuances qui les tempèrent ! Quel tableau, et par quel maître ! Avec quelle profusion les ornements sont-ils ici prodigués ! De quelle source de beautés celles que nous voyons sont-elles parties ! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat et d'une parure si riche et si diversifiée ?

Où a-t-il pris le dessin de tant de choses si nouvelles et si parfaites ? Quel modèle a-t-il étudié ? Qui lui a fourni tant d'idées, de couleurs et de beautés [1] ? Qui a aidé la fertilité de son invention ? et qui a assisté sa sagesse, de peur qu'elle ne s'épuisât et qu'elle ne tombât dans la répétition ?

Mais passons de cette vue générale à la considération de quelque fleur en particulier, et cueillons au hasard la première qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore et elle a encore toute sa fraîcheur et tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives et en même temps si douces ? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées et d'un tissu si uni et si délicat ? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon : quel cilice

[1] « Qui a aidé l'esprit du Seigneur ? qui lui a donné conseil ? qui lui a appris ce qu'il devait faire ? » (Isaïe, XL, 13.)

grossier en comparaison! quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu, quelle différence dans le coloris!

Mais quand cette fleur serait moins belle dans chaque partie qu'elle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus régulière ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions ?

On croirait, à n'examiner que la sagesse de Dieu et, si je l'ose dire, sa complaisance dans une fleur si parfaite, qu'elle doit toujours durer.

Mais du matin au soir elle sera flétrie ; le lendemain elle sera rôtie du soleil, et un autre jour on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beauté, qui en répand à pleines mains sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures ? Que fera-t-il quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux ? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagère d'une herbe qui ne sera plus le lendemain !

(*Explication de l'ouvrage des six jours*, IIIe jour.)

Du zèle des premiers fidèles pour l'exercice de l'hospitalité.

Les savants ont déjà remarqué qu'il y avait parmi les infidèles certains droits d'hospitalité pour les étrangers et les voyageurs. Mais cette coutume n'était pas générale, et elle s'abolit enfin entièrement, au lieu que les chrétiens, sans autre liaison que celle de la foi et de la même religion, se regardaient et se traitaient comme frères et comme amis, ne faisant d'autre distinction que celle du mérite, et n'attendant d'autre récompense que celle de l'autre vie. Aussi la chose paraissait si surprenante et si nouvelle aux ennemis de la religion chrétienne, qu'ils regardaient cette étroite liaison comme un excès d'amitié.

Lucien parle des libéralités et des profusions à l'égard de ceux qui avaient les mêmes sentiments et la même religion ; et il décrit fort exactement le soin qu'ils avaient de recevoir ceux qui s'étaient signalés par quelques services et de leur fournir toutes les commodités du voyage. C'est dans le portrait qu'il fait du fameux imposteur Pérégrinus qui, après avoir reçu le baptême et s'être fait emprisonner pour la foi de concert avec les magistrats, et avoir abusé longtemps de la bonne foi et de la charité

des fidèles, fut enfin découvert et chassé. Il se brûla lui-même publiquement dans la cérémonie des Jeux Olympiques, et Lucien lui-même était du nombre des spectateurs, comme il l'écrit à Chronius. Je ne prends de cette histoire que cette circonstance. *Iterum vagaturus abiit, satis viatici in christianis habens, a quibus quaq aversum incedebat stipatus, in rerum copia versabatur, et sic quidem aliquamdiu victitavit* [1].

Cet impie, qui faisait l'éloge des chrétiens sans y penser, a voulu faire rire le monde d'une chose que Julien l'Apostat, plus impie que lui, ne pouvait s'empêcher d'admirer, et qu'il s'efforça d'introduire parmi les infidèles. Car nous apprenons de saint Grégoire de Nazianze, dans son troisième discours contre ce prince, qu'il voulait établir les lettres d'hospitalité et de communion dans le paganisme et que c'était un des points de la réforme qu'il méditait. Sozomène assure la même chose. Et pour faire voir qu'il n'avance pas cela sans raison et sur un bruit incertain, il rapporte une lettre entière de cet apostat à Arsace, grand sacrificateur de la Galatie, auquel il ordonne de prendre soin des étrangers, et de faire bâtir des maisons pour les recevoir, et l'en presse par l'exemple des chrétiens... C'était un droit inviolable parmi eux, que celui de l'hospitalité ; et c'était rompre la communion, que de refuser aux étrangers cette marque de la charité chrétienne.

(*Conférences ecclésiastiques*, XXIV[e] *dissert.*, § 1.)

[1] C'est-à-dire : Il reprit une seconde fois sa vie errante et vagabonde. Une troupe de chrétiens qui lui servaient de satellites fournissait à ses besoins et l'entretenait dans l'abondance. Il vécut un certain temps de cette manière.

MÉZERAY (Eudes de)

(1610-1683)

L'histoire, qui est une des gloires les plus incontestées de ce temps-ci, était encore très-imparfaite au dix-septième siècle. On ne doit exiger des écrivains, comme des hommes en général, que ce qu'ils peuvent à chaque époque, et, pour atteindre la perfection dans l'histoire, il fallait de plus longues préparations et d'autres circonstances sociales. « Avec un peu de franchise, et si nous voulons nous rendre une justice exacte, dit un critique d'un sens exquis, il faut convenir que le talent de l'historien a disparu avec les anciens, et qu'à un Français et deux ou trois Italiens près, les modernes n'ont eu personne qui puisse être cité. Plaçons Guichardin, Davila, M. de Thou, à une distance convenable de Plutarque, de Tite-Live et de Tacite, et tout le reste des modernes à une distance infinie des premiers [1]. » Les historiens que nous allons étudier, Mézeray, Pellisson, Fleury, méritent aussi une place très-honorable parmi ceux qui ont su, par des mérites sérieux, se rapprocher des anciens.

Eudes de Mézeray naquit en 1610, près d'Argentan, en Basse-Normandie. Il était fils d'un chirurgien, et eut pour frère aîné Jean Eudes, qui fut de l'Oratoire et en sortit pour fonder la congrégation des *Eudistes*. Après de brillantes études à l'université de Caen, il vint à Paris où il rencontra son compatriote des Yveteaux, qui lui conseilla de s'appliquer à la politique et à l'histoire, et le détourna de la poésie à laquelle il commençait à s'adonner, mais avec une facilité négligente qui ne pouvait le mener à rien de bon. Bientôt il lui procura l'emploi d'officier pointeur dans l'armée de Flandre. Il y resta pendant deux campagnes seulement. Ce fut assez pour le familiariser avec les termes de la milice, et le rendre capable plus tard de parler guerre avec plus de propriété que tant d'auteurs qui n'ont seulement jamais vu les camps. De retour de l'armée, il s'enferma, vers l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans, dans le collége de Sainte-Barbe, où il prépara laborieusement les matériaux d'une grande histoire de France.

Cependant, pour former son style, il voulut essayer de quelques traductions. Il mit de latin en français *les Vanités de la cour* de Jean de Salisbury, et le livre de Grotius *De veritate religionis christianæ*. Après ces travaux préparatoires, il revint à sa grande composition, et publia son premier *in-folio* à l'âge de trente-deux ans (1643).

[1] Grimm, *Correspondance littéraire*, 1755.

Les deux autres suivirent de fort près, le second en 1646, et le troisième en 1651 ; et il trouva encore le temps, dans l'intervalle du second au dernier de ces énormes volumes, de continuer l'*Histoire des Turcs* depuis 1612 jusqu'à 1649.

Il fut aidé des secours de Richelieu qui s'était intéressé à lui pendant une maladie dangereuse que lui avait causée, en 1640, l'excès du travail : par une juste reconnaissance, il dédia la première partie de son œuvre au grand ministre. Dans cette dédicace que la mort du cardinal l'empêcha de publier, il disait avec un style aussi élevé que les sentiments :

« Monseigneur,

« Étant si heureux que de vivre sous l'empire du plus grand des rois et sous l'administration de Votre Éminence, j'ai pensé que c'était une louable témérité de tenter quelque chose de grand et d'entreprendre un ouvrage digne de la gloire que vous avez acquise à la France. En ce temps, Monseigneur, qu'elle est comblée de tant de merveilles, de prospérités et de victoires, c'est un trop bel avantage d'être Français pour n'avoir pas du cœur et de l'ambition. »

Après quelques années de relâche et des études plus approfondies, et aidé par trois des plus savants critiques du temps, du Puy, Launoy et Dirois, Mézeray compléta ses travaux sur l'histoire de France, en publiant, en 1668, en 3 vol., son *Abrégé chronologique*, dont il donna, en 1673, une seconde édition en 6 vol. in-12, et il mit le sceau à sa réputation par ses *Origines des Français*, 1682, in-8°.

Les premiers siècles sont très-imparfaits chez Mézeray, parce que les matériaux n'en étaient pas connus de son temps, mais au sentiment des meilleurs écrivains, de saint Louis à Louis XIII, aucun de nos historiens ne l'égale pour l'exactitude, la profondeur du jugement et la vivacité de la narration. Il a des parties où il est incomparable. Suivant le président Broussel, on ne peut rien écrire sur les fiefs de meilleur ni de plus assuré que certaines pages de cet ancien historien ; et le traité qui a fait la réputation du docte feudiste n'est que le développement des propositions de Mézeray sur cette matière.

Cette profondeur du vieil historien sur certains points a été constatée aussi de nos jours par d'excellents juges, unanimes à reconnaître que sa grande *Histoire* comme son *Abrégé chronologique* renferment, dans un langage approprié, mille choses de l'ancienne France, de l'ancien monde, que les meilleures histoires modernes ne sauraient suppléer.

« On n'écrira jamais mieux quelques parties de notre histoire, dit M. de Chateaubriand, que Mézeray n'en a écrit quelques règnes. Son *Abrégé* est supérieur à sa grande *Histoire*, quoiqu'on n'y retrouve pas quelques-uns de ses discours débités à la manière de Corneille. Ses *Vies des reines* sont quelquefois des modèles de simplicité. Quant au défaut de lecture reproché à Méze-

ray, la plupart de ses erreurs ont été redressées par l'abbé le Laboureur, Launoy, Dirois et le père Griffet. Mézeray avait été frondeur; rien de plus libre que ses jugements : c'est dommage que son exécuteur testamentaire ait jeté au feu son *Histoire de la maltôte.* Amelot de la Houssaye dit que Mézeray a laissé dans ses écrits une *assez vive image de l'ancienne liberté.* Ménage reproche à cet auteur de *n'avoir pas de phrases.* C'est Mézeray qui a dit : *Sous la fin de la deuxième race le royaume était tenu selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie.* Tout ce qu'on a rabâché depuis sur les temps féodaux, n'est que le commentaire de cet aperçu de génie [1]. »

Ces mérites généraux ne doivent pas faire dissimuler les fautes de détail qui fourmillent chez Mézeray, surtout dans les deux premiers volumes de la grande *Histoire.* « Le P. Labbé, jésuite, dit Costar, y en a remarqué plus de deux mille, et qui voudrait les épier toutes, il y aurait de quoi en faire un volume aussi gros que ceux de cet historien. » Ces erreurs, Mézeray les reconnaissait modestement, et s'en justifiait par cette réflexion qui est un de ses traits les plus heureux : « Et vraiment il n'est pas au pouvoir d'un homme mortel de faire une course de douze siècles sans broncher. »

Ce qui est plus grave que ces fautes de détail, c'est l'esprit de partialité dont Mézeray se laisse souvent dominer. Il avait trop de passion pour un historien, et il s'abandonnait avec excès à son goût de la satire. Dès longtemps divers auteurs, et Chapelain, croyons-nous, le premier, lui ont reproché de décrier avec une extrême malignité ceux qui gouvernent, et de déchirer sans quartier tous ceux que le mérite, ou la naissance, ou la fortune ont constitués dans les éminentes dignités ; de les charger des crimes les plus atroces sur des bruits populaires, ou sur des soupçons très-légers; d'imputer des empoisonnements, des assassinats, des adultères, seulement parce qu'on le débitait ainsi, et comme si c'étaient autant d'embellissements qui rendent l'histoire plus curieuse; enfin d'exprimer les mauvais jugements qu'il porte en des termes qui grossissent et aggravent pour ainsi dire les crimes.

Souvent les méchancetés de Mézeray n'ont aucun caractère noir, et on les lui pardonne volontiers à cause de l'agrément du trait, comme lorsqu'il dit : « Childebert se sauva à course de cheval ; on ne sait ce qu'il devint. Beau sujet pour les généalogistes qui voudront obliger quelque maison libérale de cette illustre origine [2]. » On pourrait citer mille exemples semblables.

Si Mézeray malmène volontiers les grands, s'il s'emporte contre les abus du pouvoir, s'il émet souvent des maximes favorables au peuple, il faut se garder de voir en lui une sorte d'esprit républicain. Ses idées apparaissent quelquefois tout aristocratiques et féodales, comme

[1] *Études hist.* Préface.

[2] *Abrégé de l'hist. de France.* Année 613.

dans ce passage où il regrette de voir effacer les démarcations entre les divers ordres de la noblesse :

« Lorsque je fais réflexion sur l'ordre de ces festins, je remarque que la vertu y avait préséance sur la noblesse : et certes à bon droit, puisque la mère doit précéder la fille. J'y pense voir aussi quelque image de trois anciens degrés de notre noblesse française, celui des seigneurs, ou autrement barons et pairs, celui des chevaliers et celui des écuyers. Les seconds accompagnaient les premiers ; les troisièmes les servaient, mais ce n'était que dans des fonctions nobles, à la table, à l'écurie, au combat. Aujourd'hui que tout est confondu, cette distinction ne se connaît presque plus : un simple écuyer, et dont même quelquefois la qualité est douteuse, veut aller de pair avec les seigneurs de la plus haute noblesse, et dit hardiment qu'il n'y a pas de deux sortes de gentilshommes [1]. »

Il ne faut donc pas donner Mézeray pour un républicain, mais certainement il avait dans ses écrits et dans ses discours une indépendance audacieuse, indépendance de frondeur qu'il avait été dans sa jeunesse et demeura toute sa vie.

La manière dont il osa parler dans son *Histoire de France* des impôts, et soutenir le droit de la nation de les consentir, alluma contre lui le courroux de Colbert. Le ministre lui envoya dire que le roi ne lui avait pas donné une pension de quatre mille livres pour écrire avec si peu de retenue : « que ce prince respectait trop la vérité pour exiger de ses historiographes qu'ils la déguisassent par des motifs de crainte ou d'espérance ; mais qu'il ne prétendait pas aussi qu'ils dussent se donner la licence de réfléchir sans nécessité sur la conduite de ses ancêtres et sur une politique établie depuis longtemps et confirmée par les suffrages de toute la nation. »

L'historien n'ayant pas été assez prompt à témoigner ses regrets et à s'amender, Colbert supprima sa pension de quatre mille livres. De force Mézeray devint alors plus réservé dans ses écrits, mais non dans ses paroles, et il continua de vivre et mourut en mécontent.

A son décès, disent ses historiens, on prit d'exactes précautions pour que les écrits funestes qu'on le soupçonnait d'avoir préparés ne pussent tomber en mauvaises mains. Tout fut mis sous les scellés et y resta jusqu'à ce que le lieutenant de police fût venu s'assurer en personne des papiers du défunt. Il alla lui-même les déposer à la Bibliothèque du roi où ils sont encore ; mais rien d'intéressant ne parut s'y trouver.

On en a plusieurs fois fait la remarque : Mézeray avait moins d'indépendance dans le caractère que dans l'esprit. Il n'était pas, tant s'en faut, de ces fermes intelligences que rien ne saurait convertir à transiger avec leurs convictions. On a prouvé qu'il s'humanisait volontiers avec les princes couronnés et les simples grands seigneurs qui lui accordaient ou lui promettaient seulement les effets de leur générosité.

[1] *Histoire de France avant Clovis*, liv. IV.

« Il recevait, dit Larroque, son biographe, des gratifications annuelles du chancelier Séguier, le Mécène de son siècle, du duc de Brunswick-Lunebourg, de Magnus de la Gardie, un des premiers ministres de Suède, et de plusieurs autres. » Parmi ces autres, il faut mettre en première ligne le duc de Savoie, aux agents duquel il prêta bénévolement l'oreille, pour amender ce qu'il disait dans son *Histoire* de la conduite de la plupart des ducs de Savoie à l'égard de la France.

Ces corrections complaisantes font que les curieux recherchent de préférence les premières éditions, quoique plus fautives à certains égards. « La seconde édition, que Mézeray fit de son *Abrégé chronologique*, dit Bayle, est plus correcte : il en ôta des faussetés; mais il en ôta aussi des vérités qui auraient déplu ; et c'est pourquoi les curieux s'empressent à trouver l'édition in-4°, qui est la première, et la payent un gros prix [1]. »

Le style autant et plus encore peut-être que le fond des choses assure à Mézeray le titre de grand historien. Sa manière de dire est assez à part à sa date. Il a poussé sa carrière très-avant dans le dix-septième siècle ; cependant, sous beaucoup de rapports, son langage garde le cachet du seizième. « Il est assez ordinaire, dit Ménage, qu'en traduisant en beau français des ouvrages gothiques, on se sert sans y penser des mots et des phrases de ces ouvrages, et cela est arrivé plus d'une fois à Mgr Péréfixe, archevêque de Paris, dans son *Histoire de Henri IV*, et à M. Mézeray, dans son *Histoire de France* [2]. » Ce ne sont pas seulement des souvenirs de lecture qui vieillissent le style de Mézeray. Évidemment, comme Naudé, comme la Mothe le Vayer, comme Guy Patin, comme Saint-Évremond, il employait l'archaïsme par goût; et généralement les vieux termes dont il semait ses phrases n'étaient pas mal choisis. Il est incontestable que Mézeray plaît, malgré la vétusté de son style, par sa franche allure, par un mélange souvent très-heureux de noblesse et de familiarité, par une animation si souvent chaleureuse qu'on ne comprend pas qu'il ait pu être jugé « le plus sec des écrivains [3] » ; enfin par une diction si personnelle et si variée que bien de nos auteurs les plus vantés n'offrent pas une aussi riche mine d'expressions originales.

Cependant des restrictions doivent être apportées à ces éloges. Chez Mézeray les qualités du style sont souvent mêlées de défauts ; le mauvais goût vient fréquemment gâter le plus beau langage comme dans ce passage, où il parle de la pitoyable arrivée du grand-maître de Villiers en Italie :

« Ce fut au reste une chose extrêmement pitoyable de voir ce glorieux vieillard à qui les cheveux avaient blanchi sous le casque, chassé de sa maison sur la fin de ses jours, ramener en Italie, à quelques mois de là, les tristes dé-

1 *Dict. hist.*, art. Ancillon.

2 *Observ. sur la langue franç.*, 2e part., c. LXVI.

3 Mme Roland, *Mémoires particuliers*, t. I, p. 83.

bris de son désastre : sa flotte délabrée avec des voiles noires et déchirées, sans trompettes ni tambours, n'ayant pour toute enseigne déployée qu'un grand étendard où était peinte une Notre-Dame de Pitié, aborder tristement au port de Civita-Vecchia ; et les peuples, à son arrivée, répandus sur le bord dans un profond et triste silence, lui témoigner par leur douleur muette l'affliction que toute la chrétienté ressentait de cette perte. Le pape lui donna la ville de Viterbe pour retraite et à ses chevaliers, en attendant qu'ils en eussent trouvé quelque autre meilleure. Charles V, l'an 1530, pour mettre son royaume de Sicile et de Naples à couvert contre l'invasion des Turcs, leur donna l'île de Malte, dépendante de la Sicile.

« *Si l'infidèle arrachait ainsi les cheveux de la chrétienté, nos princes ne cessaient d'en déchirer les entrailles* [1]. »

Quelquefois c'est du mauvais goût sans mélange d'aucune beauté, comme dans ces phrases : « Elle avait l'*esprit agréable et les mains encore plus*, parce qu'elle donnait beaucoup et de bonne grâce [2]. » « Elle s'éloignait rarement de cette sainte retraite, si ce n'était pour arrêter leurs fougues et retenir leurs armes. N'avons-nous pas vu comme ses prières formèrent la tempête qui les sépara lorsqu'ils étaient sur le point de se battre dans la forêt d'Arelaume, et que *les foudres, les grêles et les pluies* qui troublèrent leur camp, *étaient partis de ses yeux et de ses soupirs* [3] ? »

La familiarité dans le style de Mézeray descend trop souvent jusqu'à la bassesse et à la trivialité, et un des historiens qui lui succédèrent glorieusement a pu dire : « Nous voyons aujourd'hui tous nos beaux esprits désapprouver les vieux mots et les termes rampants de Mézeray, qu'on estime d'ailleurs infiniment [4]. » Cette bassesse, malheureusement Mézeray ne sut pas plus l'éviter dans sa vie que dans son style.

Souvent aussi sa phrase est embarrassée et incorrecte, comme dans cet exemple : « Enfin, rien ne les sauva que le trop de confiance et de présomption des ennemis. *Lesquels ayant un jour attaqué* tumultuairement, après les avoir laissés ranger en bataille dans une plaine qui était entre les bois et les marais, *y furent vaillamment reçus et très-maltraités* [5]. »

Dans sa grande *Histoire*, Mézeray ne se montre pas seulement historien, mais encore orateur par les harangues qu'il met quelquefois dans la bouche des princes et seigneurs, et dans lesquelles il a cherché un ornement à l'histoire « dont le style est de soi simple et naïf, » et aussi un repos pour le lecteur « fatigué de suivre toujours une armée par des pays ruinés et déserts. » La critique a justifié Mézeray en jugeant que si les héros n'ont pas tenu exactement les discours qu'il leur prête, ils ont dû les penser ; et en trouvant ces considérations en général si

1 *Histoire de France*, François I[er], t. II, p. 931-932.
2 *Abrégé de l'hist. de France*, année 1517.
3 *Hist. de France*, La reine Clotilde.
4 Saint-Réal, *Des auteurs anciens*.
5 *Hist. de France avant Clovis*, l. I, c. XV.

nécessaires que l'historien, s'il ne les mettait dans la bouche de ses personnages, serait obligé de les faire lui-même pour son compte.

Plusieurs de ces harangues ont un grand mérite oratoire. A propos du célèbre discours prêté à Biron se défendant devant ses juges, Voltaire a dit : « Mézeray s'élève au-dessus de lui-même en faisant parler ainsi le maréchal de Biron, et il est égal, pour le moins, aux anciens dans cette harangue du genre de celles dont ils parsemaient leurs ouvrages. »

Parfois, comme l'a observé un sagace historien, « Mézeray tranche du Corneille [1]. » Ce n'est pas alors qu'il plaît davantage.

Pour compléter nos appréciations sur Mézeray, et pour suppléer avantageusement à celles que nous pourrions ajouter, nous citerons une belle page d'un de nos plus grands historiens ; elle résume admirablement les qualités et les défauts du vieil écrivain.

« Quand Mézeray publia son histoire, c'est-à-dire entre les années 1643 et 1650, dit M. Augustin Thierry, il y avait dans le public français peu de science, mais une certaine force morale, résultat des guerres civiles qui remplirent la dernière moitié du seizième siècle et les premières années du dix-septième. Ce public, élevé dans des situations graves, ne pouvait plus se contenter de la lecture des grandes chroniques de France abrégées par maître Nicole Gilles, ou de pareilles compilations, demi-historiques, demi-romanesques [2] : il lui fallait non plus de saints miracles ou des aventures chevaleresques, mais des événements nationaux et la peinture de cette antique et fatale discorde de la puissance et du bon droit. Mézeray voulut répondre à ce nouveau besoin ; il fit de l'histoire une tribune pour plaider la cause du parti politique, toujours le meilleur et le plus malheureux. Il entreprit, comme il le dit lui-même, de *faire souvenir aux hommes des droits anciens et naturels, contre lesquels il n'y a point de prescription*... Il se piqua d'aimer les vérités qui déplaisent aux grands, et d'avoir la force de les dire ; il ne visa point à la profondeur, ni même à l'exactitude historique ; son siècle n'exigeait pas de lui ces qualités dont il était mauvais juge. Aussi notre historien confesse-t-il naïvement que l'étude des sources lui aurait donné trop de fatigue pour peu de gloire. Le goût du public fut sa seule règle, et il ne chercha point à dépasser la portée commune des esprits pour lesquels il travaillait. Plutôt moraliste qu'historien, il parsema de réflexions énergiques des récits légers et souvent faux. La masse du public, malgré les savants qui le dédaignaient, malgré la cour qui le détestait, malgré le ministre Colbert qui lui ôta sa pension, fit à Mézeray une renommée qui n'a point encore péri [3]. »

[1] Henrion, *Hist. de France*, Introduction, p. VIII.

[2] Il n'a fait souvent que copier nos auteurs modernes ; et, si l'on examine les sources où il a puisé, on y reconnaîtra jusqu'aux fautes des auteurs qu'il a suivis ; c'est ce qui l'a mis hors d'état de mettre en marge les garants de ce qu'il avance, et de suivre en cela l'exemple de Vignier et de Dupleix. S'il se rencontre avec les anciens, ce n'est pas qu'il les ait consultés ; car il s'est vanté devant M. Ducange qu'il ne les avait jamais lus. (*Vie de Mézeray*, par le père Lelong. *Biblioth. historique de la France*, t. III. — *Mémoires de plusieurs histor. de la France*, p. LXXXV.)

[3] *Lettre IVe sur l'histoire de France.*

Mézeray était un écrivain fécond et infatigable. Pour être complet sur ses écrits, il faudrait parler de son *Histoire des Turcs*, que nous avons déjà nommée, et qui contient ce qui s'est passé dans l'empire ottoman depuis 1612 jusqu'à 1649; de son traité des *Vanités de la cour* (1640, in-4); de ses *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France.* Il faudrait aussi dire un mot des nombreux pamphlets qui lui ont été attribués, en particulier de la série publiée sous le nom du *Sieur de Sandricourt.* La critique moderne conteste que Mézeray en soit l'auteur, ou du moins le seul auteur. Ce qui est certain c'est qu'il fut et demeura toujours un frondeur déterminé.

Nous ne pouvons qu'indiquer toutes ces productions, en en passant plusieurs sous silence. Nous ne parlerons aussi que pour mémoire de la part qu'il eut au Dictionnaire de l'Académie dont il prépara le canevas, lorsqu'après la mort de Conrart (1675) il eut été nommé secrétaire perpétuel.

Portrait de Blanche, femme de Louis VIII, mère de saint Louis.

Il sort quelquefois de beaux rejetons d'une mauvaise souche. De cette infâme Éléonore répudiée par Louis le Jeune, et jointe avec Henri II, roi d'Angleterre, entre plusieurs enfants, naquit Éléonore, mariée à Alphonse, roi de Castille, laquelle eut onze ou douze filles; Urraque, mariée à Alphonse II, dit le Gros, roi de Portugal; Bérangèle à Alphonse, neuvième du nom, roi de Léon, et la cadette Éléonore, donnée à Jacques I[er], roi d'Aragon; les autres moururent jeunes, ou se retirèrent dans des cloîtres. Blanche, l'aînée de toutes, et par conséquent héritière présomptive de Castille, vu que son père n'avait point d'enfants mâles, fut le sceau de la paix entre la France et l'Angleterre; car le roi Jean, craignant que les armes d'Auguste ne le dépossédassent en faveur de son neveu Arthus, s'aboucha avec lui entre Vernon et l'île d'Andely, où, entre autres conditions, il obtint que Louis de France épouserait la princesse Blanche, sa nièce... Cette alliance conclue, son aïeule Éléonore alla elle-même la demander en Castille, avec des ambassadeurs envoyés de la part des deux rois; les épousailles furent célébrées par procureur, à Burgos, avec grande magnificence et cérémonie publique. Son père et toute la cour vinrent la conduire avec un bel équipage jusque sur les frontières de Gascogne, où Louis avait envoyé Matthieu de Montmorency avec des officiers et un autre train pour la recevoir: on lui fit de somptueuses entrées partout où elle passa. Son oncle Jean sans Terre, qui ne souhaitait rien tant que sa

venue, alla au-devant, et la mena en Normandie pour y célébrer le mariage, d'autant que les terres de Philippe étant alors en interdit, à cause de sa femme Isemberge qu'il avait injustement répudiée, ne pouvaient être honorées de cette solennité. Les noces furent célébrées à Parmoy, avec des pompes, des festins publics et des jeux solennels, témoins de la joie des deux peuples, qui semblaient oublier toutes leurs anciennes querelles, pour se réunir ensemble par cette alliance du sang de leurs princes. Élie, archevêque de Bourges, en présence de grand nombre de prélats et de seigneurs français et anglais, eut l'honneur de leur donner la bénédiction nuptiale; et la solennité achevée, Louis emmena sa chère moitié à Paris. Les deux époux étaient à peu près pareils en âge; de treize à quatorze ans, tous deux d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, et en tout tellement semblables l'un à l'autre, que de ce parfait rapport et de cette mutuelle correspondance, naquit entre eux deux un amour saint, qui fut désormais l'âme de l'un et de l'autre. Il ne me souvient point d'avoir vu ni dans l'histoire, ni dans la fable même, de couple plus étroitement uni que celui-là. Ils étaient toujours de compagnie, et quelques affaires qui pussent survenir, ils ne se quittaient point de vue. Dans le voyage que Louis VIII fit contre les Albigeois, Blanche l'accompagna jusqu'en Languedoc, et faisait porter sa tente pour camper avec lui, tant elle avait peur de s'en éloigner d'autant de chemin qu'il y avait à la prochaine ville, et que cependant [1] quelque autre ne s'emparât de son esprit, qu'elle voulait posséder et gouverner toute seule; ce qu'elle faisait encore par zèle contre les hérétiques, car elle avait aussi pris la croix et contribué à cette guerre jusques à donner ses meubles et ses bagues [2].

La douceur de sa parole, ses grâces, et cette majesté royale qui brillait dans ses yeux, gagnaient le cœur de tous les Français, et les lui rendaient doublement sujets; son discours, à ce que l'on remarque, avait tant d'attrait et de force, qu'on ne lui eût su rien refuser, et sa beauté était ensemble [3] si puissante et si douce, qu'elle se faisait également aimer et respecter. Son âme était ornée de toutes les qualités aimables, son génie plus qu'humain, capable des plus hautes entreprises et des plus dif-

[1] *Pendant ce temps-là.*

[2] *Ses bijoux :* signification première du mot.

[3] *Tout à la fois.*

ficiles exécutions, gouvernait et conduisait tout le conseil de France, depuis qu'elle y fut une fois entrée, et dominait dans toutes les affaires sur les plus puissants esprits qu'elle savait attirer à son sentiment et soumettre, s'il faut ainsi dire, à ses lois. Auguste, son beau-père, reconnaissant la force de ses conseils, n'avait point de honte de les suivre aveuglément. Son mari dépendait absolument d'elle, et, si son grand amour ne le rendait excusable, plus même qu'un homme et un prince ne doivent. Il n'eût pas entrepris la moindre chose sans sa volonté, et peu s'en fallut qu'elle ne le détournât de passer en Angleterre, parce qu'il ne voulait pas qu'elle y passât avec lui, bien que ce fût elle qui eût plus ardemment sollicité cette entreprise, disant que ce royaume lui appartenait, comme à l'unique héritière, son oncle Jean s'étant, par ses tyrannies et parricides, rendu indigne, lui et les siens, de le posséder ; car, pour être bénigne et douce, elle ne manquait pas d'ambition, qui est le feu des belles âmes.

Son mari étant près d'expirer, afin de lui laisser après sa mort la même autorité qu'elle avait de son vivant, obligea par serment tous les seigneurs là présents de lui laisser la régence de son fils jusqu'à l'âge de vingt ans, car alors nos rois étaient mineurs jusque-là. Et l'on trouva dans un testament qu'il avait fait un an auparavant qu'il lui donnait des sommes immenses d'argent. La mort seule les pouvait séparer, tant ils vivaient unis depuis vingt-six ans ; et si le courage invincible de notre princesse ne se fût opposé à la douleur de cette séparation, elle les eût unis ensemble. Son regret fut extrême, comme l'avait été sa flamme; mais sa constance fut encore plus grande. Elle se consola enfin de cette affliction par les gages précieux que le Roi lui avait laissés, j'entends plusieurs enfants, qu'elle vit tous prospérer en grandeur et en seigneuries, et qu'elle fit soigneusement élever par des hommes d'une haute probité et d'une rare doctrine, en toutes sortes de vertus et de louables exercices, principalement son fils aîné Louis, dans l'âme duquel elle imprima tellement la crainte et l'amour de Dieu, en lui répétant souvent : *Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel*, qu'il ne s'en éloigna jamais durant tout le cours de sa vie.

Les princes souffrant avec impatience la domination d'une femme, bien qu'elle fût juste et douce, sous le prétexte du bien public, se liguèrent contre elle. Philippe, comte de Boulogne, oncle paternel du jeune Roi, prétendant que la régence lui appartenait, les comtes Thibaud de Champagne, Hugues de la

Marche, Hugues de Saint-Pol, Simon de Ponthieu, et Pierre, duc de Bretagne, cherchaient secrètement le moyen de la lui ôter, chacun ou pour son mécontentement, ou pour son intérêt; et pour en venir plus facilement à bout, en jetant de la confusion dans tous les endroits du Royaume, ils s'allièrent avec les Albigeois. Le comte de Toulouse commença le premier. La régente, dissimulant la faction des princes, jugea qu'il fallait se hâter de ranger [1] celui-là avant que les autres se fussent déclarés. Ainsi elle entreprit une guerre, à laquelle Philippe-Auguste semblait n'avoir osé toucher, tant il la croyait dangereuse. Elle l'acheva heureusement, contraignant le comte de se rendre à sa merci, d'abjurer son hérésie, de livrer ses meilleures places, et l'obligeant de donner sa fille et héritière en mariage à Alphonse, fils de France, afin de mettre par ce moyen cette belle souveraineté dans sa maison. Alors les conjurés, fâchés de voir croître son pouvoir par la défaite d'un tel obstacle, découvrirent leur dessein qu'ils avaient tenu caché deux ans, et tous d'un accord, la force à la main, demandèrent qu'on tînt les états, afin que le Royaume ne fût plus gouverné par une femme étrangère. Blanche, qui entretenait des espions et des intelligences partout, pour les observer et les combattre jusque dans leur cabinet, gagna le devant, et ayant fait assembler les états, engagea dans ses intérêts de telle sorte la plupart des convoqués, par présents et par promesses, qu'ils lui confirmèrent la régence, et jurèrent de la maintenir. Le dessein de ces brouillons étant ainsi découvert, ils eurent recours aux armes; mais Blanche, non moins hardie que prudente, tira de prison Ferrand, comte de Flandre, habile et expérimenté capitaine, pour l'opposer à leurs entreprises; et si de leur côté ils remuaient toute la France pour augmenter leurs forces, elle gagnait ceux qu'ils pensaient avoir acquis, rompait ou dénouait leurs intelligences, n'épargnant point l'argent au besoin, comme font les femmes, et par mille adresses les tenait tous en soupçon l'un de l'autre. Mais qui n'admirera comme elle attira à son parti les deux plus puissants de la ligue, Robert, comte de Dreux, et Thibaud, comte de Champagne? Celui-ci épris des beautés [2] de Blanche, même du vivant de Louis VIII, voyant qu'elle se moquait de sa folie, s'était rangé par dépit avec ses ennemis; mais la force de son amour fut si grande, qu'aux pre-

[1] *Ranger à son devoir, soumettre.*

[2] Emploi très-fréquent pour signifier *de la beauté, des charmes.*

mières lettres qu'il reçut d'elle, non-seulement il abandonna ses alliés et découvrit au conseil la conspiration qu'ils avaient faite pour se saisir de la personne du roi, mais il promit aussi de la servir de tout son pouvoir. Et depuis ce temps-là il demeura toujours à la cour, nourrissant vainement ses espérances de la douce vue de celle qu'il aimait, tandis qu'elle, qui connaissait de quelle importance lui était le secours d'un homme si puissant, serrait de fois à autre ses liens par une parole obligeante, ou par une œillade favorable. Mais en supportant ce comte, elle ne laissait pas adroitement d'en tirer du profit pour le roi son fils : car ayant tel pouvoir qu'il lui plaisait sur son esprit, elle lui persuada de vendre au Roi ses comtés de Blois, de Chartres, de Châteaudun et de Sancerre. Et comme il s'en voulut repentir et se révolter, la Reine lui reprochant son ingratitude, ce pauvre prince rendit derechef les armes à l'amour, et après un grand soupir lui répondit : *Par ma foi, madame, mon cœur, mon corps et toutes mes terres sont à votre commandement*, et après lui avoir accordé tout ce qu'elle voulut, il se retira tout pensif, emportant dans son cœur pour tant de belles terres dont il s'était dépouillé le brûlant souvenir de sa dame, qui se changeait en tristesse, quand il venait à penser qu'elle était si honnête et si vertueuse, qu'il n'en aurait jamais que des rigueurs. Toutefois il ne se put jamais guérir de ce mal, ni par la douceur de la musique, ni par les charmes de la poésie, à laquelle il s'adonnait, et par laquelle aussi il nourrissait son tourment, ayant fait écrire dans la grande salle de son palais de Provins quantité de belles chansons sur ce sujet, que quelques poëtes italiens ont imitées. Elle se servit ainsi sagement des folies de ce comte; mais si elle n'eût eu un courage présent et une circonspection particulière, elle n'eût jamais sauvé son fils ni des embûches que les conjurés lui avaient dressées au voyage de Vendôme[1], ni de celles que machinait tous les jours Isabeau, comtesse de la Marche, tantôt par poison, tantôt par assassins, et enfin par force ouverte, dont notre Reine se débarrassa si bien, qu'elle rendit son fils le plus puissant prince de l'Europe.

Quand saint Louis alla outre-mer, sa mère l'accompagna jusqu'à Marseille, où lui disant le dernier adieu, elle tomba pâmée

[1] Le seigneurs conjurés avaient été ajournés par la régente à Vendôme, en 1229, pour venir rendre compte de leurs actions. Ils formèrent le projet, qui fut déjoué, de se saisir du jeune roi.

d'une si forte douleur entre ses bras, qu'on ne put qu'avec grande peine la faire revenir de cette défaillance. Il lui laissa la régence du royaume, comme à la personne qu'il en jugeait la plus capable ; aussi c'est une chose admirable de lire comme elle s'y comporta sagement parmi tant de mouvements populaires, principalement contre la révolte des pastoureaux, et comme elle retint si bien tous les seigneurs et les voisins dans leur devoir, que pas un ne remua durant la longue absence du roi. Vous direz peut-être, qu'ils étaient la plupart en Orient avec lui, toutefois il en était resté encore beaucoup ; et puis les étrangers, particulièrement les Anglais, jaloux de notre bonheur, pouvaient faire bien du mal, si la régente ne les eût sagement entretenus par sa conduite, ou intimidés par son courage, dont ils avaient vu déjà tant de preuves. Mais qu'est-il besoin de rapporter par le menu toutes ses actions, son adresse, son courage, ses conseils et son administration ? Tout ce qui a été fait en France, depuis l'an 1226, jusqu'à 1252 qu'elle mourut, se doit pour la plus grande partie rapporter à elle : car elle gouvernait souverainement son fils, de sorte qu'elle n'en laissait approcher personne, et même elle était si jalouse de sa belle-fille, que le Roi se cachait d'elle pour la caresser, et ne lui eût osé témoigner de l'amour en sa présence. Quelques-uns attribuaient cela à son ambition et à un désir excessif de régner ; mais je l'attribuerais plutôt à l'amour qu'elle avait pour son fils, qui ne pouvait souffrir qu'aucun le partageât avec elle. L'excès de cet amour lui fit trouver son absence si ennuyeuse, que quelqu'un lui ayant rapporté qu'il avait fait vœu de demeurer en la Terre-Sainte, elle en conçut un déplaisir qui la mit au lit, d'où elle ne releva jamais. Elle mourut à Melun âgée de soixante-cinq ans, l'an 1252, et fut enterrée en l'abbaye de Maubuisson de l'ordre de Cîteaux, qui est de sa fondation, comme celle du Lis près de Melun, généralement regrettée, mais principalement des moines, lesquels tant par piété que par maxime d'État, elle avait pris sous sa protection. Comparable aux plus sages politiques, résolue en ses conseils, hardie en ses entreprises, prudente en la conduite de ses projets, équitable, libérale, fort chrétienne, et pour la couronner comme fait Guillaume de Nangis, d'une louange imitée de l'Écriture sainte : *La sagesse même avec laquelle tous les biens vinrent en France.* Elle eut, comme le roi son fils, un zèle si ardent pour la religion chrétienne, qu'elle chercha toute sa vie les moyens de l'augmenter : car elle fournissait tous les ans de grandes sommes de deniers pour les croisades, assistait charitablement les pauvres Chré-

tiens du Levant, retirait[1] favorablement les ecclésiastiques chassés par les Albigeois, et entretenait des prédicateurs et des missionnaires, pour aller convertir ces hérétiques, et fonda l'Université de Toulouse. Elle s'efforçait avec un pareil soin de dissiper les abus de l'Église, sachant bien que les bonnes mœurs persuadent la bonne doctrine; comme, au contraire, les débordements de ceux qui ont la charge des âmes, éloignent les esprits de la véritable croyance. C'est pour cette raison qu'elle voulut que l'Université de Paris décernât [2], qu'un homme ne pouvait non plus tenir deux bénéfices que deux femmes, bien que Philippe, chancelier de ce célèbre corps, s'opposât à cette sentence. Le même zèle lui donnait une mortelle aversion pour les infidèles obstinés : ainsi elle refusa constamment toutes les sommes qu'on lui offrit, pour rétablir les juifs en France, et ne permit jamais qu'aucun hérétique fût élevé dans les charges; l'empereur Baudouin ayant mandé une de ses nièces pour la donner en mariage au sultan d'Iconie, dont il espérait de l'appui par cette alliance, elle lui écrivit qu'elle ne consentirait jamais qu'on mît une princesse chrétienne entre les mains d'un ennemi de Dieu. (*Histoire de France*, t. II, p. 220 et suiv.)

Conduite du duc d'Anjou, frère de Henri III, dans les Pays-Bas.

François, prince Dauphin, qu'on nomma duc de Montpensier après la mort de Louis son père, et le maréchal de Biron, avaient mené au duc d'Anjou dans les Pays-Bas un renfort de sept mille hommes de pied et de douze cents chevaux, et lui-même avait levé quelques compagnies de reîtres. C'était là sa dernière main: tout son crédit et tous ses amis étaient épuisés, il avait consumé en cette guerre le revenu de son apanage, qui était de cinquante mille écus, et s'était engagé de trois cent mille par delà. Les quatre millions que les états levaient pour l'entretien [3] de la guerre, s'en allaient tous en pensions inutiles, si bien qu'il ne lui en restait pas quarante mille livres par an. Avec cela il se trouvait au milieu de deux religions qui s'entre-choquaient furieusement, et le choquaient toutes deux, parmi la haine acariâtre et les dé-

[1] *Retirer* dans le sens de donner asile, retraite, refuge, ne s'emploie guère aujourd'hui qu'avec une préposition comme *chez*, *dans*.

[2] Décrétât; comme le latin *decernere*.

[3] Archaïsme excellent pour sa concision et sa clarté.

fiances brutales des Flamands; avec cela[1] le mécontentement de ses capitaines, les plaintes du peuple qui était mangé par les gens de guerre, les cris des soldats qui mouraient de faim, et avaient les Flamands pour plus grands ennemis que les Espagnols; le mépris et la désobéissance de l'une et de l'autre nation, et les traverses secrètes du prince d'Orange lui causaient des embarras et des inquiétudes étranges.

Il avait beau supplier le Roi de lui envoyer quelque assistance, les jalousies que le conseil d'Espagne et ses mignons lui avaient données de ses progrès, l'endurcissaient à lui refuser tout. Le roi de Navarre offrait au roi de porter la guerre jusque dans le cœur d'Espagne, d'employer pour cela cinq cent mille écus de son bien, pour lesquels il engagerait ses comtés patrimoniales[2] de Rouergue et de l'Ile. De plus, pour lui ôter toute défiance, il ne voulait composer son armée que de Suisses et de reîtres alliés de la France, et de Français de l'une et de l'autre religion; il offrait même d'en donner le commandement à un maréchal de France au choix du Roi, et de lui envoyer Madame, sa sœur unique, et la fille du prince de Condé en otage. Ces propositions ne firent que donner au Roi plus d'ombrage des uns et des autres, parce qu'elles marquaient quelque liaison entre eux; comme d'autre part les menaces que le duc d'Anjou laissait quelquefois échapper dans son désespoir, irritaient davantage les favoris, et leur donnaient la pensée de le faire périr, afin de prévenir sa vengeance.

Ainsi quand il envoyait demander secours, ils obligeaient le Roi de lui répondre, qu'il se mît en état de le recevoir, qu'il se rendît le plus fort, de peur d'être chassé par ces marchands, comme l'avait été l'archiduc Mathias; et ce qu'ils lui conseillaient à dessein de le perdre, la reine sa mère le lui conseillait aussi pour le sauver, le pressant de se saisir des meilleures places, et d'affermir sa souveraineté sur quelques fondements solides.

Ceux qui le gouvernaient particulièrement étaient gens sans honneur et sans foi: entre autres Quinfay son secrétaire, Fervaques, et Aurilly, son gendre : ce dernier était un jeune garçon, fils d'un sergent de la Ferté près de Blois, que son luth, sa voix, sa danse, et autres qualités plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand prince, avaient mis en haute fa-

[1] *Avec cela* est déjà au commencement de la phrase. Voilà de ces négligences fréquentes chez Mézeray, même dans ses meilleurs morceaux.

[2] *Comté* était alors féminin, comme *duché*.

veur auprès de son maître. Ces gens-là le tenant toujours en défiance du duc de Montpensier et des autres personnes d'honneur qui eussent pu le détourner des méchantes actions, l'aiguillonnaient sans cesse avec des motifs, tantôt de vengeance, tantôt d'agrandissement, à s'emparer des places dont ils se promettaient d'avoir les gouvernements. Ainsi un jeune prince qui avait peu de conscience, et qui se voyait réduit en de grandes détresses, se résolut à croire leurs pernicieux conseils, et donna ordre à ses capitaines de se saisir de sept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui serait le 18me de janvier.

L'entreprise réussit sur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Alost et Meen : mais elle manqua sur Ostende et sur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges, et confessèrent toute la conspiration, même que le duc devait se saisir d'Anvers et de la personne du prince d'Orange, pour le contraindre de lui rendre les lettres reversales, par lesquelles il s'était obligé de lui laisser les comtés de Hollande et de Zélande. Ceux d'Anvers avaient aussi éventé la conspiration, et s'étaient mis en armes : néanmoins comme le duc d'Anjou avait donné l'ordre pour le même jour dix-huitième du mois, de se saisir de la porte de Kornebourg la plus proche de son palais, et que le soir au plus tard il fut arrivé des nouvelles de ce qui s'était passé aux autres villes, il ne put pas différer plus longtemps.

Donc, nonobstant les prières du prince d'Orange, il sortit de la ville avec ses gardes, et deux cents chevaux qu'il avait auprès de sa personne, feignant d'aller voir son armée qui était campée tout proche de là. En passant il s'arrête sur le pont, afin que ses gardes, au signal donné, se saisissent de la porte de Kornebourg. Les gentilshommes qui marchaient devant lui, rentrent aussitôt, chassent les bourgeois, et mettent le feu à la prochaine maison pour avertir l'armée. En moins de trois quarts d'heure il y eut dix-sept compagnies françaises et six cents lanciers dans la ville, criant : *Tue, tue, vive la messe*, et *ville gagnée*. Mais les bourgeois qui s'étaient préparés, sortent de leurs maisons, tendent les chaînes, dressent des barricades, posent des corps de garde aux carrefours, et leurs femmes se mettent aux fenêtres avec des pierres et de gros morceaux de bois. Fervaques, qui, avec cent chevaux, pensait se couler le long du rempart dans la place de la citadelle, trouve cinq cents hommes à la porte Saint-Georges bien barricadée qui l'arrêtent tout court; deux compagnies d'infanterie qu'il emploie pour les forcer sont repoussées; cependant il est coupé par derrière, si bien qu'il ne peut ni avancer

ni reculer. Le prince d'Orange, sorti au bruit, va droit à lui, l'enveloppe et l'emmène prisonnier, les mains liées derrière le dos.

Sa prise encourage fort les bourgeois. Tous, sans différence ni de religion, ni de sexe, ni de condition, s'animent à chasser l'ennemi commun. Les Français sont poussés partout, ils se mettent en déroute; la précipitation de ceux qui s'enfuient hors de la ville, et celle des Suisses qui se pressaient d'y entrer pour les secourir font un embarras à la porte; ils s'y amoncellent et s'y étouffent les uns les autres. Plusieurs, après avoir couru de côté et d'autre sur les remparts sans trouver d'issue, pressés la pique dans les reins, sautent par-dessus les murailles. Le duc d'Anjou les regardait avec plaisir, pensant que ce fussent des bourgeois; mais quand il reconnut que c'étaient des siens, et qu'au même temps il entendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes, alors ce fut à lui de rappeler ses Suisses et de se retirer laissant quinze cents de ses gens, dont il y avait trois cents gentilshommes, tous raides morts sur le pavé, et deux mille d'enfermés dans la ville.

Le prince d'Orange et la miséricorde des bons bourgeois sauvèrent la vie à ces derniers; car dès qu'il n'y eut plus de résistance, ils s'employèrent à les mettre à couvert, à secourir les blessés, et à retirer ces malheureux, qui étaient entassés à la porte, dont quelques-uns respiraient encore; et même, à trois jours de là, ils renvoyèrent les prisonniers au duc avec beaucoup de courtoisie. Le seul Fervaques courut grand risque; le peuple, qui le croyait l'auteur de cette infâme perfidie, l'eût déchiré en pièces, si le prince d'Orange, sous prétexte de le garder étroitement, ne l'eût enfermé au château dans une chambre grillée, avec douze gardes à la porte.

Le coup failli, le duc d'Anjou ayant au moins bien de la confusion s'il n'avait pas bien du repentir, se retira au château de Berken avec le reste de ses troupes, qui faisaient encore neuf mille hommes. De là il écrivit des lettres aux députés des États, dans lesquelles leur ayant remémoré ses services et fort exagéré les mépris et les mauvais traitements qu'il avait reçus d'eux, il disait que les indignités qu'on lui avait faites ce jour-là avaient désespéré la patience de ses gens et causé le désordre, dont il avait un extrême déplaisir; qu'il n'avait pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avait témoignée par tant d'effets, et qu'il les en avait bien voulu avertir, les priant de lui faire entendre leur dernière résolution, afin de régler la sienne sur leur réponse.

Les États arrêtèrent qu'on lui enverrait des députés, et Orange obtint qu'on laisserait suivre des vivres pour ses troupes. Cette grâce n'ayant duré que deux jours, il pensa à gagner Tenremonde; mais ceux d'Anvers lui empêchèrent [1] le passage de l'Escaut; et comme ensuite il voulut prendre son chemin par Vilvoorde, ceux de Malines lâchèrent les écluses. De sorte que sa malheureuse armée fut contrainte de s'exposer à traverser cette grande plaine d'eaux, non sans perte de plus de trois cents hommes. Enfin, après avoir fait près de trente lieues avec d'effroyables difficultés, quoiqu'il n'y en eût que sept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui lui servit de seconde planche après le naufrage.

La reine mère, la reine d'Angleterre et le Roi même, pour l'honneur de la nation française, s'entremirent d'adoucir le courage des Flamands, et de pallier la faute du jeune prince. Il fut tant fait par ces négociations, que les états, craignant qu'il ne livrât aux Espagnols les places qu'il tenait encore, convinrent avec lui, par un traité provisionnel : Qu'ils lui paieraient 90,000 florins pour son armée, moyennant quoi il se retirerait à Dunkerque; qu'il se tiendrait là en attendant qu'on travaillerait à un accommodement; et qu'au préalable il rendrait Tenremonde et Dixmude.

Ils pensaient, avec l'aide de ses troupes, faire lever le siége d'Eindove; mais Biron, qui les commandait, étant mal assisté et dépourvu de toutes choses, ne fut point en état de le faire, et eut assez de peine, deux mois durant, à combattre la nécessité et la faim. Néanmoins le duc de Parme n'osa l'attaquer dans son camp, près de Rosendal. Cependant les désordres de ces provinces croissaient de jour en jour par la contrariété des sentiments et des intérêts des députés des états, qui ne savaient rien faire que crier contre les Français. Après donc que le duc d'Anjou eut langui deux mois dans le mélancolique séjour de Dunkerque, attendant en vain leur dernière résolution, il s'embarqua le vingt-huitième de juin pour s'en revenir à Calais.

Deux jours après son départ, les Gantois, aveuglés de la haine obstinée qu'ils avaient contre les Français et contre la religion catholique, fermèrent les passages par où Biron pouvait aller se-

[1] *Empêcher* avec un régime indirect de personne est très-fréquent chez Mézeray. Cet emploi, du reste, était général au seizième et au dix-septième siècle, et se trouve même encore dans la première partie du dix-huitième. Nous renvoyons pour les exemples à notre *Lexique comparé de la langue de Corneille.*

courir Dunkerque, si bien que cette ville se rendit à composition. Ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe, Saint-Vinoch et Meenen tombèrent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublèrent les crieries et les mutineries de ceux de Gand et d'Anvers ; en sorte que le prince d'Orange, ne se trouvant plus en sûreté dans Anvers, se retira sagement en Zélande avec toute sa maison, le vingt-deuxième juillet, ayant auparavant fait assigner les états généraux à Middelbourg.

Un mois après, Biron sortit aussi du pays avec ses troupes, et alla trouver le duc d'Anjou, qui était dans le Cambresis. Il faisait contenance d'y en vouloir assembler d'autres; mais ce n'était que pour avoir sujet de ne pas retourner à la cour, où le Roi l'avait mandé. Son action lui avait couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyait la vue de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eût eu le sens égaré, et ne pouvant pas même souffrir la présence de sa mère, qui l'était allée chercher. Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année, sans que le Roi se souciât fort de lui, ayant reconnu que le mépris était le vrai remède de ces escapades. (*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, années 1582-1583.)

PELLISSON (Paul)

(1624-1693)

Avec Pellisson nous étudierons non-seulement un grand historien, mais encore un orateur, par ses Mémoires pour Fouquet, le plus beau modèle de l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle.

Pellisson naquit à Béziers en 1624. Au nom de Pellisson, nom ancien dans la robe, dit d'Olivet, il ajouta celui de sa mère, *Fontanier*, pour se distinguer de son aîné. Il fut élevé par sa mère dans le calvinisme. Il fit ses humanités à Castres, sa philosophie à Montauban, et son droit à Toulouse. Il avait à peine donné quelques mois à cette étude qu'il eut repris de paraphraser les *Institutes* de Justinien ; il n'en publia que le premier livre; mais ce travail parut étonnant de la part d'un si jeune homme. Après avoir brillé quelque temps au barreau de Castres, qu'il quitta à la suite d'une affreuse attaque de petite vérole, qui le rendit méconnaissable à ses amis eux-mêmes, il vint à Paris, où Conrart, son coreligionnaire, pour qui les protestants de Castres lui avaient donné des lettres de recommandation, le fit connaître aux premiers académiciens dont sa maison était le rendez-vous. Bientôt il entreprit d'être leur historien. En 1652 il publia en un volume in-8 une histoire de l'Académie, en forme de lettre adressée à un de ses parents, afin de se donner plus d'aisance d'entrer dans les petits détails. Il l'intitula *Relation contenant l'histoire de l'Académie française.* L'illustre compagnie, après avoir entendu lecture de cet ouvrage, le nomma dès lors à la première place vacante, et ordonna qu'en attendant il aurait droit à ses assemblées, ajoutant cette clause : « Que la même grâce ne pourrait plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût. » Pellisson fut regardé comme académicien surnuméraire à partir du 30 décembre 1652, jour où il remercia l'Académie de l'honneur qu'elle lui avait fait; et il fut reçu membre réel le 17 mars de l'année suivante.

L'historien de l'Académie mit un soin particulier à étudier et à peindre les caractères des écrivains, sur chacun desquels il ne pouvait donner que d'assez courts détails. Il avait un goût particulier pour les observations psychologiques. « Si je suivais mon inclination, dit-il, cette partie de mon ouvrage serait excessivement longue; car je vous avoue que j'ai une curiosité extrême et insatiable pour tout ce qui peut me faire connaître les mœurs, le génie et la fortune des personnes extraordinaires; que j'ai même cette faiblesse d'étudier souvent dans

les livres l'esprit de l'auteur beaucoup plus que la matière qu'il a traitée [1]. »

Tout dans son livre respirait la modération et la bienveillance. Bien des amours-propres cependant trouvèrent de quoi se choquer. « M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, a dit un contemporain, s'est fait bien des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille, illustre faiseur de tragédies, écrit contre lui, de même que M. Charles Sorel [2]. »

Pellisson a témoigné lui-même, dans son discours de réception, des déboires que lui causa l'*Histoire de l'Académie*. « Je me réjouis, y dit-il, de voir que cette illustre compagnie me confirme aujourd'hui la grâce qu'elle m'avait déjà faite, et qu'elle n'en a point été détournée, ni par les défauts qu'elle a pu remarquer en moi, depuis que j'ai l'honneur d'assister à ses assemblées, ni par les divers murmures qui ont été excités contre moi de tous côtés, contre ce misérable livre, qui, tout innocent qu'il est, n'a pas eu certainement le bonheur de satisfaire également tout le monde. »

L'historien de l'Académie recueillit dans la partie la plus éclairée du public des éloges qui le dédommagèrent bien des ennuis dont l'abreuvèrent ces susceptibilités chatouilleuses et vaniteuses.

Fénelon a fait de l'*Histoire de l'Académie* par Pellisson un éloge qui dispense de tous autres.

« Son chef-d'œuvre, dit-il, est l'*Histoire de l'Académie*. Il y montra son caractère, qui était la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux. Il osait heureusement, pour parler comme Horace. Ses mains faisaient naître les fleurs de tous côtés ; tout ce qu'il touchait était embelli. Des plus viles herbes des champs, il savait faire des couronnes pour les héros ; et la règle, si nécessaire aux autres, de ne toucher jamais que ce qu'on peut orner, ne semblait pas faite pour lui [3]. »

L'illustre successeur de Pellisson à l'Académie dit encore un peu plus loin :

« Il racontait avec un tel choix des circonstances, avec une si agréable variété, avec un tour si propre et si nouveau dans les choses les plus communes, avec tant d'industrie pour enchaîner les faits les uns dans les autres, avec tant d'art pour transporter la lecteur dans les temps où les choses s'étaient passées, qu'on s'imagine y être, et qu'on s'oublie dans le doux tissu de ses narrations. »

Pellisson devait, des années plus tard, prendre un vol plus élevé comme historien dans son *Histoire de Louis XIV*.

Pellisson avait obtenu de Louis XIV la permission de le suivre dans

1 *Hist. de l'Acad.*, V.

2 *Esprit de Guy Patin*. Amsterd., 1713, p. 83.

3 Discours prononcé par Fénelon dans l'Académie française à sa réception en la place de Pellisson, le 31 mars 1693.

sa première conquête de la Franche-Comté. Il en fit une relation qui fut très-applaudie. Le Roi surtout en fut tellement satisfait, qu'il le nomma peu de temps après pour écrire son histoire, et lui donna avec les entrées une pension de 6,000 livres qui lui fut continuée jusqu'à sa mort.

Pellisson, dans l'*Histoire de Louis XIV*, n'a embrassé qu'une période de dix-huit ans, et s'est renfermé entre la paix des Pyrénées et celle de Nimègue. Les quatre premiers livres renferment les six années de paix qui s'écoulèrent depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de Flandre, commencée en 1667 et terminée l'année suivante par la paix d'Aix-la-Chapelle. Le huitième et le neuvième livre sont employés à expliquer les causes de la guerre de 1672, et les suites de la triple-alliance formée par la jalousie et l'inquiétude des succès de Louis XIV pendant la campagne de 1667.

La faiblesse de sa santé, ses grandes occupations auprès du roi, peut-être aussi, a-t-on pensé, le déplaisir qu'il eut de voir nommer deux autres écrivains, Racine et Despréaux, pour le même travail, empêchèrent Pellisson d'achever cette *Histoire de Louis XIV* dont il avait projeté de faire celle de toute l'Europe durant son siècle.

L'*Histoire de Louis XIV* a été puisée aux sources les plus authentiques. Non-seulement l'auteur vit la plupart des choses qu'il a décrites, mais tous les cabinets lui furent ouverts, et il eut à sa disposition les écrits originaux, les pièces, les dépêches et les instructions les plus importantes. Il eut entre les mains les journaux de Turenne, du maréchal de Bellefonds, et des autres officiers généraux qui commandaient sous Louis XIV pendant la campagne de Lille. Ceux qui avaient alors quelque part au gouvernement, les ministres du roi, le roi lui-même se firent un plaisir ou un devoir de lui communiquer le secret des négociations et de lui donner la clé des affaires les plus délicates.

Toutes ces circonstances font de cet ouvrage un des monuments historiques les plus précieux.

L'histoire de Pellisson est riche en récits d'expéditions militaires, en détails de négociations, en considérations politiques, le tout présenté sans la moindre aridité, malgré l'exactitude presque technique, et la profondeur de la pensée. Le beau style couvre et orne tout.

Par amour de ce beau style, Pellisson évite avec un soin excessif les petits faits, les détails qui lui paraissent trop minutieux et trop vulgaires. Faisant le récit de la guerre des Provinces-Unies avec l'Angleterre, il dit :

« On proposa enfin des récompenses certaines à ceux qui feraient quelque action remarquable par la prise des vaisseaux dans les combats, d'autres pour les veuves des officiers et des soldats, qui y seraient demeurés, d'autres même pour ceux qui y seraient estropiés, où chaque membre perdu avait son prix et son estimation certaine. Ce détail, que nous admirerions dans un Dion Cassius, ou un Denys d'Halicarnasse, s'il s'agissait de la république romaine, nous paraîtrait bas et ennuyeux dans les histoires de notre siècle ; ce qui m'oblige

de ne toucher qu'en passant dans ce récit la plupart de ces pièces originales [1]. »

Ce dédain des détails est commun à tous les historiens du siècle de Louis XIV.

Dans l'*Histoire de Louis XIV*, comme dans les Mémoires pour Fouquet, la phrase de Pellisson est quelquefois longue; souvent des membres étrangers en coupent le sens et fatiguent l'attention ; mais la diction en général brille de ces qualités qui faisaient dire à Fénelon de son prédécesseur à l'Académie que « son style noble et léger ressemblait à la démarche des divinités fabuleuses qui *coulaient* dans les airs sans poser le pied sur la terre. » Dans nombre de pages il offre de beaux exemples de la grande manière de traiter l'histoire; ainsi dans ce début souvent cité :

« Je n'aurai point à décrire la division dans la maison royale, la guerre civile jointe à l'étrangère, et l'autorité disputée entre le prince et ses sujets. Il ne sera pas besoin que je représente non plus une cour agitée de secrètes factions, la fortune des particuliers élevée par des bassesses, la grandeur opprimée par la faveur et le ministre plus occupé à démêler les intrigues du cabinet, et à gouverner l'esprit de son maître, qu'à toutes les affaires publiques ; moins encore les fureurs qu'une fausse image de religion excite dans les esprits, les assassinats, les conspirations, les massacres, et toutes ces autres aventures tragiques qu'on voit avec douleur et qu'on lit avec plaisir. Mais, en récompense, ce qui est d'un usage beaucoup plus grand, soit dans la vie ordinaire, soit dans la conduite des États, se verra ici peut-être plus clairement que partout ailleurs; je veux dire les fruits de l'application, du bon sens et de la sagesse, et particulièrement ce que ni les princes ni les peuples ne doivent jamais oublier : combien peut un seul homme, quand Dieu l'appelle à une première place, avec la volonté et la force d'y faire son devoir.

« Le traité des Pyrénées, signé le 7 décembre 1659, et la mort du cardinal Mazarin, arrivée le 9 mars 1661, changèrent deux fois en fort peu de temps l'état des affaires en France. Je n'écrirai point ce qui se passa, soit au dedans, soit au dehors, dans ce petit intervalle de quinze mois, que je ne regarde pas comme étant proprement de mon sujet. »

Fermeté de style, hauteur de pensées brillent également dans ce beau morceau. Dans d'autres, comme dans le récit de la bataille de Saint-Gothard que nous donnons à nos extraits, on admire tous les mérites d'un narrateur consommé.

L'*Histoire de Louis XIV* a un complément précieux ; ce sont les *Lettres historiques*. Attaché à la suite du roi pour observer et écrire ses actions, il relate au fur et à mesure dans ses lettres, avec une élégante précision et avec sagacité, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il apprend ; ne se pressant pas trop pour avoir le temps de connaître et de démêler l'axacte vérité, comme il nous l'apprend lui-même dans quelques lignes d'une lettre du 27 avril 1676 : « Vous avez su la prise de Condé

[1] *Histoire de Louis XIV*, liv. III.

par les nouvelles du roi, qu'il m'eût été difficile de prévenir, et je n'écris guère ces sortes de choses que quelques jours après, pour en mieux savoir les circonstances. »

L'*Histoire de l'Académie* et l'*Histoire de Louis XIV* sont encore estimées et lues; mais ce qui demeure le plus beau titre de Pellisson ce sont ses *Mémoires pour Fouquet.* On en sait l'occasion. Cet intendant des finances, à la suite de brillantes fêtes données par lui à Louis XIV dans sa féerique maison de Vaux, avait été arrêté à Nantes par ordre du roi, auquel Colbert avait révélé ses effrénées prodigalités et toutes ses dilapidations, et qui d'ailleurs était blessé au vif par un sentiment de jalousie contre l'audacieux ministre pour ses insolentes propositions à Mademoiselle de la Vallière qu'il savait aimée du jeune prince. Il avait été aussitôt conduit au château d'Angers, et son procès commencé avec une effrayante rigueur, non par les tribunaux ordinaires, mais par une commission en grande partie composée de ses ennemis. On ne demandait pas moins que sa tête, et Louis XIV paraissait disposé à sévir sans pitié, à cause qu'on lui avait présenté le surintendant comme très-dangereux par ses correspondances et ses projets; qu'on lui donnait beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés et capables de soulever la province au premier ordre de sa part; qu'il avait acquis et fortifié Belle-Isle, et y faisait encore travailler, dans le dessein, disait-on, de s'y cantonner contre le roi ou de rendre cette possession le prix de l'asile qu'il irait demander aux Anglais; enfin que presque toute la cour, du plus petit au plus grand, recevait de lui des présents et des pensions. Louis XIV fut dur. surtout dans la conclusion de cette affaire, mais il avait des raisons d'État qui ont été comprises de nos jours et qu'il consigna dans les Instructions pour son fils que l'ancien premier commis de Fouquet écrivit lui-même de sa main, quand il fut devenu secrétaire et historiographe du grand roi.

Pellisson, en qualité de premier commis depuis 1654 et de confident de Fouquet, avait été arrêté en même temps que lui et conduit à la Bastille. Cette captivité imméritée fit éclater son dévouement et la générosité de son âme. A peine le procès commencé, il se mit à composer, quoique privé des secours les plus indispensables, et publia ses célèbres Mémoires et Discours au roi [1], où il s'ingénia, avec l'éloquence du cœur, à exposer tout ce qui pouvait justifier le surintendant et atténuer ses torts, s'appliquant avec une extrême adresse à faire ressortir les importants services qu'il avait rendus sous Mazarin, sa fidélité au sein du parlement sur la fin de la Fronde, ses ressources de financier dans les temps de guerre, enfin sa vigueur, son adresse, son courage, son génie naturel, « cheval trop emporté, mais généreux, » suivant sa poétique expression.

[1] Ils furent publiés sous ce titre : *Discours au roi par un de ses fidèles sujets, sur le procès de M. Fouquet*, avec divers autres écrits sur le même procès. Paris, 1661.

La première défense pour Fouquet, adressée au Roi, et sortie tout d'un coup on ne savait d'où, fit une profonde impression sur le public. Elle consola les parents et les amis du surintendant, mais en même temps elle ranima la haine de ses adversaires. Les efforts des ennemis de Fouquet pour le perdre redoublaient l'énergie de Pellisson à le défendre, et lui faisaient trouver de nouvelles ressources dans son talent et dans son cœur ; il disait dans sa *Seconde défense de M. Fouquet* :

« Depuis qu'on a publié, contre mon dessein, la première défense de M. Fouquet que j'avais écrite pour Sa Majesté seule, je me suis caché derrière ce tableau, non pour l'intérêt de mon ouvrage, mais pour celui de mon ami, écoutant avec beaucoup d'attention ce qu'on en disait de toutes parts depuis les plus grands jusqu'au vulgaire. Si l'on ne m'a point trompé, le Roi a lu ce discours, je ne sais avec quelle approbation et quel effet, mais au moins avec un esprit de justice, que la postérité, si elle est juste, lui comptera peut-être un jour pour quelque chose de plus qu'une ville prise, ou qu'une bataille gagnée. Le public, en général, m'a paru satisfait et détrompé de bien des choses. Quelques ennemis, louant ce discours comme éloquent seulement, ont prétendu le condamner comme peu solide. D'autres l'ont attaqué sur quelques endroits avec des raisons sans beaucoup de fondement, mais non pas sans quelque couleur et quelque apparence. Et c'était peu si d'autres enfin n'eussent fait sortir des ténèbres de l'épargne, et répandu dans le monde, je ne sais quelles affaires, non pas nouvelles ou auparavant inconnues par eux comme on en est fort bien averti, mais gardées en un corps de réserve pour renouveler le combat, afin que si on croyait M. Fouquet justifié, un moment après on crût qu'il n'en était rien, et que tous les jours il devenait plus coupable. »

Ce second mémoire, à tort appelé *Second discours au Roi* dans les éditions modernes, était un factum, sans plan méthodiquement arrêté, et sans unité, où l'auteur averti du fond de la Bastille de l'obsession exercée sur l'esprit de Louis XIV par Colbert et les autres ennemis de Fouquet, s'adressait à l'opinion publique, et tâchait d'intéresser les gens d'affaires en faveur de son malheureux ami, en examinant devant eux, dans les cinq parties de son travail, 1° la question de compétence ; 2° l'énormité des profits tirés des avances d'argent faites au Roi, avances qui sont des services rendus à l'État, et non des prêts usuraires; 3° la nature et les garanties du privilége qui exempte le surintendant de la reddition de ses comptes; 4° une affaire embrouillée concernant six millions, somme fictive, représentée par des billets sans valeur, et qu'on prenait pour un vol fait au trésor; 5° la critique des abus inhérents à l'administration de la justice aussi bien qu'à celle du trésor.

Pour assurer la circulation de cette défense hardie, Pellisson eut soin de gagner le Roi, dans l'exorde, par des éloges où il entrait la dose nécessaire de flatterie, et dans la peroraison par des supplications qu'il sut habilement entremêler de plus d'une leçon. On ne fit jamais de prière au monarque absolu avec plus de dignités. Il dit quelque part.

« Qu'il soit formidable à ses ennemis, mais que pas un de ses sujets n'en ait rien à craindre. Qu'il soit permis de dire, d'écrire, de publier tout ce qui, sans blesser cette autorité que rien n'égale et cette gloire que rien n'approche, peut soulager l'accablemeut et l'opprobre d'un malheureux. »

L'homme qui sut parler ainsi fut plus qu'un grand écrivain, il fut une belle et grande âme. Dans ses mémoires, Pellisson gardait soigneusement l'anonyme et employait toute sorte d'adresse pour détourner de lui les soupçons. Ainsi il disait dans ses *Considérations sur le procès de M. Fouquet :*

« Que la chambre soit incompétente, je pense l'avoir montré dans mes premiers mémoires. Il s'est passé assez de temps depuis que je les ai faits ; car il faut des voyages, et de longs voyages, pour une feuille d'impression, quand elle défend un malheureux. »

Pour se cacher, son courage n'en était pas moins grand ; car il prévoyait bien, ce qui ne manqua pas d'arriver et fit redoubler les rigueurs de sa captivité, qu'on reconnaîtrait la main d'où partaient ces plaidoyers aussi hardis qu'éloquents.

Les mémoires sur Fouquet ont un caractère d'éloquence incontestable; la logique y est à la fois entraînante et lumineuse, et l'agrément est semé partout, jusque dans les comptes rendus du mouvement des finances ; surtout l'art y est suprême par la manière dont le généreux avocat sait intéresser continuellement la gloire du monarque à l'absolution de son ministre, réclamer la justice tout en implorant la clémence, et rejeter sur les malheurs des temps et la nécessité des conjonctures les actes injustifiables.

Ces discours méritent donc d'être rangés parmi les chefs-d'œuvre oratoires; mais il faut reconnaître qu'ils manquent souvent du fini et de la correction antiques. On y a justement signalé des abus de figures touchant à la déclamation, quelques solécismes, des fautes de construction, des phrases longues et embarrassées, une multiplicité de parenthèses fatigante. Ces défauts sont surtout sensibles dans la seconde défense, plus négligée que la première.

Après ces ouvrages importants, on peut encore citer avec honneur pour Pellisson des écrits moins considérables [1], et en particulier ses ouvrages de controverse, dont Fénelon a vanté « la vivacité, la patience, la tendresse, la délicatesse de charité qui y éclatent ; » et au sujet desquels il a encore dit : « Ses ouvrages de controverse, éloignés de toutes sortes d'emportements, ont une certaine tendresse qui gagne le cœur de ceux dont il veut convaincre l'esprit, et la foi y est partout inséparable de la charité [2]. » Cette douceur produisait des

[1] Ces ouvrages sont : *Réflexions sur les différends de la religion*, avec une *réfutation* de Jurieu et des idées de Leibnitz sur le tolérantisme, 4 vol. in-12 ; *Traité de l'eucharistie*, in-12.

[2] Discours de réception à l'Académie.

fruits admirables, à en juger seulement par le témoignage de madame de Maintenon, écrivant dans une lettre du 13 novembre 1683 : « Pellisson fait des prodiges ; M. Bossuet est plus savant, mais Pellisson est plus persuasif. »

L'auteur de ces écrits apologétiques du catholicisme avait été élevé et avait longtemps vécu dans le protestantisme. Il se convertit seulement en 1670. Peu de temps après, il prit le sous-diaconat. Cette dignité ecclésiastique lui permit de jouir de riches bénéfices : il fut abbé de Saint-Barthélemy de Bénévent et prieur de Saint-Orens d'Auch. Il usa modérément et généreusement de sa fortune. La bonté faisait le fond de sa nature, et Madame de Sévigné lui a donné un éloge très-mérité quand elle a dit : « Il est bien laid ; mais qu'on le dédouble, et l'on trouvera une belle âme ! » Le spirituel cousin de la célèbre marquise n'a aussi été que juste en disant : « Je sais le meilleur gré du monde au Roi des grâces qu'il fait à Pellisson, car il est encore plus honnête homme que bel esprit [1]. »

Ce personnage éminent par l'esprit et par le cœur mourut le 7 février 1693. Il est du petit nombre de ceux dont la réputation est demeurée pure et inattaquée. Comme écrivain, c'est un des meilleurs modèles qu'on puisse proposer aux époques où le goût s'égare. Voltaire, dans la décadence de la fin du dix-huitième siècle, disait : « On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon [2]. » Ces paroles n'ont pas perdu leur à-propos.

Le Combat de Saint-Gothard.

Cependant une partie de ces mêmes troupes d'Italie, destinées désormais à un meilleur usage, et quelques autres qu'on envoie de France, marchent sur la fin de l'hiver par divers côtés au secours de la chrétienté en Hongrie, où les Turcs enflés de divers succès, après avoir emporté d'assaut le fameux fort de Serin, malgré l'armée impériale avec qui [3] il communiquait par un pont, s'avançaint alors à grandes journées vers le cœur de l'Empire, prêts à passer le Raab à quinze ou vingt lieues de Vienne, avec près de cent mille hommes conduits par le grand visir lui-même, capitaine dans une haute réputation de prudence et de fermeté. Là, un petit nombre de nos Français, mais composé en partie de volontaires de la première qualité, accourus à cette guerre par la

[1] Lettre du comte de Bussy à mademoiselle P..., 25 janvier 1670.

[2] Lettre à l'abbé d'Olivet, 5 février 1767.

[3] On dirait aujourd'hui *avec laquelle;* le relatif *qui* employé de la sorte est maintenant réservé aux noms de personne.

permission du roi, font auprès de Saint-Gothard une action mémorable, digne peut-être d'être comparée, soit pour la hardiesse, soit pour le succès, avec celles qui nous étonnent quelquefois dans l'antiquité. Je la rapporterai plus volontiers et plus au long, celui qui en a publié une relation, ou mal intentionné, ou mal informé, l'ayant représentée tantôt plus grande, tantôt plus petite qu'elle n'est en effet, sans donner presque jamais ni le blâme ni l'honneur à qui il appartient.

Le Raab qui sort des montagnes de Styrie aussi bien que le Laufnits, qu'il reçoit à Saint-Gothard, n'est large en ce lieu que d'environ un jet de pierre, guéable ordinairement presque partout; mais alors il était grossi par les pluies des jours précédents, et par les eaux de ces montagnes, ou quelques autres moindres et plus proches, dont il est environné, coulant dans un vallon étroit et serré de tous côtés, quoique inégalement. Les Turcs avaient déjà deux fois tenté le passage un peu plus bas, à Kerment. Ils avaient été deux fois repoussés par le comte de Coligni, qui sur les premiers avis s'était avancé avec la seule cavalerie française, et, témoignant beaucoup de conduite et de vigueur, avait fait mettre pied à terre à ses gardes et à quelques autres, pour tenir lieu d'infanterie. Mais l'ennemi ne s'étant pas obstiné, ce ne furent que deux escarmouches, la rivière entre deux, et assez courtes, quoique funestes au Bassa Ismaël, au marquis de Châteauneuf, fils du comte de Saint-Héran et au chevalier de Saint-Agnan, second fils du duc. Le comte de Sault, fils aîné du duc de Lesdiguières, le marquis de Tréville, le marquis de Tonnai-Charente y furent blessés, les deux derniers en défendant généreusement le corps de ce chevalier, que quelques aventuriers turcs passés à la nage voulaient enlever. Le comte de Crussol, fils aîné du duc d'Usez, premier duc et pair de France, y eut un cheval tué sous lui d'un coup de mousquet.

Aussitôt après, les infidèles, continuant leur marche, remontent un peu vers la source du Raab dans l'espérance d'y trouver un gué plus commode. Les chrétiens en font autant de l'autre côté, occupant toujours la même longueur. Les armées ennemies campent enfin, partie sur la pente des coteaux voisins, élevées comme en amphithéâtre, et par là se découvrant l'une l'autre, et informées de leurs moindres mouvements. Celle des Turcs, comme sans comparaison plus nombreuse, plus étendue vers le haut des montagnes; celle des chrétiens beaucoup moins, comme n'étant que de vingt-cinq ou trente mille hommes, en trois corps ou petites armées séparées. Les troupes françaises

d'environ six mille hommes, sous le comte de Coligni, lieutenant général, avec le comte de La Feuillade et le baron de Poduvils pour maréchaux de camp, tiennent la gauche du campement, au plus bas de la rivière ; et là même étaient ou devaient être les troupes des autres alliés, commandées par le comte d'Holac. A la droite, et à l'autre extrémité, au plus haut de la rivière, sont toutes les troupes de l'empereur, sous le général Montécuculli. Celles de l'Empire sous le prince de Bade remplissent le milieu. Les Turcs ont de leur côté la ville de Saint-Gothard, petite et ruinée. Les chrétiens gardent les ponts à quelque distance de la ville, sur l'embouchure du Raab et du Laufnits. Un peu au-dessus de cette embouchure, le Raab fait un grand coude vers le côté des Turcs, laissant au quartier de l'Empire un espace de plaine considérable, fermé sur la gauche vers le quartier des Français, premièrement d'une espèce de marécage ou prairie basse et inondée, puis des maisons d'un village, puis de quelques jardins avec des haies vives et fortes ; et enfin sur la droite d'un bois plus épais et d'une ravine qui séparaient le quartier de l'empire de celui de l'empereur.

Ce lieu propre à se mettre en bataille, découvert, et dont les bords n'étaient ni fort escarpés, ni embarrassés d'arbres et de marécages, comme aux environs, fut choisi par les Turcs pour leur dessein. Ils dressent deux batteries sur le bord de l'eau ; tirent de biais un long retranchement ; le remplissent de mousquetaires pour favoriser et soutenir leur passage ; passent enfin avec ordre et impétuosité tout ensemble, le 1er d'août au matin, un vendredi, jour qu'ils estiment heureux et favorable en toutes leurs entreprises. Le commencement répond à leur attente. Ils taillent d'abord en pièces deux nouveaux régiments allemands, trop faibles pour résister à leur fureur. Le comte de Nassau qui commandait l'un des deux y est tué, averti, comme on assure, de sa mort et des moindres circonstances par un songe qu'il avait conté publiquement le jour même dans l'armée. La cavalerie de l'Empire fuit jusque hors du camp ou se retire en désordre derrière le village et le bois suivie d'une partie des Turcs. Quelques-uns de nos régiments d'infanterie les plus proches, Epagni, Grancei et Turenne vont au secours sur les instances du prince de Bade et par l'ordre du comte de Coligni. Ils redonnent un peu de vigueur aux troupes de l'Empire, poussent l'ennemi hors du village ; mais sont eux-mêmes très-maltraités, contraints enfin de regagner les maisons, quoique en bon ordre, et gardant à peine les jardins et le bois avec l'aide du régiment de la Ferté

qu'on avait fait avancer pour les soutenir. Le jeune Silleri, simple enseigne au régiment de Turenne, mais ayant pour bisaïeul le chancelier de ce nom, se sentant blessé dans ce combat, et bientôt à sa fin, de peur que les ennemis n'emportassent son drapeau, après avoir en vain appelé quelqu'un des siens pour le lui remettre, s'enveloppa et se roula dedans en mourant.

Cependant les Turcs continuent à passer dans la plaine; s'y mettent en bataille; commencent à travailler à quelques retranchements d'espace en espace, sur l'extrémité, vers le village et le bois ; cherchent un endroit au-dessous du gué pour y faire un pont et tournent contre nous l'artillerie des Allemands dont ils s'étaient rendus maîtres. Beauvesé, brigadier de cavalerie, arrive en ce temps-là avec sa brigade en trois escadrons qui faisaient environ huit cents hommes, comptant les volontaires ; car on les avait tous obligés, dès que l'armée fut en corps, à se ranger à quelque escadron. Le plus grand nombre et les plus considérables avaient choisi dans cette brigade celui de Bissi, officier très-brave et très-sage, qui se signala ce jour-là en plusieurs rencontres. L'ordre que Beauvesé avait reçu dès le matin n'était que de s'avancer jusqu'au quartier des Allemands et de les soutenir; ce qui ne suffisait pas pour hasarder avec toute sa brigade un combat aussi inégal, n'y ayant plus d'Allemands dans la plaine, et ne recevant nul commandement plus précis de ses officiers généraux. Habile pourtant et intrépide, il se couvre du bois ; de ses trois escadrons en fait six, afin que le mouvement en soit plus aisé dans ces lieux embarrassés et difficiles ; passe le bois avec un seul, soutenu d'un autre et devancé de quelques maîtres détachés ; chasse les Turcs des défilés qui étaient à la sortie ; s'avance dans la plaine pour la mieux reconnaître ; s'y tient fort longtemps ; se retire en bon ordre quand il est pressé ; sort encore une seconde fois pour repousser les ennemis, tâchant de les étonner et d'inspirer de la gaieté aux siens, tantôt par le concert des trompettes qu'il fait avancer ensemble, tantôt par la démarche et par le discours. Il y eut dans l'une et l'autre occasion beaucoup d'actions de vigueur, et des Turcs et des Français, que je passerai en peu de mots[1], me hâtant de venir à l'événement principal. Le marquis du Plessis-Bellièvre, qui servait quoique Français dans la cavalerie de l'Empire et faisait sa première campagne, âgé seulement de dix-neuf ans, après avoir rallié trois fois sa compagnie aux

[1] C'est-à-dire, *sur lesquelles je ne m'arrêterai pas.* Locution très-particulière qu'il ne faudrait pas imiter.

premières attaques des Turcs, et accusé mille fois son malheur d'être avec des gens qui ne lui permettaient pas d'acquérir de l'honneur, pria Beauvesé de le laisser combattre parmi les Français avec ce qui lui restait et y fut tué, renouvelant la mémoire de son père, l'un des braves hommes de notre temps. Le marquis de Villeroi, le marquis de Rochefort et plusieurs autres volontaires y furent blessés. Nous perdîmes en la première de ces deux escarmouches un étendard qui fut vendu cher aux ennemis. Beauvesé eut en la dernière tous ses officiers blessés et son cheval aussi.

Le comte de Coligni visitait les divers postes de son quartier, qu'il fallait tous garder en même temps, de peur que les ennemis, passant la rivière en plusieurs lieux à la fois, ne nous enveloppassent de tous côtés, comme ils le pouvaient aisément par leur grand nombre. Il avait été dès le matin en cet endroit, et avait averti le prince de Bade qu'il serait attaqué, jugeant sainement des mouvements de l'armée ennemie. Il y retournait, quand le comte de Valdeck lui donne avis que les infidèles vont encore attaquer l'endroit des ponts, à l'autre extrémité du quartier, et l'un des plus importants à défendre. Il va où il croit sa présence plus nécessaire, et envoie le comte de la Feuillade, maréchal de camp, qui était de jour, au quartier des Allemands. Il était plus de midi. Le général Montécuculli y était venu aussi. Le comte voit avec impatience et avec douleur les Turcs passer, et s'établir à tous moments davantage ; que ces escarmouches à diverses reprises leur donnent le temps de se fortifier, diminuant cependant et le nombre et le courage des nôtres. Il représente à Montécuculli la nécessité absolue, ou de hasarder un combat réglé, en allant charger les ennemis dans la plaine, avec beaucoup de danger à la vérité, mais avec beaucoup d'honneur, ou de périr infailliblement et honteusement quelques heures après, quand ils viendront fondre sur nous avec toutes leurs forces ; que la retraite est aussi peu sûre qu'honnête[1] pour les Français, et ne saurait presque se faire qu'en désordre, le lieu étant serré de montagnes, avec le Laufnits à dos ; et cet ennemi, comme l'on sait, très-furieux quand il a l'avantage, ne devant pas, selon toutes les apparences, leur donner le temps de défiler sur le pont, dont ils étaient les maîtres.

Cette résolution est d'autant plus approuvée par ce général sage et habile, qu'il n'y en avait pas de meilleure à prendre pour l'in-

[1] *Honorable*, comme le *honestus* latin.

térêt commun, et qu'elle était presque sans péril pour ses propres troupes, campées, comme j'ai dit, sur la droite, et séparées de ce quartier par une ravine et par un bois, qui leur faisaient un retranchement naturel. Il confirme le comte dans ce dessein, lui répète même quelques avis qu'il avait donnés par écrit le jour précédent à tous nos officiers généraux sur la manière de combattre les Turcs, qu'une longue expérience lui avait apprise. Tout se prépare au combat. Le comte de la Feuillade en envoie donner avis au lieutenant général, et prendre son ordre, fait approuver à Montécuculli que l'infanterie française ne soit soutenue que par la cavalerie française, au lieu de celle de l'Empire qu'on voulait lui donner. Ainsi nuls régiments allemands, quoiqu'on l'ait écrit d'autre sorte, ne parurent qu'après l'action, pour prendre part à la gloire sans en avoir eu au danger. On proposa de relever la brigade de Beauvesé par une autre des nôtres, comme affaiblie sans doute, et rebutée par les combats du matin. Il s'en défendit, et celle de Montauban, qu'on avait envoyée pour cela, fut aussi rappelée en même temps par le comte de Coligni, qui crut en avoir besoin. Montauban, qui reconnaissait déjà les postes, y eut un cheval tué. Cette seule brigade de Beauvesé se joint donc aux quatre régiments déjà nommés, Épagni, Grancei, Turenne et la Ferté. Tout cela faisait environ deux mille cinq cents hommes ou fort peu davantage, qui vont presque décider seuls la fortune de l'Empire et celle du nom chrétien, ayant pour spectateurs les généraux et les deux camps ennemis, mais avec bien plus de crainte que d'espérance dans le parti que le Ciel voulait rendre victorieux. On assure que quelques nouveaux régiments allemands, prenant l'épouvante avant le combat, s'enfuirent à plus de six lieues, d'où les nouvelles allèrent à Vienne d'une entière défaite. Il y eut parmi les Français même, après que cette résolution fut répandue dans le camp, des bagages chargés en cas de retraite, par une prudence dangereuse et précipitée, quand le comte de la Feuillade, en étant averti, envoie en diligence à ses tentes défendre d'en faire autant, et commander au contraire qu'on affectât de donner toutes les marques de confiance et de sûreté; ensuite il visite tous les corps dont il va se servir, abrége les harangues et les exhortations même des ecclésiastiques, de peur qu'une trop longue considération du danger ne refroidisse le soldat; leur dit en peu de mots qu'on ne peut douter qu'ils n'aillent combattre pour la cause de Dieu, à qui ils venaient de se recommander (car toute l'armée, dès le matin sous les armes, avait entendu la messe) ; qu'ils pensent aussi à la gloire des

Français et à celle de Louis XIV. Puis les voyant déjà pleins d'ardeur, et n'ayant pas oublié les avis de Montécuculli, il leur promet hardiment un heureux succès, pourvu qu'ils lui accordent deux choses qu'il aurait droit de leur commander : l'une, de ne compter pour rien les cris tumultueux et confus de ces barbares, marque certaine de leur faiblesse plutôt que de leur valeur ; l'autre, de marcher toujours serrés et au même ordre, sans s'écarter ni se débander sous quelque prétexte que ce soit, sans répondre même au feu de l'ennemi par le leur, jusqu'à ce qu'on ait pu le joindre de près, où l'on devait tenir pour certain qu'il ne résisterait pas.

La cavalerie a ordre de s'étendre sur la droite de la plaine, où il y a plus de largeur ; puis, tout de suite, tirant vers la gauche, Turenne, Épagni, Grancei, la Ferté, soutenus par deux seules compagnies de cavalerie, près de la rivière. On passe le bois, les haies et les défilés. Là il[1] ajoute la menace à la douceur, tirant en l'air, mais en apparence sur un des nôtres qui s'avançait hors des rangs, ou par impatience et par oubli, ou par une vaine ostentation de valeur. Le péril commence alors à se découvrir tout entier. Au delà du Raab, les deux batteries de l'ennemi, l'une de onze pièces de canon, l'autre de quatre ; un feu prodigieux de ce grand retranchement dont j'ai parlé ; en deçà, le canon pris aux troupes allemandes, tourné désormais contre les nôtres ; sept ou huit mille Infidèles rangés en bataille, et dans l'entre-deux le spectacle horrible et étonnant[2] de trois mille ou tant d'Allemands morts, étendus par terre en ordre de bataille, les corps, entre lesquels il fallait passer presque partout séparés de leurs têtes, noyés dans le sang, qui sort avec une extrême abondance des veines du cou en cette sorte de mort. La bonté de ce petit nombre de troupes, la valeur des volontaires, l'exemple du chef, l'honneur de la nation et le nom du roi, vivement imprimés dans les esprits, font trouver tout facile... Ils marchent tous ensemble, infanterie et cavalerie, celle-ci un peu plus vite et d'un pas plus avancé, ayant Beauvesé en tête, dont le courage, l'habileté, les soins, la conduite en toute cette journée ne se peuvent assez louer ; l'une et l'autre sans tirer, cherchant seulement, comme il leur était commandé, à joindre l'ennemi pour le rompre. Mais ce mépris, pour ainsi dire, des coups qu'on leur tire, cette marche toujours égale et serrée, nonobstant tout ce qu'on

[1] Cet *il* se rapporte au comte de la Feuillade dont il n'est plus question déjà depuis plusieurs phrases. Faute qu'on doit éviter avec soin.

[2] *Effrayant.*

leur tue de gens, ce silence enfin de divers corps qui s'avancent en même temps, avaient je ne sais quoi de plus terrible et de plus affreux pour les infidèles.

Quant à eux, ils étaient rangés de cette sorte : premièrement, un gros peloton avancé, de gens détachés et de toute espèce, en confusion ; puis trois grands corps en bon ordre, l'un derrière l'autre et avec une assez grande distance entre deux, qui est presque leur manière ordinaire, afin que si le premier vient à être rompu, il puisse se rallier derrière le second ; ces trois corps égaux chacun, d'infanterie au milieu et de cavalerie sur les ailes, qui étaient tant soit peu avancées et courbées en forme de croissant, mais joignaient l'infanterie sans aucun intervalle remarquable. Le dernier de ces trois corps, sur la rivière, était séparé des deux autres par une manière de ravine, qui régnait sur toute la largeur de la plaine, et la coupait en deux.

La relation dont j'ai parlé représente ici diverses décharges de nos troupes, et des retranchements défendus opiniâtrément par les Turcs ; circonstances fabuleuses, que je ne détruirais point, si je n'avais d'autre but que de rendre l'action plus éclatante : mais ces manières de retranchements commencés et très-imparfaits n'étaient qu'à l'extrémité de la plaine vers le bois, abandonnés longtemps par les Turcs, et passés d'entrée[1] par les Français, sans y trouver personne. Il est certain d'ailleurs que quelques particuliers d'entre les Ottomans avaient donné ce jour-là avant le combat des marques d'une valeur, ou déterminée, ou désespérée ; mais que le grand nombre ne témoigna pas en cette occasion la même vigueur. Dès le matin, quatre de leurs cavaliers se faisant jour dans l'un des escadrons de Beauvesé, passèrent presque tout ce qu'on peut attendre des forces humaines, admirés et regrettés par ceux-là mêmes qui furent contraints de les accabler de leur nombre. Pendant que notre cavalerie en bataille attendait l'infanterie pour marcher, un cavalier turc se détachant à toute bride avec une extrême rapidité, faillit à surprendre Beauvesé au-devant de ses escadrons, et à lui emporter la tête d'un coup de sabre, qui retomba sur le cou du cheval, Beauvesé au cri des nôtres s'étant tant soit peu retiré. Le Turc tomba à l'instant percé de mille coups. Trois autres encore plus hardis et plus heureux traversent le sabre à la main toute la cavalerie fran-

[1] *Dès en entrant, d'abord, aussitôt.* « Madame arriva à qui *d'entrée* le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait. » (SAINT-SIMON, *Mém.*, t. I, ch. III.)

Cette locution adverbiale a vieilli.

çaise, vont mettre le feu au village voisin ; l'un demeure mort sur la place en revenant ; ses deux compagnons, sauvés comme par enchantement, vont repasser le Raab, couverts de blessures, à la vue des deux armées.

Mais dans le combat, on ne vit rien, en général, de généreux ni d'honnête. Leurs grands bataillons firent seulement un mouvement pour avancer ; puis, comme se repentant d'avoir trop fait, effrayés de l'audace et de la contenance des Français, ils se resserrent, plient un peu, la ravine qui leur eût pu servir de retranchement ne servant qu'à les mettre en désordre ; se laissent joindre ensuite ; combattent alors quelques instants, comme gens surpris et troublés ; se renversent enfin dans la rivière les uns sur les autres, hommes et chevaux, pêle-mêle. Là, ce n'est plus proprement un combat, mais un carnage ; ils sont eux-mêmes leurs plus grands ennemis ; beaucoup de tués, plus d'étouffés, plusieurs presque échappés du danger, déjà sur le haut de ces bords escarpés, sont tirés comme au blanc par les nôtres, ou précipités de nouveau par la foule des leurs ; l'épouvante perd ceux-là mêmes que la résolution pouvait sauver ; le cours de la rivière assez rapide en entraîne quelques-uns ; un grand nombre au milieu de l'eau implorent vainement la clémence du victorieux, les mains levées au ciel, répétant d'un accent étrange et pitoyable mille et mille fois le nom du Christ, comme pour demander quartier. Ils y laissent enfin six ou sept mille des leurs, et de leur plus florissante jeunesse, qui avait accompagné le visir. L'aga des janissaires et le premier bassa y furent tués, deux autres bassas fort blessés. Des Français, il n'y eut dans la cavalerie que cent cinquante maîtres tués ou blessés ; de l'infanterie, peut-être le double, dont toutefois je n'ai pas bien su le nombre. Des personnes de considération, il n'y demeura, outre ceux dont j'ai déjà parlé, que le comte de Mouchi, colonel du régiment d'Auvergne, mais qui combattait volontaire. Je passe à regret, de peur de faire un catalogue plutôt qu'une histoire, les noms de quantité d'autres, qui ne s'exposèrent pas moins, rien ne pouvant exprimer l'ardeur et la bonne volonté de toute cette jeune et belle noblesse. Plus la naissance était haute, plus on s'efforçait de la soutenir. Le chevalier de Lorraine, outre qu'il parut toujours des premiers partout, s'était distingué le matin par une espèce de combat singulier contre un des infidèles. Le duc de Bouillon, grand chambellan de France, et son frère, le comte d'Auvergne, eurent ce jour-là jusqu'à sept ou huit gentilshommes de leur maison tués ou blessés à leurs côtés, et furent souvent retirés

eux-mêmes, quoique malgré eux, d'un plus grand danger, par Bissi et par le chevalier de Campagnac. Le comte de Seri, fils aîné du duc de Saint-Agnan, quoique d'une autre brigade, s'étant dérobé le matin, pour se mêler inconnu à celle de Beauvesé, fut blessé au bras, et ne laissa pas de retourner au combat l'après-dînée, hasardant doublement sa vie, mais destiné à mourir en un autre temps d'une fièvre lente. Les officiers s'épargnèrent beaucoup moins qu'ils n'épargnèrent les autres. De cent trente qu'ils étaient en tout, de cavalerie ou d'infanterie, on en compta soixante et quinze de blessés, à qui le roi fit depuis distribuer de l'argent, et donna d'autres marques de son estime.

Après la défaite, les Français commencent à faire un logement sur le bord de l'eau. La nuit vient. Le général Montecuculli ne pouvant donner une plus grande marque d'estime au comte de la Feuillade, demande instamment que le commandement lui soit continué, et l'obtient enfin du lieutenant général, avec le consentement de Produvils, qui le devait relever. Les troupes demandent de même de n'être point relevées. L'infanterie à qui on l'accorde à la fin, passe ainsi quarante-huit heures sous les armes, sans que la nuit, toute pluvieuse et orageuse qu'elle est, l'empêche d'achever le logement, de continuer son feu sur le retranchement opposé, que les ennemis abandonnent, n'osant même venir retirer leur artillerie. Alors le comte de la Feuillade fait passer des soldats à la nage, qui vont jusqu'aux batteries attacher des câbles au canon. On le tire à force de bras de notre côté, pour le joindre à celui des Allemands que nous avions repris. Il fut proposé à Montecuculli de passer au camp des ennemis, pour profiter de leur consternation, et achever de les défaire; mais ce parti, qui aurait pu réussir, était sans doute téméraire à prendre par les Français seuls, et peut-être par tous les généraux ensemble, assez contents d'ailleurs de ce qu'on avait fait de tous côtés, Spork, général de la cavalerie de l'empereur, ayant aussi repoussé avec beaucoup de vigueur quelques troupes que les Turcs avaient fait couler durant le combat vis-à-vis de son quartier. Le visir, pour empêcher une entière déroute, fut contraint, comme l'on dit, de faire mourir en sa présence des officiers principaux, qui malgré ses ordres se disposaient à fuir. Tout ce qu'il put faire pour témoigner quelque assurance, et redonner cœur aux siens, fut de camper encore, le lendemain au même lieu, retirant néanmoins ses troupes du vallon, pour les poster sur les montagnes, d'où il tâchait encore, mais avec peu d'effet, de battre le logement des Français.

Le jour d'après il décampa sur le minuit, et, s'éloignant peu à peu, vint enfin à conclure la paix au mois de septembre.

Les Français reprennent alors le chemin de leur patrie, avec cinq pièces de canon des Turcs, trois autres étant demeurées dans le Raab, cinquante étendards, un grand nombre de timbales, leurs soldats riches du butin semant par toute l'Allemagne, comme des trophées de leur victoire, les étriers et les mors de pur or, les carquois, les sabres et les cimetères ornés de pierreries, et les autres marques de l'opulence et du luxe d'Orient; reçus aussi en tous lieux comme libérateurs, et à Vienne même, où l'empereur, sur les faux avis dont j'ai parlé, était prêt à se retirer plus loin, quand il apprit cet événement si heureux et si peu attendu. Il honora de divers présents nos officiers généraux, à qui il avait écrit auparavant des lettres pleines de remercîments, d'affection, et d'estime, et défraya toute l'armée, tant qu'elle marcha sur les terres de la maison d'Autriche, imité en cela par tous les princes de l'Empire. Mais en général rien ne laissait une plus grande impression chez les étrangers en faveur des Français, que d'avoir vu presque au sortir de l'enfance les héritiers des plus illustres maisons du royaume, avec ces grands noms connus par la renommée et par les histoires, pendant que la meilleure partie de la noblesse allemande se contentait de penser chez elle à son propre péril, quitter biens, honneurs, charges, établissements, plaisirs, pour aller à trois cents lieues de leur pays s'opposer à l'ennemi commun, avec autant d'ardeur que s'il eût été sur leurs frontières en état de leur enlever tous ces avantages ; et cela par le simple désir de la gloire, et par celui de plaire à leur roi. De là, et de tout ce que nous avons expliqué jusques ici, ceux que l'intérêt et la prudence obligeaient à de plus profondes réflexions, concluaient aisément qu'une nation vaillante, avec autant de moyens de s'agrandir par les armes, si elle n'en cherchait des prétextes, n'en laisserait du moins échapper nulle juste et légitime occasion. (*Histoire de Louis XIV*, liv. II.)

Péroraison de la seconde défense de M. Fouquet.

Et vous, grand prince, — car je ne puis m'empêcher de finir, ainsi que j'ai commencé, par Votre Majesté même, — c'est un dessein digne sans doute de sa grandeur, ce n'est pas un petit dessein que de réformer la France. Il a été moins long et moins difficile à Votre Majesté de vaincre l'Espagne. Qu'elle regarde de

tous côtés, tout a besoin de sa main, mais d'une main douce. tendre, salutaire, qui ne tue point pour guérir, qui secoure, qui corrige et répare la nature sans la détruire. Nous sommes tous hommes, Sire, nous avons tous failli; nous avons tous désiré d'être considérés dans le monde; nous avons vu que sans bien on ne l'était pas; il nous a semblé que sans *lui* toutes les portes nous étaient fermées, que sans *lui* [1] nous ne pouvions pas même montrer notre talent et notre mérite, si Dieu nous en avait donné, non pas même pour servir Votre Majesté, quelque zèle que nous eussions pour son service. Que n'aurions-nous point fait pour ce bien, sans quoi [2] il nous était impossible de rien faire! Votre Majesté, Sire, vient de donner au monde un siècle nouveau, où ses exemples, plus que ses lois mêmes ni [3] que ses châtiments, commencent à nous changer. Nous le voyons, Sire, nous le sentons avec joie. S'il y a toujours à l'avenir, comme on ne le peut empêcher, de grandes fortunes pour la mauvaise foi et pour l'injustice, il y aura désormais des récompenses et des établissements honnêtes pour la fidélité et pour la vertu. Si la constitution de l'État, et mille autres raisons considérables, font que les charges doivent rester vénales, il y en aura du moins de chaque espèce pour le seul mérite, par les grâces de Votre Majesté. Cet homme de bien qui ne songe qu'à Dieu et à son étude, non pas même à Votre Majesté ni à son pouvoir, apprendra tout d'un coup [4] qu'elle l'a honoré d'un grand bénéfice, et doutera longtemps si c'est une vision ou une vérité. Nous serons tous gens d'honneur pour être heureux, et courrons après la gloire, comme nous courrions après l'argent, mourant de honte, si nous n'étions pas dignes sujets d'un si grand roi, par là véritablement, et par cette seconde formation de nos esprits et de nos mœurs, le père de tous ses peuples. Mais quant à notre conduite passée, Sire, que Votre Majesté s'accommode, s'il lui plaît, à la faiblesse, à l'infirmité de ses enfants; nous n'étions pas nés dans la république de Platon, ni même sous les premières lois d'Athènes écrites de sang, ni sous celles de Lacédémone, où l'argent et la politesse

[1] Il ne faudrait pas employer ainsi *lui* à la place d'un nom de chose indéterminé.

[2] On dirait aujourd'hui *sans lequel;* mais au dix-septième siècle et plus tard encore, comme dans la vieille langue, le pronom conjonctif *quoi*, précédé d'une préposition, s'employait souvent pour *lequel*, *laquelle*, au singulier et au pluriel.

[3] On pourrait citer dans les meilleurs auteurs du dix-septième siècle des *ni* ainsi employés pour *et*.

[4] *Tout à coup*. La distinction entre *tout d'un coup* et *tout à coup* n'était pas encore bien établie au dix-septième siècle.

étaient un crime; mais dans la corruption des temps, dans le luxe inséparable de la prospérité des États, dans l'indulgence française, dans la plus douce des monarchies, non-seulement pleine de liberté, mais de licence. Il ne nous était pas aisé de vaincre notre naissance et notre mauvaise éducation. Nous aimons tous Votre Majesté. Que rien ne nous rende auprès d'elle si odieux et si détestables, et que, s'empêchant de faillir comme si elle ne pardonnait jamais [1], elle pardonne néanmoins comme si elle faisait tous les jours des fautes.

Et quant au particulier de qui j'ai entrepris la défense, particulier maintenant et des moindres et des plus faibles, *la colère de Votre Majesté, Sire, s'emporterait-elle contre une feuille sèche que le vent emporte* [2] ? Car à qui appliquerait-on plus à propos ces paroles que disait autrefois à Dieu même l'exemple [3] de la patience et de la misère, qu'à celui qui, par le courroux du ciel et de Votre Majesté, s'est vu enlever en un seul jour, et comme un coup de foudre, biens, honneur, réputation, serviteurs, famille, amis et santé, sans consolation et sans commerce qu'avec ceux qui viennent pour l'interroger et l'accuser? Encore que ces accusations soient incessamment aux oreilles de Votre Majesté, et que ces défenses n'y soient qu'un moment, encore qu'on n'ose presque espérer qu'elle voie dans un si long discours ce qu'on peut dire pour lui sur ces abus des finances, sur ces millions, sur ces avances, sur ce droit de donner des commissaires, dont on entretient à toute heure Votre Majesté contre lui, je ne me rebuterai point, car je ne veux point douter auprès d'elle s'il est [4] coupable. Mais je ne saurais douter s'il est malheureux. Je ne veux point savoir ce qu'on dira s'il est puni; mais j'entends déjà avec espérance, avec joie, ce que tout le monde doit dire de Votre Majesté si elle fait grâce. J'ignore ce que veulent et que demandent, trop ouvertement néanmoins pour le laisser ignorer à personne, ceux qui ne sont pas satisfaits encore d'un si grand et si déplorable malheur; mais je ne puis ignorer, Sire, ce que souhaitent ceux qui ne regardent que Votre Majesté, et qui n'ont pour intérêt et pour passion que sa seule gloire. Il n'est pas jusqu'aux lois, Sire, c'est un grand saint qui l'a dit [5], il n'est pas

[1] Pline.
[2] Job.
[3] La Harpe, en citant, dans son *Lycée*, ce morceau, souligne cet emploi du mot *exemple* comme une impropriété. Il était autrefois très-correct et très-fréquent; il était synonyme de *modèle* au figuré.
[4] *Douter si*, avec un indicatif, est un hellénisme remarquable et assez rare.
[5] S. Augustin.

jusqu'aux lois qui, toutes insensibles, toutes[1] inexorables qu'elles sont de leur nature, ne se réjouissent, lorsque, ne pouvant se fléchir elles-mêmes, elles se sentent fléchir d'une main toute-puissante, telle que celle de Votre Majesté, en faveur des hommes dont elles cherchent toujours le salut, lors même qu'elles semblent demander leur ruine. Le plus sage, le plus juste même des rois crie encore à Votre Majesté comme à tous les rois de toute la terre : *Ne soyez point si justes*[2]. C'est un beau nom que *la chambre de justice ;* mais le temple de clémence que les Romains élevèrent à cette vertu triomphante en la personne de Jules César[3], est un plus grand et un plus beau nom encore. Si cette vertu n'offre pas un temple à Votre Majesté, elle lui promet du moins l'empire des cœurs où Dieu même désire régner. Elle se vante d'être la seule entre ses compagnes qui ne vit et ne respire que sur le trône. Courez hardiment, Sire, dans une si belle carrière : Votre Majesté n'y trouvera que des rois, comme Alexandre le souhaitait quand on lui parla de courir aux jeux olympiques. Que Votre Majesté nous permette un peu d'orgueil et d'audace. Comme elle, Sire, quoique non autant qu'elle, nous serons justes, vaillants, prudents, tempérants, libéraux même, mais comme elle nous ne saurions être cléments. Cette vertu toute douce et toute humaine qu'elle est, plus fière (qui le croirait?) que toutes les autres, dédaigne nos fortunes privées, d'autant plus chères aux grands, et aux magnanimes princes, tel que Votre Majesté, qu'elle ne se donne qu'à eux; qu'en toutes les autres, quoique au-dessus des lois, ils suivent les lois, et qu'en celle-ci ils n'ont point d'autre lois qu'eux-mêmes. Je me trompe, Sire, je me trompe : s'il y a tant de lois de justice, il y en a du moins pour Votre Majesté une générale, une auguste, une sainte loi de clémence, qu'elle ne peut violer, parce qu'elle l'a faite elle-même pour elle-même, comme le Jupiter des fables faisait la destinée, comme le vrai Jupiter fit les lois invariables du monde, je veux dire en la prononçant.

[1] Les auteurs des recueils modernes qui citent cette éloquente péroraison, comme l'abbé Marcel, le père Cahours, à la place de *toutes* mettent *tout;* et La Harpe souligne *toutes* et fait cette note : « Faute de français : il faut *tout*, qui, dans ce sens, est indéclinable. » Il souligne encore *toutes* dans cette autre phrase, un peu plus loin : « Cette vertu toute douce, *toute* humaine qu'elle est. » Assurément il faudrait dire aujourd'hui : *tout* insensibles, *tout* incroyables, *tout* humaine. Mais cette règle très-raisonnable n'était pas encore établie du temps de Pellisson.

[2] Noli esse justus multum, neque plus sapias quam necesse est. *Eccles.*, VII, 17.

[3] Plutarque, *Vie de Jules César.*

Votre Majesté s'en étonne sans doute, et n'entend point encore ce que je lui dis. Qu'elle rappelle, s'il lui plaît, pour un moment en sa mémoire ce grand et beau jour que la France vit avec tant de joie, que ses ennemis, quoique enflés de mille vaines prétentions, quoique armés et sur nos frontières, virent avec tant de douleur et d'étonnement; cet heureux jour, dis-je, qui acheva de nous donner un grand roi, en répandant sur la tête de Votre Majesté si chère et si précieuse à ses peuples, l'huile sainte et descendue du ciel. En ce jour, Sire, avant que Votre Majesté reçût cette onction divine, avant qu'elle eût revêtu ce manteau royal qui ornait bien moins Votre Majesté qu'il n'était orné de Votre Majesté même; avant qu'elle eût pris de l'autel, c'est-à-dire, de la propre main de Dieu, cette couronne, ce sceptre, cette main de justice, cet anneau qui faisait l'indissoluble mariage de Votre Majesté et de son royaume, cette épée nue et flamboyante, toute victorieuse sur les ennemis, toute-puissante sur les sujets, nous vîmes, nous entendîmes Votre Majesté environnée des pairs et des premières dignités [1] de l'État, au milieu des prières, entre les bénédictions et les cantiques, à la face des autels, devant le ciel et la terre, les hommes et les anges, proférer de sa bouche sacrée ces belles et magnifiques paroles, dignes d'être gravées sur le bronze, mais plus encore dans le cœur d'un si grand roi :

« Je jure et promets de garder et faire garder l'équité et miséricorde en tous jugements, afin que Dieu clément et miséricordieux répande sur moi et sur vous sa miséricorde. »

Si quelqu'un, Sire, nous ne le pouvons penser, s'opposait à cette miséricorde, à cette équité royale, nous ne souhaitons pas même qu'il soit traité sans miséricorde et sans équité. Mais nous qui l'implorons pour M. Fouquet, qui ne l'implore pas seulement, mais qui l'espère, mais qui s'y fonde : quel malheur en détournerait les effets [2]? Quelle autre puissance si grande et si redoutable dans les États de Votre Majesté l'empêcherait de suivre et ce serment solennel, et sa gloire, et ses inclinations toutes grandes, toutes royales, puisque, sans leur faire violence et sans faire tort à ses sujets, elle peut exercer toutes ces vertus ensemble ?

L'avenir, Sire, peut être prévu et réglé par de bonnes lois. Qui oserait encore manquer à son devoir, quand le prince fait si

[1] Remarquer cette signification, rare aujourd'hui, de *dignité* pour signifier dignitaire.

[2] Phrase assez mal construite, comme plusieurs autres de cette fin.

dignement le sien? Que personne ne soit plus excusé; personne n'ignore maintenant qu'il est éclairé des propres yeux de son maître. C'est là que Votre Majesté fera voir avec raison jusqu'à sa sévérité même, si ce n'est pas assez de sa justice. Mais pour le passé, Sire, il est passé, il ne revient plus, il ne se corrige plus. Votre Majesté nous avait confiés à d'autres mains que les siennes; persuadés qu'elle pensait moins à nous, nous pensions bien moins à elle; nous ignorions presque nos offenses dont elle ne semblait pas s'offenser. C'est là, Sire, le digne sujet, la propre et véritable matière, le beau champ de sa clémence et de sa bonté.

FLEURY (Claude)

(1640-1723).

Sans être au nombre des grands génies du dix-septième siècle, l'abbé Fleury est un des écrivains qui ont le mieux possédé le grand art de faire obéir les mots aux pensées. Tous ses écrits sont d'une irréprochable correction, et ont un caractère antique par le constant accord des pensées, des expressions, des images. On trouve peu chez lui ces traits frappants qui donnent au style une couleur prononcée. Personne n'aima davantage la simplicité de l'expression. Son grand art était de se proportionner toujours au genre de lecteurs auquel il se destinait, et de se faire oublier pour tenir l'esprit uniquement occupé des choses. « L'écrivain, disait-il, doit toujours s'effacer, en sorte que le lecteur n'ait jamais le loisir de penser si les faits sont bien ou mal écrits, s'ils sont écrits, s'il a un livre entre les mains, s'il y a un auteur au monde ; c'est ainsi qu'Homère écrivait ! » On n'a pas une telle poétique sans être un esprit très-supérieur.

Claude Fleury, originaire de Normandie, naquit à Paris, le 31 décembre 1640, d'un avocat au conseil. Il fit ses études dans cette même ville, au collége de Clermont dirigé par les Jésuites pour lesquels il conserva toujours, malgré des dissidences d'opinion, de l'affection et de l'estime. Son père le destinant à la même carrière que lui, il étudia le droit civil, se fit recevoir avocat en 1658, continua ses études de droit avec ardeur, s'attachant particulièrement au droit romain, et fréquenta le barreau pendant neuf ans. Il le quitta pour embrasser l'état ecclésiastique auquel le portait son amour de la retraite et de l'étude. Peu de temps après son ordination, il fut choisi pour précepteur des fils du prince de Conti qui étaient élevés près du dauphin, confié aux soins de Montausier et de Bossuet. A la fin de cette éducation, Louis XIV le chargea de celle du comte de Vermandois, l'un de ses fils naturels, qui fut amiral de France, et mourut au retour de sa première campagne à l'âge de seize ans, en 1683. Il fut récompensé de ses soins par la nomination à l'abbaye du Loc-Dieu, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Rhodez. En 1689, il fut appelé par Fénélon pour l'aider dans sa charge de précepteur du duc de Bourgogne, du duc de Berry et du duc d'Anjou. Le modeste et savant abbé se montra digne de seconder Fénelon et Beauvilliers dans cette éducation, comme il s'était auparavant montré digne d'être l'auxiliaire de Bossuet et de

Montausier. L'archevêque de Cambray, disgracié à l'occasion de son livre des *Maximes des Saints*, n'exerça que huit ans les fonctions de précepteur. Fleury termina l'œuvre, et fut vingt-deux ans attaché à la personne du duc de Bourgogne, et des deux autres enfants de France. La reconnaissance de Louis XIV lui accorda, en 1706, le riche prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil, ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Paris. Strictement et assez exceptionnellement fidèle à la rigueur des canons, ce désintéressé prêtre s'empressa de remettre au roi l'abbaye de Loc-Dieu, qu'il possédait depuis plus de vingt ans et dont il affectionnait le séjour.

Fleury eut toujours un goût très-vif pour les lettres. Il disait, s'adressant aux membres de l'Académie, dans son discours de réception :

« Si toutefois on pouvait se faire un mérite des inclinations naturelles, j'oserais dire que j'ai senti toute ma vie une forte passion pour tout ce qui fait la matière de vos nobles travaux. J'ai reconnu depuis longtemps que, puisqu'on ne peut vivre en société sans parler, il est raisonnable de bien parler, que chacun doit principalement cultiver sa langue naturelle, que l'étude même des langues mortes doit nous servir à l'enrichir et à la rendre plus correcte. J'ai toujours pris un plaisir singulier à creuser dans les origines de notre langue, à la suivre dans ses différents états et à observer le progrès qu'elle a fait depuis cinq cents ans pour arriver à la perfection où vous l'avez amenée. Je me suis plu à considérer la propriété des significations, la construction des phrases ; à étudier la diversité des styles proportionnés aux sujets et aux occasions. J'ai admiré ces grands hommes, principalement de votre corps, qui, dans notre langue, si longtemps négligée, et par là stérile et grossière, ont su trouver tant de richesses auparavant inconnues, etc. »

On sent le fruit de ses études attentives sur le détail de la langue dans tous les ouvrages composés par Fleury. Le premier en date est un *Discours sur Platon*, écrit en 1670, au château du président Lamoignon, et où l'auteur s'attache à prouver, contre l'opinion vulgaire, que rien n'est plus positif que la philosophie du disciple de Socrate, et que sa morale sublime prépare les âmes aux vérités de l'Évangile.

En 1674, il fit paraître, sans nom d'auteur, l'*Histoire du droit français*, commencée à l'âge de vingt-trois ans, livre rempli de la science la plus profonde, et qui n'était, dans la pensée de Fleury, que la préface d'un ouvrage qu'il se proposait de donner sous le titre d'*Institution au droit français*, et dont il n'a jamais rien publié, ses travaux ayant pris une direction différente.

Trois ans plus tard, 1677, il fit paraître l'*Institution au droit ecclésiastique*, sorte de prélude de son *Histoire de l'Église*.

En 1681, parut un ouvrage justement resté plus célèbre, les *Mœurs des Israélites*. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'objet de ce livre que par les paroles mêmes de l'auteur qui commence ainsi :

« Le peuple que Dieu avait choisi pour conserver la véritable religion jusqu'à la prédication de l'Évangile, est un excellent modèle de la vie humaine la plus

conforme à la nature. Nous voyons dans ses mœurs les manières les plus raisonnables de subsister, de s'occuper, de vivre en société : nous y pouvons apprendre non-seulement la morale, mais encore l'économie et la politique.

« Cependant ces mœurs sont si différentes des nôtres, que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Israélites ni ces titres de noblesse, ni cette multitude d'offices, ni cette diversité de conditions, qui se retrouve parmi nous : ce ne sont que des laboureurs et des bergers ; tous travaillant de leurs mains, tous mariés, et comptant pour un grand bien la multitude des enfants. Les distinctions des viandes et des animaux mondes et immondes, et les fréquentes purifications, nous paraissent des cérémonies incommodes ; les sacrifices sanglants nous dégoûtent. Nous voyons d'ailleurs que ce peuple était enclin à l'idolâtrie ; que l'Écriture, à ce sujet, lui reproche souvent son indocilité et la dureté de son cœur ; que les Pères de l'Église le traitent de grossier et de charnel. Tout cela, joint à un préjugé confus que ce qui est plus ancien est toujours le plus imparfait, nous persuade aisément que ces hommes étaient brutaux et ignorants, et que leurs mœurs sont plus méprisables qu'admirables.

« De là vient en partie que les saintes Écritures, surtout celles de l'Ancien Testament, sont si peu lues, ou avec si peu de fruit. Les bons chrétiens, qui ne se sont pas encore défaits de ces préjugés, sont rebutés par cet extérieur de mœurs étrangères. Ils attribuent tout sans distinction à l'imperfection de l'ancienne loi, ou croient que, sous cette écorce, sont cachés des mystères qu'ils n'entendent pas. Ceux qui n'ont pas assez de foi et de droiture de cœur sont tentés, sous ces apparences, de mépriser l'Écriture même, qui leur paraît remplie de choses basses ; ou bien ils en tirent de mauvaises conséquences pour autoriser leurs crimes.

« Mais quand on compare les mœurs des Israélites avec celles des Romains, des Grecs, des Égyptiens et des autres peuples de l'antiquité, que nous estimons le plus, ces préventions s'évanouissent. On voit qu'il y a une noble simplicité, meilleure que tous les raffinements ; que les Israélites avaient tout ce qui était bon dans les mœurs des autres peuples de leur temps ; mais qu'ils étaient exempts de la plupart de leurs défauts, et qu'ils avaient sur eux l'avantage incomparable de savoir où doit se rapporter toute la conduite de la vie, puisqu'ils connaissaient la vraie religion qui est le fondement de la morale. »

L'auteur, malgré son admiration pour les institutions hébraïques, ne se laisse pas emporter à l'enthousiasme de son sujet. Il garde entière l'indépendance de son jugement.

« Je ne prétends point ici, dit-il lui-même, faire un panégyrique, mais une relation très-simple, comme celles des voyageurs qui ont vu des pays fort éloignés. Je prétends donner pour bon ce qui est bon ; pour mauvais ce qui est mauvais ; pour indifférent ce qui est indifférent. Je demande seulement que le lecteur se défasse de toutes sortes de préventions, pour ne juger de ces mœurs que par le bon sens et par la droite raison. Je le prie de quitter les idées particulières de notre pays et de notre temps, pour regarder les Israélites dans les circonstances des temps et des lieux où ils vivaient ; pour les comparer avec les peuples qui ont été les plus proches d'eux, et pour entrer ainsi dans leur esprit et dans leurs maximes. »

Le traité des *Mœurs des Israélites* est complété par les *Mœurs des*

chrétiens, publiées en 1682. C'est un discours divisé en quatre parties. La première représente les mœurs des chrétiens de Jérusalem jusqu'à la ruine de cette ville. « Ce premier état du Christianisme fut si parfait, dit l'auteur, que bien qu'il ait peu duré, il mérite d'être considéré séparément. » La seconde partie comprend le temps des persécutions ; c'est-à-dire, les trois premiers siècles. Dans la troisième partie, Fleury décrit l'état de l'Eglise en liberté depuis Constantin, et dans la quatrième il cherche les causes des changementsarrivés depuis.

Dans l'exposé qu'il présente des principales causes de la *prodigieuse différence* qu'il y a des mœurs des anciens chrétiens aux nôtres, on trouve quelque chose de sa prévention contre le moyen âge. Selon lui, cette différence « est telle, que plusieurs sans doute trouveront ce récit semblable aux relations que nous font les voyageurs de la manière de vivre des Indiens ou des Chinois, et que les plus ignorants auront peine à croire ce dont ils n'entendront pas les preuves, qui seront évidentes aux gens de lettres [1]. »

L'auteur conclut ainsi ses deux traités :

« Voilà ce que j'avais à dire touchant les mœurs des Israélites et des chrétiens. Voilà l'extérieur de la vie des fidèles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans le premier discours on peut voir, ce me semble, le meilleur usage des biens temporels et la manière la plus raisonnable de passer la vie que nous menons sur la terre. Dans le second discours j'ai voulu montrer quelle est la vie de ceux dont la conversation est dans le ciel, et qui, étant encore dans la chair, ne vivent que seon l'esprit ; cette vie toute spirituelle et toute surnaturelle, qui est l'effet propre de la grâce de Jésus-Christ. »

Le *Grand Catéchisme historique*, publié en 1683, seulement un an après les *Mœurs des chrétiens*, est trop connu pour que nous nous arrêtions sur son objet ; mais nous croyons bon d'appeler l'attention sur la préface, poétique complète du catéchisme, et chef-d'œuvre de bon goût et de haute raison. On n'a jamais mieux senti à la fois la dignité de la religion et la dignité de l'enfance. Rollin faisait le plus grand cas de ces pages trop peu lues. Selon lui, « l'admirable préface du *Catéchisme historique* de M. l'abbé Fleury renferme ce que l'on peut désirer de plus solide et de plus sensé sur la manière d'instruire les enfants et de leur enseigner la religion [2]. »

Quelle noble idée il se fait de la manière dont on doit enseigner et prêcher la parole de Dieu !

« La vraie religion n'est pas comme les fausses qui ne consistent qu'en un culte extérieur et en de vaines cérémonies. C'est une doctrine, une étude, une science. Les fidèles étaient nommés disciples avant qu'ils eussent reçu à An-

[1] *Mœurs des chrétiens*, LV.
[2] *Traité des études*, l. I, ch. II, art. 1.

tioche le nom de chrétiens ; les évêques sont nommés docteurs chez tous les anciens ; et Jésus-Christ, fondant son Église, dit aux apôtres : Allez, instruisez toutes les nations. Il est donc impossible d'être chrétien et d'être entièrement ignorant, et celui-là est le meilleur chrétien qui connaît le mieux et pratique le mieux la loi de Dieu. Or, quoique l'on puisse la connaître sans la pratiquer, il est impossible d'en pratiquer que ce que l'on en connaît.

« Mais il faut avouer que les particuliers ne sont pas seuls coupables de l'ignorance qui règne depuis longtemps dans l'Église ; il y a bien de notre faute, je dis de nous autres prêtres et de tous ceux qui sont établis pour instruire. Quoique l'on prêche très-souvent, et qu'il y ait une infinité de livres qui traitent de toutes les parties de la religion, on peut dire qu'il n'y a pas assez d'instruction pour les chrétiens, même pour les mieux intentionnés. Les livres sont de plusieurs sortes : des traités de théologie pleins de questions curieuses, dont le commun des fidèles n'a pas besoin, écrits en latin et d'un style qui n'est intelligible qu'à ceux qui ont fréquenté les écoles ; des commentaires sur l'Écriture, la plupart fort longs et presque tous en latin ; des vies des saints, qui ne vont qu'à montrer des exemples particuliers de vertu ; des livres spirituels, qui donnent de bonnes pratiques pour sortir du péché et pour avancer dans la vertu et dans la perfection, mais qui supposent des chrétiens suffisamment instruits de l'essentiel de la religion, et qui, par la longueur du style et la grosseur des volumes, ne sont pas à l'usage des gens occupés ou peu attentifs. Il en est de même des sermons. On n'y traite que des sujets particuliers, détachés le plus souvent les uns des autres, selon la fête, l'évangile, ou le dessein du prédicateur. On y explique rarement les premiers principes et les faits qui sont les fondements de tous les dogmes : on y parle des histoires contenues dans l'Écriture sainte comme de choses connues de tout le monde.

« De là vient que les lectures publiques de l'Écriture, qui font partie de l'office de l'Église, servent si peu pour l'instruction des fidèles, pour laquelle on les a instituées. Tout le monde n'entend pas le latin ; peu de gens se servent des traductions ; et elles ne suffisent pas, si l'on ne connaît les livres saints, d'où les leçons sont tirées, et si l'on ne les y lit dans leur suite. On devrait suppléer à ce défaut par les sermons ; mais ce n'est pas expliquer un évangile que d'en prendre un mot pour texte et y faire venir à propos tout ce que l'on veut. Ainsi on trouve partout de bonnes gens qui, fréquentant les églises depuis quarante ou cinquante ans, et étant fort assidus aux offices et aux sermons, ignorent encore les premiers éléments du christianisme. »

Quoi de plus sensé et de plus sagace que ce qu'il dit sur le langage dont il convient d'user avec les enfants ?

« Il ne sera pas nécessaire de parler, si l'on ne veut, de substance, ni d'union hypostatique. Tout de même dans les sacrements, je crois que, absolument parlant, on pourrait se passer des mots de matière, de forme, de substance et d'accidents dont l'Église en effet ne se sert point dans son office public. Il suffirait de décrire exactement comme les sacrements sont administrés, et d'observer soigneusement quelles actions extérieures et quelles paroles y sont les plus nécessaires. Que si, après avoir instruit longtemps, et avoir essayé tous les moyens que la charité peut suggérer, on trouve des hommes si grossiers qu'ils ne puissent entendre les vérités nécessaires au salut, je ne sais si on ne doit point les regarder comme des imbéciles et les abandonner à la mi-

séricorde de Dieu, se contentant de prier pour eux, sans se tourmenter à leur faire apprendre par cœur des paroles qui ne les sauveront pas toutes seules.

« Outre les mots, il faut encore prendre garde aux phrases. Ceux qui écrivent dans leur cabinet ne manquent guère de donner à ce qu'ils composent un tour de période, principalement s'ils savent écrire en latin. Mais nous ne parlons point ainsi, notre style naturel est tout coupé, et celui des enfants bien plus que des autres. Ils ne peuvent pas embrasser à la fois plusieurs idées, ni en connaître les rapports. Aussi quand on fait dire à un enfant que le chrétien est celui qui étant baptisé fait profession de la doctrine chrétienne, est-il embarrassé de ce mot *étant*, qui suspend le sens et lie la période : il dirait plutôt séparément : un chrétien est un homme qui est baptisé et qui fait profession de la doctrine chrétienne. Encore ces mots de profession et de doctrine sont bien grands pour des enfants. De là vient que n'entendant point ce qu'ils apprennent, ils ne le disent point naturellement comme quand ils parlent d'eux-mêmes, mais le récitent avec précipitation, comme pour s'en décharger, et élèvent la voix en finissant.

« Le catéchiste doit prendre sur lui toute la peine ; se faire petit avec les enfants et avec les simples, étudier leur langage et entrer dans leurs idées, pour s'y accommoder autant qu'il sera possible. Mais il ne faut pas donner dans la bassesse; pour se faire entendre des enfants, il n'est pas nécessaire de parler comme leurs nourrices, ni de bégayer avec eux ; pour s'accommoder au petit peuple, il n'est pas besoin de faire comme lui des solécismes, d'user de ses quolibets et de ses proverbes. Il faut toujours conserver la majesté de la religion et attirer du respect à la parole de Dieu. Il n'y a qu'à bien étudier l'Écriture sainte : on y trouvera les moyens d'être simple, non-seulement sans bassesse, mais avec grande dignité. »

Il veut que l'on écarte avec le plus grand soin de l'enseignement tout ce qui est inutile, incertain, erroné, ou mêlé de vrai et de faux.

« Gardez-vous de mêler aux vérités de l'Écriture les opinions qui partagent l'école touchant les circonstances de la création du monde, les anges, l'état d'innocence ; de vouloir déterminer le temps qu'Adam passa dans le paradis terrestre, l'âge d'Abel, et comment Caïn mourut. Ne vous arrêtez pas aux questions que les disciples pourraient faire sur ces circonstances et sur d'autres plus inutiles. Accoutumez de bonne heure les enfants à borner leur curiosité, naturellement infinie, et à se contenter de ce que Dieu a voulu que nous sachions. En expliquant ce qui regarde Jésus-Christ, on doit se défier de certaines méditations qui ajoutent aux histoires plusieurs circonstances inventées sous prétexte de vraisemblance, comme des discours de la sainte Vierge avec son Fils ou avec les anges ; qu'elle était présente à l'ascension, que les apôtres assistèrent à sa mort, et mille autres particularités semblables dont l'Écriture ne dit rien. Tout de même sur les dogmes, on ne doit pas mêler les opinions probables avec les décisions de foi. Vous trouverez assez de choses nécessaires à dire avant que de parler de la qualité des peines du purgatoire, de l'âge auquel nous devons ressusciter, et d'autres articles semblables, sur lesquels l'Église n'a rien prononcé, et dont plusieurs s'embarrassent, tandis qu'ils en ignorent d'essentiels à la religion.

« Il serait à désirer que l'on usât à proportion de la même retenue et de la même sobriété dans les pratiques de religion que l'on enseigne, et que l'on se contentât de celles que l'usage public de l'Église a autorisées, sans y en

ajouter de plus nouvelles ou moins générales. Ainsi pour la prière du matin, je me voudrais régler sur l'office du prime, et pour celle du soir sur les complies, afin de ne proposer au peuple que des prières qui en fussent tirées ou composées dans le même esprit. En un mot, il me semble que le plus sûr serait de se servir, autant qu'il serait possible, des prières qui se trouvent dans le bréviaire, le missel, le rituel ou le pontifical. Il y en a à choisir pour toutes sortes de sujets; et on ne peut trop s'appliquer à conserver l'uniformité, et à retrancher la démangeaison des dévotions nouvelles et singulières. »

Nous ne nous lassons point de citer ces belles pensées exprimées dans le meilleur style. Nous terminerons sur ce sujet par les réflexions de l'auteur à propos des histoires controversées qu'on fait trop souvent apprendre aux enfants comme des vérités.

« Ceux qui ont composé nos catéchismes modernes ont bien vu cette utilité des faits, pour arrêter l imagination des enfants et pour leur rendre les instructions agréables ; et plusieurs ont établi pour règle de leur méthode de finir chaque leçon par une histoire. Mais comme ils n'ont pas trouvé dans l'Écriture et dans les livres de grande autorité des histoires courtes qui s'ajustassent toujours à leurs leçons, ils en ont pris où ils ont pu, et souvent ils les ont tirées de la *Fleur des exemples*, du *Pédagogue chrétien*, ou de quelques vies des saints peu correctes ; en sorte que la plupart de ces histoires contiennent des visions ou des miracles peu certains ou même peu vraisemblables. On croit que tout est bon pour les enfants : mais ils deviendront hommes ; et ces premières impressions peuvent les rendre trop crédules, ou leur donner du mépris pour tout ce qu'ils ont appris dans l'enfance, sans distinguer le solide. De plus, le catéchisme se fait en public et à la face des autels ; c'est la parole de Dieu, où il n'est pas permis de rien mêler, qui ne puisse se soutenir devant les hommes les plus savants et les mieux sensés et qui ne soit digne de la majesté de la religion. »

Le *Discours du dessein et de l'usage de ce catéchisme* dont nous venons d'essayer de donner une idée est, à notre avis, un des plus beaux titres de l'abbé Fleury. Il fit pour les jeunes enfants un abrégé de son *Grand Catéchisme*, encore infiniment estimé aujourd'hui, sous le nom de *Petit Catéchisme historique*, et dont Rollin disait : « On ne peut faire trop de cas ni trop d'usage de cet excellent livre, ni trop admirer le goût exquis de ce pieux et savant auteur, qui, par esprit de religion, et par charité pour les enfants, s'est appliqué particulièrement à étudier leur génie et leur portée, à se rabaisser jusqu'à leur faiblesse, à prendre leur langage, et pour ainsi dire à bégayer avec eux. Voilà le premier livre qu'il faut mettre entre les mains des enfants, et qu'il faut leur apprendre, même avant qu'ils sachent lire [1]. »

Le même esprit qui inspira la belle préface du *Grand Catéchisme historique* anime un très-remarquable *Discours snr la prédication* où l'auteur, mettant en théorie ce qu'il avait pratiqué dans les missions pendant l'année 1684, établit cette vérité que la parole de Dieu doit

[1] *Traité des études*, l. I, ch. I, § 2.

être prêchée simplement, sans dialectique ni rhétorique, et que dans le plus grand nombre des cas l'éloquence y est inutile. Il est surtout préoccupé des besoins du peuple auquel on ne songe pas assez.

« Les vains efforts que l'on fait aujourd'hui pour remplir l'idée que l'on s'est formée de la prédication, dit-il, rendent la plupart des sermons inutiles au peuple qui n'est ni instruit ni touché sensiblement, et méprisables, ou du moins ennuyeux aux gens d'esprit qui y trouvent toujours des défauts. Que si, dans un âge, il y a deux ou trois prédicateurs qui réussissent, ils attirent à la vérité un grand nombre d'auditeurs, mais on ne voit pas qu'ils fassent beaucoup plus de conversions que les autres ; cependant ils font un grand mal, car tous les prédicateurs médiocres, aspirant à les copier, forcent leur génie et font plus mal qu'ils ne feraient naturellement, pour vouloir faire mieux qu'ils ne peuvent. On voit tous les jours de jeunes cordeliers et d'autres stationnaires de campagne débiter devant des paysans de grands mots et de prétendues belles pensées qu'ils ont prises dans les auteurs de réputation et qu'ils espèrent faire valoir un jour dans les bonnes villes ; d'ailleurs cette fausse idée de belle prédication sert d'excuse et de prétexte à la plupart des évêques et des curés. Ils disent hardiment qu'ils ne sont point prédicateurs, parce qu'il est vrai qu'ils n'ont pas et ne sont pas obligés d'avoir ces talents extraordinaires, ni cette habitude de composer et de prononcer des sermons que l'on demande aujourd'hui [1]. »

S'élevant contre l'éloquence à grand fracas, il se permet une pointe d'ironie assez piquante.

« Ces mouvements si violents ne semblent guère s'accommoder avec l'institution première de la prédication, car elle se faisait toujours à la messe après la lecture de l'Évangile par l'évêque officiant, prêt à offrir et à consacrer ; il n'était pas trop convenable à la gravité de la personne ni aux circonstances de l'action de crier si haut, de faire des gestes si violents, de se mettre en sueur et hors d'haleine ; outre qu'il n'avait pas le loisir de se mettre au lit au sortir de la chaire et de se faire frotter, il fallait passer encore trois ou quatre heures à l'église ; car on sait combien la messe était longue dans les premiers siècles, où il n'y en avait qu'une pour tous les fidèles d'un lieu, qui, la plupart, y offraient et communiaient [2]. »

Il n'est pas moins sensé ni moins fin quand, après avoir exposé *quelle doit être la matière des sermons*, il conclut ainsi :

« Voilà bien des choses à enseigner avant d'en venir aux questions scolastiques, aux pensées mystiques et aux allusions ingénieuses [3]. »

L'éloquence fastueuse et parlière lui est tout à fait antipathique ; aussi n'aime-t-il pas le genre des panégyriques.

« C'est, selon lui, le genre de sermons le plus sujet à la fadeur et à l'ennui,

[1] *Discours sur la prédication*, III.
[2] *Ibid.*, VI.
[3] *Ibid.*, X.

et où il se dit le plus de choses indignes de la chaire. Cela vient, ce me semble, continue-t-il, de ce que l'on ne se croit obligé à ne parler que du saint. Or, il y a bien des saints dont on connaît peu la vie ; la dévotion des peuples les a rendus célèbres ; on n'en sait rien de plus authentique. Tels sont saint Nicolas, saint Georges, saint Christophe, sainte Catherine, sainte Marguerite, et d'autres, à qui l'on attribue des vertus et des qualités communes à plusieurs. C'est un martyr, c'est une vierge, ils ont fait plusieurs miracles ; cependant il faut remplir un sermon d'une heure. On se jette sur les belles pensées et sur les grands mots. Il est bien vrai que l'Église, en instituant les fêtes en l'honneur des saints, a voulu nous exciter à les imiter, mais elle a voulu aussi les honorer en faisant du jour de leur mort un jour de fête, c'est-à-dire un jour de joie semblable au dimanche, où les chrétiens s'assemblent pour prier, chanter les psaumes, lire la sainte Écriture, assister au sacrifice, y sacrifier et communier, en un mot pour vaquer aux exercices spirituels. Mais il ne faut point se donner la gêne pour faire que tous ces exercices ne se rapportent qu'au saint et ne regardent que lui. Les saints ne laissent pas d'être honorés, quoiqu'on n'ait pas toujours leur nom à la bouche, pourvu que leur mémoire nous excite à louer Dieu.

« On peut donc prêcher à leur fête ce que l'on prêcherait un dimanche, expliquer l'évangile du jour et traiter quelque point de morale, et il faut bien en user ainsi lorsqu'on ne sait point le particulier de leur histoire, si l'on veut dire quelque chose, ou bien louer en général leur ordre de martyr, de prêtre, de vierge. Enfin il faut se souvenir toujours de la majesté de l'Évangile et de la prédication, pour ne pas croire qu'il soit permis de débiter dans la chaire de vérité des histoires qui ne soutiendraient pas la censure des plus habiles critiques, ou de vains discours semblables à ceux des anciens sophistes qui ne cherchaient qu'à amuser agréablement le peuple [1]. »

Fleury sentait et proclamait la nécessité de l'éloquence pour les ministres de Dieu, tout en en condamnant les abus. Elle lui semblait particulièrement indispensable aux évêques. Il n'aurait pas voulu que celui qui en était dépourvu fût élevé à l'épiscopat.

« Qu'on ne dise point, observe-t-il, que les pasteurs n'ont pas tous le talent de la parole ; ceux qui ne l'ont pas ne doivent donc point être pasteurs, comme celui qui n'a pas le courage de marcher dans l'occasion à la tête de sa troupe ne doit pas être capitaine [2]. »

Fleury faisait suivre sans interruption ses utiles publications. En 1686 il donna son *Traité du choix et de la Méthode des études*, qu'il avait commencé en 1675 pour l'éducation d'un jeune homme de haute naissance. Le savant auteur présente d'abord l'histoire universelle des études depuis le commencement du monde jusqu'à Louis XIV. Dans la seconde partie, il expose ses idées propres. Il a en foule des aperçus neufs sur l'examen et le choix des études, sur l'instruction des petits enfants, sur l'éducation morale du peuple, sur

[1] *Disc. sur la prédic.*, XV.
[2] *Disc. acad.* Réponse au disc. de Massillon.

l'inutilité du latin pour la masse des étudiants, sur la nécessité d'un enseignement secondaire destiné aux marchands et aux bourgeois. C'est à la fois l'esprit de Platon, de Montaigne, de Bacon et de Fénelon. Beaucoup de réformes proposées dans ce traité ont été, depuis, introduites dans l'enseignement, d'autres devraient l'être. Fleury ne dit rien que de très-sensé, de très-pratique, de très-positif. Il n'en a pas moins des pages pleines de grâce, de poésie et de tendresse. Ce sont celles où, à l'exemple de Montaigne, il invite les maîtres à la douceur, les parents à *aider doucement* les enfants, et maîtres et parents à n'instruire qu'en amusant et en profitant des moments où les enfants *sont en belle humeur*. Il veut qu'on frappe leurs yeux des images les plus gracieuses, leurs oreilles des sons les plus doux.

« Je voudrais, dit-il, que la première église où l'on porte un enfant fût la plus belle, la plus claire, la plus magnifique ; qu'on l'instruisît plus volontiers dans un beau jardin ou à la vue d'une belle campagne, par un beau temps, et quand il serait lui-même dans la plus belle humeur. Je voudrais que les premiers livres dont il se servirait fussent bien imprimés et bien reliés ; que le maître lui-même, s'il était possible, fût bien fait de sa personne, propre, parlant bien, d'un beau son de voix, d'un visage ouvert, et agréable en toutes ses manières... Le peu de soin qu'on a de s'accommoder en tout ceci à la faiblesse des enfants fait qu'il reste à la plupart de l'aversion et du mépris pour toute leur vie de ce qu'ils ont appris de gens trop vieux, chagrins ou maussades, et que le dégoût des écoles publiques, quand ce sont de vieux bâtiments qui manquent de lumière et de bon air, passe jusqu'au latin et aux études. »

Fleury n'est pas moins sage ni moins aimable dans ce qu'il dit des études des femmes, alors déplorablement et systématiquement négligées.

« Ce sera sans doute, dit-il, un grand paradoxe qu'elles doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence et parler civilement ; car voilà en quoi l'on fait consister, pour l'ordinaire, toute leur éducation. Il est vrai qu'elles n'ont pas besoin de la plupart des connaissances que l'on comprend aujourd'hui sous le nom d'*études ;* ni le latin, ni le grec, ni la rhétorique ou la philosophie des colléges ne sont point à leur usage, et si quelques-unes, plus curieuses que les autres, ont voulu les apprendre, la plupart n'en ont tiré que de la vanité qui les a rendues odieuses aux autres femmes et méprisables aux hommes. De là cependant on a conclu, comme d'une expérience assurée, que les femmes n'étaient point capables d'études, comme si leurs âmes étaient d'une autre espèce que celles des hommes, comme si elles n'avaient pas, aussi bien que nous, une raison à conduire, une volonté à régler, des passions à combattre, une santé à conserver, des biens à gouverner, ou s'il leur était plus facile qu'à nous de satisfaire à tous ces devoirs sans rien apprendre [1]. »

On reconnaît les idées exposées par Fénelon dans son *Éducation des filles*.

[1] *Du choix et de la méthode des études*, partie II, XXIII.

Deux ans après le *Traité des Études*, en 1688, Fleury fit imprimer un livre qui ne peut rien ajouter à sa gloire littéraire, mais qui honore l'homme et le prêtre ; nous voulons parler de son petit traité trop peu connu des *Devoirs des maîtres et des domestiques*, qu'il avait composé étant précepteur des jeunes princes de Conti, et probablement pour l'usage de leur maison. Dans la première partie de cet ouvrage, il considère comment les maîtres doivent choisir les domestiques « et les faire entrer dans le service ; comment on doit s'en servir et les traiter tant qu'ils servent ; enfin ce que l'on doit observer à leur sortie [1]. » Pour cet écrit tout spécial le sage auteur ne s'est pas contenté de ses lumières et de ses observations ; il a recueilli celles de personnes de pratique. « Je ne dirai presque rien de moi, dit-il, dans le plan de cet écrit, mais ce que j'ai appris de ceux qui en ont l'expérience et qui m'ont engagé à l'écrire. » Dans la seconde partie il donne d'abord des avis généraux propres à tous les domestiques qu'il veut former à l'honnêteté et à la vertu, et présente ensuite, avec un rare bon sens, des avis particuliers pour chaque espèce de domestiques. Il a eu dans son traité un objet particulier, cependant il peut être utile à tous. « Quoique nous ayons été obligés de regarder principalement les maisons des grands seigneurs, dit-il, puisque ces avis y sont plus nécessaires, nous ne laissons pas d'espérer que les domestiques des familles médiocres en pourront profiter [2]. » On en pourrait encore profiter aujourd'hui comme du temps où ils furent écrits. Ils sont tous empreints de bon sens, de connaissances positives de la vie, et de zèle pour le bien des hommes soumis à servir les autres. Nulle prétention littéraire, mais une simplicité correcte et aimable.

Il nous reste à parler du grand ouvrage qui occupa toute la vieillesse de Fleury, et qui ne fut interrompu que par la mort, son *Histoire de l'Église*, en 20 vol. in-4°, publiée de 1691 à 1720, et qui s'étend jusqu'au commencement du quinzième siècle. Par cette œuvre, il s'est fait de très-nombreux et très-ardents adversaires. Il a été rangé parmi les plus excessifs gallicans. J. de Maistre l'appelle « un personnage intermédiaire entre Pithou et Bellarmin [3]. »

On reproche à Fleury d'avoir sacrifié tout le moyen âge aux six premiers siècles, après lesquels, selon lui, « les beaux jours de l'Église sont passés [4], » d'avoir, dans les six premiers siècles, dissimulé le mal pour relever le bien, et dans les suivants, dissimulé le bien pour relever le mal ; en particulier d'avoir été irrévérencieux et injuste envers le plus grand nombre des papes du moyen âge. Fleury est très-choqué du spectacle de la papauté souveraine et prétendant l'empire sur les souverains.

1 *Devoirs des maîtres*, III.

2 *Devoirs des domestiques*, XIII.

3 *Du pape*, l. I, ch. XVI.

4 *Discours VI sur l'Histoire ecclésiastique*.

« A force de vouloir relever la puissance du pape, dit-il en parlant de ses adversaires les ultramontains, ils la rendent odieuse, l'élevant au-dessus de toutes les puissances temporelles, non-seulement quant à l'excellence et à la dignité, mais aussi quant au pouvoir effectif d'ériger, transférer ou supprimer les empires et les royaumes, d'établir, corriger ou déposer les souverains ; en sorte que, selon leur système, il n'y a dans le monde qu'un seul souverain, qui exerce la puissance spirituelle par lui-même et par les clercs auxquels il en commet quelques parties, et la temporelle par les laïques, sur lesquels il veut bien s'en décharger. Ce n'est pas là le système de l'Évangile, ni la tradition des premiers siècles [1]. »

Si Fleury s'en était tenu là, il ne serait pas plus blâmable que tant d'autres qui, en demeurant très-strictement orthodoxes, ont attaqué le système de Grégoire VII et d'Innocent III. Mais on lui reproche justement un manque trop fréquent de respect pour le chef visible de l'Église, pour le centre de l'unité catholique. Il a répété sur la papauté bien des erreurs envieillies qui tiennent encore dans beaucoup d'esprits, que les protestants se sont plu à ramasser, et dont ils ont abusé contre le catholicisme dès le temps de l'auteur. Quelques-uns ont affecté de le ranger parmi les partisans de leur hérésie, comme Marchetti qui dit naïvement : « Il est plein de sentiments excellents ; car il parle de la primauté pontificale d'une manière si équivoque, qu'il semble plutôt la détruire que l'établir ; et il est clair que les nôtres doivent le compter parmi les témoins les plus marquants de la vérité (la vérité luthérienne) qui ont vécu de nos jours [2]. »

Un autre reproche considérable qui est adressé à Fleury, est de ne pas témoigner assez d'estime pour la tradition, pour la parole de Dieu non écrite.

Fleury condensa l'esprit de sa grande histoire dans huit Discours où il mit plus de hardiesse encore que dans le corps de l'ouvrage à relever les abus, à stigmatiser les désordres, suivant sa belle maxime « *que les vérités ne sauraient jamais être contraires à la vérité.* » Il prévient ainsi les objections qu'on peut lui faire :

« Il est triste, je le sens bien, de relever ces faits peu édifiants ; et je crains que ceux qui ont plus de piété que de lumière n'en prennent occasion de scandale. Ils diront peut-être que, dans l'histoire, il fallait dissimuler ces faits, ou qu'après les avoir rapportés, il ne fallait pas les relever dans un discours. Mais le fondement de l'histoire est la vérité ; et ce n'est pas la rapporter fidèlement que d'en supprimer une partie : un portrait flatté n'est point ressemblant. Tels sont d'ordinaire les panégyriques, où l'on fait paraître un homme louable, en ne relevant que ses bonnes qualités. Artifice grossier qui révolte les gens sensés, et leur fait faire plus d'attention sur les défauts qu'on leur cache avec tant de soin : c'est une espèce de mensonge que de ne dire ainsi la vérité qu'à demi. Personne n'est obligé d'écrire l'histoire ; mais quiconque l'entreprend s'engage à dire la vérité tout entière. M. de Sponde, évêque de

[1] *Discours VIII sur l'Histoire ecclésiastique.*

[2] *Critique de Fleury*, préface.

Pamiers, après avoir donné de grandes louanges à l'historien Guichardin, ajoute que si quelquefois il censure vivement les princes ou les autres dont il parle, c'est la faute des coupables et non de l'historien. Il serait lui-même plus répréhensible, s'il dissimulait les mauvaises actions, qui peuvent rendre les autres plus sages, et les détourner d'en commettre de pareilles, du moins par la honte, suivant cette parole de l'Évangile : Rien n'est si caché qui ne soit un jour découvert [1]. »

C'est à cause de leur hardiesse sur des matières si délicates que Voltaire disait de ces Discours « qu'ils sont presque d'un philosophe [2]. » Malheureusement ce *philosophe* est trop souvent prévenu, et il est plus d'un passage des *Discours sur l'histoire ecclésiastique* qu'on pourrait prendre pour des pages de l'*Essai sur les mœurs des nations*.

L'*Histoire ecclésiastique* de Fleury a subi bien des critiques depuis sa publication jusqu'à nos jours ; mais personne n'en a parlé aussi dédaigneusement que M. de Maistre, parce que personne n'a été aussi radicalement opposé à l'esprit gallican. Il dit dans sa correspondance : « Voyez Fleury, le plus dangereux des hommes qui ont tenu la plume dans les matières ecclésiastiques ; car il n'y a rien de si dangereux que les mauvais livres, c'est-à-dire, les mauvais livres faits par d'excellents hommes aveuglés. Avec son historiette ecclésiastique, faite comme on fait les châssis en collant des feuilles de papiers bout à bout, il s'est emparé de toutes les têtes, et tout bachelier sevré d'avant-hier, qui a glissé sur cette entreprise, croit en savoir autant que le cardinal Orsi [3]. » N'y a-t-il pas un peu d'excès dans ce jugement si tranché qui rabaisse l'œuvre littéraire comme il flétrit l'œuvre théologique ? Fénelon, qui n'était nullement gallican, a dit : « L'*Histoire de l'Église*, bien écrite en français par M. l'abbé Fleury, est utile et agréable [4]. » Un ouvrage peut être utile malgré les erreurs qu'il renferme quand ces erreurs ont été solidement réfutées ; et c'est le cas de l'*Histoire de l'Église* de Fleury. Pour le mérite littéraire, il n'est rien qui puisse empêcher de le reconnaître. Un ouvrage déclaré par Fénelon bien écrit et agréable, est nécessairement un modèle de style. Seulement la simplicité de Fleury est trop dénuée d'ornements, la vérité locale n'est pas assez respectée dans la peinture des premiers temps de l'Église qui demandait des touches moins élégantes et plus expressives, enfin la composition du livre manque trop souvent de force, d'unité et de liaison.

Malgré ses préventions et les erreurs de jugement où il s'est laissé entraîner, il n'y avait en Fleury veine qui tendît à l'hétérodoxie. C'était un prêtre très-humble, très-pieux et très-zélé.

Fleury était plein de zèle pour la religion ; mais, d'un caractère

[1] *Discours IV sur l'Histoire ecclésiastique*, XIII.
[2] *Siècle de Louis XIV*, Écrivains.
[3] *Lettre à M. de Bonald*, 13 déc. 1814.
[4] *Lettre à l'Électeur de Cologne*, 30 déc. 1704.

très-modéré, il voulait qu'on ne cherchât à en étendre les progrès que par des voies de douceur et de persuasion. Il répète souvent « qu'il ne faut pas chercher à diminuer les fausses religions, ou étendre la véritable par les armes et la violence : ce n'est pas, dit-il, les Infidèles qu'il faut détruire, mais l'infidélité, en conservant les hommes et les désabusant de leurs erreurs : en un mot, l'unique moyen est de persuader et de convertir [1]. » Il demande qu'en travaillant à la conversion des errants, « on s'y prenne avec une extrême discrétion, comme dans la naissance de l'Église [2]. »

Fleury jouissait d'une estime proportionnée à ses vertus et à ses talents. Un de ses titres les plus glorieux est d'avoir été honoré de l'amitié de Bossuet et de Fénelon, dans les différends desquels il ne voulut jamais entrer. Lors de leur intimité, il prit souvent part aux sublimes entretiens de ces grands hommes à Germigny, ou sous les ombrages des forêts de Versailles et de Saint-Germain. On a des conversations de Bossuet recueillies par Fleury, et l'on possède encore une Bible que ces philosophes chrétiens portaient habituellement avec eux, et qui est enrichie presque à chaque page de notes de la main Bossuet et de celle de Fleury.

C'est avec Bossuet que Fleury fut lié le plus étroitement. Il fut l'auxiliaire constant du grand évêque dans toutes les questions de doctrine, de morale et de discipline de l'Église. Les mémoires et le journal de l'abbé le Dieu témoignent, en de nombreux endroits, de cette intimité basée sur l'estime réciproque et sur la conformité d'opinions.

Il avait encore de commun avec le grand évêque l'ardeur pour l'étude. Il travailla jusqu'à la mort dans sa retraite honorable. En 1716, le régent Philippe d'Orléans le nomma confesseur du jeune roi Louis XV, fils du duc de Bourgogne dont il avait été précepteur. Son grand âge l'obligea de se démettre de cet emploi au mois de mars 1722. Il mourut le 14 juillet de l'année suivante, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il laissait des manuscrits précieux qui ont été publiés au commencement de ce siècle, et dont un de ses grands adversaires a dit : « Les *Opuscules* sont un véritable présent que le feu abbé Émery a fait aux amis de la religion et des saines maximes ; on y voit à quel point Fleury était revenu de ses anciennes idées. Il y a un ouvrage à faire sur ces opuscules [3]. »

Éloquence des Pères.

Il ne faut pas s'imaginer que les Pères en soient moins éloquents pour ne pas parler le grec et le latin aussi purement que les an-

[1] *Discours VI sur l'Histoire ecclésiastique*, XV.
[2] *Ibid.*
[3] De Maistre, *De l'Église gallic.*, I, III, note 1.

ciens orateurs[1]. Saint Paul, parlant un grec demi-barbare, ne laisse pas de prouver, de convaincre, d'émouvoir, d'être terrible, aimable, tendre, véhément. Il faut bien distinguer l'éloquence de l'élocution, qui n'en est que l'écorce. Quelque langue que l'on parle et quelque mal qu'on la parle, on sera éloquent si l'on sait choisir les meilleures raisons et les bien arranger, si l'on emploie des images vives et des figures convenables; le discours ne sera pas moins persuasif, mais seulement moins agréable. Il ne faut pas comparer les Pères, si l'on veut leur faire justice, à Démosthène et à Cicéron, qui ont vécu tant de siècles auparavant; il faut les comparer à ceux qui ont excellé de leur temps : saint Ambroise à Symmaque, saint Basile à Libanius. Quelle différence vous y trouverez ! Que saint Basile est solide et naturel ! Que Libanius est vain, affecté, puérile !

Il est vrai que saint Chrysostome n'est pas si serré que Démosthène, et il montre plus son art; mais, dans le fond, sa conduite n'est pas moindre. Il sait juger quand il faut parler ou se taire, de quoi il faut parler et quels mouvements il faut apaiser ou exciter ; voyez comme il agit dans l'affaire des statuts[2]. Il demeure d'abord sept jours en silence pendant le premier mouvement de la sédition, et interrompt la suite de ses homélies à l'arrivée des commissaires de l'empereur. Quand il commence à parler, il ne fait que compatir à la douleur de ce peuple affligé, et attend quelques jours pour reprendre l'explication ordinaire de l'Écriture. Voilà en quoi consiste le grand art de l'orateur, et non pas à faire une transition délicate ou une prosopopée. Ainsi, quand saint Augustin voulut abolir les Agapes[3], dont on abusait, il fit, pendant deux jours de suite, plusieurs sermons, et crut n'avoir rien fait tant qu'il n'eut que des applaudissements ; ils commença à bien espérer quand il vit couler des larmes, et ne cessa point qu'il n'eût obtenu ce qu'il désirait. Ainsi saint Ambroise, persécuté par Justine, console son peuple, l'encourage, le retient dans le devoir[4]. Il sait proportionner son discours au sujet, au temps, à la disposition de l'auditeur.

Les anciens ont défini l'orateur un homme de bien qui sait parler. En effet, la confiance fait la moitié de la persuasion ; celui qui passe pour méchant et artificieux n'est pas écouté ; on se défie de celui qu'on ne connaît pas : pour écouter volontiers, il

[1] *Mœurs des chrét.*, n. 40. — *Hist.*, I, n. 45.
[2] *Hist.* XIX, n. 12.
[3] *Hist.* XX, n. 11, *ep.* 29.
[4] *Hist.* XVII, n. 43, 44, etc.

faut croire celui qui parle également instruit et bien intentionné. Après cela, que ne devaient pas persuader des évêques d'une vertu si éprouvée, d'une capacité si connue, d'une telle autorité? Ils n'avaient qu'à ouvrir la bouche, qu'à se montrer. Et qui pouvait leur résister, quand à cette autorité ils joignaient une application continuelle aux besoins de leur troupeau et une industrie singulière pour gagner les cœurs? (*Discours II sur l'Histoire ecclésiastique*, XVI.)

Beauté des divines Écritures, même pour le style, comparé avec celui des autres anciens livres.

On suppose ordinairement que les livres sacrés sont mal écrits, que le style en est bas et grossier, et que le Saint-Esprit a voulu nous marquer par là le mépris qu'il faisait de la sagesse et de l'éloquence humaines, et l'on sait le dégoût que quelques savants des deux derniers siècles ont témoigné pour l'Écriture et pour sa manière de parler.

Toutefois on ne peut nier que Moïse ne fût un très-habile homme, et saint Étienne nous apprend qu'il avait été instruit dans toutes les sciences des Égyptiens. Or, les Égyptiens en ce temps-là, c'est tout dire. On ne peut nier que David et Salomon n'eussent l'esprit très-grand et très-beau, et il y a apparence que des rois d'un pays très-heureux ne manquaient pas de politesse.

D'ailleurs, ceux que nous estimons avoir été les plus savants en éloquence et en tout ce qui regarde les belles-lettres, comme Platon et Aristote, Cicéron, Virgile et Horace, ont fait très-grand cas d'Homère, de Pindare, de Sophocle, d'Euripide, et particulièrement d'Hérodote, que Cicéron dit avoir été le premier qui a orné l'histoire et nomme très-éloquent.

Cependant le style d'Homère et celui d'Hérodote sont très-semblables à celui de l'Écriture, particulièrement celui d'Homère. Il n'y a rien, dans Job et dans les Psaumes, de si emporté et de si peu suivi en apparence que dans Pindare et dans les chœurs des tragédies, et l'on trouve dans tous ces anciens poëtes une infinité de choses du même génie et des mêmes idées que l'on voit dans l'Écriture. Aussi, ceux qui ne jugent de ces auteurs que par leurs propres lumières et les préjugés de leur enfance, en font peu de cas, et s'ils en parlent bien, ce n'est que sur la foi des anciens, qu'ils n'osent pas démentir.

Toutefois, si l'on veut bien raisonner, on trouvera que les anciens avaient raison, qu'Homère et les autres, qu'ils estimaient,

étaient estimables, et que l'Écriture sainte, avec laquelle leurs ouvrages ont tant de rapports, est peut-être aussi bien écrite que ces ouvrages tant vantés, et peut-être mieux.

En quoi consiste la beauté des ouvrages anciens en tout genre et celle des divines Écritures, quant au style.

La beauté des plus anciens ouvrages qui nous restent, en quelque genre que ce soit, ne consiste ni dans la superficie, ni dans les petits ornements, mais dans le dessein et la composition de tout l'ouvrage, et l'on voit que l'ouvrier a eu premièrement pour but de prendre le moyen le plus propre pour arriver à la fin, et ensuite de l'exécuter d'une manière agréable. Les pyramides d'Égypte sont des masses de pierres sans aucun ornement, mais elles sont de la figure la plus propre pour durer autant que le monde, ce qui était apparemment le but de ceux qui les ont faites, et cette figure est en même temps régulière et plaît à la vue.

C'est le caractère de tous les ouvrages antiques, et plus ils sont antiques, mieux il est marqué ; ils sont très-solides et ils sont très-agréables, moins par des ornements particuliers que par leur forme entière. Ainsi, les anciens poëtes ont pris les moyens les plus propres pour émouvoir les passions, et par là donner du plaisir, ce qui était, ce me semble, leur seul dessein. Ainsi, Hérodote a fait ce qu'il fallait pour instruire pleinement la postérité des grands événements de son temps, et particulièrement de l'origine des guerres entre les Grecs et les barbares, et de l'établissement de la monarchie de Perse, et il l'a fait de manière que ceux même qui ne s'aperçoivent pas de sa beauté le lisent avec grand plaisir.

Si l'on examine l'Écriture sainte sur ces règles, on trouvera que les beautés extérieures ne lui manquent pas, et l'on sera porté à croire que Dieu nous y a voulu donner des modèles de la véritable éloquence et de la bonne poésie. (*Discours IX sur l'Histoire ecclésiastique*, II.)

LA ROCHEFOUCAULD (François de)

(1613-1680).

Les critiques sont unanimes à reconnaître que les mémoires si nombreux et si variés que nous a légués le dix-septième siècle offrent plus d'utilité et plus d'agrément que les ouvrages historiques de la même époque, plus d'agrément surtout. Ceux qui exposent l'histoire héroïque de l'humanité amusent moins que ceux qui nous racontent son histoire familière. D'où la préférence si souvent donnée aux auteurs de mémoires sur les historiens.

Les auteurs de mémoires du dix-septième siècle, comme ceux du seizième, ont généralement un style à part. On ne peut pas prendre ses coudées franches dans le langage avec plus de sans-façon qu'ils ne le font. Ils dédaignent superbement la grammaire, et souvent paraissent ne pas se douter de son existence; très-souvent aussi ils négligent toutes les bienséances du style. En récompense, ils ont l'originalité, le naturel, la verve; ils possèdent ce talent précieux de rencontrer heureusement sur les plus petits sujets. Ils écrivaient comme ils parlaient. Ils possédaient ce grand secret de l'art d'écrire, oser sa conversation. Et combien il y avait de sens, de sel, de feu, dans la conversation de ces beaux esprits ! Quelle inépuisable variété d'agrément !

Un des principaux avantages des plus célèbres auteurs de mémoires de la bonne époque est de n'avoir pas été proprement des écrivains, et d'avoir été des hommes du meilleur monde.

Il y a toujours considérablement à prendre pour les délicatesses et les bonheurs de langue dans ceux qui ont écrit après s'être formés dans le monde plutôt que dans les livres, et sans que l'étude morte du cabinet ait jamais appesanti et engourdi leur esprit. Habitués à vivre dans ces sociétés triées, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans ces sociétés distinguées où l'esprit d'agrément a presque toujours le pas sur tout autre mérite, les gens du monde savent mieux que les hommes d'étude jeter des grâces et de l'esprit dans tout ce qu'ils écrivent, et jusque dans les choses les plus petites et les plus communes ; grâces négligées préférables de beaucoup aux régularités languissantes, et à l'apprêt des mouvements et des figures. On est bien aise, parfois, d'être un peu hors de ces cérémonies compassées de langage, que prodiguent, il faut bien l'avouer, les grands classiques.

Ces raisons nous auraient fait désirer de pouvoir donner une plus

large place aux auteurs de mémoires. Celle que nous leur accordons permettra encore de juger assez bien du genre, et fera connaître les plus célèbres auteurs.

Nous commencerons par La Rochefoucauld, et nous terminerons par Saint-Simon. Le dix-septième siècle sera ainsi embrassé dans toute son étendue.

François de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, naquit en 1613. Il descendait d'une maison très-ancienne, dont les derniers membres, engagés dans le calvinisme, avaient été victimes des guerres de religion. Son éducation fut très-négligée, comme celle de la plupart des jeunes gentilshommes, dans ces temps de guerres et de troubles intérieurs. Il entra de bonne heure dans le monde, et alla bientôt servir en qualité de mestre de camp dans l'armée d'Italie. De retour à la cour, il gagna la confiance de la reine Anne d'Autriche, et se déclara ouvertement contre le cardinal de Richelieu, moitié par aversion pour la dure domination de ce ministre, moitié par complaisance pour les jeunes et belles demoiselles d'Hautefort et de Chemerault, très-attachées à la reine et grandes ennemies du cardinal. Ce pas hardi fut suivi de diverses intrigues qui le firent à plusieurs fois bannir de la cour. Dans le premier de ces exils, il se lia avec l'intrigante duchesse de Chevreuse, reléguée à Tours, à cause de ses intelligences secrètes avec la reine.

Aussitôt après la mort du cardinal de Richelieu, 1642, La Rochefoucauld se hâta de revenir à Paris. Le roi suivit bientôt son ministre au tombeau, et la reine ne tarda pas à donner toute sa confiance au cardinal Mazarin que Richelieu, dans son testament, avait désigné pour être son successeur. Le parti des *Importants* cabala contre ce ministre odieux surtout par sa qualité d'étranger. La Rochefoucauld fut de leurs amis, sans approuver leur conduite.

Négligé par la reine et rebuté par le cardinal, il prit le parti de se jeter décidément parmi les mécontents, à la tête desquels était madame de Longueville, sœur du prince de Condé. Il obtint cependant le gouvernement de Poitou, et fit la campagne de Flandre sous les ordres de Monsieur. La Rochefoucauld, dans les diverses guerres ou échauffourées, dans les négociations, dans toutes les affaires enfin où il prit part, eut une conduite très-mêlée, très-équivoque, et en sortit avec peu d'honneur. Heureusement, il n'y avait pas uniquement en lui un homme d'action, il y avait un penseur, et le penseur est immortel.

La Rochefoucauld disait dans son portrait fait par lui-même, en 1658 : « J'écris bien en prose et je fais bien en vers; et si j'étais sen« sible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec un peu de « travail je pourrais m'acquérir assez de réputation. » Cette réputation d'écrivain, à laquelle il semblait attacher si peu d'importance, est la seule qui fera vivre son nom, et deux volumes très-menus lui ont fait une célébrité qui ne périra pas.

Le premier de ces ouvrages parut en 1662, à l'étranger, sans nom d'auteur, sous le titre de *Mémoires de la Régence d'Anne d'Autriche*, et fut réimprimé en 1664 sous ce titre : « Mémoires de M. D. L. R. (De La Rochefoucauld) sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et Guienne, et la prison des princes. » Ces *Mémoires* ne méritent pas d'être mis au-dessus des *Commentaires* de César, comme l'a fait Bayle [1], mais on doit cependant les compter parmi les plus estimables qui aient été écrits en français. Nulle prétention, aucune considération philosophique, mais beaucoup de faits intéressants quoique exposés d'un ton un peu froid. L'auteur qui parle toujours de lui-même à la troisième personne, se contente de faire le récit des événements, sans les juger. Saint-Réal dit que « ce duc était grand imitateur de Tacite [2]. » Il ne l'imite assurément pas dans ses *Mémoires*, par la hauteur des vues ; il reste même à cet égard, comme pour la vivacité et la couleur du style, beaucoup au-dessous du cardinal de Retz.

On a reproché à ces mémoires plusieurs erreurs graves, quelques-unes volontaires [3]. On y a repris surtout et on ne saurait trop y re-

[1] « Je m'assure, dit-il, qu'il y a peu de partisans de l'antiquité assez prévenus pour soutenir que les *Mémoires* du duc de La Rochefoucauld ne sont pas meilleurs que ceux de César. » *Dict. critique*, art. *César*, note G.

[2] Préface des *Mémoires de la minorité de Louis XIV*.

[3] On trouve dans Saint-Simon des détails extrêmement curieux, à propos d'une de ces assertions mensongères.

« Il parut des *Mémoires* de M. de La Rochefoucauld ; mon père fut curieux d'y voir les affaires de son temps. Il y trouva qu'il avait promis à M. le prince de se déclarer pour lui, qu'il lui avait manqué de parole, et que le défaut d'avoir pu disposer de Blaye, comme M. le prince s'y attendait, avait fait un tort extrême à son parti. L'attachement, plus que très-grand, de M. de La Rochefoucauld à madame de Longueville n'est inconnu à personne. Cette princesse, étant à Bordeaux, avait fait tout ce qu'elle avait pu pour séduire mon père, par lettres ; espérant mieux de ses grâces et de son éloquence, elle avait fait l'impossible pour obtenir de lui une entrevue, et demeura piquée à l'excès de n'avoir pu l'obtenir. M. de La Rochefoucauld, ruiné, en disgrâce profonde (dont la faveur de son heureux fils releva bien la maison sans avoir pu relever son père), ne pouvait oublier l'entière différence que Blaye, assurée au contraire, avait mise au succès du parti, et le vengea autant qu'il put et madame de Longueville, par ce narré.

« Mon père sentit si vivement l'atrocité de la calomnie, qu'il se jeta sur une plume et mit à la marge : *L'auteur en a menti.* Non content de ce qu'il venait de faire, il s'en alla chez le libraire qu'il découvrit, parce que cet ouvrage ne se débitait pas publiquement dans cette première nouveauté. Il voulut voir les exemplaires, pria, promit, menaça et fit si bien qu'il se les fit montrer. Il prit aussitôt une plume et mit à tous la même note marginale. On peut juger de l'étonnement du libraire, et qu'il ne fut pas longtemps sans faire avertir M. de La Rochefoucauld de ce qui venait d'arriver à ses exemplaires. On peut croire aussi que ce dernier en fut outré. Cela fit grand bruit alors, et mon père en fit plus que l'auteur et ses amis ; il avait la vérité pour lui, et une vérité qui n'était encore ni oubliée ni vieillie. Les amis s'interposèrent ; mon père vou-

prendre la manière lâche dont La Rochefoucauld insulte et dont il déshonore par ses ingrates révélations cette madame de Longueville, qui expiait alors les torts de sa vie par la plus dure pénitence, cette madame de Longueville dont il avait dit, à la suite de sa blessure au combat du faubourg Saint-Antoine :

> « Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux. »

Le prince de Marsillac n'avait guère le droit de s'appliquer ces vers d'une tragédie de Du Ryer.

Il a lui-même avoué qu'il s'attacha à madame de Longueville autant par intérêt que par affection ; et que cherchant à se venger de la reine et de Mazarin, il voulut se gagner l'appui du prince de Condé par le moyen de sa sœur, princesse qui se laissa prendre pour ce cœur sec d'un amour véritable auquel elle sacrifia devoirs, intérêts, repos, réputation. « De l'aveu de tout le monde, dit l'historien apologiste de la sœur de Condé, le point de vue qui domine et éclaircit toute la conduite de madame de Longueville dans la Fronde est celui-ci : La Rochefoucauld ne cherchant que son intérêt, madame de Longueville ne cherchant que l'intérêt de La Rochefoucauld [1]. »

Madame de Longueville n'est pas la seule personne calomniée dans les *Mémoires* de La Rochefoucauld. Dans ce premier ouvrage, comme plus tard dans ses *Maximes*, La Rochefoucauld ne regarde guère les hommes par leur bon endroit. Cette disposition à voir et à exagérer partout le mal éclate dans les portraits plus frappants que ressemblants qu'il trace des principaux personnages mêlés avec lui dans les affaires. S'il n'épargne pas les médisances sur le compte d'autrui, il sait très-adroitement sauver les choses qui lui sont désavantageuses, s'attribuer les bons conseils, et se donner en tout le beau rôle.

Il y a donc beaucoup à dire sur l'esprit qui anime les *Mémoires* de La Rochefoucauld; mais pour le mérite littéraire, il est incontestable. Ces mémoires écrits, au jugement des meilleurs critiques, simplement, purement, clairement, avec ordre, sont un petit chef-d'œuvre de style et de composition [2].

Les *Maximes*, publiées longtemps après, sont d'un ordre bien plus élevé. Parmi tous les moralistes qui ont jeté la sonde au fond du cœur

lait une satisfaction publique. La cour s'en mêla, et la faveur naissante du fils, avec les excuses et les compliments, firent recevoir pour telle celle que mon père s'était donnée sur les exemplaires par ses discours. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. I, chap. x.)

[1] V. Cousin, *Lettres nouvelles de madame de Longueville*. — *Revue des Deux-Mondes*, sixième série, t. II, p. 412.

[2] On pourrait cependant y relever de légères négligences et incorrections, comme dans la phrase suivante : « Le parlement; qui jusqu'alors avait toléré qu'on eût reçu madame la princesse et M. son fils, et qui ne s'était point encore, comme le peuple, expliqué en leur faveur, ni témoigné ses sentiments sur ce qui s'était passé entre les troupes du roi et celles qui les avaient pous-

humain, La Rochefoucauld est, sans contredit, un de ceux qui l'ont, sous certains rapports, le mieux connu. Mais cet homme ambitieux qui, après avoir erré de parti en parti, selon les circonstances et l'exigence de ses intérêts égoïstes, s'était finalement vu rebuté et déçu dans tous ses desseins, est trop enclin à voir l'humanité avec humeur.

La Bruyère a dit du livre de son glorieux devancier dans la peinture morale, qu'il « est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde, et dont la délicatesse était égale à la pénétration, et qui, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles, l'attaque sans relâche, quelque part où il le trouve; et cette unique pensée comme multipliée en mille manières différentes, a toujours, par le choix des mots et par la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté [1]. »

On lui trouva de plus le charme et la force de la vérité. « Quand on imprima, dit Voltaire, les pensées du duc de La Rochefoucauld, ou plutôt la pensée qui, présentée sous cent faces différentes, prouve que l'amour-propre est le grand ressort du genre humain, chacun trouva qu'il avait raison [2]. »

La beauté de ce miroir faisait qu'on ne pouvait en arracher ses yeux, même en y voyant sa laideur : idée que La Fontaine a si heureusement rendue dans sa fable de l'*Homme et son image*, adressée à M. le duc de La Rochefoucauld. Un sot admirateur d'une beauté qu'il se figurait avoir sans égale, accusait toujours les miroirs d'être faux. Il jure de ne s'y plus regarder.

« Que fait notre Narcisse ? il se va confiner
Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,
N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure ;
Mais un canal, formé par une source pure,
Se trouve en ces lieux écartés ;
Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
Pensent apercevoir une chimère vaine.
Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau.
Mais quoi ! Le canal est si beau,
Qu'il ne le quitte qu'avec peine.
On voit bien où je veux venir.
Je parle à tous ; et cette erreur extrême
Est un mal que chacun se plaît d'entretenir.
Notre âme, c'est cet homme amoureux de lui-même :
Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes :
Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait, le livre des *Maximes* [3]. »

sées, crut... » (*Mémoires*, Prison des princes.) La correction demanderait : et *n'avait* point témoigné ses sentiments.

[1] *Discours sur Théophraste.*

[2] *Le prix de la justice*, art. 11.

[3] *Fables de La Fontaine*, I, XI.

Si une partie du public applaudit aux *Maximes*, d'autres trouvèrent qu'elles « ne marquent pas assez de foi à la vertu [1]. » On l'accusa de calomnier la nature humaine, et de saper les bases de la morale. « Je ne puis vous dire mon sentiment en détail, écrivait madame de Schomberg à madame de Sablé ; tout ce qui me paraît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurais ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avait fait apercevoir. *Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connaît dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité.* Je croyais qu'il y en pouvait avoir. Cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces *Maximes* sont dangereuses. »

Les réclamations furent si fortes que La Rochefoucauld crut devoir se justifier. Il prétendit n'avoir fait que répéter les sentiments des Pères de l'Église. Dans un *Avis au lecteur* de l'édition de 1665, l'imprimeur est censé publier une lettre qu'on lui « a donnée, et qui a été faite depuis que le manuscrit a paru, et dans le temps que chacun se mêlait d'en dire son avis. »

« Elle m'a semblé, ajoute-t-il, assez propre pour répondre aux principales difficultés que l'on peut opposer aux Réflexions. et pour expliquer les sentiments de leur auteur ; elle suffit pour faire voir que ce qu'elles contiennent n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et que celui qui les a écrites a eu beaucoup de raison de croire qu'il ne pourrait s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui était permis de parler de l'homme comme les Pères en ont parlé. Mais si le respect qui leur est dû n'est pas capable de retenir le chagrin des critiques, s'ils ne font point de scrupule de condamner l'opinion de ces grands hommes en condamnant le livre, je prie le lecteur de ne les pas imiter, de ne laisser point entraîner son esprit au premier mouvement de son cœur, et donner ordre, s'il est possible, que l'amour-propre ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera ; car, s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces *Maximes ;* comme elles traitent l'amour-propre de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne la justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces réflexions que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre. En effet, il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens qu'on les condamne par d'autres motifs que par celui de l'intérêt caché, de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre, c'est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces Maximes qui le regarde en particulier et qu'il est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. »

[1] Retz, *Mémoires*.

On trouve certainement dans les Pères comme dans les grands moralistes et orateurs chrétiens, des traits aussi forts contre l'homme que dans les *Maximes;* mais ils sont tempérés par le contraste de la vertu.

Une école philosophique, au dix-huitième siècle, devait être disposée à amnistier La Rochefoucauld. Helvétius s'en fit l'organe. Expliquant dans quel sens on doit entendre l'*amour-propre* que les *Maximes* donnent pour principe de toutes les actions humaines, l'auteur du livre de l'*Esprit* s'exprime ainsi :

« Lorsque le célèbre M. de La Rochefoucauld dit que l'amour-propre est le principe de toutes nos actions, combien l'ignorance de la vraie signification de ce mot *amour-propre* ne souleva-t-elle pas de gens contre cet illustre auteur! On prit l'amour-propre pour orgueil et vanité, et l'on s'imagina, en conséquence, que M. de La Rochefoucauld plaçait dans ce vice la source de toutes les vertus. Il était cependant facile d'apercevoir que l'amour-propre, ou l'amour de soi, n'était autre chose qu'un sentiment gravé en nous par la nature; que ce sentiment se transformait dans chaque homme en vice ou en vertu, selon les goûts et les passions qui l'animaient ; et que l'amour-propre, différemment modifié, produisait également l'orgueil et la modestie.

« La connaissance de ces idées aurait préservé M. de La Rochefoucauld du reproche tant répété, qu'il voyait l'humanité trop en noir ; il l'a connue telle qu'elle est [1]. »

Telle qu'elle est dit trop ; pour être exact il faudrait dire : telle qu'elle est au moins dans de certaines classes, dans de certaines conditions et au milieu de certaines circonstances. Il est incontestable que La Rochefoucauld a moins prétendu peindre l'homme en général, que les courtisans, les ambitieux, les factieux, enfin tout le monde de la Fronde qu'il avait si bien connu et qu'il ne pouvait guère estimer, et lui-même avant tous. Les propositions génerales ne sont vraies qu'avec des limitations. En faisant ces limitations pour les *Maximes* de La Rochefoucauld, elles paraîtront bien moins excessives, et l'on y reconnaîtra presque partout le plus frappant caractère de vérité. On trouvera la plupart des *Maximes* vraies de la vérité historique.

Le fond de ce livre n'appartient pas exclusivement à La Rochefoucauld. Un certain nombre des *Maximes*, tout le monde le sait, furent faites en société, souvent par manière de jeu, avec madame de Sablé et M. Esprit, avec madame de Sablé surtout, à qui il envoyait son travail au fur et à mesure qu'il s'achevait, ainsi que l'attestent plusieurs lettres du duc à cette dame, comme celle-ci :

« Voilà encore une maxime que je vous envoie pour joindre aux autres. Je vous supplie de me mander votre sentiment des dernières que je vous ai envoyées. Vous ne pouviez pas les désapprouver toutes ; car il y en a beaucoup de vous.

« Je vous envoie ce que j'ai pris chez vous en partie. Je vous supplie très-humblement de me mander si je ne l'ai point gâté, et si vous trouvez le reste à votre gré. »

[1] Helvétius, *De l'esprit.* Discours I, chap. IV.

Si La Rochefoucauld est redevable à ses amis et à sa société de quelques-unes de ses *Maximes*, il ne doit qu'à lui le mérite de diction qui les fera vivre autant que le monde; et ce mérite consiste surtout dans la fermeté et dans la mâle et féconde énergie. Peu d'écrivains qui aient eu un style aussi plein et aussi fort que La Rochefoucauld. Jamais chez lui d'ornements recherchés. Il mettait tout le mérite de l'expression dans la solidité et la vérité. « Le feu duc de La Rochefoucauld qui pensait si juste, et qui jugeait si sainement, rapporte un écrivain du temps, dit un jour, après avoir lu je ne sais quel ouvrage plein de subtilité et de brillant, qui lui semblait voir ces palais bâtis en l'air à force de charmes, et qui s'en vont en fumée dans le temps qu'on en est le plus ébloui [1]. » Des images vives et naturelles brillent ainsi dans les *Maximes*, mais à distance et rarement; la couleur y est toujours aussi sobre que le dessin est pur.

L'heureux choix du mot propre caractérise éminemment la langue de La Rochefoucauld. Cependant on pourrait relever chez ce grand écrivain un certain nombre d'impropriétés d'expression qui tiennent ordinairement à un manque d'exactitude dans la pensée. On lit à la 191e *Réflexion morale* :

« On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie comme des hôtes chez qui il faut successivement loger, et je doute que l'expérience nous les fît éviter s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin. »

Il y a ici un manque de justesse dans la pensée et dans l'expression que les annotations du contemporain inconnu relèvent avec sagacité :

« Les vices ne nous attendent pas ; ce sont les occasions qui nous attendent. Et ainsi, bien loin que les vices soient commme des hôtes, il faut plutôt dire qu'ils sont les domestiques de notre âme, dont il est difficile de se défaire. »

L'excès de concision rend aussi parfois la pensée de La Rochefoucauld obscure, et même fausse, comme lorsqu'il dit (*Max*. 326) : « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur, » pour signifier que, dans le monde, on attache souvent plus d'importance aux convenances de la société qu'à la moralité des actions en elles-mêmes.

Les traits de l'auteur des *Maximes* sont quelquefois forcés, comme dans la longue et subtile analyse de l'amour-propre qui ouvrait la première édition, et que le jugement chaque jour plus ferme et plus exact de l'auteur lui fit ensuite retrancher.

Ces défauts et quelques autres sont rares dans les *Maximes* [2]. L'au-

[1] Bouhours, *la Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Ier Dialogue.

[2] Nous aurions pu faire quelques observations de même nature sur un petit ouvrage qu'on attribue à La Rochefoucauld sans avoir la certitude qu'il lui appartienne, les *Réflexions diverses*, et dont on a dit que le vrai titre serait : *Essai sur l'art de plaire en société*.

teur mettait le soin le plus patient à les faire disparaître par des retouches incessantes. Telle *maxime* a été refaite plus de trente fois, Un des plus savants et des plus sagaces éditeurs de la Rochefoucauld[1] a montré ce travail de perfectionnement continuel par de nombreuses comparaisons entre les diverses variantes des *Maximes*. Nous profiterons de ces notes judicieuses pour faire voir, au moins par quelques exemples, comment chaque correction efface ou adoucit un trait exagéré, généralise une expression trop particulière, trop personnelle ou trop locale, et rend le style irréprochable comme la pensée.

La *maxime* 12 était ainsi conçue dans l'édition de 1665 :

« *Quelque industrie que l'on ait* à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il *y en a* toujours quelque endroit qui se montre. »

On sent la lourdeur de cette rédaction ; mais quelle aisance et quelle noblesse dans la forme définitive :

« Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles. »

Même amélioration pour la *maxime* 27.

Première édition :

« Quoique toutes les passions se dussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour; la seule envie est une passion timide et honteuse qu'on n'ose jamais avouer. »

Dernière édition :

« On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles ; mais l'envie est une passion timide et honteuse qu'on n'ose jamais avouer. »

La *maxime* 32 est une de celles qui montrent le mieux le patient travail de perfectionnement auquel l'auteur se soumettait.

« La jalousie *se nourrit dans les doutes ;* et elle devient fureur, ou elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude. » .

Pour arriver à cette concision, qui met si bien sa pensée en relief, observe l'honorable éditeur que nous avons cité, voici par quels essais l'auteur avait passé :

Var. 1re. La jalousie ne subsiste que dans les doutes ; l'incertitude est sa matière ; c'est une passion qui cherche tous les jours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments. On cesse d'être jaloux dès que l'on est éclairé de ce qui causait la jalousie. (1665, n° 35.)

Var. 2e. La jalousie se nourrit dans les doutes. C'est une passion qui cherche toujours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux

[1] M. Duplessis, dans la *Bibliothèque elzévirienne.*

tourments, et elle devient fureur sitôt qu'on passe du doute à la certitude. (2e éd., 1666, no 32.)

Voici la première forme de la *maxime* 52, qui portait d'abord le no 61 :

« Quelque différence *qu'il y ait* entre les fortunes, *il y a* pourtant une certaine *proportion* de biens et de maux qui les rend égales. »

Cette répétition de *qu'il y ait*, *il y a*, était négligée et lourde, et *proportion de biens et de maux* laissait à désirer pour la propriété de l'expression. La dernière rédaction satisfera pleinement l'oreille et l'esprit :

« Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. »

La *maxime* 65, dans la dernière édition, est une des plus courtes et des plus vives :

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement. »

Dans la première édition (1665, no 75), elle était longue et diffuse.

« On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloges qu'on ne lui donne ; elle est la règle de nos actions et de notre conduite ; elle est la maîtresse de la fortune ; elle fait le destin des empires ; sans elle on a tous les maux, avec elle on a tous les biens ; et, comme disait autrefois un poëte, quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité, pour dire que nous trouvons dans la prudence tout le secours que nous demandons aux dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne saurait nous assurer du plus petit effet du monde, parce que, travaillant sur une matière aussi changeante qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets. D'où il faut conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre prudence ne sont que des effets de notre amour-propre, qui s'applaudit en toutes choses et en toutes rencontres. »

Dans les éditions suivantes, la pensée devient plus saisissante par plus de brièveté.

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence. Cependant, quelque grande qu'elle soit, elle ne saurait nous assurer du moindre événement, parce qu'elle travaille sur l'homme, qui est le sujet du monde le plus changeant. » (1666 ; 1671, 1675, no 65.)

Il fallut à l'auteur un troisième remaniement pour arriver à cette forme élégante et précise :

« Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement. »

La Rochefoucauld a souvent fait de ces retranchements heureux.

« La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. »

Quoi de plus vif que cette pensée? C'est que l'auteur a su la débarrasser de cette amplification languissante et inutile qui la terminait dans la première édition (1665, n° 216) : « C'est un attrait fin et délicat et une douceur déguisée. »

Nous avons jusqu'ici montré surtout des perfectionnements de style. Un seul exemple suffira pour donner une idée des perfectionnements du fond même de la pensée.

On lisait dans l'édition de 1665, n° 94 :

« L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un trafic où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

Voilà de ces sentences absolues et excessives qui calomnient le cœur humain. L'auteur l'a senti, et a rendu sa pensée acceptable en la modifiant de cette sorte :

« Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. »

C'est ainsi qu'à chaque révision, à chaque édition des *Maximes*, l'expression déjà correcte et exacte prenait une justesse plus irréprochable, et que cet ouvrage si mince de format devenait un des plus parfaits et des plus précieux de la littérature française.

Callimaque, interrogé pourquoi il aimait tant les petits livres, répondait :

« Un grand volume est toujours un grand mal. »

On trouve encore la même idée, expliquée d'une manière un peu différente, à la fin d'un de ses *Hymnes*, où il dit que l'Euphrate est un grand fleuve, mais que pour lui il aimerait mieux ces petites fontaines claires et paisibles, dont chaque goutte est précieuse, que toute la fange et tout le limon du grand fleuve. Ces pensées ne s'appliquent à aucun livre mieux qu'à celui des *Maximes*. Ce petit nombre de pages dont nous ne citerons rien dans nos *Extraits* parce qu'elles doivent être entre toutes les mains, bien plus, dans toutes les mémoires, sont un trésor de pensée et de style plus riche que tels gros traités composés même par des maîtres.

La fin de la vie de la Rochefoucauld ne ressembla nullement à sa jeunesse. Il s'enferma dans la solitude, qui convenait à son caractère naturellement mélancolique :

« Je le suis à ce point, disait-il dès 1652, que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble,

une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. »

Sa retraite était le rendez-vous de ce qu'il y avait alors de plus illustre dans les lettres, en particulier des Racine, des Boileau, des Sévigné, des la Fayette. « J'ai de l'esprit, dit-il dans son portrait, et je ne fais point difficulté de le dire. Car, à quoi bon façonner là-dessus ? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est là, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente. » Son esprit brillait dans sa conversation comme dans ses écrits, et c'était le principal charme qui attirait auprès de lui.

Si l'on accorde unanimement à la Rochefoucauld les plus hautes qualités de l'intelligence, celles du cœur lui sont assez généralement disputées, et avec quelque raison, nous l'avons déjà vu. Cependant il paraît avoir beaucoup gagné de ce côté dans les dernières années de sa vie, surtout depuis ses relations avec madame de la Fayette. Madame de Sévigné témoigne l'avoir vu pleurer sa mère avec une tendresse qui le lui faisait adorer; elle parle de *son cœur incomparable.* « J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure, dit-elle encore ; il est au-dessus de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de *tendresse* et de raison. »

Les plaisirs de l'esprit et du cœur étaient les plus chers à la Rochefoucauld vieillissant; il n'était pas cependant assez stoïque ni assez chrétien pour en dédaigner d'autres. « Je ne vois rien de si beau, disait-il à Méré, que la noblesse de cœur et le bonheur d'esprit. Je trouve aussi que les plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. » C'est l'union des grâces et de l'esprit qui forma son commerce intime avec la célèbre auteur de la *Princesse de Clèves.*

Ce héros des guerres civiles de la Fronde était d'une incroyable timidité, et il ne rechercha pas d'être de l'Académie française à cause de la terreur que lui causait la harangue publique qu'il lui aurait fallu prononcer le jour qu'il aurait été reçu.

La Rochefoucauld mourut d'une manière chrétienne en 1680, à l'âge de soixante-huit ans.

Conduite du prince de Condé après sa première sortie de prison.

La prison de M. le Prince avait ajouté un nouveau lustre à sa gloire ; et il arrivait à Paris avec tout l'éclat qu'une liberté si avantageusement obtenue lui pouvait donner. M. le duc d'Orléans et

le Parlement l'avaient arrachée des mains de la reine. Le cardinal était à peine échappé de celles du peuple, et sortait du royaume chargé de mépris et de haine. Enfin, ce même peuple qui, un an auparavant, avait fait des feux de joie de la prise de M. le Prince, venait de tenir la cour assiégée dans le Palais-Royal pour procurer sa liberté. Sa disgrâce semblait avoir changé en compassion la haine qu'on avait eue pour son humeur et pour sa conduite, et tous espéraient également que son retour rétablirait l'ordre et la tranquillité publique.

Tel était l'état des choses, lorsque M. le Prince arriva à Paris avec M. le prince de Conti et le duc de Longueville. Une foule innombrable de peuple et de personnes de toutes qualités, alla au-devant de lui jusqu'à Pontoise. Il rencontra à la moitié du chemin M. le duc d'Orléans qui lui présenta le duc de Beaufort et le coadjuteur de Paris, et il fut conduit au Palais-Royal au milieu de ce triomphe et des acclamations publiques : le Roi, la Reine et M. le duc d'Anjou y étaient demeurés avec les seuls officiers de leur maison, et M. le Prince y fut reçu comme un homme qui était plus en état de faire grâce que de la demander.

Plusieurs ont cru que M. le duc d'Orléans et lui firent une faute très-considérable de laisser jouir la Reine plus longtemps de son autorité. Il était facile de la lui ôter. On pouvait faire passer la régence à M. le duc d'Orléans par un arrêt du Parlement, et remettre non-seulement entre ses mains la conduite de l'État, mais aussi la personne du Roi qui manquait seule pour rendre le parti des princes aussi légitime en apparence qu'il était puissant en effet. Tous les partis y eussent consenti, personne ne se trouvant en état ni même en volonté de s'y opposer, tant l'abattement et la fuite du cardinal avaient laissé de consternation à ses amis. Ce chemin si court et si aisé aurait sans doute empêché pour toujours le retour de ce ministre, et ôté à la reine l'espérance de le rétablir. Mais M. le Prince, qui revenait comme en triomphe, était encore trop ébloui de l'éclat de sa liberté pour voir distinctement tout ce qu'il pouvait entreprendre. Peut-être aussi que la grandeur de l'entreprise l'empêcha d'en connaître la facilité. On peut croire même que, la connaissant, il ne put se résoudre de laisser passer toute la puissance à M. le duc d'Orléans qui était entre les mains des frondeurs dont M. le Prince ne voulait pas dépendre. D'autres ont cru plus vraisemblablement qu'ils espéraient l'un et l'autre que quelques négociations commencées et la faiblesse du gouvernement établiraient leur autorité par des voies plus douces et plus légitimes.

Enfin ils laissèrent à la reine son titre et son pouvoir, sans rien faire de solide pour leurs avantages. Ceux qui considéraient leur conduite, et en jugeaient selon les vues ordinaires, remarquaient qu'il leur était arrivé ce qui arrive souvent en de semblables rencontres, même aux plus grands hommes qui ont fait la guerre à leurs souverains, qui est de n'avoir pas su se prévaloir de certains moments favorables et décisifs. Ainsi le duc de Guise aux premières barricades de Paris laissa sortir le Roi après l'avoir tenu comme assiégé dans le Louvre tout un jour et une nuit. Et ainsi le peuple de Paris, aux dernières barricades, passa toute sa fougue à se faire accorder par force le retour de Broussel et du président de Blancmenil, et ne songea point à se faire livrer le cardinal qui les avait fait enlever, et qu'on pouvait sans peine arracher du Palais-Royal qui était bloqué.

(*Mémoires.* — Retour des Princes.)

Portrait du cardinal de Retz.

Paul de Gondy, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur de courage[1]. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles; l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelque apparence de religion. Il paraît ambitieux sans l'être ; la vanité, et ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession ; il a suscité les plus grands désordres de l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir ; et, bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal ; il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante et cachée ; il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais, après la mort de ce ministre, il s'en est démis, sans connaître ce qu'il faisait et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle

[1] La Rochefoucauld détestait capitalement l'affectation, travers qu'il a critiqué dans cinq maximes (133, 134, 372, 431, 457).

est l'oisiveté ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit ; et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter ; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelques soins qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de pouvoir leur rendre ; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse à tout, et ne se plaît à rien ; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion ; il quitte la cour, où il ne peut s'attacher ; il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui [1]. (*Mémoires.*)

[1] La Rochefoucauld communiqua ce portrait, sous le sceau du secret, à madame de Sévigné, qui n'eut rien de plus pressé que de le montrer à *son cher cardinal.* Il éprouva, dit-elle, *du plaisir à voir comme on parlait de lui quand on ne l'aimait guère, et qu'on croyait qu'il ne le saurait jamais.* Il fut cependant, au fond, vivement piqué, et il le témoigna bien quand à son tour il traça le caractère du duc, qui d'ailleurs s'était montré à son égard un lâche ennemi, et avait failli l'assassiner d'une manière abominable à une séance fameuse du Parlement.

RETZ (Paul de Gondy, cardinal de)

(1614-1679)

Si la Rochefoucauld n'avait composé que ses *Mémoires*, il ne jouirait pas d'une très-grande célébrité d'écrivain. Au contraire, son grand ennemi politique, le cardinal de Retz, s'est fait une réputation immortelle par le seul récit de sa vie si extraordinaire et des événements auxquels il prit une part qui lui appartenait si peu.

Jean-François-Paul de Gondy naquit à Montmirail, en Brie, au mois d'octobre 1614. Il eut pour précepteur le grand Vincent de Paul, dont il ne devait guère imiter les vertus. A titre de cadet, Paul de Gondy fut voué dès l'enfance à l'état ecclésiastique. A peine âgé de quatorze ans, il fut pourvu d'un canonicat par Jean-François de Gondy, son oncle, premier archevêque de Paris. Son début dans la carrière ecclésiastique fut signalé par des amours et des duels dont la multiplicité et le scandale ne purent décider le père du jeune abbé à quitter son dessein d'*attacher à l'Église l'âme la moins ecclésiastique de l'univers*, suivant les expressions de Retz lui-même.

Des démêlés avec le cardinal de Richelieu forcèrent Paul de Gondy à quitter momentanément la France. Il se réfugia d'abord à Venise où ses intrigues galantes faillirent lui coûter la vie, puis à Rome où il montra davantage les mœurs d'un ecclésiastique. Ces voyages donnèrent lieu à son premier ouvrage, la *Conjuration de Fiesque*, imité de l'italien de Mascardi[1].

« Étant en Italie, dit madame de Nemours, le livre de la Conjuration de Louis de Fiesque lui tomba malheureusement entre les mains ; et comme la lecture des romans gâte ordinairement l'esprit des jeunes personnes disposées à l'amour, la lecture de ce livre tourna si fort la tête ambitieuse de ce coadjuteur, qu'il osa même entreprendre de justifier dans ce nouveau Catilina ce que l'auteur qui a écrit contre lui y a si justement et si sagement condamné. Et il ne faut que lire le livre qu'il n'a fait là-dessus qu'en feignant seulement de traduire celui de la *Conjuration*, pour voir combien il était charmé et des révoltés et des révoltes, puisqu'il paraît ne l'avoir traduit et commenté que pour justifier la conduite et le dessein du comte de la Vagne. Il se faisait même plus d'honneur et plus de plaisir du nom de petit Catilina qu'on lui donnait quelquefois, qu'il ne s'en promettait du chapeau de cardinal que son

[1] *La Congiura del conte Gio. Luiggi de' Fieschi*, descritta da Agostino Mascardi. Anvers, 1629.

ambition lui faisait désirer à quelque prix que ce fût, et que sa valeur lui faisait espérer avec tant de confiance [1]. »

La duchesse de Nemours dit avec raison que Retz ne fit que feindre de traduire l'ouvrage italien. Rien de plus opposé que l'esprit de l'auteur original et celui de son prétendu traducteur. Mascardi, homme d'ordre et ennemi déclaré des factions, peint le comte de Fiesque sous les couleurs les plus défavorables; il déclare que ce jeune homme avait été mal élevé, et que les gens sages répétaient souvent qu'*il croissait pour le malheur de sa patrie.* L'abbé de Gondy fait au contraire du comte le portrait le plus brillant : il lui reconnaît toutes les qualités d'un chef de parti ; il essaye de tout glorifier dans son audacieuse entreprise ; et, pour le justifier d'avoir longtemps caché ses desseins, il appuie sur cette circonstance qu'il n'avait pas craint de témoigner hautement sa haine pour les Doria.

Paul de Gondy n'osa pas tout de suite faire imprimer cet écrit séditieux, d'autant plus dangereux que le style en est séduisant par sa clarté, sa vivacité, sa précision, son énergie chaleureuse. Une indiscrétion le fit tomber entre les mains du cardinal de Richelieu au moment où l'ambitieux abbé avait quelque pensée de s'attacher au tout-puissant ministre. Il n'en fallut pas davantage pour aliéner à jamais un homme déjà prévenu. « M. le cardinal de Richelieu, dit Retz lui-même, était un très-grand homme, mais qui avait au souverain degré le faible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne; car l'histoire de la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, que j'avais faite à dix-huit ans, ayant échappé en ce temps-là des mains de Lauzières, à qui je l'avais confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Bois-Robert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit [2]. »

Richelieu cependant ne prit aucune mesure contre un jeune homme qui professait déjà si hautement les théories perturbatrices qu'il devait bientôt mettre en pratique. La *Congiura del Conte Gio. Luiggi de' Fieschi* avait révélé d'une manière fatale au bouillant Paul de Gondy son génie et sa vocation.

« De la lecture du livre de cette conjuration, dit encore la duchesse de Nemours, il lui resta un si grand goût pour les intrigues parmi les bourgeois de Paris, que depuis cela il avait toujours ménagé le peuple de cette grande ville avec une attention extrême, persuadé sans doute que l'archevêché de Paris n'était propre à rien de si bon qu'à faire des intrigues considérables, qu'à fomenter des séditions et qu'à exciter des révoltes. »

Il ne devait pas tarder à s'abandonner tout entier à ses instincts. Jusques alors il avait reculé avec horreur devant le sacerdoce. Tout à

[1] *Mémoires de la duchesse de Nemours*, année 1649.

[2] *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. I.

coup il prit la résolution de l'embrasser et de s'en servir comme d'un marchepied pour parvenir au faîte des honneurs qu'il ambitionnait. Il changea extérieurement de genre de vie.

« Je vécus fort retiré, dit-il; je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession. J'étudiai beaucoup, je pris habitude avec tout ce qu'il y avait de gens de science et de piété. Je fis presque de mon logis une académie ; j'observai avec application de ne pas ériger l'académie en tribunal[1]. »

Il employa d'abord toute son activité et toute son adresse à se faire nommer coadjuteur de Paris, décidé à ne rien épargner ensuite pour obtenir le siége métropolitain et le chapeau de cardinal. Il n'eut pas à languir dans une longue attente. En 1643, la Régente, conformément aux intentions que Louis XIII avait témoignées dans ses derniers jours, nomma Paul de Gondy coadjuteur de son oncle l'archevêque de Paris, avec le titre d'archevêque de Corinthe *in partibus*.

Il nous a raconté lui-même le plan de conduite hypocrite que, dans la retraite qui précéda sa consécration, il se traça pour toute sa vie : il résolut de sauver désormais, autant qu'il pourrait, les apparences, et cependant de contenter toutes ses passions. On est confondu de l'étrange sans-façon avec lequel il fait cet aveu à la postérité.

« Comme j'étais obligé, dit-il, de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très-difficile : je trouvais l'archevêché de Paris dégradé, à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son établissement, et je n'étais pas si aveugle que je ne connusse que la plus grande et la plus insurmontable était dans moi-même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des mœurs à un évêque. Je sentais que le désordre scandaleux de celles de mon oncle me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres ; et je sentais en même temps que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles de conscience et de gloire que j'opposais au déréglement ne seraient que des lignes fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexions, le parti de faire le mal par dessein ; ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde ; parce qu'en le faisant, on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, et parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché avec la dévotion.

« Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise; car j'avais pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d'être aussi homme

[1] *Mémoires*, liv. I.

de bien pour le salut des autres, que je pourrais être méchant pour moi-même [1]. »

Après bien des intrigues assez communes, il donna enfin pleine carrière à ses passions d'ambitieux et d'agitateur, pendant les troubles de la Fronde. Comme il le reconnaît, il avait de grandes obligations à la reine régente qui l'avait nommé coadjuteur. Mais il nourrissait contre elle une haine sourde, parce qu'elle lui avait refusé le bâton de gouverneur de Paris, qu'il voulait joindre à la crosse; qu'elle lui avait souvent fait sentir avec reproches qu'elle n'était pas dupe, comme le peuple, de sa régularité extérieure, et surtout qu'elle accordait chaque jour davantage à Mazarin une confiance dont il était profondément jaloux.

Animé de ces ressentiments, et poussé par son humeur, il se mit intrépidement à la tête de la faction qui, pour renverser le ministre italien, secouait l'autorité royale et allumait la guerre civile. Il allait enfin pouvoir conquérir « ce titre de chef de parti qui chatouillait ses sens, et qu'il avait toujours honoré dans les *Vies* de Plutarque, » et qui lui paraissait si éclatant qu'il était persuadé « qu'il faut de plus grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers [2]. »

Nous ne le suivrons pas dans toutes les équipées plus ou moins folles et coupables par lesquelles il s'efforça de conquérir la triste gloire des Catilina. Il finit par y gagner le chapeau de cardinal, gage de sa réconciliation avec la cour. Mais, une fois l'ordre complétement rétabli, le gouvernement sentit le danger d'un pareil personnage, et le fit incarcérer à Vincennes, puis détenir moins rigoureusement au château de Nantes, d'où il parvint à s'échapper. Il erra longtemps en Italie, en Hollande, en Flandre et en Angleterre, et revint enfin en France l'an 1661, pour ménager sa paix avec Louis XIV.

« Ce prélat, dit Pellisson, voyant bien qu'après la mort du cardinal Mazarin, et par les maximes de ce nouveau gouvernement, la porte serait absolument fermée aux intrigues et aux cabales, dont il avait attendu jusque-là son rétablissement, prit en secret le parti de se soumettre et commença pour cela une négociation auprès du Roi même par le Tellier seul, inconnue aux deux autres ministres, qu'il croyait lui devoir être moins favorables, après les avoir fait pressentir par quelques-uns de ses amis [3]. »

Il fit sa paix en consentant, après de longs refus, à se démettre de son archevêché : en dédommagement, il obtint l'abbaye de Saint-Denis et des avantages pour les amis qui lui restaient encore. Il n'entra jamais en grâce avec Louis XIV ; cependant ce roi, appréciateur de tous les mérites, daigna le consulter dans une circonstance délicate,

[1] *Mémoires*, liv. II.
[2] *Ibid.*, liv. I.
[3] *Histoire de Louis XIV*, liv. I, année 1661.

lors des outrages faits dans Rome à son ambassadeur Créqui ; et il l'envoya plus tard au conclave pour tâcher de faire tomber la tiare sur une tête dévouée aux intérêts de la France : Clément IX fut élu, grâce à l'influence et à l'habile activité du cardinal de Retz.

De retour en France, il prit le parti de la retraite, pour payer ses énormes dettes, et se retira en Lorraine dans son abbaye de Commercy. Il ne tarda pas à revenir dans celle de Saint-Denis, mais il n'en continua pas moins sa grande œuvre de justice. Des railleurs plaisantaient comme s'il y eût renoncé ; le malin Bussy se rangeait volontiers avec eux. Madame de Sévigné lui écrivit (27 juin 1678) :

« Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auraient aussi bien fait quand il serait demeuré à Commercy qu'étant revenu à Saint-Denis. »

La probité, voilà donc au moins une vertu qu'il faut reconnaître à Paul de Gondy. Elle effaça presque, aux yeux des contemporains, tous les torts de sa vie passée ; d'autant plus qu'une grande partie leur en était cachée, surtout pour ce qui touchait l'intime.

Retz n'était pas dans un trop bon prédicament sous le rapport des mœurs ; elles étaient bien pires encore qu'on ne le croyait : sa conduite secrète ne fut connue que par la publication de ses *Mémoires*. Jusque-là ses contemporains, frappés de la dignité de son attitude à la fin de sa carrière et de certains actes d'éclat, comme des privations qu'il s'imposa pour acquitter ses immenses dettes, le tinrent en une considération à laquelle Bossuet ajouta beaucoup, lorsque, en 1685, un an après la mort du cardinal, il prononça l'oraison funèbre de le Tellier qui avait obtenu, en 1662, de Paul de Gondy, la démission de l'archevêché de Paris. L'évêque de Meaux, sans déguiser les torts du factieux prélat, rendit à ses talents et à son repentir, qu'il croyait sincère, un brillant hommage ; et après avoir dit que le Tellier, en méprisant la haine de ceux dont il lui fallait combattre les prétentions, acquérait souvent leur estime et leur amitié, il ajouta :

« Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin, comme peu capable de contenter ses désirs ? tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines ! Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts ; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. »

Retz comptait de nombreux amis parmi les hommes de Port-Royal et les jansénistes déclarés auxquels il se montra toujours favorable, et avec qui il entretenait un commerce secret et perpétuel, alors même qu'il errait par toute l'Europe caché et inconnu. Racine, sans l'absoudre de griefs trop incontestables, a parlé avec éloge du héros de la Fronde en avouant naïvement le côté par lequel il lui semblait le plus estimable.

« On ne prétend point, dit l'historien de Port-Royal, le justifier de tous les défauts qu'une violente ambition entraîne d'ordinaire avec elle ; mais tout le monde convient qu'il avait de très-excellentes qualités, entre autres une considération singulière pour les gens de mérite, et un fort grand désir de les avoir pour amis. Il regardait M. Arnauld comme un des premiers théologiens de son siècle, étant lui-même un théologien fort habile, et il lui a conservé jusqu'à la mort cette estime qu'il avait conçue pour lui dès qu'ils étaient ensemble sur les bancs, jusque-là qu'après son retour en France, il a mieux aimé se laisser rayer du nombre des docteurs de la Faculté, que de souscrire à la censure dont nous venons de parler, et qui lui parut toujours l'ouvrage d'une cabale [1]. »

Madame de Sévigné, elle aussi un peu janséniste, était grande amie du cardinal de Retz. Elle le prouve dans cent endroits de ses lettres. Elle faisait un de ses soins les plus chers de le distraire. « Nous tâchons, dit-elle quelque part, d'amuser notre bon cardinal. Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes. Molière lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique* [2]. » Elle revient très-souvent, dans sa correspondance, à *son cher cardinal*; elle vante avec entraînement ses manières douces, attachantes, et son inappréciable amabilité [3]. Elle écrit : « Je verrai ce soir notre cardinal. Il veut bien que je passe une heure ou deux chez lui, avant qu'il se couche. » Ces paroles déjà très-significatives marquent encore moins l'affection de madame de Sévigné pour Retz que ces mots adressés à sa fille adorée : « Le cher cardinal vous a presque effacée. » Assurément elle ne pouvait rien dire de plus fort. Cette vive amitié dura jusqu'au dernier jour de celui qui en était l'objet. Quand il fut mort, elle écrivit au comte de Bussy :

« Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne du monde [4]. »

C'était accorder trop d'honneur à des vertus de société qui n'étaient

[1] Racine, *Histoire de Port-Royal*, 1re partie.
[2] Lettre du 9 mars 1672.
[3] Lettres de 1675 à 1679, *passim*.
[4] Lettre du 25 août 1679.

pas relevées par un repentir sincère de tant de fautes et de scandales. Les cabales politiques et les intrigues voluptueuses, tel fut le partage de la vie du cardinal de Retz ; rien n'indique, dans ses *Mémoires*, qu'il en ait conçu jamais un regret chrétien. Bien des misères de l'épiscopat du grand siècle devaient être révélées par un autre évêque ambitieux, dont les *Mémoires* ont été publiés de nos jours, par Daniel de Cosnac, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix ; mais celui-là n'eut pas le cynisme effronté du cardinal de Retz. Il ne raconta pas des crimes et des turpitudes comme on rapporte des actes de vertu.

Daniel de Cosnac fut plus vertueux que Paul de Gondy ; mais le héros de la Fronde devait davantage séduire la postérité, par toutes les qualités brillantes de son style original. Tout a été dit sur la valeur littéraire des *Mémoires* du cardinal de Retz. « Cet homme singulier, dit Voltaire, s'est peint lui-même dans ses *Mémoires*, écrits avec un air de grandeur [1], une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. » Un historien très-sensé a exprimé le même jugement en le développant davantage. « Tous ceux, dit-il, qui ont quelque goût pour notre histoire moderne, ont lu ces *Mémoires*. Le style en est aisé, fleuri et nombreux. Quelquefois ils fatiguent, parce qu'ils épuisent la matière ; mais, après les avoir quittés un moment, on y revient, et on relit ce qu'on avait passé. Le cardinal de Retz a enrichi la langue de plusieurs mots qui sont restés. Personne n'a aussi bien manié la métaphore soutenue, peu connue avant lui : son style est doux, coulant, et flatte l'oreille. Il est quelquefois familier, mais jamais il n'est bas ni rampant [2]. »

Parmi tous les mérites qui font des *Mémoires* du grand frondeur un des chefs-d'œuvre de notre littérature historique, il faut mentionner tout particulièrement l'éclatante supériorité avec laquelle tant de caractères divers y sont tracés. Le peu de portraits que nous citons suffiront pour montrer combien le cardinal de Retz est heureux à trouver de ces traits qui fixent en peu de mots la vérité d'un personnage. Dix-sept sont peints en pied de suite, dans l'admirable galerie de ce brillant devancier de Saint-Simon. Tous ont la même vérité, la même vie ; cependant on distingue ceux de la Reine, de Gaston duc d'Orléans, du prince de Condé, de M. de Turenne, de M. de la Rochefoucauld, de madame de Longueville et de son frère, le prince de Conti, de madame de Chevreuse et de madame de Montbazon, enfin celui de Matthieu Molé.

On a souvent loué dans le cardinal de Retz un profond penseur comme un grand écrivain. Lord Chesterfield ne se lassait point de recommander les maximes semées dans les *Mémoires*.

« Les réflexions critiques du cardinal de Retz sont, dit-il, les plus profondes, les plus justes que j'aie jamais lues. Ce ne sont point les réflexions étudiées

[1] *Siècle de Louis XIV*, chap. IV.

[2] Anquetil, *l'Intrigue du Cabinet*. Observations sur les Écrits cités, etc.

d'un politique à systèmes, qui, sans la moindre expérience dans les affaires et sans sortir de son cabinet, écrit ou débite des maximes. Ce sont les réflexions qu'un grand génie formait d'après une longue expérience et une longue habitude dans les grandes affaires ; ce sont les conséquences justes tirées des événements et non d'une simple spéculation [1]. »

Le penseur anglais s'écrie encore ailleurs : « Les réflexions du cardinal de Retz sont les seules justes, les seules praticables que j'aie jamais lues ; les Français d'aujourd'hui ne les comprennent pas [2]. »

D'autres écrivains, en France comme chez les étrangers, ont en divers temps et plus ou moins pompeusement célébré la hauteur des vues du cardinal de Retz. Plusieurs passages de ses *Mémoires* ont incontestablement une élévation qui permet tous les éloges, comme le suivant :

« Il paraît avoir un peu de sentiment, dit-il en parlant du corps abattu de l'État, une lueur ou plutôt une étincelle de vie ; et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par M. le Prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces ; il se donne par le Parlement, qui, jusqu'à notre siècle, n'avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'édit du tarif (1647) ; et, aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. *L'on chercha, en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : on ne les trouva plus ; l'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda ;* et, dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. *Le peuple entra dans le sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence.* La salle du Palais profana ces mystères. »

Ces réflexions et ce style sont assurément dignes de Tacite et de Montesquieu ; et les pensées hautes et solides sont assez nombreuses dans les *Mémoires* pour que trois écrivains, lord Chesterfield, Adrien Lezay et Musset-Pathay, aient pu, en les détachant, en faire des recueils de *maximes* aussi intéressants qu'utiles. Cependant il ne faut pas accorder au héros trop inconsistant de la Fronde plus de profondeur qu'il n'en a. Un historien distingué de notre temps a justement dit :

« On s'est fait, de nos jours, beaucoup d'illusions sur la portée de ses vues ; s'il est profond dans ses observations, c'est à la manière des poëtes comiques et des auteurs de maximes, et non point à la manière des hommes d'État. Quelques généralités éloquemment banales sur les despotismes nouveaux et

[1] Chesterfield, *Lettres,* CXIII.
[2] Id., *ibid.*, CXXVIII.

les vieilles libertés perdues ne sont pas une théorie constitutionnelle. Que voulait-il? La monarchie contrôlée par le Parlement? Le Parlement n'était qu'un instrument pour lui. La monarchie des états généraux? En aucune façon : lorsque l'on réclama les états généraux, il ne s'associa point à cette réclamation. En réalité, il n'eut jamais de système et ne voulut le mouvement que pour le mouvement même [1]. »

Non, il n'est pas permis de voir un profond politique dans ce prêtre qui fut la cause de quatre années de guerre civile sans avoir l'excuse d'aucune grande idée. « J'ai fait les troubles, a-t-il dit, parce que je les ai prédits ; et je fomente un mouvement révolutionnaire, parce que je me suis opposé à la conduite qui l'a fait naître. » Ne sont-ce pas là uniquement les paroles d'un brouillon et d'un boutefeu? « Le plus grand malheur des guerres civiles, a-t-il encore dit, est que l'on y est responsable même du mal que l'on n'y fait pas. » Le mal que Paul de Gondy a fait lui-même et celui qu'il a causé sont assez grands pour que sa responsabilité demeure immense devant la postérité, comme elle le fut devant les contemporains. Ce singulier cardinal a continué d'être nuisible après sa mort par ses *Mémoires* dont, incontestablement, l'impression générale est mauvaise et corruptrice.

Le marquis d'Argenson a raconté avec intérêt la manière dont ces *Mémoires* furent publiés et l'effet que produisit leur apparition.

« Le manuscrit unique de ces *Mémoires*, aujourd'hui si répandus, dit-il, fut trouvé chez les religieuses de Commercy en Lorraine, ville où le cardinal de Retz avait passé quelques années de sa vie, et dont il était même seigneur ; non qu'elle dépendît d'aucun de ses bénéfices, mais parce qu'elle faisait partie de l'héritage de sa mère, Marguerite de Silly de la Rochepot. Les bonnes filles qui le possédaient n'en connaissaient pas du tout le mérite. Je crois même qu'elles ignoraient quelle est la dame à qui il est adressé ; je ne le sais pas non plus. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que MM. de Caumartin, mes parents, en étant devenus possesseurs, en confièrent une copie à des personnes indiscrètes ; et ce fut ainsi que parut, au commencement de la Régence, la première édition furtive des *Mémoires* du cardinal de Retz. Le Régent demanda à mon père, qui était encore lieutenant de police, quel effet ce livre pouvait produire. « Aucun qui doive vous inquiéter, Monseigneur, « répondit M. d'Argenson. La façon dont le cardinal de Retz parle de lui-même, « la franchise avec laquelle il découvre son caractère, avoue ses fautes, et « nous instruit du mauvais succès qu'ont eu ses démarches imprudentes, n'en- « couragera personne à l'imiter. Au contraire, ses malheurs sont une leçon « pour les brouillons et les étourdis. On ne conçoit pas pourquoi cet homme « a laissé sa confession générale par écrit. Si on l'a fait imprimer dans l'espé- « rance que sa franchise lui vaudrait son absolution de la part du public, il « la lui refusera certainement. » Mon père pouvait avoir raison de penser ainsi sur l'effet que produiraient ces *Mémoires*; cependant ils en firent un tout contraire.

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIV, p. 368, éd. 1852.

« L'air de sincérité qui règne dans cet ouvrage séduisit et enchanta. Quoique le style n'en soit ni pur ni brillant, on le lut avec avidité et avec plaisir. Bien plus, il y eut des gens à qui le caractère du cardinal de Retz plut au point qu'ils pensèrent sérieusement à l'imiter, et, comme le coadjuteur n'avait point été dégoûté du personnage de frondeur et de brouillon en lisant dans l'histoire la mauvaise fin qu'avaient faite les Gracques, Catilina et le comte de Fiesque, de même ses disgrâces ne rebutèrent point ceux qui le voulurent prendre pour modèle, quoiqu'ils eussent peut-être encore moins d'esprit et de talent pour l'intrigue.

« On s'en aperçut dès l'année 1718, et le Régent en parla à mon père, devenu alors garde des sceaux. On chercha un nouveau remède aux mauvais effets qu'avaient produits les *Mémoires* du cardinal de Retz. On imagina de faire imprimer les *Mémoires de Joly*, qui avait été son secrétaire. Ils étaient encore dans la bibliothèque de M. de Caumartin, qui eut de la répugnance à les rendre publics, parce que le cardinal y est bien plus maltraité qu'il ne se maltraite lui-même. Mais le Régent voulait achever de décrier le cardinal de Retz, le faire connaître pour ce qu'il était, et dégoûter ceux qui voudraient l'imiter.

« Les *Mémoires de Joly* ne produisirent point cet effet. Écrits d'une façon moins attachante que ceux du cardinal, ils révoltèrent contre leur auteur. L'on jugea que c'était un serviteur ingrat et malhonnête, qui décriait celui dont il avait longtemps mangé le pain ; au lieu que la franchise du cardinal avait intéressé pour lui. Enfin, quoi qu'on ait pu faire, les brouillons ont continué d'aimer le cardinal de Retz et de suivre sa marche, aux risques de tout ce qui peut leur en arriver, et personne ne s'est déclaré pour M. Joly [1]. »

Peu de personnes savent que Retz, ce grand écrivain français, avait entrepris de raconter sa vie en latin, en prenant pour modèle l'Histoire du président de Thou. Il en écrivit quelques pages éloquentes, et tourna bientôt l'application de son esprit sur un sujet qui le flattait davantage. Il s'occupa pendant plusieurs années de dresser la généalogie de sa famille, et, quand elle fut finie, l'envoya à d'Hozier pour la mettre en ordre et la faire dessiner. Elle ne fut publiée qu'après sa mort, en 1682.

Les connaissances de Retz étaient assez étendues ; il s'occupa de les accroître, avec une particulière ardeur, pendant sa captivité de Vincennes.

« Je m'occupai fort à l'étude, dit-il, dans tout le cours de ma prison de Vincennes qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisaient point, et que j'y employais même les nuits. Je fis un étude particulier [2] de la langue latine, qui me fit connaître que l'on ne s'y peut jamais trop appliquer, parce que c'est un étude qui comprend tous les autres; je travaillai sur la grecque, et sur la neuvième décade de Tite-Live, que j'avais fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je composai, à l'imitation

[1] *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson*, t. I, p. 85-87. Bibl. elzév.

[2] Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, on a souvent fait *étude* du masculin, d'après le latin qui est neutre.

de Boëce, une *Consolation de la Théologie*, par laquelle je prouvais que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le *vinctus in Christo* dont parle saint Paul. Je ramassai, dans une manière de *silva*, beaucoup de matières différentes, et entre autres une application à l'usage de l'Église de Paris, de ce qui était contenu dans le livre des Actes de celle de Milan, et j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum* [1]. »

Retz est encore auteur de quelques libelles et pamphlets dont il parle dans ses *Mémoires*.

« Le peu d'ouverture, dit-il, que j'avais laissé aux offres de M. de Brissac, par le moyen de M. le comte de Fiesque, l'avait encore tout fraîchement aigri. Il y eut même des rencontres où Monsieur crut qu'il lui convenait qu'il ne s'adoucît pas à mon égard. Les libelles recommencèrent, j'y répondis ; la trêve de l'écriture se rompit, et ce fut en cette occasion, ou du moins dans les suivantes, où je mis au jour quelques-uns de ces libelles, desquels je vous ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage, quoique ce ne fût pas le lieu, pour n'être pas obligé de retoucher une matière qui est trop légère en elle-même pour être rebattue tant de fois. Je me contenterai de vous dire que les *Contre-temps de M. de Chavigny*, premier ministre de M. le Prince, que je dictai en badinant à M. de Caumartin, touchèrent à un point cet esprit altier et superbe, qu'il ne put s'empêcher d'en verser des larmes en présence de douze ou quinze personnes de qualité qui étaient dans sa chambre. L'un de ceux-là me l'ayant dit le lendemain, je lui répondis en présence de MM. de Liancourt et de Fontenay : « Je vous supplie de dire à M. de Chavigny que, « connaissant en sa personne autant de bonnes qualités que j'en connais, je « travaillerais à son panégyrique encore plus volontiers que je n'ai fait au « libelle qui l'a touché [2]. »

Ailleurs il mentionne un autre libelle de sa composition, intitulé : *Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du cardinal de Retz.*

« Marigny me raconta presque dans le même temps que s'étant trouvé dans la chambre de M. le Prince, et ayant remarqué qu'il lisait avec attention un livre, il avait pris la liberté de lui dire qu'il fallait que ce fût un bel ouvrage, puisqu'il y prenait tant de plaisir, et que M. le Prince lui répondit : « Il est « vrai que j'en prends beaucoup ; car il me fait connaître mes fautes, que « personne n'ose me dire. » Vous observerez, s'il vous plaît, que ce livre était celui qui est intitulé : *Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du cardinal de Retz ;* ce qui pouvait piquer et fâcher M. le Prince, parce que je reconnais de bonne foi que j'y avais manqué au respect que je lui devais [3]. »

Retz ne fut pas seulement un grand écrivain, c'était encore un des plus remarquables orateurs de son temps, et, nous l'avons déjà dit, l'un des premiers qui surent faire entendre un langage digne de la chaire. Son éloquence lui avait servi, autant que ses libéralités et ses manières lestes et cavalières, à gagner le cœur du peuple. De bonne heure il voulut briller par le sermon.

[1] *Mémoires*, t. IV, année 1853, p. 460.

[2] *Ibid.*, p. 468.

[3] *Ibid.*

« Le succès que j'eus dans les actes de Sorbonne, dit-il, me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m'imaginai que je pourrais réussir dans les sermons. On me conseillait de commencer par de petits couvents où je m'accoutumerais peu à peu. Je fis tout le contraire ; je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les Petites Carmélites, en présence de la Reine et de toute la cour ; et cette audace m'attira un second éloge de M. le cardinal de Richelieu ; car, comme on lui eut dit que j'avais bien fait, il répondit : « Il ne faut pas juger des choses par l'événe-« ment: c'est un téméraire [1]. »

Le jeune abbé avait alors vingt-deux ans. Il continua de prêcher, de temps en temps, dans les diverses églises de Paris. Nommé coadjuteur, il redoubla de zèle, par instinct d'ambition. Quelques jours après son sacre, il prêcha l'avent dans la chaire de la métropole, et produisit le plus grand effet sur une foule immense et avide de l'entendre, par sa diction nerveuse, vive et serrée. Son éloquence était quelque peu mondaine, mais avait de la force et de l'élévation.

Le plus beau triomphe oratoire de Paul de Gondy, ce fut le discours qu'il prononça le 30 juillet 1645, en présence du jeune roi Louis XIV, alors âgé de sept ans, et de la régente, sa mère, au nom de l'assemblée du clergé de France qui, croyant avoir des plaintes à faire, avait choisi, pour porter ses remontrances au pied du trône, le coadjuteur, comme le plus ardent défenseur de ses droits. L'exorde est d'une étonnante hardiesse. L'orateur commence ainsi :

« Sire, je porte à Votre Majesté des paroles qu'elle doit respecter, puisque ce « sont celles de Dieu, qui, par la bouche de ses ministres, vous parle pour son « épouse. L'Église, cette épouse sacrée de Jésus-Christ, cette mère féconde des « fidèles, qui parle toujours à Dieu par des prières, et qui ne s'explique jamais « aux hommes que par des oracles, inspire aujourd'hui, en quelque manière, « cette même conduite à ceux qui composent une de ses plus belles parties, « qui est l'Église de France, et fait qu'en qualité d'ambassadeurs du Dieu vivant « (pour se servir des termes de saint Paul), ils viennent présentement en corps « répandre sur Votre Majesté les bénédictions qu'ils obtiennent du ciel par « leurs prières ; vous porter en même temps les oracles sacrés, c'est-à-dire les « vérités ecclésiastiques... Nous parlons des libertés de l'Église avec cette « liberté vraiment chrétienne que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, « qui fait que les dispensateurs de sa parole la portent sans trembler aux « oreilles des princes, qui, sans diminuer le respect, diminue la crainte, et « qui fait qu'à ce même moment où je me trouve saisi d'un étonnement pro-« fond en songeant que je parle à mon Roi, je me relève par une sainte con-« fiance, en considérant que je lui parle de son maître. »

L'orateur a encore des accents pleins de vigueur dans un passage de la fin du discours, où il veut prouver que les revenus du clergé sont insuffisants, et qu'il ne doit être assujetti à aucune contribution.

« L'Église, s'écrie-t-il, n'est point tributaire ; sa seule volonté doit être la

[1] *Mémoires*, 1re partie, p. 114.

« règle de ses présents ; ses immunités sont aussi anciennes que le christianisme ; ses privilèges ont percé tous les siècles, qui les ont respectés : ils « ont été établis et continués par toutes les lois royales, impériales, canoniques ; leurs infractions ont été frappées d'anathèmes dans les conciles. « Depuis le martyre de saint Thomas de Cantorbéry, mort et canonisé pour la « conservation des biens temporels de l'Église, c'est une impiété qui n'a point « de prétexte, que de ne les pas mettre au rang des choses les plus sacrées : « ils sont comme de l'essence de la religion, puisqu'ils soutiennent le culte « extérieur, qui en est une partie essentielle. Toutes les maximes qui sont « contraires *à ces articles de foi*, décidés par les conciles généraux, partent « de l'ignorance, sont entretrenues par l'intérêt, produisent l'impiété. »

Maximes très-contestables exposées dans un fier et assurément très-éloquent langage.

C'en est assez pour faire connaître Retz orateur. Les extraits qui vont suivre suffiront aussi, avec ce que nous avons déjà cité, pour donner une idée de la manière large, vive et brillante de l'auteur des *Mémoires*.

Comment le cardinal de Retz se propose d'écrire ses mémoires.

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes, et je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vas cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites particularités, depuis le moment que j'ai commencé à connaître mon état ; et je ne vous célerai aucunes des démarches que j'ai faites en tous les temps de ma vie. Je vous supplie très-humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre en toute ma narration, et de considérer que si, en récitant[1] les diverses parties qui les composent, j'inter-

[1] *Réciter* pour *raconter*, *rapporter*, ne se dit plus guère que dans la locution *réciter une histoire*. Cette acception était bien plus étendue au dix-septième siècle, comme le prouvent ces exemples : « Je vous ai *récité* tout d'un trait cette cérémonie, je retourne à celle de l'effigie. » (MALH., *Funérailles de Henri IV.*) « D'où vient que les défauts des autres nous font tant de plaisir à *réciter* et à entendre ? » (MASS., *Dimanche de la Passion*, Sur la médisance.) « Il eut l'honneur d'entretenir le prince plus d'une heure sur ses voyages, et particulièrement sur son esclavage que le roi écoutait avec beaucoup de plaisir, et que Zelmis ne pouvait *réciter* sans renouveler des maux qui s'aigrissaient encore par le souvenir. » (REGNARD, *la Provençale.*) « Le roi prit un plaisir extrême à faire *réciter* à Zelmis la manière dont les Lapons vivaient, et ce

romps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et dans l'antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites sans doute la justice d'être persuadée que je n'alléguerais pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'était une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égaler aux héros.

(*Mém.*, 1re part., t. Ier, p. 79, éd. A. Feillet, Hachette.)

Raisons pour lesquelles le cardinal de Retz racontera même des événements où il n'a pas été mêlé, ou auxquels il a pris peu de part.

J'ai eu si peu de part dans les dernières assemblées et dans les dernières occasions desquelles je viens de parler, qu'il y a déjà quelque temps que je me fais un scrupule à moi-même de les insérer dans un ouvrage qui ne doit être, à proprement parler, qu'un simple compte que vous m'avez commandé de vous rendre de mes actions.

Il est vrai que la nouvelle de ma promotion tomba justement sur un point où l'état des choses que je vous ai expliquées ci-devant eût fait de moi une figure presque immobile, quand même j'aurais continué d'assister aux délibérations du Parlement. La pourpre qui m'en ôta la séance en fit une figure muette dans le Palais. Je vous ai dit qu'elle ne le fut guère moins au Luxembourg ; et je puis vous assurer de bonne foi qu'il n'y eut presque qu'un mouvement imaginaire, et tel qu'il

qu'il y avait de rare dans le pays. » (Id., *ibid.*) « Joseph *récite* cette prophétie dans les mêmes termes. » (Boss., *Histoire universelle,* II, xxiii.)

Avec un nom de personne :

« N'égalons point cette petite
Aux déesses que nous *récite*
L'histoire des siècles passés. »

(Malh., *Épigramme*, cx.)

De même avec le pronom personnel : « Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font, et à toutes les histoires qui *se récitent.* » (Bourd., *Sermon sur le Jugement du peuple contre Jésus-Christ*, II.)

plut aux spéculatifs de se fantasier[1]. Mais comme il leur plut de se fantasier toutes choses sur mon sujet, j'étais continuellement exposé à la défiance des uns, à la frayeur des autres, et au raisonnement de tous.

Ce personnage, qui n'est jamais que de pure défensive, et encore tout au plus, est très-dangereux dans les temps dans lesquels l'on le joue. Il est très-incommode dans ceux dans lesquels l'on le décrit, parce qu'il a toujours beaucoup d'apparence de vaine gloire et d'amour-propre. Il semble que l'on s'incorpore soi-même dans tout ce qui s'est passé de considérable dans un État, quand, dans un ouvrage qui ne doit regarder que sa personne, l'on s'étend sur des matières auxquelles l'on n'a eu aucune part. Cette considération m'a fait chercher avec soin les moyens de démêler celles qui sont de cette nature, du reste de cette histoire, qui n'est que particulière ; et il m'a été impossible de les trouver, parce que la figure que j'ai faite, quoique médiocre, dans les temps qui ont précédé et qui ont suivi ceux dans lesquels je n'ai point agi, leur donne tant de rapport et tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il serait très-difficile que l'on pût vous les bien faire entendre, si on les déliait tout à fait. Voilà ce qui m'oblige à continuer le récit de ce qui se passa dans ce temps-là, que j'abrégerai toutefois le plus qu'il me sera possible, parce que ce n'est jamais qu'avec une extrême peine que j'écris sur les mémoires d'autrui. J'y poserai les faits, je n'y raisonnerai point, je déduirai ce qui m'y paraîtra le plus de poids, j'omettrai ce qui me semblera le plus léger ; et en ce qui regarde les assemblées du Parlement, je n'observerai les dates qu'à l'égard de celles qui ont produit des délibérations considérables. Je ne parlerai pas seulement des autres; et je suis persuadé que je vous les représente plus que suffisamment, en vous disant qu'elles ne furent presque employées qu'en déclamations contre le cardinal, en plaintes et en arrêts contre les insolences et les séditions du peuple, et en désaveux faits par messieurs les princes de ces séditions, qui dans la vérité n'étaient, au moins pour la plupart, que trop naturelles.

(*Mém.*, 2e part., juin 1852, t. XIV, p. 265.)

Portrait de M. de la Rochefoucauld.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout. M. de la Rochefoucauld a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un

[1] S'imaginer. Vieux, mais fréquent au seizième et au commencement du dix-septième siècle.

temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui d'un autre sens [1] n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avait des qualités qui eussent suppléé à toutes autres que celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était de sa portée; mais son sens, qui était très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs qui était admirable, devaient récompenser [2] plus qu'elles n'ont fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive : je ne la puis donner à la fidélité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyions les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connussions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoiqu'il y ait été toute sa vie engagé; cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin; ce qui, joint à ses maximes, ne marque pas assez de foi à la vertu et à la pratique. Il est toujours sorti des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré. Ce qui me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli, et pour le plus honnête homme, à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle [3].

Portrait de madame de Longueville.

Madame de Longueville a naturellement du feu d'esprit; mais elle en a encore le fin et le tour [4]. Sa capacité, qui n'a pas été

[1] On dirait plutôt : dans un autre sens.

[2] Compenser. « Ce désavantage *était*, à mon sens, plus que suffisamment *récompensé*, et par le pouvoir que j'avais assurément beaucoup plus parmi le peuple, et par les postes dont je m'étais assuré. » (Retz, *Mémoires*, l. IX, 1651.) « Ce qui manquait du côté de la science et de la politesse *était* avantageusement *récompensé* par la piété et les autres vertus solides. » (Fleury, *Mœurs des chrét.*, I, viii.)

[3] On voit que Retz, sans être injuste, prend assez bien sa revanche du portrait qu'avait tracé de lui la Rochefoucauld.

[4] Ce membre de phrase se rattache très-mal à *du feu d'esprit*. C'est là, du

aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires dans lesquelles la haine contre M. le Prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans ses manières qui touchait plus que le brillant de celles même qui étaient plus belles. Elle en avait une, même dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre sa politique qu'en second dans sa conduite, héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. La grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvait rendre.

Mademoiselle de Vendôme.

Mademoiselle de Vendôme n'était pas ce que l'on appelle une grande beauté; mais elle en avait pourtant beaucoup, et l'on avait approuvé ce que j'avais dit d'elle et de mademoiselle de Guise, qu'elles étaient des beautés de qualité. Mademoiselle de Vendôme avait très-peu d'esprit, mais il est certain qu'au temps dont je vous parle, sa sottise n'était pas encore bien développée. Elle avait un sérieux qui n'était pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur, et cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle était aimable à tout prendre et en tout sens.

(*Mémoires*, 1re partie, t. I, p. 193, édit. Hachette.)

reste, une des négligences les plus fréquentes dans les auteurs du dix-septième siècle qui n'ont pas cultivé la correction avec un soin scrupuleux; et cette faute reparaît encore à satiété chez un des écrivains les plus célèbres du dix-huitième siècle, chez Jean-Jacques Rousseau : nous l'avons montré avec détai dans un autre travail.

Mais doit ici recevoir l'acception de *de plus*.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER

(1627-1693)

Avec la fille du frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans, nous sommes encore dans la Fronde, cette dernière campagne de l'aristocratie contre la royauté, à laquelle cette princesse prit une part si active ; seulement elle ne nous en présente guère que les plus petits côtés, et elle s'attache presque uniquement à ce qui touche sa personne et flatte ses passions. « Ses *Mémoires*, dit Voltaire, sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événements : mais il s'y trouve des choses très-curieuses [1]. » Un estimable historien a dit de même : « Partout elle n'est occupée que de sa personne; elle ne parle des événements publics ou particuliers, que relativement à elle-même. On la blâme d'avoir rempli ses *Mémoires* de détails de fêtes, d'ajustement, de modes, de disputes d'étiquette, de préséance, de généalogie; tous objets qui paraissent futiles : mais on doit observer que ce sont les grandes affaires pour la plupart des femmes de son rang [2]. »

Si la femme apparaît souvent dans les *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, on n'en est généralement pas fâché à la lecture, comme quand elle dit :

« Rien n'était si beau que de voir la grande allée des Tuileries toute pleine de monde bien vêtu ; tous les habits étaient neufs, parce que ce jour-là on avait quitté le deuil de M. de Valois, et que c'était aussi la saison d'avoir des habits neufs d'hiver. M. le Prince en avait un fort joli, avec une petite oie de couleur de feu, de l'or et de l'argent, et du noir sur du gris, et l'écharpe bleue à l'allemande, sous un justaucorps qui n'était point boutonné. J'eus grand regret de les voir partir; j'avoue que je pleurai lorsque je leur dis adieu [3]. »

Ces légers objets remplissent une grande partie des *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier; cependant ils laissent place pour des récits importants, tels que ceux de la surprise d'Orléans, du combat du faubourg Saint-Antoine et de l'incendie de l'Hôtel de ville de Paris ; le tout raconté avec une franchise qui faisait le fond du caractère de la princesse.

Lorsqu'elle commença ses *Mémoires*, mademoiselle de Montpensier ignorait encore les orages du cœur et les révoltes des sens. Sa jeunesse

[1] *Siècle de Louis XIV*. Écrivains.
[2] Anquetil, *l'Intrigue du Cabinet*. Observation sur les écrits cités, etc.
[3] *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier, année 1652.

n'avait été agitée que des sentiments de l'ambition et d'un besoin démesuré de mouvement et d'aventures extraordinaires. S'étant vue condamnée, par suite de ses imprudences, à un long exil dans les terres de son apanage, la consolation qu'elle goûtait à se rappeler les événements de sa vie, et les conseils de quelques personnes de sa suite, comme la comtesse de Fiesque, madame de Frontenac et son mari, la déterminèrent à écrire ses *Mémoires*, à l'imitation de ceux de la reine Marguerite, qu'elle avait lus.

« J'ai autrefois eu, dit-elle, grande peine à concevoir de quoi l'esprit d'une personne accoutumée à la cour, et née pour être avec le rang que ma naissance m'y donne, se pouvait entretenir lorsqu'elle se trouve réduite à demeurer à la campagne ; car il m'avait toujours semblé que rien ne pouvait divertir dans un éloignement forcé, et que d'être hors de la cour, c'était aux grands être en pleine solitude, malgré le nombre de leurs domestiques et la compagnie de ceux qui les visitent. Cependant depuis que je me suis retirée chez moi, j'éprouve avec douceur que le souvenir de tout ce qui s'est passé dans la vie occupe assez agréablement, pour ne pas compter le temps de la retraite pour un des moins agréables que l'on passe. Outre que c'est un état très-propre à se le représenter dans son ordre, l'on y trouve le loisir nécessaire pour le mettre par écrit, de sorte que la facilité que je sens à me ressouvenir de tout ce que j'ai vu, et même de ce qui m'est arrivé, me fait prendre aujourd'hui, à la prière de quelques personnes que j'aime, une peine à laquelle je n'aurais jamais cru pouvoir me résoudre. Je rapporterai donc ici tout ce que j'ai pu remarquer depuis mon enfance jusqu'à cette heure, sans y observer pourtant d'autre ordre que celui des temps, le plus exactement qu'il me sera possible. J'espère de l'heureuse mémoire que Dieu m'a donnée, qu'il n'échappera guère de choses de celles que j'ai sues, et ma curiosité naturelle m'en a fait découvrir d'assez particulières pour me pouvoir promettre que la lecture n'en sera pas ennuyeuse [1]. »

Le commencement de ces *Mémoires*, jusqu'à l'affaire de l'Hôtel de ville, en 1649, fut écrit en peu de temps ; mais elle les interrompit tout à coup pour ne les reprendre que dix-sept ans plus tard.

« J'ai recommencé, dit-elle, ces *Mémoires* à la ville d'Eu, le 18 août 1677. La seconde attache que j'avais à la cour pendant les premières années de mon retour, celle que j'avais aux plaisirs à cause du long temps que j'en avais été privée, le grand monde que je voyais, mon exil, beaucoup d'autres circonstances, et particulièrement une qui m'a occupée agréablement pendant quelque temps, quoique je ne fusse pas sans inquiétude, par la crainte de l'événement, qui m'a enfin coûté un chagrin mortel qui dure encore ; tout cela m'avait fait oublier mes *Mémoires*, et perdre la pensée de les continuer. Depuis que je me suis vue ici autant paisible que je le puisse être dans un état de douleur, je me suis amusée à en faire la lecture, et l'envie m'a prise de recommencer à y travailler. Il est vrai que dix-sept années de discontinuation de tout ce qui s'est passé pendant cette interruption peuvent

[1] *Mémoires*, année 1627.

m'avoir ôté le souvenir de beaucoup d'affaires. Comme je n'écris que pour moi, l'exactitude m'en paraît moins nécessaire [1]. »

La partie la plus curieuse et la plus intéressante de ces *Mémoires* est incontestablement celle qui traite de son amour romanesque pour le favori du roi, Lauzun, plus jeune qu'elle de plusieurs années. Cette princesse remuante et ambitieuse avait manqué ou dédaigné les plus grands mariages, celui du comte de Soissons, du cardinal-infant, frère d'Anne d'Autriche, du roi d'Espagne Philippe IV, du prince de Galles, de l'empereur d'Allemagne, de l'archiduc Léopold, du roi de Hongrie, du prince de Condé (lorsque l'on crut sa femme mourante), du duc de Savoie, du duc de Neubourg, du roi de Portugal, de Monsieur, du comte de Saint-Paul; elle avait atteint sa quarantième année, quand elle se laissa prendre d'une passion irrésistible pour un petit gentilhomme parvenu, le comte de Lauzun, dont tout le mérite n'était qu'apparent, et voulut conclure avec lui un mariage auquel le roi, son cousin germain, donna d'abord un consentement qu'il retira au dernier moment, sur les vives représentations des princes et princesses du sang: opposition qui paraît n'avoir pas empêché les amants de se lier par un hymen clandestin. « Ceux qui ont douté de ce mariage secret, observe l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, n'ont qu'à lire attentivement les *Mémoires* de Mademoiselle : ces *Mémoires* apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au Roi de la rupture de son mariage, n'osa se plaindre de la prison de son mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée : elle ne dit point qu'elle ne l'était pas; et quand il n'y aurait que ces paroles, *je ne peux ni ne dois changer pour lui*, elles seraient décisives. »

Cet entraînement malheureux pour un homme qui en était indigne perdit le repos du reste de la vie d'une princesse à qui, jusque-là, un mariage d'inclination avait paru, dans une femme, la plus haute des folies, et qui s'exprime ainsi à l'occasion de madame de Frontenac, l'une de ses amies, laquelle, après s'être mariée par amour, ne pouvait plus souffrir son époux : « Je compris bien que la raison ne suit guère ce qui est fait par passion, que la passion cesse bientôt, et que l'on est fort malheureux le reste de ses jours quand c'est pour une action de cette durée où elle engage, comme le mariage [2], et qu'on est bien heureux, quand on veut se marier, que ce soit par raison [3]. »

[1] *Mémoires*, année 1659.

[2] *Siècle de Louis XIV*, chap. XXVI.

[3] Voir encore, sur l'horreur première de mademoiselle de Montpensier pour le mariage, la manière dont Segrais, dans ses *Nouvelles*, la fait parler sous le nom de la Princesse Aurélie, et surtout sa discussion avec madame de Motteville, l'avocate du mariage et du bon sens pratique. (*Nouvelles* de Segrais, t. II, p. 165 et suiv.)

Ce seul épisode des amours de mademoiselle de Montpensier et de Lauzun formerait un délicieux petit volume dont le danger et le mensonge des passions seraient la morale.

Mademoiselle de Montpensier répète plusieurs fois qu'elle écrit pour elle seule ; et on le voit bien aux aisances qu'elle se donne, au sans-façon de son récit. « Je ne marque, dit-elle, ni année ni temps : j'écris selon qu'il me souvient: on pourra juger que ces Mémoires ont été faits par intervalle et sans suite [1]. » Elle dit encore ailleurs : « Je suis bien (fâchée) de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet ; cela me vient dans l'esprit, je ne puis m'empêcher de le placer [2]. »

Visant si peu à la gloire d'écrivain, mademoiselle de Montpensier se contentait d'un premier jet, quel qu'il fût : « Comme je m'amuse à ces Mémoires pour moi, dit-elle, et qu'ils ne seront peut-être jamais vus de qui que ce soit, au moins durant ma vie, je ne m'attacherai point à les corriger, persuadée que je ne ferais pas mieux, parce que je ne me crois pas capable d'en connaître [3]. » Mademoiselle de Montpensier, selon Huet, « faisait accueil au mérite, » et son gentilhomme ordinaire tenait une sorte de bureau d'esprit présidé par Segrais, au Luxembourg ou à sa petite cour de Saint-Fargeau. Assurément ces littérateurs n'ont pas mis la main aux Mémoires de leur illustre protectrice ; ils auraient effacé tant d'incorrections et d'étrangetés de diction, qui faisaient dire à Voltaire : « Vos *Mémoires de Mademoiselle* ne font pas d'honneur au style des princesses [4]. »

Le goût ne laisse pas moins à désirer que la correction chez mademoiselle de Montpensier. Un critique éminent a justement dit : « Ce qui manque à sa vie, à son caractère comme à son esprit, c'est le goût, c'est la grâce, c'est la justesse, ce qui devait précisément marquer la belle époque de Louis XIV. Avec ses dix années de plus que le roi, Mademoiselle fut toujours un peu arriérée et de la vieille cour. Elle appartient, par son tour d'imagination, à la littérature de la fin de Louis XIII et de la Régence, à la littérature de l'hôtel Rambouillet, et qui n'a pas subi la réforme de Boileau ni celle de madame de la Fayette. Il y a du pêle-mêle dans ses admirations : elle prise fort Corneille, elle fait jouer chez elle le *Tartuffe*, mais elle reçoit aussi l'abbé Cottin : « J'aime les vers, de quelque nature qu'ils soient, » dit-elle [5].

Les *Mémoires* de la petite-fille de Henri IV sont donc loin d'être des modèles irréprochables ; mais heureusement les beautés payent avec usure les défauts, et de rares mérites d'originalité, de vivacité, de trait, et, par endroits, d'exquise sensibilité, placent justement la

[1] *Mémoires,* année 1686.
[2] *Ibid.,* année 1657.
[3] *Ibid.*, année 1650.
[4] Lettre à Thiriot, avr. 1729.
[5] Sainte-Beuve, *Causer.*, 24 mars 1851.

grande Mademoiselle parmi les femmes du dix-septième siècle les plus distinguées par l'esprit.

Elle a laissé, outre ses *Mémoires*, plusieurs ouvrages qui méritent d'être mentionnés. Telle est la *Relation de l'île invisible*, composée dans une soirée. La princesse y expose ses plans de bergerie et d'association champêtre tout idéale, en faisant le récit d'une mystification qu'elle fit subir, pendant son voyage dans sa principauté de Dombes, en 1658, à un personnage fat et ridicule, appelé M. de Bussilet, lequel se donnait le titre de chevalier d'honneur du parlement de Trévoux, et à qui elle fit croire qu'elle avait fait l'acquisition d'une île, et que son intention était de l'en nommer gouverneur. Le sujet en est comique; mais on reproche à la gaieté de Mademoiselle de manquer de sel, à ses descriptions de n'avoir ni netteté ni vraisemblance. L'unique mérite de ce petit ouvrage est celui d'un style naturel et élégant.

Mademoiselle composa encore, à peu près dans le même temps, un petit roman de mœurs très-supérieur à la *Relation de l'île invisible*, la *Princesse de Paphlagonie*, fiction transparente où l'auteur peint les principales dames de sa société ou de sa connaissance, telles que madame de Rambouillet et sa fille, la duchesse de Montausier. Parmi les détails agréables semés dans cet ouvrage, aujourd'hui si peu connu, on cite principalement les caractères de deux jeunes personnes, mademoiselle de Vandy et la marquise de Sablé, qui ont une peur horrible de la mort, ne rêvent qu'aux moyens de se rendre immortelles, calculent continuellement si l'air qu'elles respirent est trop froid ou trop chaud, trop sec ou trop humide, et, demeurant dans le même hôtel, s'écrivent sans cesse pour se faire part de leurs découvertes : « On serait trop heureux, dit Mademoiselle, si l'on pouvait faire un recueil de ces billets; je suis assurée que l'on y trouverait des préceptes pour le régime de vivre, et des remèdes dont Hippocrate et Galien n'ont jamais entendu parler. »

Mademoiselle de Montpensier était dans sa première et plus vive ferveur d'écrire. Après ses petits romans, elle composa des portraits de société dans le goût du moment, et en fit imprimer, en 1659, un volume à Caen, par les soins de Huet, le futur évêque d'Avranches, qui, jeune alors, était admis dans sa société particulière et lui servait quelquefois de lecteur pendant sa toilette.

Voilà, sans parler de quelques livres de dévotion, un bagage littéraire assez considérable pour une grande princesse. Aucun de ces ouvrages n'est un chef-d'œuvre de style; mais dans tous on respire un parfum d'élégance et de distinction naturelles dont nous sommes depuis trop longtemps désaccoutumés.

Une visite à la reine de Suède.

A mon arrivée je descendis chez la reine de Suède : on me dit en italien qu'elle venait de se coucher. Je fis semblant de n'en-

tendre pas l'italien, et je disais que l'on dît à la reine que c'était moi. Enfin, après l'avoir dit plusieurs fois, on me vint dire [1] de monter seule. Je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes couchaient toutes les fois que je passais à Montargis, une chandelle sur la table, et elle avait une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit, et pas un cheveu; elle s'était fait raser il n'y avait pas longtemps; une chemise fermée sans collet, avec un gros nœud couleur de feu; ses draps ne venaient qu'à la moitié de son lit, avec une vilaine couverture verte. Elle ne me parut pas jolie en cet état. Elle me salua d'abord, et me dit qu'elle était bien fâchée de la peine que j'avais prise, que j'avais eu bien de la fatigue de me lever si matin; puis me demanda qui était venu avec moi. Je lui dis : « Mesdames de Thianges et de Frontenac. » Elle me dit de les faire appeler : elle fit assez bon accueil à madame de Thianges. Je lui demandai comment elle avait trouvé le Roi. Elle me dit : « Fort bien fait, fort honnête homme [2]; » que

[1] Toutes ces répétitions, toutes ces négligences rebutent et agacent. Mais elles sont rachetées par des détails pleins d'intérêt et de piquant.

[2] « L'*honnête homme* signifiait alors l'*homme de bonne compagnie :* c'était à la fois le *galant homme* et l'*homme du monde.* Cette qualification emportait l'idée d'une certaine élégance de mœurs qui ne se prend que dans les habitudes un peu relevées. Le bon ton, la facilité de l'esprit et des manières en faisaient une partie indispensable. » (GUIZOT, *Corneille et son temps,* III, Scarron.) « Quand nous disons de quelqu'un : *C'est un honnête homme, c'est un fort honnête homme,* qu'entendons-nous ? Si nous prenons la peine d'examiner l'idée que nous avons dans l'esprit, il se trouvera que nous voulons dire : *un homme qui sent son bien, qui a de la politesse, de l'esprit, qui a même l'esprit cultivé, et qui joint à tout cela des mœurs.* » (GEDOYN, *Œuv. div.,* De l'urbanité romaine.)

« Un jour, Spurius, un des héros de la *Clélie,* voyant que le jeune Mucius Scévola n'avait pas encore les bonnes manières du monde, se met à les lui enseigner. « Il faut d'abord, lui dit-il, vous faire ami de ceux qui, ayant cinq ou six ans de galanterie plus que vous, peuvent vous apprendre, par leur exemple, comment il faut vivre dans le monde. Il faut être en société avec toutes les personnes qui ont la réputation d'avoir quelque chose de bon ; mais il faut pourtant ne s'empresser pas trop..., il faut avec adresse se mettre en état d'être désiré... Il ne faut être ni trop enjoué ni trop sombre... Il ne faut faire ni le bel esprit, ni le brave, ni même le galant de profession.

« — Que faut-il donc faire? reprit Mucius. — L'honnête homme, répliqua Spurius ; c'est-à-dire, qu'il faut n'avoir nulle affectation et n'avoir pas même un désir si excessif de plaire, de peur de ne plaire pas. — De grâce, reprit Mucius, dites-moi donc par quelle voie on peut acquérir tout ce que vous dites qui est nécessaire pour se faire estimer? — Il faut devenir amoureux, répliqua Spurius. »

« Cependant Mucius hésitait à suivre les conseils de Spurius : il savait qu'il était timide et un peu gauche ; il craignait que les dames qu'il visiterait ne se moquassent de lui. « Ah! Mucius, s'écria Spurius, que vous savez peu com-

c'était dommage qu'il n'aimât pas une plus belle personne que mademoiselle de Mancini; qu'elle trouvait Monsieur fort joli; qu'il avait été honteux avec elle; que cela l'avait surprise, parce qu'elle avait cru le roi plus farouche. Puis elle me demanda des nouvelles du comte de Holac. Je ne lui dis pas qu'il était prisonnier : je ne le savais pas pour lors. Elle me parla encore de M. le Prince; elle me demanda si je lui écrirais. Je lui dis que non, que cela m'était défendu; puis je m'en allai, et je jugeai que ma visite avait été trop longue. Si elle eût été plus civile, elle me serait venue voir le lendemain avant que de partir : ce serait trop demander à une reine des Goths. Je me levai matin, et m'en allai à son logis : je la trouvai jolie, avec un justaucorps neuf bien brodé, et en belle humeur. Elle proposa à madame de Thianges de s'en aller à Rome avec elle, et que c'était une sottise de s'amuser à son mari, et me conseilla de ne me jamais marier; elle trouvait abominable d'avoir des enfants. Elle se mit à parler des dévotions de Rome d'une manière assez libertine. Elle me dit : « Je pense à Turin; que voulez-vous que je dise si on m'y parle de vous? » Je lui dis que je ne doutais pas que ce fût de la bonne manière, parce que madame de Savoie était ma tante, et m'avait toujours témoigné beaucoup d'amitié. A quoi elle répliqua : « Son fils vous aime plus qu'elle, il vous désire fort et il a raison; pour elle, elle vous craint, parce qu'elle veut gouverner. » On la pressa de partir, parce qu'elle avait une assez longue journée à faire. Elle me disait : « Vous me donnez le plus sensible « déplaisir que j'étais capable de recevoir, de me séparer de mademoiselle : je ne la reverrai peut-être jamais. » Elle me fit mille cajoleries de cette façon. Je la vis monter en carrosse avec Sentinelli, un autre, et un gentilhomme qui était au roi, nommé Leislein. Rien n'est si bizarre de [1] voir une reine sans pas une femme. (*Mémoires de mademoiselle de Montpensier*. Année 1656.)

ment les honnêtes gens se font, si vous croyez qu'il ne faille pas s'exposer à la raillerie des femmes malicieuses, devant que d'avoir l'esprit tout à fait bien tourné ! De grâce, demandez à tous ces sénateurs que vous voyez aujourd'hui si graves et si prudents, s'ils ont toujours été ainsi; car, s'ils sont sincères et s'ils sont honnêtes gens, ils vous diront qu'on s'est quelquefois moqué d'eux, la première année qu'ils ont été dans le monde, et que la seconde ils se sont moqués de ceux qui venaient après eux [a]. »

« Voilà le manuel de l'honnête homme vers 1600 : aimer le monde, aimer les lettres sans affectation, mais surtout être amoureux et rechercher la conversation des femmes. » (S. MARC-GIRARDIN, *Litt. dram.*, t. III, XLI, la *Clélie*.)

[1] On a longtemps employé de cette manière *de* pour *que de*. « Me penses-tu

[a] *Clélie*, t. V, p. 404 et suiv.

Mademoiselle de Montpensier veut épouser Lauzun.

Jusqu'ici on m'avait proposé de grands établissements qui m'élevaient, et ne m'auraient pas rendue plus heureuse... Après avoir bien repassé dans ma tête ce qui me pouvait devenir un dégoût, je vis qu'entre tous les partis que je pouvais prendre, Dieu souffrait que je sentisse dans mon cœur que celui de me marier était le seul qui pouvait me donner du repos, par le choix d'une personne à qui je pusse faire une assez grande fortune pour qu'elle en pût être pénétrée le reste de ma vie et de la sienne, et avec qui je pusse passer la mienne avec tranquillité et l'union d'une parfaite amitié. C'est dans ce moment-là que je compris que mes inquiétudes n'avaient pas été vagues, et que je conçus que le mérite que j'avais trouvé dans M. de Lauzun, les distinctions de sa conduite par rapport à celle des autres gens, et l'élévation d'âme qu'il avait au-dessus du commun des hommes, l'agrément de sa conversation et d'un million de singularités que je lui connaissais, me firent comprendre ou plutôt sentir qu'il était l'unique homme capable de soutenir la grandeur que je lui mettrais sur la tête, et la seule personne digne de mon choix, et celui qui vivrait le mieux avec moi. Je concevais que je n'avais jamais reçu de marques d'amitié de qui que ce soit; qu'il y avait plaisir d'être aimée; qu'il était très-sensible, et qu'il y avait beaucoup d'agréments de pouvoir vivre avec un parfait honnête homme que je pouvais regarder comme un ami, pénétré de tout ce qui me ferait du plaisir ou de la peine, avec lequel je commençais à m'apercevoir que je prenais plus de goût de m'entretenir que je n'avais fait jusque-là avec personne du monde. Ainsi je vis bien en moi-même que les sujets de mes joies venaient du plaisir que j'avais de parler avec lui; et le peu d'application que j'avais à toutes mes autres affaires, le dégoût que je me sentais pour tout le monde, et l'ennui dans lequel j'étais lorsque je ne le trouvais pas chez la reine, me firent connaître tout ce que j'avais ignoré jusque-là. Je n'avais d'occu-

si lourdaud *de* te croire? » (Fr. d'Amboise, *les Napolitaines*, II, vii.) « Mais ils ne seront si mal avisés *d'*attendre le coup. » (Malh., *Lett. à Bouill. Math.*)

> « Qui te rend si hardi *de* troubler mon breuvage? »
> (La Font., *Fab.*, I, x.)

Voir des exemples plus nombreux de cette forme dans notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*, article de pour *que de*.

[1] Ce *pas* est explétif, mais ajoute de l'énergie à la signification.

pation ni d'agitation que celles qui me venaient de ces réflexions; tantôt je voulais qu'il devinât mon état, et d'autres fois je désirais qu'il ne le connût point. Je suis naturellement impatiente : j'avoue que mon état m'accablait; je ne pouvais souffrir personne, le monde me mettait au désespoir; je voulais être seule dans ma chambre, ou le voir chez la reine, dans le cours, par hasard ou autrement; pourvu que je le visse, je me trouvais en repos. Je faisais des réflexions sur les difficultés que je pouvais y trouver; j'étais en peine d'en parler au Roi: je voulais lui faire connaître mes sentiments, afin qu'il me dît lui-même de quelle manière je devais me conduire. J'étais inconsolable lorsque je voyais par sa conduite soumise et respectueuse qu'il ne connaissait pas tout ce que je pensais pour lui. Ainsi l'affaire qui me paraissait la plus embarrassante, était celle de lui faire entendre qu'il était plus heureux qu'il ne pensait; je ne laissais pas de songer quelquefois à l'inégalité de sa qualité à la mienne. J'ai lu l'histoire de France, et quasi toutes celles qui sont en français; je savais qu'il y avait des exemples dans le royaume que des personnes d'une moindre qualité que la sienne avaient épousé des filles, des sœurs, des petites-filles, des veuves de rois; qu'il n'y avait de différence de ces gens-là à lui que celle qu'il était né d'une plus grande et plus illustre maison qu'eux, et qu'il avait plus de mérite et plus d'élévation dans l'âme qu'ils n'en avaient jamais eu. Je surmontai cet obstacle par une multitude d'exemples qui se présentaient à mon souvenir. Je me fis un plan de tout ce que je viens d'alléguer; je me souvins que j'avais lu dans les comédies de Corneille une espèce de destinée pareille à la mienne, et je regardais du côté de Dieu ce que ce poëte avait imaginé par des vues humaines. J'envoyai à Paris acheter toutes les œuvres de Corneille, afin de chercher ce que j'avais cru qui pourrait me convenir. Jusqu'à l'arrivée de mon courrier, je me disais que personne au monde n'avait eu une plus grande élévation que M. de Lauzun; il y avait même des moments que je trouvais que son mérite était au-dessus de tout ce que je voulais faire pour lui; que je pourrais me persuader cela avec plus de vérité, que toute la France le croyait ainsi, tant il s'était acquis une réputation d'être singulier en tout. Les œuvres de Corneille arrivées, je ne fus pas longtemps à trouver les vers que je vais mettre ici; je les appris par cœur : ils m'ont fait faire beaucoup de réflexions depuis quelques années, et je regardais du côté de Dieu ce que la plupart des hommes considèrent avec des sentiments profanes.

Vers de Corneille [1].

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir.
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
Que leur âme au seul nom s'émeut et s'intéresse.
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment;
Tout ce qu'on s'entre-dit persuade aisément;
Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles,
La foi semble courir au-devant des paroles.
La langue en peu de mots en explique beaucoup;
Les yeux, plus éloquents, font tout voir tout d'un coup;
Et de quoi qu'à l'envi tous les deux nous instruisent,
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent.

... Il me semble que rien ne convenait mieux à mon état que ces vers, qui ont un sens moral lorsqu'on regarde du côté de Dieu, et qui en ont un galant pour les cœurs qui sont capables de s'en occuper. J'ai à rendre grâce à Dieu de celle qu'il m'a faite, lorsqu'il m'a donné de l'aversion pour tout ce qui s'appelle galanterie. Il me souvient qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur ce que tout le monde dirait de mon affaire, et sur les dégoûts que je pourrais trouver dans ce mariage, je résolus de ne plus parler à M. de Lauzun qu'avec une tierce personne, et je voulais m'éloigner des occasions de le voir, afin de me l'ôter de la tête. J'avais commencé à tenir cette conduite, je ne lui tenais plus que des discours indifférents. Je m'aperçus que je ne savais ce que je lui disais, que je n'arrangeais pas trois mots qui eussent une suite de bon sens; et plus je cherchais à le fuir, plus j'avais envie de le voir. Madame, qui était de ses amies, et qui m'avait témoigné être des miennes, me parlait souvent de son mérite. Je fus tentée mille fois de lui ouvrir mon cœur, afin qu'elle me dît honnêtement ce que je devais faire et de quelle manière elle me conseillerait de me conduire. Je n'étais pas en état de le pouvoir faire de moi-même, puisque je faisais toujours le contraire de ce que je voulais chercher à faire : ce que j'avais projeté la nuit, je ne pouvais l'exécuter le jour. Voilà une manière de démêlé que j'avais cent fois le jour avec moi-même. Après avoir songé à l'impossibilité de m'ôter cela de la tête, et aux obstacles que j'y

[1] Ces vers sont tirés de la *Suite du Menteur*, acte IV, scène Ire. Cette pièce avait été jouée pour la première fois en 1641.

pouvais trouver, et que j'eus bien surmonté tout ce qu'on en pouvait dire, je me vis dans une nécessité absolue de prendre une résolution [1]. (*Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, année 1670.)

[1] Parlant d'une quarantaine de portraits de Mademoiselle qu'il fit imprimer à trente exemplaires, avec d'autres de différentes personnes, Segrais dit : « Il y a une grande vivacité d'esprit, jointe à beaucoup de netteté et de facilité d'écrire ; néanmoins, comme il y a un art d'écrire qu'il est difficile que les princes et les princesses puissent avoir, il y avait beaucoup de répétitions, de *mais*, de *car*, et de *parce que:* je les ôtais en les copiant ou en les faisant imprimer ; mais je me gardais bien de lui en rien dire, parce qu'elle ne voulait pas être reprise ; elle s'apercevait pourtant bien de mes corrections, mais elle ne m'en parlait pas, de même que je ne lui en parlais pas. » (*Segraisiana*, p. 154.) On s'aperçoit trop, nous l'avons déjà dit, que ces corrections manquèrent aux *Mémoires*.

LOUIS XIV

(1638-1715)

Obligé de ne nous arrêter que sur quelques-uns des si nombreux auteurs de mémoires de l'époque dont nous nous occupons, nous ne voulons point passer sous silence ceux de Louis XIV, ce grand roi qui, s'il n'a pas fait son siècle, en a tant augmenté la gloire par son mérite ersonnel et par l'éclatante protection dont il entoura les lettres.

C'est une opinion à peu près généralement soutenue que l'éducation de Louis XIV fut très-négligée. Ce sentiment est confirmé, pour les années de la première enfance, par madame de Maintenon, qui dit quelque part :

« Le Roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouaient, dit-il, tout le jour, et le laissaient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi, car vous savez qu'il a régné à trois ans et demi. Il mangeait tout ce qu'il attrapait sans qu'on fît attention à ce qui pouvait être contraire à sa santé ; c'est ce qui l'a accoutumé à tant de dureté sur lui-même. Si on fricassait une omelette, il en attrapait toujours quelque pièce, que Monsieur et lui allaient manger dans un coin. Il raconte quelquefois qu'il était le plus souvent avec une paysanne ; que sa compagnie ordinaire était une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine ; il l'appelait la reine Marie, parce que quand ils jouaient ensemble à ce qu'on appelle *à la madame*, il lui faisait toujours faire le personnage de reine, et lui servait de page ou de valet de pied, lui portait la queue, la roulait dans une chaise, ou portait le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie était capable de lui donner de bons conseils, et si elle pouvait lui être utile en la moindre chose [1]. »

Un contemporain bien informé atteste les mêmes faits :

« Il avait passé son enfance, dit l'abbé de Choisy, dans les jeux et dans les plaisirs; la reine sa mère s'était peu mise en peine de son éducation; ses gouverneurs, ses précepteurs l'avaient presque abandonné à lui-même; il ne savait, à proprement parler, que ce que la nature lui avait appris. L'étude lui faisait de la peine, comme elle en fait à tous les enfants; mais, au lieu de le contraindre comme les autres, on le flattait dans toutes ses inclinations, qui, heureusement pour lui et pour nous, se sont trouvées bonnes, douces et bienfaisantes [2].

[1] *Entretiens sur l'éducation*, mars 1703.
[2] *Mémoires de l'abbé de Choisy*, I.

Le témoignage d'un des précepteurs du roi contredirait ces assertions, au moins pour le temps de la première jeunesse et de l'adolescence. Hardouin de Péréfixe parle ainsi à Mazarin des soins que prit la reine mère de l'éducation de son fils :

« Non-seulement elle a toujours porté le Roi à s'instruire parfaitement des choses dont la connaissance lui était nécessaire ; non-seulement elle lui a souvent représenté combien il lui était important de s'attacher de bonne heure aux fonctions de la royauté, mais encore elle m'a sollicité moi-même de m'acquitter soigneusement de mon devoir. Combien de fois m'a-t-elle dit que je n'avais rien de plus important à faire que de gagner sur l'esprit du Roi qu'il s'appliquât bien aux choses qu'il faisait, et qu'il s'appliquât aux choses sérieuses ! En vérité, Monseigneur, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus beau ni de plus glorieux pour Votre Éminence ; et je suis trompé si ceux qui écriront l'histoire de votre vie n'ont peine à y trouver un endroit qui mérite mieux leurs éloges que celui-là [1]. »

Péréfixe était homme à tenir sérieusement compte des recommandations de la mère de son royal élève. Il mit un soin particulièrement attentif à lui enseigner l'histoire de la manière qui convient à un roi. Il s'en exprime ainsi au cardinal Mazarin, dans l'épître de son *Histoire de Henri IV :*

« J'ai cru que je ne pouvais jamais rendre de service plus essentiel à Votre Éminence, ni lui donner de plus solide marque de ma fidélité et de ma reconnaissance, que de faire voir à toute la terre de quelle manière vous avez désiré de moi que j'instruisisse notre jeune monarque. Je dois rendre ce témoignage au public, que vous avez voulu que je lui donnasse principalement les instructions qu'on doit donner à un roi, et que pour cet effet je ne m'arrêtasse pas seulement à lui enseigner quelques préceptes de grammaire et de rhétorique, mais que de bonne heure j'employasse le temps à lui apprendre tout ce qu'il doit savoir, premièrement pour se bien conduire soi-même, et puis pour conduire son État ; et qu'enfin je lui remplisse l'âme des meilleures maximes de la morale et de la politique.

« C'est, Monseigneur, ce que j'ai essayé de faire, surtout depuis six ou sept années en-çà, que, sous les ordres de Votre Éminence, j'ai composé un sommaire de notre histoire de France pour l'usage de Sa Majesté, qui en faisait la lecture tous les jours avec tant de plaisir, qu'il n'est point croyable que ce puisse être sans utilité. »

Cette étude fut d'autant plus utile au jeune roi, qu'il s'arrêtait de préférence sur ceux de ses aïeux qui étaient les plus dignes de lui servir d'exemple, tel que Henri IV. Nous avons là-dessus le témoignage de Péréfixe, qui, dédiant à son royal élève l'histoire du premier des Bourbons, lui disait :

« Cette louable impatience que Votre Majesté a témoignée lorsque je lui

[1] *Histoire de Henri IV*, Épître à Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Mazarini.

faisais lire notre Histoire, de venir au glorieux règne de ce prince, et pour cela de laisser en arrière sept ou huit autres des rois qui l'ont précédé, est une preuve très-certaine que vous désirez le choisir pour modèle, et que vous avez résolu d'étudier sa conduite, pour la tenir dans le gouvernement de votre État [1]. »

Dans cette éducation, qu'un préjugé dont on commence à revenir aujourd'hui, a longtemps représentée comme à peu près nulle, le latin fut à la vérité fort négligé.

« Il entendait un peu l'italien et l'espagnol, dit Voltaire, il ne put jamais apprendre le latin, que l'on montre toujours assez mal dans une éducation particulière, et qui est de toutes les sciences la moins utile à un roi. On a imprimé sous son nom une traduction des *Commentaires de César*. Ce sont ses thèmes ; mais on les faisait avec lui ; il y avait peu de part, et on lui disait qu'il les avait faits. J'ai ouï dire au cardinal de Fleury que Louis XIV lui avait un jour demandé ce que c'était que le prince *Quemadmodum*, mot sur lequel un musicien, dans un motet, avait prodigué, selon leur coutume, beaucoup de travail; le Roi lui avoua à cette occasion qu'il n'avait presque jamais rien su de cette langue [2]. »

Louis XIV paraît avoir quelque peu cultivé la poésie française, mais sans pouvoir parvenir à écrire convenablement en vers.

« Le Roi, dans le commencement de ses amours avec mademoiselle de la Vallière, dit Choisy, crut que pour lui plaire il fallait faire des vers : c'était alors une des principales parties de la galanterie. Il fit quelques chansons assez jolies, entre autres celle de madame de Brégis : *Vous avez, belle Brégis*, etc. Il voulut aller jusqu'à l'élégie, et le matin, à son lever, il en donna une de sa façon à lire au maréchal de Grammont. Le vieux maréchal, le plus flatteur des courtisans, n'imagina jamais que le Roi en pût être l'auteur; et la trouvant fort mauvaise, il s'écria : « Qui diable a pu faire ces vers-là ? — C'est moi, dit « le Roi en s'approchant de son oreille; mais je n'en ferai plus. » Et depuis il s'adonna à la prose [3]. »

Ce qui put manquer à l'éducation littéraire de Louis XIV fut avantageusement compensé par les leçons qu'il reçut des événements où il fut mêlé de si bonne heure, et aussi par les instructions et les conseils d'hommes d'État que lui donna Mazarin quand il eut découvert dans le jeune prince ces hautes qualités qui lui faisaient dire à des grands peu rassurés sur l'avenir de Louis, « qu'on ne le connaissait pas, et qu'il y avait en lui de l'étoffe pour faire quatre rois et un honnête homme. »

C'était le mieux juger que n'a fait Saint-Simon. Ce mécontent,

[1] *Histoire de Henri IV*, au Roi.
[2] Voltaire, *Frag. sur l'hist.*, art. XXII.
[3] *Manuscrits de Choisy*, t. I, f° 243 v°.

généralement trop peu favorable à Louis XIV, a prétendu, dans plusieurs endroits de ses *Mémoires*, qu'il était né *avec un esprit au-dessous du médiocre*, qui ne se développa que par le contact avec des intelligences plus heureuses.

« Né avec un esprit au-dessous du médiocre, dit ce duc, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages. »

Si Louis XIV n'avait pas reçu de la nature, à un degré remarquable, les qualités brillantes de l'esprit, au moins avait-il incontestablement un sens exquis. Mademoiselle de Montpensier, parlant de la lecture que fit le Roi de nombreux romans, de comédies, et de toutes sortes de poésies, durant sa passion pour mademoiselle de Mancini, dit que « quand il donnait son jugement sur ces ouvrages, il le donnait aussi bien qu'un autre qui aurait une parfaite connaissance des lettres. » « Je n'ai jamais vu un homme, ajoute cette princesse, avoir un aussi bon sens naturel que lui, et parler plus justement [1]. » Bossuet, renchérissant sur cet éloge, déclarait que « son jugement était une règle toujours sûre [2]. »

L'habitude des réflexions profondes et patientes aiguisa jusqu'à une rare finesse sa naturelle pénétration.

« Préférant dans mon cœur, a-t-il dit lui-même, à toutes choses et à la vie même, une haute réputation si je pouvais l'acquérir, mais comprenant en même temps que mes premières démarches ou en jetteraient les fondements, ou m'en feraient perdre pour jamais jusqu'à l'espérance, et me trouvant de cette sorte pressé et retardé presque également dans mon dessein par un seul et même désir de gloire, je ne laissais pas cependant de m'exercer et de m'éprouver en secret et sans confident, raisonnant seul et en moi-même sur tous les événements qui se présentaient ; plein d'espérance et de joie quand je découvrais quelquefois que mes premières pensées étaient les mêmes où s'arrêtaient à la fin les gens habiles et consommés, et persuadé au fond que je n'avais point été mis et conservé sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire, sans en devoir trouver les moyens [3]. »

Le bon sens de Louis XIV lui faisait aimer les hommes supérieurs et chercher les meilleurs conseils. Il était loin de croire s'abaisser en demandant des avis et en s'y soumettant.

« Délibérer à loisir sur toutes choses importantes et en prendre conseil de diverses gens n'est pas, dit-il, comme les sots se l'imaginent, un témoignage

[1] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, année 1659.
[2] *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.*
[3] *Œuvres de Louis XIV,* t. I, p. 6.

de faiblesse ou de dépendance, mais plutôt une marque de prudence et de solidité. C'est une maxime surprenante, mais véritable pourtant, que ceux qui, pour se montrer plus maîtres de leur propre conduite, ne veulent prendre conseil en rien de ce qu'ils font, ne font presque jamais rien de ce qu'ils veulent [1]. »

D'après le témoignage unanime des contemporains, Louis XIV possédait à un degré rare le don de l'élocution, et il était « délicat en fait de style [2] ». Les maîtres mêmes de l'art le regardaient comme leur modèle.

« L'éloquence, disait en s'adressant au Roi un spirituel académicien, est le principal objet de notre étude, nous tâchons à l'envi d'en pénétrer les mystères ; mais plus nous parvenons à les découvrir, plus, Sire, nous sentons qu'avec tous les secours de l'art, on ne saurait approcher de ce talent naturel, dont le charme se renouvelle autant de fois que l'on vous entend. Le don de bien parler, Votre Majesté le possède au même degré que celui de régner et de vaincre. Votre caractère est également marqué dans ce que vous faites et dans ce que vous dites. Ces tours heureux que les autres cherchent se présentent d'eux-mêmes à vous, et répandent dans notre langue des grâces qui l'embellissent tous les jours [3]. »

Un autre bel esprit, dans un écrit non destiné à la publicité, du moins à une publicité immédiate, l'appelait *roi de la langue*.

« Je rapporterai, dit-il, jusqu'à ses moindres paroles, parce qu'elles ont toujours un certain sel qui leur donne la force et l'agrément. Il est véritablement roi de la langue, et peut servir de modèle à l'éloquence française. Les réponses qu'il fait sur-le-champ effacent les harangues étudiées [4]. »

Personne n'avait autant de charme dans la conversation que Louis XIV. Il étincelait de saillies et de traits : seulement, il y mêlait trop volontiers, dans sa jeunesse, une ironie mordante.

« La prospérité, la puissance, les grâces de l'esprit, le sel même de l'expression, plus que tout cela, la supériorité réelle du mérite, tout, dit un de ses panégyristes, favorisait dans le Roi ce penchant presque invincible de l'orgueil à se jouer malignement des imperfections d'autrui ; mais la raison lui en découvrit toute la bassesse, et l'humanité seule lui en fit sentir toute la barbarie [5]. »

Corrigé de ce défaut, il devint le plus aimable des hommes, et il ravissait et séduisait tous ceux qui avaient l'avantage de jouir de sa

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 113.
[2] Tourreil, *Projet d'Épître au Roi*, pour le premier dictionnaire de l'Académie.
[3] Madame de Maintenon, *Lettre au duc de Noailles*, 1er mars 1711.
[4] Choisy, *Mémoires*, I.
[5] La Motte, *Éloge de Louis le Grand*, I.

conversation. La princesse des Ursins, qui l'avait souvent vu familièrement pendant l'année 1705, en parlait en ces termes à madame de Maintenon : « Effectivement, quoique je puisse me vanter d'avoir entretenu en France, en Italie et en Espagne, tout ce qu'il y a de gens du meilleur esprit et du plus agréable, je ne me suis jamais tant plu avec eux que je me plaisais avec Sa Majesté. Vous m'avouerez que cet aveu est naïf. » En se montrant agréable, Louis restait toujours grand, et « ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'*une naturelle et sensible majesté.* » Bossuet résume tous ces éloges et les rehausse quand il dit : « La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs et donne je ne sais comment un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère. »

Doué des dons de l'esprit, Louis XIV devait naturellement être porté à protéger les lettres.

Les gens de lettres proprement dits, au commencement du dix-septième siècle, étaient généralement réduits à une condition et adonnés à un genre de vie qui les rendaient peu respectables. Un observateur spirituel et judicieux les peignait ainsi :

« Il faut que je vous dise quelles gens c'étaient : il y en avait quelques-uns qui sortaient du collége, après y avoir été pédants; d'autres venaient de je ne sais où, vêtus comme des cuistres, et, quelque temps après, trouvaient moyen de s'habiller en gentilshommes; mais ils retournaient incontinent à leur premier état, soit que leurs beaux vêtements eussent été empruntés ou qu'ils les eussent revendus pour avoir de quoi vivre. Quelques-uns ne montaient ni ne descendaient, et ne paraissaient point plus en un jour qu'en l'autre : les uns vivaient de ce qu'on leur donnait pour quelques copies, et les autres dépensaient le peu de bien qu'ils avaient, en attendant qu'ils eussent rencontré quelque seigneur qui les voulût prendre à son service, ou qui leur fît bailler pension du Roi [1]. »

Louis XIV releva les hommes de lettres de cet avilissement. Il leur apprit à se respecter eux-mêmes : il les tira de la domesticité des grands pour en faire ses pensionnaires. Mettant fin à l'abus des bénéfices ecclésiastiques donnés en commende à de beaux esprits, il assigna leurs pensions sur son épargne. Colbert fut chargé de lui faire connaître et de récompenser tous ceux qui étaient dignes d'encouragement. Littérateurs, savants, artistes, se virent combler de bienfaits qui étaient souvent fort inattendus, et qui s'étendaient jusqu'aux étrangers, tels que Vossius, Heineccius, Gratiani, Allatius, Beklerus, Servetius, Hevelius, Hermann Conring. Quelques-uns furent attirés en France par les positions honorables et avantageuses que Colbert leur offrit au nom du roi; les autres reçurent des gratifications et des pen-

[1] Ch. Sorel, *Francion*, V.

sions, accompagnées des lettres les plus flatteuses de la main du ministre.

La position des hommes d'étude était complétement changée.

« Louis XIV, dit un historien contemporain, créa la profession des gens de lettres. Aux vieux temps de notre histoire, il y avait bien des trouvères, des écrivains moralistes, et plus tard des faiseurs de pamphlets, de vers et d'héroïdes; mais l'art d'écrire n'était pas un état, ou ne formait pas une classe d'hommes spéciaux; l'Université était le seul lien commun; la couronne faisait quelques petites pensions à qui la louait en vers ou en prose; puis on se réunit en académies. Louis XIV donna la vie à cette profession de l'esprit, qui depuis domina le dix-huitième siècle; Corneille, Boileau, Molière, fils de marchands ou de greffiers, furent appelés à la cour, et y vécurent dans les plus grands honneurs; le Roi traita les nobles d'intelligence comme les gentilshommes de race. Il y eut des compagnies d'artistes, de savants et de gens de lettres puissantes et représentées auprès de Louis XIV; Poussin, Puget, le Nôtre, Mansard, Perrault, entourèrent sa cour comme Racine et Molière; le Parnasse fut une généalogie comme une autre; l'artiste, le littérateur, eurent des logements au Louvre [1]. »

En retour de tant de bontés, les gens de lettres exaltèrent la grandeur des fins politiques du roi, ridiculisèrent ses adversaires, et lui gagnèrent l'opinion.

Un des plus signalés honneurs que Louis XIV rendit aux lettres fut de se déclarer lui-même protecteur de l'Académie qui avait eu d'abord pour protecteur officiel le chancelier Séguier, et de l'admettre au rang des grands corps de l'État, en l'autorisant à haranguer dans les occasions solennelles « de même que le Parlement et les autres compagnies supérieures. » Louis recueillit en louanges les plus pompeuses et les plus enthousiastes le fruit de ses bienfaits. Jamais on n'entendit un tel concert de voix adulatrices, jamais tant de mains ne balancèrent l'encensoir devant une même idole. Toute gloire fut rapportée à ce monarque absolu, source de toute grâce, de tout pouvoir, de toute justice. On le célébra comme la plus rare merveille des temps modernes.

Sur le théâtre, en particulier, la flatterie, directe ou indirecte, fut sans bornes. Ce n'était pas assez de faire de Louis un héros incomparable, on le déifiait. Ainsi Quinault, expliquant le sujet du prologue de son opéra de *Cadmus et Hermione,* disait :

« Le sujet de ce prologue est pris du premier livre et de la huitième fable des *Métamorphoses*, où Ovide décrit la naissance et la mort du monstrueux serpent Python, que le soleil fit naître, par sa chaleur, du limon bourbeux qui était resté sur la terre après le déluge. Ce serpent devint si terrible qu'Apollon lui-même fut obligé de le détruire.

« Le sens allégorique de ce sujet est si clair qu'il est inutile de l'expliquer.

[1] Capefigue, *Histoire de Louis XIV.*

Il suffit de dire que le Roi s'est mis au-dessus des louanges ordinaires, et que, pour former quelque idée de la grandeur et de l'éclat de sa gloire, il a fallu s'élever jusqu'à la divinité même de la lumière, qui est le corps de sa devise. »

On l'a mille fois répété : l'admiration, ou plutôt l'adulation admirative, était le ton général autour du grand roi. Jusque dans la chaire chrétienne on lui prodiguait, pour ainsi dire journellement, des éloges qui dégénéraient souvent en flatteries, et étaient d'autant plus capables d'enivrer, qu'ils sortaient de la bouche de personnages éminents par leur talent et vénérables par leur piété. C'est ainsi qu'il était traité de monarque universel du monde.

« Mais ce n'est pas la France seule qui reconnaît la grandeur de son roi, disait le P. Anselme [1], toute la terre la révère et s'y soumet. Je n'en dis pas trop, Messieurs, je ne dis que ce que le premier empereur chrétien disait à un fameux prélat de son siècle sans prétendre le flatter, *qu'il était évêque de l'Église universelle, parce que toutes les Eglises particulières le souhaitaient pour pasteur* [2]. On peut dire aussi que Louis le Grand est *roi de toute la terre* [3], puisqu'elle n'a point de couronne que les désirs des peuples ne lui mettent sur la tête ; et leurs désirs sont accomplis ; car n'est-ce pas régner partout que de commander à tout? Et qui ne sait que notre monarque règle, pour ainsi dire, la destinée de toutes les nations? On y goûte les douceurs de la paix, on y vit dans le tumulte des armes, selon que sa bonté ou sa justice font prendre les armes ou donnent la paix. Les conquérants conservent leurs conquêtes ou les restituent comme le veut cet arbitre des souverains; et à voir ce qui se passe aujourd'hui dans l'Europe, on pourrait même ajouter, sans craindre d'en trop dire, que ce roi fait régner les rois dans leurs propres royaumes ; ce qui est plus grand que s'il régnait lui-même sur eux :

. . . . *Regna super stat*
Qui regnare jubet [4]. »

Un autre prédicateur, également pieux et éloquent, le comparait et l'égalait à saint Louis. Dans un sermon sur ce grand roi, il s'écriait :

« Mais de quel règne parlons-nous, Messieurs, et par quel miracle me retrouvé-je au temps de saint Louis? Quand je vous ai représenté un roi pieux envers Dieu, équitable envers ses peuples, faisant servir l'autorité royale à la religion et à la justice, également jaloux de la gloire de Dieu et du repos de ses sujets ; qui, traversé pendant une minorité, a vu croître avec les années son autorité, et semble ne l'avoir portée au point de grandeur où nous la voyons, que pour être en état de satisfaire son zèle à l'égard de Dieu par le rétablissement de la vraie religion en France, et son amour à l'égard de ses peuples par la réformation de la justice, n'avez-vous pas reconnu le sang de saint Louis sur le trône? N'est-ce pas son esprit qui règne encore aujourd'hui? Ne vous semble-t-il pas revivre dans la personne de son petit-fils ? Et

[1] *Panégyrique de saint Louis*, II.
[2] *Universæ ecclesiæ Episcopus*. Constantin à Eusèbe.
[3] *Universæ terræ Rex*. Eccles., v, 8.
[4] Sidon. Apollin. in *Panegyr. Anthemii Augusti.*

par quelle heureuse révolution voyons-nous ces deux règnes tellement confondus par leur ressemblance, qu'on peut douter si c'est le fils qui règne ou le père [1] ? »

Qu'on ne s'étonne pas trop de ces louanges hyperboliques. Le charme qui les inspirait agissait sur les étrangers eux-mêmes. L'empereur Charles VI, annonçant à sa cour la mort de Louis XIV, ne se contentait-il pas de dire : « Messieurs, le Roi est mort; » et la nouvelle ne se répandait-elle pas dans ces termes à Vienne, comme si cette ville eût été la capitale de la France ? Une telle oraison funèbre ne justifie-t-elle pas un peu les termes du père Anselme ? « Les Français, observe Voltaire, ne furent pas les seuls qui le louèrent : on prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverses villes d'Italie; et le marquis Zampieri les lui envoya reliés avec des filigranes d'or [2]. »

Le bon sens de Louis XIV tint assez ferme contre tant d'adulations séductrices. Il sut même, plusieurs fois, en réprimer noblement l'excès. Depuis 1671, l'Académie française donnait périodiquement pour sujet de poésie l'éloge du Roi. En 1699, cet éloge fut institué *à perpétuité*, par une fondation de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. Au premier concours qui la suivit, en 1701, le sujet proposé fut conçu dans ces termes hyperboliques : « Que le Roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère. » C'était trop; le Roi rejeta ce sujet, quand il lui fut soumis selon la coutume ; il se refusa pareillement à sanctionner ce programme modifié : « Que le Roi *réunit en sa personne tant de grandes qualités*, qu'il est *difficile* de juger quelle est celle qui fait son principal caractère. » Pour avoir son approbation, il fallut se rabattre à cette proposition, encore très-flatteuse : « Que le Roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois. »

Loin de croire qu'il possédât toutes les vertus, Louis XIV souffrait très-volontiers qu'on lui représentât ses défauts. On connaît sa réponse aux courtisans choqués de la hardiesse avec laquelle le père Bourdaloue avait publiquement repris le scandale des royales amours. Madame de Maintenon nous fournit d'autres preuves précieuses de la douceur, bien plus de l'humilité avec laquelle ce grand monarque accueillait les contradictions et les réprimandes.

« A propos de cette douceur du Roi, dit sa seconde femme, vous ne sauriez croire à quel point il la porte, et j'ai plus de liberté avec lui pour l'avertir de ce qu'il fait de mal qu'avec mille autres. Il y a quelques jours, par exemple, qu'il s'en présenta une occasion importante ; je lui dis franchement : « Sire, « ce que vous avez fait est bien mal, et vous avez grand tort. » Il me reçut à merveille, et même avec humilité. Le lendemain, il fallut de nécessité parler de ce qui avait été si mal fait ; je voulus couler doucement, en disant : « Cela est

[1] P. Cheminais, *Sermon sur saint Louis*, I.
[2] *Siècle de Louis XIV*, c. xxv.

« fait, Sire, il n'y faut plus penser. » Il me répondit : « Ne m'excusez pas, Ma-« dame, j'ai grand tort. » N'ai-je pas raison de dire qu'il est humble? Il n'a nulle opinion de lui : il ne se croit point nécessaire ; il est persuadé qu'un autre ferait aussi bien que lui, et le surpasserait même en bien des choses ; il ne s'attribue aucune des merveilles de son règne ; il les regarde comme un effet de la providence de Dieu [1]. »

La religion venait ainsi en aide au bon sens de Louis XIV pour le préserver d'un enivrement presque forcé, et cette religion était chez lui profonde et sincère.

« Je voudrais, dit madame de Maintenon, que vous vissiez le Roi, comme il montre sa foi dans cette occasion ; tout le monde est pénétré de le voir approcher de la sainte table ; il le fait avec une si grande humilité qu'il paraît tout anéanti en lui-même à la vue de ce divin sacrement. Rien ne fait mieux connaître l'abaissement où tout chrétien doit être devant Dieu que de le voir en ces occasions [2]. »

La religion du Roi était non-seulement sincère, mais éclairée ; et c'est un des principaux points qu'établissent les *Mémoires* de Louis XIV contrairement à ce que les historiens ont longtemps prétendu [3].

Dès le jour où il prit lui-même le gouvernement de son État, Louis XIV sentit l'importance de se garantir des piéges de la flatterie. Il dit lui-même, dans ses *Mémoires*, avec un style vraiment royal par l'éclat et par la fermeté :

« Quand j'ai pris le gouvernement de mon royaume, j'ai bien vu que ma réputation allait être à la merci de tout le monde, qui peut-être ne me rendrait pas toujours justice. Mais comme je ne songe qu'à me bien acquitter de tout ce que je dois à mes peuples et à ma dignité, j'ai méprisé, pour faire mon devoir, toutes les autres gloires. J'ai cru que la première qualité d'un roi était la fermeté, et qu'il ne devait jamais laisser ébranler sa vertu par le blâme ou par les louanges ; que, pour bien gouverner son État, le bonheur de ses sujets était le seul pôle qu'il devait regarder, sans se soucier des tempêtes et des vents différents qui agiteraient continuellement son vaisseau [4]. »

Louis XIV commença les *Mémoires historiques*, où sont consignées ces belles paroles, presque en commençant de régner par lui-même, à l'âge de vingt-trois ans. Dès lors, il mit au nombre de ses occupations essentielles et de ses devoirs de noter par écrit ses actions principales, pour l'enseignement futur de son fils.

« J'ai considéré, d'une part, lui dit-il, ce que j'ai si souvent éprouvé moi-même, la foule de ceux qui s'empresseront autour de vous, chacun avec son

[1] *Lett. hist.* Entretien secret de madame de Maintenon avec madame de Glapion, févr. 1707.

[2] *Entretiens sur l'éducation*, juin 1703.

[3] *Œuvres de Louis XIV*, t. I ; *Mémoires et Instructions*, p. 89-95.

[4] *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 422.

propre dessein, et la peine que vous aurez à y trouver des avis sincères ; de l'autre, l'entière assurance que vous pourrez prendre en ceux d'un père qui n'aura eu d'intérêt que le vôtre, ni de passion que celle de votre grandeur. Je me sens aussi quelquefois flatté de cette pensée, que si les occupations, les plaisirs et le commerce du monde, comme il n'arrive que trop souvent, vous dérobaient, quelque jour, à celui des livres et des histoires, le seul cependant où les jeunes princes trouvent mille vérités sans nul mélange de flatterie, la lecture de ces instructions pourrait suppléer en quelque sorte à toutes les autres lectures, conservant toujours son goût et sa distinction pour vous, par l'amitié et par le respect que vous conserveriez pour moi [1]. »

Se livrer à un aussi sérieux travail, sous l'inspiration de tels sentiments, c'était dignement inaugurer un règne où le plaisir et la mollesse eurent trop de part, mais ne purent jamais faire sacrifier au monarque les devoirs laborieux de la royauté.

Il y eut peu de souverains aussi occupés, aussi appliqués que Louis XIV. Lui-même nous le fait connaître dans ses *Mémoires*, où il dit : « Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passais seul en particulier, ni le temps que je pourrais donner extraordinairement aux affaires extraordinaires, s'il en survenait, n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler, pour peu qu'elles fussent pressées [2]. » Dans un écrit tout entier de sa main, intitulé : *Réflexions sur le métier de roi*, on trouve comme têtes d'articles les maximes suivantes : « Tout rapporter au bien de l'État. — L'intérêt de l'État doit marcher le premier. — Penser à tout. — Se garder de soi-même [3]. » Il dit ailleurs que c'est par le travail que l'on règne, pour cela qu'on règne, et qu'il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injure et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre [4]. »

Ce grand monarque ne comprenait pas qu'un roi pût ne pas aimer le travail : « J'ai toujours considéré, dit-il, comme le plus doux plaisir du monde la satisfaction qu'on trouve à faire son devoir. J'ai même souvent admiré comment il se pouvait faire que l'amour du travail, étant une qualité si nécessaire aux souverains, fût pourtant une de celles qu'on trouve le plus rarement en eux [5]. »

Un grand écrivain a eu droit de le dire : « Jamais chef de nation n'eut une idée plus haute et plus sérieuse de ce que lui-même appelait énergiquement le métier de roi [6]. »

Jusqu'à la fin de sa vie il s'honora par le goût du travail.

[1] *Mémoires historiques*, t. I, p. 4.

[2] *Mém. de Louis XIV adressés à son fils.* — *Œuvres de Louis XIV*, t. I, p. 20. — *Ibid.*, p. 19.

[3] *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 456.

[4] *Mém. de Louis XIV*, t. I, p. 19.

[5] *Œuvres de Louis XIV*, t. I, p. 105.

[6] Aug. Thierry, *Histoire du tiers état*, c. IX.

« Il est quelquefois, dit madame de Maintenon, proposant son activité pour exemple aux demoiselles de Saint-Cyr, toute une journée dans son cabinet à faire des comptes ; je le vois souvent s'y casser la tête, chercher, recommencer plusieurs fois, et il ne les quitte point qu'il ne les ait achevés, et il ne s'en décharge point sur ses ministres. Il ne se repose sur personne du règlement de ses armées; il possède le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail comme je possède les bandes de vos classes. Il tient plusieurs conseils par jour [1]. »

Les *Œuvres* de Louis XIV ne peuvent pas être regardées comme étant uniquement de sa main. Les *Instructions au Dauphin*, en particulier, passent pour avoir été revues par Pellisson ou par Racine. Quelques notes trouvées dans les portefeuilles qui les renfermaient nous apprennent qu'à mesure que le Roi les composait elles passaient dans les mains d'une personne chargée de les mettre au net, et probablement de donner au style plus de correction et d'harmonie ; elles revenaient ensuite sous ses yeux, et il y faisait encore des changements assez considérables. Chateaubriand reconnaît le style de Pellisson dans les *Mémoires*, et il croit qu'un autre secrétaire du grand roi eut aussi part à leur rédaction.

« S'il fallait en juger par le style, dit-il, je croirais que Pellisson a la plus grande part aux *Mémoires* de Louis XIV. Du moins il me semble qu'on peut reconnaître quelquefois sa phrase symétrique et arrangée avec art. Quoi qu'il en soit, les pensées de Louis XIV, mises en ordre par Racine ou Pellisson, sont un assez beau monument. Rose, marquis de Coge, homme de beaucoup d'esprit et secrétaire de Louis XIV, pourrait bien aussi avoir revu les *Mémoires* [2]. »

Que tel ou tel écrivain ait arrondi certaines parties des *Mémoires*, peu importe: il est indubitable pour tout lecteur intelligent et attentif que Louis XIV a pu seul en penser et en écrire la substance.

Le style en est, en général, d'une noblesse tempérée, périodique et harmonieux. Parfois il devient prolixe et traînant; le royal écrivain, trop attentif à se vanter lui-même, s'arrête à des minuties qui l'intéressent seul; il mettra près de cent pages à décrire ce qu'il a fait au siége de Maëstricht, et à peine un mot sur Vauban qui conduisait le siége et fit prendre la ville. Défauts sérieux assurément, mais rachetés par tant de qualités élevées qui recommandent les *Œuvres* de Louis XIV.

Et elles ne sont pas les seules pièces à consulter pour se faire une juste idée de la hauteur de pensées et de la féconde activité de ce monarque. Qu'on lise en particulier les *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Si ce n'est pas ordinairement son style, c'est toujours son inspiration ; et qu'elle est noble, royale, patriotique !

[1] *Entret. sur l'éduc.* Juill. 1703.

[2] Chateaubriand, *Mélanges littéraires*, p. 267.

Grâce à ce précieux recueil de pièces diplomatiques, révélées au public, depuis quelques années, par les soins d'un historien distingué de notre temps [1], il faudra bien quitter toutes les idées fausses trop longtemps accréditées sur ce prince qu'on voit maintenant avoir été si laborieux, si judicieux, si prudent, si pénétré de ses devoirs, et si constamment appliqué à les remplir, même au milieu de l'enivrement des plaisirs et des pompes d'un luxe quelque peu oriental. On pourra juger de ces hautes qualités de Louis XIV par le seul passage que nous donnons plus loin des *Instructions au Dauphin*.

Le plus étendu de nos *extraits* du royal écrivain est tiré de la *Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur*. Évidemment, si Louis XIV ne l'a pas écrit lui-même, toutes les pensées ont été inspirées par lui, et Pellisson ou Racine n'ont été que ses secrétaires écrivant probablement sous sa dictée, ou revoyant sa rédaction pour de minimes détails de style. Ni Pellisson ni Racine n'étaient de force à juger d'eux-mêmes les hommes et les choses comme ils le sont dans ce remarquable morceau, un des plus beaux modèles de style royal, à la fois par la hauteur de la pensée et par la noble simplicité de la diction.

Chateaubriand, parlant des six volumes de ces *Mémoires* au moment de leur apparition, disait :

« Les *Mémoires* de Louis XIV augmenteront sa renommée : ils ne dévoilent aucune bassesse, ils ne révèlent aucun de ces honteux secrets que le cœur humain cache trop souvent dans ses abîmes. Vu de plus près et dans l'intimité de la vie, Louis XIV ne cesse point d'être Louis le Grand ; on est charmé qu'un si *beau buste* n'ait point une *tête vide*, et que l'âme réponde à la noblesse des dehors [2]. »

Les pages que nous offrons pourront suffire à donner l'idée de cette haute et noble intelligence de roi, et à faire comprendre qu'il était digne d'inspirer et de protéger tous les talents et les génies dont fut illustré son glorieux règne.

Règles de conduite que se traça Louis XIV en prenant en main le gouvernement de l'État.

Avant que d'entrer dans le détail des affaires, je crus que je devais choisir avec soin des instruments propres à me soulager dans ce travail.

Car, surtout, j'étais résolu à ne prendre point de ministre, et à ne pas laisser faire par un autre les fonctions de roi pendant que je n'en aurais que le titre ; mais, au contraire, je voulais

[1] M. Mignet.

[2] *Mélanges littéraires.*

partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes, afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule.

Ce fut pour cela que je voulus choisir des hommes de diverses professions et de divers talents, suivant la diversité des matières qui tombent le plus ordinairement dans l'administration d'un État, et je distribuai entre eux mon temps et ma confiance, suivant la connaissance que j'avais de leur vertu ou de l'importance des choses que je leur commettais.

Dès lors, je m'établis pour règle de travailler deux fois par jour à l'expédition des affaires ordinaires, ne laissant pas de m'appliquer en tout autre temps à ce qui pourrait subvenir extraordinairement.

J'eusse pu, sans doute, jeter les yeux sur des gens de plus haute considération ; mais les trois que je choisis me semblèrent suffisants pour exécuter sous moi les choses dont j'avais résolu de les charger.

Et, pour vous découvrir toute ma pensée, je crus qu'il n'était pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin, sur toute chose, d'établir ma propre réputation, il était important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servais, que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité ; et qu'eux-mêmes, sachant ce qu'ils étaient, ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles que je voudrais leur donner : précaution tellement nécessaire, qu'avec cela même le monde fut assez longtemps sans me pouvoir bien connaître.

Beaucoup de gens se persuadaient que dans peu de temps quelqu'un de ceux qui m'approchaient s'emparerait de mon esprit et de mes affaires. La plupart considéraient l'assiduité de mon travail comme une chaleur qui devait bientôt se ralentir ; et ceux qui voulaient en juger plus favorablement attendaient à se déterminer par la suite.

Mais le temps enfin leur fit voir ce qu'ils devaient croire ; car on me vit marcher constamment dans la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisait, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses, et donner à mes secrétaires la substance des autres ; régler la recette et la dépense de mon État, me faire rendre compte par ceux qui étaient dans les emplois importants, tenir mes affaires secrètes, distribuer les grâces par mon propre choix, con-

server en moi seul toute mon autorité, et retenir ceux qui me servaient le mieux dans une modestie fort éloignée de l'élévation des premiers ministres. (*Instruction au Dauphin.*)

Description du siége de Namur.

Il y avait près de quatre ans que la France soutenait la guerre contre toutes les puissances, pour ainsi dire, de l'Europe, avec un succès bien différent de celui dont ses ennemis s'étaient flattés. Elle avait non-seulement renversé tous les projets de la fameuse ligue d'Augsbourg, mais même par la sagesse de sa conduite et par la vigueur de sa résistance, elle avait réduit les confédérés, d'agresseurs qu'ils étaient, à la honteuse nécessité de se défendre. Tout le monde voyait avec étonnement qu'une nation attaquée par tant de peuples conjurés contre elle, et dont ils avaient par avance partagé la dépouille, eût si heureusement fait retomber sur eux les malheurs qu'ils lui préparaient ; qu'elle eût vaincu dans tous les lieux où ils l'avaient obligée de porter ses armes ; et qu'enfin tant de puissances réunies pour l'accabler n'eussent fait que fournir partout de la matière à ses conquêtes et à ses triomphes.

En effet, depuis cette dernière guerre, sans parler des célèbres journées de Fleurus, de Staffarde et de Leuze, où ils avaient perdu leurs meilleures troupes, sans compter aussi plusieurs de leurs places prises et rasées, ils avaient vu passer sous la domination de la France, Philipsbourg en Allemagne, Nice et Montmillan [1] en Savoie, et enfin Mons dans les Pays-Bas.

Mais malgré les avantages continuels que le Roi remportait sur eux, ils se flattaient tous les ans de quelque révolution en leur faveur. Ils croyaient que la fortune se lasserait de suivre toujours le même parti ; et qu'enfin la France serait contrainte de succomber et à la force ouverte qu'ils lui opposaient au dehors, et aux atteintes secrètes qu'ils tâchaient de lui porter au dedans.

La principale espérance de leur ligue était fondée sur la haute opinion que tous ceux qui la composaient avaient du grand génie du prince d'Orange, qui en est comme le chef et le premier mobile, et lui-même ne manquait pas de se flatter par toutes les illusions dont il les croyait capables de se laisser prévenir. Il leur avait fait espérer, d'abord, que le premier effet de son établissement sur le trône d'Angleterre serait l'abaissement de la France. Il s'était depuis excusé du peu de secours qu'ils avaient reçu de

[1] Montmélian, à 16 kilomètres de Chambéry.

lui, sur la nécessité où il s'était vu d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces. Mais, enfin se voyant paisible possesseur des Trois-Royaumes, et en état de se donner tout entier à la cause commune, il avait marqué l'année 1692 comme l'année fatale à la France, et où les révolutions si longtemps attendues devaient arriver. Pour joindre l'exécution aux promesses, il employait aux grands apprêts de la campagne prochaine les sommes excessives qu'il tirait des Anglais et des Hollandais. Et, à son exemple, ses alliés faisaient aussi tous les efforts possibles pour profiter d'une si favorable conjoncture.

Le Roi, vers la fin de l'année 1691, instruit de leurs préparatifs, jugea qu'il fallait non-seulement opposer la force à la force pour parer les coups dont ils le menaçaient, mais qu'il fallait même leur en porter auxquels ils ne s'attendissent pas, et les forcer par quelque entreprise éclatante ou à faire la paix, ou à ne pouvoir faire la guerre qu'avec d'extrêmes difficultés. Il était exactement informé de l'état de leurs forces tant de terre que de mer. Il n'ignorait pas que le prince d'Orange dans les Pays-Bas pouvait, avec ses troupes et avec celles de ses alliés, mettre ensemble jusqu'à cent vingt mille hommes. Mais, connaissant ses propres forces, il crut que ce nombre, quelque grand qu'il fût, ne serait pas capable d'arrêter ses progrès, et résolu d'ailleurs de combattre ses ennemis, s'ils se présentaient, il ne douta point de les vaincre.

Il ne crut pas même devoir se borner à une médiocre conquête, et Namur étant la plus importante place qui leur restait, et celle dont la prise pouvait le plus contribuer à les affaiblir et à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en former le siége.

Namur, capitale de l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, à laquelle elle a donné le nom, avait été regardée de tout temps par nos ennemis comme le plus fort rempart, non-seulement du Brabant, mais encore du pays de Liége, des Provinces-Unies et d'une partie de la Basse-Allemagne. En effet, outre qu'elle assurait la communication de toutes ces provinces, on peut dire que par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, qui la rend maîtresse de ces deux rivières, elle était également bien placée et pour arrêter les entreprises que la France pourrait faire contre les pays que je viens de nommer, et pour faciliter celles qu'on pourrait faire contre la France même. Ajoutez à ces avantages l'assiette merveilleuse de son château, escarpé et fortifié de toutes parts, et estimé imprenable, mais surtout la disposition du pays, aussi inaccessible à ceux qui voudraient attaquer la place, que favorable pour les secours; et enfin le grand

nombre de toutes sortes de provisions que les confédérés y avaient jetées, et qu'ils avaient dessein d'y jeter encore pour la subsistance de leurs armées.

Le Roi, après avoir examiné toutes les difficultés qui se présentaient dans cette entreprise, donna ses ordres tant pour établir de grands magasins de vivres et de munitions le long de la Meuse et dans ses places frontières des Pays-Bas, que pour y faire hiverner commodément dans les provinces voisines de grands corps de troupes, sous prétexte d'observer celles des ennemis qui y grossissaient continuellement. Il fit aussi des augmentations considérables de cavalerie et d'infanterie, et disposa enfin toutes choses avec sa prévoyance ordinaire.

Mais en même temps il préparait une puissante diversion du côté de l'Angleterre, où il prenait des mesures pour y rétablir sur le trône le légitime souverain.

Les alliés, de leur côté, ne formaient pas, comme je l'ai dit, de petits projets. Le prince d'Orange, en passant la mer, l'avait aussi fait repasser à ses meilleures troupes, et en assemblait de toutes parts un grand nombre d'autres, qu'il établissait dans toutes les places de son parti les plus proches de celles de France. Il avait soin surtout d'en remplir les places des Espagnols, desquelles par ce moyen il se proposait de se rendre insensiblement le maître.

Il se tenait de continuelles conférences à la Haye entre lui et les autres confédérés sur l'emploi qu'ils devaient faire de leurs forces, ne se promettant pas moins que de faire une irruption en France au commencement du printemps. Dans cette vue, ils faisaient travailler à un prodigieux amas de tout ce qui est nécessaire pour une grande expédition, et se tenaient tellement sûrs du succès, qu'ils ne daignaient pas même cacher les délibérations qui se prenaient dans leurs assemblées.

Ces conférences finies, le prince d'Orange s'était retiré à Loo, maison de plaisance qu'il a dans le pays de Gueldres, lieu solitaire et conforme à son humeur sombre et mélancolique, où d'ailleurs il trouvait le plus de facilité pour entretenir ses correspondances secrètes. Le déplaisir qu'il avait eu l'année précédente de voir prendre Mons en sa présence, sans avoir pu rien faire pour le secourir, donnait lieu de croire qu'il prendrait des mesures pour se mettre hors d'état de recevoir un pareil affront. Et, en effet, il prétendait avoir si bien disposé toutes choses, qu'il pouvait assembler en peu de jours toutes les forces de son parti, ou pour tomber sur les places dont il jugerait à propos

de faire le siége, ou pour courir au secours de celles que la France entreprendrait d'attaquer.

Ainsi, en attendant la saison propre pour agir, il affectait de mener à Loo une vie fort tranquille, y prenant presque tous les jours le divertissement de la chasse, et paraissant aussi peu ému de tous les avis qu'il recevait des grands préparatifs de la France sur mer et sur terre, que si elle eût été hors d'état de rien entreprendre, ou qu'il eût été le maître des événements. Cette tranquillité apparente à la veille d'une campagne si importante pour les deux partis, était fort vantée par ses admirateurs, qui l'attribuaient à une grandeur d'âme extraordinaire. Et ses alliés, la croyant un effet de sa pénétration et de la justesse des mesures qu'il avait prises pour assurer le succès de ses desseins, se moquaient eux-mêmes de toutes les inquiétudes qu'on leur voulait donner, et demeuraient dans une pleine confiance qu'il ne leur pouvait arriver aucun mal.

(*Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur.*)

Louis XIV raconte à madame de Maintenon (4 novembre 1696) son impression sur la jeune duchesse de Bourgogne à son arrivée en France.

Je suis arrivé ici (à Montargis) avant cinq heures. La princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été recevoir au carrosse; elle m'a laissé parler le premier, et après elle m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous aurait plu. Je l'ai menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avait une foule et une chaleur qui faisaient crever [1]. Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchaient, et je l'ai considérée de toutes manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue, habillée à peindre et coiffée de même ; des yeux très-vifs et très-beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge, comme on peut le désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir, et en grande quantité. Elle est maigre, comme il convient à son âge; sa bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées ;

[1] Ce terme n'était pas alors aussi trivial qu'aujourd'hui.

les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. Elle ressemble à son premier portrait, et point à l'autre. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait, et serais fâché qu'elle fût plus belle.

Je le dirai encore : tout plaît, hormis la révérence; je vous en dirai davantage après souper, car je remarquerai bien des choses que je n'ai pu voir encore. J'oubliais de vous dire qu'elle est plus petite que grande pour son âge. Jusqu'à cette heure j'ai fait merveille ; j'espère que je soutiendrai un certain air aisé que j'ai pris, jusqu'à Fontainebleau, où j'ai grande envie de me retrouver.

A dix heures du soir, avant de se coucher, le Roi ajoutait en post-scriptum :

Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit; c'est tout dire. Elle a la taille très-belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Nous avons soupé; elle n'a manqué à rien et est d'une politesse charmante à toutes choses ; elle s'est conduite comme vous pourriez faire. Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble, et les manières polies et agréables ; j'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que, sans préoccupation et sans flatterie, je le peux faire, et que tout m'y oblige [1]. (Extrait des *Lettres inédites de la duchesse de Bourgogne*, précédées d'une *Notice sur sa vie*, par madame la vicomtesse de Noailles.)

Les bienfaits de la royauté.

A peine remarquons-nous l'ordre admirable du monde, et le cours si réglé et si utile du soleil, jusqu'à ce que quelque dérèglement des saisons ou quelque désordre apparent dans la machine nous y fasse faire un peu plus de réflexion. Tant que tout prospère dans un État, on peut oublier les biens infinis que pro-

[1] On regrette de ne trouver dans cette belle lettre aucune trace de souci des qualités morales de la jeune princesse, dont les grâces extérieures sont décrites avec tant de complaisance par la plume royale.

duit la royauté, et envier seulement ceux qu'elle possède : l'homme naturellement ambitieux et orgueilleux ne trouve jamais en lui-même pourquoi un autre lui doit commander, jusqu'à ce que son besoin propre le lui fasse sentir. Mais ce besoin même, aussitôt qu'il a un remède constant et réglé, la coutume le lui rend insensible. Ce sont les accidents extraordinaires qui lui font considérer ce qu'il en retire ordinairement d'utilité, et que [1], sans le commandement, il serait lui-même la proie du plus fort, il ne trouverait dans le monde ni justice, ni raison, ni assurance pour ce qu'il possède, ni ressource pour ce qu'il aurait perdu ; et c'est par là qu'il vient à aimer l'obéissance, autant qu'il aime sa propre vie et sa propre tranquillité.

(*Œuvres de Louis XIV.*)

[1] Les bons auteurs offrent de fréquents exemples de *et que*, ainsi employé sans être précédé d'un autre *que*. Voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille.*

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de)

(1675-1755)

Le plus original, le plus intéressant de tous nos auteurs de mémoires, et en même temps l'un des plus grands écrivains français, est un homme dont les mémoires et correspondances du temps s'entretiennent à peine, qui ne laissa deviner à personne la suprématie de son talent, qui aurait cru déroger en visant à la gloire d'écrivain, et qui ne consentait à écrire une notice sur le bienfaiteur de sa famille, Louis XIII, qu'à la condition expresse qu'on lui en *garderait fidèlement le secret*, et qu'on lui *épargnerait le ridicule* de passer pour auteur [1]. Peintre merveilleux, qui nous fait vivre en plein siècle de Louis XIV par ses récits d'une verve si animée, par ses petits drames narrés avec tant de vivacité et de chaleur, par ses portraits, que la Bruyère n'a point égalés, au sentiment des meilleurs juges. Gloire littéraire la plus brillante de la fin du dix-septième siècle, et en même temps l'un des représentants les plus marquants du dix-huitième, puisque, quand il mourut, Voltaire dominait déjà à la tête du parti philosophique, Diderot et d'Alembert, munis de l'approbation royale, avaient commencé l'*Encyclopédie*; J.-J. Rousseau avait publié son *Discours sur les sciences et les arts* et celui *Sur les causes de l'inégalité parmi les hommes*; enfin l'auteur de l'*Esprit des lois*, Montesquieu, ne venait que de mourir.

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, naquit le 17 janvier 1675, d'un père dont la maison incontestablement ancienne, se prétendait issue des comtes de Vermandois.

« Sa maison, quoiqu'il se fasse l'arbitre universel des généalogies et des familles, dit un noble écrivain, n'était pas du premier ordre. L'origine de son élévation fut un de ces caprices de Louis XIII, qui n'ont honoré aucun de leurs objets... Son père, homme médiocre, qui dut la fortune de son nom à l'adresse avec laquelle il imagina de présenter à Louis XIII son cheval pour relayer à la chasse, ne garda de sa courte faveur que la duché-pairie, qui fut la source des constantes agitations de son infortuné fils. On le voit, en effet, perpétuellement préoccupé de ce malheureux rang dont il était un des soutiens les moins imposants, et user à ce sujet les forces de son esprit et l'énergie de son caractère dans des émotions disproportionnées et des combats puérils. Enflé plus que personne de l'orgueil nobiliaire, il n'avait qu'un rêve, celui de replacer la duché pairie au rang qu'elle avait perdu par les guerres civiles et de remet-

[1] *Mémoires*, t. III, chap. XXIV.

tre entre ses mains le gouvernement de l'État, sans tenir compte des circonstances et du temps qui faisaient de son rêve une chimère. De là ces fureurs contre le pouvoir et l'élévation des ministres, contre tout ce qui blessait à ses yeux les priviléges de son rang, contre l'autorité si absolue du roi. De là son humeur grondeuse contre le règne entier [1]. »

Destiné par sa naissance à la profession militaire, il entra très-jeune encore dans les mousquetaires, et fit ses premières armes en 1692, sous le maréchal de Luxembourg. Il se trouva au siége de Namur, à la bataille de Fleurus et à celle de Nerwinde. Il avait succédé à son père dans le gouvernement de Blaye, et avait hérité de ses titres de duc et pair (1693), mais n'avait encore à l'armée que le grade de mestre de camp, qui répond à celui de colonel, lorsqu'en 1702, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, voyant de nouvelles promotions se faire, dans lesquelles figuraient de moins anciens que lui, et y étant oublié, après avoir consulté plusieurs amis, trois maréchaux et trois hommes de cour, et avoir obtenu leur avis unanime, « qu'un duc et pair de sa naissance, établi d'ailleurs comme il était et ayant femme et enfants, n'allait point servir comme un *haut-le-pied* dans les armées et y voir tant de gens si différents de ce qu'il était, et, qui pis est, de ce qu'il y avait été, tous avec des emplois et des régiments, » il quitta brusquement le service. Il passa désormais sa vie à suivre la cour en oisif et en désœuvré. Il s'y fit de très-nombreux ennemis par son humeur critique, agressive, caustique, et aussi, prétend-il, par la supériorité de son esprit.

« L'on disait, nous rapporte-t-il, que j'avais beaucoup plus d'esprit, de connaissance et de vues que l'ordinaire des gens, que chacun me craignait et avait attention à moi, qu'on me voyait lié à tous les gens en place, qu'on redoutait que j'y arrivasse moi-même, et qu'on ne pourrait souffrir ma hauteur et ma liberté à m'expliquer sur les gens et sur les choses d'une façon à emporter la pièce, liberté que ma réputation de probité rendait encore plus pesante [2]. »

Saint-Simon avait eu de bonne heure un goût vif pour l'histoire, une inclination prononcée à recueillir les faits, les traditions, et en même temps une passion de connaître et de juger les événements contemporains, qui l'engagea bientôt à commencer, mais pour lui seul, la composition de ses *Mémoires*. Après avoir dit que son goût pour l'étude et les sciences ne seconda pas les vues de sa mère, il ajoute :

« Mais celui qui est né avec moi pour la lecture et pour l'histoire, et conséquemment de faire et de devenir quelque chose par l'émulation et les exemples que j'y trouvais, suppléa à cette froideur pour les lettres; et j'ai toujours pensé que si on m'avait fait moins perdre de temps à celles-ci, et qu'on m'eût fait faire une étude sérieuse de celles-là, j'aurais pu y devenir quelque chose.

[1] M. de Noailles, *Histoire de madame de Maintenon*, t. II, ch. VI, p. 288.
[2] *Mémoires*, t. VII, chap. XXVIII.

« Cette lecture de l'histoire, et surtout des mémoires particuliers de la nôtre, des derniers temps depuis François Ier, que je faisais de moi-même, me firent naître l'envie d'écrire aussi ceux de ce que je verrais, dans le désir et dans l'espérance d'être de quelque chose et de savoir le mieux que je pourrais les affaires de mon temps. Les inconvénients ne laissèrent pas de se présenter à mon esprit; mais la résolution bien ferme d'en garder le secret à moi tout seul me parut remédier à tout. Je les commençai donc en juillet 1694, étant mestre de camp d'un régiment de cavalerie de mon nom dans le camp de Guirnsheim, sur le Vieux-Rhin, en l'armée commandée par le maréchal de Lorges [1]. »

Ces mémoires, commencés dès dix-neuf ans, pendant sa première campagne, Saint-Simon les continua sans relâche à Versailles, à Paris, et partout; mais il en écrivit la plus grande partie pendant sa longue retraite de 1724 à 1755, dans sa terre de la Ferté, d'où il ne sortait presque plus; et il les rédigea, non pas de souvenir, comme on a dit, mais sur des notes précises, recueillies jour par jour avec le soin le plus curieux.

Saint-Simon sentait combien était délicate et difficile la tâche qu'il entreprenait.

« Celui, dit-il dans son Introduction, qui écrit l'histoire de son temps, qui ne s'attache qu'au vrai, qui ne ménage personne, se garde bien de la montrer. Que n'aurait-il point à craindre de tant de gens puissants, offensés en personne, ou dans leurs plus proches, par les vérités les plus certaines, et en même temps les plus cruelles! Il faudrait donc qu'un écrivain ait perdu le sens pour laisser soupçonner seulement qu'il écrit. Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures, passer ainsi à ses héritiers, qui feront sagement de laisser couler plus d'une génération ou deux, et de ne laisser paraître l'ouvrage que lorsque le temps l'aura mis à l'abri des ressentiments. Alors le temps ne sera pas assez éloigné pour avoir jeté des ténèbres. On a lu avec plaisir, fruit et sûreté beaucoup de diverses histoires et mémoires de la minorité de Louis XIV aussitôt après sa mort, et il en est de même d'âge en âge. Qui est-ce qui se soucie maintenant des personnages qui y sont dépeints, et qui prend part aujourd'hui aux actions et aux manéges qui y sont racontés? Rien n'y blesse donc plus la charité, mais tout y instruit et répand une lumière qui éclaire tous ceux qui les lisent. »

On a soutenu que ces *Mémoires*, précieux à certains égards, ne peuvent souvent nous donner que la plus fausse idée des hommes et des faits. « Il est devenu de mode dans notre siècle à la fois érudit et superficiel, dit M. le duc de Noailles, de faire une autorité historique des *Mémoires* de Saint-Simon; rien cependant n'est moins fondé. Saint-Simon est un peintre, un poëte, un orateur, tout ce qu'on voudra, hors un historien; tout en lui s'y opposait. » Suivant le noble écrivain, l'autorité de Saint-Simon, qu'on invoque sans cesse sur tout le règne de Louis XIV, doit beaucoup s'affaiblir pour deux raisons: son caractère personnel et l'époque à laquelle il est né.

[1] *Mémoires*, t. I, chap. I.

« Le duc de Saint-Simon, continue M. de Noailles, naquit en 1675, et ne parut à la cour qu'en 1692, où il vint à l'âge de dix-sept ans, avec un gouverneur. Il ne commença donc à voir par lui-même que lorsque la grande et la plus belle partie du règne était écoulée. Pour ce qui est antérieur aux vingt dernières années de ce règne, il n'a rien vu de ce qu'il raconte, et ne fait que redire des traditions ou des récits souvent vrais, mais souvent dénaturés ou faux, qu'il habille ensuite à sa mode. A cela il faut ajouter qu'il ne rédigea ses *Mémoires* que dans sa vieillesse, longtemps après les événements, retiré dans sa terre de la Ferté, joignant à son aigreur naturelle celle de l'âge et de la solitude, et aidé seulement de ses nombreuses notes, de ses souvenirs et de sa méchanceté.

« Mais ce qui infirme le plus son autorité et ses jugements même sur l'époque qu'il a vue, c'est son caractère. Le ton seul de ses *Mémoires* le révèle, et met en défiance sur ce qu'il écrit. C'est par là que son ouvrage porte son correctif avec lui [1]. »

« Dans toute sa vie, dit encore le même écrivain, on ne lui voit de liaisons qu'avec quelques saints personnages vaincus par sa persistance, ou avec des vieillards que les attentions de la jeunesse finissent toujours par gagner; mais parmi ses égaux d'âge et de situation, pas un camarade, pas un ami.

« Le chancelier de Pontchartrain, ou le ministre de Chamillard, flattés d'en être courtisés ; les excellents ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, fléchis par ses empressements ; le duc d'Orléans, trop heureux de trouver à qui parler quand tout le fuyait, et de parer sa mauvaise réputation de l'amitié d'un homme austère ; le vertueux duc de Bourgogne enfin, vaincu par ses assiduités, par son renom de probité, et écoutant ses longs projets sur les réformes du gouvernement : telles furent ses principales relations, sans parler de ses proches, de quelques complaisants, et de ceux qui étaient en opposition avec la cour. Voilà ceux dont il dit du bien : hors de là, on ne trouve en lui qu'une haine féroce pour tous ceux de ses contemporains qui réussirent où il avait échoué. De là sa rage contre le duc de Noailles, qui avait débuté avec lui, gai, actif, heureux, et voyant tout sourire à sa destinée ; contre Villars, toujours vainqueur et toujours récompensé ; contre Vendôme, objet si longtemps de la faveur de la cour et des louanges du public ; enfin contre tous ceux qui s'élevaient ; tandis qu'il s'était réduit au rôle d'observateur curieux et boudeur, sans qu'on fît grande attention à lui, épanchant en secret sa bile dans ses récits, souvent calomnieux, avec cette espèce de lâcheté de n'en laisser répandre le venin que longtemps après qu'il ne serait plus [2]. »

Insistant sur les raisons qui doivent ôter tout crédit aux *Mémoires* de Saint-Simon, son ardent contradicteur conclut en affirmant qu'il ne put savoir « les véritables affaires que par les confidences plus ou moins sincères des ministres, des courtisans, des sous-ordres même, confidences qu'il allait quêter de toutes parts, apprenant souvent le vrai des choses, mais trop souvent prenant tout ce qu'on lui donnait, et dénaturant même ensuite ce qu'on lui avait donné. »

Saint-Simon prétend cependant avoir été en mesure de recueillir des renseignements très-suffisants et très-exacts, par le canal d'amis illustres, comme par des voies secondaires ou inférieures.

[1] *Histoire de madame de Maintenon*, t. II, chap. VI, p. 287.

[2] *Ibid.*, p. 288.

« Je n'oserais dire, déclare-t-il, que l'estime de tous ces principaux personnages, jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avaient pour moi, leur donnait, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entières à me parler de tout ce qui se passait de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étaient opposés, et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savais beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, peu vigilants, souvent ignorants.

« A ces connaissances sérieuses j'ajoutais celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites et les plus admises en tout avec madame la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyaient beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de madame de Maintenon. La bourre même en était amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avait-il pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

« J'y étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avaient pas les yeux ni les oreilles fermés.

« Je me suis donc trouvé instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites [1]. »

Voilà bien des sources de renseignements et des garanties d'exactitude. Aussi pensons-nous avec d'excellents appréciateurs [2] qu'il y a de la prévention à contester aussi absolument que l'a fait M. le duc de Noailles la valeur historique des célèbres *Mémoires*.

Saint-Simon excelle surtout à faire voir le revers de la médaille de l'humanité.

Personne ne sait mieux que cet autre Tacite scruter les motifs cachés, percer les arrière-pensées, découvrir toutes les turpitudes que recèle le cœur humain dans ses profondeurs, enfin saisir et rendre le ridicule comme l'odieux. Mais, ne serait-ce que par son extrême perspicacité, il est trop enclin à voir et à soupçonner partout le mal, et il se laisse trop dominer par son ardente imagination. D'où bien des outrances et des injustices dans ses rudes jugements. De plus, il est certain que l'amer dépit qu'il garda toute sa vie d'avoir vu toutes ses prétentions échouer est en partie cause que tant d'individus, tant de familles, ont eu à maudire l'âcreté passionnée de son style.

Au premier rang de ses injustices, on lui reprochera toujours ses calomnies contre madame de Maintenon, — nous y reviendrons à l'article de cette dame — et ses étranges appréciations de Louis XIV, dont il a écrit que, né médiocre, il était capable de « se former et de s'élever ; qu'il avait assez reçu de Dieu pour être un bon roi, et *peut-être même un assez grand roi.* »

Saint-Simon ne craint pas de placer Louis XIII fort au-dessus de Louis XIV, et de mettre la gloire du combat du Pas-de-Suse bien plus

[1] *Mémoires*, t. VII, chap. XXV.

[2] Montalembert, Sainte-Beuve.

haut que celle de toutes les conquêtes du grand roi. Il fait plus. Par une sorte de gageure contre le bon sens, il ravale Louis XIV presque au-dessous de tous les souverains qui ont régné en France.

« Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos, et il se peut dire et prouver à qui voudrait descendre dans le détail que le Roi dans la plus grande prospérité des affaires, et plus encore depuis leur décadence, n'a été par le rang et la supériorité pratique et reconnue de tous les autres rois et de tous les autres souverains, nos rois, qu'un fort petit roi, en comparaison de ce qu'ont été à leur égard à tous et sans difficulté aucune, nos rois, Philippe de Valois, Jean, Charles V, et Charles VI, que je choisis parmi les autres, comme ayant régné dans les temps les plus malheureux et les plus affaiblis de la monarchie [1]. »

Un pareil déni de justice est bien criant, même de la part d'un mécontent qui n'avait pas vu les gloires du grand règne, et n'avait connu par lui-même que les désastres et les humiliations de la guerre de la succession d'Espagne. Les préjugés encore vivaces de notre époque contre Louis XIV ont considérablement contribué à la vogue des *Mémoires* de Saint-Simon. Cependant il y a beaucoup d'esprits éclairés et impartiaux qui ne lui pardonnent pas ces aberrations de jugement et ce rabaissement d'une des plus incontestables gloires de la France.

Tout ce qu'il y avait de passionné, de rancuneux, de haineux en Saint-Simon, éclate particulièrement dans le récit éloquent et chaleureux qu'il nous a laissé de la dégradation des enfants naturels légitimés de Louis XIV, prononcée dans un lit de justice tenu au Parlement, qui les favorisait et était accusé de vouloir abaisser la pairie.

Après avoir peint avec des traits saisissants l'attitude et la physionomie des divers personnages présents à cette scène, il se surpasse pour rendre au naturel ses propres mouvements.

« J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie ; je gouvernais mes yeux avec lenteur. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous ; présent à tout et à moi-même ; immobile et composé de tout mon corps ; pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, et du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport ; et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni avant ni depuis ce beau jour [2]. »

Il insulte avec une cruauté presque sauvage à ses ennemis :

« Je promenais doucement, dit-il, mes yeux de toutes parts, et si je les contraignais avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président. Je l'accablai, à cent reprises, de mes regards, assenés et forlongés [3] avec persévérance ; l'insulte, le mépris, le dédain, le

[1] *Mémoires*, t. VII, chap. xxxv. — [2] *Ibid.*, t. XVI, p. 435, édit. Chéruel. — [3] Prolongés. Cette acception est inusitée. *Forlonger* est un terme de chasse signifiant s'écarter de ses parages ordinaires, en parlant de la bête.

triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles. Une fois ou deux il fixa les siens sur mon visage; et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage, et je me délectais à le lui faire sentir [1]. »

La dégradation est prononcée :

« Vers le tiers de cette lecture, dit l'historien peintre, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber sur le bâton qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous. Moi cependant, je me mourais de joie; j'en étais à craindre la défaillance; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie; et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes, où, traîné au Parlement en victime, j'y avais servi de triomphe aux bâtards...; je les comparais, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait par la force de ressort. J'en considérais la rayonnante splendeur en présence du Roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie; j'étais tenté de ne me plus soucier de rien [2]. »

Les adversaires les plus déclarés de Saint-Simon avouent qu'il eut, dès sa jeunesse, un fonds d'honnêteté et de vertu, et il se montra toujours attaché de cœur à la foi solide et déterminée. Mais on s'est souvent demandé comment il pouvait concilier une passion si implacable avec les sentiments sincères de rigide religion qu'il professa toute sa vie. Dès qu'il commença la rédaction de ses *Mémoires* qu'il prétendait d'abord faire beaucoup plus personnels, il semble avoir voulu mettre sa conscience en sûreté en soumettant son projet à l'approbation du sévère réformateur de la Trappe, l'abbé de Rancé.

« Comme je me suis proposé une exacte vérité, lui écrivait-il, aussi m'y suis-je lâché à la dire, bonne ou mauvaise, toute telle qu'elle m'a semblé sur les uns et sur les autres, songeant à satisfaire mes inclinations et passions en tout ce que la vérité m'a permis de dire, attendu que travaillant pour moi et bien peu des miens pendant ma vie, et pour qui voudra après ma mort, je ne me suis arrêté à ménager personne par aucune considération; mais voyant cette espèce d'ouvrage qui va grossissant tous les jours avec quelque complaisance de le laisser après moi, et aussi ne voulant point être exposé aux scrupules qui me convieraient à la fin de ma vie de le brûler comme ç'avait été mon premier projet, et même plus tôt, à cause de ce qu'il y a contre la réputation de mille gens, et cela d'autant plus irréparablement que la vérité s'y rencontre tout entière et que la passion n'a fait qu'animer le style, je me suis résolu à vous en importuner de quelques morceaux, pour vous supplier

[1] *Mémoires*, t. XVI, p. 469.
[2] *Ibid.*, p. 464.

par iceux de juger de la pièce et de me vouloir prescrire une règle pour dire toujours la vérité sans blesser ma conscience, et pour me donner de salutaires conseils sur la manière que j'aurai à tenir en écrivant des choses qui me touchent particulièrement et plus sensiblement que les autres [1]. »

Indubitablement, si le saint abbé eût vu tant de pages passionnées et malicieuses de l'œuvre dont il encouragea de confiance l'exécution, il aurait réclamé bien des suppressions et des changements, au nom de la justice comme de la charité.

Qu'on ne croie pas cependant que Saint-Simon exagère toujours le mal, ou ne se plaise à peindre que le mal. Cet implacable censeur qui trop souvent prend au criminel des actions ou des paroles dignes d'excuse, et quelquefois très-innocentes ; ce Juvénal fait surtout pour apercevoir et rendre avec d'effrayantes couleurs le côté odieux ou ridicule de l'humanité, s'est aussi plu à peindre et a peint avec le même talent des personnages vertueux, comme Fénelon, le duc de Bourgogne, Catinat, Vauban, Saint-Aignan.

D'assez nombreux passages des *Mémoires* de Saint-Simon respirent un sentiment véritable. Il s'exprime ainsi sur la conduite du petit-fils de Louis XIV, Philippe V, à la mort de sa première femme, qu'il avait paru aimer tendrement.

« La désolation fut générale en Espagne, où cette reine était universellement adorée. Point de famille dans tous les états où elle ne fût pleurée, et personne en Espagne qui s'en soit consolé depuis. Le roi d'Espagne en fut extrêmement touché, mais un peu à la royale. On l'obligea à aller chasser et à aller tirer pour prendre l'air. Il se trouva en une de ces promenades lors du transport du corps de la reine à l'Escurial, et à portée du convoi. Il le regarda, le suivit des yeux, et continua sa chasse. Ces princes sont-ils faits comme les autres humains [2] ? »

Ce Timon, cet Alceste sait quelquefois admirer. Il a parlé en termes touchants de la mort de l'abbé de Rancé qui l'honorait de son amitié, pour qui toujours il professa la plus tendre vénération, et dans le monastère duquel il allait tous les ans faire une retraite, parfois de plusieurs semaines.

« Ces *Mémoires*, dit-il, sont trop profanes pour rapporter rien d'une vie aussi sublimement sainte, et d'une mort aussi grande et aussi précieuse devant Dieu. Je me contenterai de rapporter ici que les louanges furent d'autant plus grandes et plus prolongées que le Roi fit son éloge en public ; qu'il voulut voir des relations de sa mort, et qu'il en parla plus d'une fois aux princes ses petits-fils, en forme d'instruction. De toutes les parties de l'Europe, on parut sensible à l'envi à une si grande perte ; l'Église le pleura, et le monde même lui rendit justice.

[1] Lettre à M. de Rancé, abbé de la Trappe, en le consultant sur ses *Mémoires* (Versailles, 29 mars 1699).

[2] *Mémoires*, t. XI, chap. IX.

« Ce jour si heureux pour lui et si triste pour ses amis fut le 26 octobre (1700), vers midi et demi, entre les bras de son évêque, et en présence de sa communauté, à près de soixante dix-sept ans, et de quarante ans de la plus prodigieuse pénitence. Je ne puis omettre néanmoins la plus touchante et la plus honorable marque de son amitié. Étant couché par terre sur la paille et sur la cendre pour y mourir, comme tous les religieux de la Trappe, il daigna se souvenir de moi, de lui-même, et chargea l'abbé de la Trappe de me mander de sa part, que, comme il était bien sûr de mon affection pour lui, il comptait bien que je ne doutais pas de toute sa tendresse. Je m'arrête tout court ; tout ce que je pourrais ajouter serait ici trop déplacé [1]. »

Saint-Simon n'est pas tout à fait désintéressé dans les éloges qu'il décerne ici ; il ne l'est pas non plus dans tout ce qu'il dit de touchant du duc de Bourgogne. Mais enfin il a su quelquefois trouver l'accent du cœur et montrer que la malice de l'esprit n'avait pas étouffé en lui le sentiment.

On pourrait citer de cet amer écrivain beaucoup de pensées nobles et généreuses. Il appelle sublime cette maxime : « Que les rois sont « faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. » Il sait s'apercevoir des misères et des souffrances du peuple et en ressentir de la pitié, pitié un peu superbe, il est vrai, pitié de duc et pair. Il veut la liberté ; il juge sévèrement des abus que tout le monde à peu près supportait dans un silence servile ; mais, comme l'observe M. de Barante, « son indépendance n'est ni d'un philosophe, ni d'un publiciste, ni d'un citoyen [2]. » Non, c'est l'indépendance d'un duc et pair.

Le duc et pair gâtait tout chez Saint-Simon ; sa monomanie, qu'on lui a tant reprochée, de l'importance politique des ducs et pairs, imaginaires héritiers des douze pairs de France et des grands vassaux, asservissait ridiculement ce noble esprit aux préjugés les plus étroits et les plus arriérés. Il soutint avec chaleur, sous Louis XIV, plusieurs procès pour de misérables querelles d'étiquette et de prérogative, et alla jusqu'à fatiguer le Roi par tout le bruit qu'il faisait si gratuitement. Rentré chez lui, il exhalait son dépit dans ses *Mémoires*, et abaissait tout pour relever ses ducs et pairs, ses *laterales regis*, comme il les appelle fastueusement.

Dans sa vanité ducale, voyez avec quel dédaigneux mépris il parle de la noblesse secondaire :

« Je ne sais pourquoi on a la fantaisie des noms singuliers ; mais ils séduisent en toutes nations, et ceux mêmes qui en sentent le faible les imitent. Il est vrai que les titres de comte et de marquis sont tombés dans la poussière par la quantité de gens de rien et même sans terre qui les usurpent, et par là tombés dans le néant, si bien même que les gens de qualité qui sont marquis ou comtes (qu'ils me permettent de le dire), ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres en parlant à eux [3]. »

[1] *Mémoires*, t. III, chap. I.
[2] *Mélanges littéraires*, t. II. De l'Histoire.
[3] *Mémoires*, t. XVI, p. 462, édit. Chéruel.

Toute l'histoire de France, selon lui, témoigne de la suprématie de la duché-pairie, sans le concours de laquelle il n'est pas permis à un roi de rien faire d'important.

« Pour bien s'en convaincre, dit-il avec une superbe assurance. on n'a qu'à parcourir l'histoire, en exceptant les temps de confusion et d'oppression de l'État, tels que les événements où il pensa succomber sous les bouchers, l'Université, etc., du temps de Charles VI, plus haut pendant la prison du roi Jean, en dernier lieu sous les efforts de la Ligue, et voir s'il s'est jamais fait rien de grand dans l'État, sanctions, jugements de causes majeures, etc., sans la convocation et la nécessaire présence et jugement des pairs, depuis l'origine de la monarchie jusqu'aux renonciations respectives de Philippe V et des ducs de Berry et d'Orléans aux couronnes de France et d'Espagne, sous le plus absolu de tous les rois de France, le plus jaloux de son autorité et qui s'est le plus continuellement montré en grandes et petites choses le plus contraire à la dignité de duc et pair et le plus soigneusement appliqué à la dépouiller. Les preuves de ce très-court exposé sont éparses dans toutes les histoires de tous les temps, et on renvoie avec assurance ici, où ce n'est pas le lieu d'en faire des volumes en les y ramassant [1]. »

Il espéra un moment, à l'avénement au pouvoir du duc d'Orléans, de voir réaliser son rêve. Il parle ainsi de la joie que lui causa une entrevue avec le duc d'Orléans, en qui il crut découvrir des pensées conformes aux siennes :

« Je goûtai délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion d'un tête-à-tête, sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimères la chute des marteaux de l'État et des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avaient mise en poudre et à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de ce prince devenu roi, reprendrait son ordre, son état et son rang, et ferait rentrer les autres dans leur situation naturelle. Ce désir en général sur le rétablissement de l'ordre et du rang avait été toute ma vie le principal des miens, et fort supérieur à celui de toute fortune personnelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective, et de la délivrance d'une servitude qui m'était secrètement insupportable, et dont l'impatience perçait souvent malgré moi [2]. »

Saint-Simon revient souvent sur les espérances qu'avait fait naître en lui l'intimité de ses rapports avec le duc d'Orléans.

« Soit, dit-il, que l'ancienne amitié de jeunesse eût repris, soit désir de voir quelqu'un familièrement à Versailles où il se trouvait souvent désœuvré, tout se passa de si bonne grâce de sa part, que je crus me retrouver en notre ancien Palais-Royal. Il me pria de le voir souvent ; il pressa mes visites, oserais-je dire qu'il se vanta de mon retour à lui, et qu'il n'oublia rien pour me rattacher? Le retour de l'ancienne amitié de ma part fut le fruit de tant d'avances dont il m'honorait, et la confiance entière en devint bientôt le sceau

[1] *Mémoires*, t. II, chap. XIII.
[2] *Ibid.*, t. X, chap. I.

qui a duré jusqu'à la fin de sa vie sans lacune, malgré les courtes interruptions qu'y ont quelquefois mises les intrigues, quand il fut devenu le maître de l'État. Telle fut l'époque de cette liaison intime qui m'a exposé à des dangers, qui m'a fait figurer un temps dans le monde, et j'oserai dire avec vérité qui n'a pas été moins utile au prince qu'au serviteur, et de laquelle il n'a tenu qu'à M. le duc d'Orléans de tirer de plus grands avantages [1]. »

On sent dans ces paroles l'amertume de n'avoir pas obtenu la haute influence après laquelle il avait si longtemps aspiré. Il eut à peine, en effet, l'apparence de la faveur. Le Régent, pour récompenser Saint-Simon de son dévouement, et en particulier du courage opiniâtre avec lequel il l'avait défendu contre de cruelles accusations, le fit entrer au conseil de régence, composé alors, avec lui, du duc de Bourbon, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier Voisin, des maréchaux de Villeroi, d'Harcourt et de Besons, de Cheverny, ancien évêque de Troyes, et de l'ancien ministre des affaires étrangères, Torcy; mais il ne l'employa jamais activement, ne lui trouvant pas un esprit pratique, et, comme madame de Maintenon, ne voyant en lui « qu'un homme plein de vues, » entendez visions, chimères. Le seul honneur qu'il obtint, sous Louis XV, fut une ambassade de six mois en Espagne, dont tout l'objet était de demander la main de l'infante pour le jeune roi de France, et de conclure le mariage d'une fille du Régent avec le prince des Asturies. Mais la postérité ne regrette point qu'il n'ait pas été davantage employé dans les affaires ; il n'en eut que plus de loisirs pour la grande œuvre de ses *Mémoires*.

Malgré tout ce qu'ils peuvent offrir d'injuste, de faux, d'étroit, même de bizarre et de ridicule, les *Mémoires* de Saint-Simon composent, en somme, une des plus agréables et des plus attachantes lectures qu'on puisse faire; une incomparable lecture, et qui souvent cause « des « plaisirs indicibles et vous met hors de vous, » selon l'expression de madame du Deffant, qui avait lu tout entier le manuscrit que lui avait prêté le duc de Choiseul, et était devenue enthousiaste de ces *Mémoires*, après les avoir d'abord trouvés simplement amusants et en avoir jugé le style *abominable*. Cette lecture est aussi utile qu'elle est agréable, et l'auteur a bien le droit d'en porter lui-même ce jugement dans la Conclusion de ses *Mémoires :* « Je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif et plus curieux. »

Personne n'excelle comme le duc de Saint-Simon à peindre haut la main, hardiment et lestement, de la touche la plus assurée et la plus ferme. Les tableaux qu'il trace sont quelquefois infidèles, soit; mais son pinceau est toujours si merveilleux qu'il opère une séduction irrésistible.

[1] *Mémoires,* t. VII.

On citera éternellement avec de particuliers éloges les portraits de Saint-Simon, ces portraits tracés de verve par un homme qui est tout plein de son sujet et s'abandonne avec impétuosité aux sentiments de l'amitié ou de la haine, de l'admiration ou de l'horreur ; toujours sincère, mais partial comme la passion ; et il s'en fait gloire. « On est charmé, dit-il, des gens droits et vrais ; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent, on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. »

Rien de moins méthodique, mais rien de plus saisissant et de plus vivant que les portraits de Saint-Simon.

« Il n'a pas composé ces portraits dans un ordre artificiel, à la façon du peintre qui trace d'abord la forme, modèle ensuite la figure, et y donne la couleur en dernier lieu. Une critique qui, après cette première impression de vérité et de vie, voudrait faire des réserves au nom du goût, trouverait à noter dans ces portraits plus d'une infraction aux règles de l'art et plus d'un effet illégitime. La règle de la gradation, par exemple, n'y est guère respectée ; le plus y vient avant le moins, la fin avant le commencement ; plus d'une chose à peine indiquée figure à côté d'une chose terminée ; plus d'un trait n'arrive pas au moment précis où la loi du discours le voudrait, mais tout arrive [1]. »

Saint-Simon est un grand peintre ; c'est donc un grand écrivain ; mais son style est tout à fait à part dans la littérature française.

A une première lecture de cet auteur, une chose étonne d'abord singulièrement, c'est que sa langue semble appartenir au seizième siècle par le mot, le tour, le ton général, et aussi par tant d'incorrections qui rappellent les pages les moins soignées des Montluc, des d'Aubigné, des Boyvin de Villars. Saint-Simon nous avoue dans sa Conclusion « qu'il ne fut jamais un sujet académique et qu'il n'a jamais pu se défaire d'écrire rapidement. » C'est surtout à cette excessive rapidité qu'il faut attribuer tant de négligences de toute nature dont étaient si fort choqués les beaux esprits du dix-huitième siècle qui lurent le manuscrit des *Mémoires* d'un écrivain qu'ils n'étaient pas faits pour comprendre. De nos jours, on sait passer à Saint-Simon ses négligences et ses incorrections, ses transpositions forcées, contraires à la douceur et à la netteté du langage ; la construction singulière de ses phrases surchargées d'épithètes et de parenthèses, hérissées d'incidentes, et ne suffisant pas, dans leur longueur démesurée et avec leurs périodes complexes, à la multitude des faits et des détails qu'il veut rapporter, à la foule des pensées qu'il entasse pour n'en perdre aucune. On lui pardonne également ses fautes de goût ; on ne s'offense pas si ses métaphores de toute origine sont de l'ordre le moins académique. On l'excuse de manquer de composition, de sobriété, enfin d'ignorer, ou plutôt de dédaigner l'art. Son originalité

[1] Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, chap. xv, § 9.

si puissante, sa spontanéité si vive et si décidée, son génie dont les éclairs éblouissent, dont la chaleur pénètre à chaque instant, et dont on subit, bon gré, mal gré, la domination, l'absolvent de tout, et le font placer infiniment au-dessus de tous les bien-disants. M. Villemain l'appelle « l'incorrect et unique rival de Tacite et de Bossuet » ; M. le comte de Montalembert, le défendant contre les sévérités un peu rancunières du jugement d'un descendant d'une de ses victimes, ne craint pas de parler de son *sublime langage*, et de le comparer, de l'égaler presque à l'incomparable Bossuet [1].

« Toute la langue du dix-septième siècle, dit un autre excellent juge, est dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Descartes y aurait reconnu sa période longue et chargée d'incidentes, où la clarté se fait par une lecture répétée ; Bossuet, sa hardiesse et son accent ; la Bruyère, son coloris ; madame de Sévigné, sa légèreté de main dans les anecdotes et toutes les grâces de son style familier [2]. »

Le même historien de la littérature française, examinant la manière de narrer particulière à Saint-Simon, a dit encore avec autant de justesse et en des termes aussi glorieux pour le grand auteur des *Mémoires* :

« Est-il un récit composé dans toutes les règles qui soit plus saisissant que le journal de la mort de Louis XIV ? Tout ce mouvement autour du mourant, d'abord de respect et d'intérêt pour une vie de si grande importance, puis, à mesure que les chances de guérison diminuent, d'ambition et de précautions avec le règne futur ; ces appartements du duc d'Orléans encombrés « à n'y pas mettre une épingle, » quand le roi est désespéré ; vides et déserts, sur le bruit qu'il est mieux ; ces valets qui pleurent, les seuls vrais amis du monarque ; la froide et dure octogénaire qui assiste l'œil sec à la longue agonie, tirant parti de ces soins suprêmes pour faire ajouter à la part des bâtards, et, quand le roi n'est plus qu'un moribond qui ne peut plus ôter ni donner, n'attendant pas la fin, et se sauvant à Saint-Cyr ; ces grandes et touchantes paroles du Roi, et cette attente de la mort dans la majesté qu'il mettait à toutes ses actions, sans faiblesse, sans défaillance, si ce n'est celle de la nature quand le combat va finir ; cette inquiétude du chrétien, qui craint que ses souffrances ne soient une trop faible expiation de ses fautes ; tout cela raconté au jour le jour, dans l'ordre où chaque chose arrive, au milieu des détails sur le service intérieur, l'étiquette, les allées et les venues des courtisans et des gens de service, les messes entendues dans le lit, et les derniers repas du mourant : tout cela, dans son abandon, égale l'art le plus consommé [3]. »

En face de tant de mérites originaux, l'on doit certes pardonner à Saint-Simon et sa manie ducale, et ses exagérations passionnées, et

[1] Préface du *Dict. de l'Académie*, édit. 1835, p. XVI.

[2] Dans un article du *Correspondant*, Madame de Maintenon, *par M. de Noailles*.

[3] Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, chap. XIV, § 10.

[1] *Ibid.*, § 8.

toutes ses singularités d'idées ou de style : il lui reste assez de titres incontestables à la gloire de penseur et d'écrivain.

Le duc mourut à l'âge de quatre-vingts ans, dans un hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain.

Indépendamment du manuscrit original des *Mémoires*, qui fut livré à la publicité par l'abbé Voisenon, Lemontey, Soulavie, Anquetil, Duclos et Marmontel, Saint-Simon a laissé cent vingt-trois volumes in-folio écrits ou dictés par lui, cent soixante-deux portefeuilles contenant aussi des pièces manuscrites, enfin un grand nombre de cartons et de paquets de correspondances. Le manuscrit des *Mémoires* appartient aujourd'hui à la maison Hachette, et les autres papiers et documents sont conservés aux archives du ministère des affaires étrangères.

Parmi les écrits de Saint-Simon, on ne doit pas oublier les notes importantes qu'il a insérées dans le *Journal* de Dangeau. Il voulait ainsi atténuer l'autorité de cette source si sûre de renseignements consignés par un homme d'une probité et d'un honneur universellement reconnus, mais que lui accuse de partialité. « Dangeau, dit-il dans une de ces additions [1], « crève dans sa peau avec toute sa politique. Il gémit « des retranchements sur les bâtiments ; il gémirait si on ne donnait « aucun soulagement. On le remarque, une fois entre mille échappées, « très-distinctes dans ces *Mémoires*, pour montrer que ce n'est pas à « tort qu'*on a souvent fait sentir toutes ses partialités*. » Parmi ces notes et additions il y en a qui présentent des morceaux achevés, en particulier les portraits de Desmarets, évêque de Chartres, de Montausier, de Charost et d'un grand nombre d'autres personnages [2].

Le Maréchal de Vauban.

Vauban s'appelait le Prestre, petit gentilhomme de Bourgogne, tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le

[1] *Add.* à *Dangeau*, t. XVII, p. 150.

[2] Voir encore les portraits de M. et de madame de Mouy, t. III, p. 292-294 ; de Louvois, p. 361-367; de Villacerf et de Saint-Pouanges, p. 372-374 ; de la Feuillade, p. 400-402 ; de madame de Hanovre, t. IV, p. 4 ; de Courtenay, p. 18 ; de madame de Rochefort, p. 22-25 ; de madame de Nangis, p. 131-132 ; de M. de Béthune, p. 188-190 ; du comte de Grammont, p. 206-207 ; du prince et de la princesse de Phalsbourg, p. 354-356 ; de madame Guyon, p. 435-437 ; de Lauzun, t. V, p. 205-207 ; de Lyonne, t. VI, p. 66 ; de M. d'Aubigny, p. 232 ; de Charnacé, p. 372 ; de Barbezieux, t. VIII, p. 4 ; de Bouzi, t. IX, p. 243-245 ; de la princesse d'Harcourt, p. 392-394 ; de Ninon, t. X, p. 450-452 ; de Villeroi, t. XI, p. 293-294 ; de madame de Montespan, p. 381-383 ; de M. de Vaudemont, p. 393-397 ; d'Alberoni et de Vendôme, p. 55-57 ; de Mansart, p. 232-235 ; du maréchal de Noailles, p. 246-248 ; de la maréchale de Villeroi, p. 312-313 ; du P. de la Chaise, p. 329-330 ; de la Rochefoucauld, p. 401-403 ; du duc d'Orléans, p. 478-482 ; de la maréchale de la Meilleraye, t. XIII, p. 155-156 ; du duc de Bourgogne, t. XIV, p. 90-99 ; de Mazarin, t. XV, p. 22-24 ; de Beauvilliers, p. 220-236 ; de Pontchartrain, p. 176-184 ; de Fénelon, p. 331-337.

plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais, en même temps, un extérieur rustre et grossier, pour ne dire brutal et féroce. Il n'était rien moins jamais homme plus doux, plus complaisant, plus obligeant, mais respectueux sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout pour soi et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner au point qu'il fit l'amitié et la confiance de Louvois et du Roi.

Ce prince s'était ouvert à lui, un an auparavant, de la volonté qu'il avait de le faire maréchal de France. Vauban l'avait supplié de faire réflexion que cette dignité n'était point faite pour un homme de son état, qui ne pouvait jamais commander ses armées et qui les jetterait dans l'embarras, si, faisant un siége, le général se trouvait moins ancien maréchal de France que lui. Un refus si généreux et appuyé de raisons que la seule vertu fournissait augmenta encore le désir du Roi de la couronner.

Vauban avait fait cinquante-trois siéges en chef, dont une vingtaine en présence du Roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il le reçut avec la même modestie qu'il avait marqué de désintéressement. Tout applaudit à ce comble d'honneur, où aucun autre de ce genre n'était parvenu avant lui et n'est arrivé depuis.

Louvois. — La Fenêtre de Trianon.

Le Roi, qui aimait à bâtir, et qui n'avait plus de maîtresse, avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait fait pour madame de Montespan, et le rebâtissait pour le mettre en l'état où on le voit encore. Louvois était surintendant des bâtiments. Le Roi, qui avait le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres; les trémeaux ne faisaient encore que s'élever, et n'étaient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui était alors très-aisé. Louvois soutint que la fenêtre était bien. Le Roi insista, et lelendemain encore, sans que Louvois, qui était entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain, le Roi vit le Nôtre dans la galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins, où il excellait, le Roi ne laissait pas de le consulter sur ses bâtiments. Il lui demanda s'il avait été à Trianon. Le Nôtre répondit que non, le Roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain il le vit encore ; même question, même réponse. Le Roi comprit à quoi il tenait, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y serait avec Louvois. Pour cette fois le Nôtre n'osa y manquer. Le Roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre, que Louvois opiniâtra toujours de la largeur égale aux autres. Le Roi voulut que le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai et qu'il dirait librement ce qu'il aurait trouvé. Louvois piqué s'emporta ; le Roi, qui ne le fut pas moins, le laissait dire ; et cependant le Nôtre, qui aurait bien voulu n'être pas là, ne bougeait. Enfin le Roi le fit aller ; et cependant Louvois toujours à gronder et à maintenir l'égalité de la fenêtre avec audace et peu de mesure.

Le Nôtre trouva et dit que le Roi avait raison de quelques pouces ; Louvois voulut imposer, mais le Roi, à la fin trop impatienté, le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non-seulement devant les gens des bâtiments, mais en présence de tout ce qui suivait le Roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisait presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on était de plein pied à la cour, à quelques marches près, que tout était ouvert et que tout suivait partout. La vespérie fut forte et dura assez longtemps, avec les réflexions des conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, aurait gâté toute cette façade et aurait engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avait pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir. Saint-Pouanges, les Tilladets, et ce peu de familiers de toutes ses heures, en furent effrayés et dans leur inquiétude tournèrent pour tâcher de savoir ce qui était arrivé. A la fin, il leur conta, dit qu'il était perdu, et que, pour quelques pouces, le roi oubliait tous ses services, qui lui avaient valu tant de conquêtes ; mais qu'il y mettrait ordre, et qu'il lui susciterait une guerre telle qu'il lui ferait avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, et de là s'emporta en reproches et en fureurs.

Il ne mit guère à tenir parole; il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Furstemberg ; il la confirma en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant toute liberté au projet d'Angleterre ; il y mit le dernier sceau pour la rendre générale, et s'il eût pu éternelle, en désespérant le duc de Savoie, qui ne voulait que la paix, et qu'à l'insu du Roi il traita si indignement qu'il le força à se jeter entre les bras de ses ennemis, et à devenir après, par la position de son pays, notre partie la plus difficile et la plus ruineuse. Tout cela a été bien au net depuis.

Visite de la prison de François Ier au palais de Madrid.

Pendant le séjour de la cour au Retire, le palais de Madrid était vide, et je voulus le voir en détail. Je m'adressai pour cela à don Gaspard Giron, qui voulut bien se donner la peine de me promener partout. C'est encore une description que je laisse aux voyageurs et à ceux qui ont traité localement de l'Espagne; mais j'en donnerai un morceau que je n'ai rencontré nulle part.

En nous promenant, je dis à don Gaspard que je craignais sa politesse, et qu'elle ne me privât de ce que je désirais voir principalement. Le bonhomme m'entendit bien, car il était spirituel et fin. Mais la galanterie espagnole lui fit faire le sourd. Il m'assura toujours qu'il ne me cacherait rien. « Je parie que si, seigneur don Gaspard, lui dis-je : la prison de François Ier. — Hé ! fi et fi ! *señor duque*, de quoi parlez-vous là ? et il changea tout de suite de propos en me montrant d'autres choses.

Je l'y ramenai, et à force de compliments et de propos, je le forçai de m'accorder ma demande, mais ce fut avec des façons si polies, si honteuses, si ménagées, qu'il ne se pouvait marquer plus d'esprit et de délicatesse. Il voulut que je me défisse de ce qui était avec moi, excepté de M. de Céreste et de ma famille; puis me mena dans une salle très-vaste par où nous avions passé, qui est entre la salle des gardes et l'entrée du grand appartement du Roi. En attendant que les clefs fussent venues, qu'il avait envoyé chercher, il me montra deux enfoncements faits après coup vis-à-vis l'un de l'autre, dans l'épaisseur de la muraille, qui avaient chacun un siége de pierre, tous deux égaux, dans l'enfoncement d'une fenêtre. Cette pièce avait quatre fenêtres de chaque côté sur la cour et sur le Mançanary, et la muraille du côté du Mançanary est si épaisse qu'elle fait de chaque fenêtre

de ce côté-là comme un vrai cabinet enfoncé, tout ouvert. Après m'avoir fait remarquer et bien considéré ces deux siéges de pierre, il me demanda ce qu'il m'en semblait.

Je lui dis que cette curiosité me paraissait fort médiocre et ne pas mériter la peine de la remarquer. « Vous allez voir que si, me répliqua-t-il, et vous en conviendrez tout à l'heure. » Il me conta alors que Philippe III, fatigué de l'orgueil des cardinaux, qui prenaient un fauteuil devant lui dans leurs audiences, se mit à ne leur en plus donner que debout dans cette salle, en s'y promenant, et que, lassé ensuite d'être debout ou de se promener quand les audiences s'allongeaient, il fit creuser ces deux enfoncements avec ces siéges de pierre pour s'y asseoir d'un côté, le cardinal de l'autre, et de cette façon éviter le fauteuil. Et voilà où conduisent l'usurpation d'une part, et la faiblesse de l'autre. Il me dit ensuite, toujours en attendant les clefs, que François Ier avait d'abord été logé dans la maison, alors bien plus petite, où le duc del Arco demeurait actuellement, qu'on avait accommodée en prison, et qui est au centre de Madrid; mais qu'au bout de quelques mois on ne l'y avait pas cru assez en sûreté, et que, le trouvant trop ferme sur les propositions qu'on lui faisait, on avait voulu le resserrer pour tâcher de l'ébranler, et qu'on l'avait mis dans le lieu qu'il m'allait montrer, puisque je m'obstinais si opiniâtrément à le voir.

Les clefs à la fin arrivées et tout étant prêt à entrer, don Gaspard nous mena tout au bout de cette salle, dans l'enfoncement de la dernière fenêtre sur le Mançanary. Arrivés là, je regardai de côté et d'autre, et n'y aperçus point d'issue. Don Gaspard riait cependant et me laissait chercher ce que je ne trouvais point; puis il poussa une porte dans l'épaisseur de la longue muraille, où était cette fenêtre, si artistement prise, et sa serrure tellement cachée qu'il n'était pas possible de s'en apercevoir. La porte était basse et étroite, et me présenta un escalier entre deux murs, qui ne l'était pas moins. C'était une espèce d'échelle de pierre, d'une soixantaine de marches fort hautes, ayant assez de giron, au haut desquelles, sans tournant ni repos, on trouvait un petit palier qui, du côté du Mançanary, avait une fort petite fenêtre bien grillée et vitrée, de l'autre côté une petite porte à hauteur d'homme, et une pièce assez petite avec une cheminée, qui pouvait contenir quelque peu de coffres et de chaises, une table et un lit, qui ne tirait de jour que, la porte ouverte, par la petite fenêtre vis-à-vis du palier. Continuant tout droit, on trouvait au bout de ce palier, c'est-à-dire quatre

ou cinq pieds après la dernière marche, quatre ou cinq autres marches aussi de pierre, et une double porte très-forte, avec un passage étroit entre deux, long de l'épaisseur du mur d'une fort grosse tour. La seconde porte donnait dans la chambre de François I[er], qui n'avait point d'autre entrée ni sortie. Cette chambre n'était pas grande, mais accrue par un enfoncement sur la droite en entrant, vis-à-vis de la fenêtre, assez grande pour donner du jour, suffisamment vitrée, qui pouvait s'ouvrir pour avoir de l'air, mais à double grille de fer bien forte et bien ferme, scellée dans la muraille des quatre côtés. Elle était fort haute du côté de la chambre, donnait sur le Mançanary et sur la campagne au delà. Il y avait de quoi mettre des siéges, des coffres, des tables et un lit. A côté dela cheminée qui était en face, il y avait un coin profond, médiocrement large, sans jour que la chambre, qui pouvait servir de garderobe. De la fenêtre de cette chambre au pied de la tour, au bord du Mançanary, il y a plus de cent pieds, et tant que François I[er] y fut, deux bataillons furent jour et nuit en garde sous les armes, au pied de cette tour, au bord du Mançanary, qui coule tout le long et fort proche. Telle est la demeure où François I[er] fut si longtemps enfermé, où il tomba si malade, où la reine sa sœur l'alla consoler, et contribua tant et si sérieusement à sa guérison et à disposer sa sortie, et où Charles V, craignant enfin de le perdre et avec lui tous les avantages qu'il se promettait de tenir un tel prisonnier, l'alla enfin visiter, et commença à le traiter d'une manière plus humaine. Je considérais cette horrible cage de tous mes yeux et de toute ma vive attention, malgré les soins de don Gaspard de Giron à m'en distraire et à me presser d'en sortir ; souvent je ne l'entendais pas, tant j'étais appliqué à ce que j'examinais ; souvent aussi, en l'entendant, je ne répondais point. Ils n'avouèrent ni ne désavouèrent que l'escalier ne fût gardé en dedans, et que cette chambre obscure sur le palier ne fût un corps de garde d'officiers. Enfin il ne manquait rien aux précautions les plus recherchées, pour que François I[er] ne pût se sauver.

Spectacle du lit de justice.

Assis en place dans un lieu élevé, personne devant moi aux hauts siéges, parce que le banc redoublé pour les pairs, qui n'auraient pas eu de place sur le nôtre, n'avançait pas jusqu'au duc de la Force, j'eus moyen de bien considérer tous les assistants. Je le fis aussi de toute l'étendue et de tout le perçant de

mes yeux. Une seule chose me contraignit, ce fut de n'oser me fixer à mon gré sur certains objets particuliers; je craignais le feu et le brillant significatif de mes regards si goûtés ; et plus je m'apercevais que je rencontrais ceux de presque tout le monde sous les miens, plus j'étais averti de sevrer leur curiosité par ma retenue. J'assenai néanmoins une prunelle étincelante sur le premier président et le grand banc, à l'égard duquel j'étais placé à souhait. Je la promenai sur tout le parlement; j'y vis un étonnement, un silence, une consternation auxquels je ne me serais pas attendu, qui me fut de bon augure. Le premier président indolemment abattu, les présidents déconcertés, attentifs à tout considérer, me fournissaient le spectacle le plus agréable. Les simples curieux, parmi lesquels je range tout ce qui n'opine point, ne paraissaient pas moins surpris, sans l'égarement des autres, et d'une surprise calme: en un mot tout sentait une grande attente.

HAMILTON (Antoine)

(1646-1720)

Le principal ouvrage d'Hamilton nous offre un genre intermédiaire entre les Mémoires et le Roman, le roman, sorte de dépendance et de complément de l'histoire, quand il est traité sérieusement. L'auteur des *Mémoires du comte de Grammont* vient donc naturellement après les précédentes études.

Antoine Hamilton, qui mérite de compter parmi le petit nombre d'auteurs français dont les ouvrages seront à jamais la règle du goût et le modèle du style, était un étranger, un Irlandais. On possède très-peu de détails sur sa vie. Les biographes placent sa naissance vers 1646. Son père, le chevalier George Hamilton, descendait de l'ancienne maison écossaise de ce nom. Sa mère était sœur du duc d'Ormond, vice-roi d'Irlande et grand maître de la maison de Charles Ier. Après l'exécution de ce roi, sa famille l'emmena fort jeune encore en France, où il fit ses études. En 1660, à l'âge de quatorze ans, et lors du rétablissement du prince de Galles, sous le nom de Charles II, sur le trône des Stuarts, il repassa en Angleterre, où il put continuer son éducation dans une cour toute française. Sitôt qu'il parut dans le monde, il fut l'objet de distinctions dues à ses brillantes qualités; mais, à titre de catholique, il se vit exclu des emplois et des honneurs politiques durant tout le règne de Charles II, en secret porté pour la religion romaine, mais esclave des préventions anglicanes de la majorité de ses sujets. Vers ce temps, le comte de Grammont, célèbre par les aventures de sa jeunesse étourdie et licencieuse, passa en Angleterre, banni de France pour avoir osé se montrer le rival de Louis XIV. Il fit bientôt la connaissance de la sœur d'Hamilton, et en fut charmé au point de se décider à l'épouser, — après avoir essayé, il est vrai, de partir sans remplir sa promesse. — Grammont ayant emmené sa jeune femme en France, Hamilton y fit de fréquents voyages pour les visiter, heureux en même temps de satisfaire tous ses goûts qui ne pouvaient avoir pleine satisfaction qu'à la cour de France, où les gentilshommes les plus élégants et les plus beaux esprits l'accueillaient avec empressement comme un des leurs. Dans un de ces voyages, il fut choisi par Louis XIV pour figurer parmi les acteurs d'un ballet de Quinault, *le Triomphe de l'Amour*, qu'on dansait à Saint-Germain.

Sous Jacques II, Hamilton eut un régiment d'infanterie en Irlande

et le gouvernement de l'importante ville de Limerick. La fortune ne devait pas lui sourire longtemps. Jacques II tomba du trône pour s'être ouvertement déclaré catholique, et Hamilton suivit son roi dans l'exil. Ses loisirs de Saint-Germain valurent à la France un des écrivains qui ont le plus honoré sa littérature légère.

Hamilton trouva piquant d'amuser les loisirs de la petite cour de Saint-Germain par le récit quelque peu romanisé des aventures de la jeunesse si joyeusement prolongée de son beau-frère, le comte de Grammont. Le sujet choisi par le spirituel conteur était très-mince, et n'était nullement moral. « Son héros, a dit Voltaire, n'a guère d'autre rôle que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres. » Quel talent d'écrivain il faut pour faire sortir un intérêt continu d'un tel fond ! C'est la merveille des *Mémoires du comte de Grammont.*

« L'art de raconter les petites choses de manière à les faire valoir beaucoup, remarque la Harpe, y est dans sa perfection. L'histoire de l'habit volé par Termes est en ce genre un modèle unique. Ce livre est le premier où l'on ait montré souvent cette sorte d'esprit qu'on a depuis appelé *persiflage*, que Voiture avait mis quelquefois en usage avant qu'il fût connu sous ce nom, et qui consiste à dire plaisamment les choses sérieuses et sérieusement les choses frivoles. Lorsque le comte de Grammont dit, en parlant de son valet de chambre Termes : « Je l'aurais infailliblement tué, si je n'avais craint de faire « attendre mademoiselle d'Hamilton, » il dit une chose très-folle du ton le plus sérieux, et n'en est que plus gai. Mais cet esprit demande beaucoup de mesure et de choix. »

Les *Mémoires de Grammont* renferment des parties plus sérieuses et plus utiles. De graves intérêts y sont souvent traités avec profondeur, malgré la légèreté gracieuse de la forme. On y apprend de curieuses particularités sur des personnages fameux, et on y trouve le mot de plus d'une intrigue obscure. Maints portraits y sont tracés d'une touche de maître, tels que ceux de Cromwell, de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, de Charles II, de Jacques II, son frère, de lord Rochester et de lord Clarendon. Le tout, sans que cela paraisse, relevé par une ordonnance très-habile et par une composition très-heureusement combinée en vue de l'intérêt.

On a justement signalé comme un trait de mœurs que ces *Mémoires* aient pu paraître en 1713, c'est-à-dire du vivant d'Hamilton, avec tous ces noms propres et ces révélations galantes, sans qu'il en soit résulté aucun éclat. L'auteur, du reste, n'avait eu garde de songer à la publicité, et n'avait voulu faire qu'un pur badinage qui ne devait pas sortir du cercle intime des principaux intéressés. Grammont put lire en manuscrit le récit de toutes ses actions déshonnêtes et indélicates avec celui de ses amours ; mais il était mort, ainsi que sa femme, quand les *Mémoires*, à l'insu de l'auteur et par surprise, furent imprimés en Hollande.

On a encore d'Hamilton un certain nombre de contes, comme *Fleur d'Épine*, le *Bélier*, les *Quatre Facardins*. Ils sont de beaucoup inférieurs aux *Mémoires*. Ils ont été faits par gageure de société pour divertir la comtesse de Grammont et les hôtes de Saint-Germain, qui les lurent manuscrits : ils furent imprimés dix ans après la mort de l'auteur, à cause du succès qu'avaient eu les *Mémoires*. Selon plusieurs écrivains, Hamilton fit ces contes dans le goût des *Mille et une Nuits* qui paraissaient alors (1704-1708), mais pour s'en moquer. Selon d'autres, Hamilton, nouveau Cervantes, au moins par l'intention, aurait eu pour principale visée de ridiculiser nos vieux romans de chevalerie et les *grands romans* qui leur ont succédé. Les partisans de cette opinion la trouvent d'autant plus vraisemblable que, même dans ses *Mémoires*, Hamilton emploie souvent, d'une manière ironique, les propres expressions de ces romans dont les mérites sérieux lui échappaient, et s'en moque à plaisir en toute occasion. Du reste, le *Bélier*, *Fleur d'Épine*, les *Quatre Facardins* sont remplis d'allusions impénétrables aujourd'hui. Ce qui nous frappe surtout, dans ces compositions de fantaisie, c'est la gaieté souvent folle qui les anime.

« Hamilton, dit la-Harpe, affecta d'enchérir sur la bizarrerie des fictions, et de la pousser jusqu'à la folie ; mais cette folie est si gaie, si piquante, si bien assaisonnée de plaisanteries, relevée par des saillies si heureuses et si imprévues, que l'on y reconnaît à tout moment un homme très-supérieur aux bagatelles dont il s'amuse. Il va plus loin dans *Fleur d'Épine :* il y a des traits d'une vérité charmante, et de l'intérêt dans les caractères et les situations. L'objet en est moral, et très-agréablement rempli : c'est de faire voir qu'avec beaucoup d'esprit, de courage et d'amour, un homme sans figure et sans fortune peut vaincre les plus grands obstacles, et que dans les femmes la grâce l'emporte sur la beauté [1]. »

Une partie des contes est rimée. On loue Hamilton d'y avoir spirituellement saisi la manière de narrer en vers. Voltaire citait le commencement du *Bélier* comme un morceau charmant en ce genre, et celui des *Quatre Facardins*, quoique plus négligé, ne plaisait guère moins à la Harpe.

Hamilton ne s'est pas contenté de versifier quelques récits. « Pour amuser cette languissante vie de Saint-Germain et quelques personnes aimables qui en partageaient avec lui la pesante monotonie, dit un de ses biographes, il prenait souvent la plume, et tournait chansons, bouquets, rondeaux, enfin toute la menue monnaie de la poésie légère. »

« Rimes par-là, rimes par-ci,
Rimes à Chaillot, à Poissy :
Que voulez-vous ? tout versifie ;
Pégase partout va bon train :
C'est une espèce de venin

[1] *Lycée*, 2e partie, liv. II, chap. II, sect. 2.

Dont chacun a l'âme saisie,
Et si le ciel n'y met la main,
On ne verra dans Saint-Germain
Que des essais de poésie. »

Beaucoup de ces petits vers ont les grâces du naturel ; ils sont ornés souvent d'images tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Boileau et Voltaire les ont loués peut-être au delà de leur mérite, car le vrai souffle poétique en est absent, et les traits tout à fait heureux y sont rares. Ce ne sont réellement que des *essais de poésie*, selon l'expression même d'Hamilton. La mode des vers commençait à passer. *Quels que soient leurs ornements*, dit notre auteur,

« Dans un récit de longue haleine
Les vers sont toujours ennuyants. »

Aussi, généralement, Hamilton se hâte-t-il de quitter les vers pour la prose ; et le lecteur n'en est point fâché.

Le mélange de prose et de vers se retrouve encore dans un certain nombre de lettres d'Hamilton. — Celle au comte de Grammont :

» Honneur des rives éloignées, etc., »

est généralement regardée comme la plus jolie. D'autres lettres, comme celles au maréchal de Berwick et les *Relations de divers endroits de l'Europe,* brillent par cette plaisanterie fine et presque subtile qui était le triomphe d'Hamilton. On trouvera de l'agrément aussi, nous l'espérons, dans les lettres, toutes en prose, que nous citons.

Les diverses productions que nous venons de parcourir rapidement, n'ont rien d'éminent au fond ; mais elles vivront par le style. On s'étonne qu'un étranger ait pu constamment frapper sa phrase d'une empreinte si vraiment française. Quelle exquise correction ! quelle irréprochable délicatesse de goût ! quelle simplicité fine ! quelle élégance animée ! Tous les mérites de l'atticisme, sauf cependant quelques traces de recherche et de papillotage qui sentent déjà la décadence du dix-huitième siècle et qui empêchent qu'on ne puisse le comparer à madame de Sévigné, comme l'a fait l'auteur du *Dictionnaire philosophique.* C'est assez dire que de tels écrits ne peuvent être appréciés que par un public restreint et délicat, par un public d'élite.

Hamilton termina ses jours à Saint-Germain-en-Laye, le 6 août 1720, à l'âge de soixante-quatorze ans. « Il mourut, nous dit Horace Walpole, dans de grands sentiments de piété, après avoir reçu les sacrements. » Depuis longtemps, du reste, il était totalement revenu de sa conduite et de ses pensées licencieuses. Il appartenait à cette race de beaux esprits du dix-septième siècle, chez qui les désordres n'étouffaient jamais entièrement le sentiment de la religion malgré tout vivace au fond de leur âme [1].

[1] Consulter Hamilton : *Mémoires du chevalier de Grammont*, d'après les

Les Exploits du jeune chevalier de Grammont.

Le fidèle Brinon, qui me fut donné pour valet de chambre, répondit de ma conduite sur la bienséance et la morale, et promit à ma mère qu'il rendrait bon compte de ma personne dans les dangers de la guerre. J'espère qu'il tiendra mieux sa parole à l'égard de ce dernier article qu'il n'a fait sur les autres.

On fit partir mon équipage huit jours avant moi : c'était toujours autant de temps que ma mère gagnait pour me faire des exhortations. Enfin, après m'avoir bien conjuré d'avoir la crainte de Dieu devant les yeux et l'amour du prochain en recommandation, elle me laissa partir sous la garde du Seigneur et du sage Brinon.

Dès la seconde poste nous prîmes querelle. On lui avait mis quatre cents pistoles entre les mains pour ma campagne : je les voulus avoir ; il s'y opposa fortement. « Vieux faquin, lui dis-je, est-ce à toi cet argent, ou si on te l'a donné pour moi ? A ton avis, il me faudrait un trésorier pour ne payer que par ordonnances. » Je ne sais si ce fut par pressentiment qu'il s'attrista, mais ce fut avec des violences et des convulsions extrêmes qu'il se vit contraint de céder ; on eût dit que je lui arrachais le cœur.

Je me sentis plus léger et plus gai depuis le dépôt dont je l'avais soulagé ; lui, au contraire, parut si accablé qu'on eût dit que je lui avais mis quatre cents livres de plomb sur le dos en lui ôtant ces quatre cents pistoles. Il fallut fouetter son cheval moi-même, tant il allait pesamment. Et se retournant de temps en temps : « Monsieur le chevalier, me disait-il, ce n'est pas ainsi que madame l'entend. » Ses réflexions et ses douleurs se renouvelaient à chaque poste ; car au lieu de donner dix sous aux postillons, j'en donnais trente.

Nous arrivâmes à Lyon. Deux soldats nous arrêtèrent à la porte de la ville pour nous mener chez le gouverneur : j'en pris un pour me conduire à la meilleure hôtellerie, et mis Brinon entre les mains de l'autre pour aller rendre compte au commandant de mon voyage et de mes desseins.

Il y a d'aussi bons traiteurs à Lyon qu'à Paris ; mais mon sol-

meilleures éditions anglaises, accompagnés d'un Appendice contenant des extraits du Journal de Samuel Pépys et de celui de John Evelyn, sur les faits et personnages des *Mémoires de Grammont*, des dépêches du comte de Cominges, d'une introduction, de commentaires, de notices, de notes et d'un index, par M. Gustave Brunet. 3[e] édition, Charpentier, 1 vol.

dat, selon la coutume, me mena chez un de ses amis, dont il me vanta la maison comme le lieu de la ville où l'on faisait la chère la plus délicate et où l'on trouvait la meilleure compagnie. L'hôte de ce palais était gros comme un muid; il s'appelait Cerise. Il était Suisse de nation, empoisonneur de profession, et voleur par habitude. Il me mit dans une chambre assez propre, et me demanda si je voulais manger en compagnie ou seul. Je voulus être de l'auberge à cause du beau monde que le soldat m'avait promis dans cette maison.

Brinon, que les questions du gouverneur avaient impatienté, revint plus renfrogné qu'un vieux singe; et voyant que je me peignais un peu pour descendre : « Eh! que voulez-vous donc, monsieur? me dit-il. Aller trotter par la ville? Non pas. N'est-ce pas assez trotté depuis le matin? Mangez un morceau et couchez-vous à bonne heure, pour être du matin à cheval à la pointe du jour. — Monsieur le contrôleur, lui dis-je, je ne veux ni trotter par la ville, ni manger seul, ni me coucher à bonne heure. Je veux souper en compagnie là-bas. — En pleine auberge! s'écria-t-il; hé! monsieur, vous n'y songez pas. Je me donne au diable s'ils ne sont pas une douzaine de baragouineurs à jouer cartes et dés, qu'on n'entendrait pas Dieu tonner. »

J'étais devenu insolent depuis que je m'étais emparé de l'argent, et, voulant commencer à me soustraire à la domination de mon gouverneur : « Savez-vous bien, monsieur Brinon, lui dis-je, que je n'aime pas qu'un sot fasse le raisonneur! Allez-vous-en souper, si cela vous plaît, et que j'aie ici des chevaux de poste avant le jour. »

J'avais senti petiller mon argent au moment qu'il avait lâché le mot de cartes et de dés. Je fus un peu surpris de trouver la salle où l'on mangeait remplie de figures extraordinaires. Mon hôte, après m'avoir présenté, m'assura qu'il n'y avait que dix-huit ou vingt de ces messieurs qui auraient l'honneur de manger avec moi. Je m'approchai d'une table où l'on jouait, et je faillis à mourir de rire. Je m'étais attendu à voir bonne compagnie et gros jeu, et c'étaient deux Allemands qui jouaient au trictrac. Jamais chevaux de carrosse n'ont joué comme ils faisaient; mais leur figure surtout passait l'imagination. Celui auprès de qui j'étais était un petit ragot grassouillet et rond comme une boule. Il avait une fraise avec un chapeau pointu haut d'une aune. Non, il n'y a personne qui, d'un peu loin, ne l'eût pris pour le dôme de quelque église avec un clocher dessus. Je demandai à l'hôte ce que c'était. « Un marchand de Bâle, me

dit-il, qui vient vendre ici des chevaux; mais je crois qu'il n'en vendra guère de la manière qu'il s'y prend; car il ne fait que jouer. — Joue-t-il gros jeu? lui dis-je. — Non, pas à présent; ce n'est que pour leur écot, en attendant le souper; mais quand on peut tenir le petit marchand en particulier, il joue beau jeu. — A-t-il de l'argent? — Oh! oh! dit le perfide Cerise, plût à Dieu que vous lui eussiez gagné mille pistoles, et en être de moitié! nous ne serions pas longtemps à les attendre. »

Il ne m'en fallut pas davantage pour méditer la ruine du chapeau pointu. Je me remis auprès de lui pour l'étudier; il jouait tout de travers: école sur école; Dieu sait! Je commençais à me sentir quelques remords sur l'argent que je devais gagner à une petite citrouille qui en savait si peu. Il perdit son écot; on servit, et je le fis mettre auprès de moi. C'était une table de réfectoire où nous étions pour le moins vingt-cinq, malgré la promesse de mon hôte.

Le plus maudit repas du monde fini, toute cette cohue se dispersa, je ne sais comment, à la réserve du petit Suisse, qui se tint auprès de moi, et de l'hôte qui se vint mettre de l'autre côté. Ils fumaient comme des dragons, et le Suisse me disait de temps en temps : *Demande pardon à monsieur de la liberté grande;* et là-dessus m'envoyait des bouffées de tabac à m'étouffer. M. Cerise, de l'autre côté, me *demanda la liberté de me demander* si j'avais été dans son pays, et parut surpris de me voir assez bon air sans avoir voyagé en Suisse.

Le petit ragot à qui j'avais affaire était aussi questionneur que l'autre : il me demanda si je venais de l'armée de Piémont; et lui ayant dit que j'y allais, il me demanda si je voulais acheter des chevaux; qu'il en avait bien deux cents, dont il me ferait bon marché. Je commençais à être enfumé comme un jambon, et, m'ennuyant du tabac et des questions, je proposai à mon homme de jouer une petite pistole au trictrac, en attendant que nos gens eussent soupé. Ce ne fut pas sans beaucoup de façons qu'il y consentit, en me demandant pardon de la *liberté grande*.

Je lui gagnai partie, revanche, et le tout, dans un clin d'œil, car il se troublait et se laissait enfiler que c'était une bénédiction. Brinon arriva, sur la fin de la troisième partie, pour me mener coucher. Il fit un grand signe de croix, et n'eut aucun égard à tous ceux que je lui faisais de sortir; il fallut me lever pour lui en aller donner l'ordre en particulier. Il commença par me faire des réprimandes de ce que je m'encanaillais avec un vilain monstre comme cela. J'eus beau lui dire que c'était un

gros marchand, qui avait force pistoles, et qui ne jouait non plus qu'un enfant. « Lui, marchand ! s'écria-t-il; ne vous y fiez pas, monsieur le chevalier; je me donne au diable si ce n'est quelque sorcier. — Tais-toi, vieux fou, lui dis-je; il n'est non plus sorcier que toi, c'est tout dire; et pour te le montrer, je lui veux gagner quatre ou cinq pistoles avant de me coucher. » En disant cela, je le mis dehors, avec défense de rentrer ou de nous interrompre.

Le jeu fini, le petit Suisse déboutonna son haut-de-chausses pour tirer un beau quadruple d'un de ses goussets, et me le présentant, il me demanda pardon de la *liberté grande*, et voulut se retirer. Ce n'était pas mon compte. Je lui dis que nous ne jouions que pour nous amuser; que je ne voulais point de son argent, et que je lui jouerais les quatre pistoles dans un tour unique. Il en fit quelque difficulté; mais il se rendit à la fin, et les regagna. J'en fus piqué, j'en rejouai une autre : la chance tourna, le dé lui devint favorable; les écoles cessèrent : je perdis partie, revanche, et le tout. Les moitiés suivirent; le tout en fut. J'étais piqué; lui, beau joueur, il ne me refusa rien, et me gagna tout sans que j'eusse pris six trous [1] en huit ou dix parties. Je lui demandai encore un tour pour cent pistoles; mais comme il vit que je ne mettais pas au jeu, il me dit qu'il était tard, qu'il fallait qu'il allât voir ses chevaux, et se retira, me demandant pardon de la *liberté grande*.

Le sang-froid dont il me refusa et la politesse dont il me fit la révérence me piquèrent tellement, que je fus tenté de le tuer. Je fus si troublé de la rapidité dont je venais de perdre jusqu'à la dernière pistole, que je ne fis pas d'abord toutes les réflexions qu'il y avait à faire sur l'état où j'étais réduit.

Je n'osais remonter dans ma chambre de peur de Brinon. Par bonheur, s'étant ennuyé de m'attendre, il s'était couché. Ce fut quelque consolation; mais elle ne dura pas. Dès que je fus au lit, tout ce qu'il y avait de funeste dans mon aventure se présenta à mon imagination. Je n'eus garde de m'endormir ; j'envisageai toute l'horreur de mon désastre sans y trouver de remède, et j'eus beau tourner mon esprit de toutes façons, il ne me fournit aucun expédient.

Je ne craignais rien tant que l'aube du jour : elle arriva pourtant, et le cruel Brinon avec elle. Il était botté jusqu'à la cein-

[1] Au jeu de trictrac, *trou* désigne un avantage de douze points, marqué par un fichet qui se met dans un trou.

ture, et faisant claquer un maudit fouet qu'il tenait à la main : « Debout, monsieur le chevalier ! s'écria-t-il en ouvrant mes rideaux ; les chevaux sont à la porte, et vous dormez encore ! nous devrions avoir déjà fait deux postes. Çà, de l'argent pour payer dans la maison. — Brinon, lui dis-je d'une voix humiliée, fermez le rideau. — Comment ! s'écria-t-il, fermez le rideau ! Vous voulez donc faire votre campagne à Lyon ? Apparemment vous y prenez goût. Et le gros marchand, vous l'avez dévalisé ? Non pas ? Monsieur le chevalier, cet argent ne vous profitera pas. Ce malheureux a peut-être une famille, et c'est le pain de ses enfants qu'il a joué, et que vous avez gagné. Cela valait-il la peine de veiller toute la nuit ? Que dirait madame, si elle voyait ce train ? — Monsieur Brinon, lui dis-je, fermez, s'il vous plaît, le rideau. » Mais, au lieu de m'obéir, on eût dit que le diable lui fourrait dans l'esprit ce qu'il y avait de plus sensible et de plus piquant dans un malheur comme le mien. « Et combien ? me disait-il : les cinq cents ? Que fera ce pauvre homme ? Souvenez-vous que je vous l'ai dit, monsieur le chevalier, cet argent ne vous profitera pas. Est-ce quatre cents ? trois ? deux ? Quoi ! ce ne serait que cent pistoles ? poursuivit-il, voyant que je branlais la tête à chaque somme qu'il avait nommée. Il n'y a pas grand mal à cela ; cent pistoles ne le ruineront pas, pourvu que vous les ayez bien gagnées. — Brinon, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, fermez le rideau, je suis indigne de voir le jour. »

Brinon tressaillit à ces tristes paroles ; mais il pensa s'évanouir quand je lui contai mon aventure. Il s'arracha les cheveux, fit des exclamations douloureuses, dont le refrain était toujours : « Que dira madame ? » Et après s'être épuisé en regrets inutiles : « Çà donc, monsieur le chevalier, me dit-il, que prétendez-vous devenir ? — Rien, lui dis-je, car je ne suis bon à rien. » Ensuite, comme j'étais un peu soulagé de lui avoir fait ma confession, il me passa quelques projets dans la tête, que je ne pus lui faire approuver. Je voulais qu'il allât en poste joindre mon équipage pour vendre quelqu'un de mes habits ; je voulais encore proposer au marchand de chevaux de lui en acheter bien cher à crédit, pour les revendre à bon marché. Brinon se moqua de toutes ces propositions, et, après avoir eu la cruauté de me laisser longtemps me tourmenter, il me tira d'affaire. Les parents font toujours quelque vilenie à leurs pauvres enfants : ma mère avait eu dessein de me donner cinq cents louis ; elle en avait retenu cinquante, tant pour quelques petites réparations à l'abbaye, que pour faire prier Dieu pour moi ; Brinon était chargé de cinquante

autres, avec ordre de ne m'en point parler que dans quelque pressante nécessité. Elle arriva bientôt, comme tu vois.

Voilà, pour abréger, le dénouement de cette première intrigue. Le jeu m'a favorisé jusqu'ici, car je me suis vu quinze cents louis, tous frais faits, depuis mon arrivée. La fortune est redevenue mauvaise, il la faut corriger. Notre argent est au bas; eh bien, il faut y remédier.

Rien n'est plus aisé, dit Matta, il n'y a qu'à trouver quelque marchand de chevaux aussi dupe que celui de Lyon. Mais à propos, le fidèle Brinon n'aurait-il point encore quelque réserve pour la dernière extrémité ? La voilà, ma foi, venue, et nous ne ferions pas mal de nous en servir.

La plaisanterie serait de raison, lui dit le chevalier, si tu savais où donner de la tête. Il faut de l'esprit de reste pour en vouloir fourrer partout, comme tu prétends faire. Que diable! tu veux toujours badiner, sans songer que la conjoncture est des plus sérieuses pour nous. Écoute, je vais demain au quartier général; je dînerai chez le comte de Caméran, et je le prierai de souper...... Et où ? dit Matta..... Ici, dit le chevalier.... Tu es fou, mon pauvre ami, dit l'autre. Voici apparemment un de ces projets de Lyon. Tu sais que nous n'avons ni argent ni crédit; et, pour raccommoder nos affaires, tu veux donner à souper ! Esprit bouché ! dit le chevalier, est-il possible que, depuis le temps que nous sommes ensemble, il ne te soit pas venu le moindre brin d'imagination ? Le comte de Caméran joue au quinze, et moi aussi; nous avons besoin d'argent, il n'en sait que faire; je commanderai un excellent repas, il le payera. Fais-moi parler à ton maître d'hôtel, et ne te mets en peine de de rien, hormis de quelques précautions qu'il est bon de prendre dans une occasion comme celle-ci. Comme quoi ? dit Matta. Voici comme quoi, dit le chevalier; car je vois qu'il te faut expliquer jusqu'aux choses les plus claires.

Tu commandes ici les compagnies des gardes, n'est-il pas vrai ? Dès que la nuit sera venue, tu feras prendre les armes à quinze ou vingt soldats commandés par la Place, ton sergent, et tu les posteras ventre à terre entre-ci et le quartier général. Comment, moi....! s'écria Matta, une embuscade ! Je crois, Dieu me pardonne, que tu prétends voler ce pauvre Savoyard ! Si c'est là ton dessein, je te déclare que je n'en suis pas....... Pauvre esprit! dit le chevalier; voici le fait. Il y a de l'apparence que nous lui gagnerons son argent : les Piémontais, honnêtes gens d'ailleurs, sont soupçonneux volontiers et défiants. Celui-ci

commande la cavalerie ; tu sais que tu ne saurais te taire, et tu es homme à lâcher quelque mauvaise plaisanterie pour l'inquiéter. S'il s'allait mettre dans la tête qu'on l'a trompé, et qu'il vînt à s'en repentir, que sait-on ce qu'il pourrait faire ? Car il est d'ordinaire accompagné de dix hommes à cheval. C'est pourquoi, quelque ressentiment que la perte lui cause, il est bon de se mettre en état de n'en avoir point le démenti.

Embrasse-moi, mon cher chevalier, dit Matta, se tenant les côtés ; embrasse-moi, car tu es trop merveilleux. J'étais un bon sot, moi, de croire, quand tu m'as parlé de prendre des précautions, qu'il n'y avait qu'à faire préparer une table et des cartes, ou peut-être faire provision de quelques dés de mauvaise foi ! Je ne me serais jamais avisé de faire soutenir un homme qui joue au quinze par un détachement d'infanterie ; il faut avouer que tu es déjà grand homme de guerre !

Le lendemain venu, tout alla de point en point comme le chevalier de Grammont l'avait projeté : l'infortuné Caméran donna dans le piége ; on soupa le plus agréablement du monde. Matta but cinq ou six coups pour étouffer un reste de délicatesse qui l'inquiétait. Le chevalier de Grammont, brillant à son ordinaire, pensa faire mourir de rire un convié qu'il allait bientôt rendre très-sérieux ; et le bon Caméran mangeait comme un homme dont les affections étaient partagées entre la bonne chère et l'amour du jeu, c'est-à-dire qu'il se hâtait de manger pour ne rien dérober au temps précieux qu'il destinait au quinze.

Le repas fini, le sergent la Place posta son embuscade et le chevalier de Grammont entreprit son homme. Il avait encore sur le cœur la perfidie du Suisse Cerise et du chapeau pointu. Cela fit qu'il s'arma d'insensibilité contre de faibles remords et quelques scrupules qui s'élevaient dans son âme. Matta, ne voulant point être spectateur de l'hospitalité violée, se mit dans un fauteuil pour tâcher de dormir tandis qu'on couperait la gorge au pauvre Caméran.

Ils ne cavaient d'abord que trois ou quatre pistoles, comme pour badiner ; mais Caméran ayant été trois ou quatre fois de reste, il cava au plus fort, et le jeu devint plus sérieux. Il fut encore de reste ; il devint orageux, les cartes volèrent par la chambre, et les exclamations éveillèrent Matta.

Comme il avait la tête embrouillée de sommeil et chaude de vin, il se mit à rire des transports du Piémontais ; et au lieu de le consoler : Ma foi, mon pauvre comte, lui dit-il, si j'étais dans votre place, je ne jouerais plus. Et pourquoi ? dit l'autre. Je ne

sais, dit-il; mais le cœur me dit que votre guignon ne changera pas. Il faut voir, dit Caméran en demandant des cartes. Voyez donc, dit Matta, et il se rendormit. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Toutes les cartes étaient également malheureuses pour le perdant; il n'y rencontrait que des lardons; et en dernier, il avait beau montrer quinze, cela ne servait de rien. Nouvelles exclamations. Ne vous l'avais-je pas dit? s'écria Matta, qui s'était réveillé en sursaut. Vous avez beau tempêter; tant que vous jouerez vous perdrez. Croyez-moi, les plus courtes folies sont les meilleures: quittez, car je me donne au diable s'il est possible que vous gagniez. Et d'où vient? dit Caméran, qui commençait à s'impatienter. Voulez-vous le savoir? dit Matta: ma foi c'est que nous vous trompons.

Le chevalier de Grammont, outré d'une raillerie d'autant plus mal placée, qu'elle avait quelque air de vérité: « Monsieur Matta, lui dit-il, trouvez-vous qu'il soit fort agréable pour un homme qui joue aussi malheureusement que monsieur le comte, de lui rompre la tête de vos froides plaisanteries? Pour moi, j'en suis si ennuyé, que je quitterais dans le moment s'il ne perdait pas tant qu'il fait. » Un homme piqué ne craint rien tant qu'une telle menace, et le seigneur Caméran, se radoucissant, lui dit qu'il n'y avait qu'à laisser parler M. Matta, si cela ne l'offensait pas; que pour lui, cela ne lui faisait aucune peine.

Le chevalier de Grammont en usa bien plus honnêtement que le Suisse de Lyon n'avait fait à son égard; car il joua sur sa parole tant qu'il voulut. Caméran lui en sut si bon gré, qu'il perdit jusqu'à quinze cents pistoles, et le paya dès le lendemain. Pour Matta, il fut grondé de la belle manière de son intempérance de langue. Toute la raison qu'en eut celui qui le réprimandait, fut qu'il y avait de la conscience à laisser tromper le pauvre Savoyard sans l'en avertir; outre, disait-il, qu'il eût été bien aise de voir son infanterie aux mains avec la cavalerie de Caméran, en cas qu'il eût voulu faire le mauvais.

Cette aventure les ayant remis en fonds, la fortune se déclara pour eux pendant le reste de la campagne; et le chevalier de Grammont, pour faire voir qu'il ne s'était saisi des effets du comte que par droit de représailles, et pour se dédommager de la perte qu'il avait faite à Lyon, commença dès ce temps-là à faire de son argent l'usage qu'on lui a vu faire depuis dans toutes les occasions. Il déterrait les malheureux pour les secourir; les officiers qui perdaient leurs équipages à la guerre ou leur argent au jeu; les soldats estropiés dans la tranchée; enfin

tout éprouvait sa libéralité; mais sa manière d'obliger surpassait encore ses bienfaits. Tout homme qu'on admire par ces endroits réussit partout. Connu des soldats, il en était adoré. Les généraux le trouvaient dans toutes les occasions où il avait quelque chose à faire, et le cherchaient dans les autres. Dès qu'il vit la fortune déclarée pour lui, son premier soin fut de faire restitution en mettant Caméran de part avec lui dans toutes les bonnes parties.

A Saint-Germain, le 12 août.

A mademoiselle B...

Que puis-je faire, mademoiselle, pour ne vous être plus insupportable ? J'ai honte d'être encore en vie après avoir mérité votre indignation, et après les assurances que je vous avais données dans ma dernière lettre de ne vivre plus que quelques jours : mais ce qu'il y a de plus extraordinaire à mon aventure, c'est que la violence du désespoir, qui fait chercher aux autres des solitudes pour gémir, des arbres pour se pendre et des rochers pour se précipiter, m'a conduit au beau milieu de Sceaux, le même jour que la danse, la comédie, la musique, les feux d'artifice et toutes les beautés de l'univers, excepté celles de votre famille, s'y étaient rassemblées pour la fête de Châtenet. Je fus d'abord tenté d'en troubler la célébration par quelque événement tragique; car, croyant bien que je ne trouverais jamais une plus belle occasion de me punir et de signaler mon repentir, j'étais sur le point d'assembler la compagnie autour de moi, de leur dire que vous étiez la plus charmante personne du monde, et moi le plus grand coquin ; et, après vous avoir nommée trois fois, avec trois horribles soupirs, de me donner trois coups d'épée, tout au milieu du cœur : mais faisant réflexion que je suis à vous absolument, j'ai cru que je ne devais pas me tuer sans votre permission, et qu'en attendant que vous eussiez la bonté de me l'accorder, je ne ferais pas mal de donner toute mon attention aux magnificences de cette fête, pour vous en faire une espèce de relation : mais comme ces récits demandent un peu d'ornement, et que je suis dans une situation trop déplorable pour la poésie française, trouvez bon, mademoiselle, que dans les endroits où il sera question de vers, j'appelle quelque muse d'Angleterre à mon secours ; car avant que de vous parler des préparatifs et du spectacle, il est bon de vous nommer les prin-

cipaux de ceux qui s'étaient rendus à Sceaux pour y assister : c'étaient monsieur le duc, mademoiselle d'Enghien, monsieur le comte d'Harcourt, autrefois abbé de ce nom ; madame sa femme, madame la duchesse d'Albemarle, recommandable par son érudition ; monsieur le duc et madame la duchesse de Nevers avec mademoiselle leur fille, madame la duchesse de la Ferté et madame de Mirepoix, madame la duchesse de la Feuillade, madame la duchesse de Quintin, madame la comtesse de Dreux, madame de la Vieuville, madame la comtesse de Lussan, madame la marquise de Moras, madame la comtesse d'Artagnan, monsieur le duc de Coëslin, monsieur le président de Mesmes, monsieur le marquis de Laffay, monsieur le baron de Ricousse, monsieur Carill, gentilhomme anglais, et monsieur de Firmacon. Remarquez, s'il vous plaît, mademoiselle, que cette liste n'est qu'un très-petit dénombrement de ceux qui étaient priés, et que la cour ordinaire de madame du Maine, avec l'ordre entier de la Mouche, dont je ne parle point, étaient de la fête. Toute cette compagnie partit dimanche, neuvième du mois, à une heure après midi, pour se rendre à Châtenet, distant de Sceaux environ de quinze stades. Il se trouva des voitures toutes prêtes pour la compagnie que je viens de nommer. Madame la duchesse de la Ferté, qui, par hasard, m'aimait ce jour-là, me fit l'honneur de me mettre, avec elle et madame de Mirepoix, dans une calèche ouverte, où deux personnes des plus minces dans la saison la plus froide seraient en danger de s'étouffer.

Il faut avouer que les faveurs du beau sexe seraient bien précieuses si elles étaient plus durables : les dames qui m'avaient distingué par cette préférence s'en repentirent apparemment, car elles dirent que j'avais été de très-mauvaise compagnie pendant le voyage. Si je voulais vous mander en détail ce qu'il y avait de rare et de magnifique dans la célébration de cette fête, je n'aurais jamais fait. Imaginez-vous que le premier spectacle qui se présenta lorsque tout le monde fut arrivé, fut une galerie de plain-pied au jardin, dans laquelle il y avait une table de vingt-cinq couverts, où vingt-cinq dames, plus belles les unes que les autres, se placèrent ; dans la même galerie, une autre table de dix-huit ou vingt couverts fut servie en même temps pour monsieur le duc, monsieur le duc du Maine, et pour une partie des hommes ; mais il faut voir de quelle magnificence, de quelle profusion et de quelle délicatesse tout cela fut servi.

C'est la vérité, mademoiselle ; car il ne faut pas vous imaginer

qu'il n'y ait que vous autres Anglaises qui ayez des yeux brillants et des teints fleuris. Toutes ces dames paraissaient autant de déesses qui s'étaient mises à la table pour prendre une tasse de nectar et quatre doigts d'ambroisie. A la droite de Son Altesse était madame de Nevers, à sa gauche madame de la Feuillade.

Si je louais chacune de ces divinités autant qu'elle le mérite, je ferais un poëme au lieu d'une lettre...

Au sortir de la table, on se mit à jouer pendant que tout se préparait pour la comédie. La salle où elle fut représentée était au milieu du jardin ; c'était un grand espace couvert et environné de toiles, où l'on avait élevé un théâtre, dont les décorations étaient entrelacées de feuillages verts, fraîchement coupés, et illuminées d'une prodigieuse quantité de bougies. La pièce, en trois actes, est de monsieur de Malezieux ; elle était mêlée de danses, de récits et de symphonies ; et, afin que vous ne puissiez douter qu'elle ne fût représentée dans toute sa perfection, vous saurez que madame la duchesse du Maine y jouait, mademoiselle de Moras, monsieur de Malezieux, monsieur Crom, monsieur Landais, monsieur Dampierre, monsieur Caraman, et un officier de l'artillerie, dont j'oublie le nom, en étaient les acteurs. Pour les intermèdes, c'étaient Balon, Dumoulin et les Allards qui formaient les entrées ; les paroles du prologue et des récits étaient de monsieur de Nevers pour l'italien, et de monsieur de Malezieux pour le français, excellemment mises en musique par Matair, et le tout exécuté par les voix et les instruments de la musique du Roi. Le spectacle dura trois heures et demie, sans ennuyer un moment ; et il est vrai qu'il fut interrompu, vers le milieu de la représentation, par un laquais de madame d'Albemarle, qui, pendant qu'on était le plus attentif et qu'on suait à grosses gouttes, fit lever tout le monde, pour porter une coiffe et une écharpe à sa maîtresse, de peur du serein : Dieu sait les bénédictions qu'on donnait à son laquais et à la délicatesse de son tempérament. Le souper fut encore plus magnifique que le premier repas : les dames s'y présentèrent avec les mêmes charmes, et quelque chose de plus. Les applaudissements fournirent les premiers entretiens ; on se mit de bonne humeur ; les faiseurs d'impromptus ajoutèrent quelques plats de leur façon à ceux de l'entremets ; monsieur de Nevers commença, un homme qu'on prit pour moi poursuivit et ne fit rien qui vaille. Je ne vous envoie pas ces ouvrages, parce que vous avez assez mal reçu ceux que je vous ai déjà envoyés. Après

le souper, on tira force fusées, et à une heure après minuit le bal commença. Je ne vous dirai point à quelle heure il finit, car je me retirai à la petite pointe du jour, qu'on ne faisait que commencer les contredanses. Je regagnai Sceaux, j'y dormis deux heures, et, quand j'en fus parti, je ne doute pas qu'on ne dansât encore à Châtenet. Voilà, mademoiselle, le récit abrégé d'une fête que vous trouverez beaucoup plus circonstanciée dans le premier Mercure.

Lettre de M. le comte de Grammont à monseigneur le duc de Berry.

Monseigneur,

Les grandes douleurs sont muettes ; ainsi je n'ai pu vous marquer plus tôt l'affliction que j'ai eue de votre départ ; mais la philosophie, comme vous savez, monsieur, est d'un grand secours dans ces extrémités ; elle m'a un peu remis, et je prends la liberté de vous écrire, pour vous apprendre (car je ne sais point flatter) que tout ne vous regrette pas tant ici que fait le comte de Grammont. Le peu de gibier qui reste dans les lieux où vous avez coutume de chasser regarde votre absence comme une bénédiction, et ce ne sont que feux de joie parmi les perdrix de la plaine ; le Roi ne saurait plus monter à cheval sans être accablé d'une foule de lièvres et de lapins, qui lui présentent des placets contre vous. Un petit lapereau, estropié d'un pied, se mit à genoux, pour demander justice de toute sa famille [1], que vous aviez tuée dans un jour. Je ne le sais que par le bruit commun ; mais voici ce que je sais par moi-même : je me promenais l'autre jour dans le parc (selon ma coutume), rêvant à toutes les qualités qui vous rendent aimable. Quoi, disais-je, ce jeune prince, qui a tant de bontés pour moi, sera donc absent trois ou quatre mois ; c'est pour en mourir..... Au contraire, c'est le moyen de vivre, me dit un faisan blanc comme neige, qui m'aborda dans ce moment. — Oh ! oh ! lui dis-je, et qui vous a, s'il vous plaît, appris à parler ? — Le gros perroquet de madame Dudicour, me dit-il, qui était fort de mes amis. — Et d'où vient que vous êtes blanc ? lui dis-je. — C'est que je porte le deuil d'un frère que le prince dont vous parlez tua quelque temps avant son départ. Vous savez,

[1] *Demander justice de quelqu'un,* signifie le contraire de ce qu'Hamilton veut dire ici.

poursuivit-il, que la volatile ne porte point autrement le deuil, et que tous les cygnes ont fait vœu de porter le deuil et de chanter en mourant, pour honorer la mémoire des cygnes du Méandre. — Voilà, lui dis-je, de beaux contes. Mais que souhaitez-vous de moi ? — Je voudrais, me dit-il, comme vous aimez à rendre de bons offices, et que le Roi vous écoute avec bonté, que vous voulussiez le supplier très-humblement de donner quelque royaume à monseigneur de Berry, où il pût, depuis le matin jusqu'au soir, tuer les faisans ses sujets, pour laisser ici en repos ceux du roi son grand-père.

Voilà, monseigneur, la commission que m'a donnée le pauvre faisan du parc de Versailles. Voyez si vous voulez que je m'en charge. En attendant vos ordres, je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

LA FAYETTE (Marie-Madeleine Pioché de la Vergne, comtesse de)

(1634-1693)

Après les mémoires romanesques dont Hamilton nous offre le plus agréable modèle, nous étudierons le roman proprement dit avec madame de la Fayette qui sut lui donner un nouveau tour et se tirer du pair d'avec tous les auteurs de son temps par deux courtes Nouvelles où elle eut le mérite de mettre le sentiment à la place des aventures, de substituer l'intérêt aux prodiges, d'attendrir au lieu de chercher uniquement à étonner. Le peu que nous dirons de ces Nouvelles et des autres productions de madame de la Fayette suffira pour justifier l'éloge de Boileau qui l'appelait « la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux. »

Marie-Madeleine Pioché de la Vergne, née en mars 1634, eut pour père Aymard de la Vergne, maréchal de camp et gouverneur du Havre. C'était un homme de mérite, instruit et spirituel, qui dirigea lui-même la première éducation de sa fille. Il fut secondé par sa femme (née de Péna), qui était de Marseille, et comptait quelque troubadour lauréat parmi ses aïeux. Ménage et le P. Rapin lui enseignèrent la langue latine dans laquelle elle fit des progrès surprenants. « Trois ans après que madame de la Fayette eut commencé d'apprendre le latin, nous dit Segrais, elle en savait déjà plus que M. Ménage et que le père Rapin, ses maîtres [1]. » Elle eut de bonne heure une lecture rare. Elle affectionnait particulièrement les poëtes. Toute sa vie elle conserva une inclination marquée pour certains auteurs, comme Horace, Virgile, Montaigne. C'était assez bien choisir, et donner une preuve de cette solidité de goût qui sera son cachet. Le docte Ménage, que ses belles écolières rendaient trop sensible, était en extase devant les mérites de mademoiselle de la Vergne. Il la chanta, en français, en italien, en vers latins de toutes formes, sous le nom de *Laverna*, peut-être aussi en grec, sous le nom d'*Amaryllis*, et eut pour elle toute sa vie une tendre admiration qu'elle mit une certaine coquetterie maligne à encourager, quand elle fut mariée ou veuve.

Le 15 février 1655, à l'âge de vingt-deux ans, mademoiselle de la Vergne épousa François Motier, comte de la Fayette, frère de Louise de la Fayette, cette fille d'honneur d'Anne d'Autriche, qui succéda à madame

[1] *Segraisiana,* p. 15. Paris, 1721.

d'Hautefort dans l'affection et la faveur de Louis XIII. Cette famille était depuis longtemps célèbre ; les la Fayette s'étaient distingués aux journées de Poitiers, de Saint-Quentin, de Cognac, de Moncontour. Madame de la Fayette perdit son mari au bout de quelques années, après en avoir eu un fils dont elle soigna l'éducation avec intelligence et amour.

Vers l'année 1665, elle choisit pour ami de cœur M. de la Rochefoucauld, âgé déjà de cinquante-deux ans. Si la sévérité de la morale peut trouver à redire à cette relation, commencée peut-être dès le vivant de M. de la Fayette, la décence, la constance, le dévouement, la justifièrent ou l'excusèrent aux yeux du monde. Elle chercha dans l'étude et dans la composition de gracieux ouvrages la principale distraction de sa vie presque constamment retirée. La tournure méditative et rêveuse de son esprit la portait vers le roman sérieusement étudié ; elle y trouva la gloire, mais seulement après plusieurs essais d'un mérite secondaire.

Madame de la Fayette débuta dans le roman en 1660, par une petite nouvelle historiqne intitulée *la Princesse de Montpensier*. L'auteur, pour ne pas manquer au *respect* dû à un *illustre nom*, et à la *considération* à laquelle elle était obligée *pour les éminentes personnes qui sont descendues de ceux qui l'ont porté*, a soin d'avertir que « cette histoire n'a été tirée d'aucun manuscrit qui nous soit demeuré du temps des personnes dont elle parle. Ayant voulu, pour son divertissement, écrire des aventures inventées à plaisir, elle a jugé plus à propos de prendre des noms connus dans nos histoires que de se servir de ceux que l'on trouve dans les romans, croyant bien que la réputation de madame de Montpensier ne serait pas blessée par un récit effectivement fabuleux. »

L'intérêt du récit se soutient assez bien, les mœurs sont représentées avec vérité ; le style est net et coulant ; du reste l'ensemble du livre n'offre rien de tranché ni d'éminent.

Le progrès n'est pas encore très-marqué dans son second roman, *Zaïde*, publié en 1671 sous le nom de Segrais, ancien gentilhomme ordinaire de mademoiselle de Montpensier, qui, ayant quitté le service de cette princesse à l'occasion de ses projets de mariage avec Lauzun, avait accepté un logement chez madame de la Fayette, à laquelle il fit goûter le genre des Nouvelles espagnoles qu'il s'occupait alors à traduire ou à imiter. Segrais a lui-même avoué que s'il eut *quelque part à Zaïde*, ce fut *seulement pour la disposition du roman* [1]. Du reste la nouvelle de madame de la Fayette ne diffère guère de celles de Segrais pour le fond et pour la forme. Elle a de grands rapports aussi avec l'*Astrée* et avec les romans de mademoiselle de Scudéri.

« Loin d'avoir réformé les romans en billets de Scudéri et de la Calprenède,

[1] *Segraisiana.*

a dit un judicieux écrivain, *Zaïde* n'en est qu'un diminutif. Même échafaudage romanesque; une situation ingénieuse, mais sans vérité ; absence de couleurs locales ; surcharge d'épisodes; ignorance absolue des mœurs musulmanes; sentiments distillés à l'hôtel de Rambouillet; dialogues sans fin, qui ressemblent à l'amour comme des plaidoyers de collége ressemblent à l'éloquence; enfin, je m'en accuse, de la *Cléopâtre* à *Zaïde*, je n'ai senti que le passage du genre assommant au genre ennuyeux [1]. »

On paraît, à l'époque, n'avoir pas senti cet ennui, à en juger seulement par le témoignage du célèbre Huet que Ménage avait mis en rapport avec madame de la Fayette, et qui publia comme Discours préliminaire de *Zaïde* son *Traité de l'origine des romans;* ce qui faisait dire à madame de la Fayette : « Nous avons marié ensemble nos enfants. »

Ce que *Zaïde* a de meilleur, c'est le style. Comme dans les autres ouvrages de madame de la Fayette, il est clair, sans recherche et sans emphase, correct et parfois élégant. L'auteur le soigna scrupuleusement. « Après que ma *Zaïde* fut imprimée, dit Segrais, madame de la Fayette en fit relier un exemplaire avec du papier blanc entre chaque page afin de la revoir tout de nouveau et d'y faire des corrections, particulièrement sur le langage; mais elle ne trouva rien à y corriger même en plusieurs années, et je ne pense pas que l'on y puisse rien changer, même encore aujourd'hui [2]. »

Par son premier essai madame de la Fayette ne détrôna donc pas mademoiselle de Scudéri; elle ne fit même, avec certaines modifications, que la continuer.

Avec la *Princesse de Clèves*, terminée en 1672, mais mise au jour seulement le 13 mars 1678, une nouvelle manière apparaît enfin. Plus rien dans cette création originale qui ressemble à ces romans d'intrigue si longuement filés, si savamment enchevêtrés, et terminés par de si grandes catastrophes, qui firent la gloire des Gomberville, des la Calprenède, des Scudéri. Plus de fadeurs, plus de grandes phrases, plus de conversations et de disputes interminables. On n'y fait plus de l'amour une science qui a ses principes et sa méthode; on n'y soutient plus thèse sur l'amour avec toutes les formes de la scolastique. Le plus grand mérite du chef-d'œuvre de madame de la Fayette n'est pas dans l'invention; les événements y sont peu nombreux, et il attache par des moyens très-simples. Partout le jeu des situations y sort, pour ainsi dire, du sein de la vraisemblance. Le cœur y parle seul; le langage touchant mais dangereux des affections passionnées y est joint, pour la première fois, à la peinture des mœurs brillantes de la chevalerie; les plus intimes et les plus insaisissables nuances du sentiment y sont rendues avec une vérité saisissante pour tout homme qui a vécu et observé; la décence y est

[1] Lemontey, *Notice sur madame de la Fayette*, t. III des *Œuvres*.

[2] *Segraisiana*, p. 66.

constamment observée avec un tact exquis; enfin la noblesse des caractères laisse fortement empreinte dans les âmes l'idée de la beauté morale : voilà pourquoi il se fait lire avec un intérêt irrésistible.

« La véritable gloire de madame de la Fayette, dit Lemontey, repose sur la *Princesse de Clèves*, parce que ce livre est une création qui a changé une branche de la littérature. Scarron et son *Roman Comique* avaient bien déjà décrédité la verbeuse famille du *Cyrus* et de la *Cassandre;* mais un pas plus difficile restait à faire ; il fallait remplacer ces éternelles rapsodies, et ce fut *la Princesse de Clèves* qui ouvrit la nouvelle carrière qu'attendaient les bons esprits. On vit pour la première fois un cadre simple rempli d'une action intéressante. Les combats de l'amour dans le cœur d'une femme honnête offrirent un tableau naturel, passionné, touchant, traité avec grâce et délicatesse, et s'emparant du lecteur par un trouble délicieux. Le succès en fut général, et pénétra dans les mœurs. Jusque vers le temps des romans de Crébillon, les noms de M. de Nemours et de madame de Clèves firent autorité dans les affaires de cœur à la ville comme à la cour. Cent fois cette aimable composition a servi de modèle, et je ne pense pas qu'elle ait encore été surpassée. On doit y rapporter toutes les louanges que Voltaire et la Harpe ont prodiguées à l'auteur [1]. »

Avec madame de la Fayette le roman est donc renouvelé pour la vérité des situations, pour la sobriété et la rapidité du récit, pour l'expression juste et profonde de la passion ; il faut ajouter pour la peinture naïve de la nature extérieure. Depuis longtemps on ne savait plus guère voir la nature qu'à travers la mythologie, on n'en parlait qu'avec des formes mythologiques. Madame de la Fayette regarde la nature elle-même dépouillée de tous ses voiles ; elle la sent et la rend avec simplicité, sans aucune réminiscence grecque ou latine. « La première trace d'attention aux choses de la nature que j'ai trouvée dans les livres qu'on lit, a dit un homme d'un très-fin esprit, c'est cette rangée de saules sous laquelle se réfugie le duc de Nemours, réduit au désespoir par la belle défense de la princesse de Clèves [2]. » On avait bien prêté quelque attention aux choses de la nature avant madame de la Fayette; le grand mérite de l'auteur de la *Princesse de Clèves* est dans la vérité et la modération antiques de ses peintures. Même éloge à donner aux descriptions; on y consacre aujourd'hui de longues pages: pour peindre la beauté de son héroïne, madame de la Fayette parlera seulement de ses *cheveux confusément rattachés*, de ses *yeux* un peu *grossis par des larmes*, et quelques traits semblables.

Tous les critiques ne font qu'un écho pour louer le style, comme les idées, les sentiments et les peintures de la *Princesse de Clèves*.

« La langue, dit Sainte-Beuve, en est également délicieuse, exquise de choix, avec des négligences et des irrégularités qui ont leur grâce, et que

[1] Lemontey, *Notice sur madame de la Fayette.*

[2] Stendhal, *Mém. d'un touriste.*

Valincourt n'a notées en détail qu'en les supposant dénoncées par un grammairien de sa connaissance, et avec une sorte de honte d'en faire un reproche trop direct à l'aimable auteur. Je n'y distingue que deux locutions qui ont vieilli. « Le roi ne survécut guère *le* prince son fils ; » et : « Milord Courtenay était aussi aimé de la reine Marie, qui l'aurait épousé du consentement de toute l'Angleterre, *sans qu'elle connut* que la jeunesse et la beauté de sa sœur Élisabeth le touchaient davantage que l'espérance de régner, pour *si ce n'est qu'elle connut*, etc.; cette dernière locution revient plusieurs fois [1]. »

La signature, le privilége du roi, le fond même du livre, avaient bien pu faire attribuer *Zaïde* à Segrais. On fit aussitôt honneur de la *Princesse de Clèves* à l'auteur véritable, qui, du reste, s'était fait connaître à l'avance par des lectures confidentielles. On ne douta pas que M. de la Rochefoucauld qui, s'il « n'avait pas étudié, avait un bon sens merveilleux et savait parfaitement bien le monde [2], » n'eût aidé son amie de son goût et de son expérience ; mais madame de la Fayette n'en obtint pas moins toute la gloire qu'elle méritait. On ne s'entretint plus, dans les conversations, dans les lettres, dans les rencontres, que du nouveau roman. Madame de Sévigné, qui se laissait prendre d'un si vif et si naïf intérêt aux longs romans de la Calprenède, de mademoiselle de Scudéri et *tutti quanti*, n'en fut pas guérie par la *Princesse de Clèves*, mais elle sut reconnaître et sentir la supériorité de la Nouvelle historique de son amie. Elle aimait à faire partager aux autres l'admiration que lui causait ce roman d'un genre si nouveau, et, dans une lettre qui est la seule, peut-être, où elle rappelle que madame de la Fayette est auteur, l'incomparable épistolière trace un tableau de la lecture qu'elle en fit à de graves chanoines. Bussy sut, comme sa cousine, apprécier la *Princesse*. « Je sors présentement d'une quatrième lecture de la *Princesse de Clèves*, et c'est le seul ouvrage de cette nature que j'aie pu lire quatre fois [3], » écrivait Fontenelle, l'année même où fut publiée la charmante nouvelle.

Un roman d'amour, quelle que soit la réserve de l'auteur, ne prête guère à des extraits classiques. Cependant nous avons pu détacher de la *Princesse de Clèves* une page parfaitement innocente qui permettra de juger du style de cette nouvelle célèbre.

Outre ses romans [4], madame de la Fayette a laissé quelques esquisses historiques. La plus importante est l'*Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, ouvrage publié longtemps après la mort de l'auteur, et dont la première édition parut en Hollande, en 1720. Madame de la Fayette,

[1] *La Bruyère et la Rochefoucauld*, etc., p. 92.

[2] *Segraisiana*, p. 15.

[3] Lettre imprimée dans le *Mercure galant*, mai 1678.

[4] Nous n'avons point parlé de la *Comtesse de Tende*, à cause du peu d'importance de cette très-courte nouvelle, et aussi parce que nous n'en n'avons pu établir avec certitude l'authenticité, non plus que la date de la première édition.

dans les premiers temps de son mariage, allant au couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot visiter sa belle-sœur, l'ex-favorite de Louis XIII, avait eu fréquemment l'occasion d'y voir la princesse Henriette d'Angleterre auprès de la reine Henriette de France, la veuve de Charles Ier, alors retirée dans ce monastère. La jeune princesse prit madame de la Fayette en amitié. Quand elle fut mariée au frère du roi et devenue le plus brillant ornement de la cour, elle accorda ses entrées particulières chez elle à cette dame, son aînée de dix ans, lui permit de la suivre partout, quoiqu'elle n'eût aucune charge dans sa maison, et la traita avec assez de familiarité pour la faire regarder, quelque temps, comme sa favorite. Après avoir honoré madame de la Fayette des confidences les plus intimes, la duchesse d'Orléans l'engagea elle-même à les rédiger en forme d'histoire.

Lemontey a jugé peu favorablement cette *Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Il l'a appelée un « tableau pâle et monotone de noirceurs et de galanteries, qui donne une fâcheuse idée de l'intérieur de cette cour au temps de sa plus grande splendeur. » Un grand critique de nos jours nous paraît plus équitable quand il dit :

« Madame de la Fayette a donné de Madame Henriette la plus agréable histoire, et telle que toute femme délicate, et née princesse par le cœur, la peut souhaiter. C'est un récit écrit d'après une confidence, et destiné à celle même qui a raconté, qui sourit en se revoyant si justement, si légèrement peinte, et qui, avec une douce malice, prend à quelques endroits la plume pour y retoucher. Madame, après son dîner, aimait à se coucher sur des carreaux ; elle s'approchait de madame de la Fayette, « en sorte que sa tête était quasi sur ses genoux, » et, dans cette position familière et charmante, elle lui racontait le détail de son cœur, ou elle en écoutait l'histoire écrite d'après elle, et elle se regardait au miroir que son amie lui en offrait. Quand on lit aujourd'hui cette histoire si fine, si courue, si touchée à peine, si arrêtée à temps, on a besoin de quelque retour d'imagination pour en ressaisir toute la grâce et en recréer l'enchantement. Il y règne comme un léger duvet des fruits dans leur première fleur, qui s'efface si vous appuyez [1]. »

Le style de l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* est d'une facile et agréable simplicité. On y pourrait relever un certain nombre de négligences, comme dans cette phrase : « Elle lui fit paraître tant de passion, et rompit si entièrement toutes les *contraintes* où la reine mère et le cardinal la tenaient, que l'on peut dire qu'elle *contraignit* le roi à l'aimer » (Ire part., année 1659.) Pures vétilles qui n'ôtent rien au charme doux de cette lecture.

On lit également avec intérêt et avec profit le second travail historique de madame de la Fayette.

« Les *Mémoires de la cour de France* pour les années 1688 et 1689, dit Sainte-Beuve, se font remarquer par la suite, la précision et le dégagé du

[1] Sainte-Beuve, *Causer.*, 19 juill. 1852.

récit : aucune divagation, presque aucune réflexion ; un narré vif, empressé, attentif ; une intelligence continuelle. L'auteur d'un tel écrit était certes un esprit capable d'affaires positives. »

Madame de la Fayette montra cette intelligence des affaires dans toute sa vie privée, et particulièrement en réparant le désordre de la fortune de M. de la Rochefoucauld.

Tous ceux qui aiment les grâces de notre langue, et surtout la netteté et le naturel du style, doivent lire les moindres pages qui nous restent de madame de la Fayette. Dans le petit nombre de ses lettres qui ont été publiées, on reconnaît la plume qui a écrit la *Princesse de Clèves* et l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Ce n'est pas la grâce légère, la vivacité, l'éclat, ni la négligence abandonnée, toujours si charmante de madame de Sévigné. La conversation de madame de la Fayette n'était pas aussi brillante ni aussi vive que celle de plusieurs femmes d'esprit de son temps ; trop de sérieux la faisait quelquefois paraître froide ; le ton général de sa correspondance est de même grave et souvent austère ; mais toujours elle écrit, comme elle parlait, avec une élégante et ingénieuse précision. Dans ses lettres, comme dans ses meilleurs ouvrages, elle met en pratique sa maxime que « la suppression d'une ligne vaut un louis d'or, et celle d'un mot vingt sous. »

Les plus intéressantes comme les plus nombreuses de ces lettres sont celles qu'elle adressa à madame de Sévigné pendant son séjour en Provence, chez sa fille. Madame de Sévigné se plaint souvent de la paresse de son amie à lui répondre ; écrire aussi souvent et avec autant de soin qu'elle le faisait, c'était cependant faire preuve de bonne volonté, dans son déplorable état de santé, continuellement tourmentée par les vapeurs, les fièvres, la migraine.

Le mérite des lettres publiées fait vivement regretter qu'un plus grand nombre soit demeuré jusqu'à maintenant inédit [1].

Pour avoir fait connaître, autant que nous le pouvons ici, madame de la Fayette, il nous reste à dire quelques mots sur sa nature morale.

Madame de la Fayette avait dans le caractère quelque chose d'austère et de triste, qu'elle devait surtout à la maladie et aux souffrances dont toute sa vie fut affligée. Elle était assez encline à juger peu favorablement les hommes. Somaize, dans le portrait flatteur qu'il a tracé d'elle sous le nom de *Féliciane*, avoue qu'elle « était un peu railleuse » ; « mais, ajoute-t-il, elle raille de si bonne grâce qu'elle se fait aimer de ceux qu'elle traite le plus mal, ou du moins qu'elle ne s'en fait pas haïr. » Surtout pour les personnes de son sexe, ses appréciations, on l'a déjà remarqué, sont presque toujours sévères et souvent peu bien-

[1] M. Cousin parle d'une correspondance inédite de madame de la Fayette, vendue à Sens, en 1849, laquelle se compose d'environ cent soixante-seize lettres, et parcourt presque toute la vie de cette dame célèbre. (*Lettres nouvelles* de madame de Longueville. — *Revue des Deux Mondes*, 6e série, t. XI, p. 405.)

veillantes. Son bon sens et la solidité de son esprit, joints à un certain fonds d'humeur, la rendaient trop clairvoyante sur les défauts. Elle ne s'aveuglait pas sur les siens propres, et permettait volontiers qu'on les lui remontrât. « Madame de la Fayette, rapporte Segrais, me disait que de toutes les louanges qu'on lui avait données, rien ne lui avait plu que deux choses que je lui avais dites : qu'elle avait le jugement au-dessus de son esprit, et qu'elle aimait le vrai en toutes choses et sans dissimulation [1]. » Le même écrivain, dont les *Mémoires* offrent les plus abondants et les plus sûrs renseignements sur madame de la Fayette, fait cette observation : « Dire d'une personne qu'*elle est vraie*, c'est faire entendre qu'elle est simple et naturelle. La Rochefoucauld trouva cette heureuse expression pour louer et peindre en même temps le caractère de madame de la Fayette [2]. » Madame de Sévigné témoigne aussi que son amie était très-*vraie* et très-franche : aussi *fallait-il la croire sur parole* : « Elle n'aurait pas donné le moindre titre, ajoute Segrais, à qui que ce fût, si elle n'eût été persuadée qu'il le méritait; et c'est ce qui a fait dire à quelqu'un qu'elle était sèche quoiqu'elle fût délicate [3]. »

Madame de la Fayette ne chercha jamais à briller sur le grand théâtre. Très-considérée de Louis XIV, à peine put-elle, à de longs intervalles, se décider à paraître à la cour. Point de goûts plus modérés que les siens. « C'est assez que d'être, » disait-elle. « Madame de la Fayette, ajoute Segrais, entendait par là que pour être heureux, il fallait vivre sans ambition et sans passions, au moins sans passions. » On ne peut pas dire de l'amie intime de la Rochefoucauld qu'elle sut vivre sans passions; au moins ne manqua-t-elle jamais aux lois de la décence extérieure, et mérita-t-elle ainsi que sa vie fût jusqu'à la fin entourée d'une auréole de considération et d'estime. Gourville est le seul peut-être qui ait parlé défavorablement de son caractère, un peu par jalousie de l'intimité de cette dame avec M. de la Rochefoucauld dont il aurait voulu partager seul la confiance. Racontant un mince démêlé d'intérêt qu'il eut avec elle, il lui prête des vues égoïstes et de petits manéges sournois qui jurent singulièrement avec l'idée que tous les contemporains nous donnent de la sincérité et de l'élévation de son âme. A l'en croire, la vanité était aussi l'un des principaux mobiles de ses actions. Selon lui :

« Madame de la Fayette présumait extrêmement de son esprit, et s'était proposé de remplir la place de madame la marquise de Sablé, à laquelle tous les jeunes gens avaient accoutumé de rendre de grands devoirs, parce qu'après les avoir un peu façonnés, ce leur était un titre pour entrer dans le monde ; mais cela ne réussit pas parce que madame de la Fayette ne voulut pas donner son temps à une chose si peu utile [4]. »

[1] *Segraisiana*, p. 45.
[2] *Ibid.*, p. 36.
[3] *Ibid.*, p. 77.
[4] *Mémoires de Gourville*. Amsterdam, 1782, t. II, p. 171.

Madame de Coulanges, cette grande amie et appréciatrice de madame de la Fayette, avait bien raison de passer cet endroit des *Mémoires* de Gourville, et tout ce qui le précède et le suit, chaque fois qu'elle les lisait. Elle avait droit d'y voir une regrettable malignité. Au rapport de Segrais, madame de la Fayette disait : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit [1]. » Ces seuls mots ne réfutent-ils pas le jugement de Gourville ? Des appréciateurs équitables et éclairés disent bien aussi que madame de la Fayette aurait voulu tenir le haut bout de la société spirituelle dans Paris, et remplacer les Rambouillet, les Sablé, les Choisy, prétention à laquelle s'opposaient sa déplorable santé et l'instabilité de son humeur conséquence de sa mauvaise santé. Mais que signifie ce reproche, adressé à une femme qui ne pouvait point ne pas sentir la supériorité de son esprit ?

La société de M. de la Rochefoucauld était devenue pour madame de la Fayette un bien sans lequel la vie ne pouvait plus avoir que de l'amertume pour elle déjà si triste et si souffrante. Aussi, quand il fut mort, se trouva-t-elle la plus malheureuse des femmes. Sympathisant de cœur à cette grande douleur, madame de Sévigné écrivait à sa fille :

« Où madame la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils ? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de la Rochefoucauld était sédentaire aussi ; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai point quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci ; elle n'allait point faire la presse parmi cette famille ; en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle [2]. »

Quelques semaines plus tard, madame de Sévigné écrivait encore :

« Je ne crois pas en vérité que madame de la Fayette se console ; je lui suis moins bonne qu'une autre ; car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue, tous ceux qui lui étaient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle [3]. »

Dès lors elle ne cessa de languir et de se plaindre d'être *de celles qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile*. Elle finit la sienne en mai 1693, avec courage, et dans des sentiments religieux qu'elle n'avait pas toujours suffisamment montrés.

[1] *Segraisiana*, p. 58.
[2] Lettre à madame de Grignan, 17 mars 1680.
[3] A la même, 12 avril.

Fragment de la *Princesse de Clèves.*

. . . Madame de Mercœur les reçut avec beaucoup de joie, et ne pensa qu'à les divertir et à leur donner tous les plaisirs de la campagne. Comme ils étaient à la chasse à courir le cerf, M. de Nemours s'égara dans la forêt. En s'enquérant du chemin qu'il devait tenir pour s'en retourner, il sut qu'il était proche de Coulommiers ; à ce mot de Coulommiers, sans faire aucune réflexion, et sans savoir quel était son dessein, il alla à toute bride du côté qu'on lui montrait. Il arriva dans la forêt et se laissa conduire au hasard par des routes faites avec soin, qu'il jugea bien qui conduisaient vers le château. Il trouva, au bout de ces routes, un pavillon dont le dessous était un grand salon accompagné de deux cabinets, dont l'un était ouvert sur un jardin de fleurs, qui n'était séparé de la forêt que par des palissades, et le second donnait sur une grande allée du parc. Il entra dans le pavillon, et il se serait arrêté à en regarder la beauté, sans qu'il vît [1] venir par cette allée du parc M. et madame de Clèves, accompagnés d'un grand nombre de domestiques. Comme il ne s'était pas attendu à trouver M. de Clèves, qu'il avait laissé auprès du roi, son premier mouvement le portait à se cacher : il entra dans le cabinet qui donnait sur le jardin de fleurs, dans la pensée d'en ressortir par une porte qui était ouverte sur la forêt ; mais, voyant que madame de Clèves et son mari s'étaient assis sous le pavillon, que leurs domestiques demeuraient dans le parc, et qu'ils ne pouvaient venir à lui sans passer dans le lieu où étaient M. et madame de Clèves, il ne put se refuser de voir cette princesse, ni résister à la curiosité d'écouter sa conversation avec un mari qui lui donnait plus de jalousie qu'aucun de ses rivaux.

Il entendait que M. de Clèves disait à sa femme : Mais pourquoi ne voulez-vous pas venir à Paris ? Qui vous peut retenir à la campagne ? Vous avez depuis quelque temps un goût pour la solitude qui m'étonne et qui m'afflige, parce qu'il nous sépare ; je vous trouve même plus triste que de coutume, et je crains que vous n'ayez quelque sujet d'affliction. Je n'ai rien de fâcheux dans l'esprit, répondit-elle avec un air embarrassé ; mais le tumulte de la cour est si grand, et il y a toujours un si grand monde chez vous, qu'il est impossible que le corps et l'esprit ne se lassent, et que l'on ne cherche du repos. Le repos, répliqua-

[1] S'il n'avait pas vu... Archaïsme.

t-il, n'est guère propre pour [1] une personne de votre âge ; vous êtes chez vous et dans la cour de manière à ne pas vous donner de lassitude, et je craindrais plutôt que vous ne fussiez bien aise d'être séparée de moi. Vous me feriez une grande injustice d'avoir cette pensée, reprit-elle avec un embarras qui augmentait toujours ; mais je vous supplie de me laisser ici : si vous y pouviez demeurer, j'en aurais beaucoup de joie, pourvu que vous y demeurassiez seul, et que vous voulussiez bien n'y avoir point ce nombre infini de gens qui ne vous quittent presque jamais. Ah ! madame, s'écria M. de Clèves, votre air et vos paroles me font voir que vous avez des raisons pour souhaiter d'être seule ; je ne les sais point, et je vous conjure de me les dire. Il la pressa longtemps de les lui apprendre sans pouvoir l'y obliger [2] ; et, après qu'elle se fut défendue d'une manière qui augmentait la curiosité de son mari, elle demeura dans un profond silence, les yeux baissés ; puis tout d'un coup, prenant la parole et le regardant : Ne me contraignez point, lui dit-elle, à vous avouer une chose que je n'ai pas la force de vous avouer, quoique j'en aie eu plusieurs fois le dessein ; songez seulement que la prudence ne veut pas qu'une femme de mon âge, et maîtresse de sa conduite, demeure exposée au milieu de la cour. Que me faites-vous envisager, madame ! s'écria M. de Clèves ; je n'oserais vous le dire, de peur de vous offenser. Madame de Clèves ne répondit point ; et son silence achevant de confirmer son mari dans ce qu'il avait pensé : Vous ne me dites rien, reprit-il, et c'est me dire que je ne me trompe pas. Eh bien ! monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je vais vous faire un aveu que l'on n'a jamais fait à un mari ; mais l'innocence de ma conduite et de mes intentions m'en donne la force. Il est vrai que j'ai des raisons pour m'éloigner de la cour, et que je veux éviter les périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge. Je n'ai jamais donné nulle marque de faiblesse, et je ne craindrais pas d'en laisser paraître si vous me laissiez la liberté de me retirer de la

[1] Propre à, ou plutôt ce qui convient, ce qui plaît à...

On trouve assez souvent *propre pour*, suivi d'un nom de chose ou de personne avec diverses nuances de signification. » Le vin de Bourgogne paraît bien plus *propre pour* la santé que le vin de Champagne. » (PLUCHE, *Spect. de la Nat.*, 2e p., XIVe entr.) Emploi fréquent chez cet auteur.

« Je n'étais *propre* que *pour* un roi qui aurait régné par lui-même, et qui n'aurait eu d'autre désir que de rendre sa gloire immortelle aussi bien dans le ciel que sur la terre. » (ARNAULD D'AND., *Mém.*, II.)

[2] *Engager*, *déterminer*.

cour, ou si j'avais encore madame de Chartres pour aider à me conduire. Quelque dangereux que soit le parti que je prends, je le prends avec joie pour me conserver digne d'être à vous. Je vous demande mille pardons si j'ai des sentiments qui vous déplaisent; du moins je ne vous déplairai jamais par mes actions. Songez que, pour faire ce que je fais, il faut avoir plus d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on n'en a jamais eu : conduisez-moi, ayez pitié de moi, et aimez-moi encore si vous pouvez.

M. de Clèves était demeuré, pendant tout ce discours, la tête appuyée sur ses mains, hors de lui-même, et il n'avait pas songé à faire relever sa femme. Quand elle eut cessé de parler, qu'il la vit à ses genoux, le visage couvert de larmes et d'une beauté si admirable, il pensa mourir de douleur, et l'embrassant en la relevant : Ayez pitié de moi vous-même, madame, lui dit-il, j'en suis digne, et pardonnez si, dans les premiers moments d'une affliction aussi violente qu'est la mienne, je ne réponds pas comme je dois à un procédé comme le vôtre. Vous me paraissez plus digne d'estime et d'admiration que tout ce qu'il y a jamais eu de femmes au monde; mais aussi je me trouve le plus malheureux homme qui ait jamais existé. Vous m'avez donné de la passion dès le premier moment que je vous ai vue; vos rigueurs et votre possession n'ont pu l'éteindre : elle dure encore; je n'ai jamais pu vous donner de l'amour, et je vois que vous craignez d'en avoir pour un autre. Et qui est-il, madame, cet homme heureux qui vous donne cette crainte ? depuis quand vous plaît-il? qu'a-t-il fait pour vous plaire? quel chemin a-t-il trouvé pour aller à votre cœur? Je m'étais consolé en quelque sorte de ne l'avoir point touché, par la pensée qu'il était incapable de l'être [1]. Cependant un autre fait ce que je n'ai pu faire : j'ai, tout ensemble, la jalousie d'un mari et celle d'un amant; mais il est impossible d'avoir celle d'un mari après un procédé comme le vôtre : il est trop noble pour ne pas me donner une sûreté, il me console même comme votre amant. La confiance et la sincérité que vous avez pour moi, sont d'un prix infini : vous m'estimez assez pour croire que je n'abuserai pas de cet aveu. Vous avez raison, madame, je n'en abuserai pas, et je ne vous en aimerai pas moins. Vous me rendez malheureux par la plus grande

[1] La sévérité de la grammaire veut que *le* ne représente qu'un participe passif; et quoique le participe passé soit essentiellement passif, elle ne le regarde point comme tel dans les temps composés du verbe actif.

marque de fidélité que jamais une femme ait donnée à son mari; mais, madame, achevez, et apprenez-moi quel est celui que vous voulez éviter. Je vous supplie de ne me le point demander, répondit-elle; je suis résolue de[1] ne point vous le dire, et je crois que la prudence ne veut pas que je vous le nomme. Ne craignez point, madame, reprit M. de Clèves; je connais trop le monde pour ignorer que la considération d'un mari n'empêche pas que l'on ne soit amoureux de sa femme. On doit haïr ceux qui le sont, et non pas s'en plaindre; et, encore une fois, madame, je vous conjure de m'apprendre ce que j'ai envie de savoir. Vous m'en presseriez inutilement, dit-elle: j'ai de la force pour taire ce que je ne crois pas devoir dire. L'aveu que je vous ai fait n'a pas été par faiblesse, et il faut plus de courage pour avouer cette vérité que pour entreprendre de la cacher.

M. de Nemours ne perdait pas une parole de cette conversation, et ce que venait de dire madame de Clèves ne lui donnait guère moins de jalousie qu'à son mari: il était si éperdument amoureux d'elle qu'il croyait que tout le monde avait les mêmes sentiments. Il était véritable aussi qu'il avait plusieurs rivaux; mais il s'en imaginait encore davantage, et son esprit s'égarait à chercher celui dont madame de Clèves voulait parler. Il avait cru bien des fois qu'il ne lui était pas désagréable, et il avait fait ce jugement sur des choses qui lui parurent si légères dans ce moment, qu'il ne put s'imaginer qu'il eût donné une passion qui devait être bien violente pour avoir recours à un remède si extraordinaire. Il était si transporté qu'il ne savait quasi ce qu'il voyait, et il ne pouvait pardonner à M. de Clèves de ne pas assez presser sa femme de lui dire ce nom qu'elle lui cachait. . . . . .

. . . .

. . . .

Lorsque M. de Clèves fut parti, que madame de Clèves demeura seule, qu'elle regarda ce qu'elle venait de faire, elle en fut si épouvantée qu'à peine put-elle s'imaginer que ce fût une vérité. Elle trouva qu'elle s'était ôté elle-même le cœur et l'estime de son mari, et qu'elle s'était creusé un abîme dont elle ne sortirait plus. Elle se demandait pourquoi elle avait fait une chose si hasardeuse, et elle trouvait qu'elle s'y était engagée sans en avoir presque eu le dessein. La singularité d'un pareil aveu,

[1] Résolue à. On trouve Se résoudre *de*, pour Se résoudre à, dans les meilleurs écrivains, jusqu'en plein dix-huitième siècle. Ainsi dans Montesquieu: « Et *je me résolus de* me mettre en état... » (*Sylla et Eucrate.*)

dont elle ne trouvait point d'exemple, lui en faisait voir tout le péril.

Mais, quand elle venait à penser que ce remède, quelque violent qu'il fût, était le seul qui la pouvait défendre contre M. de Nemours, elle trouvait qu'elle ne devait point s'en repentir, et qu'elle n'avait point trop hasardé. Elle passa toute la nuit pleine d'incertitude, de trouble et de crainte ; enfin le calme revint dans son esprit. Elle trouva même de la douceur à avoir donné ce témoignage de fidélité à un mari qui le méritait si bien, qui avait tant d'estime et tant d'amitié pour elle, et qui venait de lui en donner encore des marques par la manière dont il avait reçu ce qu'elle lui avait avoué.

(*La Princesse de Clèves*, IIe partie.)

Ce qui donna occasion à madame de la Fayette d'écrire l'histoire d'Henriette d'Angleterre.

Comme j'allais souvent dans son cloître (de la mère Angélique, mademoiselle de la Fayette), j'y vis la jeune princesse d'Angleterre, dont l'esprit et le mérite me charmèrent. Cette connaissance me donna depuis l'honneur de sa familiarité, en sorte que quand elle fut mariée j'eus toutes les entrées particulières chez elle, et quoique je fusse plus âgée de dix ans, elle me témoigna jusqu'à la mort beaucoup de bonté, et eut beaucoup d'égards pour moi.

Je n'avais aucune part à sa confidence sur de certaines affaires, mais quand elles étaient passées, et presque rendues publiques, elle prenait plaisir à me les raconter.

L'année 1664, le comte de Guiche fut exilé. Un jour qu'elle me faisait le récit de quelques circonstances assez extraordinaires de sa passion pour elle : « Ne trouvez-vous pas, me dit-« elle, que si tout ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont re-« lation était écrit, cela composerait une jolie histoire ? Vous « écrivez bien, ajouta-t-elle, écrivez, je vous fournirai de bons « mémoires. »

J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes ce plan de notre histoire, telle qu'on la trouvera ici.

Pendant quelque temps, lorsque je la trouvais seule, elle me contait des choses particulières que j'ignorais ; mais cette fantaisie lui passa bientôt, et ce que j'avais commencé dura quatre à cinq années sans qu'elle s'en souvînt.

En 1669, le roi alla à Chambord : elle était à Saint-Cloud, où

elle faisait ses couches de la duchesse de Savoie, aujourd'hui régnante. J'étais auprès d'elle ; il y avait peu de monde, elle se souvint du projet de cette histoire, et me dit qu'il fallait la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avait commencé à me dire : je me remis à les écrire ; je lui montrais le matin ce que j'avais fait sur ce qu'elle m'avait dit le soir, elle en était très-contente. C'était un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connaître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse. Elle badinait avec moi sur les endroits qui me donnaient le plus de peine ; et elle prit tant de goût à ce que j'écrivais, que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main et que j'ai encore.

Le roi revint : elle quitta Saint-Cloud, et notre ouvrage fut abandonné. L'année suivante, elle fut en Angleterre ; et peu de jours après son retour, cette princesse, étant à Saint-Cloud, perdit la vie d'une manière qui fera toujours l'étonnement de ceux qui liront cette histoire. J'avais l'honneur d'être auprès d'elle lorsque cet accident funeste arriva : je sentis tout ce que l'on peut sentir de plus douloureux en voyant expirer la plus aimable princesse qui fut jamais, et qui m'avait honorée de ses bonnes grâces. Cette perte est de celles dont on ne se console jamais, et qui laissent une amertume répandue dans tout le reste de la vie.

La mort de cette princesse ne me laissa ni le dessein ni le goût de continuer cette histoire ; et j'écrivis seulement les circonstances de sa mort, dont je fus témoin.

(*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, Préf.)

Lettre à madame de Sévigné.

Paris, 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique, je n'ai point de tête : j'ai eu la fièvre ; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède ; l'on y a fait des merveilles de toutes parts : je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il était engagé, il y a longtemps ; il l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation ; il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains. Ce n'est pas de quoi il est ques-

tion présentement : il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille ; les Rochers[1] sont pleins de bois; les catarrhes et les fluxions vous accableront. Vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr ; et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes : je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage. Vous venez à Malicorne : vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes. Vous voilà à Paris : vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes. Votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant : à votre loisir, vous vous remettrez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné ; vous avez ici un ménage : mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent ; car votre louage de maison va toujours. Vous direz : Mais je dois, et je payerai avec le temps. Comptez que vous trouvez ici mille écus, dont vous payez ce qui vous presse, qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est : on ne vous le dira pas ; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues ; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas ; et en un mot, ma belle, il faut venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin. Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute ; il y a de la misère et de la pauvreté dans votre conduite ; il faut venir dès qu'il fera beau[2].

[1] Terre de madame de Sévigné en Bretagne.

[2] Nous n'avons rien dit, et nous ne citerons rien d'un écrit récemment réédité sous le titre de *Mémoires de Hollande, histoire particulière en forme de roman*, par madame la comtesse de la Fayette, quatrième édition, publiée par L. Barbier, Techener, 1856. Cette composition, piquante en elle-même, et d'un certain mérite littéraire, n'appartient certainement pas à l'auteur de la *Princesse de Clèves;* et l'histoire romanesque d'une juive convertie n'a aucun rapport avec la vie de l'illustre amie de la Rochefoucauld. Les *Appendices* qui accompagnent la nouvelle édition de ces *Mémoires*, et qui consistent en lettres, en portraits, en poésies italiennes, etc., ne nous semblent pas davantage l'œuvre de madame de la Fayette.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de)

(1626-1696)

Tous les mémoires, tous les romans du temps ne donnent pas une idée aussi juste de la société et des mœurs du dix-septième siècle, que la correspondance de madame de Sévigné à elle seule ; c'est un journal presque quotidien des faits les plus intéressants des quarante plus belles années du règne de Louis XIV, écrit de la plume la plus brillante et la plus légère.

« Ceux qui aiment à réfléchir, a dit Mirabeau, dans un morceau de fine critique trop peu connu, peuvent tirer un avantage précieux des *Lettres* de madame de Sévigné : c'est d'y voir sans nuage l'esprit de son temps et les opinions qui régnaient, ce qu'était le nom de Louis XIV, ce qu'était sa cour, ce qu'était alors le mot de *cour*, ce qu'était la dévotion, ce qu'était une prédication à Versailles, ce qu'était le confesseur du roi, la Chaise, chez qui Luxembourg accusé allait faire une retraite. Ce mélange de faiblesse, de religion et d'agréments, qui caractérise les femmes les plus célèbres ; cette délicatesse d'esprit qui, chez les courtisans, se mêlait à l'excès de l'adulation ; ce ton de chevalerie et d'héroïsme, qui n'excluait pas le talent de l'intrigue, et fait pour plaire à un prince dont la grandeur avait une teinte romanesque ; enfin, dans tous les genres, des caractères de supériorité qui appartiennent à l'époque des grands talents et des grands succès, et qui en imposent à la dernière postérité : voilà ce qu'on trouve dans les *Lettres* de madame de Sévigné [1]. »

L'auteur de ces lettres uniques mériterait, à ce seul titre, une des places les plus privilégiées dans l'histoire de la littérature française.

Madame de Sévigné naquit, — comme le prouvent les registres de la paroisse de Saint-Paul, — à Paris, place Royale, le 5 février 1626, de messire Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de dame Marie de Coulanges. Son père, grand guerrier au dire des mémoires du temps, fut tué dans un combat contre les Anglais, le 22 juillet 1627, à l'âge de trente-un ans. Sa femme l'ayant suivi de près dans la tombe, Marie de Rabutin, orpheline à dix-huit mois, fut d'abord placée sous la tutelle de ses grands-parents, M. et madame de Coulanges ; elle reçut pendant ce temps les soins de Marie le Fèvre d'Ormesson, femme de Philippe de la Tour de Coulanges, son oncle maternel. De cette époque date son amitié pour son cousin Emmanuel, célèbre depuis

[1] *Madame de Sévigné*, par Mirabeau, publié par la *Revue rétrospective*, première série, t. I, p. 120 et suiv.

dans le monde sous le nom de Petit Coulanges, comme le plus aimable des convives et le plus gai des chansonniers. Après la mort de Philippe de Coulanges, arrivée en 1636, une assemblée de famille nomma pour tuteur de la jeune baronne, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, frère de Philippe de la Tour de Coulanges, et, comme lui, oncle de madame de Sévigné du côté maternel. Il dirigea seul l'éducation de sa pupille sur laquelle, d'ailleurs, nous avons peu de détails. Nous savons seulement que mademoiselle de Chantal passa toute sa jeunesse au joli village de Sucy, près de Paris, où son oncle avait fait bâtir une superbe maison, et qu'ayant atteint l'âge où toutes les facultés de l'esprit et de l'imagination se développent, elle voyait souvent Ménage et Chapelain, que Ménage la perfectionna dans la connaissance du latin, et Chapelain dans celle de l'italien et de l'espagnol : ce dernier paraît avoir contribué plus que Ménage à la culture de son esprit.

Elle fut mariée, le 4 août 1644, à dix-huit ans, à Henri, marquis de Sévigné, maréchal de camp, lieutenant de Fougères, descendant d'une des plus anciennes familles de Bretagne : elle lui apportait 100,000 écus de dot. Cette union ne lui procura pas le bonheur qu'elle méritait, mais fit éclater son dévouement, sa douceur, sa résignation généreuse. « Son mari l'estimait et ne l'aimait pas, dit Conrart ; elle l'aimait et ne l'estimait pas. » Il la tint reléguée dans ses terres de Bretagne, aux Rochers, tandis qu'il menait à Paris diverses galanteries. Le volage finit par payer de sa vie, le 4 février 1652, dans un combat singulier avec le chevalier d'Albret, ses légèretés et ses infidélités. C'était, disent les mémoires du temps, un homme fâcheux, que personne ne regretta, excepté sa femme. Elle le pleura longtemps avec les larmes d'une tendresse passionnée. Restée veuve à vingt-cinq ans, belle et recherchée, elle se refusa résolûment à tout nouvel attachement pour se consacrer tout entière à élever ses enfants ; et, avec l'aide de l'abbé de Coulanges, le *Bien bon*, qui lui fut si dévoué jusqu'au dernier jour de sa longue carrière, elle employa toutes les ressources de son esprit actif et pratique à réparer les pertes de fortune que les déréglements de son mari lui avaient fait essuyer. Sa vertu fit l'admiration universelle ; elle résista tour à tour aux hommages et aux séductions du prince de Conti, du grand Condé, de Turenne, du surintendant Fouquet, qui n'avait jamais trouvé de cruelle, et de bien d'autres. Peut-être son cousin, Bussy-Rabutin, un moment, effleura-t-il légèrement le cœur de madame de Sévigné, mais il ne put jamais l'entraîner à aucune action ni à aucun sentiment indigne d'elle. Par toute la suite de son irréprochable conduite, elle a mérité de rester comme le vrai type de la vertu mondaine au dix-septième siècle.

Après avoir réparé le désordre de sa fortune, elle avait reparu dans le monde en 1654. Bientôt son esprit excita l'admiration comme sa beauté. Admise avec empressement dans le cercle de la duchesse de Montausier, elle fut le plus bel ornement du fameux hôtel de Ram-

bouillet qui était encore dans tout son éclat à l'époque de la régence d'Anne d'Autriche.

Madame de Sévigné appartenait à une famille illustre, et elle en était fort glorieuse, témoin son admiration un peu puérile au sujet de la généalogie de la maison de Rabutin, que le comte de Bussy se proposait d'écrire et à laquelle elle semble croire que toute l'Europe va s'intéresser. Quoi qu'il en soit de cette vanité, sa naissance, indépendamment de son mérite, la rapprochait naturellement de la plus haute société. Aussi la voit-on en liaison avec tout ce qu'il y avait alors de personnes distinguées par le rang comme par l'esprit : madame de la Fayette, M. de la Rochefoucauld, le cardinal de Retz, M. de Pomponne, l'abbé Testu, M. et madame de Chaulnes, madame de Maintenon, le cardinal de Bouillon, la princesse de Tarente, Segrais, Chapelain, les pères Bouhours et Rapin, M. de Lamoignon, l'abbé de Polignac. Elle ne fréquentait que ceux qu'elle considérait, et, d'après le témoignage de Somaize, « elle ne donnait pas aisément son estime. » Elle se plaisait particulièrement dans la société de beaux esprits comme Ménage, Chapelain, Marigny, l'abbé de Montreuil, Saint-Pavin, Segrais.

Elle était consultée comme un oracle en matière de goût. L'auteur du *Dictionnaire des Précieuses*, la célébrant sous le nom de Sophronie, donne sa *ruelle* comme l'un des plus fréquentés de ces vingt rendez-vous de conversation qu'il nous peint. Il fait ainsi son éloge : « Elle a une promptitude d'esprit la plus grande du monde à connaître les choses et à en juger... Les plus habiles font vanité d'avoir son approbation. » Le même fait est attesté par Jean de la Forge, qui, lui conservant le nom de Sophronie, dit dans la clef de son *Cercle des femmes savantes* : « Si j'avais oublié cette aimable personne, j'aurais irrité contre moi toute l'académie des savants qui ne trouvent point de meilleur moyen pour faire réussir leurs ouvrages que de consulter son jugement et de les soumettre à sa censure. »

Comment ne pas rechercher une femme qui joignait tant d'amabilité à tant d'esprit? Madame de la Fayette, dans son *Portrait de madame de Sévigné* publié en 1649, peint ainsi la charmante marquise, en s'adressant à elle-même :

« Votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre d aussi charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation dont la contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme, et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous ; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux ; et que quand on vous écoute, on ne voit plus qu'il manque quelque chose à la régularité de vos traits, et l'on vous cède la beauté du monde la plus achevée [1]. »

[1] *Portrait de madame de Sévigné*, par madame de la Fayette, sous le nom d'un inconnu.

Madame de la Fayette lui écrivait encore : « Votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté lorsqu'ils vous environnent; enfin la joie est l'état véritable de votre âme, et le chagrin vous est plus contraire qu'à personne du monde. »

Tous les contemporains sont unanimes à peindre madame de Sévigné comme le caractère le plus gai et le plus sociable. « Son esprit est vif et enjoué, et elle est plus propre à la joie qu'au chagrin, » dit Somaize. Tallemant des Réaux, dans son *Historiette* sur *Sévigny et sa femme*, exprime le même jugement : « Ce Sévigny, dit-il, n'était point un honnête homme, et il ruinait sa femme qui est une des plus aimables et des plus honnêtes personnes de Paris. Elle chante, elle danse, et a l'esprit fort vif et fort agréable. »

La conversation était le plaisir le plus cher à cette aimable personne. Elle la recherchait comme une joie intime plutôt que comme une occasion d'éclat, et souvent dans la société de l'hôtel de Chaulnes, dans celle du duc de la Rochefoucauld et de madame de la Fayette, elle aimait à se faire oublier, et paraissait presque nulle. Rien ne lui plaisait moins que ces gens affectés *qui ont de l'esprit tout le jour.*

Douée de toutes les qualités naïves et spontanées qui ne doivent rien qu'à la nature, madame de Sévigné sut merveilleusement les développer par une culture perpétuelle, en particulier par la lecture. Elle s'appliquait avec goût et réflexion, dans tous les lieux où elle se trouvait, surtout dans la solitude, aux lectures les plus variées. Ses lettres sont remplies de traits qui attestent chez elle cette noble passion.

« J'achève tous les livres, et vous les commencez, dit-elle à sa fille [1]; cela s'ajusterait fort bien, si nous étions ensemble, et fournirait même beaucoup à notre conversation..... Le bruit et le tracas de Vitré me sera bien moins agréable que mes bois, ma tranquillité et mes lectures [2]..... Tant que nous aurons des livres, nous ne nous pendrons point [3]..... Ne soyez point du tout en peine de moi, je lis et je m'amuse [4]..... Nous lisons beaucoup, et du sérieux et des folies, et de la Fable et de l'Histoire. Nous nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner; on nous plaint à Paris; on croit que nous sommes au coin de notre feu à mourir d'ennui, et à ne pas voir le jour [5]..... Nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire : car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarrazin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer, au contraire ; nous donnons quelquefois dans les Morales de Plutarque, qui sont admirables, *les Préjugés*, les Réponses des Ministres, un peu d'Alcoran, si on voulait; enfin je ne sais quel pays nous ne battons pas [6]..... Quand il n'y a

[1] 8 juillet 1671.
[2] 22 juillet 1671.
[3] 23 sept. 1671.
[4] 29 sept. 1675.
[5] 29 déc. 1675.
[6] 25 sept. 1680.

personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout [1]..... »

Parlant du peu de goût que le marquis de Grignan, son petit-fils, avait pour la lecture, qui faisait au contraire le plus doux plaisir de sa petite-fille Pauline, depuis madame de Simiane, « cette *dévoreuse de livres* [2], » elle s'exprime en ces termes :

« Il serait donc bien heureux s'il aimait à lire, comme Pauline qui aime à savoir et à connaître. La jolie, l'heureuse disposition ! on est au-dessus de l'envie et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes [3]. »

Cet esprit si délicat et si fin se laissait charmer par des lectures d'un ordre inférieur ; elle dévorait les productions non-seulement de mademoiselle de Scudéri, mais de la Calprenède. A quarante-cinq ans, elle avouait à sa fille que *la pruderie de ne plus aimer* ces romans ne lui était *pas encore arrivée*, et qu'*elle s'en laissait divertir sous prétexte de son fils qui l'avait mise en train.*

Elle écrivait encore à madame de Grignan :

« Je reviens donc à nos lectures : c'est sans préjudice de *Cléopâtre* que j'ai gagé d'achever ; vous savez comme je soutiens les gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là ; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir à quel point je suis blessée des méchants styles ; j'ai quelques lumières pour les bons, et personne n'est plus touché que moi des charmes de l'éloquence. Le style de la Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de la Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu : la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille ; j'entre dans leurs desseins ; et si je n'avais M. de la Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. Vous m'apparaissez pour me faire honte ; mais je me dis de mauvaises raisons, et je continue. »

Elle s'est mise à lire Nicole, et n'en continue pas moins la Calprenède ; elle en fait naïvement l'aveu à sa fille dans une lettre du 15 juillet 1671.

« Cette morale de Nicole, dit-elle, est admirable, et Cléopâtre va son train, mais sans empressement et aux heures perdues : c'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur la belle âme. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui est bien, pourvu que l'on m'en garde le secret. »

[1] 29 nov. 1689.
[2] 15 janv. 1690.
[3] 14 déc. 1689.

Elle dit encore dans une autre lettre : « Mon fils m'a plantée dans le milieu de *Cléopâtre*, et je l'achève ; cela est une folie dont je vous demande le secret. »

Madame de Sévigné s'excuse assez de son admiration pour qu'on la lui pardonne, comme à d'autres esprits très-distingués qui eurent un pareil engouement pour l'auteur de *Cassandre*, de *Cléopâtre* et de *Pharamond:* on a récemment publié une lettre très-flatteuse que lui écrivait du camp le vainqueur de Rocroy. Du reste, madame de Sévigné sut plus tard se défaire de ce goût pour des productions médiocres ; l'histoire, la morale, la poésie, eurent une préférence décidée dans ses lectures ; « les romans furent méprisés, et gagnèrent les petites armoires. » Ceux de son amie madame de la Fayette obtinrent l'exception qu'ils méritaient.

Quelle que fût la vivacité du goût de madame de Sévigné pour la lecture, il n'égalait point celui qu'elle trouvait à entretenir un commerce épistolaire avec ses amis absents, avec sa fille surtout. Écrire des lettres était sa plus chère occupation ; c'était « la première affaire de sa vie[1] ; » elle en écrivait tous les jours, et ne manquait jamais un courrier. On connaît ses plaisantes admirations pour l'invention de la poste, et sa chaleur de reconnaissance pour ces braves courriers contre lesquels aussi elle se fâche et s'irrite tout de bon quand ils lui paraissent en retard. Elle écrivait partout et en tout temps, à la ville, à la campagne, en voyage, le jour, la nuit. Si quelquefois la maladie, un accident, l'empêchait d'écrire de sa propre main, alors elle dictait ; ainsi, aux Rochers, elle se servait de la main de son fils, ou, en l'absence du chevalier, de celle d'une jeune voisine qui ne savait pas quel était *le lendemain de la veille de Pâques*. Mais, comme le remarquait Corbinelli, elle perdait une partie de son esprit quand elle dictait ; son style si vif et si serré devenait alors lâche. Elle en donne elle-même la raison en disant à Bussy : « Nous pourrions fort bien causer, si l'on causait avec la main d'un autre[2]. »

Le plus grand nombre de ses lettres sont adressées à sa fille. Elle avait épousé Adhémar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général en Languedoc. Seize mois après son mariage, au commencement de la guerre de Hollande, M. de Grignan l'emmena en Provence où le roi l'avait nommé pour remplacer le gouverneur de cette province, le duc de Vendôme, encore trop jeune pour y commander dans des circonstances si graves. Cette séparation fut extrêmement sensible à madame de Sévigné qui avait voulu avoir un homme de cour pour gendre, afin de garder sa fille auprès d'elle. Condamnée à ne plus la revoir qu'après des intervalles toujours longs, elle chercha sa consolation dans une correspondance pour ainsi dire de tous les instants, qui dura jusqu'à sa mort, et comprend l'espace

[1] Lettre du 26 juin 1675.

[2] Lettre du 1er mars 1676.

de vingt-cinq années : elle ne fut interrompue que dans les temps où la mère et la fille se virent réunies, ainsi pendant quatorze mois des années 1672 et 1673.

Madame de Sévigné écrivait à sa fille à toute occasion et sans occasion ; quelquefois même c'était simplement pour épancher son cœur, et elle n'envoyait pas les lettres.

« Si l'on pouvait, dit-elle, écrire tous les jours, je m'en accommoderais fort bien ; je trouve même quelquefois le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas [1]. »

Elle avait besoin de se faire violence pour ne pas écrire, et pour s'arrêter, une fois en train.

« Je vous prie, ma très-chère, de ne point vous suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies ; songez que je cause et que je ne suis point du tout accablée de visites ; j'ai tout le temps qu'il me faut et au delà, et c'est par pitié de vous que je les finis ; car si j'en avais autant de moi, je ne les finirais point [2]. »

Sa fille s'inquiète pour sa mère de la fatigue que peuvent lui causer tant d'écritures.

« Allez vous promener, madame la comtesse, lui répond madame de Sévigné, de venir me proposer de ne vous point écrire ; apprenez que c'est ma joie, et le plus grand plaisir que j'aie ici. Voilà un plaisant régime que vous me proposez ! Laissez-moi conduire cette envie en toute liberté, puisque je suis si contrainte sur les autres choses que je voudrais faire pour vous [3]. »

Cette délicieuse correspondance est toute remplie des expressions de l'extraordinaire tendresse de madame de Sévigné pour sa fille. La pensée de *la pauvre Madelonne* tristement reléguée *dans son château de Provence* [4] ne la quitte pas. Vient-elle la rejoindre, les fatigues qu'elle peut éprouver sont un cruel tourment pour sa mère, et l'occasion d'un redoublement de chaleur dans les témoignages de son amour.

« Que ne vous dois-je point, ma chère enfant, pour tant de peines, de fatigues, d'ennuis, de froid, de gelée, de frimas, de veilles ? Je crois avoir souffert toutes ces incommodités avec vous ; ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous, je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valais pas l'extrême peine que vous prenez pour moi, c'est-à-dire par un certain côté ; car celui de la tendresse et de l'amitié relève bien mon mérite à votre égard. Quel voyage, bon Dieu ! et quelle saison ! Vous arriverez précisément le plus court jour de l'année, et par conséquent vous nous ramènerez le soleil. J'ai vu une devise qui me conviendrait assez ; c'est un arbre sec et comme mort, et

[1] Lettre du 28 août 1675.
[2] Lettre du 29 nov. 1664.
[3] Lettre du 1er juin 1676.
[4] Lettre du 6 août 1675.

autour ces paroles : *Fin che sol ritorni.* (Jusqu'à ce que le soleil soit de retour.) Qu'en dites-vous, ma fille [1] ? »

Madame de Sévigné pensait avec justice qu'on ne pouvait pas aller plus loin qu'elle dans l'amour maternel :

« Je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus loin ; si quelqu'un souhaitait mon amitié, il devrait être content que je l'aimasse seulement autant que votre portrait [2]. »

Elle ne s'intéresse à personne et à rien que par rapport à sa fille.

« Je veux commencer par votre santé ; c'est ce qui me tient uniquement au cœur. C'est sans préjudice de cette continuelle pensée que je vois, que j'entends, et que je prends intérêt à toutes les choses du monde ; elles sont plus proches ou moins loin de moi selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous : vous me donnez même l'attention que j'ai aux nouvelles [3]. »

Ce n'est pas seulement de l'amour maternel que madame de Sévigné ressent pour sa fille ; c'est une tendresse d'inclination. Une des innombrables lettres qu'elle lui adresse se termine ainsi :

« Adieu, ma très-belle ; vous savez comme je suis à vous, et que l'amour maternel y a moins de part que l'inclination [4]. »

C'est encore plus que de l'inclination, c'est l'enthousiasme de la passion. Fascinée pour sa fille, comme un amant peut l'être pour l'objet qu'il adore, elle ne voit, elle n'imagine rien qui lui soit comparable.

« *Or sus, verbalisons.* Voilà donc le bonhomme Polignac arrivé ; pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air : Puisque mademoiselle de Grignan balance, mademoiselle d'Alerac peut-elle balancer ? Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous dites de votre esprit et de votre corps ; ni l'un ni l'autre ne sauraient être épais comme vous les représentez : je les ai vus trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps ; mais que dis-je, *commun ?* ô plume étourdie et téméraire ! c'est vous qu'il faudrait écraser plutôt que celle que le coadjuteur outragea si injustement à Livry. Jamais le mot de *commun* ne sera fait pour vous ; rien de commun, ni dans l'âme ni dans le corps ; je reprends donc ce mot pour l'employer à tout le reste du monde qui n'en mérite point d'autre ; je fais pourtant des exceptions, mais guère [5]. »

L'amour de madame de Sévigné pour sa fille est d'autant plus admirable qu'elle paraît n'avoir pas été payée d'un aussi parfait retour qu'elle était en droit de le souhaiter. Madame de Grignan était ordinai-

[1] Lettre du 15 déc. 1676.
[2] 2 août 1675.
[3] 26 janv. 1680.
[4] 19 août 1671.
[5] 22 juill. 1685.

rement froide dans ses lettres à sa mère. Quand elles étaient réunies, des différends assez fréquents navraient le cœur de madame de Sévigné. Ils tenaient surtout à la contrariété de leurs caractères, madame de Grignan étant aussi grave, aussi triste, aussi sévère, que madame de Sévigné était vive, enjouée, indulgente, affectueuse. « Nos humeurs, écrit madame de Sévigné, sont un peu opposées ; mais il y a bien d'autres choses sur quoi nous sommes d'accord, et puis, comme vous dites, nos cœurs nous répondent de notre degré de *parenté* [1]. »

Dans une des lettres inédites qu'à récemment publiées M. Ch. Capmas nous voyons combien ces mésintelligences étaient sensibles à madame de Sévigné :

« Mon Dieu, ne nous reverrons-nous jamais en nous faisant sentir toutes les douceurs de l'amitié que nous avons ? N'ôterons-nous point les épines, et n'empêcherons-nous point qu'on ne nous dise tous les jours, avec une barbarie où je ne puis m'accoutumer : « Ah ! que vous voilà bien, à cinq cents lieues l'une de l'autre ; voyez comme madame de Grignan se porte ; elle serait morte ici ; vous vous tuez l'une l'autre ! » Je ne sais pas comme vous vous trouvez de ces discours ; pour moi, ils m'assomment ; et si c'est comme cela qu'on me veut consoler, j'en suis fort satisfaite. Faisons donc mieux, ma bonne, une autre fois. N'apportez point ou ne faites point de dragons ; aimez votre santé et jouissez de la mienne ; remettons-nous en bonne réputation ; faisons voir que nous sommes assez raisonnables pour vivre ensemble, quand la Providence le veut bien. Je suis frappée outre mesure des blâmes qu'on me veut donner ; je ne vois point où j'ai tort, moi qui en conviens si ingénument. Je vous vois souffrante, ma bonne, et l'on ne veut pas que je sois fâchée ! Je finis tout court.

« Ma bonne, corrigeons-nous, revoyons-nous : ne donnons plus à notre tendresse la ressemblance de la haine et de la division. Songez à mes complaisances sur ma santé ; ayez-en un peu de votre côté. Songez de quelle manière je vous aime ; mettez-vous à ma place ; faisons-nous honneur de nos sentiments, qui sont si beaux et si bons : pourquoi les défigurer ? Ma bonne, je suis folle ; voilà qui est fait ; je n'en parlerai plus. C'est que le bon d'Hacqueville m'a sermonnée ; ne lui en parlez point ; car il vous aime : ne m'ôtez point l'espoir de vous revoir en santé avec moi [2] ! »

Trois mois après, le 5 avril 1680, elle écrivait encore à madame de Grignan :

« Vous ne tenez aucune de vos paroles, ma bonne, quand il est question de vous ménager ; la Rouvière n'est pas content de vous, ni moi, par conséquent. Vous me direz que si vous vous trouviez mal, vous n'écririez pas : ah ! voilà, ma bonne, ce qui n'est pas tout à fait vrai ; vous vous trouvez mal et vous écrivez, et vous ne me dites pas un mot de votre santé. C'est que vous ne voulez pas me dire que vous êtes retombée dans vos incommodités. Je ne laisse pas, ma chère bonne, de le savoir, et d'en être extrêmement touchée. Votre médecin prétend que si vous n'aviez point négligé vos remèdes et votre régime,

[1] Lettre du 8 juillet 1672.
[2] 27 juin 1677.

vous ne seriez pas retombée. J'espère que vous aurez eu quelque pitié de vous et de nous. Je dis toujours la même chose ; c'est qu'il est toujours question aussi de la même chose. Si vous saviez ce que c'est qu'une lettre de vous où je ne vois pas un mot de votre état, pas un mot de Montgobert ! Ma bonne, c'est une ignorance insupportable, et je n'interprète jamais bien ce silence. Je prie M. de Grignan de considérer ce que vous fait l'air de Grignan, et de croire que vous n'êtes plus en état d'essayer de vous y accoutumer. Cet essai vous coûterait trop cher [1]. »

D'autres lettres du mois de juillet 1679 expliquent les causes de ces mésintelligences. Madame de Grignan avait donné du chagrin à sa mère, et lui écrivait pour lui témoigner son repentir et lui demander pardon ; madame de Sévigné lui dit dans sa réponse :

« Je vous ai dit ceci plusieurs fois, je vous le dis encore, et c'est une vérité ; je suis persuadée que vous ne voulez pas en abuser, mais il est certain que vous faites toujours, en quelque façon que ce puisse être, la seule agitation de mon âme : jugez si je suis sensiblement touchée de ce que vous me mandez. Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas pour huit jours, ni pour y faire pénitence, mais pour vous embrasser, et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins, que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner, me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence. Si votre cœur était un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste : par exemple, n'est-ce pas un assassinat que d'avoir cru qu'on voudrait vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses dures ? Et le moyen que je pusse deviner la cause de ces chagrins ? Vous dites qu'ils étaient fondés : c'était dans votre imagination, ma fille ; et sur cela, vous aviez une conduite qui était plus capable de faire ce que vous craigniez (si c'était une chose faisable) que tous les discours que vous supposiez qu'on me faisait ; ils étaient sur un autre ton ; et puisque vous voyiez bien que je vous aimais toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire connaître que vous m'aimiez ? Je perdais beaucoup à me taire ; j'étais digne de louanges dans tout ce que je croyais ménager ; et je me souviens que, deux ou trois fois, vous m'avez dit le soir des mots que je n'entendais point du tout alors. Ne retombez donc plus dans de pareilles injustices ; parlez, éclaircissez-vous, on ne devine pas ; ne faites point, comme disait le maréchal de Grammont, ne laissez point vivre ni rire des gens qui ont la gorge coupée, et qui ne le sentent pas. Il faut parler aux gens raisonnables, c'est par là qu'on s'entend ; et l'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité : le temps vous persuadera peut-être de cette vérité. Je ne sais comme je me suis insensiblement engagée dans ce discours ; il est peut-être mal à propos [2]. »

Le manque d'expansion et de confiance, voilà ce que madame de Sévigné reprochait le plus à sa fille, et ce qui la rendait surtout malheureuse. Dans une lettre où elle s'abandonne sans réserve à sa douleur :

[1] *Lettres inédites de madame de Sévigné*, publiées par M. Ch. Capmas, II, 129-130.
[2] Lettre du 18 sept. 1679.

« Il faut, ma chère bonne, dit-elle, que je me donne le plaisir, une fois pour toutes, de vous dire comme je suis pour vous. Je n'ai point l'esprit de vous le dire ; je ne vous dis rien qu'avec timidité et de mauvaise grâce, tenez-vous donc à ceci... Vous disiez bien cruellement, ma bonne, que je serais trop heureuse quand vous seriez loin de moi, que vous me donniez mille chagrins, que vous ne faisiez que me contrarier... Ma très-chère, vous ignorez bien comme je suis pour vous, si vous ne savez que tous les chagrins que peut me donner l'excès de la tendresse que j'ai pour vous, sont plus agréables que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de part. Il est vrai que je suis quelquefois blessée de l'entière ignorance où je suis de vos sentiments, du peu de part que j'ai à votre confiance ; j'accorde à peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette séparation de toutes sortes de confidences..... Votre présence, un mot d'amitié, un retour, une douceur me ramène et me fait tout oublier..... Hélas ! je n'ai jamais eu qu'un but, qui est votre santé, votre présence et de vous retenir avec moi..... Ma pauvre bonne, voilà une abominable lettre..... Je ne veux point de réponse ; Dieu vous en garde, ce n'est pas mon dessein. Embrassez-moi seulement et me demandez pardon ; mais je dis pardon d'avoir cru que je pusse trouver du repos dans votre absence. »

Quelle générosité et quelle délicatesse dans cette tendresse mal récompensée ! Évidemment, quand elle parlait avec cet accent d'affliction, la sensible mère avait été profondément blessée. Les injustices de sa fille, en cette circonstance, peuvent s'excuser un peu par l'état d'irritation où la tenaient des souffrances continuelles, dans cet hiver de 1679 où elle était à Paris gravement malade de la poitrine.

Mais madame de Sévigné eut encore, en divers temps, à se plaindre de semblables griefs, qui n'avaient pas la même excuse. Jamais sa tendresse ne se découragea ni ne diminua, et toujours le moindre retour l'enivrait de bonheur. Écoutez ces cris partis du fond des entrailles :

« Ah ! ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié, que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me fâchez, quand, même en badinant, vous dites que je devrais avoir une fille comme mademoiselle d'Alerac, et que vous êtes imparfaite ! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait ; mais ne me souhaitez jamais rien que vous, vous êtes pour moi toute chose, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. Ah ! quels trésors infinis vous m'avez quelquefois cachés ! Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond [1]. »

Madame de Grignan paraît avoir eu l'esprit le plus distingué, surtout le plus sérieux. Elle *n'estimait ni Virgile ni Homère*, à ce que dit son frère, mais elle s'était faite *la fille de Descartes*, et poussait le goût des questions abstraites jusqu'à disserter sur *l'indéfectibilité de la matière et les négations non conversibles*. Madame de Sévigné l'appelle, « toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans ses pensées [2] ; »

[1] Lettre du 20 sept. 1684.

[2] Lettre du 16 oct. 1689.

mais elle sent et déplore l'abus, surtout en voyant la tristesse et la morosité qui dominent les pensées et l'humeur de sa fille.

« Vos rêveries, lui dit-elle, ne sont jamais agréables, vous vous les imprimez plus fortement qu'une autre ; vous savez l'effet de ces épuisements, et le besoin que vous avez d'être quelquefois *spensierata* (sans penser) ; rien n'est si sain aux personnes délicates. Vos lectures mêmes sont trop épaisses ; vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point : c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit ; on ne s'en porte pas mieux [1]. »

Malgré cet excès de philosophie, madame de Grignan possédait assez de qualités solides et estimables pour que la supériorité de la fille sur la mère ait paru évidente à des hommes comme Joseph et Xavier de Maistre [2].

Jusqu'à quel point madame de Grignan poussa-t-elle la sécheresse de cœur qui semble avoir déparé ses mérites supérieurs ? C'est ce que ses réponses à sa mère auraient pu seules nous révéler ; mais elles ont toutes été perdues ou détruites. Perte extrêmement regrettable, ne serait-ce que pour l'excellence littéraire qu'elles durent avoir, à en juger d'après les éloges de madame de Sévigné, qui ne tarit pas sur ce chapitre. Elle lui trouve « des pensées et des tirades incomparables. » Elle va jusqu'à la comparer à Tacite :

« Il y a quelquefois dans vos lettres des endroits qui sont très-plaisants, mais il vous échappe des périodes comme dans Tacite ; j'ai trouvé cette comparaison, il n'y a rien de plus vrai [3]. »

Quelques jours plus tard, encore des éloges aussi forts :

« L'abbé Arnauld me pria l'autre jour de lui montrer un morceau de votre style : son frère lui en dit du bien. En le lui montrant, je fus surprise moi-même de la justesse de vos périodes ; elles sont quelquefois harmonieuses : votre style est devenu comme on le peut souhaiter, il est fait et parfait ; vous n'avez qu'à continuer et vous bien garder de le vouloir rendre meilleur [4]. »

Et madame de Sévigné semble sérieusement persuadée que sa fille écrit mieux qu'elle-même :

[1] Lettre du 17 mai 1680.

[2] « Je suis bien aise que mon frère ait jugé comme moi madame de Sévigné. Nous ne parlons pas du talent, qui est *invariable*, mais du caractère. Si j'avais à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre. Je sais bien que c'est une mode de condamner madame de Grignan, mais par le recueil seulement des lettres de la mère, lues comme on doit lire, la supériorité de la fille sur la mère (dans tout ce qu'il y a de plus essentiel) me paraît prouvée à l'évidence. » (Lettre du comte Joseph de Maistre à M. le comte Rodolphe, 4 août 1813.)

C'est là un de ces jugements très-particuliers et tout à fait inacceptables dont M. de Maistre offre trop d'exemples.

[3] Lettre du 6 mai 1672.

[4] 23 mai 1672.

« Je reçois deux de vos lettres : l'une me vient du côté de Paris, et l'autre de Lyon. Vous êtes privée d'un grand plaisir, de ne faire jamais de pareilles lectures ; je ne sais où vous prenez tout ce que vous dites, mais cela est d'un agrément et d'une justesse à quoi l'on ne s'accoutume point [1]. »

Ce que madame de Sévigné loue le plus souvent dans sa fille est la solidité de ses réflexions et le tour frappant qu'elle y sait donner :

« Vos réflexions sur les sacrifices que l'on fait à la raison sont fort justes dans l'état où nous sommes : il est bien vrai que le seul amour de Dieu peut nous rendre heureux en ce monde et en l'autre : il y a très-longtemps qu'on le dit; mais vous y avez donné un tour qui m'a frappée [2]. »

Et un autre jour :

« Ce que vous dites sur la liberté que prend la mort d'interrompre la fortune est incomparable [3]. »

La concision et l'heureux choix des mots sont encore des qualités que madame de Sévigné exalte dans sa fille :

« Vous parlez de bien écrire, personne n'écrit mieux que vous ; quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez [4] ! »

Empressée de faire partager son admiration, madame de Sévigné communiquait à des amis d'élite quelques parties au moins de ces merveilleuses lettres. Elle raconte qu'elle en lit *par-ci par-là* certains endroits choisis aux gens qui en sont dignes : « Quelquefois j'en donne aussi une petite part à madame de Villars, mais elle s'attache aux tendresses, et les larmes lui en viennent aux yeux. » Nous avons vu que l'abbé Arnauld, le fils d'Arnauld d'Andilly, était un de ces heureux confidents. M. de Pomponne en était aussi. « Il vous trouve admirable, écrivait madame de Sévigné à sa fille ; je n'ose vous dire à quel style il compare le vôtre, ni les louanges qu'il lui donne [5]. »

Une partie de ces louanges, on peut le supposer, étaient accordées à la complaisance et au désir de flatter madame de Sévigné dans cette idolâtrie pour sa fille, qui allait si loin qu'Arnauld d'Andilly pouvait lui reprocher d'être à cet égard *une jolie païenne*. Il y avait bien quelque singularité dans cet excès de tendresse ; mais elle ne lui donnait aucun ridicule. Tout le monde connaissait sa faiblesse, mais, comme elle était la première à l'avouer et à s'en moquer avec esprit et amabilité, non-seulement on l'excusait, mais on l'approuvait, on l'admirait, on la chérissait. Le sentiment des contemporains à cet égard doit être sanctionné par la postérité.

[1] 28 mai 1676.
[2] 1er juin 1676.
[3] 8 juin 1676.
[4] 19 avril 1689.
[5] 27 avril 1672.

Quelques critiques, non contents d'attaquer et de contester son amour maternel, ont complétement refusé la sensibilité à madame de Sévigné. Il est vrai qu'à part ce qui concerne sa fille on rencontre assez peu d'expressions tendres dans sa vaste correspondance; on y trouve même d'affligeantes duretés, comme ses ironies sans pitié sur les cendres de la Brinvilliers, ses propos amers et frivoles pendant l'affaire des poisons sur le maréchal de Luxembourg, et surtout ses froides moqueries sur les pauvres Bretons si cruellement punis de leur soulèvement durant la tenue des états de Bretagne. On souffre de la voir si indifférente aux malheurs des habitants de Rennes, et trouver *tout bien,* pourvu qu'elle puisse jouir tranquillement de la vue des grands arbres de son parc, qui n'ont jamais été si beaux. Le cœur se serre, quand on l'entend dire légèrement : « Vous me parlez bien plaisamment de nos misères; nous ne sommes plus si *roués; un* en huit jours, seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement. » M. de Chateaubriand, malgré sa disposition à excuser la célèbre marquise, porte néanmoins sur ces paroles ce jugement justement sévère : « C'est pousser trop loin l'agréable langage de cour : Barrère parlait avec la même grâce de la guillotine. En 1793, les noyades de Nantes s'appelaient des *mariages républicains* ; le despotisme populaire reproduisait l'aménité de style du despotisme royal[1]. »

Regrettons de malencontreuses expressions; mais ne nions pas la sensibilité d'une femme qui sut se montrer aussi tendre amie que tendre mère.

Madame de Sévigné prouva combien elle était amie dévouée par sa belle conduit à l'égard de Fouquet, abandonné dans son malheur de tout le monde, excepté Pellisson, la Fontaine et madame de Sévigné. Pendant cinquante ans, on ne la voit pas perdre un ami, si ce n'est par la mort; et ces suprêmes séparations lui font exprimer un souhait que l'âme la plus tendre a pu seule former :

« On serait tenté, dit-elle, de désirer que tous les bons amis s'entendissent ensemble pour mourir le même jour. Ceux qui n'aiment rien voudraient enterrer tout le genre humain, les yeux secs et le cœur content. Ils ne sont pas dignes de vivre. Il en coûte beaucoup, ajoute-t-elle, d'être sensible à l'amitié, mais ceux qui ont cette sensibilité aiment mieux souffrir que d'être insensibles. »

Elle exprime quelque part l'intention de faire un traité sur le sentiment que son cœur comprenait si bien :

« Je crois que je ferai un traité sur l'amitié ; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en ressentent le contre-coup ; je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines,

[1] *Mémoires d'Outre-tombe.*

si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en avoir pour ce qui tient au cœur. Enfin, je ferais voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement assure le contraire [1]. »

Si le tourbillon du monde, et peut-être aussi son long commerce avec Corbinelli, avaient, pendant un certain temps, fait perdre à madame de Sévigné quelque chose de sa sensibilité native, elle la retrouva tout entière dans sa vieillesse. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire deux de ses lettres à madame de Grignan, dont l'une contient la relation de la mort de son maître d'hôtel, et l'autre touche le fils de M. de Pomponne, qui avait été ministre de Louis XIV.

Si l'on veut encore se rappeler tout ce qu'elle a dit sur les *sentiments du cœur*, en faveur desquels *on pardonne tout*, et qui sont « un fonds qui nous console et qui nous paye de tout [2], » on n'hésitera pas à affirmer que madame de Sévigné fut un de ces cœurs dans lesquels il y a des profondeurs de tendresse et de dévouement. Elle eut ceci de très-particulier, de mettre de l'esprit dans le sentiment autant qu'il en peut accepter sans perdre de sa force et de sa sincérité.

Beaucoup de lettres de madame de Sévigné ne se sont pas conservées, et l'on doit regretter en particulier celles qu'elle écrivit, pendant son séjour en Provence, à son fils, à son cousin de Coulanges, à madame de la Fayette, à madame de Coulanges, à mademoiselle de Méri, sa cousine, enfin au duc de la Rochefoucauld. Ce qui nous reste, et ce qui se retrouve de temps en temps comme par miracle, suffit à nous consoler de ce qui ne nous est point parvenu [3].

Ce monument épistolaire qui s'étend sans interruption de l'année 1647 — avec quelques lettres antérieures, — jusqu'à l'année 1696, époque de la mort de madame de Sévigné, est infiniment précieux pour tant de renseignements historiques et de traits de mœurs qu'il nous fournit; mais il l'est surtout parce qu'il offre une incomparable mine de beau style, d'esprit et d'éloquence.

Bien des maîtres se sont étudiés à célébrer madame de Sévigné écrivain. Tout a été dit à satiété sur la souplesse, la variété, les grâces de ce style unique qui n'est presque jamais simple, et est toujours naturel. Ce qu'il y a peut-être de plus merveilleux est la facilité de cette plume qui, dès les lettres de jeune fille écrites à Ménage, trotte avec une si aimable légèreté, et *a toujours la bride sur le cou* [4]. Elle ne trotte pas seulement, elle *galope*, selon l'expression même de madame de Sévigné :

[1] Lettre à madame de Grignan, 2 nov. 1679.

[2] Lettre du 24 juin 1676.

[3] Voir en particulier la récente publication de M. Charles Capmas, *Lettres inédites de madame de Sévigné à madame de Grignan,* 2 vol. in-18, chez Hachette, extraites d'un manuscrit composé de six volumes in-4°, que M. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon, retrouva dans cette ville et dont il sut comprendre l'extraordinaire importance.

[4] Lettre du 14 nov. 1675.

« Il me semble, dit-elle en écrivant à son cousin Bussy, que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'*Amadis*. Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre. Il serait à souhaiter que ma pauvre plume, galopant comme elle fait, galopât au moins sur le bon pied [1]. »

Oui, marquise charmante, votre plume *galope sur le bon pied,* et vous faites bien de la laisser courir son train. Pourquoi paraissez-vous quelquefois douter de vous-même ? Heureusement vous ne savez point revenir sur votre premier mouvement, et il vous est impossible de corriger, c'est-à-dire de gâter ce qui vous vient naturellement au bout de la plume :

« Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il ? Vous me le manderez ; car je ne puis raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume [2]. »

Avec cette habitude d'écrire d'une course si rapide, de laisser aller sa plume *comme une étourdie* [3] et de s'abandonner à toute l'impétuosité d'un premier jet, il échappe de temps en temps à madame de Sévigné des négligences qui sont justiciables de la grammaire [4]. Elle s'en aperçoit, mais, nous l'avons vu, elle se croit incapable de retoucher avantageusement ce qu'elle a jeté si vivement sur le papier. Elle s'en excuse avec une aimable naïveté. Elle dit à Bussy, dont le style est si loin de valoir le sien :

« Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres, elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier [5]. »

Elle revient derechef sur ses négligences de style dans une lettre écrite encore, quelques mois plus tard, à son cousin :

[1] Lettre au comte de Bussy, 20 juill. 1679.

[2] Au même, 3 avr. 1681.

[3] Lettre à madame de Grignan, 14 juill. 1680.

[4] Quelques exemples de ces légères peccadilles de langue :

« Quoique le temps ne m'ait pas fait tout le mal qu'il fait aux autres, *il ne laisse* pas de m'avoir ôté mille petits agréments, qui ne *laissent* que trop de marques de son passage. » (Lettre à madame de Grignan, 29 avril.)

Madame de Sévigné n'a pas relu ; voilà tout.

« Jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied ; *il n'y avait que les rois de Perse.* » (A la même, 28 févr. 1689.)

Ici l'expression de la pensée est incomplète.

« La fièvre ni les redoublements ne l'ont point encore quittée ; mais *parce que toute sa violence et la rêverie en sont dehors, elle se peut vanter d'être dans* le bon chemin de la convalescence. » (A la même, 7 oct. 1676.)

Cette phrase est obscure et embrouillée.

Nous aurions honte, dans une appréciation du talent d'un écrivain si primesautier et si cursif, d'insister davantage sur ces vétilles.

[5] Lettre du 18 mars 1678.

« Êtes-vous à Chaseu, mon cher cousin, dans cet aimable lieu ? J'en ai le paysage dans la tête, et je l'y conserverai soigneusement ; mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille, qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien des aimables. Mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritaient d'être lues deux fois, il se trouverait quelque charitable personne qui les corrigerait [1]. »

Elle sent bien, au fond, que ses lettres n'ont guère besoin, pour plaire, de ces corrections. Elle écrit à sa fille (1671) : « Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume, ainsi mes lettres sont fort négligées ; mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus juste. » Celui de madame de Sévigné elle-même est d'ordinaire suffisamment juste, « juste et court [2], » selon une de ses expressions. Elle dit de M. de Pomponne, ministre des affaires étrangères : « Il aime mon style naturel et dérangé [3]. » Qu'elle fait bien de n'y pas mettre plus d'apprêt ! Son négligé charme infiniment plus que la parure la mieux concertée ; c'est le négligé des grâces ; c'est le charme de la pure nature, et elle a grandement raison de recommander à sa fille de n'en pas rechercher d'autre.

« Vous me dites plaisamment, lui écrit-elle, que vous croiriez m'ôter quelque chose en polissant vos lettres : gardez-vous bien d'y toucher, vous en feriez des pièces d'éloquence. Cette pure nature dont vous parlez est précisément ce qui est bon et ce qui plaît uniquement [4]. »

La correspondance de madame de Sévigné est un admirable modèle de style naturel ; cependant, il faut le dire, on trouve des traces de précieux dans ce naturel si exquis, et on sent, dans un certain nombre de lettres, la recherche trop curieuse du rare.

Le style de madame de Sévigné a toujours une rapidité entraînante. Chacune de ses lettres fait reconnaître la vérité de ce qu'elle dit quelque part : « J'écrirais jusqu'à demain ; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole. » Tout en courant elle rencontre des finesses d'expression que l'art le plus achevé ne ferait pas trouver. Personne n'a comme elle le secret des plus exquises délicatesses du langage, des nuances les plus déliées, comme lorsqu'elle écrit à sa fille : « Je suis *toute* à vous ; » tandis qu'à ses connaissances elle dit : « Je suis *tout* à vous. » C'est un exemple pris sur dix mille que nous ne pouvons pas citer.

Ce que toutes ses lettres présentent encore, ce sont des récits ravissants, comme celui de ses journées en Bretagne, d'un évêque chasseur, de la colique de madame de Brissac, de la noce de mademoiselle de Louvois, etc.

Quelques-uns de ces récits, d'une brillante frivolité, sont relevés

[1] 20 juin 1678.
[2] Lettre du 9 mars 1676.
[3] 3 févr. 1672.
[4] 6 juin 1672.

par une réflexion finale, comme celui de la noce de mademoiselle de Louvois.

« J'ai été à cette noce de madame de Louvois, que vous dirai-je? magnificence, illumination, toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués ; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanités* [1] ! »

Tous sont animés par la chaleur de son imagination et par sa sensibilité communicative.

« Ce qui distingue particulièrement madame de Sévigné, dit Mirabeau, c'est cette sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême toutes sortes d'impressions diverses ; » non-seulement diverses, mais opposées. Cette nature étonnamment flexible et variable goûte tour à tour et avec passion les plaisirs tumultueux d'une société polie et d'une cour galante, et les charmes tranquilles d'une campagne retirée, où ses occupations sont de lire des livres de choix, de broder, d'écrire à sa fille, de supputer, en ménagère entendue, les produits de ses terres, de planter, de cultiver, de se promener sur les coteaux sauvages de sa terre des Rochers, et dans ses bois incultes, où elle court risque d'être dévorée par les loups, et a besoin de se faire accompagner par quatre garde-chasse armés de leurs fusils. Sensible aux agréments de la ville comme à ceux de la campagne, ces derniers avaient cependant sa préférence, et l'idéal du bonheur pour elle eût été de jouir des délices de la solitude, à Livry ou aux Rochers, avec son adorée madame de Grignan et son aimable frère [2].

Toujours, quand elle peut se soustraire aux importuns et aux ennuyeux, elle trouve un délicieux plaisir à savourer les douceurs d'une belle campagne, à se livrer aux naïves impressions que lui inspire la vue de la simple nature. Elle est aux eaux thermales de Vichy pour en essayer l'efficacité contre le rhumatisme qui la tourmente. Sur le point d'être délivrée d'une société fatigante :

« Je vais être seule, dit-elle, j'en suis fort aise ; pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste : le pays seul me guérirait [3]. »

[1] Lettre à madame de Grignan, 29 nov. 1679.

[2] Voir les lettres des 7 et 31 juin 1671, t. I, p. 93, 106, édit. Gault Saint-Germain.

[3] Lettre du 1er juin 1676.

Comme madame de la Fayette, madame de Sévigné avait un vif sentiment des beautés de la nature; mais quelquefois elle les aperçoit moins directement, les peint avec moins de naïveté, et recourt volontiers aux couleurs de l'*Astrée.* Elle ne se promène pas au clair de lune, mais *aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion;* a-t-elle joui quelque temps de la solitude des bois, elle a *passé deux heures seule avec les hamadryades ;* les arbres sont décorés d'inscriptious et d'ingénieuses devises, comme dans les paysages du *Pastor Fido* et de *l'Aminta.* « *Bella cosa far niente*, dit un de mes arbres ; l'autre lui répond : *Amor odit inertes ;* on ne sait auquel entendre. » Et ailleurs : « Pour nos sentences, elles ne sont point défigurées ; je les visite souvent; elles sont même augmentées, et deux arbres voisins disent quelquefois les deux contraires : *La lontananza ogni gran piaga salda* [1], et *Piaga d'amor non si sana mai* [2]. Il y en a cinq ou six dans cette contrariété. » Ces réminiscences un peu fades de pastorales et de romans, observe un célèbre critique, sont naturelles sous son pinceau, et font agréablement ressortir tant de descriptions fraîches et neuves qui n'appartiennent qu'à elle : « Je suis venue ici (*à Livry*) achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres ; elles n'ont fait que changer de couleur ; au lieu d'être vertes, elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurores que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer. » Et quand elle est aux Rochers : « Je serais fort heureuse dans ces bois si j'avais une feuille qui chantât. Ah! la jolie chose qu'une feuille qui chante. » Et comme elle nous peint encore *le triomphe du mois de mai,* quand *le rossignol, le coucou, la fauvette, ouvrent le printemps dans nos forêts ;* comme elle nous fait sentir et presque toucher *ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids !* Quand son fils, pour fournir à de folles dépenses, fait jeter bas les antiques bois de Buron, elle s'émeut, elle s'afflige avec toutes ces dryades fugitives et ces *sylvains* dépossédés [3].

Les habitants de la campagne paraissent à madame de Sévigné beaucoup moins poétiques que la nature au sein de laquelle ils vivent. Elle aime assez à rire *du prochain* qu'elle y rencontre; car, dit-elle : *il est quelquefois drôle, le prochain en Bretagne, surtout quand il a dîné.* Rien de plaisant comme ce qu'elle raconte des passe-pieds et du menuet qui brouilla mademoiselle de Kerbirgne avec une autre demoiselle en *Ker*, des carrossées de *madames* dont elle est inondée, et des cavalcades de campagnards. C'est de la meilleure ironie, sans qu'il y ait, au fond, aucun sentiment méprisant.

Madame de Sévigné, nous l'avons déjà dit, aimait fort à rire et à plai-

[1] L'éloignement cicatrise toute grande blessure.

[2] Blessure d'amour ne se guérit jamais.

[3] Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, madame de Sévigné.

santer. Elle abondait en saillies, qui étaient parfois un peu fortes. « Elle est brusque, disait Tallemant, et ne peut se tenir de dire tout ce qu'elle croit joli, quoique assez souvent ce soient des choses assez gaillardes ; mais elle affecte de les faire venir à propos. » Bussy-Rabutin, dans le portrait satirique de sa cousine, confirme l'assertion de l'auteur des *Historiettes*.

« Il n'y a point de femme, y lit-on, qui ait plus d'esprit qu'elle, et fort peu qui en aient autant ; sa manière est divertissante : il y en a qui disent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin. Du temps que je la voyais, je trouvais ce jugement-là ridicule, et je sauvais son burlesque sous le nom de gaieté ; aujourd'hui qu'en ne la voyant plus son grand feu ne m'éblouit pas, je demeure d'accord qu'elle veut être trop plaisante. Si on a de l'esprit, et particulièrement de cette sorte d'esprit, qui est enjoué, on n'a qu'à la voir, on ne perd rien avec elle : elle vous entend, elle entre juste en tout ce que vous dites, elle vous devine, et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pensez aller ; quelquefois aussi on lui a fait voir bien du pays ; la chaleur de la plaisanterie l'emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu'on lui veut dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé ; elle y répond même avec usure, et croit qu'il irait du sien si elle n'allait pas au delà de ce qu'on lui a dit [1]. »

Dans ses lettres aussi la plaisanterie de madame de Sévigné est quelquefois assez gauloise et libre, comme dans une lettre à Bussy, à propos d'*une corniche* qui lui *était tombée sur la tête, et l'avait extrêmement blessé* [2] ; mais, ainsi que l'a remarqué l'un des écrivains les plus originaux de notre temps : « Ces saillies, qui ne siéraient pas à tout le monde ni partout, ne sont point condamnables en style épistolaire, sous la plume d'une femme dont on connaît les mœurs [3]. » Et cette femme avait prétendu écrire des lettres intimes, et non pas composer un livre pour le public.

Elle ne se contente pas de rire ; elle pique aussi et mord volontiers, mais jamais jusqu'au sang : ses médisances ne portent que sur des choses plaisantes et ridicules. C'est sans malice qu'elle s'abandonne à son goût de fine ironie. On a souvent représenté madame de Sévigné comme la personnification, sous Louis XIV, de la vie du Marais, des provinces et des châteaux ; comme une frondeuse qui n'est pas suffisamment convertie pour ne point conserver, ainsi que la Fontaine, ainsi que la Rochefoucauld, l'esprit mordant de la société Scarron et de l'hôtel Lesdiguières ; admiratrice de la vieille fronde, de Condé, de la grande Mademoiselle, jusqu'à n'avoir plus guère que des critiques pour la nouvelle cour, et à censurer même volontiers le grand roi, qu'elle admire, mais n'aime point, si ce n'est quand il lui a fait l'honneur de danser avec elle, ou l'a comblée, à une représentation d'*Esther*,

[1] Bussy, *Hist. amour. des Gaules*. Hist. de madame de Cheneville.
[2] Lettre du 9 juin 1668.
[3] L. Veuillot, *Çà et là*, t. II. Confession littéraire.

par quelques mots de politesse [1]. Mais contre les personnages politiques, pas plus que contre les simples particuliers, aucun fiel, aucun venin. Somaize a pu dire avec justice que madame de Sévigné « haïssait mortellement la satire. »

Parfois, dans ses lettres à madame de Grignan, la médisance de madame de Sévigné dégénère en malice. N'est-ce pas encore un effet de cette molle complaisance pour sa fille qui la portait à lui prêcher l'orgueil et la coquetterie au lieu de la modestie et de la simplicité que naturellement elle aimait? N'est-ce pas parce qu'elle a le faible de partager les passions de sa fille qu'elle maltraite si fort madame de Marans, l'évêque de Marseille, et quelques autres? Si ses railleries poursuivent sans miséricorde les ridicules, mêlés d'affectation et peut-être d'hypocrisie, de l'insupportable mademoiselle du Plessis, n'est-ce pas surtout parce que celle-ci déplaisait à madame de Grignan? N'est-ce pas pour lui donner une distraction maligne qu'elle descend à écrire ces duretés :

« On a parlé longtemps... de mademoiselle du Plessis et des sottises qu'elle disait, et qu'un jour, vous en ayant dit une, et son vilain visage se trouvant auprès du vôtre, vous n'aviez pas marchandé, et lui aviez donné un soufflet pour la faire reculer ; et que moi, pour adoucir les affaires, j'avais dit : Mais voyez comme ces petites filles se jouent rudement; et que j'avais dit à sa mère: Madame, ces jeunes créatures étaient si folles ce matin, qu'elles se battaient: mademoiselle du Plessis agaçait ma fille, ma fille la battait; c'était la plus plaisante chose du monde; et qu'avec ce tour j'avais ravi madame du Plessis de voir nos petites filles se réjouir ainsi. Cette *camaraderie* de vous et de mademoiselle du Plessis, dont je ne faisais qu'une même chose pour faire avaler le soufflet, les a fait rire à mourir. La *Murinette* vous approuve fort, et jure que la première fois qu'elle viendra lui parler dans le nez, comme elle fait toujours, elle vous imitera, et lui donnera sur sa vilaine joue. Je les attends tous présentement: Pomenars tiendra bien sa place; mademoiselle du Plessis viendra aussi; ils me montreront une lettre de Paris faite à plaisir, où l'on mandera cinq ou six soufflets donnés entre femmes, afin d'autoriser ceux qu'on veut lui donner aux états, et même de les lui faire souhaiter pour être à la mode. »

Évidemment madame de Sévigné sort ici de son caractère. C'est regrettable pour elle, et ce l'est au moins autant pour sa fille, si c'était

[1] Voici ce passage curieux : « Le Roi s'adresse à moi, et me dit: Madame, je suis assuré que vous avez été contente. Moi, sans m'étonner, je répondis: Sire, je suis charmée ; ce que je sens est au-dessus des paroles. Le Roi me dit : Racine a bien de l'esprit. Je lui dis : Sire, il en a beaucoup ; mais en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi ; elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. — Ah ! pour cela, reprit-il, il est vrai, et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. M. le Prince et madame la Princesse me vinrent dire un mot, madame de Maintenon, un éclair; je répondis à tout, car j'étais en fortune. »

La joie enfantine dont madame de Sévigné ne peut pas contenir l'expression doit lui faire pardonner sa naïve vanité.

afin de lui complaire que la faible mère oubliait ainsi sa bonté habituelle.

Madame de Sévigné ne demeure pas longtemps sur le ton léger, moqueur et caustique, et souvent, dans une lettre badine, sa pensée revêt une gravité toute philosophique. La morale n'a rien de plus sérieux ni de mieux touché que certaines réflexions qui échappent à cette femme du monde. Il y en a qu'il faut lire dans la correspondance même; ainsi ses traits malins sur « le plaisir de parler de soi quand on devrait en dire du mal. »

Nombre de ses réflexions ne perdent rien à être présentées comme des pensées détachées; par exemple :

« Cette liberté que prend la mort d'interrompre la fortune, doit consoler de n'être pas au nombre des heureux; on en trouve la mort moins amère. »

« Il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, il saura bien trouver ses petites consolations : c'est sa fantaisie d'être content. »

« Les longues maladies usent la douleur, et les longues espérances usent la joie. »

« On n'a jamais pris longtemps l'ombre pour le corps ; il faut être, si l'on veut paraître. Le monde n'a point de longues injustices. »

A la solidité des pensées souvent se joint l'imagination :

Mon Dieu, qu'il y a de folie dans le monde! il me semble que je vois quelfois les loges et les barreaux devant ceux qui me parlent; et je ne doute aussi qu'ils ne voient les miens [1]. »

Elle avait vu couper des vipères pour faire des bouillons à madame de la Fayette.

« On coupe la tête et la queue à cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer: nous comparâmes cette quantité d'esprits si difficiles à apaiser, à de vieilles passions... Que ne leur fait-on pas ! On dit des injures, des rudesses, des cruautés, dee mépris, des querelles, des plaintes, des rages, et toujours elles remuent; on ne saurait en voir la fin ; on croit que, quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler ; point du tout, elles sont en vie, elles remuent encore. »

Est-il une plus belle langue philosophique ? Et quel ton modeste chez cette femme qui pense et parle si bien !

« Je ne sais pas si cette *sottise* vous plaira comme à nous, mais nous étions en train de la trouver plaisante. »

Quand madame de Sévigné est ainsi dans sa veine sérieuse, parfois elle atteint le sublime, comme lorsqu'elle représente Louvois aux prises avec la mort, et la conjurant inutilement :

[1] Lettre à madame de Grignan, 29 nov. 1679.

« ... Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu ; qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! — Ah, mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange ! — Non, non ! vous n'aurez pas un seul moment ! etc. »

Madame de Sévigné, dans ce magnifique morceau, ne s'élève-t-elle pas au ton de l'auteur de l'*Oraison* funèbre *d'Henriette d'Angleterre?* N'entend-on pas encore comme un écho de la voix de Bossuet dans ses réflexions sur la vieillesse :

« Vous avez donc été frappée du mot de madame de la Fayette, mêlé avec tant d'amitié [1]. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée ; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse*. Je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont prêts de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop ; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience [2]. »

Son style n'a guère moins de grandeur, avec encore plus de sensibilité, dans la peinture de madame de Longueville au moment où l'on vient lui apprendre que son fils a été tué.

Enfin, pour nous borner, quelle profondeur de mélancolie naïve dans ce mot écrit trois jours après la mort de M. de la Rochefoucauld : « Il est enfin mercredi, ma fille, et M. de la Rochefoucauld est toujours mort ! »

Dans son suprême bon goût, elle est loin de rechercher les termes pompeux et rares, et s'il lui en échappe quelqu'un qui sente trop le livre ou l'école, elle s'en raille elle-même très-gracieusement :

« Des scorpions, ma fille ! il me semble que c'était là un vrai chapitre pour le livre de M. de Coulanges. Celui de l'étonnement de vos entrailles sur la glace et sur le chocolat est une matière que je veux traiter à fond avec lui, mais plutôt avec vous, et vous demander de bonne foi si vos entrailles n'en sont point offen-

[1] Madame de la Fayette écrivait à madame de Sévigné, le 6 octobre précédent : « Vous êtes vieille, vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste, et baissera, etc. »

[2] Lettre à madame de Grignan, 30 nov. 1689.

sées, et si elles ne vous font point de bonnes coliques, pour vous apprendre à leur donner de telles *antipéristases*[1] : voilà un grand mot[2]. »

Après une phrase un peu solennelle pour une lettre, elle dira : « Voici une grande période. » Après une réflexion sentencieuse, elle ajoutera : MAXIME.

« Je suis méchante aujourd'hui, ma fille ; je suis comme quand vous disiez : *Vous êtes méchante.* Je suis triste, je n'ai point de vos nouvelles, *la grande amitié n'est jamais tranquille.* MAXIME[3]. »

C'est surtout pendant ses séjours à la campagne que madame de Sévigné se laisse plus ordinairement et plus volontiers aller aux pensées morales et philosophiques, dont l'expression chez elle est quelquefois un peu triste et mélancolique. Son cousin Rabutin, après avoir rapporté de ses paroles, dit quelque part :

« Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides[4]. »

Madame de Sévigné désespérait ses amis et toute la société en allant si souvent se confiner dans son agreste solitude. Par son absence, le monde parisien perdait un de ses plus aimables ornements.

La femme aimable, voilà ce qu'on appréciait surtout en madame de Sévigné, pendant sa vie ; pour son talent d'écrivain, à peine le soupçonnait-on hors d'un cercle restreint d'intimes. Madame de Coulanges trouvait les lettres de son amie « pleines de bon sens et de raison. » La Rochefoucauld en était charmé, il se déclarait incapable de lui « rien envoyer de ce prix-là. » Bussy écrivait à sa cousine :

« Je reçus hier votre lettre, Madame. Elle est assez longue, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agréments qu'on ne voit point ailleurs ; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens qui ne vous connaissent pas, les ont admirées[5]. »

Ces suffrages d'élite étaient toute la gloire que recueillait le merveilleux talent de madame de Sévigné ; et tandis que les Scudéri, les la Fayette, les Deshoulières, et même les la Suze et les Villedieu, étaient partout célébrées, madame de Sévigné n'était pas même

[1] Terme de philosophie qui vient du grec, et signifie l'action de deux qualités contraires, dont l'une donne de la vigueur et de l'activité à l'autre.

[2] Lettre du 28 oct. 1671.

[3] Lettre du 10 sept. 1671.

[4] Lettre de Bussy à madame de Sévigné, 26 janvier 1680.

[5] Les *Lettres de messire Roger de Rabutin*, comte de Bussy. Paris, 1706. Réponse du comte de Bussy à madame de S..., 11 août 1675.

mentionnée dans le Moniteur littéraire de l'époque, dans le *Mercure galant* : silence du reste bien fait pour satisfaire cette femme aussi modeste que spirituelle, qui n'eut jamais la moindre ambition d'occuper ni les contemporains ni la postérité ; qui, dans une de ses lettres, à propos des louanges que lui donnait sa fille, a exprimé gaiement la peur de se voir un jour imprimée, et qui se montra si fort alarmée quand Bussy-Rabutin eut enrichi de quelques-unes de ses lettres les *Mémoires* qu'il faisait lire au roi pour regagner ses bonnes grâces. Cette aversion pour la publicité était un sentiment profond dans toute cette famille de femmes d'esprit. On sait combien madame de Simiane, héritière des lettres de son aïeule, répugnait à ce qu'elles fussent livrées à l'impression : ce ne fut qu'après des instances réitérées qu'elle se décida à confier les manuscrits : *dans sa famille*, disait-elle, *on voulait avoir de l'esprit impunément.*

Cependant des amis du paradoxe ont prétendu que madame de Sévigné, sous le couvert de sa fille, adressait ses lettres au public, et qu'en déployant tant d'esprit et de beau style, elle cherchait positivement à capter son suffrage.

Ce qu'on peut dire, c'est que madame de Sévigné, à de certains jours où elle a plus de loisir, et où elle se sent davantage en veine, met un soin d'écrivain, et même d'artiste, à composer, à polir et à orner ses lettres. Ce sont alors de petits chefs-d'œuvre, des bijoux dont on se dispute la communication dans la société, et qu'on lit avec délices dans quelques cercles renommés pour le bon goût. Les lettres de madame de Sévigné étaient devenues à la mode depuis que Louis XIV, ce fin estimateur, en avait le premier fait connaître le mérite, en vantant celles qu'il avait trouvées dans la cassette de Fouquet lors de l'arrestation de ce surintendant.

« Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin, écrit madame de Coulanges à son amie ; on m'a dit : Madame, voilà un laquais de madame de Thianges ; j'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voici ce qu'il avait à me dire : Madame, c'est de la part de madame de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre du *cheval* de madame de Sévigné et celle de la *prairie*. J'ai dit au laquais que je les porterais à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous le voyez ; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres[1]. »

Madame de Coulanges prêtait les lettres de madame de Sévigné à ces trois sœurs qui ont rendu célèbre l'esprit des Mortemart ; l'abbé Testu les faisait voir à l'abbesse de Fontevrault ; Bussy les communiquait à madame de Maisons, femme distinguée alors par son esprit, qui voulait absolument les copier.

On venait prendre copie des lettres de la spirituelle marquise jusque sur sa table, avant qu'elles fussent cachetées. « Je vous envoie cette

[1] Lettre du 10 avril 1673

relation, écrit-elle à sa fille à cinq heures du soir. Je fais mon paquet toute seule. M. de Coulanges viendrait ce soir et voudrait les copier. Je hais cela comme la mort[1]. »

Madame de Sévigné savait donc bien que telles ou telles de ses lettres seraient vues d'un certain nombre de personnes de la société polie ; mais certes elle n'avait nullement le public en vue quand elle les écrivait ; surtout elle était bien éloignée de prévoir que des feuilles remplies *à course de plume* formeraient un des monuments les plus originaux et les plus durables de la littérature française.

Il nous reste à dire quelques mots sur le goût littéraire de madame de Sévigné. Elle cite d'abondance poëtes, orateurs, moralistes, non-seulement de notre nation, mais de plusieurs autres, et anciens comme modernes. Non-seulement elle cite, mais souvent elle apprécie avec une rare finesse, et une sûreté d'instinct qui devance et devine l'opinion de l'avenir. Ce ne lui est pas une faible gloire d'avoir su la première pressentir et formuler le jugement de la postérité sur Pascal, Nicole, Abbadie, la Fontaine. Mais elle n'a pas été aussi juste dans ses appréciations comparatives de Corneille et de Racine ; elle n'a pas été non plus aussi injuste que plusieurs l'ont prétendu : il ne faut la confondre en rien avec une Deshoulières.

On a voulu décrier le goût de madame de Sévigné, pour quelques paroles trop sévères qu'elle écrivit, d'un premier jet de plume, dans la chaleur de la guerre qui venait de s'élever contre Corneille, le vieil et constant objet de sa plus enthousiaste admiration. Rien, à son jugement, ne peut être comparé aux chefs-d'œuvre de l'auteur du *Cid*. « Quant aux belles comédies de Corneille, dit-elle, elles sont autant au-dessus de *Bajazet* que votre idée était au-dessus de....., croyez que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'approchera des divins endroits de Corneille[2]. »

Elle voudrait retrouver tout le génie de son héros jusque dans les pièces les moins heureuses de la décadence de son talent.

« Corneille, dit-elle à sa fille[3], nous lut l'autre jour, chez M. de la Rochefoucauld, une comédie qui fait souvenir de sa défunte veine. Je voudrais que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez point ennuyée ; vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt. »

Puis elle fait voir l'empressement si grand pour cette lecture que le marquis de Pomenars, condammé à être pendu, s'y glisse, au risque de se faire prendre, le nez dans son manteau, parmi les laquais.

« Nous tâchons, dit-elle ailleurs[4], d'amuser notre bon cardinal[5] ; Corneille

[1] Lettre 390, édit. Monmerqué.
[2] Lettre du 6 janv. 1672.
[3] Lettre du 15 janvier 1672.
[4] Lettre du 9 mars 1672.
[5] Le cardinal de Retz.

lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes... Je suis folle de Corneille ; il nous donnera encore *Pulchérie*, où l'on reverra :

.... la main qui crayonna
La mort du grand Pompée et l'âme de Cinna [1]. »

C'est avec désolation qu'elle se voit, l'année suivante, obligée d'écrire à madame de Grignan [2] : « PULCHÉRIE *n'a point réussi !* »

Elle semble vouloir se venger des insuccès du vieux tragique sur son jeune et heureux rival. Elle a le tort grave d'applaudir à de vulgaires et plates critiques contre le plus harmonieux et le plus sensible de nos poëtes :

« Je voulus hier, écrit-elle, prendre une petite dose de *morale*, je m'en trouvai assez bien ; mais je me trouvai encore mieux d'une petite critique contre la *Bérénice* de Racine, qui me parut fort plaisante et fort ingénieuse ; c'est de l'auteur des *Sylphides*, des *Gnomes* et des *Salamandres :* il y a cinq ou six petits mots qui ne valent rien du tout, et même qui sont d'un homme qui ne sait pas le monde, cela fait quelque peine ; mais comme ce ne sont que des mots en passant, il ne faut pas s'en offenser : je regarde tout le reste, et le tour qu'il donne à cette critique ; je vous assure que cela est très-joli [3]. »

Les louanges qu'elle entend décerner à l'émule de Corneille lui donnent du dépit et l'importunent :

« Racine, dit-elle à sa fille [4], a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui lève la paille. Vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille, que celles de Corneille sont au-dessus des pièces de Boyer : voilà ce qui s'appelle louer ; il ne faut pas tenir les vérités captives. Nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de *Bajazet* mon âme importunée [6]

fait que je veux aller à la comédie ; enfin nous en jugerons. »

S'étant rendue à l'Hôtel de Bourgogne peu après :

« La pièce de Racine m'a paru belle, écrit-elle en sortant [6] ; nous y avons été.... *Bajazet* est beau, j'y trouve quelque embarras sur la fin ; mais il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice*. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque*. »

[1] *Dédicace* d'ŒDIPE.
[2] Lettre du 24 février 1673.
[3] Lettre du 16 sept. 1671.
[4] Lettre du 13 janv. 1672.
[5] Imitation du vers d'*Alexandre*, acte I, sc. II.

« Du bruit de ses exploits mon âme importunée. »

[6] Lettre du 15 janvier 1672.

Puis vient l'éloge de la supériorité incomparable de Corneille, qu'elle réitère avec une nouvelle chaleur quand elle fait passer la pièce de Racine à sa fille :

« Voilà *Bajazet*. Si je pouvais vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez la pièce bonne ; mais sans elle, elle perd la moitié de son prix. Je suis folle de Corneille..... Il faut que tout cède à son génie [1]. »

Elle ajoute quelques jours après :

« Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres que par moi ; c'est ce chien de Barbin, qui me hait, parce que je ne fais pas des Princesses de Clèves et de Montpensier. Vous avez jugé très-juste et très-bien de *Bajazet*, et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé ; les mœurs des Turcs y sont mal observées : ils ne font point tant de façons pour se marier; le dénoûment n'est point bien préparé ; on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine ; sentons-en toujours la différence. Les pièces de ce dernier ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque; Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des *comédies* pour la Champmeslé : ce n'est pas pour les siècles à venir : si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, on verra si je me trompe. Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et, en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y [2]. »

Oui, c'est le bon goût, mais avec un léger excès d'enthousiasme pour l'un de nos deux grands poëtes tragiques, et avec quelque prévention contre l'autre.

Madame de Sévigné donna donc incontestablement, et avec une sorte de parti pris, une préférence trop marquée à Corneille sur Racine, ou plutôt elle déprécia trop Racine pour exalter Corneille ; mais assurément aussi son goût est loin d'avoir été égaré au point qu'on l'a prétendu sur le compte de l'auteur d'*Andromaque*, de *Phèdre* et d'*Athalie*. Elle a bien pu commettre des erreurs de goût, comme de donner l'avantage à Mascaron sur Fléchier ; mais elle n'a jamais préféré Pradon à Racine ; elle n'a jamais dit ce mot qu'on lui a sottement imputé, que « Racine passerait comme le café. »

Mais que madame de Sévigné ait été un juge littéraire plus ou moins sûr, peu importe ; elle ne se posait pas en critique comme une madame Dacier, et elle ne joignait pas la cabale à l'insulte comme une madame Deshoulières. Relisons ses lettres, et nous ne songerons pas à la chicaner sur ses décisions hasardées.

Madame de Sévigné dit d'une de ses lettres : « Elle est un peu comme

[1] Lettre du 9 mars 1672.

[2] Lettre du 16 mars 1672.

celles de Cicéron [1]. » Peut-être est-ce là le plus bel éloge et le plus juste qu'on puisse faire de cette admirable correspondance ; mais nous croyons qu'il ne dit pas encore assez.

On a débattu longtemps à outrance qui furent les plus grands écrivains des anciens ou des modernes. La question était mal posée ; c'est pourquoi on y fit tant de réponses contraires, et presque toujours plus ou moins fausses dans leur exagération. Les anciens furent, à plusieurs égards, incontestablement supérieurs aux modernes, mais les modernes à leur tour les ont surpassés dans plus d'un genre littéraire. Ainsi, pour nous en tenir à notre sujet, assurément l'antiquité n'a rien de comparable à madame de Sévigné. Les lettres même de Cicéron, *Ad familiares* et à *Atticus*, pâlissent auprès de la correspondance, beaucoup moins travaillée, de la célèbre marquise. Cette spirituelle dame tranchait ainsi la dispute qui fit tant de bruit à son époque : « Les anciens sont beaux, mais nous sommes plus jolis. » Madame de Sévigné sut merveilleusement réunir le beau et le joli, en cela comparable à un de ses auteurs de prédilection qui, lui non plus, n'eut pas d'égal chez les anciens, à la Fontaine. On peut dire avec justesse, croyons-nous, que madame de Sévigné est, dans le style épistolaire, ce qu'est la Fontaine dans ses *Fables*, dans plusieurs de ses *Contes*, et dans quelques-unes de ses *Œuvres diverses*.

Pour compléter l'éloge du style de madame de Sévigné, il ne faut pas omettre de dire qu'on n'a pu, jusqu'à maintenant, l'admirer que dans un texte parfois très-défiguré par l'ignorance, par les maladroites épurations, ou par les suppressions déplorables des premiers éditeurs. Que de nouvelles beautés apparaîtront lorsqu'enfin l'on aura la reproduction parfaite et scrupuleuse de l'original [2] !

Madame de Sévigné, qui devait devenir immortelle par des causeries épistolaires avec sa fille qu'elle aima d'un amour si abandonné, fut la victime de sa tendresse maternelle. Elle succomba en Provence, le 17 avril 1696, âgée de soixante-dix ans, aux inquiétudes et aux fatigues que lui causait, depuis six mois, une grave maladie de sa fille. La sienne, qui ne s'était annoncée par aucun symptôme, fut courte. Elle garda sa force de tête jusqu'au dernier moment, et mourut avec courage et religion. « Cette personne si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, » écrit M. de Grignan à M. de Coulanges, au moment où madame de Sévigné venait d'expirer, « n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est

[1] Lettre du 6 avr. 1680.

[2] M. Monmerqué avait trouvé trois volumes de l'incomparable correspondance écrits de la main même du célèbre cousin de madame de Sévigné, le comte de Bussy ; M. Walckenaer en avait découvert un quatrième ; trois autres encore, comprenant une période de douze années, ont été retrouvés, il y a quelques années, par M. Ludov. Lalanne. Nous avons parlé ci-dessus de la trouvaille faite par M. Capmas.

de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures pour lesquelles madame de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ses bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. » Cette fin couronnait dignement une des existences de femme les plus irréprochables dont parle l'histoire. Petite-fille d'une sainte, la baronne de Chantal, et par elle agrégée dès l'enfance à l'institution des sœurs de Sainte-Marie, madame de Sévigné, bien qu'elle s'appelât modestement « une petite dévote qui ne vaut guère [1], » fut toujours religieuse, comme elle fut toujours vertueuse. Quelques hardiesses, quelques légèretés de paroles ne peuvent pas plus porter atteinte à sa piété ou à sa pureté, que certaines négligences ou incorrections clair-semées dans ses lettres ne peuvent diminuer sa gloire d'écrivain.

L'étendue de cette étude nous forcera d'économiser les extraits. Cependant, dans le peu que nous citerons, que de beautés de style, et aussi que de beautés indépendantes de l'élocution, pourront admirer ceux qui sont dignes d'admirer et de sentir madame de Sévigné !

Lettre de madame de Sévigné à monsieur de Pompone pour lui apprendre le jugement du surintendant Fouquet.

Dimanche au soir, 21 sept. 1664.

Je mourais de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'avait pas fait une grande diligence ; il avait dit en partant qu'il n'irait coucher qu'à Livry. Enfin il est arrivé le premier à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu ! que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible peine font sentir un inconcevable plaisir ! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier ; tout de bon elle était trop complète, j'avais peine à la soutenir. Le pauvre homme apprit cette bonne nouvelle par l'air [2] peu de moments après, et je ne doute pas qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin le roi a envoyé le chevalier du Guet à mesdames Fouquet [3] et leur commander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne, le marquis et la marquise de Charost à Ancenis et le jeune Fouquet à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au Roi qu'elle avait soixante et douze ans, qu'elle suppliait Sa Majesté de lui donner son dernier

[1] Lettre du 15 janvier 1690.

[2] Par des signaux.

[3] La femme et la mère du surintendant.

fils pour l'assister sur la fin de sa vie qui apparemment ne serait pas longue. Pour le prisonnier il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le Roi change l'exil en une prison ; on lui refuse sa femme contre toutes les règles. Mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie pour tout ce procédé, la mienne en est augmentée s'il se peut. Je vous manderai fidèlement la suite de cette histoire qui est curieuse. Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui ; à demain le reste.

Lundi soir.

Ce matin à dix heures on a mené M. Fouquet à la chapelle de la Bastille. Foucaut tenait son arrêt à la main. Il lui a dit : « Monsieur, il faut me dire votre nom afin que je sache à qui je parle. » M. Fouquet a répondu : « Vous savez bien qui je suis, et pour mon nom je ne le dirai non plus ici que je ne l'ai dit à la chambre ; et pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous allez lire. » On a écrit ce qu'il disait, et en même temps Foucaut s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Fouquet l'a écouté découvert. Ensuite on a séparé de lui Péquet[1] et Lavolée[2]. Et les cris, et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer. Ils faisaient un bruit si étrange, que M. d'Artagnan a été obligé de les aller consoler, car il semblait que ce fût un arrêt de mort qu'on vînt de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille ; on ne sait ce qu'on en fera.

Cependant M. Fouquet est allé dans la chambre de d'Artagnan. Pendant qu'il y était, il a vu, par la fenêtre, qu'on venait de reprendre quelques papiers qui étaient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Fouquet l'a aperçu ; il l'a salué avec un visage plein de joie et de reconnaissance. Il lui a même crié qu'il était son très-humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu son salut avec une très-grande civilité, et s'en est venu le cœur tout serré me raconter ce qu'il avait vu.

A onze heures il y avait un carrosse prêt, où M. Fouquet est entré avec quatre hommes, M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires. Il le conduira jusqu'à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars qui est fort honnête homme et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a donné un autre valet de chambre.

[1] Jean Péquet, né à Dieppe, anatomiste célèbre et médecin de Fouquet.
[2] Valet de chambre de Fouquet.

Si vous saviez comment cette cruauté paraît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes Pecquet et Lavolée : c'est une chose inconcevable ! on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préservera comme il a fait jusqu'ici. Il faut mettre sa confiance en lui, et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire.

On lui refuse toujours sa femme. On a obtenu que la mère n'ira qu'au Parc, chez sa fille qui est abbesse[1]. L'écuyer[2] suivra sa belle-sœur, il a déclaré qu'il n'avait pas de quoi se nourrir ailleurs. Monsieur et mesdames de Charost vont toujours à Ancenis. M. Bailly, avocat général, a été chassé pour avoir dit à Gisaucourt devant le jugement du procès qu'il devrait bien remettre en honneur la compagnie du grand Conseil, et qu'elle serait bien déshonorée si Chamaillard, Pussort et lui allaient le même train. Cela me fâche à cause de vous ; voilà une grande rigueur.

« *Tantæne animis cœlestibus iræ*[3] *?* »

Mais non, ce n'est point de si haut que cela vient. De telles vengeances si rudes et si basses ne sauraient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane, comme vous le voyez.

Adieu, mon cher Monsieur, je ne suis pas si modeste que vous, et sans me sauver dans la foule je vous assure que je vous aime et vous estime très-fort.

A monsieur de Pompone, alors ambassadeur à Stokholm, pendant que madame de Sévigné était avec sa femme au château de Frênes.

A Frênes, 1er août 1667.

N'en déplaise au service du Roi, je crois, monsieur l'ambassadeur, que vous seriez tout aussi aise d'être ici avec nous, que d'être à Stockholm à ne regarder le soleil que du coin de l'œil. Il faut que je vous dise comme je suis ici présentement. J'ai M. d'Andilly à ma main gauche, c'est-à-dire du côté du cœur ; j'ai madame de la Fayette à ma droite, madame du Plessis de-

[1] Marie-Elisabeth Fouquet, sœur du surintendant, abbesse du Parc-aux-Dames, près Senlis.

[2] Gilles Fouquet, premier écuyer du Roi.

[3] Virgile, *Enéide*, liv. I, v. 11 : « Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dieux. »

vant moi, qui s'amuse à barbouiller de petites images ; madame de Motteville un peu plus loin, qui rêve profondément ; notre oncle de Cessac, que je crains parce que je ne le connais guère ; madame de Caderousse ; sa sœur, qui est un fruit nouveau que vous ne connaissez pas, et mademoiselle de Sévigné sur le tout, allant et venant par le cabinet comme de petits frelons. Je suis assurée, Monsieur, que toute cette compagnie vous plairait fort, et surtout, si vous voyiez de quelle manière on se souvient de vous, combien l'on vous aime et le chagrin que nous commençons d'avoir contre Votre Excellence, ou pour mieux dire contre votre mérite qui vous tient si longtemps à quatre ou cinq cents lieues de nous.

La dernière fois que je vous écrivis, j'avais toute ma tristesse et toute celle de mes amis. Présentement, sans que rien soit changé, nous avons toutes repris courage ; on s'est accoutumé à son malheur, ou l'espérance nous soutient le cœur. Enfin nous revoilà tous ensemble pour parler avec assez de joie de Bayards et de comtesses de Chiverny, et même pour souhaiter encore quelque nouvel enchantement. Mais les magies d'*Amalthée*[1] ne sont pas encore en train, de sorte que nous remettons l'ouverture du théâtre pour la Saint-Martin.

Cependant le Roi s'amuse à prendre la Flandre, et Castel-Rodrigue[2] à se retirer de toutes les villes que Sa Majesté veut avoir. Presque tout le monde est en inquiétude ou de son fils, ou de son frère, ou de son mari, car, malgré toutes nos prospérités, il y a toujours quelques blessés ou quelques tués. Pour moi, qui espère y avoir quelque gendre, je souhaite en général la conservation de toute la chevalerie.

Au comte de Bussy-Rabutin pour lui annoncer le mariage de sa fille.

A Paris, ce 4 décembre 1668.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie ; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume ; c'est M. de Grignan que vous connaissez il

[1] On jouait à Frênes des petites pièces de société dont les sujets étaient puisés dans les romans de chevalerie pour lesquels madame de Sévigné avait un grand faible.

[2] Le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur de Flandre.

y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son frère par une bonté extraordinaire, de sorte qu'étant plus riche qu'il ne l'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire; nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé avant nous. Il paraît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public en paraît content, c'est beaucoup : car, on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Mais voici encore un autre article sur quoi je veux que vous me contentiez s'il vous reste un brin d'amitié pour moi. Je sais que vous avez mis au bas du portrait que vous avez de moi, que j'ai été mariée à un gentilhomme breton, honoré des alliances de Vallé et de Rabutin. Cela n'est pas juste, mon cher cousin : je suis, depuis peu, si bien instruite de la maison de Sévigné, que j'aurais sur ma conscience de vous laisser dans cette erreur. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise. Voici la nôtre :

Quatorze contrats de mariage de père en fils; trois cent cinquante ans de chevalerie; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire; quelquefois retirés chez eux comme des Bretons, quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres; mais toujours de bonnes et de grandes alliances.

Celles de trois cent cinquante ans au bout desquelles on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. Ces noms sont grands : ces femmes avaient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coetquen, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison; des du Bellay, des Rieux, des Bodegal, des Plessis Ireul et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vallé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire.

Je vous conjure donc, mon cousin, si vous me voulez obliger, de changer votre écriteau, et si vous n'y voulez point mettre de

bien, n'y mettez point de rabaissement; j'attends cette preuve de votre justice et du reste d'amitié que vous avez pour moi.

Madame de Sévigné s'excuse près de son gendre d'avoir retenu sa fille qui devait partir pour le rejoindre à Aix.

Paris, vendredi 16 janvier 1671.

Hélas ! je l'ai encore cette pauvre enfant, et, quoi qu'elle ait pu faire, il n'a pas été en son pouvoir de partir le 10ᵉ de ce mois, comme elle en avait le dessein. Les pluies ont été et sont encore si excessives, qu'il y aurait eu de la folie à se hasarder. Toutes les rivières sont débordées ; tous les grands chemins sont noyés, toutes les ornières sont cachées ; on peut fort bien verser dans tous les gués. Enfin la chose est au point que madame de Rochefort, qui est chez elle à la campagne, qui brûle d'envie de revenir à Paris où son mari la souhaite et où sa mère l'attend avec une impatience incroyable, ne peut se mettre en chemin, parce qu'il n'y a pas de sûreté, et qu'il est vrai que cet hiver est épouvantable. Il n'a pas gelé un moment, et il a plu tous les jours comme des pluies d'orage. Il ne passe plus aucun bateau sous les ponts, les arches du Pont-Neuf sont quasi comblées, enfin, c'est une chose étrange. Je vous avoue que l'excès d'un si mauvais temps fait que je me suis opposée à son départ pendant quelques jours. Je ne prétends pas qu'elle évite le froid, ni les boues, ni les fatigues du voyage ; mais je ne veux pas qu'elle soit noyée. Cette raison, quoique très-forte, ne la retiendrait pas présentement, sans le coadjuteur, qui part avec elle, et qui est engagé de marier sa cousine d'Harivart. Cette cérémonie se fait au Louvre. M. de Lyonne est le procureur. Le Roi lui a parlé (je dis M. le coadjuteur). Cette affaire s'est retardée d'un jour à l'autre, et ne se fera peut-être que dans huit jours. Cependant, je vois ma fille dans une telle impatience de partir, que ce n'est pas vivre que le temps qu'elle passe ici présentement ; et si le coadjuteur ne quitte là cette noce, je la vois disposée à faire une folie qui est de partir sans lui. Ce serait une chose si étrange d'aller seule, et c'est une chose si heureuse pour elle d'aller avec

[1] Jean-Baptiste-Adhémar de Monteil de Grignan, frère du comte de Grignan, était depuis 1667 archevêque de Claudiopolis et coadjuteur de son oncle l'archevêque d'Arles; il devint archevêque d'Arles en 1697, à l'âge de cinquante-neuf ans. Le coadjuteur et son sobriquet de seigneur Corbeau reviennent souvent dans la correspondance.

son beau-frère, que je ferai tous mes efforts pour qu'ils ne se quittent pas. Cependant les eaux s'écouleront un peu. Je veux vous dire de plus que je ne sens point le plaisir de l'avoir présentement, je sais qu'il faut qu'elle parte ; ce qu'on fait ici ne consiste qu'en devoirs et en affaires.

On ne s'attache à aucune société, on ne prend aucun plaisir, on a toujours le cœur serré, on ne cesse de parler des chemins, des pluies, des histoires tragiques de ceux qui se sont hasardés. En un mot, quoique je l'aime comme vous le savez, l'état où nous sommes à présent nous pèse et nous ennuie. Ces derniers jours n'ont aucun agrément. Je vous suis très-obligée, mon cher comte, de toutes vos amitiés pour moi, et de toute la pitié que je vous fais. Vous pouvez mieux que nul autre comprendre ce que je souffre, et ce que je souffrirai. Je suis fâchée pourtant que la joie que vous aurez de la voir puisse être troublée par cette pensée. Voilà les changements et les chagrins dont la vie est mêlée. Adieu, mon très-cher comte, je vous tue par la longueur de mes lettres ; j'espère que vous verrez le fond qui me les fait écrire.

Lettre à madame de Grignan. Réponse à une lettre dans laquelle madame de Grignan parle à sa mère des dangers qu'elle a courus en traversant le Rhône à Avignon.

Mardi 3e mars 1671.

Si vous étiez ici, ma chère bonne, vous vous moqueriez de moi ; j'écris de provision ; mais c'est par une raison bien différente de celle que je vous donnais un jour pour m'excuser d'écrire à quelqu'un une lettre qui ne devait partir que dans deux jours : c'était parce que dans deux jours je n'aurais pas autre chose à lui dire. Voici tout le contraire, c'est que j'aime à vous entretenir à toute heure et que c'est la seule consolation que je puisse avoir présentement.

Je suis aujourd'hui toute seule dans ma chambre par l'excès de ma mauvaise humeur : je suis lasse de tout ; je me suis fait un plaisir de dîner ici, et je m'en fais un de vous écrire hors de propos ; mais, hélas ! vous n'avez pas de ces loisirs-là. J'écris tranquillement et je ne comprends pas même que vous puissiez lire de même : je ne vois pas un moment où vous soyez à vous.

Je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous et qui peut à peine comprendre son bonheur ;

je vois des harangues, des compliments, des civilités, il faut répondre à tout cela, vous êtes accablée; moi-même, sur ma petite boule, je n'y suffirais pas. Que fait votre paresse pendant tout ce tracas ? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place; elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle en vous disant un mot en passant. « Hélas ! dit-elle, mais vous m'oubliez, songez que je suis votre plus ancienne amie, celle qui ne vous ai jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours, celle qui vous consolais de tous les plaisirs, et quelquefois vous les faisais [1] haïr ; celle qui vous ai empêchée de mourir d'ennui et en Bretagne et dans votre grossesse. Quelquefois votre mère troublait nos plaisirs, mais je savais bien où vous reprendre, et elle avait des égards pour moi ; présentement, je ne sais plus où j'en suis ; la dignité et l'éclat de votre mari me feraient périr si vous n'avez pas pitié de moi. » Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de la posséder à Grignan, mais vous passez vite et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le devoir et la raison sont autour de vous, qui ne vous donnent pas un moment de repos. Moi-même qui les ai toujours tant honorés, je leur suis contraire, et ils me le sont ; le moyen qu'ils vous donnent le temps de lire de pareilles lanterneries ! Je vous assure, ma chère bonne, que je songe à vous continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dîtes une fois, qu'il ne fallait point appuyer sur ces pensées. Si l'on ne glissait pas dessus, on serait toujours en larmes, c'est-à-dire moi. Il n'y a lieu, dans cette maison, qui ne me blesse le cœur. Toute votre chambre me tue ; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu pour rompre un peu la vue d'une fenêtre sur ce degré par où je vous vis monter dans le carrosse de d'Hacqueville, et par où je vous rappelai. Je me fais peur quand je pense combien alors j'étais capable de me jeter par la fenêtre, car je suis folle quelquefois : ce cabinet où je vous embrassai sans savoir ce que je faisais, ces capucins [2] où j'allai entendre la messe, ces larmes qui tombaient de mes yeux à terre comme si c'eût été de l'eau qu'on eût répandue ; Sainte-Marie, madame de la Fayette, mon retour dans cette maison, votre ap-

[1] Grammaticalement il faudrait la troisième personne après tous ces verbes qui ont pour sujet *celle qui*.

[2] Les Capucins de la rue d'Orléans au Marais : l'église de ce couvent est maintenant la paroisse de Saint-François d'Assise.

partement, la nuit et le lendemain, et votre première lettre, et les autres, et encore tous les jours, et tous les entretiens de ceux qui entrent dans mes sentiments : ce pauvre d'Hacqueville est le premier, je n'oublierai jamais la pitié qu'il eut de moi. Voilà donc où j'en reviens : il faut glisser sur tout cela et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur. J'aime encore mieux m'occuper de la vie que vous faites présentement ; cela me fait une diversion, sans m'éloigner de mon sujet et de mon objet qui est ce qui s'appelle poétiquement l'objet aimé. Je songe donc à vous et souhaite toujours de vos lettres ; quand je viens d'en recevoir, j'en voudrais bien encore. J'en attends présentement, et reprendrai ma lettre quand j'en aurai reçu. J'abuse de vous, ma chère bonne ; j'ai voulu, aujourd'hui, me permettre cette lettre d'avance ; mon cœur en avait besoin ; je n'en ferai pas une coutume.

Mercredi.

Ah ! ma bonne, quelle peinture de l'état où vous avez été ! que je vous aurais mal tenu ma parole si je vous avais promis de n'être point effrayée d'un si grand péril ! Mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin, sans frémir. Ce Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on a tort de passer même après avoir pris toutes ses mesures ! un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche. Par quel miracle n'avez-vous pas été brisés et noyés en un moment ? Et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage ; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous : au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer. Ah ! mon Dieu ! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que, si vous n'aviez point de peur, il en avait lui, et de ne point souffrir que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisait ! Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion ! je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau ? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable ? Mais encore serais-je un peu consolée si cela vous rendait moins hasardeuse pour l'avenir, et si une aventure comme celle-là vous faisait voir les dangers comme ils sont. Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté, je crois du moins que vous aurez rendu grâce à Dieu de vous avoir sauvée. Pour moi, je suis

persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous ont fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée en cette occasion, que de m'avoir fait naître.

C'est à M. de Grignan que je m'en prends. Le coadjuteur a bon temps ! il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare ; elle me paraît présentement comme les pentes de Nemours. M. Busche m'est venu voir tantôt, j'ai pensé l'embrasser en songeant comme il vous a bien menée ; je l'ai fort entretenu de vos faits et gestes, et puis je lui ai donné de quoi boire un peu à ma santé. Cette lettre vous paraîtra bien ridicule, vous la recevrez dans un temps où vous ne songerez plus au pont d'Avignon. Faut-il que j'y pense, moi, présentement ? C'est le malheur des commerces si éloignés ; il faut s'y résoudre, et ne pas même se révolter contre cet inconvénient : cela est naturel et la contrainte serait trop grande d'étouffer toutes ses pensées. Il faut entrer dans l'état naturel où l'on est, en répondant à une chose qui tient au cœur. Vous serez donc obligée de m'excuser souvent. J'attends des relations de votre séjour à Arles, je sais que vous y aurez trouvé bien du monde. Ne m'aimez-vous point de vous avoir appris l'italien ? Voyez comme vous vous en êtes bien trouvée avec ce vice-légat[1] ; ce que vous dites de cette scène est excellent, mais que j'ai peu goûté le reste de votre lettre ! je vous épargne mes éternels recommencements sur ce pont d'Avignon, je ne l'oublierai de ma vie[2].

[1] La ville d'Avignon et le Comtat étaient gouvernés au nom du Pape par un vice-légat.

[2] Le texte de toutes ces lettres est emprunté à la collection des *Grands Écrivains de la France*, publiée par la librairie Hachette.

MAINTENON (Françoise-d'Aubigné, marquise de)

(1635-1719)

Il est peu de personnages historiques qui aient été si discutés, et contre lesquels il se soit répandu un pareil débordement de calomnies. Depuis l'époque où le duc de Saint-Simon exhalait en secret son venin contre cette dame illustre; où madame de Bavière, mère du Régent, Philippe d'Orléans, violente jusqu'au comique dans sa haine inexplicable, la représentait comme un mauvais génie et le diable en personne, et, après avoir épuisé les plus monstrueuses accusations, ajoutait sérieusement : « Tout le mal qu'on dit de cette femme diabolique est encore au-dessous de la vérité; » depuis l'époque où, indépendamment des protestants, des jansénistes, des quiétistes, on vit s'acharner contre elle des hommes plus désintéressés, comme le marquis de la Fare ; depuis lors, des écrivains partiaux, en nombre infini, s'étaient mis en possession de lui imputer des sentiments ambitieux, un esprit d'intrigue, de la sécheresse et de la dureté d'âme, une intolérance persécutante, de la minutie et de l'étroitesse dans la dévotion, et même une hypocrisie habile à couvrir la licence de ses mœurs. Mensonges et sottises pénibles à rappeler, dont la réfutation demanderait des volumes. Heureusement, la publication de ses Lettres authentiques et de ses divers Opuscules et Mémoires a déjà détrompé bien des esprits prévenus, et l'on commence généralement à se figurer madame de Maintenon tout autre qu'on ne se l'était imaginée jusqu'alors.

Dans l'étude que nous allons lui consacrer, nous l'examinerons principalement sous les rapports qui lui assurent un noble rang parmi les esprits les plus éminents du dix-septième siècle. Cependant nous ne négligerons complétement aucun des titres qui font d'elle une des femmes non-seulement les plus étonnantes, mais les plus admirables qu'offre l'histoire.

Elle naquit le 27 novembre 1635[1], de Constant d'Aubigné, baron de Surineau, et d'Anne de Cardillac.

Constant d'Aubigné était fils du célèbre Agrippa d'Aubigné qui le charge, dans ses *Mémoires*, des plus énormes griefs, et qui l'a maudit pour avoir abjuré le calvinisme dans lequel il avait été élevé, et pour avoir trahi son père.

[1] L'acte de baptême de Franç. d'Aubigné, qu'on a publié, constate qu'elle naquit, le 27 nov. 1635, à la conciergerie de Niort, où son père était détenu.

« Comme Dieu ne veut pas que ses grâces soient attachées à la chair ni au sang, dit l'ardent huguenot, Constant, fils aîné et unique d'Aubigné, fut nourri par son père avec tout le soin et dépense qu'on eût pu employer au fils d'un prince, institué par les plus excellents précepteurs qui fussent en France, jusques à être choisis et soustraits des meilleures maisons, en doublant les gages. Ce misérable, premièrement débauché à Sedan par les ivrogneries et les jeux, et puis s'étant détraqué des lettres, s'acheva de perdre dans les jeux, dans la Hollande. Peu de temps après, en l'absence de son père, se maria à la Rochelle à une malheureuse femme que depuis il a tuée. Le père, le voulant engager hors de la cour, lui fit donner et lui dressa à ses dépens un régiment à la guerre du prince de Condé. Mais rien ne pouvant satisfaire à l'insolence d'un esprit perdu, il se jeta à la cour, où il perdit au jeu vingt fois ce qu'il avait vaillant, et à cela ne trouva remède que de renoncer sa religion. Il fut très-bien reçu pour être un esprit sublime sur tous ceux de son siècle. Le père, averti de sa grande fréquentation avec les jésuites, lui défendit par lettres telle compagnie ; il répondit qu'à la vérité il entretenait le père Arnou et du Mets. Le vieillard répliqua que ces deux noms lui faisaient peur. Tant y a qu'il eut un bref du pape pour fréquenter les prêches et participer à la cène de la religion prétendue réformée ; et là-dessus vint en Poitou pour empoigner les places de son père, qui, pour le mieux retirer, lui donna sa lieutenance dans Maillezay ; et lui, s'étant retiré au Dognon, lui en laissa l'entière administration. Maillezay fut bientôt un berlan, un b...... et une boutique de faux-monnayeurs, et le galant se vante à la cour qu'il n'avait plus de soldats qui ne fussent pour lui contre son père ; lequel, averti de toutes ces choses par les églises, et plus particulièrement par une dame de la cour, met des pétards et quelques échelles dans un bateau, et arrivé dans le derrière de Maillezay, s'avance seul, travesti, pour gagner la porte de la citadelle ; à quoi la sentinelle voulant faire refus, il lui sauta au collet avec un poignard, se fit maître et chassa ceux qu'il estimait infidèles [1]. »

Suit une longue énumération des autres crimes de *ce méchant* que l'implacable Agrippa déshérita dans son testament en rappelant avec amertume toutes ses horribles actions.

« Au même temps que mon aîné s'est rendu ennemi de Dieu et de son père, a renoncé et trahi l'un et l'autre et a produit infinis exemples d'horreur ; l'autre, Nathan, s'est rendu recommandable par probité de vie, doctrine non commune, m'a accompagné en mes périls contre l'autre. Je lui ai permis de porter, lui et les siens, le nom d'Aubigné, et veux que les miens autorisent cette bonne volonté.

Premièrement, je déclare Constant d'Aubigné, mon fils aîné et unique, pour le destructeur du bien et honneur de la maison, en tant qu'en lui a été, et pour avoir mérité d'être entièrement déshérité par plusieurs offenses énormes, particulièrement pour avoir été accusateur et calomniateur de son père en crime de lèse-majesté ; c'est pourquoi je le prive de tous mes meubles et acquêts de quelque qualité qu'ils soient : toutefois, s'il se présente quelque enfant bien légitime de lui, à ses enfants, non à lui, je laisse la terre des Landes Guinemer-près-Mer, qui est mon seul patrimoine [2]. »

[1] *Mém. d'Ag. d'Aubigné*, année 1623.

[2] *Testament d'Ag. d'Aubigné*, à la suite des *Mém.*, éd. Lal.

L'indignation d'Agrippa fut surtout excitée par une lâche perfidie de son fils. Feignant un retour sincère au calvinisme, il s'était réconcilié avec son père, était allé en Angleterre, avait été admis, au nom d'Agrippa, dans les conseils où l'on décida de venir au secours de la Rochelle assiégée par le cardinal de Richelieu (1627), et, de retour à Paris, avait tout révélé au gouvernement français. C'est alors que son père, dans le transport de sa colère, renonça pour toujours à le revoir, le déshérita et le maudit. Le ministre, pour récompenser les services de ce traître, en apparence catholique et sujet dévoué, lui accorda le titre d'écuyer du roi, une place de gentilhomme de la chambre, et la baronnie de Surineau, qui avait été confisquée autrefois sur sa famille. Le 27 décembre 1627, il épousa, à Bordeaux, mademoiselle de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, seigneur de Lalane, et de Louise de Montalembert. Toujours également livré à ses vices, il eut bientôt mangé son bien. Alors il conçut la pensée de former un établissement à la Caroline, et, pour l'exécuter, il noua avec le gouvernement anglais des intelligences dont la découverte le fit enfermer au Château-Trompette à Bordeaux (1632). Quelque temps après, il obtint par les sollicitations de sa femme d'être transféré aux prisons de Niort, en Poitou, pour être plus près de sa famille dont il espérait des secours dans sa détresse.

C'est dans la conciergerie de cette prison que naquit, le 27 novembre 1635, Françoise d'Aubigné, dont la vie devait offrir tant d'étonnantes vicissitudes.

Madame de Villette, sœur de Constant d'Aubigné, vint au secours de son frère dans sa prison, se chargea de ses trois enfants, les emmena au château de Murçay, qui était dans le voisinage de Niort, et donna à la petite Françoise, qui venait de naître, la même nourrice qu'à sa fille. Cependant, madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari (vers 1638 ou 1639), et il partit pour la Martinique, où l'on commençait à fonder des établissements coloniaux : M. de Cérignac, seigneur en chef de l'île de la Grenade, lui avait offert le commandement de cette île, grande et belle, mais couverte de bois, et habitée seulement d'un petit nombre de Français pauvres [1]. Il y acquit une fortune assez considérable, qu'il perdit ensuite au jeu, et bientôt après il mourut, vers 1645, dans un petit emploi militaire qui suffisait à peine à faire vivre sa famille. Après sa mort, madame d'Aubigné revint en France avec ses enfants. La petite Françoise avait alors neuf ou dix ans.

Madame d'Aubigné, femme d'esprit comme de vertu, avait cultivé du mieux qu'elle avait pu dans sa position l'intelligence précoce de sa fille. Elle l'avait mise dès l'enfance à de solides lectures, particulièrement à celle de la Vie des grands hommes de l'antiquité par Plutarque [2], en ayant soin de lui faire rendre compte de tout ce qu'elle lisait.

[1] Le P. Laguille.

[2] *Entretiens sur l'Éducat.*, XXXVIII.

De bonne heure aussi elle avait su la former au style, en l'obligeant d'écrire souvent à sa tante de Villette.

Ce fut pour madame d'Aubigné une cruelle nécessité d'être contrainte de confier de nouveau sa fille chérie à madame de Villette. Surtout elle tremblait pour les principes religieux de son enfant ; et ce n'était pas sans motif : elle eut bientôt la douleur de lui voir embrasser le calvinisme dont madame de Villette faisait profession. Son père, huguenot relaps, semblait avoir présagé ce changement de religion de la petite Francine qu'il croyait trop spirituelle et trop raisonnable pour persister dans la foi de sa mère. « J'ai ouï dire à madame de Maintenon, écrit madame de Caylus, que, la tenant entre ses bras, il lui disait : Est-il possible que vous, qui avez tant d'esprit, puissiez croire tout ce qu'on vous apprend dans votre catéchisme[1] ? »

Cette abjuration fit retirer Françoise d'Aubigné des mains de sa tante ; et on la confia à celles d'une autre de ses parentes, madame de Neuillant. Cette dame, peut-être à la prière de madame d'Aubigné, obtint un ordre pour ramener Françoise à la religion de sa mère. Exhortations et conférences demeurèrent longtemps infructueuses. Madame de Neuillant eut alors recours à des duretés et à des humiliations qu'elle poussa jusqu'à reléguer mademoiselle d'Aubigné parmi les domestiques, et jusqu'à lui faire garder les dindons. « Je commandais dans la basse-cour, disait-elle depuis, et c'est par ce gouvernement que mon règne a commencé. »

Mademoiselle d'Aubigné fut enfin soustraite à ces indignes traitements qui n'auraient jamais pu vaincre sa résistance. Ce ne fut qu'après un certain temps de séjour au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques de Paris, que la persuasion la fit enfin céder et abjurer. Françoise d'Aubigné fit alors sa première communion ; mais, de ce moment, madame de Villette cessa d'acquitter sa pension. Madame de Neuillant se refusant à tout sacrifice, et les religieuses ne pouvant la garder gratuitement, elle revint auprès de sa mère, qui, forcée de plaider contre la famille de son mari, était réduite à chercher sa subsistance dans le travail de ses mains, et mourut bientôt de douleur et de misère, n'ayant obtenu pour tout dédommagement qu'une pension de deux cents livres[2].

La jeune orpheline restait seule et sans appui. Son abjuration ne lui permettait pas de se rendre chez madame de Villette. Pendant trois mois, navrée de douleur, elle se tint renfermée dans une petite chambre à Niort. Elle fut enfin obligée de se réfugier auprès de madame de Neuillant, dont elle dut encore éprouver les duretés.

[1] *Les Souvenirs de madame de Caylus*, 1805, in-12, p. 11.

[2] Le P. Laguille fait mourir madame d'Aubigné à l'île Saint-Christophe, dans la Guadeloupe, pendant qu'elle attendait un bâtiment qui pût la transporter dans sa patrie. Ses enfants auraient été recueillis par une demoiselle Rossignol et par ses soins envoyés en France, où pendant assez longtemps ils auraient été réduits à la condition des mendiants.

Cependant Françoise d'Aubigné était devenue une grande et belle personne, et l'on commençait à la remarquer. Bientôt le chevalier de Méré, qui la rencontra chez madame de Neuillant, se chargea de lui apprendre le monde et les belles manières dans le goût des *précieuses*, science où ce bel esprit raffiné était passé maître. Le premier il fit connaître dans les cercles mademoiselle d'Aubigné qu'il appelait la *jeune Indienne*.

Mademoiselle d'Aubigné ne tarda pas à faire une autre connaissance qui devait mettre un terme à sa situation précaire. Madame de Neuillant, quand elle venait à Paris, conduisait souvent sa pupille chez le poëte burlesque Scarron. Ce malheureux perclus dont le cœur était bon, malgré sa causticité, fut touché de ce qu'il connut des amertumes dont la charmante et spirituelle orpheline était abreuvée par sa parente. Il lui proposa de lui payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. Mademoiselle d'Aubigné préféra le mariage, et l'année suivante, n'étant encore âgée que de seize ans, elle donna la main au poëte qui lui reconnut dans le contrat « deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains et beaucoup d'esprit. » Elle a défini son mariage « une union où le cœur entrait pour peu de chose, et le corps pour rien. » Si elle ne fut pas véritablement l'épouse de Scarron plus âgé qu'elle de vingt-cinq ans, elle fut pour lui une amie sincère et une compagne dévouée, et cette union procura de grands avantages à l'un et à l'autre.

Cette belle jeune femme soignait avec tendresse « le pauvre estropié[1] » dans ses souffrances presque continuelles, et lui servait de secrétaire quand il se portait bien. Dans ses moments de liberté, elle lisait, elle écrivait, elle étudiait les langues. Elle apprit ainsi l'italien, le latin, l'espagnol.

L'intelligence de cette femme si heureusement douée de la nature se développa et se cultiva dans la maison de celui dont elle avait pris le nom, maison qui était un rendez-vous très-fréquenté d'hommes du monde et de gens de lettres, et où l'on rencontrait fréquemment les Coulanges, les d'Albret, les Saint-Évremond, madame de Sévigné, mademoiselle de Scudéri, Ninon de l'Enclos. Tous les visiteurs étaient émerveillés de tant d'esprit joint à tant de grâce et à une bonté naturelle qui avait fait aimer mademoiselle d'Aubigné de tout le monde dès ses tendres années. Le pensionnaire d'Anne d'Autriche appréciait plus que personne le rare mérite de sa femme ; il la consultait sur ses ouvrages, et suivait ses avis jusqu'à modifier essentiellement ou même à supprimer des passages où il s'était trop abandonné à sa verve licencieuse.

Elle avait vingt-cinq ans quand Scarron la laissa veuve et sans ressource (octobre 1660).

[1] *Entretiens de madame de Maintenon.*

Madame Scarron excita l'intérêt de nombre de gens de qualité qui connurent sa détresse. Le marquis de Puyguilhem, fameux plus tard sous le nom de duc de Lauzun, obtint de la reine qu'elle continuât à la jeune veuve la pension de son mari, et même de 1,500 livres la portât à 2,000. Bien qu'elle se fût alors retirée dans son ancien couvent des Ursulines, elle ne cessa pas de voir la plus haute société. Elle fut accueillie avec empressement chez la maréchale d'Albret, où elle rencontra mesdames de la Fayette, de Coulanges et de Sévigné, de Thianges et de Montespan, la marquise de Sablé, et le duc de la Rochefoucauld. Elle fréquentait aussi l'hôtel de Richelieu, où trônait l'abbé Testu. Dans chacun de ces cercles choisis le charme de sa conversation éclata au point que son *directeur* lui *ordonna*, mais inutilement, de se rendre ennuyeuse en compagnie, pour mortifier la passion qu'il avait aperçue en elle de « plaire par son esprit[1]. » Elle se fit chérir par les qualités de son âme, autant qu'elle se fit admirer par les grâces de son esprit et la sûreté de son jugement. « Outre qu'elle est belle, et de cette beauté qui plaît toujours, écrivait le chevalier de Méré, elle est reconnaissante, secrète, douce, fidèle à l'amitié, et ne fait usage de son esprit que pour amuser les autres. » Paraissant, en toute occasion, ne se compter pour rien, elle s'attacha particulièrement les personnes de son sexe : « Les femmes m'aimaient, disait-elle, parce que j'étais douce dans la société, et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même; les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale que de l'amour. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût : je voulais l'être de tout le monde[2]. »

Sa réputation s'établit solidement par le soin qu'elle eut de rechercher la société des dames âgées, quoiqu'elle s'y ennuyât. Malgré sa jeunesse, elle se vit traitée en femme sérieuse, et tandis que madame de Chalais, qui fut plus tard la princesse des Ursins, n'était entourée que d'un cercle de jeunes courtisans, les seigneurs les plus considérables prenaient à part madame Scarron pour l'entretenir d'affaires importantes, la consulter, et en recevoir d'utiles avis. Tous étaient subjugués par la suave distinction de ses manières et de son langage, et par ce que mademoiselle de Scudéri appelait sa *mélancolie douce* et ses *appas inévitables*.

Sa beauté était aussi rare que son esprit, sa distinction, son affabilité. Aussi se vit-elle obsédée d'hommages. Fouquet, Villarceaux, Barillon, Guilleragues, cent autres, rivalisèrent d'empressement.

Le chevalier de Méré écrivait à madame de Lesdiguières :

« Les mieux faits de la cour attaquent de tous côtés madame Scarron ; mais

[1] Lettre à l'abbé Testu.

[2] *IVe Entretien.*

comme je la connais, elle soutiendra bien des assauts avant que de se rendre. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui travaillent à l'en écarter. »

Ce naïf dépit d'un libertin n'est-il pas le plus bel éloge de la vertu de madame de Maintenon? Tous les contemporains de sa jeunesse témoignent de même de sa réputation intacte, de sa « conduite au-dessus du soupçon[1]. » Elle est à peu près la seule à la pureté de laquelle le cynique Tallemant des Réaux ait rendu un plein hommage, et Ninon de l'Enclos avoue qu'elle désespéra de la corrompre, parce qu'*elle craignait trop Dieu*. Cette salutaire crainte la préserva si bien qu'on peut examiner sa vie à toute rigueur, sûr de n'y pas trouver une faute grave. Elle avait un grand désir de plaire, elle décourageait les poursuivants sans les éloigner, enfin l'admiration et les empressements la flattèrent toujours ; mais ils ne la séduisirent jamais.

La position de celle qui résistait avec tant de vertu aux avances et aux offres les plus séduisantes fut pendant des années très-précaire, et elle pensait même à s'expatrier, pour aller en Portugal élever les enfants d'une princesse, lorsque madame de Montespan, auprès de qui elle avait été introduite par le maréchal d'Albret (1666), fit rétablir sa pension qui avait été supprimée à la mort de la reine mère, et la choisit pour être la gouvernante des enfants qu'elle avait eus de Louis XIV. Ce fut le principe de sa fortune. Elle conçut un attachement tout maternel pour le jeune duc du Maine, doué des plus aimables qualités, mais d'une si faible santé qu'on n'espérait pas qu'il pût vivre. Grâce aux soins de madame Scarron, dont le dévouement et l'affection croissaient chaque jour par les peines mêmes et les alarmes que lui causait son élève, il grandit heureusement, et son esprit se développa d'une manière si précoce qu'on en parla bientôt comme d'une petite merveille ; ses bons mots furent cités, et ses petites lettres lues avec admiration. Ces lettres étaient-elles bien tout entières de lui? Quoi qu'il en soit, sa gouvernante, pour amuser le roi, imagina de les faire imprimer, en y joignant, sous le titre d'*Œuvres diverses d'un enfant de sept ans*, un recueil de ses extraits d'histoire, des souvenirs de ses lectures, et même de petites maximes composées par lui-même, à l'imitation de celles qu'il avait lues. Elle fit précéder ce joli volume d'une lettre adressée à madame de Montespan en forme de dédicace, et qui commence par ces mots : « Madame, voici le plus jeune des auteurs qui vient demander votre protection pour ses ouvrages. » Cette lettre assez longue est non-seulement un chef-d'œuvre de flatterie délicate envers madame de Montespan et envers le roi ; c'est encore une des pages les plus gracieuses, les plus élégantes et les plus parfaites au point de vue littéraire que madame de Maintenon ait écrites. Le roi en fut charmé, comme il le fut des lettres nobles, simples et spirituelles qu'elle lui adressa en diverses occasions, en

[1] *Entretiens.*

particulier des eaux de Barréges où elle avait conduit le jeune duc du Maine, né avec un pied difforme ; comme il le fut encore, dit-on, des billets qu'elle lui écrivit au nom et par ordre de la favorite.

Le roi avait d'abord conçu de la prévention contre cette femme qu'il devait un jour honorer d'une estime si privilégiée. « Je déplaisais fort au roi dans les commencements, disait-elle depuis ; il me regardait comme un bel esprit, à qui il fallait des choses sublimes, et qui était très-difficile à tous égards. Madame d'Heudicourt lui ayant dit sans malice, au retour d'une promenade, que madame de Montespan et moi avions parlé devant elle d'une manière si relevée qu'elle nous avait perdues de vue, cela lui déplut si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et je fus obligée d'être quelque temps sans paraître devant lui. » (*XIe Entretien.*) Si le roi faisait mention d'elle à madame de Montespan, il l'appelait dédaigneusement *votre bel esprit.* Cependant il revint peu à peu de ce préjugé défavorable. Les lettres qu'il vit d'elle lui apprirent qu'elle était ennemie de l'affectation, et le petit duc du Maine contribua beaucoup lui-même à faire connaître au roi le mérite solide de sa gouvernante. Un jour Louis XIV, satisfait de la manière dont l'enfant répondait aux questions qu'il lui faisait tout en jouant avec lui : « Vous êtes bien raisonnable, dit-il. — Il faut bien que je le « sois, répondit le petit duc, j'ai une gouvernante qui est la raison « même. — Allez, reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnerez « cent mille francs pour vos dragées. » Avec les bienfaits du monarque, elle acheta de Charles-François d'Angennes, au mois de décembre 1674, la terre de Maintenon. Le roi ne lui donna le titre de marquise qu'en 1688, et elle ne porta plus d'autre nom depuis lors que celui de marquise de Maintenon. Pendant quelques séjours qu'elle fit à sa terre, elle y fut l'objet des visites empressées des courtisans ; mais leur affluence adulatrice ne fit que l'importuner.

« Je suis rebutée de Maintenon, écrit-elle à son frère, par le monde qui s'adonne à y venir ; ne perdez pas une occasion de dire que, quand il y a une personne de plus que je n'ai compté, je suis au désespoir, et que vous ne voudriez pas vous jouer à me surprendre ; je ne me soucie pas de passer pour bizarre, pourvu que l'on n'y vienne point[1]. »

La cour elle-même fatiguait cette grande âme qui, profondément émue, dès 1669, par la parole de Bourdaloue prêchant pour la première fois à Paris, avait résolu de s'éloigner peu à peu du monde, et s'était mise sous la direction de l'abbé Gobelin, homme rigide et ennemi déclaré de tous les plaisirs. Elle nourrissait depuis longtemps la pensée de se retirer, ne pouvant plus soutenir l'ennui de ses continuels différends avec madame de Montespan, et la fausseté de sa position. Cependant les raccommodements succédaient sans cesse aux brouille-

[1] Lettre à M. d'Aubigné, du 11 juillet 1678.

ries, et le roi, pour retenir une femme qu'il appréciait chaque jour davantage, la comblait d'attentions et multipliait ses bienfaits.

A l'époque du mariage de monseigneur le Dauphin (janvier 1680), Louis XIV nomma madame de Maintenon seconde dame d'atours de madame la Dauphine. C'était l'affranchir du joug de madame de Montespan, et lui faire à la cour une existence indépendante. Dès lors son crédit alla toujours augmentant.

« On me mande, écrit madame de Sévigné, que les conversations de Sa Majesté avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir ; qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix; que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte ; qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours. Mon amie (*madame de Coulanges*) me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font [1]. » — « Nul autre ami, écrit-elle encore, n'a tant de soins et d'attentions que le roi en a pour elle ; et, ce que j'ai dit bien des fois, elle lui a fait connaître un *pays tout nouveau ;* je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte ; il en paraît charmé [2]. »

Madame de Montespan sentit bientôt qu'elle n'occupait plus la première place dans le cœur du roi. Survint la mort de la reine, le 30 juillet 1683. Louis XIV, résolu de renoncer à tout attachement illégitime, sentant d'ailleurs que la société intime de madame de Maintenon était devenue indispensable au bonheur de sa vie, l'éleva jusqu'au rang de son épouse par un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Église, et béni par l'archevêque de Paris, de Harlay. Il fut contracté, d'après Saint-Simon, pendant l'hiver de 1683 à 1684. Louis XIV était dans sa quarante-huitième année, et madame de Maintenon dans sa cinquantième.

L'estime et l'affection de Louis XIV pour madame de Maintenon ne firent que s'accroître après cette union extraordinaire. Il ne pouvait plus se passer d'elle un seul jour, et elle lui devint nécessaire à ce point qu'à la mort de son frère, accablée de chagrin, ayant demandé au roi de l'aller pleurer en liberté à Maintenon, il ne voulut pas même, dit-elle, entendre parler de cette courte séparation. Plus il vieillissait, plus elle lui devenait indispensable. Elle dut alors se faire une tâche « d'amuser le moins amusable des hommes. » Obsédée d'ailleurs par tous les membres de la famille royale, sans parler des courtisans et des importuns, « accablée de grandes et de petites affaires, assujettie à un genre de vie qui lui déplaisait [3], » elle sentit plus d'une fois le poids de l'ennui dans l'accomplissement de ses devoirs arides, et elle

[1] Lettre à sa fille, du 21 juin 1680. *Voir* aussi les lettres des 5 et 9 juin de la même année.

[2] *Ibid.*, du 19 juillet 1680.

[3] Lettre à madame de Glapion, 14 septembre 1714; édit. 1778. Maestricht, 9 vol. in-8.

regretta sincèrement son ancienne obscurité, et même son ancienne misère.

« Et moi, dont tout le monde envie la faveur, et qui passe une partie de mes journées avec le roi, écrit-elle confidentiellement, on me croit la personne du monde la plus heureuse, et on a raison pour les bontés dont Sa Majesté m'honore ; cependant il n'y a peut-être personne de plus contraint; quand il est dans ma chambre, je me tiens assez souvent éloignée de lui, parce qu'il écrit ; on ne parle point, ou fort bas, par respect, et de peur de l'incommoder. Avant d'être à la cour, où je suis venue à trente-deux ans, je me pouvais rendre témoignage que je n'avais jamais connu l'ennui; mais j'en ai bien tâté depuis, et je crois que je n'y pourrais résister si je ne pensais que c'est là où Dieu me veut [1]. »

Sans être de ces natures altières dont tout le bonheur est de se mettre sur la tête de tous les autres hommes, madame de Maintenon *était née ambitieuse*, elle-même l'a confessé ; mais elle « combattait ce penchant. » Si elle ne le fit pas assez énergiquement, elle en fut punie par cet ennui dont elle se plaint, et par la courte durée de ses illusions. « Quand les désirs que je n'avais plus furent remplis, a-t-elle dit encore, je me crus heureuse, mais cette ivresse ne dura que trois semaines. »

L'épouse de Louis XIV fut naturellement admise dans les secrets de l'État. Le roi travaillait chez elle avec ses ministres ; les plus grandes affaires étaient discutées et se décidaient en sa présence, souvent même le roi lui demandait son avis en ces termes : « Qu'en pense votre *Solidité ?* » Ou, s'il n'était pas d'accord avec son ministre, il disait en se retournant vers madame de Maintenon : « Consultons la *Raison*. » Elle donna quelquefois l'avis qui lui était demandé, mais elle ne s'ingéra point dans le détail des affaires et n'exerça nullement sur Louis XIV cette tyrannie occulte dont Saint-Simon l'accuse. Elle était si loin de chercher à exercer une grande influence sur le gouvernement que Fénelon, dans une longue lettre qu'il lui écrivit en 1694, à sa demande, sur les défauts qu'il avait pu remarquer en elle, lui reproche, au contraire, de se trop peu mêler des affaires, et l'engage à n'être pas si timide, et, sans s'ingérer dans les affaires d'État, à s'en instruire davantage, « et quand les ouvertures de la Providence, dit-il, offriront de quoi faire le bien, sans pousser le roi au delà des bornes, à ne jamais reculer, mais suivre le courant des affaires générales, pour tempérer ce qui est excessif et redresser ce qui en a besoin. »

Prenant part aux affaires générales le moins qu'il lui était possible, elle donnait deux buts à sa vie : se consacrer entièrement, comme une épouse chrétienne, aux volontés, aux goûts, aux habitudes du roi ; travailler à le ramener de plus en plus à Dieu et à la pratique de la religion, en arrachant à une vieillesse licencieuse ce monarque dont les passions et les caprices avaient si longtemps été divinisés.

Elle rendit certes ainsi un grand service à la France, et c'est ce que

[1] *Entret. sur l'éduc.*, octobre 1705.

ne voulurent pas voir tous ceux que froissa et humilia sa prodigieuse fortune, et qui se firent ses ennemis ; ennemis si nombreux et si variés : la société de madame de Montespan ; les femmes qui prétendaient encore au cœur de Louis XIV ; les princes jaloux de la confiance sans réserve dont elle jouissait ; les princesses choquées de ses réprimandes ; les ministres blessés de sa prépondérance ; la maison d'Orléans furieuse des avantages faits au duc du Maine, l'élève chéri de madame de Maintenon ; les protestants, les jansénistes, les quiétistes, enfin tous ceux dont les intérêts et les opinions n'étaient pas favorisés ou étaient combattus par la compagne de la vieillesse du grand roi.

Une des accusations les plus fausses contre cette femme qui en a tant essuyé est celle qui la représente, d'après les religionnaires réfugiés, comme ayant contribué à la révocation de l'édit de Nantes et aux mesures violentes qui en furent la conséquence. Madame de Maintenon, c'est un fait désormais irréfutablement établi, demeura complétement étrangère aux édits de Louis XIV contre les protestants dont le premier est du 1er février 1669, époque de la plus grande faveur de madame de la Vallière. Madame de Maintenon, la femme du monde la moins fanatique, et qui *abhorrait* le plus *les persécutions* [1], se rappelait les difficultés qu'elle avait faites elle-même pour abjurer le protestantisme, difficultés que nous fait connaître sa nièce, madame de Caylus, dans ses charmants *Souvenirs* où elle dit : « Je me souviens à propos de cette conversion d'avoir entendu dire à madame de Maintenon qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle résistait encore et ne voulait se convertir qu'à condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante qui était morte, et qu'elle avait vue vivre dans sa religion comme une sainte, fût damnée. » Elle disait à propos d'un seigneur protestant qui opposait une invincible résistance aux vues de Louis XIV : « La fermeté du chevalier de Sainte-Hermine est déplorable ; mais son état n'a rien de honteux. Celui de ceux qui abjurent sans être persuadés est infâme. » Et si elle-même essayait de ramener au catholicisme ses domestiques huguenots, ce n'était, — au risque de paraître trop peu zélée et encore prévenue pour le calvinisme, — qu'en « leur insinuant la vérité selon les occasions, le mieux qu'elle pouvait, et en ne les pressant point trop d'abjurer leurs erreurs [2]. »

Elle écrivait à son frère coupable de violences contre des calvinistes opiniâtres, nombreux dans son gouvernement de Cognac en Poitou :

« On m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous font pas honneur : vous maltraitez les huguenots, vous en cherchez les moyens, vous en faites naî-

[1] Ce témoignage lui est formellement rendu dans l'*Histoire des refugiés français dans le Brandebourg*, par Erman et Reclam, t. I, p. 77.

[2] Manuscrits de Saint-Cyr.

tre les occasions; cela n'est pas d'un homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables : ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et d'où la violence ne nous aurait jamais tirés. Henri IV a professé la même religion, et plusieurs grands princes. Ne les inquiétez donc point : il faut attirer les hommes par la douceur et la charité. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple : et telle est l'intention du roi [1]. »

Il est donc de la dernière fausseté que madame de Maintenon ait poussé aux mesures violentes pour l'abolition du protestantisme. Il nous a suffi de quelques faits pour le prouver, et il serait aussi facile de réfuter toutes les autres imputations dont on a chargé sa mémoire. Il résulterait de cette discussion, à laquelle nous ne pouvons nous livrer ici, que si l'on peut, jusqu'à un certain point, refuser à madame de Maintenon la grandeur des vues, elle usa constamment de son influence avec une modération, un désintéressement, un désir du bien public dont il y a peu d'exemples dans l'histoire.

Madame de Maintenon profita de son élévation et de son tout-puissant crédit pour faire du bien avec une largesse royale. Elle en combla ses proches et ses anciens amis. « La Scarron devenue reine, dit le malicieux Saint-Simon, eut cela de bon qu'elle aima presque tous ses vieux amis dans tous les temps de sa vie [2]. » Elle voulut donner à ses bienfaits un caractère plus général et plus durable. Elle désirait particulièrement soulager la pauvre noblesse dont elle avait si amèrement éprouvé les misères, et surtout assurer l'éducation et l'avenir des filles des gentilshommes sans fortune. C'est ainsi qu'elle conçut peu à peu l'idée de la fondation de la maison royale de Saint-Louis. Elle dut se préparer à cette grande œuvre par quelques essais plus modestes, et d'abord continuer et développer ce qu'elle avait commencé avant d'être l'épouse du roi.

Madame de Montchevreuil avait recueilli à Rueil une religieuse ursuline, madame de Brinon, dont le couvent avait été ruiné, et qui se recommandait par son esprit autant que par sa vertu. Cette religieuse, obligée par son vœu à l'éducation de la jeunesse, et y ayant autant de talent que de goût, se consacrait à celle de quelques enfants de village. Elle finit par former un petit établissement qu'elle transporta à Montmorency (1680). Madame de Maintenon, qui passait souvent alors les étés chez son amie, madame de Montchevreuil, y connut madame de Brinon, la jugea digne d'estime, d'encouragement et d'appui, et ayant été sollicitée par elle dans un besoin pressant, alors qu'elle était à la cour, à Saint-Germain, elle visita son école, et en fut si satisfaite qu'elle y envoya plusieurs pensionnaires adoptées par elle et élevées à ses frais en divers lieux.

Dès lors elle alla de temps en temps à Montmorency pour voir les progrès de ses petites protégées. Elle leur portait des vêtements, du

[1] Lettre à M. d'Aubigné, 1682.

[2] *Mém. de Saint-Simon*, édit. 1829, t. I, ch. v.

lin qu'on leur faisait filer, et même de la nourriture, « car j'ai, dit-elle, quelque soupçon qu'elles meurent de faim. »

Pour pouvoir mieux soutenir et surveiller cette bonne œuvre, elle proposa à madame de Brinon de transférer son établissement à Rueil, ce qui se fit en 1682.

« Madame de Maintenon, dit son historien, loua une maison, de ses propres deniers, la meubla, fit venir des personnes entendues, pour aider madame de Brinon, qui avait déjà appelé auprès d'elle une de ses anciennes compagnes, la sœur de Saint-Pierre ; elle pourvut enfin à toutes les choses nécessaires, et accrut le nombre des pensionnaires, qui monta bientôt à soixante. La maison, de cette sorte, était presque entièrement à sa charge. Elle voulut que les pauvres de ses terres eussent leur part de ce bienfait, et fit venir un certain nombre de filles de Maintenon et des environs, qu'elle mit au bas de la maison de Rueil, séparées des pensionnaires, avec des maîtresses pour les instruire. On les logea, faute de bâtiment, dans une grande étable. Elles étaient nourries et entretenues à ses frais, vêtues d'un habit de serge bleue, et élevées conformément à leur état ; elles apprenaient à filer, à tricoter, à coudre, et rendaient des services dans la maison [1]. »

Bientôt (1683) madame de Maintenon transporta ses jeunes filles au château de Noisy, que le Roi avait mis à sa disposition, et qu'il avait fait réparer convenablement à sa nouvelle destination, en promettant d'y entretenir cent demoiselles dont il paierait la pension sur les fonds de ses aumônes. La pensée s'agrandit donc, et déjà l'on entrevoit Saint-Cyr. Malheureusement la fondatrice, en laissant pénétrer la cour à Noisy, en y introduisant les princes et le Roi, mêle déjà à son institution des principes de mondanité qu'elle déplorera plus tard.

Enfin, en 1684, peut-être l'année de son mariage avec Louis XIV, et par reconnaissance envers Dieu, elle perfectionna l'essai de Noisy, et, grâce à ses éloquentes prières auprès du Roi en faveur des filles des pauvres gentilshommes morts pour l'État ou réduits à la misère après avoir rendu de grands services, Saint-Cyr fut créé ; établissement vraiment royal, où l'on installa toutes les filles nobles qui étaient à Noisy, en leur en adjoignant d'autres jusqu'à concurrence de deux cent cinquante, chiffre auquel on fixa le nombre des élèves que recevrait la maison de Saint-Louis. Toutes devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel.

Le genre d'éducation qui y fut donné ne ressembla guère, d'abord, à celle des couvents où s'élevaient la plupart des jeunes filles de condition. On habitua les demoiselles de Saint-Cyr à une tenue distinguée, à la grâce dans les manières, et même à un soin modeste de leur beauté, ce « don de Dieu » ne devant pas être négligé, selon madame de Maintenon, par des jeunes filles à qui la faible dot de 3,000 livres

[1] Le duc de Noailles, *Histoire de madame de Maintenon*, t. III, ch. I.

que leur assurait le roi, ne suffirait pas pour faire trouver un mari [1]. On leur permit une sorte de recherche dans leur toilette, on leur laissa ajouter quelque parure à leurs habits, des cordelières à leurs ceintures, des perles et des rubans dans leurs cheveux. Madame de Maintenon aimait à voir ses chères filles ainsi belles et parées, et ne craignait pas de nourrir leur coquetterie en leur donnant ces petits ornements à profusion ; « si bien qu'il y en avait, disent les Dames de Saint-Cyr, qui étaient toutes garnies de rubans à la tête et au reste de leur habillement. »

Madame de Maintenon attachait un prix tout particulier à former au beau style, surtout pour les lettres, ses jeunes filles et leurs maîtresses.

On lit dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr :*

« Ayant vu quelques lettres des demoiselles qui n'étaient guère bien faites, elle leur ordonna de lui écrire, afin d'avoir occasion de leur faire mieux voir leurs fautes, soit pour le style, soit pour l'orthographe, en quoi elle était une habile maîtresse. Elle se faisait donc écrire par les demoiselles pour corriger leurs lettres et leur apprendre à écrire simplement, sans détours et sans cher-

[1] Madame de Maintenon revient très-souvent sur le soin qu'on doit avoir de la taille des jeunes personnes; et elle se fâche quand elle voit qu'on le néglige :

« Il y a quelques jours, dit-elle dans ses *Lettres sur l'éducation*, que je m'aperçois que la taille de mademoiselle Grimoville se gâte, et l'ayant voulu voir de près, elle me dit qu'il y a dix-huit mois que l'on n'a point touché à son *corps*. Je veux croire que c'est un oubli auquel vous n'avez nulle part, mais je vous conjure de mettre ordre, à l'avenir, pour qu'une pareille chose n'arrive plus. Faites-vous donner des mémoires par les maîtresses des classes, qui doivent marquer le temps que les demoiselles ont été habillées. Ce n'est pas qu'il faille rien fixer là-dessus, car il faut donner aussi souvent des *corps* qu'il en est besoin pour conserver la taille. Songez au tort que vous faites à une fille qui devient bossue par votre faute, et par là hors d'état de trouver ni mari, ni couvent, ni dame qui veuille s'en charger. *N'épargnez rien pour leur âme, pour leur santé, et pour leur taille;* nourrissez-les durement, accoutumez-les à toutes sortes de fatigues ; elles sont pauvres, apparemment elles le seront toujours; élevez-les donc dans l'état où il a plu à Dieu de les mettre; mais *n'oubliez rien pour sauver leur âme, pour fortifier leur santé et pour conserver leur taille. C'est l'intention de votre fondateur, et vous en êtes particulièrement chargée.* (Lettre à madame de Berval, 1692.)

Dans une lettre postérieure de plusieurs années, elle dit encore :

« En entrant hier dans un dortoir, je vis des filles à qui on faisait des *corps*, et dont la taille se gâte. Je crois, ma chère sœur, qu'il serait bon que les maîtresses fissent une liste de celles-là et qu'elles travaillassent moins ; on pourrait les employer à plusieurs autres choses, comme à la lingerie, au chœur ; elles pourraient avoir des charges dans les classes, apprendre souvent ou montrer à lire, faire les commissions, et enfin tout ce qui ne serait pas à la couture, qui grossit leurs épaules, il vaut encore mieux qu'elles ne sachent pas si bien travailler, *et qu'elles ne soient pas bossues.* » (Lettre à madame du Pérou, 16 mars 1696.)

cher à faire de l'esprit. Si elle faisait cette attention pour les demoiselles, elle en avait encore une plus particulière pour les dames, à cause que nous devons leur montrer ce qu'il faut qu'elles sachent ; elle voulait que toutes les personnes de la communauté lui écrivissent pour lui rendre compte de la manière dont elles exerçaient leurs emplois ou pour d'autres raisons ; quand nous avions eu cet honneur, elle nous renvoyait souvent nos lettres corrigées, ou elle nous disait les défauts qu'elle y avait remarqués [1]. »

Elle venait souvent en classe donner ces utiles et piquantes leçons de style épistolaire. Deux demoiselles font ainsi le récit d'une visite de leur bienfaitrice :

« Madame de Maintenon eut la bonté de venir exprès pour corriger nos lettres, comme nos maîtresses l'en avaient priée ; elle fit d'abord approcher toutes les demoiselles, et celles de qui l'on devait corriger les lettres étaient les plus proches d'elle ; elle leur montra l'une après l'autre les défauts qui étaient dans celles qu'on lui présenta, nous faisant voir particulièrement combien le style simple, naturel et sans tour, est le meilleur, et celui dont toutes les personnes d'esprit se servent, nous disant que le principal pour bien écrire est d'exprimer clairement et simplement ce que l'on pense. Elle nous donna pour exemple M. le duc du Maine, qu'elle faisait écrire lorsqu'elle en était chargée, qu'il n'avait encore que cinq ans ; elle nous raconta que, lui ayant dit un jour d'écrire au roi, il lui avait répondu fort embarrassé qu'il ne savait point faire de lettres. Madame de Maintenon lui dit : « Mais n'avez-vous rien dans le cœur pour lui dire ? — Je suis bien fâché, répondit-il, de ce qu'il est parti. — Eh bien, écrivez-le, cela est fort bon. » Puis elle lui dit : Est-ce là tout ce que vous pensez ? N'avez-vous plus rien à lui dire ? — Je serais bien aise qu'il revînt, répondit le duc du Maine. — Voilà votre lettre faite, lui dit madame de Maintenon, il n'y a qu'à le mettre simplement comme vous le pensez, et si vous pensiez mal, on vous redresserait. » C'est de cette manière, ajouta-t-elle, que je lui ai montré, et vous avez vu les jolies lettres qu'il a faites [2]. »

Les jeunes filles se piquaient d'émulation, et elles faisaient aussi bien ou mieux que le jeune prince qui leur était proposé pour exemple.

Madame de Maintenon permettait et prescrivait même, dans une certaine mesure, la lecture, mais de livres très-choisis, ou plutôt de parties de livres. Dès les premiers temps de la fondation de Saint-Cyr, elle recommandait de n'abandonner en entier aux demoiselles que l'*Imitation* et leurs *Heures*.

« Apprenez à nos demoiselles, disait-elle aux dames de Saint-Louis, à être extrêmement sobres sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état ; si elles veulent lire, que ce ne soit que des livres bien choisis, propres à nourrir leur piété, à former leur jugement et régler leurs mœurs. »

[1] Ch. XIII.

[2] *Lettres sur l'éducation.* Rapport d'une visite de madame de Maintenon aux demoiselles de la classe bleue, par deux d'entre elles, à madame de Berval, leur seconde maîtresse, janvier 1695.

On ménageait aux heureuses pensionnaires les récréations les plus recherchées et les plus délicieuses. Tantôt Louis XIV venait entendre la musique de Saint-Cyr, tantôt il amenait celle de sa chambre. « On croyait être au ciel, écrit madame du Pérou, et y entendre la musique des anges. » D'autres fois le roi donnait aux demoiselles le divertissement d'une symphonie militaire, avec trompettes, timbales, fifres et tambours : plaisir que la bonne madame du Pérou trouvait encore « fort majestueux et agréable, » mais dont la mondanité et le concours qu'il amenait devaient distraire à l'excès les jeunes filles toutes aux fenêtres pendant que fantassins et cavaliers faisaient cercle dans leur cour.

Un amusement fait pour leur plaire encore bien davantage, mais en entraînant aussi de graves dangers, ce furent les tragédies que madame de Maintenon commença de leur faire représenter en 1689, afin d'exercer leur mémoire et leur intelligence, et d'ajouter en même temps aux grâces de leur maintien. Racine, qui, depuis douze ans, par dépit de la chute de *Phèdre*, avait quitté la carrière du théâtre, fut chargé par madame de Maintenon de chercher dans l'Écriture sainte un sujet en rapport avec ses vues. Il créa le chef-d'œuvre d'*Esther*. Lui-même exerça les jeunes personnes qui avaient des rôles dans sa pièce, et celui qui avait formé mademoiselle de Champmeslé et Baron trouva dans les pensionnaires de Saint-Cyr des élèves dignes de ses leçons. Pour la première représentation, qui eut lieu le 20 janvier 1689, on déploya une mise en scène d'une magnificence toute royale. Prodigieux fut l'effet de cette représentation et des suivantes, devant le plus illustre des auditoires. « Le roi, dit madame de la Fayette, n'y mena, pour la première fois, que les principaux officiers qui le suivaient à la chasse. La seconde fut consacrée aux personnes pieuses, telles que le père de la Chaise, et douze ou quinze jésuites. Ensuite elle se répandit aux courtisans, etc. »

Assister à ces représentations qui, un moment interrompues par la mort de la jeune reine d'Espagne, fille de Monsieur, se succédèrent ensuite sans discontinuation, fut un privilége que l'on ambitionna comme celui d'être invité à Marly. On y vit le roi Jacques II et la reine sa femme, le président Lamoignon, Bossuet, Bourdaloue, le père de la Chaise, et, avec les hommes les plus illustres et les plus austères, les femmes les plus charmantes. Madame de Sévigné, qui y fut admise, en parle dans ses lettres avec un enthousiame que l'on peut comprendre par ce seul mot qu'elle dit au roi : « Sire, je suis charmée... Ce que je sens est au-dessus des paroles. »

Les *actrices* [1] de cette tragédie attachaient un si grand prix à bien réussir, qu'au moment d'entrer en scène, elle se mettaient à genoux derrière le théâtre, et disaient des *Veni creator*, « afin d'obtenir de ne

[1] Les dames de Saint-Cyr se servent elles-mêmes de cette expression dans leurs *Mémoires*.

pas broncher, » racontent les dames de Saint-Cyr. Il y avait dans cette action autre chose que la simplicité qu'y voyaient les bonnes supérieures. Ces jeunes filles, belles, gracieuses, spirituelles, ressentaient le désir de plaire si naturel à leur sexe ; et plus d'une sut trop s'apercevoir de l'enchantement qu'elle causait.

A la représentation d'*Esther* succéda celle d'*Athalie* (1691), mais on la dépouilla d'un éclat et d'une pompe dont on avait reconnu le danger et sur lesquels nombre de personnes pieuses s'étaient récriées. Elle obtint cependant de très-beaux succès. Les grandes demoiselles, en habit de Saint-Cyr, avaient joué *Athalie*, un jour, au parloir, devant l'évêque de Noyon, parent de madame de Maintenon, et devant les confesseurs de la maison. « Les demoiselles jouèrent si bien leur rôle, disent les dames de Saint-Cyr, que monseigneur de Noyon et toute la compagnie en furent satisfaits ; et, en effet, on peut dire qu'elles n'avaient guère moins bien réussi que dans les premiers temps où d'habiles maîtres leur avaient montré [1]. »

A mesure que les représentations des tragédies s'étaient multipliées, obtenant un succès toujours plus éclatant, madame de Maintenon en avait aperçu très-clairement les dangers. Aussi ne permit-elle de les continuer qu'à la condition d'en bannir toute pompe et d'en exclure tout homme sans exception. Dans une de ses *Lettres sur l'éducation*, elle s'explique parfaitement sur ses intentions premières et sur les changements dont l'expérience lui a fait sentir la nécessité.

« Il m'a toujours paru, dit-elle à une des dames de Saint-Louis, que vous désiriez que j'écrivisse sur les choses qui pourraient être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets dans ce rang-là les représentation des belles tragédies que j'ai fait faire pour vous et qui pourront peut-être, à l'avenir, être imitées. Mon dessein a été d'éviter les mauvaises compositions des religieuses telles que j'en avais vu à Noisy ; j'ai cru qu'il était raisonnable et nécessaire de divertir les enfants, et je l'ai vu pratiquer dans tous les lieux où l'on en a rassemblé; mais j'ai voulu, en divertissant celles de Saint-Cyr, remplir leur esprit de belles choses dont elles ne seront point honteuses dans le monde, leur apprendre à prononcer, les occuper pour les retirer de la conversation qu'elles ont entre elles, et amuser surtout un peu les grandes qui, depuis quinze jusqu'à vingt ans, s'ennuient un peu de la vie de Saint-Cyr. Voilà mes raisons pour continuer chez vous les représentations, tant que vos supérieurs ne les défendent pas ; mais vous devez les renfermer dans votre maison, et ne jamais les faire voir à la grille, sous quelque prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de faire voir à des hommes des filles bien faites, et qui ajoutent des agréments à leur personne en faisant bien ce qu'elles représentent. N'y souffrez pas, dis-je, aucun homme, quel qu'il soit, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni prêtre, ni séculier ; je dis même un saint s'il y en a sur la terre. Tout ce qu'on pourrait, faire, si un supérieur voulait voir ce que c'est, en effet, que ces pièces, ce serait de faire jouer les plus petites, comme nous avons fait. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous

[1] *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, chap. XXVIII.

fîmes hier [1] ; vous savez comment nous nous sommes embarquées ; mais j'espère, et je vous en conjure, que ce soit la dernière fois [2] ! »

Madame de Maintenon avait trop accordé à l'esprit mondain, elle s'était trop souvenue des élégants hôtels de Richelieu et d'Albret, dans le genre d'éducation qu'elle établit, à l'origine, à Saint-Cyr. Les résultats en furent fâcheux, et il fallut aviser à de grands remèdes. D'abord la maison d'éducation laïque fut transformée (1691) en monastère régulier, sous la direction des prêtres de Saint-Lazare et de l'évêque de Chartres, Desmaretz, l'austère directeur de madame de Maintenon. Les dames de Saint-Louis furent astreintes, un peu malgré elles, à un engagement indissoluble et à des vœux perpétuels.

Il fallut l'intervalle de 1692 à 1694 pour opérer complétement toutes les réformes voulues. Elles portèrent principalement sur l'enseignement. Madame de Maintenon crut que le mal dont elle gémissait ne se pouvait réparer que par un changement entier de l'éducation qu'on avait donnée jusqu'alors aux demoiselles. Elle voulut surtout guérir la plaie de l'orgueil qu'elle s'accusait d'avoir aggravée plus que personne.

« Mon orgueil, avouait-elle, s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide. J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison ; j'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses ; à parler selon le monde, nous avons formé leur raison et fait des discoureuses présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi qu'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne aurait fait de bonnes filles, dont nous aurions fait de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits, que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir. »

Des termes si forts ne permettent pas de douter que le mal ne fût en effet très-grand. Madame de Maintenon dit encore, avec l'accent de la plus vive douleur :

« Voyez ce que nous avons fait en prenant un autre chemin : nous voulions une piété solide, éloignée de toutes les petitesses des couvents; nous voulions de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété, un grand mépris pour les pratiques des autres ; vous savez où nous avons été et d'où il faut revenir ; vous l'avez vu, revenons donc de bonne foi et avec une

[1] La représentations d'*Athalie* devant l'évêque de Noyon dont nous avons parlé plus haut.

[2] Lettre à madame du Pérou, 24 février 1701.

grande humilité ; prenons tout ce que l'on nous propose pour nous y tenir inviolablement, pour l'observer et pour le faire observer tant que nous vivrons, sans nous relâcher sous quelque prétexte que ce soit [1]. »

Et ailleurs :

« Il n'y pas de maison au monde qui ait plus besoin d'humilité intérieure et extérieure que la nôtre : sa situation près de la cour, sa grandeur, sa noblesse, l'air de faveur qu'on y respire, les caresses d'un grand roi, les soins d'une personne en crédit, l'exemple de la vanité et de toutes les manières du monde qu'elle vous donne malgré elle par la force de l'habitude, tous ces pièges si dangereux nous doivent faire prendre des mesures toutes contraires à celles que nous avons prises. »

Une de ces mesures fut de supprimer autant que possible les écritures auxquelles on avait beaucoup trop donné.

« Je n'aime pas cette manière de faire écrire les demoiselles dès qu'elles ont quelque chose de mal à propos. En tout on écrit à Saint-Cyr ; on ne peut trop les en désaccoutumer, et quand elles écrivent à leurs proches, il faut que ce soit très-simplement. Allons en tout à ce qui leur bon : il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture qui est si dangereux pour les filles ; ne songeons point à paraître par leur éducation, mais à la rendre solide, simple et chrétienne. J'écrirai sur cela quand vous voudrez ; mais il me semble qu'on aime à Saint-Cyr à amasser tous les écrits du monde, et qu'on ne les revoit jamais [2]. »

Elle revient continuellement sur ce sujet ;

« Opposez-vous le plus que vous pourrez aux écritures ; le goût viendra des lettres pleines d'esprit, et je crains cette tentation pour Saint-Cyr, où l'on écrit très-bien [3]. »

Elle disait encore, à propos de dialogues que composaient les demoiselles, à l'imitation des *Conversations* de leur bienfaitrice :

« Arrêtez tout court les *conversations* des demoiselles, elles n'ont pas assez d'expérience pour rien dire de bon : ce serait une perte de temps et de papier qui les exciterait sur l'esprit et rendrait orgueilleuses celles qui y réussiraient mieux. Ce que vous m'avez envoyé est aussi joli que des personnes de cet âge-là le peuvent faire ; mais, encore une fois, ne laissons pas rentrer les écritures chez vous, supposé qu'elles en soient sorties [4]. »

Les écritures n'étaient pas sorties de Saint-Cyr, et madame de Maintenon non elle-même ne voulait pas les bannir aussi absolument qu'elle en a l'air, témoin ces paroles de madame du Pérou dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* :

[1] *Lett. hist.*, à madame du Pérou, 27 février 1698.
[2] *Lett. sur l'éduc.*, à une dame de Saint-Louis, 1693.
[3] *Lett. hist.*, à madame Fontaine, 7 sept. 1696.
[4] *Lett. sur l'éduc.*, à madame de Berval, 7 nov. 1697.

« Madame de Maintenon, qui avait pris à cœur que nous déracinassions ce fonds d'orgueil qu'on voyait dans nos demoiselles, ne cessait de nous exhorter à leur donner une éducation simple et chrétienne, comme plus proportionnée à leur état et à leur fortune ; elle nous rabattait souvent de prendre garde à ne pas réveiller en elles la démangeaison de savoir ; elle avait une telle crainte là-dessus, qu'elle était fort attentive à ne donner ni livres ni écrits qui pussent tant soit peu favoriser la curiosité... Ce n'est pas qu'il faille prendre à la lettre tout ce que madame de Maintenon fit dans ce temps-là, ni tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet. On avait trop donné dans le goût de l'esprit ; elle voulait ramener à une plus grande simplicité et corriger les défauts dans lesquels ce goût avait fait tomber ; mais son intention n'était pas qu'on tînt toute la vie les demoiselles dans cet abaissement, où elle jugea à propos de les mettre pour un temps. Ce fut seulement pour laisser tomber tout à fait ce qui avait servi de sujet à leur vanité, et prendre ensuite le milieu entre trop donner de matière à l'orgueil et les tirer de la grande ignorance où sont les filles qui n'ont rien vu qu'un couvent, ou rien entendu que des leçons de catéchisme ou la vie des saints ; elle voulut donc bien qu'on leur dît ou qu'on leur lût autre chose... etc. »

L'éducation continua donc d'être suffisamment littéraire à Saint-Cyr ; surtout on ne cessa pas d'y cultiver le beau langage, le beau style, que madame de Maintenon y avait introduits, et qui s'y conservèrent jusqu'à la destruction de la maison de Saint-Louis.

Madame de Maintenon aurait été désolée que ses chères filles fussent des ignorantes. Mais elle tenait à ce que, sous tous les rapports, on mît plus de simplicité dans l'instruction qui leur était donnée. Ainsi elle recommanda qu'on ne leur étalât plus les maximes et les exemples des sages et des héros de l'antiquité.

« Ces grands traits d'héroïsme et de générosité, disait-elle, leur élèvent l'esprit et les rendent vaines et précieuses... dégoûtent de l'aimable simplicité du saint Évangile et de tout ce qui tend à l'humilité, à la petitesse, au mépris de soi-même et aux vertus vraiment chrétiennes... Vos demoiselles ont infiniment plus besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement dans le monde et à bien gouverner leur famille avec sagesse, qu'à faire les savantes et les héroïnes [1]. »

Ne voulant pas que, pour éviter un excès, on tombât dans un autre, elle insistait fréquemment dans ses recommandations aux dames de Saint-Louis pour que les instructions données aux jeunes filles ne fussent pas monacales, mais convenables à des jeunes filles destinées la plupart à vivre dans le monde.

« Exhortez les maîtresses des classes à instruire sur les obligations du mariage et sur la piété convenable aux gens du monde ; on ne parle jamais chez vous que de couvent, et Dieu n'y veut pas tout le monde [2]. »

Elle disait encore dans le même esprit :

« Il ne faut point leur donner des pratiques religieuses, mais les élever en

[1] *Entret. sur l'éduc.*, juin 1696.

[2] *Lett. hist.*, à madame du Pérou, 17 avr. 1697.

bonnes séculières. La pauvre madame de Beauju fit deux dévotes par son zèle peu expérimenté : l'une mourut folle, et l'autre le devint par ses scrupules [1]. »

Une piété raisonnable, voilà ce que madame de Maintenon souhaitait à ses filles, et ce qu'elle prescrivait de leur insinuer.

« Expliquez-leur bien, disait-elle aux maîtresses, les devoirs de la religion : on se contente qu'elles sachent par cœur les commandements de Dieu, sans leur apprendre à quoi ils nous obligent. Elles savent : Un seul Dieu tu adoreras, et adorent la Vierge ; elles disent : Tu ne prendras pas le bien d'autrui, et soutiennent qu'il n'y a point de péché de voler le roi. J'ai vu tout ce que je dis.

« Le plus grand nombre des chrétiens fait consister la piété en pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observance des fêtes et jeûnes ; mais dans tout le reste, oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjure, immodestie, chansons libres, etc. [2]. »

Et dans une autre lettre de la même année :

« C'est bien fait dans les récréations d'apprendre *Esther;* mais comme vos enfants sont peu avec vous, préférez l'instruction de la religion aux talents agréables ; mais une religion solide et en pratique ; donnez-leur des principes pour toute leur vie, et que les libertins mêmes ne puissent tourner en ridicule.

« Quand une fille sort d'un couvent, disant qu'on ne doit faire perdre vêpres, on se moque d'elle ; *quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera* ; *quand elles auront pour principes qu'il faut honorer son père et sa mère, quelque mauvais qu'ils fussent, on ne se moquera point ; quand une fille dira : qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques, que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera très-bien de cette religion ;* elle la fera aimer et respecter. Prêchez sincèrement, ma chère fille, cette dévotion pratiquée selon l'état où Dieu nous a appelés [3]. »

Madame de Maintenon avait soixante-dix-huit ans quand elle donnait ces préceptes d'une raison si élevée. Et voilà la femme à qui ses ennemis ont attribué dans sa vieillesse un bigotisme stupide !

Dans son suprême bon sens, elle désirait que l'enseignement fût diversifié selon la différence des fortunes et des vocations.

« Il faut, disait-elle, élever vos bourgeoises en bourgeoises ; il ne leur faut ni vers, ni conversations ; il n'est point question de leur orner l'esprit. Il faut leur prêcher les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfants, l'instruction à leur petit domestique, l'assiduité à la paroisse le dimanche et les fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans le commerce, etc. [4] »

[1] *Lett. sur l'éduc.*, à madame de la Mairie, 1714.

[2] *Ibid.*, à la même, mai 1713.

[3] *Ibid.*, à la même, mai 1713.

[4] *Lett. sur l'educ.*, à madame de la Viefv., 9 avr. 1713.

Quoique le mal auquel madame de Maintenon s'efforçait de remédier lui parût *passé en nature*, il se guérit cependant assez bien, pour qu'après avoir longtemps exhalé de douloureuses plaintes, elle pût se féliciter, dans plusieurs de ses lettres et dans ses entretiens avec les dames, des résultats de la nouvelle éducation de Saint-Cyr. C'est ainsi que, dans une de ses lettres aux maîtresses, elle dit, en parlant des exercices actifs et pratiques qu'on prescrivait aux jeunes filles :

« Cette occupation qu'on donne aux filles, loin de les fatiguer, leur fait plaisir, et ôte tout ennui; en formant les autres, elles se forment elles-mêmes et deviennent excellentes mères de famille. Notre manière est douce, on les prend par raison, par émulation, par amitié, par récompense, par distinction ; les demoiselles aiment tendrement leurs maîtresses, elles se trouvent heureuses, et leur affliction est grande quand le temps de leur sortie approche [1]. »

L'œuvre de la maison de Saint-Louis était la grande occupation de madame de Maintenon et son plus cher intérêt. « Tout m'est étranger à proportion de Saint-Cyr, écrit-elle, et mes plus proches me sont moins chères que la dernière des bonnes filles de notre communauté [2]. »

Elle ne se contenta pas de donner aux maîtresses et aux demoiselles les prescriptions et les recommandations les plus sages et les plus détaillées ; elle voulut se mettre effectivement à l'œuvre, se faire elle-même maîtresse. « J'ai tant parlé et tant écrit sur la manière d'élever vos demoiselles, écrivait-elle à une maîtresse de classe, que je crois n'avoir plus rien à faire, qu'à vous faire comprendre, par la pratique, ce que je vous ai dit [3]. » « Je suis résolue, dit-elle encore dans un des *Entretiens*, de me donner tout entière et de vous aider de tout mon pouvoir à établir dans les classes un bon esprit, et cette éducation solide dont je vous parle si souvent [4]. »

Madame de Maintenon tint religieusement son engagement. On lit dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr :*

« Madame de Maintenon donna aux classes une grande application dans ce temps-là : elle fut presque deux ans à les suivre du matin au soir, les jours qu'elle venait ici, qui étaient quasi tous ceux de la semaine. Je l'ai vue souvent arriver avant six heures du matin, afin d'être au lever des demoiselles et suivre ensuite toute leur journée en qualité de première maîtresse, pour pouvoir mieux juger de ce qu'il y avait à faire et à établir dans le dessein où elle était de mettre les choses sur un pied où elles pussent se soutenir. Elle aidait à peigner et à habiller les petites ; elle passait deux ou trois heures de suite à une classe, y faisait observer l'ordre de la journée, leur parlait en général et en particulier, reprenait l'nne, encourageait l'autre, donnait à d'autres les

[1] *Lett. sur l'éduc.*, « madame de la Mairie, 9 fév. 1713.
[2] *Lett. hist.*, à la mère Marie Constance, nov. 1696.
[3] *Lett. sur l'éduc.*, Lettre à une maîtresse de classe, 1700.
[4] *Entretien II.*

moyens de se corriger. Les demoiselles étaient charmées de ses instructions ; elle leur en faisait sur toute sorte de sujets, mais principalement sur la religion, la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la bonne réputation qui doit être une recommandation aux personnes de notre sexe, la bonne gloire, la probité, la droiture, la raison, la simplicité, la véritable dévotion, etc..... »

Ces faits sont confirmés par cette note du manuscrit des *Lettres sur l'éducation :*

« En ce temps, madame de Maintenon entreprit les classes d'une manière particulière : elle commença par la classe rouge, dont elle se tint chargée pendant une année, et passa ainsi consécutivement aux autres classes, et y établit tout ce qu'elle crut le plus utile aux demoiselles [1]. »

Quelle admirable spectacle que de voir une reine, plus matinale qu'une religieuse, quelle que fût la saison, quitter Versailles pour être à Saint-Cyr avant le lever des enfants, assister à leur toilette, laver, peigner les petites, leur prodiguer tous les petits soins de la plus tendre mère, et assister ensuite aux divers exercices des élèves!

Tout en donnant ses principaux soins à sa chère maison de Saint-Louis, madame de Maintenon, qui prenait plus d'intérêt que personne ne le fit dans son siècle à l'éducation genérale, n'oubliait pas les autres communautés, répandues dans les diverses parties du royaume, où l'on élevait des jeunes filles de toutes les classes; elle correspondait avec les supérieures et leur adressait souvent des conseils les plus propres à les diriger. Comment ne pas parler aussi de ses courses charitables à Avon, aux Basses-Loges, à Saint-Aubin, au Valoin et autres bourgs des environs de Fontainebleau, qu'elle continuait avec un zèle croissant dans une vieillesse si avancée, et sur lesquelles quelques lettres de mademoiselle d'Aumale, ancienne élève de Saint-Cyr que la royale fondatrice avait prise auprès d'elle, nous donne de si intéressants détails?

« Jamais madame de Maintenon n'a si bien rempli une journée qu'aujourd'hui ; elle a été de village en village et de maison en maison, faisant partout des charités. Il faut vous dire, ma mère, toute cette journée qui lui a paru fort courte, à ce qu'elle a dit en arrivant : à sept heures et demie elle est partie pour commencer sa mission ; elle a été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit près d'une heure, ensuite elle a été dans celle des filles tout autant. Quand elle parle de Dieu à ces paysannes, on voit une grande joie sur son visage et une grande envie de le leur faire connaître. A onze heures elle est partie pour aller aux Loges entendre encore une messe ; elle y a dîné assez médiocrement ; à trois heures elle a été à Saint-Aubin, qui est un village dépendant d'Avon ; elle y a assisté quatre ou cinq familles; de là à Valoin ; elle a été dans six pauvres ménages de paysannes toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux unes de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du pain, pour habiller leurs enfants, et pour payer leurs tailles ; enfin le dernier où

[1] Note sur la lettre à madame de Gruel, 1700.

elle a été elle a donné bien du linge à une pauvre femme ; son mari est un peu libertin, elle l'a converti à moitié, Dieu et elle achèveront ; il n'avait pas de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu fort doux. Elle est rentrée chez elle à sept heures bien fatiguée, mais se portant bien [1]. »

La même demoiselle écrivait encore à la même religieuse :

« Madame continue toujours sa vie d'apôtre : elle catéchise où elle peut ; elle fut encore l'autre jour dans une école de petits garçons, et retourna à Avon dans celle des filles. Je crains bien que ce dernier endroit ne le dispute avec Saint-Cyr. Je suis bien aise, ma mère, de vous en donner avis pour que vous y mettiez ordre, car l'école d'Avon est bien au cœur de Madame. »

Se consacrer avec tant d'abnégation, dans une position si haute, à des œuvres si modestes tout ensemble et si pénibles, n'est-ce pas la marque du cœur le plus généreux ? n'est-ce pas le fait réservé d'une âme profondément religieuse?

L'actif dévouement de madame de Maintenon pour l'éducation des jeunes filles lui a fait composer plusieurs écrits qui ont donné d'elle, à tous les esprits sérieux, l'idée de l'*institutrice* la plus parfaite qu'on ait jamais vue. Tous renferment des préceptes dont l'application, en la modifiant quelquefois avec discernement, pourrait être utile aux générations actuelles comme elle l'a été à celles du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Mademoiselle de Scudéri avait composé, en 1690, d'après le désir de madame de Maintenon, deux volumes de *Conversations* pour Saint-Cyr. On les faisait réciter par plusieurs demoiselles, et ce divertissement dramatique était fort goûté. Mais la prudente fondatrice comprit bientôt que ces préciosités remplissaient mal son objet. Elle laissa tomber les trop spirituelles, trop païennes et souvent trop ennuyeuses *Conversations* de l'auteur de la *Clélie*, et se mit elle-même à en composer de plus raisonnables et de plus intéressantes sur des points de morale' d'usage ou de bienséance. Elle voulait enseigner aux demoiselles, sur la conduite qu'elles auraient à tenir dans le monde ce que des religieuses pouvaient difficilement leur apprendre.

« Les *Conservations*, dit l'auteur elle-même, ont été faites pour éclairer nos dames de Saint-Louis, qui ne peuvent guère savoir, ayant été élevées à Saint-Cyr, que rien n'est si dangereux que les mauvaises compagnies, qu'on ne peut avoir trop de soin de sa réputation, qu'il ne faut jamais recevoir des présents des hommes, qu'il faut les éviter comme nos plus grands ennemis, puisque pour l'ordinaire ils nous flattent pour nous perdre [1].

Louis XIV trouvait un grand charme à entendre réciter par les demoiselles de Saint-Cyr les *Conversations*, où souvent plus d'une bonne leçon et d'un avis utile lui étaient donnés, ainsi qu'aux princes et prin-

[1] *Lettres historiques* de madame de Maintenon. Lettre de mademoiselle d'Aumale à madame du Pérou, du 15 juill. 1708.

cesses de sa suite, et en particulier à la duchesse de Bourgogne. Elles ont été publiées, en 1757, d'une manière défectueuse sous le titre de *Loisirs de madame de Maintenon* [1]. Le texte véritable les montre comme le plus parfait ouvrage de l'illustre dame, et comme une des belles productions littéraires du dix-septième siècle. D'un grand intérêt historique, elles abondent en allusions aux diverses circonstances de la vie de madame de Maintenon, et en renseignements sur son caractère.

Elles offrent des pages dignes de l'humoriste le plus fin : tel est ce dialogue sur les mérites comparés de mademoiselle Hortense et de mademoiselle Irène.

« Cette personne (Hortense) a un charme..., son charme est son humeur.

— J'aimerais mieux l'esprit de mademoiselle Irène.

— L'esprit peut plaire en passant, il donne des moments de plaisir plus vifs, mais pour vivre ensemble l'humeur est préférable à tout. Mademoiselle Irène est agréable quand il lui plaît, mais il faut prendre son temps avec elle ; il n'y fait pas toujours bon : elle est inégale, elle se fâche aisément, elle est difficultueuse, elle exige de grands égards..... [2]. »

Le commencement de cette même conversation *sur la bonne Humeur* explique quel est le vrai charme d'Hortense.

« — Est-ce un grand esprit ?

— Non, elle l'a médiocre et assez peu cultivé.

— Est-elle divertissante ?

[1] *Lettr. sur l'éducat.* à madame la Mairie, 1714.

[2] M. de Monmerqué, en rééditant en 1828 (in-18) cet ouvrage, y ajouta un volume de conversations inédites, tiré d'un manuscrit de mademoiselle d'Aumale ; nous ne croyons pas inutile d'en indiquer le contenu par le relevé des sujets de conversations. Elles roulent sur la Société, sur la Raison, sur la Contrainte, sur l'Amour-propre, sur le bon Esprit, sur la bonne Gloire, sur le Mensonge, sur les Égards, sur les quatre Vertus cardinales, sur l'Ajustement, sur l'Indiscrétion, sur l'Ordre, sur le Courage, sur la Droiture, sur la Raillerie, sur les Agréments, sur la Douceur, sur l'Émulation, sur l'Éducation de Saint-Cyr, sur la Dépendance, sur le Mariage et les devoirs d'une honnête épouse, sur l'Esprit du monde, sur la bonne Humeurs, sur les différents Caractères d'esprit, sur la Contrainte de tous les États, sur le Travail, sur la bonne Conduite, sur la Reconnaissance, sur l'Élévation des sentiments, sur la Générosité, sur la Différence des États et des Conditions, sur la bonne Contenance, sur le Mystère, opposé au Secret, sur les Amitiés, sur la bonne Foi, sur le Point d'honneur, sur le Silence, sur les Discours populaires, sur la Dévotion, sur le Jugement, sur le Danger des mauvaises compagnies, sur la Réputation, sur l'Habitude, sur les Conversations, sur les Lettres, sur le Danger des occasions, sur les Répugnances, sur la Lecture, sur le Murmure, sur les Occasions, sur la Faveur. La réédition faite par M. Monmerqué des *Conversations*, connues depuis le milieu du dix-huitième siècle, avait conservé l'ancien texte inexact et incomplet. M. Th. Lavallée les a toutes collationnées sur le manuscrit de mademoiselle d'Aumale, et en a enfin donné une édition authentique dans le tome Ier de ses *Conseils et Instructions aux Demoiselles*.

Conversation, X, sc. 5, édit. Lavallée.

— Elle est naturellement assez sérieuse.

— Elle aime le plaisir apparemment, et la conversation ?

— Elle entre dans tout ce qu'on veut ; mais on ne lui voit aucun goût particulier.

— Je crois pourtant qu'elle ne s'accommoderait pas de la solitude, car elle n'est presque jamais chez elle.

— C'est que ses amies ne la laissent pas respirer ; mais quand elle est chez moi et que mes affaires m'obligent à la quitter, il ne paraît pas qu'elle s'ennuie dans sa chambre.

- Osez-vous ainsi la laisser seule, quand vous l'emmenez chez vous pour vous divertir ensemble ?

— On ose tout avec elle : on la prend, on la laisse, on s'occupe des autres devant elle, on lui montre ses afflictions, on parle de ses affaires, on l'oublie, on se croit seule avec elle quand on veut être seule, et on trouve une bonne compagnie en elle quand on ne veut plus être seule ; enfin, il n'y a rien de fâcheux avec elle que de la quitter [1]. »

La délicieuse personne que cette Hortense ! combien est séduisant le charme dont elle est douée ! C'est celui que madame de Maintenon portait partout avec elle, chez madame d'Albert, chez madame de Richelieu, à la campagne, chez madame de Montchevreuil, plus tard à la cour, et qui la rendit si puissante sur l'esprit de Louis XIV.

Madame de Maintenon écrivit encore pour les demoiselles de Saint-Cyr des dialogues familiers, connus sous le nom de *Proverbes*. Ces petites compositions dramatiques, que les demoiselles représentaient à la récréation, offrent souvent de piquantes peintures de mœurs. La profonde observatrice y représente au naturel les gentilshommes qui méprisent le travail ou l'économie, les femmes soucieuses de leurs seuls plaisirs qui redoutent d'être enfermées avec leurs maris et leurs enfants, et veulent s'occuper de la guerre et des affaires d'État, les demoiselles entichées de bel esprit, liseuses, causeuses, rêveuses, et étrangères aux devoirs comme aux plaisirs de leur âge. Le style de tous les *Proverbes* est simple, exact, et parfaitement proportionné aux sujets et aux personnes. Madame de Maintenon en parle elle-même ainsi à ses jeunes filles :

« Vous avez entre les mains quantité de choses merveilleuses dont vous pouvez faire un usage également utile et agréable ; il n'y a pas jusqu'à vos Proverbes qui, quoique les moindres de vos amusements, peuvent aider à vous ouvrir l'esprit. Voyez comme je fais parler chacun son langage, les laquais comme parlent les laquais ; une honnête personne dirait-elle jamais : « Dites-le à Monsieur et à Madame aussi, si vous voulez ? » Une femme y parle poliment et sagement, et vous y trouverez bien de quoi vous entretenir raisonnablement quand vous le voudrez [2]. »

Ce caractère de raison est ce qui domine encore dans les *Entretiens sur l'éducation* et dans les *Lettres sur l'éducation des filles*.

[1] *Convers.* x, sc. B.

[2] *Entret. sur l'éduc.*, octobre 1805

Les *Entretiens sur l'éducation des filles* ne sont pas proprement un ouvrage de madame de Maintenon, c'est un recueil de ses paroles fait par les dames de Saint-Louis, et revu et approuvé par madame de Maintenon. La zélée fondatrice allait souvent prendre part aux conversations que les dames, pendant leur récréation, avaient entre elles, tout en travaillant à l'aiguille, autour d'une grande table. On l'interrogeait librement sur toutes sortes de sujets, et par ses réponses elle leur donnait sur la conduite de la maison, sur l'éducation des demoiselles, des instructions qu'elle entremêlait agréablement de nouvelles de la cour, d'anecdotes particulières, d'exemples tirés de sa propre vie : les dames, qui avaient pu assister à ces entretiens si intéressants, s'empressaient de les répéter à celles de leurs compagnes qui avaient été retenues par les diverses charges de la maison, et, afin de pouvoir mieux s'en rappeler le souvenir, elles les écrivaient. Une de ces religieuses, madame de Berval, eut la première, en 1694, la pensée d'en faire des recueils.

« Le plaisir, écrit-elle, que j'ai de voir ce que les Filles de la Visitation ont recueilli des entretiens qu'elles avaient avec saint François de Sales, leur saint fondateur, m'a fait penser à mettre ici, pour la satisfaction des Sœurs qui viendront après nous, et pour la mienne propre, les choses que madame de Maintenon nous a dites. »

Les *Mémoires des dames* confirment le récit de madame de Berval :

« Nous entreprîmes, disent-elles, de mettre au net le recueil des entretiens que nous avions eus avec madame de Maintenon, sur l'esprit dans lequel nous devions entendre nos obligations, et surtout celles qui regardent les classes et la manière de bien élever nos demoiselles. Nous donnâmes à ce recueil beaucoup de temps, et, après l'avoir transcrit plusieurs fois à loisir, nous le montrâmes à madame de Maintenon, qui le lut d'un bout à l'autre, qui mit *bon* et une apostille à chaque cahier pour lequel elle adopte tout ce qui y est contenu. »

On recueillit de même les entretiens de madame de Maintenon avec les demoiselles. Elle venait souvent à l'improviste dans les classes où les leçons ne se donnaient pas d'après un plan régulier comme un cours, mais étaient, pour ainsi dire, dictées par les circonstances, et appropriées au besoin de chaque moment et de chaque élève. A l'imitation des maîtresses, la sage fondatrice prenait occasion de tout ce qui se disait ou se faisait en classe pour développer l'intelligence et le cœur des demoiselles, et leur faire, dans un langage toujours à la portée de leur âge et de leur degré de culture, les instructions les plus variées et les plus pratiques. Elle interrogeait, elle se laissait interroger par les plus petites comme par les plus grandes ; mais elle voulait toujours que les demoiselles, comme les dames, fissent des réponses tirées de leur fonds. Madame de Veilhant, interrogée un jour, dit que Rodriguez, l'auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, répondait à la question. Madame de Maintenon, l'interrompant vivement, lui dit :

« Je veux votre pensée, ma sœur, et non pas celle de Rodriguez. » Elle exigeait que les élèves fissent de même effort pour penser et parler d'elles-mêmes.

Ces entretiens avec les demoiselles, tous si pleins de la plus fine raison et si agréablement relevés de détails curieux, de piquantes anecdotes, de gracieux et amusants récits assaisonnés parfois d'une pointe de malice, de traits d'histoire d'une application directe, ne furent recueillis qu'à dater de 1700, époque où madame de Maintenon commença de suivre les classes avec la plus patiente régularité, et d'y faire, tous les jours, les fonctions de maîtresse, pour enseigner aux dames, par son exemple, à rendre leurs élèves « les plus parfaites qu'il soit possible, selon Dieu et selon le monde[1]. »

Les *Lettres sur l'éducation des filles*, ainsi que le remarque le consciencieux éditeur de cet utile écrit, ne sont pas des instructions dogmatiques ni un traité *ex professo* sur l'éducation des jeunes personnes, comme l'ouvrage de Fénelon. Ce sont des lettres familières et pratiques, écrites jour par jour, heure par heure, suivant les besoins et les personnes, tantôt aux dames de Saint-Cyr, tantôt aux demoiselles. Ces lettres, composées dans la vue toute spéciale des deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse qui étaient élevées à Saint-Cyr par la munificence royale, renferment cependant les enseignements les plus utiles pour toutes les conditions et pour tous les temps. On y trouve plus d'une idée neuve et féconde : ainsi tout ce que le système de l'enseignement mutuel a de bon avait été compris et parfaitement exprimé par madame de Maintenon. Elle écrit à une religieuse particulièrement consacrée à l'éducation :

> « Il est certain que, ne gardant vos pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des grandes ; il faut en tirer le plus qu'on peut, et y mettre de l'émulation. Il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres ; et celle qui assemble les syllabes peut montrer à assembler les lettres, et ainsi du reste [2]. »

On ne s'attendait pas à trouver dans madame de Maintenon une devancière de Pestalozzi.

Malgré la simplicité sérieuse du sujet, ces *Lettres sur l'Éducation* sont une lecture captivante. Partout, avec le style le plus juste et le plus insinuant, la raison la plus saine, fortifiée encore et agrandie par les inspirations de la foi et du dévouement le plus profond; souvent des vues sublimes. Quelle haute idée de l'importance de la mission qu'elle s'est donnée! « Les affaires que nous traitons ici (à la cour), dit-elle, sont des bagatelles, celles de Saint-Cyr sont les plus importantes. — La vocation d'une dame de Saint-Louis est sublime. — Il y a dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie

[1] *Entretien* XXXVII.

[2] Lettre à madame de la Viefville du 9 avril 1713.

foi, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. »

Si elle n'a pas renouvelé la perfection du christianisme dans toute la France, cette forte éducation, où l'instruction proprement dite n'était que secondaire, a du moins, pendant les saturnales du dix-huitième siècle, empêché la corruption de gangrener les provinces comme les grandes villes; elle a maintenu dans les vieux châteaux la pureté des mœurs et les solides vertus; et, quand vint 93, elle a donné au monde le spectacle admirable de toutes ces jeunes filles nobles, de toutes ces grandes dames, si courageuses, si dignes et si chrétiennes, devant des tribunaux assassins, dans les prisons et sur les échafauds de la *terreur*.

Qu'on lise encore les *Conseils et instructions aux demoiselles pour leur conduite dans le monde*, précieux ensemble d'*Avis*, de *Lettres* et d'*Entretiens*, demeurés la plupart inédits jusqu'à ces derniers temps. Qu'on ne néglige pas non plus l'*Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis*, dont les chapitres sont : *Grandeur de l'Institut*, *Éducation des demoiselles*, *Pauvreté*, *Simplicité*, *Désintéressement*, *Travail*, *Catéchisme*, *Éloignement du monde*, *Silence*, *Régularité* ; et l'on admirera tout ce qu'il y avait de sagesse, de raison, de prévoyance dans la fondatrice de Saint-Cyr. L'*Esprit des filles de l'institut de Saint-Louis*, publié en 1699, avait été soigneusement relu par l'évêque de Chartres. D'ailleurs, madame de Maintenon n'écrivait absolument rien pour les demoiselles qu'elle ne le soumît au jugement de l'autorité ecclésiastique, « afin, disait-elle, de ne laisser rien qui ne fût bon et approuvé [2]. » Elle ajoutait modestement :

« Je ne suis pas savante, et avec les meilleures intentions du monde je pourrais me tromper; et je dois prendre d'autant plus de précautions que l'amitié que vous avez pour moi vous rend plus attachées à ce qui en vient, et qu'on vous a dit de m'écouter. Quand vos supérieurs l'auront approuvé, nous serons tous en repos. »

Enfin elle écrivait encore dans le même esprit de suave humilité :

« Si vous aimez mes avis, ma chère fille, j'aime fort de mon côté à vous en donner : ainsi ils ne vous manqueront pas. Comptez une fois pour toutes qu'ils seront toujours soumis à votre évêque. Je n'ai pas fait un proverbe à Saint-Cyr que feu monseigneur de Chartres n'ait vu : c'est le moyen que Dieu bénisse tout [2]. »

En faisant connaître les écrits de madame de Maintenon sur l'éducation, nous avons déjà parlé d'une partie de ses lettres, partie la plus précieuse peut-être pour la connaissance de son caractère. C'est sur tout dans les *Lettres sur l'éducation*, et dans les *Lettres historiques et*

[1] *Lettres édifiantes*. Lettre LIII, à madame de Berval.

[2] *Lettres sur l'éducation*, à madame de la Mairie, 9 mars 1713.

édifiantes qu'on peut apprendre comment pensait, parlait, agissait, cette femme que des hommes entichés d'ignorance ou de mauvaise foi ont si souvent représentée comme une coquette adroite, une dévote précieuse, et presque une hypocrite dont la piété n'était qu'un raffinement de politique.

Nombre des lettres dont nous venons de parler respirent une douceur et une suavité inattendues. Au contraire, la correspondance générale de madame de Maintenon, telle qu'on l'a connue jusqu'ici, est d'un ton grave et même austère. Elle ne présente guère que des beautés contenues : peu de chose ou rien pour le cœur et l'imagination ; rarement les épanchements ni l'abandon ; mais les lettres authentiques aux dames et aux demoiselles de Saint-Cyr connues en entier et dans leur véritable texte seulement depuis quelques années, montrent chez madame de Maintenon une sensibilité, une simplicité, une bonhomie, une modestie qu'on ne lui soupçonnait pas. « La correspondance intime de madame de Maintenon, a dit J. Chénier, présente aux yeux observateurs une partie de cet art profond qui la maintint quarante ans à côté d'un trône[1]. » On voit tout autre chose dans les *Lettres sur l'éducation* et dans les *Lettres historiques et édifiantes*, qu'a publiées M. Lavallée. On y découvre avec ravissement que madame de Maintenon avait autant de bonté que de raison, autant de dévouement que de prudence ; et ces qualités devront être révélées également par la correspondance générale, quand on la possédera enfin dans son entier et dans sa pureté.

On comprend d'ailleurs que madame de Maintenon, dans ses *Lettres*, n'ait pas une expansion abandonnée comme madame de Sévigné. Formée dès sa jeunesse à la réserve et à la gravité, elle n'écrit rien qu'avec prudence et précaution. L'esprit de ces deux femmes éminentes était très-divers ; mais surtout leurs lettres furent écrites dans des vues et au milieu des circonstances les plus différentes. Il ne s'agit pas pour madame de Maintenon d'amuser une belle jeune femme ou des hommes du monde par une fine et gaie chronique des événements de la cour et de la ville. Affaires d'État, querelles de religion, intérêts de famille, consultations de conscience, leçons de morale, préceptes d'éducation ; voilà le fond habituel des lettres de l'amie de Louis XIV. Madame de Sévigné est libre de toute contrainte, madame de Maintenon est assujettie à mille considérations de convenance et de devoir : comment leurs lettres se ressembleraient-elles ? Les différences qu'elles présentent, littérairement, ont été bien exprimées par une autre femme, habile écrivain, par madame du Deffand :

« Les lettres de madame de Maintenon, dit l'amie de Voltaire et de Walpole, sont réfléchies. Il y a beaucoup d'esprit, d'un style fort simple ; mais elles ne sont point animées, et il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi agréables que celles de madame de Sévigné. Tout est passion, tout est action dans celles

[1] *Introduction au Cours de littérature française.*

de cette dernière; elle prend part à tout, tout l'affecte, tout l'intéresse : madame de Maintenon, tout au contraire, raconte les plus grands événements, où elle jouait un rôle, avec le plus parfait sang-froid. »

Napoléon lisant, à Sainte-Hélène, les lettres de madame de Maintenon, dans la collection de la Beaumelle, disait : « Son style, sa grâce, la pureté de son langage me ravissent. Je crois que je préfère les lettres de madame de Maintenon à celles de madame de Sévigné : elles disent plus de choses. » — « Qu'eût-il dit, observe justement M. Lavallée, s'il eût lu les vraies lettres de madame de Maintenon, et surtout celles que la Beaumelle n'a pas publiées? Qu'eût-il fait, s'il les eût lues à l'époque où il fondait la maison d'éducation de la Légion d'honneur [1]? »

Madame de Maintenon, dont toute la vie fut si occupée, ne pouvait jamais donner à écrire que des moments précipités. Elle aimait mieux coudre et filer pour ses chères filles que d'employer son temps à faire et surtout à soigner des lettres : « J'ai tant filé pour votre service, dit-elle à une maîtresse des classes, que je me suis fait mal à la main, et que je ne puis plus écrire [2]. » Ses lettres, ses mémoires, ses petits traités, étaient tracés de verve et sans donner de repos à sa plume. Personne ne recherchait moins ses phrases que cette femme si solide et si sensée. Mais, plume en main comme dans la conversation, elle a un langage toujours précis, élégant malgré de très-nombreuses incorrections et négligences, distingué dans sa simplicité, et très-souvent relevé par une agréable ironie. Madame du Pérou lui disant un jour que l'institut espère garder quelque chose de l'esprit de la fondatrice : « Je crains que vous n'en reteniez, répond-elle, un certain tour de raillerie dans la conversation, qui m'est naturel et qui ne convient pas tout à fait à des religieuses. » Il est du moins charmant dans la diction de madame de Maintenon. Souvent aussi cette femme qui se plaisait à la lecture de Tacite comme à celle de sainte Thérèse, jette en un style majestueux les réflexions les plus profondes.

Le talent d'écrire de madame de Maintenon était fort apprécié de son temps. « Elle sait faire des vers et de la prose, » dit Somaize. « Elle écrivait singulièrement bien et facilement, » dit Saint-Simon [3]. Ce violent ennemi définit encore son style « un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court; » — « langage de la sagesse, dit Fénelon, qui parle par la bouche des Grâces. » — « Il y a dans tout ce qu'elle dit, ajoute une de ses élèves, une grandeur, un agrément, une solidité, une douceur et une noble simplicité qu'on ne peut expliquer. »

N'est-ce pas assez pour que madame de Maintenon ait droit à être

[1] Préface des *Lettres sur l'éducation.*

[2] *Lettres sur l'éducation*, 1702.

[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVII, ch. IX, éd. Chéruel.

placée à côté de madame de Sévigné et de madame de la Fayette?

Tous ceux qui avaient l'honneur d'approcher de madame de Maintenon étaient ravis de son esprit. Si la passion ne les aveuglait point, son caractère et son cœur ne les remplissaient pas moins d'admiration. Elle était dignement vengée des outrages de ses ennemis par les enthousiastes hommages de ceux qui étaient dignes de la comprendre, comme Despréaux écrivant à Racine : « Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon : jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'ai point encore remarqué de défaut[1]. » Éloge peu exagéré pour qui a fait une étude attentive de la vie et du caractère de madame de Maintenon; vie sans reproche, caractère qui commande le respect.

La gravité dominait dans son caractère. Son langage était toujours celui de la raison, mais de la raison la plus insinuante et la plus agréable, telle qu'elle-même l'a définie dans une de ses *Conversations*, digne de Platon par l'élévation de la pensée.

« La raison ne doit pas être confondue avec la sévérité... Elle s'accommode de la complaisance, de la joie, du badinage, du silence, de la condescendance, de l'attention aux autres. Elle n'est point hérissée, sévère, critique ; elle met tout à sa place ; elle veut que la jeunesse se divertisse innocemment, et que la vieillesse même cherche des relâchements. Elle s'accommode de tout ; elle compatit aux faiblesses des autres ; elle diminue les siennes ; elle console dans les afflictions ; elle les avait prévues. Elle modère dans les plaisirs ; elle jouit de la société, elle s'en passe ; elle goûte la santé, elle ne s'accable pas dans les maladies ; elle fait un bon usage de la fortune, elle soutient la pauvreté ; elle est en paix, elle la porte partout autant qu'il lui est possible ; elle tire le meilleur parti des états les plus malheureux [2]. »

Somaize, qui, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, a célébré madame Scarron sous le nom de Stratonice, vante « son humeur douce. » « Tous ceux qui la connaissent, dit le *Grand Dictionnaire des Précieuses,* sont assez persuadés que c'est une des plus enjouées personnes d'Athènes. » Et elle-même, vers la fin de sa vie, se représente comme « gaie par nature et triste par état. » Elle aurait pu ajouter, et par accès ; car cette disposition toute naturelle à la gaieté que nous la voyons manifester dans sa plus grande jeunesse, elle la conserva dans toutes les révolutions de sa vie, et jusque dans son extrême vieillesse ; elle la montre même en traitant les sujets les plus graves, même en parlant religion et dévotion.

Non-seulement madame de Maintenon était douce, gaie, éminemment sociable ; elle avait un fonds de bonté et de sensibilité qui éclate quelquefois de la manière la plus touchante et la plus inattendue, comme lorsqu'elle écrit :

[1] Lettre à Racine, du 9 août 1687.

[2] *Conversation VIII.*

« On eut hier des nouvelles de Barcelone : on espère la prendre ; mais cette conquête ne me consolera pas de tous les braves gens qu'on y perd. On prétend que les ennemis y ont perdu plus de six mille hommes ; il y en a bien autant de notre côté. Priez pour ces pauvres gens, à qui persónne ne pense[1] ! »

Trouverait-on, dans les écrits du temps, beaucoup de ces paroles de commisération vraie sur les victimes de la guerre?

Combien les ennemis de madame de Maintenon et leurs malveillants ou trop crédules échos ont-ils déclamé contre sa dureté, contre sa sécheresse d'âme! Et cependant on voit cette femme au cœur de mère le plus tendre ne pouvoir se passer d'enfants et en être continuellement entourée ; ne pas se contenter de ceux de Saint-Cyr ou d'Avon ; en prendre auprès d'elle à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, pour les élever à part ; comme ses nièces, mesdames de Caylus et la duchesse de Noailles, dont elle fit l'éducation, de même qu'elle fit celle de la duchesse de Bourgogne ; comme encore beaucoup d'autres demoiselles, mesdemoiselles de Breuillac et de Pincré, une nièce de madame de Beauju, une demoiselle de la Tour, qui devint dame de Saint-Louis, etc. « Elle a toujours fort aimé les enfants, dit mademoiselle d'Aumale, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentaient si fort cette bonté qu'ils étaient plus libres avec elle qu'avec personne. » Nous voyons par les *Lettres sur l'éducation* que plusieurs de ces enfants avaient coutume de l'appeler *maman*.

Avec toutes ces qualités douces et généreuses, madame de Maintenon avait cependant quelque chose de plusieurs des défauts qu'on lui a trop durement reprochés. Elle était réellement portée à la fierté : elle était « née vive et orgueilleuse[2], » confesse-t-elle ; « il n'est rien qu'elle n'eût été capable de tenter et de souffrir pour conquérir le nom de femme forte ; elle voulait de l'honneur : c'était sa folie[3]. » « Vous êtes née, lui disait Fénelon, avec beaucoup de gloire ; c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne. » En outre, elle gardait un vif ressentiment des injures, et nourrissait même d'amers sentiments de haine contre ceux qui l'avaient blessée. Elle en fit un jour l'aveu le plus franc à une des dames de Saint-Cyr, dans un très-curieux entretien qui nous a été conservé par l'interlocutrice.

« La conversation ayant ensuite tourné sur divers sujets, y lit-on, elles vinrent à parler de la haine, ce qui donna sujet à madame de Maintenon de dire qu'il n'y avait jamais eu qu'une seule personne pour qui elle en eût senti, mais que ce sentiment était si fort en elle, qu'elle se trouvait mal en passant devant sa porte. Cependant cette même personne ayant eu besoin d'elle dans la suite :

[1] *Lettres historiques*, à madame du Pérou, juillet 1697.

[2] Lettre à madame de Glapion, 14 septembre 1714. *Correspondance générale*, édition 1778.

[3] *Entretiens de madame de Maintenon.*

« Je fus ravie, dit madame de Maintenon, d'avoir occasion de lui rendre service.

— Par un principe de vertu ? dit madame de Glapion.

— Ah ! de vertu ! dit madame de Maintenon en gémissant ; non, non, mais par orgueil, par un sentiment de l'enfer, pour faire une belle action, et pour qu'elle me fût obligée ; ce qui est diabolique. Le sujet de cette haine était qu'étant allée au Val-de-Grâce remercier la reine mère d'une pension qu'elle m'avait accordée, cette dame, au lieu de louer la bonté de la reine comme tous les autres, dit : « Si la reine donne cette pension aux plus beaux yeux du monde et à la personne la plus coquette, elle fait bien. » J'entendis cela, j'en fus outrée ; et les louanges qu'elle donnait à mes beaux yeux ne purent me faire passer sur le reste, car je ne le méritais pas, et je trouvai ce discours si injurieux et si déplacé dans une grande dame bien riche, qui aurait dû, ce me semble, entrer dans la joie que tout le monde témoignait de ce que, n'ayant rien, la reine me donnait quelque chose, que cela me pesa longtemps sur le cœur ; et ce fut à cette occasion qu'un confesseur me dit une fois : « Quoi ! madame, est-il possible que ce sera la haine qui vous damnera [1] ? »

Si elle avait des défauts, personne ne les avouait avec plus de bonne foi, et ne désirait plus sincèrement de s'en corriger. « Il s'en faut bien que je sois telle que vous me croyez, écrivait-elle à une religieuse de Saint-Louis, mais ne vous lassez point de prier pour moi, et de demander surtout l'humilité [2]. » Elle se plaignait à son confesseur, l'abbé Gobelin, alors qu'elle était la femme de Louis XIV, qu'il ne la reprît pas avec assez de liberté et de simplicité.

« Et vous aussi, lui écrivait-elle, vous me rendez ma faveur embarrassante jusque dans le confessionnal ! Je croyais vous trouver toujours tel pour moi que vous l'étiez aux Filles-Bleues. Vous connaissez ma sincérité ; je ne fais de compliments ni ne les aime. Je vous conjure donc de vous défaire du style que vous avez avec moi, qui ne m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis point plus grande dame que j'étais à la rue des Tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle n'y doit pas mettre un homme chargé de ma conscience, et à qui je demande très-instamment de me conduire, sans nul égard, dans le chemin le plus sûr. Ce n'est point à vous à m'inspirer l'orgueil, à vous qui devez le détruire en moi. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve en vous ? Et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voyant dans tout ce qui m'approche que respects, adulations et complaisances ? Parlez-moi, écrivez-moi sans tour, sans cérémonie, sans insinuation, et surtout, je vous prie, sans respect. Ne craignez ni de m'offenser ni de m'importuner. Je veux faire mon salut ; je vous en

[1] *Lettres historiques de madame de Maintenon.* Entretien avec madame de Glapion, 1711.

[2] *Lettres sur l'éducation.* A une maîtresse de classe, 1702. Elle fait encore la même prière dans une lettre écrite quelques années auparavant, et qui se rapporte peut-être aux hommages publics que le roi lui avait rendus au camp de Compiègne : « Je vous crois en retraite, disait-elle encore à une dame de Saint-Cyr, et j'espère que vous en sortirez toute fervente pour vos devoirs, demandez pour moi toutes les grâces dont vous savez que j'ai besoin, et surtout l'humilité. » (*Ibid.* Lettre à madame de Berval, sept. 1698.)

charge : ne me parlez jamais des obligations que vous m'avez. Regardez-moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne, attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables sentiments [1]. »

La conduite de madame de Maintenon, après la mort de Louis XIV, répondit à la dignité de toute sa vie.

« Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du roi, dit Saint-Simon, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors, sans exception, que du très-petit nombre dont on va parler, rien demander, rien recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé. Madame de Caylus, madame de Dangeau, madame de Lévi étaient admises, mais peu souvent, les deux dernières encore plus rarement, à dîner. Le cardinal de Rohan la voyait toutes les semaines, le duc du Maine aussi, et passait trois et quatre heures avec elle tête à tête [2]. »

Tout autre parti que la retraite lui eût paru *ridicule*.

« Il ne me convient, écrivait-elle à madame de Caylus, de m'exposer ni aux faux empressements des heureux, ni aux ennuis des disgraciés, ni aux murmures des mécontents, ni à la curiosité des indiscrets. Pouvais-je prendre un autre parti que celui que j'ai pris, ma chère nièce? J'admire les louanges qu'on me veut donner là-dessus : me voudriez-vous à Paris, recevant des visites? Je jouerais là un beau rôle [3]. »

L'atrabilaire et enragé duc de Saint-Simon n'a pu se soustraire à l'empire de la vertu de celle qu'il qualifie d'*enchanteresse* et de *charmante malheureuse*. Cédant à la voix impérieuse de la conscience, il a tracé un tableau de la vie de madame de Maintenon à Saint-Cyr, après la mort du roi, qui nous la présente revêtue d'une dignité, d'une grandeur simple, d'une piété toujours toute d'action et de dévouement, de toutes les qualités les plus dignes de tous les respects et de toutes les admirations. Il nous la montre conservant jusqu'à la fin la même activité et le même zèle pour l'éducation de ses chères enfants :

« Madame de Maintenon, comme à la cour, se levait matin et se couchait de bonne heure. Les prières duraient longtemps. Elle lisait aussi elle-même des livres de piété ; quelquefois elle se faisait lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisait à les faire raisonner dessus et à les instruire [4]. »

Elle était entourée de la vénération due à son âge, à son rang, à ses bienfaits.

« Jamais abbesse fille de France, comme il y en a eu autrefois, dit toujours le

[1] Lettre à l'abbé Gobelin, 27 juillet 1686.
[2] *Mémoires de Saint-Simon,* t. XVII, ch. IX, édit. Chér.
[3] Lettre du 30 août 1716.
[4] *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVII. ch. IX, édit. Chér.

célèbre duc, n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte, si respectée ; et avec cela elle était aimée de presque tout ce qui était enfermé dans Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étaient dans la même soumission et dans la même dépendance. Jamais, devant ses demoiselles, elle ne parlait de rien qui pût approcher du gouvernement ni de la cour, assez souvent du feu roi avec éloge, mais sans enfoncer rien, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des affaires. »

Cette femme immortelle termina sa vie si remplie d'événements le 15 avril 1719, à quatre-vingt-trois ans, « avec toute sa tête et tout son esprit, » dit Saint-Simon. Avant de mourir, elle avait apporté une attention minutieuse à détruire toutes les pièces qui auraient pu constater son mariage avec Louis XIV.

Lettre à madame de Veilhan.

Dinant, 28 mai 1692.

Imaginez-vous, Madame, qu'hier, après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc qui nous parut inaccessible et si peu étendu, que nous ne comprenions pas que nous pussions y loger, quand même on nous y aurait guidés ; nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité, et nous vîmes enfin, au pied de ce château, dans un abîme, et comme on verrait à peu près dans un puits fort profond, les toits d'un certain nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées [1], et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur : ils paraissent de fer et sont tout à fait escarpés : il faut descendre dans cette habitation par un chemin plus rude que je ne puis dire ; tous les carrosses faisaient des sauts à rompre tous les ressorts, et les dames se tenaient à tout ce qu'elles pouvaient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment, et nous nous trouvâmes dans une ville [2] composée d'une rue qui s'appelle la grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front ; il y en a de petites, où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir ; on n'y voit goutte, les maisons sont effroyables... L'eau y est mauvaise, le vin rare, les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain ; les poulets en plume valent trente sous, la viande huit sous la livre et très-mauvaise ; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes ; et on nous assure que quand

[1] C'est-à-dire, qui nous parurent faites pour des poupées.
[2] C'est Dinant.

le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises ; elles sont au premier étage, et on n'y saurait entrer que, par civilité, on ne vous dise un salut avec une très-mauvaise musique, et un encens si parfumé, si abondant et si continuel, qu'on ne se voit plus par la fumée, et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer, le pavé pointu à piquer les pieds, et les rues étroites où les carrosses ne sauraient passer tiennent, je crois, lieu de privés pour tout le monde ; Suzon [1] assure que le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes, et qu'il faudrait ne les pas plaindre aux ennemis.

(*Lettres historiques et édifiantes.*)

Lettre à la mère Marie-Constance.

Dinant, 12 juin 1693.

Nous avons eu autant de peine à nous éloigner de Namur que nous en avions eu à nous en approcher. Nous fûmes hier onze heures et demie en carrosse tout de suite [2] ; et comme nous n'avions pas compté là-dessus, nous n'avions point mangé ni porté de quoi manger. C'était jour maigre ; j'arrivai accablée de migraine, de rhumatisme, de lassitude et d'épuisement, et je trouvai un potage à l'huile pour tout régal. Un autre mal qu'on nomme moins hardiment s'est joint aux autres, et il n'y a qu'une lettre aussi vive et aussi réjouissante que la vôtre, datée du 9 de ce mois, qui peut me donner la force d'écrire ; je m'en vais donc vous répondre.

Vous n'aurez, ma chère sœur, que la moitié de ce que vous me demandez : j'écrirai à ma sœur Marie-Constance, à elle-même, et je n'écrirai point pour Saint-Cyr ; je n'en ai pas le loisir ni la force. Le témoignage que vous me rendez de ce qui s'y passe m'en donnerait le courage. Dieu veuille que ce que vous semez fructifie au centuple ! C'est trop de dire que nos dames vous donnent de bons exemples ; je serais bien contente si elles suivaient les vôtres et si vous gardiez avec moi la même liberté qu'elles en me donnant vos commissions. M. Duchesne [3] recevra votre lettre que

[1] L'une de ses femmes de chambre.

[2] Le roi retournait à Versailles. Il séjourna les 10 et 11 juin à Namur, et les 12 et 13 juin à Dinant.

[3] Médecin du Dauphin.

j'aurais voulu voir pour savoir l'état de la santé de notre chère mère [1] ; mais je vous avoue que je désirerais fort qu'elle prît confiance en M. Fagon [2], qui est le premier médecin que nous ayons. Duchesne a suivi Monseigneur en Allemagne ; il ne reviendra de longtemps ; je voudrais que pendant son absence vous vissiez M. Fagon, qui pourrait à l'avenir donner ses conseils par lettres. Je suis ravie que notre mère soit mieux : elle ne manquera plus d'eau de Sainte-Reine, ni de tout ce qui sera en mon pouvoir. Madame de Radouay m'écrit que madame du Pérou fait des merveilles à la dépense pour réparer les désastres qu'elle y avait faits. Dites-lui, je vous en conjure, que je souhaite de tout mon cœur qu'elle le croie ainsi ; ce serait une excellente disposition pour elle. Je ne lui réponds point, je ne le puis, et je l'entretiendrai bientôt.

Je serais encore plus fâchée que notre mère si vous finissiez une lettre sans me parler d'elle ; je ne puis vous exprimer l'estime et l'amitié que j'ai pour elle ; elle me sera toujours chère.

J'espère faire d'aujourd'hui en quinze jours la récréation à vos côtés et entourée de mes chères filles. Je ne sais pourquoi je les désire si parfaites, car si je les aime avec tant de tendresse, malgré leurs défauts, que serait-ce si elles étaient comme je les désire ? Elles m'attachent trop au monde, ou, pour mieux dire, à la douceur de vivre avec des anges.

Le Roi est en parfaite santé, et n'a pas pris peu sur lui en sacrifiant les desseins qu'il avait eus au bien de ses affaires, qui s'est trouvé à envoyer [3] en Allemagne pour profiter de l'heureux succès de la prise de Heidelberg. Pour moi, je suis ravie que l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles ; il se porte très-bien et se moque de ce que nous appelons fatigue. Adieu, ma chère mère; je pourrais bien ne vous plus écrire et songer à me ménager pour arriver en meilleure santé que je ne suis présentement [4]. (*Ibid.*)

[1] La mère Priolo.

[2] Il fut nommé, cette année même, le 1er novembre, premier médecin du Roi, à la place de Daquin. (Lavallée.)

[3] Sous-entendez : des troupes.

[4] La fin de cette lettre est d'une assez grande importance, et peut servir à éclairer un point de la vie de Louis XIV que ses ennemis ont indignement calomnié ou travesti. La plupart des historiens ont en effet raconté que, dans la campagne de 1693, Louis XIV tenait entre ses mains Guillaume d'Orange et pouvait sûrement anéantir son armée, quand tout à coup, par le conseil de madame de Maintenon, et malgré les supplications de ses généraux, il prit la résolution de retourner à Versailles. (Lavallée.)

Tendresse dévouée de madame de Maintenon pour une de ses maîtresses.

On dit que vous aimez fort vos maîtresses ; je vous en loue, cela marque un bon cœur ; je vous exhorte seulement à leur témoigner votre amitié beaucoup plus par votre docilité et votre application à profiter de tout ce qu'elles vous recommandent, que par des caresses et des empressements, qu'il convient cependant que vous ayez pour elles jusqu'à un certain point. Je me souviens que j'ai aimé une de mes maîtresses, étant pensionnaire dans un couvent, à un point que je ne puis dire[1] ; je n'avais pas de plus grand plaisir que de me sacrifier pour son service ; j'étais fort avancée dans les exercices, de sorte que, dès qu'elle était sortie, je faisais lire, écrire, compter, l'orthographe et jouer toute la classe ; je me faisais un plaisir de faire tout son ouvrage sans qu'il me fallût d'autre récompense que celle de lui faire plaisir. Je passais les nuits entières à empeser le linge afin qu'elles fussent toujours propres et qu'elles fissent honneur à la maîtresse sans qu'elle en eût la peine ; j'étais charmée de voir son étonnement de trouver tout son ouvrage fait sans elle. Je faisais coucher promptement mes compagnes, je les pressais tant qu'elles n'avaient pas le temps de se reconnaître ; elles se couchaient pourtant diligemment et de bonne grâce par complaisance pour moi, car j'étais fort aimée. J'amassais beaucoup de chandelle, et je faisais en sorte qu'on ne brûlât pas autre chose dans toute la classe pendant une semaine, pour que j'eusse le plaisir de donner de temps en temps une chandelle entière à ma maîtresse pour des lectures et autres exercices qu'elle faisait pendant la nuit. Je pensai mourir de chagrin quand je sortis de ce couvent, et j'eus l'innocence, pendant plus de deux ou trois mois, de demander à Dieu toujours, soir et matin, de mourir, ne pouvant comprendre que je pusse vivre sans la voir, et cependant j'étais, en ce temps-là, dans de grandes ferveurs ; mais c'était manque d'instruction, car si j'avais su qu'il ne faut pas souhaiter la mort pour de tels motifs, je ne l'aurais pas fait ; mais j'y allais bien simplement et bien franchement, puisque je m'adressais à Dieu, et que ce n'était pas par aigreur ni par amertume de cœur que je faisais cette prière. Je crois que voyant

[1] Est-il besoin de faire remarquer que, pressée par ses idées et voulant les exprimer le plus brièvement possible, madame de Maintenon s'inquiète peu de l'exactitude grammaticale ?

mon innocence, il ne m'en a pas su mauvais gré. Je priais pour elle tous les jours, et, étant ensuite entrée dans le monde, et même dans le grand monde, je ne l'ai jamais oubliée ; je lui écrivais régulièrement deux fois la semaine; je ne le pouvais faire davantage, la poste pour le Poitou ne partant pas plus souvent ; mais, quelque affaire pressée que j'eusse, je ne manquais pas de lui écrire le mercredi et le dimanche. Tout le monde me louait de ma reconnaissance et d'avoir un si bon cœur, et mon amitié pour elle n'a fini qu'avec sa vie. Quand je fus établie [1], je demandai d'aller faire un voyage en Poitou pour voir mes parents, mais c'était en effet pour voir ma chère mère Céleste, car c'était son nom ; je fis cinquante lieues exprès, mais sous un autre prétexte [2].

J'ai toujours aimé les personnes qui ont eu soin de moi : la mère de Delisle, mon maître d'hôtel, était ma gouvernante, et la femme de chambre de ma tante, chez laquelle je demeurais ; je l'aimais avec une tendresse surprenante, je lui montrais à lire et à écrire, et, quand j'avais fait quelque faute, elle me disait : « Vous avez fait quelque chose mal à propos, vous ne me montrerez point à lire aujourd'hui par punition. » J'étais affligée et pleurais amèrement. Je la peignais aussi ; et elle me disait, quand j'avais fait quelque faute : « Vous ne me peignerez point demain. » Je me désolais, j'étais inconsolable, et j'ai toujours conservé une grande amitié pour cette femme-là, jusqu'à la faire venir trente ans après auprès de moi à la cour. Pour Delisle, qui est son fils, je l'aime tout à fait, non-seulement parce que c'est un très-bon homme, mais encore parce qu'il est le fils de cette femme qui était ma gouvernante. Voilà de ces amitiés fortes, et qui cependant ne sont point blâmables, et je vous louerai toujours du goût que vous montrez pour vos maîtresses, et de la reconnaissance que vous leur témoignez ; il faut seulement que les marques extérieures que vous en donnez soient égales envers toutes, quoique, comme je vous le dis, il vous soit fort permis d'avoir plus d'inclination pour l'une que pour l'autre; mais encore une fois, toutes les marques de préférence font de très-mauvais effets dans les communautés.

(*Entretiens sur l'éducation.*)

[1] A la cour.

[2] On retrouve ces détails dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr.* (Lavallée.)

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

3566-77. — CORBEIL. Typ. de CRÉTÉ.

